

U d' / of Ottawa

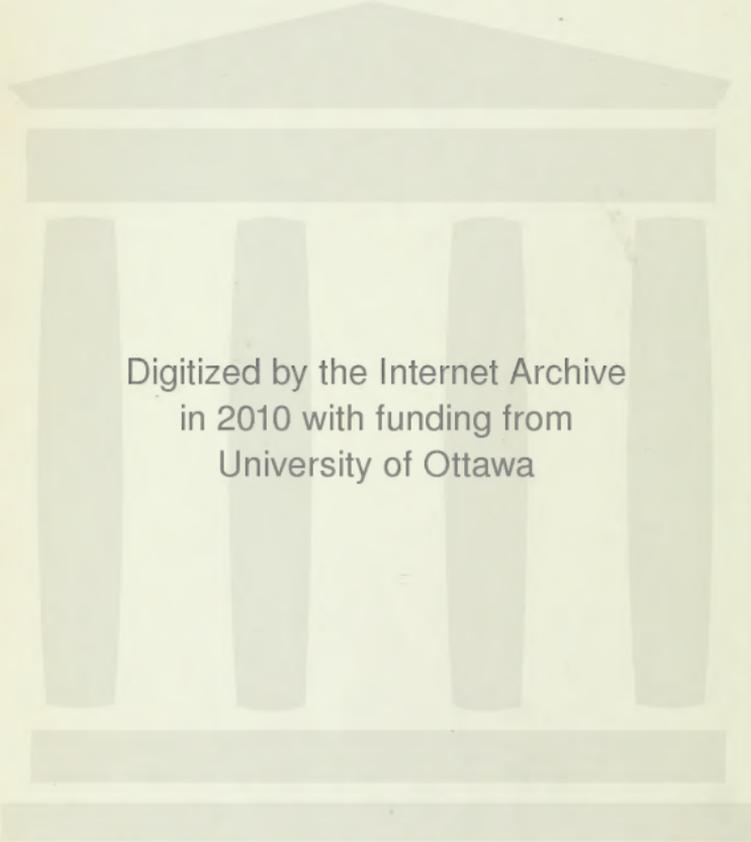


39003002778859

9 1969

2

Sep 9 1969



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

Co

DICIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIX^e siècle

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

200 exemplaires seulement, non mis dans le commerce.

N^o 12

Choir d'Est-Anges

Ce

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIX^e siècle

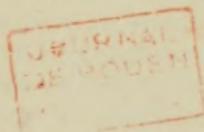
PAR

C. D'E.-A.

SV

TOME SEPTIÈME

BRÉ-BUR

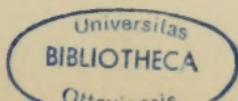


ÉVREUX

IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS

4, RUE DE LA BANQUE, 4

1908



DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

B

BRÉHAN (de). Armes : *de gueules à un léopard d'argent*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*. — Devise : *Foi de Bréhan mieux vault qu'argent*. — Autre devise : *Fides Brihensium*.

La maison DE BRÉHAN, complètement éteinte en 1879, était une des plus anciennes de la noblesse de Bretagne. Il en a été publié une généalogie en 1867 ; on trouvera aussi sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1845, etc. Elle a eu pour berceau l'importante seigneurie de Bréhan-Loudéac, paroisse située dans les environs de Rohan, au diocèse de Saint-Brieuc ; cette seigneurie passa par mariage au cours du xv^e siècle dans la maison de Rohan qui la conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. La famille de Bréhan a pour plus ancien auteur connu un Génitus de Bréhan qui, d'après un ancien cartulaire de Marmoutiers, fit en l'an 1000 une donation au prieuré de Lehon, près de Dinan. Bréhan le vieux (*Brientius vetulus*) fit donation au prieuré de Saint-Martin de certains fiefs usurpés sur sa famille par les seigneurs de Dinan par acte de 1080 dans lequel il est qualifié *Brientensium summus dominus et eorum primogenitus* et dans lequel sont nommés ses deux fils, Guillaume et Tascha. Guillaume de Bréhan, fils d'Irfoy et frère d'Hervé, confirma en 1110 une donation qu'il avait faite au Mont-Saint-Michel avant de partir pour la Croisade ; l'acte fut souscrit par un Arnaud de Bréhan dont le fils Norman souscrivit un autre acte en 1109. Le nom des seigneurs de Bréhan figure dans un grand nombre de chartes des xii^e et

xiii^e siècles. Plusieurs d'entre eux se croisèrent ; c'est ainsi qu'Henri de Bréhan suivit saint Louis en Égypte en 1248 et qu'Étienne de Bréhan et son frère Raoul prirent part en 1270 à la huitième croisade.

La filiation peut être considérée comme établie à partir d'un Alain de Bréhan qui fit en 1184 une donation à Saint-Magloire de Lehon. Ce gentilhomme fut père d'Étienne et de Raoul de Bréhan, les deux chevaliers croisés mentionnés plus haut. L'ainé de ceux-ci, Étienne, mourut au cours de la croisade, en 1274 ; il avait épousé Alix de Rohan et en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean, qui continua la descendance, et Geoffroy, que l'on croit avoir été l'auteur d'une famille de Bréhan ou de Bréhant, éteinte au xviii^e siècle, dont il sera parlé plus bas. Jean, sire de Bréhan, l'ainé de ces deux frères, peut avoir été le même personnage qu'un Jean de Bréhan qui se serait croisé en 1248 d'après un titre du cabinet Courtois ; il se croisa en tout cas en 1275 avec Jean le Roux, duc de Bretagne, signa cette même année avec son plus jeune frère Bertrand l'acte par lequel le Duc changeait la coutume du bail des mineurs en rachat et fit en 1309 le partage de ses biens entre les trois fils, Guillaume, Jean et Pierre, qu'il avait eus de son mariage avec Sibylle de Beauport. Guillaume, sire de Bréhan, chevalier, dit de Montcontour, fut capitaine d'une compagnie de 120 lances, épousa Sibylle de Tournemine et mourut à la guerre en 1360. Il laissa quatre fils : 1^o Geoffroy, sire de Bréhan, chevalier, marié à Azénor de la Roche, auteur de la branche des seigneurs de la Roche-Bréhan, qui fut maintenue dans sa noblesse par jugement du 23 mars 1668 et qui s'éteignit peu après ; 2^o Pierre de Bréhan, damoiseau, auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours ; 3^o Guillaume de Bréhan, qui fut un des plus vaillants compagnons d'armes du connétable Duguesclin ; 4^o Bertrand de Bréhan. Pierre de Bréhan, le second des fils de Guillaume et de Sibylle de Tournemine, comparut en 1356 à la montre de Jean de Beaumanoir et fut capitaine de compagnie dans la guerre qui se produisit entre Charles de Blois et Jean de Montfort ; il épousa Aliette le Vayer et en eut plusieurs fils. L'ainé de ceux-ci, Godefroy de Bréhan, chevalier, Sgr de Belle-Issue, capitaine de Dol, décédé en 1435, figura lors de la réformation de 1423 au nombre des nobles de la paroisse de Maroué ; il avait épousé d'abord Thomine de Dinan, dont il n'eut pas d'enfants, puis Thomine Anor de Penthièvre qui appartenait à une branche naturelle de la puissante maison de Penthièvre. Il eut de cette dernière alliance un grand nombre d'enfants parmi lesquels on doit mentionner Gabriel de Bréhan, chevalier, Sgr de Belle-Issue, Beaulieu, Villecorbin, etc., décédé en 1452, qui épousa Thomine de la Lande et qui continua la lignée. Jean de Bréhan,

Sgr de Galinée, né le 8 août 1533, descendant du précédent, épousa en 1572 Jeanne du Plessis-Mauron, héritière de l'importante seigneurie de Mauron. Il fut père de Louis de Bréhan, Sgr du Plessis-Mauron, né en 1572, gentilhomme de la chambre du Roi en 1601, maréchal de camp en 1615, chevalier des Ordres du Roi, et grand-père de Jean de Bréhan, Sgr de Mauron, né en 1603, conseiller au Parlement de Bretagne en 1631, conseiller d'Etat en 1649, un des commissaires du Roi pour la réformation de la noblesse de Bretagne en 1668, qui obtint l'érection de sa seigneurie de Mauron d'abord en baronnie par lettres de 1635, puis en vicomté par lettres de 1658, et qui fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêt d'octobre 1668 sur preuves de quatorze générations. Deux des fils puînés de ce dernier furent admis parmi les pages du roi Louis XIV. Leur frère aîné, Maurille de Bréhan, comte de Mauron et de Plélo, né en 1631, conseiller au Parlement de Bretagne, lieutenant général pour le Roi aux évêchés de Basse-Bretagne, marié en 1654 à Louise de Quélen, héritière d'une des branches de sa maison, fut un des plus opulents seigneurs de son temps ; il laissa deux fils et une fille qui épousa en 1684 le marquis de Sévigné. Louis-Robert de Bréhan, baron de Mauron, connu sous le titre de comte de Plélo, né en 1699, colonel d'un régiment de son nom en 1724, ambassadeur du Roi à Copenhague en 1729, s'illustra en se faisant tuer en 1734 au cours d'une attaque contre l'armée russe qui assiégeait Dantzick ; de son mariage en 1722 avec M^{lle} de la Vrillière, fille du ministre d'Etat, il laissa une fille unique qui hérita de la plus grande partie des vastes domaines de la maison de Bréhan, qui épousa en 1740 le célèbre duc d'Aiguillon, qui fut dame d'honneur de la reine Marie Leczinska et qui laissa elle-même une fille unique mariée en 1776 au marquis de Chabrillan. Jean-Amalric de Bréhan, comte de Mauron, né en 1730, demi-frère du comte de Plélo, devint après la mort de celui-ci chef de nom et d'armes de la maison de Bréhan, fut dès lors connu sous le titre de marquis de Bréhan sous lequel il fut admis en 1768 aux honneurs de la Cour, épousa en 1766 Flore Millet, fille d'un receveur général du Bourbonnais et mourut en 1813. Il laissait un fils, Louis-Fidèle, marquis de Bréhan, comte de Mauron et de Plélo, né en 1770 colonel d'Etat-major, officier de la Légion d'honneur, marié en 1804 à M^{lle} de Crécy, décédé en 1828, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 14 février 1810. Celui-ci laissa à son tour deux fils qui furent les derniers représentants de leur maison ; le plus jeune d'entre eux, Paul-Amalric, né en 1811, mourut en 1843 des suites de blessures reçues à l'ennemi ; l'aîné, Napoléon, marquis de Bréhan, né en 1806, inspecteur général des prisons, est décédé en 1879 sans avoir

eu de postérité de son mariage en 1840 avec miss Harriet Peacock, décédée en 1885

La maison de Bréhan a fourni dans ses diverses branches des chevaliers croisés, des officiers généraux, un ambassadeur, des conseillers d'Etat, des conseillers au Parlement de Bretagne, des chambellans des ducs de Bretagne, des pages et des gentilshommes de la chambre des rois de France, des chevaliers de leurs Ordres, des chevaliers de Malte, etc.

Principales alliances : de Tournemine, de Rohan, de Dinan, de Penthievre, du Boisboissel, de Sesmaisons 1543, de Savonnières 1607, du Bouays de Couesbouc, du Lescouet 1628, du Breil de Closneuf, de Mesnard-Toucheprés, Guibé, de Kergu, du Plessis-Mauron 1572, du Boisjagu, de Quélen 1654, de Sévigné 1684, Lefebvre de la Faluère, Phélyppeaux de la Vrillière 1722, du Plessis-Richelieu d'Aiguillon 1740, de Crécy 1804, de la Motte-Rouge 1836, du Cambout 1831, de Reilhac, etc.

Il a existé, également en Bretagne, une famille DE BRÉHANT DE L'ISLE, fort distinguée, qui a toujours été considérée comme une branche de l'illustre maison dont il vient d'être parlé. Les armes de cette famille étaient à peu de chose près les mêmes que celles de la maison de Rohan : *de gueules à sept macles d'or, 3, 3, 1*. On lui attribue généralement pour auteur, mais sans preuves bien certaines, un Geoffroy de Bréhan qui était fils cadet d'Etienne de Bréhan, décédé en 1274, et d'Alix de Rohan, mentionnés plus haut, et qui épousa Tiphaine de Boisglé, veuve de Geoffroy Botherel, sire de Quintin. Ce gentilhomme fut père de Robin de Bréhan, Sgr de Glécoet, dont la descendance, maintenue dans sa noblesse par arrêt du 14 novembre 1670, s'éteignit dans les dernières années du xvii^e siècle. La famille de Bréhan de l'Isle ne pouvait remonter par filiation suivie au delà de Jean de Bréhan, Sgr de l'Isle, en la paroisse de Plœuc, au diocèse de Saint-Brieuc, dont le fils, Eon de Bréhan, Sgr de l'Isle, rappelé comme mineur dans un acte de 1396, fut compris lors de la réformation de 1423 au nombre des nobles de la paroisse de Plœuc et obtint du duc François I^{er} l'autorisation de tenir deux fiefs à Saint-Eloi, en Plœuc. Antoine de Bréhan, Sgr de l'Isle, fils d'Eon, était en 1444 receveur du duché de Penthievre et figura en 1469 à la montre de la noblesse du diocèse de Saint-Brieuc. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction sur preuves de neuf générations par arrêt du 10 décembre 1670 et fut admise en 1731 aux honneurs de la Cour de France. Elle s'éteignit avec Jacques, marquis de Bréhan, maréchal de camp, inspecteur général d'infanterie, décédé en 1764 et avec sa fille unique, Madeleine-Angélique, qui épousa

en 1769 le duc de Maillé. fut dame d'honneur de la reine Marie-Antoinette et mourut en 1819. La famille de Bréhant avait fourni des officiers de mérite, des chevaliers de Malte, des gentilshommes ordinaires de la chambre du Roi. Son chef fut connu dès le xvr^e siècle sous le titre de vicomte de l'Isle, puis au xviii^e siècle sous celui de marquis de Bréhant. Elle avait conclu des alliances avec les familles du Parc, de Maillé, de Robien, le Mintier 1493, de Visdelou, de Bino, etc.

BRÉHIER (de). Armes : *d'argent à trois olives de sinople, tigées de même, la pointe en haut, 2 et 1.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Ferrum servat.*

La famille DE BRÉHIER appartient à la noblesse de Bretagne. Elle est originaire de l'Anjou et descend d'Olivier Bréhier qui vint de cette province se fixer en Bretagne par le mariage qu'il contracta à Rennes en 1588 avec Julienne Mary, issue d'une famille d'honorable bourgeoisie et héritière de la seigneurie de Servaude, dans la paroisse de Mélesse. Olivier Bréhier laissa un fils, également appelé Olivier, qui épousa en 1622 Henriette Lezot, héritière de la terre de la Lugotière, dans la paroisse de Lusanger. Ces divers personnages ne paraissent pas avoir eu de prétentions nobiliaires et la famille de Bréhier ne figure pas au nombre de celles de Bretagne qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666. Mais Olivier III Bréhier, né en 1623, fils d'Olivier II, fut pourvu en 1660 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne ; il obtint des lettres d'honneur en 1682 et mourut à la Galotière en 1693. De son mariage avec Catherine Drouet il laissait trois fils dont le plus jeune fut capucin et dont les deux aînés, René Bréhier de Servaude et Bertrand Bréhier de la Riottelaye, furent maintenus dans leur noblesse le 4 août 1699 par sentence de l'intendant de Bretagne.

Une fois en possession de la noblesse, les Bréhier revendiquèrent une origine plus ancienne. Les généalogistes cherchèrent à les rattacher à une autre famille Bréhier qui avait occupé aux xv^e et xvr^e siècles un rang distingué dans la noblesse d'Anjou et à laquelle le manuscrit d'Audouys attribue les armoiries suivantes : *de gueules à trois besants d'or, 2 et 1.* Un Simon Bréhier vivait en 1383. Simon Bréhier, Sgr de Toureil, baron de Richebourg, dans le Maine, fut argentier et receveur général des finances de Jeanne de Laval, seconde femme de René d'Anjou, roi de Sicile en 1464. Jean Bréhier est mentionné en 1508 dans le procès verbal de la coutume d'Anjou. René Bréhier, petit-fils de Simon, fut filleul du roi René. Son fils,

René II Bréhier, marié à Renée de Brie, fut chevalier de l'Ordre du roi en 1538. Celui-ci aurait eu pour fils puiné Olivier Bréhier, mentionné plus haut, qui vint se fixer en Bretagne et qui épousa en 1588 Julienne Mary.

René Bréhier, l'aîné des deux frères maintenus dans leur noblesse en 1699, eût un fils, Jean, qui fut connu sous le titre de comte de Servaude, qui fut admis en 1760 aux Etats de Bretagne et qui ne laissa pas de postérité masculine. Son frère, Bertrand Bréhier, Sgr de la Riottelaye, en la paroisse de Pacé, marié à Françoise Glect du Breil, fut père de Pierre de Bréhier, Sgr des Jousardais, en la paroisse de Fougeray, et de la Riottelaye, né en 1702, qui épousa en 1750, Françoise Blenlu du Boisroger, et grand-père de Pierre-François, né aux Jousardais en 1755, qui fut connu le premier sous le titre de baron de Bréhier, qui épousa à Rennes en 1775 M^{lle} Picaud de la Pommeraye et qui mourut en 1828. La famille de Bréhier s'éteint de nos jours en la personne de deux frères, Paul-Emile, baron de Bréhier, né en 1817, qui n'a eu que deux filles, et Alfred, connu sous le titre de vicomte de Bréhier, né en 1823, conseiller général d'Ille-et-Vilaine en 1871, dont la fille est entrée en religion et dont le fils unique est décédé en 1880 à l'âge de dix-neuf ans.

La famille de Bréhier avait fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, un maire de Redon en 1806, un archéologue distingué (Ernest-Charles de Bréhier, né à Josselin en 1814, etc.).

Principales alliances : de Fourché de Quéhillac, de Bruc, le Loup de Beaulieu, Drouet (de Montgermont), etc.

BREIGNOU (Trépault du). Voyez : THÉPAULT DU BREIGNOU.

BREIL (Bernard du). Voyez : BERNARD DE LA ROCHE, DE LA FREGEOLIERE, DU BREIL, DE LA FOSSE, DU PORT, DE LA BARRE, DE DANNE, DE GAUTRET (de).

BREIL (Porée du). Voyez : PORÉE DU BREIL.

BREIL (Viollet du). Voyez : VIOULET DU BREIL.

BREIL de LANDAL, de RAYS, de la CAUNELAYE, de PONTBRIAND, de MARZAN (du). Armes : *d'azur à un lion d'argent, armé et lampassé de gueules.* — La branche des anciens seigneurs de Pontbriand écartèle ces armes de celles de la famille de Pontbriand : *d'azur à un pont de trois arches d'argent maçonné de sable.* — Couronne : *de Marquis* et quelquefois *de Duc.* — Supports : *deux aigles.* — Cimier : *une tête d'aigle.* — Devise : *Parcere subjectis et debellare superbos.* — Autre devise : *Spes mea Deus.*

La maison de BREIL est une des plus considérables de l'ancienne

noblesse de Bretagne. Ses représentants en ont fait publier à Rennes, en 1889, une très intéressante *Histoire généalogique*. On en trouvera aussi des généalogies dans les manuscrits de Chérin, dans le *Nobiliaire Universel* de Saint-Allais, etc. Saint-Allais lui attribue pour premier auteur connu un Guillaume du Breil qui aurait été sénéchal de Bretagne en 1112. Rodolphe du Breil est cité avec ses fils, Olivier et Guillaume, dans des chartes de l'abbaye de la Vieuville datant du XII^e siècle. Mathieu du Breil, chevalier, est cité dans une charte de la même abbaye de l'année 1177. Son fils, Guillaume du Breil, figure avec la qualification de sénéchal de Penthièvre dans diverses chartes de l'abbaye de Saint-Jean du Bois de 1227 à 1235. D'après un tableau généalogique conservé dans les manuscrits de Chérin, Guillaume du Breil aurait été du nombre des officiers de Pierre de Dreux, duc de Bretagne, qui en 1233 pénétrèrent par force dans la ville de Dol et y brûlèrent les portes et les fenêtres du palais épiscopal ; plus tard, en 1249, il se croisa avec ce même Pierre de Dreux en réparation de ces sévices. Colin (aliàs Guérin) du Breil, fils du précédent, épousa vers 1249 Marguerite d'Aubigné, fille du seigneur de Landal ; on lui attribue trois fils : 1^o Guillaume du Breil, Sgr du Bois de la Roche, de Binio, etc., mort avant 1328, dont la fille unique, Amice, épousa Renaud de Montauban ; 2^o Olivier du Breil, sur lequel on ne sait rien, mais dont le fils, Jean du Breil, compris en 1351 au rôle de la montre du sire de Montfort, peut avoir été l'auteur de la famille DU BREIL DU CLOSNEUF mentionnée plus bas ; 3^o Geoffroy, qui aurait continué la descendance. On ne sait à peu près rien sur ce dernier ; il laissa d'une alliance demeurée inconnue plusieurs fils dont l'aîné, Guérin, continua la lignée et dont un cadet, Pierre, peut avoir été l'auteur de la famille DU BREIL DE LA MAUVAISINIÈRE mentionnée plus bas. Guérin du Breil était homme d'armes en 1351 et épousa une dame appelée Françoise. Il fut père de Jean du Breil, vivant en 1380, qui épousa Gervaise le Borgne, fille du seigneur de la Chevalerie, et qui fut inhumé avec elle dans l'église des Frères prêcheurs de Dinan, et grand-père d'un Roland du Breil, qui posséda la seigneurie du Chalonge, en la paroisse de Tréveron. Ce dernier, à partir duquel seulement la filiation peut être considérée comme rigoureusement établie, épousa avant 1399 Olympe du Chastel ; il en eut trois fils, Olivier, Charles et Roland, qui jouèrent un rôle politique important. L'aîné de ceux-ci, Olivier du Breil, chevalier, Sgr du Chalonge, marié par contrat passé le mardi après Pâques 1446 à Gillette Linfant et décédé sénéchal de Rennes en 1479, fut successivement conseiller d'Etat des ducs de Bretagne François I^{er}, Pierre II, Arthur III et François II, procureur général de Bretagne en 1442 et ambassadeur

près du Saint-Siège, près du roi de France et près du roi d'Angleterre ; le second, Charles du Breil, fut procureur du duc de Bretagne à Dinan ; le troisième, Roland du Breil, Sgr de Rays et de la Villebonne, fut successivement président au Parlement de Toulouse, puis au Parlement de Bordeaux et enfin à celui de Bretagne, ambassadeur en France, premier président au Parlement de Bretagne et mourut en 1501. Le second de ces trois frères, Charles, fut l'auteur de la branche des seigneurs de Plumaugat dont le dernier représentant, Charles du Breil, Sgr de Plumaugat, de Ville-Julienne et du Pinet, n'eut pas d'enfants de son mariage en 1534 avec Jeanne, fille du bâtard de Rieux ; les deux autres, Olivier et Roland du Breil, furent les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction en 1668 par divers jugements de la chambre de réformation.

Olivier du Breil, auteur de la branche aînée, fut père d'autre Olivier du Breil, Sgr du Chalonge et de Gouillon, qui épousa Marie de Guébriac, et grand-père de Raoul du Breil, chevalier, Sgr du Chalonge et de Gouillon, qui épousa en 1492 Bertranne d'Yvignac. Claude-Jules du Breil du Chalonge, chef de cette branche, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du 21 novembre 1668. Il fut père de Laurent-Gilles du Breil du Chalonge, dit le chevalier du Chalonge, né en 1678, grand-père de Toussaint-Nicolas du Breil du Chalonge, né à Lannion en 1712, qui épousa en 1751 sa parente, M^{lle} du Breil de Pontbriand, et bisaïeul de Louis-Roland du Breil du Chalonge, né à Pleudihen en 1752, officier d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, qui signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne. Ce dernier avait épousé à Rennes en 1781 Marie-Genève de France, héritière de la châtellenie de Landal ; il fut connu dans la suite sous le titre de comte de Landal qui fut depuis lors conservé par le chef de cette branche.

L'auteur de la seconde branche, Roland du Breil, chevalier, Sgr de Rays et de la Villebonne, premier président au Parlement de Bretagne, se maria cinq fois, d'abord en 1459 avec Philippote de Guébriac, puis en 1462 avec Jeanne de Férigat, héritière de la terre des Ormeaux, puis successivement avec Gilette de Champagné, Gilette la Vache et enfin Jeanne Gouyon de Beaucorps. Il eut de sa seconde union plusieurs fils dont trois, Roland, Guillaume et Guyon, furent les auteurs des trois grands rameaux de la seconde branche.

Roland du Breil, auteur du premier de ces rameaux, épousa en 1500 Guillemette des Bois, héritière de la terre de la Villemanouel pour laquelle elle rendit aveu au seigneur de Chateaubriand le 29 octo-

bre 1528. Leur fils, Olivier du Breil, Sgr de la Villemanouel, marié à Madeleine de Bégassoux, accompagna Jacques Cartier dans plusieurs de ses expéditions et mourut en 1542 au cours d'un de ces voyages. Il fut père de Julien du Breil, Sgr de Rays, né en 1539, gentilhomme de la chambre du Roi en 1576, mestre de camp d'infanterie, gouverneur du Mont-Saint-Michel pour la Ligue en 1591, chevalier de l'Ordre du Roi, décédé en 1592, grand-père de François du Breil, chevalier, Sgr de Rays, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre en 1593, qui épousa en 1585 Claude d'Acigné, bisaïeul de Guy du Breil, chevalier, Sgr de Rays, chevalier de l'Ordre du Roi en 1619, gentilhomme ordinaire de sa chambre, qui épousa en 1614 Claude de Boiséon, et trisaïeul de Jean du Breil, chevalier, Sgr de Rays, gouverneur de Dinan, qui épousa d'abord en 1643 Louise du Quengo de Tonquédec, puis en 1652 Jeanne de Pontual et qui mourut en 1680. François du Breil, né en 1644, fils aîné de ce dernier, obtint par lettres patentes de 1680 l'érection en comté de sa seigneurie de Rays; mais il mourut deux ans après sans avoir été marié et ce fut son frère puîné, Guillaume-Dinan du Breil de Rays, né en 1657, qui continua la descendance. Celui-ci fut connu après la mort de son frère sous le titre de comte de Rays; il épousa successivement en 1682 Sylvie du Quengo de Tonquédec et en 1689 Angélique de la Monneraye. Il eut du premier lit un fils, Charles, comte de Rays, dont la fille unique, héritière de biens considérables, épousa en 1729 le comte de Chabot, second fils du duc de Rohan, et fut l'aïeule de tous les représentants actuels de la maison de Rohan-Chabot. Guillaume-Dinan eut de sa seconde union plusieurs fils dont l'un, Jean-Baptiste du Breil de Rays, fut admis en 1709 parmi les pages de la Petite Ecurie et dont le plus jeune, François-Dinan, connu sous le titre de vicomte de Rays, capitaine de grenadiers, chevalier de Saint-Louis, épousa en 1745 Mauricette du Halgouet et fut l'aïeul des représentants actuels de ce rameau. Charles du Breil, marquis de Rays, un des descendants de ce dernier, né en 1832 au château de Quimerch, marié en 1869 à Emilie Labat, se rendit célèbre par ses infructueuses tentatives de colonisation à Port-Breton, en Océanie, dans lesquelles il dissipa toute sa fortune et qui lui valurent de retentissants démêlés avec les tribunaux; il est décédé laissant plusieurs enfants.

Guillaume du Breil, écuyer, Sgr des Ormeaux ou des Hommeaux, en la paroisse de Saint-Brolazdre, auteur du second rameau, était en 1506 capitaine d'une compagnie de gens de pied. Il laissa trois fils : 1° François, mestre de camp d'infanterie, conseiller d'État, gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de ses Ordres en 1568, qui obtint en 1575 l'érection en baronnie de sa seigneurie des

Hommeaux et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2^e autre François, mestre de camp d'infanterie, chevalier des Ordres du Roi, gouverneur de Saint-Lo, décédé en 1576, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse par arrêt du 21 novembre 1668 et s'éteignit peu de temps après ; 3^e Jean, dit le capitaine la Touche, maréchal de camp, marié à Louise de Chateaubriand, décédé en 1562, dont le fils unique périt cette même année 1562 à la bataille de Dreux.

Guyon du Breil, Sgr de la Puselinais, auteur du troisième rameau, épousa Marie le Dos. Leur fils, Julien du Breil, chevalier de l'Ordre du Roi, marié le 2 mai 1551 à Marie Ferré, acquit le 27 septembre 1556 la terre seigneuriale de Pontbriand dont sa descendance a conservé le nom. Cette terre avait été le berceau d'une vieille famille noble, encore existante, qui n'a jamais eu d'autre nom que celui de Pontbriand et avec laquelle la famille du Breil de Pontbriand ne doit pas être confondue. Julien du Breil fut père de Jean du Breil, sieur de Pontbriand et du Pin, commissaire du ban et de l'arrière-ban de la noblesse du diocèse de Saint-Malo en 1587, plus tard maréchal de camp, qui en 1590 fut assiégé pendant vingt et un jours par les Ligueurs dans son château de Pontbriand et qui obtint en 1598 l'érection en châtellenie de sa seigneurie de Pontbriand, grand-père de René du Breil, né en 1575, capitaine général des gardes-côtes du diocèse de Saint-Malo, qui obtint en 1650 l'érection en comté de sa châtellenie de Pontbriand, et bisaïeul de Tanneguy du Breil, comte de Pontbriand, né en 1612, maître d'hôtel du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, chevalier de son Ordre, conseiller d'État, grand-prévôt de Bretagne en 1658, qui mourut en 1667. Ce dernier laissa deux fils, Louis, comte de Pontbriand, marié en 1667 à M^{lle} de Nevet, et Anne, Sgr du Pin, marié en 1683 à M^{lle} Ferron de la Brousse, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction par arrêt du 21 novembre 1668. La descendance de l'aîné de ces deux frères s'éteignit avec Toussaint du Breil, comte de Pontbriand, qui mourut sans postérité en 1779 après avoir dissipé une fortune considérable et avoir vendu la terre de Pontbriand, et avec son cousin, Julien du Breil de Nevet, qui mourut en 1811 sans avoir eu d'enfants de son mariage contracté en 1808 avec M^{lle} de Guerry. Le puîné, Anne du Breil, Sgr du Pin, fut père de Louis du Breil, connu sous le titre de vicomte du Pin-Pontbriand, page du Roi en 1705, qui épousa en 1713 M^{lle} de Saint-Gilles et qui acheta en 1718 la terre et le château de la Caunelaye, et grand-père de Joseph-Victor du Breil de la Caunelaye, né à la Caunelaye en 1724, page du prince de Condé, marié à Rennes en 1769 à M^{lle} du Plessis-Grénédan, qui prit le titre de comte de Pontbriand après la mort de son cousin

Toussaint en 1779. Joseph-Victor laissa six fils qui furent les auteurs d'autant de sous-rameaux : 1° Augustin-Prosper, comte de Pontbriand et de la Caunelaye, né à Dinan en 1773, officier à l'armée des Princes, marié à Jersey en 1797 à M^{lle} de Bonteville, décédé à la Caunelaye en 1852 ; 2° Louis-Victor, dit le chevalier de la Caunelaye, né en 1774, officier à l'armée des Princes, chevalier de Saint-Louis, marié en 1803 à M^{lle} Lavigne de la Hauguemerais ; 3° Toussaint, dit le vicomte de Pontbriand, né à Dinan en 1776, un des chefs de la chouannerie, nommé sous la Restauration colonel et chevalier de Saint-Louis, marié en 1796 à M^{lle} Picquet du Boisguy, décédé en 1844 au château de la Villerobert ; 4° Ange, dit le vicomte de Pontbriand, né à Dinan en 1777, conseiller général des Côtes-du-Nord de 1816 à 1830, marié en 1801 à sa cousine M^{lle} du Plessis-Grénédan, décédé en 1856 ; 5° Jérôme-Mériadec, dit le vicomte de la Caunelaye, né à Dinan en 1779, marié en 1807 à M^{me} de Poulpiquet du Halgouet, décédé en 1836 au château de Crévy, près de Ploermel, qu'il avait acheté en 1824 ; 6° Joseph, dit le vicomte de Pontbriand, né en 1780 au château de la Caunelaye, marié en 1812 à M^{lle} de Poulpiquet du Halgouet, décédé à Lessart en 1837. Le second de ces sous-rameaux est aujourd'hui éteint dans les mâles ; les cinq autres comptent de nombreux représentants. M. François-Toussaint du Breil de Pontbriand, né à Dinan en 1812, issu du quatrième sous-rameau, propriétaire du château de Marzan, a été connu sous le titre de vicomte de Marzan, aujourd'hui porté par ses fils. C'est au sixième sous-rameau qu'appartient le vicomte Fernand-René de Pontbriand, né à Châteaubriant en 1848, député de la Loire-Inférieure depuis 1889.

La famille du Breil a fourni dans ses diverses branches des officiers généraux, des sénéchaux de Rennes, des présidents et des conseillers au Parlement de Bretagne, des chambellans et des pages des ducs de Bretagne, des gentilshommes ordinaires de la chambre des rois de France, quatorze chevaliers de leur Ordre depuis 1562, un évêque de Québec en 1740, décédé en 1760, deux demoiselles de Saint-Cyr en 1687 et 1735, des conseillers d'État, des députés, des conseillers généraux, etc.

Principales alliances : le Borgne, de Trémigon, de Ferron, de Talhouet 1630, de la Choue 1664, de Guéhenneuc de Boishue 1720, de Guébriac, de Champagné, de Gouyon de Beaucorps, de Freslon de Saint-Aubin 1698, de Visdelou, Pastour de Kerjean, du Bouéxic, de Bouan 1594, d'Acigné 1585, de Pontbriand 1496, du Quengo de Tonquédec, de Pontual, de la Monneraye 1689, Chrestien de Tréveneuc 1720, 1777, de Rohan-Chabot 1729, de France de Landal 1781, Picot de Vaulogé, de Banville 1842, du Chastel, de Geslin de Bour-

gogne, de Tinténac, de Châteaubriand, le Bouteiller, de Saint-Gilles, le Gonidec, Busnel, de Farcy, Rogon de Carcaradec, de Nevet 1667, Tréouret de Kerstrat 1739, de Guerry 1808, de Bruc, de Quemper de Lanascot, de Robien, du Plessis-Grénédan 1769, 1801, de Francheville 1687, de Ferré, de la Villéon, de Malherbe, Hay de Bonteville et des Nétumières 1797, le Mintier, de la Celle-Château-bourg 1888, de Bonchamps 1843, Brillet de Candé, Gilbert de Solérac 1837, de Chabot 1881, de Poulpiquet du Halgouet 1807 et 1812, de Boulleuc 1882, de Lesquen, de Goesbriand, de Roquefeuil, du Pontavice, de Courson de la Villeneuve 1892, Martin de Marolles 1899, Morel de Boncourt 1901, Huchet de Quénetain 1907, de Cornulier 1908, etc.

Il a existé en Bretagne et en Anjou deux familles du Breil qui peuvent avoir eu dans le passé une origine commune avec la puissante maison dont il vient d'être parlé et qui, en tout cas, portaient des armoiries à peu près semblables à celles de cette maison.

L'une de ces familles possédait, entre autres biens, la seigneurie du Closneuf, sur le territoire de la paroisse d'Andel, près de Lamballe. Elle portait pour armes : *d'argent à un lion de gueules armé, lampassé et couronné d'or*. On croit qu'elle avait pour auteur un Jean du Breil, mentionné plus haut, qui fut compris en 1351 au rôle de la montre du sire de Montfort. M. Kerviler croit qu'on doit lui rattacher un Jean du Breil qui était en 1393 procureur des bourgeois de Lamballe. Elle figura de 1441 à 1569 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Saint-Brieuc, fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêt de 1668 après avoir prouvé sa filiation depuis Jean du Breil, marié en 1435 à Guillemette le Moine, de la maison de Beauregard, et s'éteignit dans la famille de Ruellan. L'auteur de la généalogie des du Breil publiée en 1889 croit que c'est à cette souche que l'on doit rattacher une famille du Breil qui posséda la seigneurie du Guillier, en la paroisse de Plédéliac, et qui se fonda vers 1580 dans la famille de Brunet, encore existante, connue depuis cette époque sous le nom de BRUNET DE GUILLIER; Potier de Courcy, au contraire, fait de ces du Breil du Guillier un ramage d'une famille DE BREIL-ROUD, de la paroisse d'Irodouer, qui s'éteignit vers la fin du xvi^e siècle et qui portait pour armes : *d'argent à trois greliers d'azur, enguichés de gueules*.

On rattache aussi d'ordinaire aux du Breil de Landal, de Pontbriand et de Rays une famille du Breil qui a possédé en Anjou les seigneuries de la Mauvoisinière et de Liré et qui portait pour armes : *de gueules (alias d'azur) à trois lions d'or, à une bordure d'argent chargée de huit merlettes de sable*. Cette famille avait pour auteur,

d'après la tradition, un Pierre du Breil qui était fils puiné de Geoffroy du Breil vivant au ^{xiv}^e siècle, un des auteurs de la famille du Breil de Landal, de Rays et de Pontbriand. Elle figura en 1513 à la réformation de la noblesse du diocèse de Nantes et se fonda en 1643 dans la famille de la Bourdonnaye qui recueillit la seigneurie de Liré.

Il a existé au diocèse de Nantes une famille du Breil qui a possédé, entre autres biens, les seigneuries de Champcartier et du Buron et qui portait pour armes : *d'azur à un lion d'argent armé, couronné et lampassé de gueules, accompagné de trois coquilles d'argent*. Cette famille fut maintenue dans sa noblesse par arrêt du 21 août 1669 comme ayant été anoblie par l'échevinage de Nantes en 1624. Elle paraît cependant être une branche, qui aurait à un moment donné perdu sa noblesse par dérogeance, de la famille du Breil de la Mauvoisinière et de Liré dont il vient d'être parlé. Elle s'éteignit dans la seconde moitié du ^{xviii}^e siècle dans une branche de la famille Hersart qui fut connue depuis lors sous le nom d'HERSART DU BURON.

BREISSAND. Armes : *parti au 1 d'azur à une licorne assise d'argent ; au 2 coupé de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires, *et d'argent à deux branches de sinople en cercle, l'une à dextre d'olivier, l'autre à sénestre de chêne*.

Joseph BREISSAND, né à Sisteron en 1770, fils d'un notaire de cette ville, général de brigade en 1811, mort à Dantzick en 1813, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 16 décembre 1810. Il avait épousé en 1808 une fille du général comte Dessaix ; il en laissa une fille, M^{me} Charmot, et un fils qui mourut à Genève vers 1880 sans laisser de postérité.

BREJON. Armes : *d'azur à un brejon (sorte de poisson) d'argent*.

La famille BREJON est une des plus anciennes de la bourgeoisie de Saintonge. Un de ses représentants, Isaac Brejon, marchand au lieu de Mursat et les Espaux, fit enregistrer les armoiries suivantes à l'Armorial général de 1696 (registre de Saintes) : *de sable à un sautoir d'argent accompagné de quatre molettes du même*. La souche s'est partagée en plusieurs branches dont la plus en vue, connue sous le nom de BREJON DE LA MARTINIÈRE, est aujourd'hui éteinte.

La famille Brejon a fourni des avocats et des conseillers au présidial de Saintes.

Principales alliances : Ardouin, Jaulin du Seutre.

BREM (Marcetteau de). Voyez : MARCETTEAU DE BREM.

BREM ou BRÈME (de). Armes : *d'azur à trois annelets d'or, 2 et 1, au chef d'argent chargé de deux étoiles d'azur*. — Cimier : *Une étoile*

d'azur issante d'un armet morné, orné de son bourrelet et de ses lambrequins aux couleurs de l'écu.

La famille de BREM ou de BRÈME appartient à la noblesse de Lorraine. Elle a eu pour auteur Nicolas-Christophe Brème, natif de Morhange, qui fut anobli le 19 octobre 1725 par lettres patentes du duc de Lorraine. De son mariage avec Anne-Madeleine Schoumert, Nicolas-Christophe laissa un fils, Nicolas de Brem, avocat à la Cour de Lorraine et de Barrois, qui épousa à Metz le 24 janvier 1737 Anne-Marie-Thérèse Dilange; celui-ci fut lui-même père de Georges-Christophe-Charles de Brem, demeurant à Morhange, qui épousa à Metz en 1786 Marie-Julienne-Elisabeth de Gallonier, fille d'un ancien brigadier des gardes du corps.

La souche s'est partagée en plusieurs branches. L'une de ces branches s'est fondue dans une famille Marcetteau qui est aujourd'hui connue sous le nom de MARCETTEAU DE BREM. Une autre branche compte encore des représentants.

La famille de Brem ou de Brème n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers dont deux généraux, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : de Béchon de Caussade, Vincens de Tapol 1896, Robert du Botneau, Hersart de la Villemarqué 1899, d'Espinassy de Venel 1895, de Béral de Sédaiges, de Meckenheim d'Artaize 1906, de Pontbriand 1906, etc.

BRÉMOND d'ARS (de). Armes : *d'azur à une aigle éployée d'or au vol abaissé, languée de gueules.* — Couronne : *à l'antique sommée d'une fleur de lys fleuronnée.* — Tenants : *deux anges revêtus de dalmatiques fleurdelysées.* — Cimier : *une aiglette éployée.* — Devise : *Nobilitas est virtus.* — Autre devise : *In fortunâ virtutem.* — Autre devise : *Virtutem ars, virtute mars.*

La maison DE BRÉMOND D'ARS est considérée à juste titre comme étant aujourd'hui la plus considérable de la noblesse de Saintonge. Léon de Beaumont, évêque de Saintes et sous-précepteur du duc de Bourgogne, ayant entrepris d'écrire l'histoire des principales familles de la Saintonge, composa en 1704 une volumineuse généalogie de la maison de Brémond; le Père Loys, gardien des Cordeliers de Saintes, continua ce travail jusqu'en 1779. Un résumé de cette généalogie a été publié à Jonzac de 1861 à 1874. On trouvera aussi des généalogies des Brémond d'ARS dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, continué par l'abbé Lecler, et dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

La famille de Brémond avait pour nom primitif celui de BERMOND.

Son premier auteur connu, Guillaume Bermond, était dès la fin du x^e siècle possessionné à Palluaud, près de Montmoreau, en Angoumois. D'après une tradition, qui ne s'appuie naturellement sur aucune preuve, ce seigneur aurait été originaire du Languedoc et aurait appartenu à la puissante maison des sires d'Anduze qui adopta dans la suite pour nom patronymique celui de Bermond. Le nom des Bermond ou Brémond figure dans un certain nombre de chartes des xii^e et xiii^e siècles sans qu'il soit possible de relier entre eux les divers personnages qui l'ont porté. Un Pierre Bermond fut en 1183 chargé d'une ambassade à Rome par le roi d'Angleterre. On pense qu'il fut père d'un autre Pierre Bermond qui en 1216 suivit en Angleterre le prince Louis, fils du roi de France Philippe-Auguste. Celui-ci fut peut-être le même personnage qu'un Pierre de Bermond (*Petrus Bermundi, miles petragoricensis*) que la reine Blanche de Castille choisit en 1227 pour être un des deux conservateurs de la trêve qu'elle venait de conclure avec le roi d'Angleterre. Un Foucauld Brémond était en 1204 un des chevaliers de Saint-Jean présents à l'hôpital de Jérusalem.

Pierre Brémond ou Bermond, chevalier, auquel le travail de l'évêque de Saintes fait remonter la filiation suivie, est mentionné dans divers actes des années 1232 et 1239; on croit, d'après une tradition, qu'il accompagna saint Louis à la Croisade de 1248 et qu'il mourut au cours de l'expédition. Pierre Brémond, qu'on lui attribue pour fils, fut jusqu'en 1267 gouverneur châtelain de la ville de Cognac pour le compte de Guy de Lusignan, frère d'Hugues XI, comte d'Angoulême. Son neveu, Bernard de Brémond, et lui furent nommés en 1281 exécuteurs testamentaires de ce seigneur. Il est rappelé comme défunt dans un acte du 22 août 1288. Il fut père d'un Pierre Brémond, chevalier, qui, d'après une tradition, se maria en Italie en janvier 1298 avec une Carafa, et grand-père de Guillaume Brémond, chevalier, Sgr de Gazennes et d'Échillau, tué à la bataille de Crécy en 1346, qui épousa en 1340 Jeanne d'Ars, héritière des terres considérables d'Ars et de Balanzac. La châtellenie d'Ars était un démembrement de la principauté de Cognac qui formait le domaine privé des anciens comtes d'Angoulême et relevait directement du Roi. Les jugements de maintenue de noblesse du xvii^e siècle ne font remonter la filiation suivie qu'au 13 septembre 1390, date d'une ordonnance rendue par Guillaume Brémond, Sgr d'Ars, fils du précédent. Ce Guillaume Brémond avait épousé Marquise Chaffrais, fille unique et héritière du seigneur de Puyvidal, en Angoumois; il rendit hommage au roi de France pour sa châtellenie d'Ars le 16 octobre 1390, le 11 septembre 1394 et le 16 avril 1411 et périt en 1415 à la bataille d'Azincourt. Son fils, Pierre de Brémond, chevalier, Sgr d'Ars, Balanzac,

Puyvidal, etc., marié à Jeanne de Livron, fut un des seigneurs qui contribuèrent le plus à chasser les Anglais de la Saintonge et de l'Angoumois, accompagna Jeanne d'Arc au siège d'Orléans et fut, en récompense de sa valeur, nommé chevalier du Camail ou du Porc-Épic par lettres patentes du duc d'Orléans données à Cognac le 19 juin 1442. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, tous deux appelés Jean, qui furent les auteurs de deux grandes branches, et une fille, Agnès, héritière de la seigneurie de Puyvidal, qui épousa son cousin Jacques de Livron.

L'auteur de la branche aînée, Jean de Brémond, chevalier, Sgr d'Ars, Gimeux, la Mothe-Meursac, etc., fut élevé dans la maison de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, dont il était le filleul, fut curateur de Jean de la Trémoille, son cousin, rendit aveu de sa terre d'Ars en 1470 et 1476 et épousa Marguerite Corgniol par contrat du 22 janvier 1468. Son arrière-petit-fils, Charles de Brémond, chevalier, qualifié baron d'Ars, Sgr du Chastellier, marié successivement en 1559 à Louise d'Albin de Valsergues et en 1589 à Jeanne Bouchard d'Aubeterre, décédé au château d'Ars en 1599, fut gentilhomme de la chambre des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, jouit auprès de ces princes d'un grand crédit et fut nommé lieutenant-général pour le Roi dans les provinces d'Angoumois, d'Aunis et de Saintonge. Il eut de sa première union deux fils, Josias et Philippe, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'auteur du premier rameau, Josias de Brémond, chevalier, connu dans sa jeunesse sous le titre de baron du Chastelier, puis, après la mort de son père, sous celui de baron d'Ars, marié en 1600 à Marie de la Rochefoucauld, fille du baron de Montendre, décédé à Ars en 1651, fut un seigneur fort puissant. Gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de son Ordre, colonel du régiment du Chastelier composé de mille hommes de pied, maréchal de camp, commandant général du ban et de l'arrière-ban de l'Angoumois, conseiller d'État, il fut élu député de la noblesse de l'Angoumois aux États généraux de 1614 et fit partie de l'Assemblée des notables en 1626. Son fils, Jean-Louis de Brémond, baron d'Ars, maréchal de camp, marié en 1630 à Marie de Verdelin, décédé en 1652 des suites des blessures qu'il avait reçues en défendant la ville de Cognac assiégée par les troupes de la Fronde, laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils, Jacques, né en 1637, connu le premier sous le titre de marquis d'Ars, marié à Cognac en 1662 à Marie de la Tour-Saint-Fort, et Jean-Louis, baron de Dompierre-sur-Charente, né à Ars en 1641, page du Roi, marié en 1668 à Marie de Verdelin, décédé à Saintes en 1694, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse le 3 septembre 1667 par jugement de

M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. La descendance de l'aîné de ces deux frères s'éteignit avec son petit-fils, Henri-Jacob, marquis de Brémond d'Ars, né en 1737, décédé en 1772, qui n'eut que des enfants morts jeunes de son mariage avec sa cousine Marie de Brémond d'Ars. Le puîné, Jean-Louis, fut grand-père de Pierre de Brémond, baron de Dompierre-sur-Charente, né en 1703 au château de Dompierre, marié en 1758 à Marie-Catherine de la Loue du Masgelier, qui devint en 1772 par la mort de son cousin chef de nom et d'armes de sa maison, qui fut connu dès lors sous le titre de marquis de Brémond d'Ars et des deux fils duquel descendent tous les représentants actuels de la famille de Brémond d'Ars. L'aîné de ces deux fils, Pierre-Auguste, marquis de Brémond d'Ars, né en 1759, marié en 1785 à M^{lle} de la Taste, décédé à Saintes en 1842, fut député de la noblesse de Saintonge aux États généraux de 1789. Son petit-fils, Guillaume, marquis de Brémond d'Ars, né à Saintes en 1810, marié en 1840 à M^{lle} de Saint-Brice, a été général de division, grand-officier de la Légion d'honneur et sénateur de la Charente. Anatole-Joseph, vicomte de Brémond d'Ars, marquis de Migré, cousin germain du précédent, propriétaire de l'hôtel de Brémond, à Saintes, s'est fixé en Bretagne par le mariage qu'il a contracté en 1862 avec M^{lle} Arnaud, fille d'un riche armateur de Nantes, et a été plusieurs fois élu depuis 1877 conseiller général du Finistère. Cette branche de la famille de Brémond a conservé jusqu'à nos jours le château d'Ars, près de Cognac (Charente).

Philippe de Brémond, chevalier, Sgr de Céré et de Vernoux-sur-Boutonne, auteur du second rameau de la branche aînée, épousa en 1598 Françoise Gérault, dame de Frégenoux. Leur fils, François-Galiot de Brémond, chevalier, Sgr de Céré, Vernoux, etc., gentilhomme de la chambre et maître-d'hôtel du Roi, gouverneur de Bourg-sur-Mer, marié en 1626 à Jacqueline de la Gourgue, fut maintenu dans sa noblesse en 1666 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Il fut lui-même père de Jacques de Brémond, Sgr de Vernoux, mestre de camp, marié en 1676 à Marie de Hautefoye, qui fut tué en 1701 au combat de Carpi, en Italie, et grand-père de Jacques, né en 1687, marié en 1720 à Suzanne Aymer, qui fut connu sous le titre de marquis de Brémond. Cette branche de la famille de Brémond, fixée à Niort, s'éteignit avec Adolphe-Maurice, marquis de Brémond, né à Sion en 1795, pendant l'émigration, capitaine de la garde royale, qui prit part en 1832 à la prise d'armes de la Vendée et qui mourut à Niort en 1870 sans laisser de postérité de son mariage en 1828 avec M^{lle} de Pontjarno, décédée à Poitiers en 1889.

L'auteur de la branche cadette, Jean de Brémond, chevalier, Sgr de Balanzac et de Durfort, fut élevé comme son frère dans la maison

de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, et devint dans la suite panetier et maître d'hôtel de Louise de Savoie, veuve de ce prince ; il suivit François I^{er} à la conquête du Milanais, prit part à la bataille de Marignan, devint maître d'hôtel du Roi, capitaine et gouverneur de Cognac et grand sénéchal d'Angoumois et fit son testament le 9 janvier 1525. Son fils, Charles de Brémont, chevalier, Sgr de Balanzac, panetier du Dauphin, puis panetier du Roi, marié en 1532 à Françoise de la Rochebeaucourt, en eut, entre autres enfants, trois fils, François, baron de Balanzac, panetier ordinaire du Roi, marié en 1559 à Louise de la Forest, Hector et Pierre, qui furent les auteurs des trois grands rameaux de la seconde branche.

Le premier de ces rameaux, dit des seigneurs de Balanzac et de Vaudoré, s'éteignit avec Alexis-François de Brémont d'Ars, dit le baron de Vaudoré, lieutenant des maréchaux de France à Thouars, qui fut massacré à Saumur pendant la Terreur.

Le second rameau, dit des seigneurs de Bossée, de Belleville et de Clavière, fut maintenu dans sa noblesse le 10 décembre 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, et s'éteignit avec Joseph-Pierre, connu sous le titre de comte de Brémont, né en 1729, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Jean-d'Angély et qui mourut à Niort en 1806.

Le troisième rameau, dit des seigneurs de Belesbat, était représenté sous Louis XV par deux frères, Pierre, baptisé en 1710, et Charles, baptisé en 1715, que l'on croit être morts sans postérité.

En dehors des personnages mentionnés plus haut, la famille de Brémont d'Ars a fourni un nombre considérable d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des gentilshommes de la chambre, des chambellans, des pages, des panetiers des rois de France et des princes de leur sang, deux chevaliers de Malte Jacques de Brémont de Vernoux en 1726 et Jacques-Alexandre de Brémont de Vernoux en 1777), etc.

Principales alliances : d'Ars de Balanzac, de Villebois 1414, de Livron, Vigier, de Vivonne 1517, 1527, de Beaumont 1540, 1588, Bouchard d'Aubeterre 1589, de Donnissan de Citran 1588, de la Roche-foucauld 1600, Green de Saint-Marsault 1619, de Nossay 1628, d'Abzac 1654, de Pontac 1695, de Sainte-Maure-Montausier 1692, de Montalembert 1704, de Siorac 1741, de la Loue du Masgelier 1758, 1788, du Pontavice, de Lur-Saluces 1866, Rouillet de la Bouillerie 1887, de Baderon de Thézan de Saint-Geniez 1848, de Saisy, de Goullard d'Arsay 1845, 1870, de Saint-Légier de la Sauzaye 1852, de Bermondet de Cromières 1846, Aymer 1720, de Liniers 1748, de Villedon 1786,

de Saint-Georges de Vérac 1591, Bastard de la Cressonnière 1594, des Cars, de Fricon vers 1728, etc.

BRÉMOND (de) et BRÉMOND de LÉOUBE, en Provence.

Les noms de BRÉMOND et de BERMOND, très répandus en Provence et en Dauphiné, particulièrement dans la vallée de la Durance, ont été portés dans cette région par plusieurs familles distinguées qui n'ont aucun rapport avec celle des Brémond d'Ars. Il a été consacré au tome IV de cet ouvrage des notices à deux de ces familles qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours : celle des Bermond de Vachères, qui s'est greffée sur celle des Bermond ou Brémond du Rosset, et celles des Bermond (anciennement Brémond) de Vaulx.

Une famille de Brémond, originaire du Dauphiné, portait pour armes : *de gueules à un croissant montant d'or ; au chef cousu d'azur chargé de trois roses d'argent*. Elle avait pour auteur Noël Brémond, commissaire général de l'intendance des guerres, qui fut anobli par lettres de 1601 ; elle s'éteignit avec Charles de Brémond, petit-fils du précédent, dont les deux filles se marièrent dans les dernières années du XVII^e siècle dans les familles de Dorgeoise et de Revilliasc.

La seule famille noble du nom de Brémond qui ait existé en Provence dans les trois derniers siècles était celle des Brémond ou Bermond de Ménerbes, fixée à Marseille, qui portait pour armes : *d'argent à un lion de gueules*. Cette famille fut maintenue dans sa noblesse par arrêt de 1668 et s'éteignit peu de temps après.

On n'a pu se procurer que des renseignements très insuffisants sur une famille de Brémond, originaire de Provence, qui compte aujourd'hui plusieurs représentants en Suisse et à Paris. Cette famille, qui n'est pas mentionnée dans les anciens Nobiliaires de Provence, ne figure en tout cas ni au nombre de celles de cette province qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ni au nombre de celles qui furent anoblies postérieurement à la Révolution. Saint-Allais, qui lui a consacré une très courte notice dans le supplément de son *Nobiliaire Universel*, n'indique pas ses armoiries, tandis que d'autres nobiliaires, plus récents, lui ont attribué les armoiries des Brémond du Dauphiné, mentionnés plus haut, qui s'éteignirent au XVIII^e siècle. Un de ses membres, Jean-Baptiste-Jérôme de Brémond, vint de Provence se fixer à Paris dans les dernières années du règne de Louis XVI, fut honoré de la confiance de ce prince, reçut de lui la croix de Saint-Louis et exerça auprès de lui les fonctions de secrétaire intime. Après l'arrestation du Roi à Varennes, M. de Brémond alla se fixer dans le

canton de Fribourg, en Suisse, y fut secrétaire du marquis de Montciel, ancien ministre de Louis XVI, et consul général d'Espagne et de Portugal. Il laissa deux fils, Antoine et Jules de Brémont, qui se firent naturaliser suisses. Cette famille de Brémont n'est pas titrée. Elle a contracté des alliances avec les familles Geffroy d'Antrechaux 1881, Hélié de Tréprel 1891, de Séguins-Pazzis 1902, etc.

Plusieurs familles Brémont occupaient au XVIII^e siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de la Provence. Une des plus considérées de ces familles était celle qui résidait à Toulon. Elle portait pour armes : *d'azur à un petit monde d'argent croisé de même et un chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*. Elle a donné deux consuls à la ville de Toulon, Sébastien Brémont en 1618 et Louis Brémont en 1713.

Un grand nombre de personnages du nom de Brémont firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Provence). Aucun d'eux n'appartenait à la noblesse.

Il subsiste aussi de nos jours en Provence une famille BRÉMONT DE LÉOTHE sur laquelle les renseignements font également défaut.

BRÉMOY (le Boucher de). Voyez : LE BOUCHER DE BRÉMOY.

BRÉMOY (de). Armes : *d'azur à six branches de laurier entrelacées, formant trois couronnes d'or et accompagnées d'une épée d'or en pal, la pointe en haut*.

La famille DE BRÉMOY, aujourd'hui fixée en Bretagne, est originaire de Normandie. On en trouvera une généalogie dans le premier volume du *Nobiliaire Universel* de Saint-Allais. Gédéon de Brémoy, auquel ce travail fait remonter la filiation suivie, d'abord cadet dans le régiment de Perche-Infanterie, puis capitaine au régiment de Grancey, fut nommé en 1639 commandant du Fort-Philippe et fut tué au siège de Bourbourg. Son fils, François de Brémoy, sieur de la Fontaine et de la Morissière, né le 19 novembre 1641, sous-brigadier des chevaux-légers, chevalier de Saint-Louis, marié à Marguerite Oury, obtint en novembre 1677 des lettres patentes d'anoblissement en récompense de ses services militaires et de ceux de son père. Ces lettres furent enregistrées le 4 août 1716 en la Chambre des Comptes et en la Cour des Aides de Normandie. François de Brémoy laissa plusieurs fils : l'un d'entre eux, Henri de Brémoy, servit dans les chevaux-légers, fut grièvement blessé en 1709 et obtint une pension l'année suivante. Un autre, Charles de Brémoy, Sgr de la Morissière, né le 15 octobre 1668, lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis en 1705, commandant d'une compagnie franche de la marine en 1722, décédé

en 1736, alla se fixer en Bretagne où sa postérité se perpétua. François-Charles de Brémoy, fils du précédent, né à Brest en 1719, eut dans la marine une carrière brillante, obtint en 1752 la croix de Saint-Louis et fut nommé en 1771 brigadier des armées navales. De son mariage avec Anne-Françoise de Crémeur, il laissa deux fils, Charles-Michel, né à Morlaix en 1763, marié successivement à M^{lle} le Gentil et à M^{lle} de Kéralio, et Fernand-Gabriel, né à Morlaix en 1767, marié à M^{lle} de Courson. Ces deux frères furent l'un et l'autre des officiers de marine distingués, firent brillamment les campagnes de l'armée des Princes et furent nommés chevaliers de Saint-Louis après le rétablissement de Louis XVIII. L'aîné d'entre eux eut lui-même plusieurs fils de ses deux unions. Le plus jeune de ces fils, Jules-François, né du second lit à Tréguier en 1815, a été chanoine honoraire de Saint-Brieuc et recteur de Graces-Guingamp.

Le chef de la famille de Brémoy est connu sous le titre de marquis depuis le milieu du XIX^e siècle.

Principales alliances : de Courson, Artur de Kéralio, Guyon des Diguères, Laurens de Waru 1895, Magon de la Giclais 1859, Guilloton de Kérever, de la Lande de Calan, etc.

BRENAS (Blanchot de). Voyez : BLANCHOT DE BRENAS.

BRENIER, BRENIER de MONIÈRES, BRENIER de MONTMORAND.

Armes primitives, enregistrées à l'Armorial général de 1696 : *d'or à un sautoir de gueules chargé de cinq coquilles d'argent.* — Armes portées de nos jours par la branche des BRENIER de MONIÈRES : *d'azur semé de fleurs de lys d'or, à un sautoir cousu de gueules, chargé de cinq coquilles d'argent.* — Armes portées de nos jours par la branche des BRENIER de MONTMORAND, conformément au règlement d'armoiries de 1822 : *coupé au 1 parti à dextre d'azur à un sautoir cousu de gueules chargé de cinq coquilles d'argent et cantonné de vingt étoiles du même, six en chef, six en pointe et quatre à chaque flanc, et à sénestre de gueules à l'épée en pal d'argent; au II d'argent à une forteresse ruinée de sable, ajourée, ouverte et enflammée de gueules et adextrée d'un lion rampant de gueules tenant de la patte dextre une épée du même.* — On attribue aussi à cette branche les armes suivantes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois molettes de sable.*

La famille BRENIER, originaire des environs de Saint-Marcellin, en Dauphiné, est une des plus anciennement connues de la haute bourgeoisie de sa province. Dès la fin du XV^e siècle un de ses représentants était procureur au bailliage de Saint-Marcellin. Peut-être est

elle une branche tombée en dérogeance à une époque très reculée d'une famille Brenier qui appartenait au moyen âge à la noblesse de la même région et dont le dernier représentant authentique, François Brenier, mourut à Saint-Marcellin en 1456.

Claude Brenier, de la Compagnie de Jésus, fut un prédicateur de grand talent et prononça en 1626 l'oraison funèbre du connétable de Lesdiguières.

Renée Brenier, veuve de Gaspard-Guigou de Chapoley, conseiller du Roi, président trésorier de France au bureau des finances de Dauphiné ; Jean Brenier, conseiller du Roi, président trésorier de France au bureau des finances du Dauphiné ; Antoine Brenier, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, audicien en la chancellerie de Dauphiné et avocat au Parlement ; Charles Brenier, conseiller du Roi au siège de Valence ; Imbert Brenier, conseiller du Roi, juge royal civil et criminel de la ville de Romans, et Jean-Antoine Brenier de la Cordonnière, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage de Saint-Marcellin, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Grenoble, de Valence, de Romans et de Saint-Marcellin).

Deux représentants de la famille Brenier furent conseillers au parlement de Grenoble au XVIII^e siècle.

La souche s'est partagée en un certain nombre de branches dont plusieurs se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Mais aucune de ces branches existantes de la famille Brenier ne descend des divers personnages qui, au cours des XVII^e et des XVIII^e siècles, acquirent à la faveur de leurs charges la noblesse héréditaire.

Une de ces branches, aujourd'hui éteinte ou près de s'éteindre, était connue sous le nom de BRENIER DE MONIÈRES.

Une seconde branche, demeurée fixée à Saint-Marcellin et aujourd'hui connue sous le nom de BRENIER DE MONTMORAND, a produit un brillant général sous le Premier Empire. Antoine-François Brenier de Montmorand, né à Saint-Marcellin en 1767, était fils de monsieur maître Antoine Brenier, avocat au Parlement, et de Marie-Thérèse Pelisson, et petit-fils d'Antoine Brenier, avocat ; il fut admis en 1786 au nombre des gendarmes de la maison du Roi, fit dans les armées républicaines les campagnes de la fin du XVIII^e siècle, fut nommé général de division en 1812, reçut le titre de baron de l'Empire par lettres patentes du 11 février de la même année, fut autorisé par décret impérial du 10 juin 1815 à se qualifier baron d'Almeida en raison de sa belle défense de la ville d'Almeida, au cours de la guerre d'Espagne, devint sous la Restauration inspecteur général, reçut du roi Louis XVIII le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du

14 décembre 1822, fut élu député de l'Isère en juillet 1830 et mourut dans sa ville natale en 1832. Son fils, Antoine-Edmond, vicomte Brenier de Montmorand, né à Saint-Marcellin en 1813, ministre plénipotentiaire, décédé en 1894, a laissé un fils, qui a épousé en 1888 M^{lle} de Miramon, et plusieurs filles dont l'aînée a épousé son parent M. Georges Brenier, sous-directeur à la Compagnie des messageries maritimes.

Le chef d'une autre branche, M. Brenier, secrétaire d'ambassade, fut créé baron le 4 mars 1841 par décret du roi Louis-Philippe. Son fils, Anatole Brenier, né en 1807, marié à miss Hutchinson, fut ministre des affaires étrangères en 1851, ministre plénipotentiaire à Naples, sénateur en 1861 et mourut en 1887.

Principales alliances : de Cassagne de Miramon, Jordan, Teste du Bailler, etc.

BRÉON (de Lancreau de). Voyez : LANCREAU DE BRÉON (DE).

BRÉQUEVILLE (de). Armes : *d'azur à un casque orné de plumes d'argent*.
Famille bourgeoise, originaire de la Normandie.

Claude-Albert-Edme BRÉQUEVILLE, né à Maubeuge en 1816, officier supérieur de cavalerie, laissa plusieurs fils qui ont été connus sous le nom de : DE BRÉQUEVILLE. L'un de ces fils avait épousé M^{me} Guingand de Saint-Mathieu, née Allain-Cavan, aujourd'hui remariée au marquis de Béthune-Chabris.

BRESC (de Sigaud de). Voyez : SIGAUD DE BRESC (DE).

BRESCON (de).

Famille d'honorable bourgeoisie, anciennement connue en Gascogne.

BRÉSILLON (Joly de). Voyez : JOLY DE BRÉSILLON.

BRESSIEUX (de Garempel de). Voyez : GAREMPEL DE BRESSIEUX (DE).

BRESSOLLES (Thouron de Bertinval de). Voyez : THOURON DE BERTINVAL DE BRESSOLLES.

BRESSOLLES (de), en Agenais. Armes : (d'après le règlement d'armoiries de mars 1699) : *d'azur à un lion d'argent posé sur une terrasse de sinople ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent*.

Il existait en France au moment où éclata la Révolution deux familles nobles bien distinctes du nom de BRESSOLLES qui appartenaient l'une à l'Agenais, l'autre au Bourbonnais. On trouvera sur les Bressolles de l'Agenais, auxquels est consacrée la présente notice,

beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nouveau d'Hozier*. Une généalogie qu'ils envoyèrent à Chérin en 1783 donne la filiation depuis le 14 janvier 1549, date à laquelle fut signé le contrat de mariage de noble Bernard de Bressolles, habitant en la juridiction de Clermont-Dessus, fils de noble François de Bressolles et de demoiselle Charlotte d'Escayrac, décédés, et de demoiselle Jeannette de Pouzoulet, fille de Jacques, bourgeois en Agenais. Ce même noble Bernard de Bressolles, habitant du lieu de la Magistère, en Agenais, fit son testament le 6 février 1603. Il fut père de noble Antoine de Bressolles, habitant de la juridiction d'Auvillar, qui épousa par contrat du 27 janvier 1592 demoiselle Marguerite la Borde, fille de Pierre Laborde, bourgeois d'Agen. Une note de Chérin apprend que les contrats de mariage de 1549 et de 1592 et le testament de 1603, sur lesquels ont été dressés les deux premiers degrés de la filiation, sont d'une fausseté évidente. Les membres de la famille de Bressolles figurent toutefois avec les qualifications de la noblesse dans un certain nombre d'actes parfaitement authentiques de la première moitié du xvii^e siècle. Mais Bernard de Bressolles, sieur d'Autreuil, dont la généalogie mentionnée plus haut fait un fils d'Antoine et de Marguerite Laborde, marié le 22 mai 1641 à demoiselle Marie de Molinard, ne put faire reconnaître sa noblesse lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 et fut condamné à payer comme usurpateur une amende de 800 livres par jugement du 18 novembre 1666 de M. Pellot, intendant de Bordeaux. Ce même Bernard de Bressolles d'Autreuil, étant arrivé à un âge très avancé, régularisa sa situation nobiliaire et, après avoir invoqué la perte de ses papiers de famille dans les guerres civiles de la fin du xvi^e siècle, se fit accorder en mars 1699 des lettres patentes qui le maintenaient dans sa noblesse et qui l'anoblissaient en tant que besoin. On trouvera le texte de ces lettres rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Bernard de Bressolles fut père de noble Jean de Bressolles, sieur de Beaulieu, qui épousa le 4 avril 1686 Anne de Cunolio du Palais et qui fit son testament le 17 octobre 1714, grand-père d'Etienne de Bressolles d'Autreuil, Sgr de Beaulieu, qui épousa le 4 novembre 1714 Jeanne de Bap de Pelembert, et bisaïeul de Jean de Bressolles, brigadier des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis, qui épousa Rose de Tandol, et de Pierre de Bressolles, qui épousa en 1749 Elisabeth de la Chausse.

Jean-Baptiste de Bressolles et Jean de Bressolles, garde du corps, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen.

Jean-Baptiste de Bressolles était né à Auvillar en 1753; il fit dans l'armée républicaine les campagnes de la Révolution, fut nommé géné-

ral de brigade le 26 prairial an III, vécut dans la retraite sous l'Empire et sous la Restauration et mourut à Auwillar en 1838.

La famille de Bressolles paraît avoir eu pour dernier représentant Antoinc-Ferdinand de Bressolles, né en 1793, général de division, grand officier de la Légion d'honneur, qui mourut en 1874 à Beaugin (Tarn-et-Garonne).

Principales alliances : de Cunolio, Davach de Thèze.

BRESSOLLES (de), en Bourbonnais. Armes : d'azur à trois bandes d'or.

La vieille famille du Bourbonnais qui donne lieu à cette notice ne doit être confondue ni avec la famille de l'Agenais qui a donné lieu à la notice précédente, ni avec une famille de Bressoles, anciennement de Brécharde, qui a occupé en Berry un rang distingué et à laquelle il sera plus bas consacré quelques lignes, ni avec une famille Thouron de Bertinval qui a possédé le château de Bressolles, en Bourbonnais, et dont le chef était connu de nos jours sous le titre de baron de Bressolles. On trouvera sur les Bressolles du Bourbonnais de nombreux renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et particulièrement dans le *Nouveau d'Hozier*.

Dom Bétencourt mentionne un Gadifer de Bressolles, damoiseau, fils de Hugues de Bressolles et héritier en partie de feu Guichard le Brun, damoiseau, son oncle maternel, qui possédait dès 1399 des cens et des rentes dans la paroisse de Billy. Jacques de Bressolles, chevalier, châtelain de Thory-sur-Allier, passa en 1443 et 1457 des accords avec les habitants de Moulins relativement au cours de l'Allier. Jean et Gilbert de Bressolles, écuyers, partagèrent en 1392 les successions de leur aïeul Jacques de Bressolles, de leurs père et mère, Antoine de Bressolles et Catherine du Pesteil, et de leur frère Jacques.

César de Bressolles, Sgr de la Planche et du Grosbost, fils de François de Bressolles, écuyer, et de Marguerite de Chalus et mari de Françoise de Châteaubodeau, fit reconnaître sa noblesse le 8 juillet 1634 par sentence de l'élection de Montluçon. Son fils, Annet de Bressolles, Sgr de la Planche, dans la paroisse de Hids, y demeurant, marié le 16 décembre 1658 à Anne du Razet, fut maintenu dans sa noblesse le 2 avril 1667 par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins. Il fut lui-même père de Charles de Bressolles, écuyer, Sgr de la Planche, né au château de Hids le 24 juillet 1662, qui épousa en 1691 sa cousine Marie de Châteaubodeau, grand-père de Denis de Bressolles, chevalier, Sgr de Lacaud, né en 1714, qui épousa en 1756 Paule Guy de la Guivallière, et bisaïeul de François-Denis de Bressolles, né en 1759 à la Celle-

Saint-Patrocle, dans la généralité de Moulins, qui fit en 1768 les preuves de noblesse prescrites pour être admis à l'École militaire de La Flèche.

Charles et Gilbert de Bressolles prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bourbonnais.

La famille de Bressolles, du Bourbonnais, paraît s'être éteinte dans la seconde moitié du xix^e siècle.

Elle avait fourni des officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis, une demoiselle de Saint-Cyr en 1697, etc.

Principales alliances : de Chalus, de Châteaubodeau, Boudet (de Puymaigre), etc.

La famille de Bressoles, du Berry, portait pour armes : *écartelé aux 1 et 4 de sable à un lion d'argent, qui est de Brécharde ; aux 2 et 3 d'or à un sautoir de sable chargé de cinq fleurs de lys d'or, qui est de Varennes*. La Thaumassière en a donné au xvii^e siècle une généalogie dans son *Histoire de Berri* ; il en fait remonter la filiation à Jean Brécharde, Sgr de Bressoles et du Rairet, qui épousa en 1233 Isabeau de Culant. Antoine de Bressoles de Mortheroux fut admis en 1528 dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Son neveu, Claude de Bressoles, marié en 1575 à Anne de Varennes, fille du seigneur d'Arthon, en eut un fils, Balthazar, que son aïeul maternel Charles de Varennes institua héritier le 7 septembre 1588 à la charge que lui et ses descendants porteraient le nom et les armes de VARENNES. François de Bressoles, sieur d'Arthon et de Clavières, âgé de 42 ans, son frère Isaac, sieur de Piedbouillard, et leur cousin-germain, Pierre, sieur de Boussais, fixé en Bas-Limousin, furent maintenus dans leur noblesse le 28 décembre 1666 par jugement de l'intendant du Berry. La famille de Brécharde, ou de Brécharde de Bressoles, est aujourd'hui éteinte dans toutes ses branches ; mais une ordonnance royale de 1844 a autorisé la famille de Champs de Saint-Léger à relever le nom de Brécharde.

BRESSON (de et BRESSON. Armes : *d'argent à une flèche de gueules posée en pal, la pointe en haut (aliàs en bas), chargée d'une croix de Bourgogne d'or terminée à chaque pointe d'une étoile de gueules et cantonnée de deux croissants de même, l'un à dextre, l'autre à sénestre*. — Cimier (d'après l'arrêt de 1765) : *la flèche et un des croissants de l'écu issants d'un casque grillé, orné de ses bourrelets et lambrequins aux métaux et couleurs de l'écu*.

La famille BRESSON est anciennement connue en Lorraine. Un de ses représentants, M. Henri-Léon Bresson, en a publié en 1888 une histoire très intéressante et très consciencieuse sous le titre suivant :

Notice généalogique. — *Bresson.* — 1628-1888. Un arrêt de maintenue de noblesse rendu en 1765 par le roi Stanislas en faveur de Louis Bresson, chef de la branche cadette actuelle, fait venir la famille Bresson de la Frise, dans les Pays-Bas, où elle aurait appartenu primitivement à la noblesse et d'où elle serait passée en Lorraine lors de la Réforme. D'après ce même arrêt la famille Bresson aurait reçu ses armoiries de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, pendant la croisade qu'il entreprit contre les Turcs en 1396.

Dans la réalité la famille Bresson a pour premier auteur connu noble homme Jean Bresson, Sgr de Solcourt, lieutenant du bailli du comté de Vaudemont, qui se désigne en ces termes dans son testament passé le 15 septembre 1511 devant Didier Vériouy, de Vézélise, tabellion juré du comte de Vaudemont. Mais la filiation n'a pu être établie que depuis un Jean Bresson, probablement petit-fils du précédent, qui mourut en 1628 à Jonvelle, aujourd'hui commune du département de la Haute-Saône. Ce Jean Bresson portait la qualification de messire qui était attribuée dans cette région aux personnes d'un rang distingué, prêtres, médecins, avocats, etc.; il laissa d'une alliance demeurée inconnue deux fils, Jean et Jean-Antoine, qui furent les auteurs de deux branches.

Jean Bresson, auteur de la branche aînée, aujourd'hui éteinte, fut capitaine de cuirassiers au service d'Espagne et acquit en 1632 la seigneurie de Darney, en Lorraine; il était en 1636 commissaire et surintendant général des vivres militaires, délégué par le Parlement de Dôle à l'armée du maréchal Gallas, qui envahissait la Franche-Comté; il fit son testament en 1639. Son fils, Isaac Bresson, capitaine de cheveau-légers, épousa par contrat passé à Dôle le 20 février 1636 Estiennette de Rahon, veuve de M. de Myon qui avait été ambassadeur en Suisse; il mourut avant son père laissant un fils unique, Jean-Antoine Bresson, né à Besançon le 3 octobre 1636, plus tard seigneur de Saint-Ouen et de Bourbeville et colonel de dragons, qui épousa Hélène de l'Espine par contrat passé à Bitsche le 29 juillet 1655. Antoine-Joseph de Bresson, fils du précédent, Sgr de Dombasle, Bourbeville, etc., marié en 1704 à Henriette de la Chaussée, fit le premier précéder son nom de la particule DE. Il laissa deux fils qui furent les derniers représentants de leur branche et qui moururent sans postérité.

On ne sait que très peu de chose sur Jean-Antoine Bresson, auteur de la seconde branche, aujourd'hui seule existante. L'arrêt de 1765 apprend cependant qu'il mourut jeune dans les guerres d'Espagne après avoir dissipé tout son bien. Il laissait d'une alliance inconnue un fils, Jean Bresson, procureur postulant au bailliage du Bassigny

en 1666, procureur greffier à Lamarche en 1671, décédé en 1672, qui épousa Elisabeth Baudel et qui continua la descendance. Les deux fils de celui-ci, Jean-Antoine, né en 1653, et Joseph-François, né en 1659, ont été les auteurs de deux grands rameaux actuellement existants.

Jean-Antoine Bresson, auteur du premier rameau, marié à Jeanne Moiniat, était procureur d'office en la justice de Fouchécourt, juge et garde en celle d'Ische, quand il mourut le 13 novembre 1719. Sa descendance ne paraît pas avoir eu de prétentions nobiliaires antérieurement à la Révolution. Elle était représentée à cette époque par deux frères, Antoine-Léopold, né à Sérécourt en 1738, et Alexis-François. Ce dernier fut l'auteur d'un sous-rameau qui s'est perpétué à Sérécourt. Antoine-Léopold Bresson, juge à Lamarche avant la Révolution, fut plus tard juge au tribunal d'arrondissement d'Epinal. Il mourut dans cette ville en 1817 laissant quatre fils : 1^o François-Léopold, dont il sera parlé plus bas ; 2^o Xavier, qui n'eut qu'une fille ; 3^o Etienne-Louis, né à Lamarche en 1773, dont la descendance subsiste honorablement sous le simple nom de Bresson, sans particule ; 4^o Jean-Antoine, qui eut six enfants. François-Léopold Bresson, né à Lamarche en 1771, fut successivement député de Nancy à la Chambre des Cent-Jours, bâtonnier de l'ordre des avocats de Nancy en 1821, conseiller, puis président de chambre à la Cour royale de Nancy, procureur général à Metz en 1832 et enfin conseiller à la Cour de cassation ; il mourut à Paris en 1848. Charles-Joseph Bresson, fils aîné du président, eut une brillante carrière diplomatique, fut nommé en 1834 ambassadeur à Madrid, y négocia avec le plus grand succès les *mariages espagnols*, fut créé pair de France en 1837 et reçut au mois de novembre de la même année le titre héréditaire de comte par ordonnance du roi Louis-Philippe. Ayant été nommé ambassadeur à Naples, le comte Bresson s'y suicida en 1847 dans un accès de fièvre chaude. Il avait épousé d'abord miss Thompson dont il eut un fils décédé sans alliance en 1868 ; il se remaria avec M^{lle} de Guitaut et en eut un second fils, né à Madrid en 1844, filleul de la reine Isabelle, qui reçut de sa marraine le 18 novembre 1846 le titre de duc de Santa-Isabel avec grandesse de première classe, qui fut autorisé à porter ce titre en France par ordonnance royale du 13 septembre 1847 et qui mourut prématurément en 1863. Paul Bresson, né à Nancy en 1802, fils cadet de François-Léopold, avocat général à la Cour de Paris, puis à la Cour de cassation, enfin conseiller à cette même Cour, fut autorisé le 11 février 1863 par décret de Napoléon III à faire précéder son nom de la particule DE, fut autorisé le 24 décembre 1865 par décret du

même prince à relever le titre de comte que Louis-Philippe avait accordé à son frère et qui venait de s'éteindre et mourut quelques mois après. Il laissait deux fils dont le plus jeune, Alfred, vicomte de Bresson, né en 1834, marié en 1863 à M^{lle} du Hallay-Coetquen, a été ministre plénipotentiaire.

Joseph-François Bresson, auteur du second rameau actuel, fut procureur en la prévôté de Lamarche et mourut en 1738. Son petit-fils, Louis Bresson, pourvu en 1754 de l'office de lieutenant général au bailliage de Darney, marié en 1756 à Anne Diez, décédé à Darney en 1771, obtint le 13 mai 1765 du roi Stanislas un arrêt qui le reconnaissait d'ancienne noblesse et qui l'autorisait à faire précéder son nom de la particule DE. Il laissa plusieurs fils qui furent encore confirmés dans leur noblesse le 30 mars 1773 par lettres patentes du roi Louis XV. Le second de ces fils, Jean-Baptiste de Bresson, né en 1760, décédé en 1832 sans laisser de postérité masculine, fut député des Vosges à la Convention où il siégea parmi les Girondins. Son frère aîné, Pierre-Stanislas de Bresson, qui continua la descendance, cessa à l'époque de la Révolution de faire précéder son nom de la particule DE. Il laissa deux fils, Hector-Stanislas Bresson, né à Darney en 1794, maire et député de Remiremont, décédé en 1843, et Louis Bresson, né en 1796, décédé à Darney en 1857. Amable Bresson, né à Remiremont en 1820, fils de l'aîné de ces deux frères, receveur des finances, fut autorisé le 17 février 1877 par jugement du tribunal civil de sa ville natale à faire précéder son nom de la particule DE que ses ancêtres portaient avant la Révolution. Son cousin germain, Edouard-Stanislas Bresson, né à Darney en 1826, fils de Louis, a été élu plusieurs fois depuis 1876 député républicain des Vosges.

Louis Bresson, demeurant à La Marche, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville; H.-L. Bresson, écuyer, ancien lieutenant-général au bailliage de Darney, prit part cette même année à celles tenues à Chaumont.

Principales alliances : de Pechpeirou de Comminges de Guitaut, du Hallay-Coetquen 1863, Foscarì 1906, Bludhorn, Ruault de la Tribonnière 1845, 1883, Richard de Montjoyeux, Colas de la Noue 1891, etc.

Cette famille Bresson est distincte de celle de Louis Bresson, né à Uzès en 1768, marié en 1795 à Marguerite Estève, chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1827, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 27 septembre 1810 et qui reçut les armoiries suivantes : *d'argent à l'écusson d'azur chargé d'une épée haute en pal d'or; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

Elle est aussi distincte de celle de Jean-Alexandre Bresson de Val-

mabelle, né à Nîmes en 1772, chef d'escadron, officier de la Légion d'honneur, décédé sans postérité en 1812, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 11 juillet 1810 et qui reçut les armoiries suivantes : *d'or à un berceau de sable, au comble d'azur chargé de trois étoiles d'or, à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires*. Ce dernier laissa un neveu, Jean-Henri Bresson de Valensol.

BRESSY (de).

La famille DE BRESSY a eu pour berceau le bourg du Thor situé dans l'ancien diocèse de Cavaillon, au Comtat-Venaissin.

Un de ses représentants, Alexis Bressy, du lieu du Thor, fut pourvu le 14 août 1705 du grade de docteur en droit civil de l'Université d'Avignon qui, au Comtat-Venaissin, conférait la noblesse au premier degré. Un autre, Joseph-Louis-Esprit Bressy, également du Thor, fut pourvu du même grade le 17 août 1762, devint dans la suite juge de la ville de Lisle-sur-Sorgues et fut enfin anobli le 11 juillet 1781 par lettres patentes du pape Pie VI. M. Bressy, père de ce dernier, fut massacré le 11 juillet 1790 par les patriotes du Thor.

La famille de Bressy compte encore des représentants. On attribue souvent à son chef le titre de marquis.

Le nom de Bressy est assez répandu au Comtat-Venaissin et on ne peut dire si la famille dont il vient d'être parlé a quelque rapport avec celle de Joseph Bressy, né à Pernes en 1758, médecin distingué, mort à Arpajon en 1838.

Elle est en tout cas distincte d'une famille de Bressy qui a possédé la seigneurie de Sablon dans l'élection de Montivilliers, en Normandie, et dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse le 12 septembre 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Cette dernière famille de Bressy portait pour armes : *de gueules chaussé d'hermines*. Elle quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes.

BRET de ROMIEU.

Famille de haute bourgeoisie.

Charles BRET, né à Lyon en 1791, décédé en 1860, longtemps préfet, fut nommé sénateur par Napoléon III en 1853. Il avait épousé en 1832 M^{lle} Lachèze. Leur fils, François Bret, né à Colmar en 1841, alors conseiller de préfecture, demanda le 7 octobre 1864 et obtint par décret du 1^{er} mai 1865 l'autorisation de joindre à son nom celui de DE ROMIEU qui appartenait à la famille de sa femme.

BRETAGNE (Le Roux de) Voyez : LE ROUX DE BRETAGNE:

BRETAGNE (de). Armes : *d'azur à une fasce ondulée d'or accompagnée en chef de trois grelots de même et en pointe d'un croissant d'argent.*

Il existait en Bourgogne au XVIII^e siècle deux familles nobles du nom de BRETAGNE. Ces deux familles, qui portaient des armoiries tout à fait différentes, peuvent, du reste, être deux branches détachées d'une souche commune à une époque demeurée inconnue.

L'une de ces familles, originaire d'Avallon, a occupé un rang considérable dans la noblesse de robe de sa province. Elle portait les armoiries décrites en tête de cet article. On en trouvera une généalogie, malheureusement très incomplète, dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. Son premier auteur connu, Philibert Bretagne, vivait dans la première moitié du XVI^e siècle ; il laissa plusieurs fils d'une alliance demeurée inconnue. L'un de ces fils, Jacques Bretagne, marié le 27 août 1543 à Anne de Montholon, fut lieutenant de la chancellerie et vîerg d'Autun, fut député du Tiers-État de cette ville aux États généraux d'Orléans, en 1560, et mourut sans postérité. Un autre de ces fils, Claude Bretagne, marié le 28 janvier 1554 à Denise Barjot, fille d'un conseiller en la Chambre des Comptes de Dijon, fut nommé au cours de cette même année conseiller au Parlement de Dijon et fut anobli par ses fonctions. Claude Bretagne laissa deux filles dont l'une, Claude, épousa Jacques Bossuet, reçu en 1597 conseiller au Parlement de Dijon, et fut la propre grand-mère de l'illustre évêque de Meaux. Claude Bretagne eut aussi trois fils : 1^o Jules Bretagne, conseiller au Parlement de Dijon en 1587 ; 2^o Antoine Bretagne, baron de Loisy, premier président au Parlement de Metz en 1633, puis à celui de Dijon en 1637, qui épousa en 1593 Anne de Massol et dont le fils, Claude, fut nommé en 1641 premier président au Parlement de Metz ; 3^o Claude II Bretagne, conseiller au Parlement de Dijon en 1602, conseiller du Roi en ses Conseils, qui épousa en 1618 Marie Filsjean et qui continua la descendance. Claude II Bretagne eut lui-même deux fils, Antoine reçu en 1641, conseiller au Parlement de Dijon, et André, nommé en 1646 trésorier général de France en la généralité de Bourgogne, marié en 1654 à Josèphe Galois. Ces deux frères furent les auteurs de deux rameaux, celui des seigneurs d'Is-sur-Tille, dont le chef portait au XVIII^e siècle le titre de marquis et qui a donné deux chevaliers d'honneur en la Chambre des comptes de Dijon en 1691 et 1728, et celui des seigneurs de Bruaille, de Montagny et de Rouère dont une représentante, Nicole de Bretagne de Ruère, née en 1725, fit ses preuves de noblesse pour être admise à la maison d'éducation de l'Enfant-Jésus. Ces deux rameaux sont aujourd'hui éteints.

Philibert Bretagne, premier auteur connu de sa famille, eut un troisième fils dont on ignore le nom et qui fut l'auteur d'une branche cadette. Claude de Bretagne, fils de celui-ci, fut nommé conseiller au Parlement de Dijon, fut anobli par ses fonctions et devint en 1573 lieutenant-général au bailliage d'Auxois. Sa descendance posséda les seigneuries de Nans-sous-Thil, d'Orain et de Grignon, produisit trois conseillers au Parlement de Dijon, un conseiller d'État et trois receveurs généraux des finances de Bourgogne. Cette branche est également éteinte ; une de ses dernières représentantes, Marie-Françoise de Bretagne, mariée en 1713 à Edme-François Champion, conseiller au Parlement de Dijon, recueillit la seigneurie de Nans-sous-Thil, plus tard Nansouty, dont ses descendants portent encore le nom.

Cette famille de Bretagne avait été maintenue dans sa noblesse en 1669 par arrêt du Conseil d'État.

La branche aînée fut admise en 1671 en la Chambre de la noblesse des États de Bourgogne ; la branche cadette y fut admise en 1739.

François-Joseph de Bretagne, conseiller au Parlement de Dijon, et Marie de Bretagne, sa femme ; Antoine de Bretagne, ancien conseiller audit Parlement ; Ursule Bretagne, femme de Jean-Baptiste Bauÿn, conseiller audit Parlement ; Jean-Marie de Bretagne, écuyer, Sgr de Nansouty, conseiller du Roi, receveur général des finances en Bourgogne et Bresse, vétérân, et Catherine Pérard, sa femme ; Marguerite de Bretagne, femme de Pierre Baillet, président à mortier vétérân au Parlement de Dijon ; Anne de Bretagne, femme d'Aymé Gontier, conseiller au Parlement de Dijon, vétérân ; Pierrette Bouchard, veuve de Pierre de Bretagne, receveur général des finances de Bourgogne et Bresse ; Jacques Bretagne, chevalier d'honneur à la Chambre des comptes de Dijon ; François Bretagne, bailli de Paigny ; Olympe-Josèphe Gallois, veuve de M. Bretagne, conseiller du Roi, trésorier de France à Dijon ; Jeanne-Baptiste Jacobé, veuve de François Bretagne, conseiller du Roi, lieutenant général du bailliage d'Auxois, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Armand-Pierre de Bretagne d'Is-sur-Thil, né en 1763, fut admis en 1779 parmi les pages de la reine Marie-Antoinette.

Cette famille de Bretagne avait contracté des alliances avec les familles de Montholon 1543, Barjot 1554, de Massol 1593, Bossuet, Filsjean, de Cœurderoy, de Boyveau, des Barres, de Comeau, Champion (de Nansouty) 1713, etc.

Une famille DE BRETAGNE, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans les environs de Sedan, revendique une origine commune avec la puissante famille parlementaire, aujourd'hui éteinte, dont il vient

d'être parlé et en porte les armoiries. Elle prétend en être une branche qui, après avoir embrassé le calvinisme, serait venue se fixer à Sedan dans les premières années du XVII^e siècle. On n'a pu se procurer de renseignements précis sur cette famille, du reste fort obscure, et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région

Il a existé en Bourgogne, comme il a été dit plus haut, une seconde famille de Bretagne. Cette famille porte pour armes ; *d'argent à un chêne de sinople, au sanglier de sable, ayant ses défenses d'argent, passant devant le chêne*. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*. D'après la tradition, elle serait originaire d'Allemagne et aurait obtenu sous Henri II des lettres de naturalisation. Elle remonte par filiation à Edme Bretagne dont le fils, Nicolas, épousa Gabrielle de Fondi par contrat du 16 juin 1600. Le fils de celui-ci, François de Bretagne, lieutenant d'une compagnie de cheval-légers du régiment du marquis de Genlis, marié à Léonor de Monchauvaut, fut condamné le 24 mars 1669 à 300 livres d'amende comme usurpateur de noblesse par jugement de Bouchu, intendant de Bourgogne. Il interjeta appel de cette condamnation devant le Conseil d'État et en obtint le 19 août de la même année un arrêt de maintenue de noblesse bien qu'il n'eût présenté de titre plus ancien que la copie d'un arrêt du Parlement de Dijon rendu le 14 octobre 1569 dans lequel son grand-père Edme figure avec la qualification d'écuyer. Son arrière-petit-fils, Charles-Philibert de Bretagne, lieutenant de cavalerie, marié le 5 novembre 1770 à Edmée Demanche, fille d'un lieutenant général au bailliage de Semur, en eut un fils, Charles-Antoine, né à Lunéville en 1773, qui fit en 1783 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. On croit que c'est à cette seconde famille de Bretagne qu'appartenait un M. de Bretagne qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Semur.

Jacques de Bretagne, écuyer, habitant à Tonnerre, avait fait enregistrer son blason à l'armorial général de 1696 (registre de Paris).

D'après le *Bulletin de la société héraldique* du 25 août 1880-1881, cette famille de Bretagne comptait encore à cette époque des représentants dans le département de la Côte-d'Or.

Elle a fourni des officiers de mérite. L'un d'eux était sous la Restauration capitaine-commandant de la Garde Royale, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis.

BRETÈCHE (du Moulin de la). Voyez : MOULIN DE LA BRETÈCHE (DU).

BRETÈCHE ou **BRETESCHE** (de la). Armes : *d'azur à la tour d'argent*.

La famille DE LA BRETÈCHE, dont le dernier représentant mâle est

décédé en 1881, appartenait à la noblesse du Valois. La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie au XVIII^e siècle et on trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans le *Cabinet d'Hozier*, au Cabinet des Titres. D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, elle serait originaire de l'ancien diocèse de Nantes, en Bretagne, et aurait eu pour berceau une seigneurie de la Bretesche, située sur le territoire de la paroisse de Maisdon, qui appartenait dès le XIV^e siècle à la famille Couppegorge et qui fut érigée en marquisat par lettres de 1697 en faveur de la famille Jous-seaume, encore existante.

Les lettres patentes de relief de dérogeance obtenues par la famille de la Bretèche en 1692 et en 1753 en font remonter la filiation à Jacques de la Bretèche, écuyer, qui fit un dénombrement en 1554 à Louis Juvénal des Ursins à cause de sa seigneurie de Salsogne et qui fut compris en 1539 au rôle des nobles du Valois. D'après le travail de la Chesnaye des Bois ce Jacques de la Bretèche aurait été archer de la garde du Roi, aurait épousé Perotte d'Auquoy par contrat passé le 23 septembre 1480 devant notaire à Soissons et aurait été fils d'un Jean de la Bretesche, écuyer, né en Bretagne, qui aurait été exempt des archers de la garde du roi Charles VI, qui aurait épousé à Paris en 1445 Guillemette de Garges et qui serait le premier venu se fixer en Valois. Jean de la Bretesche, fils de Jacques, fut également archer de la garde du Roi sous le maréchal de la Marck ; il épousa, d'après la Chesnaye des Bois, Aleson Tartarin par contrat passé le 23 septembre 1527 devant notaire à Soissons. La famille de la Bretesche fut vraisemblablement anoblie, comme tant d'autres, par le service de ses premiers auteurs connus dans les compagnies d'ordonnances et dans les archers de la garde du Roi. Aimé de la Bretesche, fils de Jean, épousa Crespine Thurette par contrat passé en 1558 devant notaires à Braine. Son petit-fils, Alexandre, marié à Marguerite de Martigny par contrat passé le 25 décembre 1619 devant notaire à Laon, fut de 1639 à 1650 avocat du Roi au grenier à sel de Laon et fut imposé en 1648 au taillon et aux subsides de cette ville. Antoine de la Bretèche, un des petits-fils de celui-ci, d'abord exempt des gardes du corps de Monsieur, frère du Roi, puis président en l'élection et grenier à sel de Laon, ayant été inquiété dans sa noblesse par les habitants de cette ville parce que son grand-père avait été en 1648 imposé au taillon et aux subsides, se fit accorder par le Roi le 16 mai 1692 des lettres patentes de relief de dérogeance sur le vu desquelles il fut maintenu dans sa noblesse le 16 janvier 1698 par arrêt de la Cour des aides, puis le 9 décembre 1699 par jugement de l'intendant de Soissons ; il eut douze enfants qui moururent tous

sans postérité. Antoine de la Bretèche avait eu un frère aîné, Pierre, commissaire des guerres, qui épousa Angélique Caloux par contrat passé à Rcims le 12 avril 1678. Le fils de celui-ci, Jean-François de la Bretèche, officier de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, marié à Madeleine de Martigny par contrat passé le 1^{er} mars 1701 devant notaire à Laon, ayant été à son tour inquiet dans sa noblesse, se fit accorder en 1753 des lettres patentes qui l'autorisaient à bénéficier des lettres de relief de dérogeance accordées à son oncle en 1692. Il mourut au cours de cette même année laissant deux fils, Alexandre et Jean-François, qui furent définitivement maintenus dans leur noblesse le 18 juin 1763 par arrêt de la Chambre des comptes de Paris. Louis de la Bretèche, né en 1771 au diocèse de Laon, second fils d'Alexandre, fit en 1782 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

La famille de la Bretèche avait fourni des officiers.

BRETENIÈRES (Ranfer de). Voyez : RANFER DE BRETENIÈRES.

BRETESCHE (Jousseau de la). Voyez : JOUSSEAU DE LA BRETESCHE.

BRETEUIL (Le Tonnelier de). Voyez : LE TONNELIER DE BRETEUIL.

BRETEUIL (Langlois de). Voyez : LANGLOIS DE BRETEUIL.

BRETEUIL (Bauldry de). Voyez : BAULDRY DE BRETEUIL.

BRETHOUS, BRETHOUS-LASSERRE, BRETHOUS de LANNEMAS.

Armes (d'après l'Armorial général de 1696 et d'après le règlement d'armoiries accordé en juillet 1749 à Léon Brethous, sieur de Sour-soube) : *d'or à un arbre de sinople planté sur une terrasse de même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Des branches de la famille Brethous ont aussi porté les armes suivantes : *d'argent à un arbre de sinople accosté de deux lions de... et soutenu d'un croissant renversé de gueules; au chef de gueules chargé de deux étoiles d'argent.*

La famille BRETHOUS, originaire de Saint-Sever, dans les Landes, appartenait dès le xvii^e siècle à la haute bourgeoisie de sa région. Elle était déjà partagée à cette époque en un certain nombre de branches dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction et dont quelques-unes arrivèrent à la noblesse. Maître Brethous était notaire à Saint-Sever en 1662. Monsieur maître Arnaud-Jean de Brethous était seigneur de Lannemas en 1680. Le sieur Brethous de Lannemas fut convoqué en 1692 au ban des nobles et personnes vivant noblement de la sénéchaussée de Saint-Sever. N... Brethous, marchand bourgeois de Bayonne, fit

enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cet article. Martin-Antoine de Bretous fit enregistrer au même Armorial (registre de Mont-de-Marsan) les armes suivantes : *d'azur à un chêne de sinople soutenu d'un croissant d'argent et surmonté en chef de deux étoiles d'or.*

Léon Brethous, sieur de Soursoube, obtint en juin 1749 des lettres patentes d'anoblissement qui sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il fit régler ses armoiries par d'Hozier au mois de juillet suivant. Il paraît avoir été le même personnage qu'un Léon Brethous, marié à Jeanne Picot, qui portait le titre de baron de Capbreton et dont la fille Claude épousa en 1750 Antoine de la Barthe, comte de Thermes.

M. Brethous de Castelnau, de Bayonne, fut pourvu en 1768 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des aides de Guienne ; il possédait encore cette charge quand éclata la Révolution et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bazas. P. F. Brethous était à cette même date conseiller à la Cour des aides de Guienne.

Bernard Brethous-Lasserre, né à Saint-Sever en 1754, fils de Jean-Pierre Brethous et de dame Marie Lamarque, était président du tribunal de sa ville natale quand il fut élu en 1815 représentant des Landes à la Chambre des Cents-Jours ; il mourut à Saint-Sever en 1820. Jean Brethous-Lasserre, décédé en 1868 dans les environs de Saint-Sever, avait été nommé chevalier de Saint-Louis en 1827.

Plusieurs branches de la famille Brethous se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Le représentant de l'une d'elles, Charles de Brethous de Lannemas, a épousé en 1872 M^{lle} Faurichon de la Bardonnie.

Principales alliances : Lafauric (de Monbadon) 1621, de Puyau, de Basquiati de Toulouzette 1773, de Caupenne 1745, de la Borde d'Arbrun 1727, de la Barthe-Thermes 1750, Faurichon de la Bardonnie 1872, etc.

BRETIGNIÈRES (de) et BRETIGNIÈRES de COURTEILLES (de). Armes : *d'or à trois roses de gueules ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.* — Aliàs : *d'azur à une fasces d'or accompagnée en chef d'un soleil du même et en pointe de trois roses d'argent,*

La famille de BRETIGNIÈRES a eu pour berceau la petite ville de Verneuil, située sur les confins de la Normandie et de l'Orléanais et aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'Eure. Elle était partagée dès le xvr^e siècle en deux branches principales dont on ne connaît pas le point de jonction et dont les représentants occupaient déjà à cette époque un rang distingué dans la bourgeoisie de leur région.

La Chesnaye des Bois a donné au XVIII^e siècle la généalogie de l'une de ces branches, aujourd'hui éteinte, qui fut particulièrement brillante. Simon de Bretignières, auquel son travail fait remonter la filiation suivie, était sous Charles IX un des plus célèbres avocats du barreau de Rouen. Il laissa deux fils, François et Jacques de Bretignières. Le second de ceux-ci, anobli par une charge de trésorier de France à Rouen, fut père de Jacques de Bretignières, conseiller au Grand Conseil, décédé en 1671, et grand-père de Jacques de Bretignières, également conseiller au Grand Conseil, qui mourut en 1716 sans avoir été marié. François de Bretignières, avocat à Rouen, fils aîné de Simon, fut père d'autre François de Bretignières, marié à Louise de Pleurre et décédé en 1632, qui fut nommé en 1613 procureur général au Parlement de Normandie et qui fut anobli par ses fonctions. Pierre de Brétignières, Sgr de la Pertuisière, fils de celui-ci, marié en 1654 à Marie Petiny, fut nommé en 1651 conseiller au Parlement de Paris. Il fut père de Pierre de Bretignières, conseiller au Grand Conseil en 1694, marié en 1696 à Madeleine Duret, grand-père de Jacques de Brétignières, né en 1697, conseiller au Parlement de Paris, et bisaïeul de Charles-René de Bretignières de Saint-Germain, né en 1745, conseiller au Parlement de Paris. Jacques-Louis de Bretignières, marquis de Rosnes, Sgr de Saint-Germain, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris. Cette branche s'éteignit peu de temps après.

On trouvera sur la seconde branche de la famille de Bretignières beaucoup de renseignements dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres. Cette branche était représentée sous Louis XIV par six frères, François de Bretignières, lieutenant-général civil et criminel au bailliage et vicomté de Verneuil, Noël, Jacques, gentilhomme servant du Roi, marié à Esther Gillain, François, maire de Verneuil, Nicolas, bailli du duché de Dainville, et Claude, sieur de Boisgillet. Ces six frères, ayant représenté qu'ils descendaient de Simon de Bretignières, lequel vivait noblement en 1545, mais qu'ils avaient égaré leurs papiers de famille, obtinrent en décembre 1656 des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin. Mais un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, les représentants de cette branche ne purent faire reconnaître leur noblesse lors de la recherche de 1666 et furent condamnés à l'amende comme usurpateurs ; quelques années plus tard, en octobre 1670, ils obtinrent de nouvelles lettres patentes qui exceptaient les lettres de confirmation de noblesse de 1656 de la révocation portée par l'édit de 1664 et qui les maintenaient dans leur noblesse. François de Bretignières, écuyer, nommé

en 1670 conseiller du Roi, lieutenant civil et criminel au bailliage de Verneuil en remplacement de son père François ; son frère, Noël de Bretignières, écuyer, maire perpétuel et lieutenant général civil et criminel au bailliage de Verneuil ; et leur cousine germaine, Constance de la Planche, veuve d'Antoine de Bretignières, écuyer, fils de Jacques, qu'elle avait épousé en 1664 et qui avait été tué à la bataille de Sénéf, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Cette branche se partagea en plusieurs rameaux.

Un de ces rameaux acquit vers le milieu du XVIII^e siècle le château de Courteilles, dans la paroisse de la Chaise-Dieu du Theil, près de Verneuil. Son chef, Pierre-Louis de Bretignières de Courteilles, nommé maréchal de camp en 1784, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Verneuil. Il fut père de Pierre-Louis de Brétignières, connu sous le titre de comte de Courteilles, maréchal de camp, qui mourut en 1864 à l'âge de 99 ans, et grand-père de Charles-Louis de Brétignières, comte de Courteilles, page de Charles X, décédé à Courteilles en 1874, qui épousa M^{lle} de Favières, décédée en 1891, et qui paraît avoir été le dernier représentant de son rameau. Ce fut un autre représentant de ce rameau, le vicomte de Brétignières de Courteilles, décédé en 1852, qui fut le fondateur de la célèbre colonie pénitentiaire de Mettray, près de Tours.

Le chevalier de Brétignières, Sgr de Rozay et de Villette, issu d'un autre rameau, fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Mantes. Louis de Brétignières épousa en 1810 M^{lle} Georgette de Minat ; il en eut un fils qui résidait sous Napoléon III à Bacqueville, près de Dieppe.

Principales alliances : de Giverville 1637, Anfrue de Chaulieu 1616, de Pleurre, de Murard, de Favières, Ango de la Motte de Flers, de Villiers, etc.

BRÉTINAULD de SAINT-SURIN et de MÉRÉ (de). Armes : *de sable à trois hures de sanglier d'argent (aliàs au naturel), allumées, arrachées et défensées d'or, 2 et 1.*

La famille DE BRÉTINAULD OU BERTINAULD appartient à la noblesse de l'Aunis et de la Saintonge. Les jugements de maintenue de noblesse rendus en sa faveur en 1667 et en 1698 en font remonter la filiation à Gilles Bertinauld qui fut nommé échevin de la Rochelle le 12 juin 1518 et qui fut anobli par ses fonctions.

Beauchet-Filleau, qui de nos jours a donné une généalogie complète de la famille Brétinauld, lui attribue une origine plus ancienne. D'après cet auteur Gilles Bertinauld aurait, en effet, appartenu à une famille noble du diocèse de Nantes, en Bretagne, et aurait été fils

d'Yvon de Brétinauld, écuyer, Sgr de la Tour, qui le déshérita par son testament du 12 mars 1484 pour s'être marié contre son gré à la Rochelle, et petit-fils d'Alexandre Brétinauld, écuyer, Sgr de la Tour, capitaine du château de Nantes. On doit observer que les Nobiliaires de Bretagne ne mentionnent pas l'existence dans cette province au xv^e siècle d'une famille noble du nom de Brétinauld. On trouve seulement qu'un Louis Bréteineau, sieur du Plessis-Gaultrot, en la paroisse de Chantenay, greffier de la ville et mairie de Nantes de 1639 à 1655, fut maintenu dans sa noblesse par jugement de 1669 comme ayant été anobli par ses fonctions. Ce Louis Bréteineau portait les armes suivantes qui ne rappellent en rien celles des Brétinauld de la Rochelle : *d'argent à un chêne de sinople soutenu d'un croissant d'azur et accosté de deux étoiles de gueules.*

Gilles Bertinauld, échevin de la Rochelle en 1518, épousa Marie Mathon, dame de Feuge et de Beauregard, et mourut en 1554, c'est-à-dire soixante dix ans après avoir été déshérité à cause de son mariage. Il fut père d'autres Gilles Brétinauld, Sgr de la Bouchardière, enquêteur à la Rochelle en 1547, échevin de cette ville en 1554, qui continua la descendance. Jean Brétinauld, petit-fils de celui-ci, acheta le 6 avril 1630 de son gendre, Henri de la Motte-Fouqué, la baronnie de Saint-Surin, dans l'élection de Saintes, avec droit de haute, moyenne et basse justice. Il fut lui-même père de Jean Brétinauld, sieur de Saint-Surin, qui épousa Marie Patru par contrat passé le 3 novembre 1637 devant notaire à Saintes et qui fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. La famille de Brétinauld fut encore maintenue dans sa noblesse le 29 juin 1698, par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle. Henri Brétinauld, baron de Saint-Surin, né en 1647, fils de Jean, fut dans sa jeunesse un protestant ardent et fut condamné à mort le 10 juillet 1668 pour avoir profané des objets sacrés. Il obtint sa grâce, abjura le protestantisme, épousa d'abord en 1652 Claude de Saint-Légier, puis en 1692 Henriette de Verteuil, mourut à Saint-Surin en 1707 et laissa un très grand nombre d'enfants. Deux de ses fils, Alexandre Brétinauld, baron de Saint-Surin, né du premier lit, marié à Saintes en 1709 à Marie-Anne Gentil de Brassaud de Brillhac, et Gabriel Brétinauld, écuyer, Sgr de Méré, en la paroisse de Chenac, né du second lit, marié en 1721 à Marie-Marthe Mauchen, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée, dite de Saint-Surin, a eu pour dernier représentant M. Amédée de Brétinauld, baron de Saint-Surin, né en 1824, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage en 1850 avec M^{lle} de Verthamon, décédée en 1883.

La branche cadette, dite de Méré, était représentée de nos jours par M. Abel de Brétinauld de Méré, né à Saintes en 1848, qui n'a eu qu'une fille de son mariage avec sa cousine germaine, M^{lle} de Brétinauld de Méré. Cette branche n'a jamais été titrée.

Henri Bertinauld, écuyer, Sgr de Saint-Seurin d'Azet, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Les mineurs de M. Henri de Bertinauld, pour leur baronnie de Saint-Seurin; dame Marie de Bertinauld, veuve de M. Jean-Louis de Guitard, pour sa seigneurie de Rétaud; dame Henriette Céleste Bertinauld, veuve de M. le comte Achard de Balansac, pour son fief de Forest; dame Rose Paillot, veuve de M. Joseph Bertinauld, pour son fief de Ponsoreau; et demoiselle Marie-Marthe Bertinauld, pour son fief de Méré, se firent représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes.

La famille Brétinauld a fourni des officiers de terre et de mer distingués, des gardes du corps, des chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de la Motte-Fouqué 1619, d'Escodéca de Boisse, de Saint-Légier 1672, de Verteuil 1692, d'Asnières 1709, Achard-Joumard de la Brangélie 1756, de Bouet du Portal 1758, Guitard de la Borie de Rioux 1797, Froger de l'Eguille 1774, de Marbotin de Conteneuil 1796, de Peyrecave de Lamarque 1845, de Verthamon 1850, Ancelin, de Folin 1809, de Puyguyon 1856, de Berranger 1892, Martin de Bonsonge 1829, de Cumont 1841, du Poérier de Portbail, etc.

BRÉTIZEL (Borel de). Voyez : BOREL DE BRÉTIZEL.

BRETON (du) ou DUBRETON. Armes de la branche des barons Dubreton (d'après le règlement d'armoiries de 1819) : *d'azur à une tour d'or, à la herse du même, ouverte et maçonnée de sable; au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules.*

La famille DUBRETON ou DE BRETON est originaire de la petite ville de Josselin (Morbihan). Un de ses représentants, Jean-Baptiste Dubreton, sieur de Vallone, était en 1684 procureur syndic à Pontivy. Paul-Julien Dubreton, avocat à la Cour, lieutenant du maire de Ploermel, marié vers 1755 à Marie-Jeanne Leguen, en eut trois fils, Jacques-Toussaint-Paul, Louis-Aimé et Jean-Louis, qui furent les auteurs de trois branches actuellement existantes.

Jean-Toussaint-Paul Dubreton, auteur de la branche aînée, naquit à Josselin en 1758, fut commissaire ordonnateur des guerres et officier de la Légion d'honneur et mourut à Paris en 1832.

Louis-Aimé Dubreton, auteur de la seconde branche, naquit à

Ploermel en 1760, fut adjudant général, commandant de l'île de Ré et officier de la Légion d'honneur, épousa M^{lle} Latapie de la Barthe et mourut à Saint-Martin de Ré en 1823. Il laissa un fils, Louis-Eliacin, décédé à Blois en 1892, qui s'apparenta brillamment par son mariage avec M^{lle} de la Panouse. Cette branche, à laquelle on ne connaît cependant aucun principe d'anoblissement, a adopté de nos jours l'orthographe **DU BRETON**.

L'auteur de la troisième branche, Jean-Louis Dubreton, né à Ploermel en 1773, décédé sans alliance à Versailles en 1855, s'était engagé en 1790 comme simple soldat et était devenu quelques années plus tard un des plus brillants officiers généraux du Premier Empire. Successivement colonel le 26 nivose an XI, général de brigade en 1811, général de division en 1812, commandeur de Saint-Louis, grand-officier de la Légion d'honneur en 1837, Dubreton avait reçu le titre de chevalier de l'Empire par décret du 15 août 1809, puis celui de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 3 février 1819, avec règlement d'armoiries, et avait enfin été créé pair de France héréditaire par ordonnance du 3 mars 1819. Il avait recueilli sur la voie publique à Auray en avril 1798 un enfant à peine âgé de quelques jours auquel il donna ses prénoms de Jean-Louis, qu'il éleva et qu'enfin il adopta. Jean-Louis Dubreton eut comme son père adoptif une belle carrière militaire, fut nommé général de brigade en 1852, fut autorisé le 21 février 1866 par décret de Napoléon III à recueillir le titre de baron concédé en 1819 au premier général Dubreton et mourut en 1882 laissant trois fils de son mariage en 1827 avec M^{lle} de Franqueville.

Principales alliances : Latapie de la Barthe, de la Panouse, de Croisœuil-Châteaurenard, le Filleul de la Chapelle, Franquet de Franqueville, du Fraisse de la Chassaigne, etc.

BRETON DE LA LEYSSONIE.

La famille **BRETON DE LA LEYSSONIE** est anciennement et honorablement connue en Bas-Limousin. On ne lui connaît toutefois pas de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Amédée Breton de la Leyssonie, décédé en 1907 à l'âge de 97 ans à Vigeois (Corrèze), avait fait partie pendant plusieurs années du Conseil général de la Corrèze. Il avait épousé M^{lle} de la Pomélie et en laissa deux fils.

BRETONNEAU-CLARY. Armes de la famille Clary : *d'or à une aigle au vol abaissé de sable, becquée et membrée de gueules ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or que l'aigle regarde.*

Pierre BRETONNEAU, né à Tours en 1778, exerça avec distinction la médecine dans sa ville natale, fut un des maîtres de l'illustre Trousseau et mourut en 1862 à l'âge de 84 ans. Il laissait une jeune veuve, à peine âgée de 25 ans, Sophie-Eugénie Moreau, qui en janvier 1883 se remaria avec le vicomte Justinien Clary, ancien député de Loir-et-Cher. Celui-ci, né en 1816, était le second fils de Joseph-Nicolas Clary qui fut créé comte de l'Empire par décret du 4 juin 1815 ; il recueillit le titre de comte après la mort de son frère aîné survenue en 1889. Il avait élevé les fils de M^{me} Bretonneau et ceux-ci à leur entrée dans le monde ne furent guère connus que sous le nom de Clary. Le second d'entre eux mourut vers l'âge de vingt ans. Un arrêt rendu le 7 novembre 1889 par la Cour d'Orléans autorisa le comte Clary à adopter l'aîné, Justinien Bretonneau, marié dans la suite à M^{lle} d'Origny. Cependant la famille Clary, à laquelle il sera consacré une notice spéciale, comptait encore des représentants. Adolphe Clary, officier d'ordonnance de Napoléon III, avait été autorisé le 19 janvier 1870 par décret de ce prince à relever le titre de comte accordé par Charles X le 20 juillet 1829 à son oncle, François Clary, maréchal de camp. Sa veuve, la comtesse Adolphe Clary, née Marion, ancienne lectrice de l'impératrice Eugénie, demanda au nom de ses enfants mineurs et obtint le 13 février 1891 par jugement du tribunal civil de la Seine qu'il fut fait défense à M. Justinien Bretonneau-Clary de porter le nom de Clary, auquel il avait droit depuis son adoption, sans le faire précéder de son nom primitif de Bretonneau. Ce jugement n'avait pas tranché la question du titre de comte. La comtesse Adolphe Clary, non contente de son premier succès, s'adressa à la Cour d'appel de Paris et en obtint le 30 mai 1895 un arrêt qui interdisait à Justinien Bretonneau-Clary de continuer de porter le titre de comte sous lequel il était connu, même en le plaçant avant le nom de Bretonneau.

BRETONNEAU de la BISSONAYE et de MOYDIER. Armes : *d'argent à un saule de sinople terrassé de même, surmonté de trois étoiles d'azur rangées en chef.* — La branche des Bretonneau de Moydier écartèle ces armes de celles de la famille Simond de Moydier : *parti de gueules à trois fasces d'argent et de gueules à six olives croisées d'argent, posées 1, 2, 2, 1.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux aigles éployées, surmontées d'une couronne de fer.* — Devise : *A naitre ou bien être.* — Cri de guerre (de la famille Simond de Moydier) : *Cara fé m'e la vostra.*

La famille Bretonneau, originaire de Touraine, est anciennement connue dans la haute bourgeoisie de sa région.

Pierre Bretonneau, greffier en chef de l'élection de Loches, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

La souche était représentée de nos jours par plusieurs branches.

L'une de ces branches est connue sous le nom de BRETONNEAU DE LA BISSONAYE.

Le représentant d'une autre branche, Gabriel-Charles Bretonneau, né à Digne en 1827, marié en 1851 à Marie-Louise Simond de Moydier, décédé à Paris en 1889, demanda en 1865 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE MOYDIER sous lequel il était connu et qui appartenait à la famille de sa femme.

BRETONNIÈRE (de Botherel de la). Voyez : BOTHEREL DE BÉDÉE, DE LA BRETONNIÈRE ET DU PLESSIS (DE).

BRETONNIÈRE (de la Couldre de la). Voyez : COULDRE DE LA BRETONNIÈRE (DE LA).

BRETONNIÈRE (Ertault de la). Voyez : ERTAULT DE LA BRETONNIÈRE.

BRETTES-THURIN (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à un lion rampant, armé, lampassé et couronné d'or (aliàs de gueules), au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or, qui de Brettes; aux 2 et 3 d'or à trois aigles éployées de sable (aliàs de gueules), qui est de Thurin.*

Le nom de Brettes est porté de nos jours par deux familles nobles, également anciennes, mais bien distinctes, qui appartiennent l'une au Languedoc, l'autre à l'Angoumois et au Limousin. Celle de ces familles qui donne lieu à cette notice a eu pour berceau les environs de Narbonne, en Languedoc. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans l'*Armorial de Languedoc* de M. de la Roque. Elle a pour premier auteur connu Guillaume-Guiraud de Brettes dont la femme Sabinde et la fille Flore reçurent un hommage en 1223 pour les terres de Raméjan et de Courbegon. Béringhier de Brettes, damoiseau de Cruzy, acheta en 1293 la terre de la Liquière dont il rendit hommage en 1312. Le nom de la famille de Brettes figure dans un grand nombre de chartes des *xiv^e* et *xv^e* siècles. Guillaume de Brettes fit divers achats en 1316 et 1326. Pierre de Brettes, fils de Bernard, damoiseau de Cruzy, et mari de Jeanne de Montpezat, rendit des hommages au Roi en 1389 et 1398 pour la seigneurie de Cruzy et la coseigneurie de Villespassans. Noble Jean de Brettes, aliàs de Fabrègues, écuyer, viguier de Béziers, rendit hommage au Roi le 29 juin 1485 comme procureur de son père, noble Béringhier de Brettes de Fabrègues, pour les fiefs nobles qu'il possédait à Villespassans et à Saint-Nazaire.

La filiation suivie remonte à noble André de Brettes qui en 1503 dénombra ses terres nobles au sénéchal de Carcassonne et de Béziers. Noble Guillaume de Brettes, fils de noble André, cosgr de de Cruzy, épousa le 10 mai 1526 noble demoiselle Françoise de Thurin, dame de Pècherie (aliàs Puicheric), fille de feu noble Jean de Thurin. Noble Jean de Thurin, frère de cette dame, décédé à Clermont, institua légataires universels ses deux neveux, nobles François et Antoine de Brettes, à charge pour l'aîné d'entre eux de porter le nom et les armes de Thurin. Noble Guillaume de Brettes, sieur de Puicheric et de Cruzy, fit son testament le 18 juillet 1566. L'aîné de ses fils, François, n'eut pas d'enfants. Le puîné, Antoine de Brettes-Thurin, écuyer, Sgr de Marmourières et de Cruzy, épousa demoiselle Jeanne de Lespignan par contrat passé à Béziers le 27 février 1567 et continua la descendance. Deux des fils de celui-ci, François de Brettes-Thurin, Sgr de Pécherie, enseigne de la compagnie d'hommes d'armes de M. le bailli de Manosque, marié le 23 juin 1593 à Marguerite du Cayla d'Espondeillan, et Étienne de Brettes-Thurin, Sgr d'Assignan, mestre de camp d'un régiment de milice en 1635, marié le 18 mai 1606 à Françoise de Poggio, furent les auteurs de deux branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse le 15 janvier 1671 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. La branche cadette eu pour dernier représentant Charles de Brettes-Thurin, baron d'Aurival et de Serviès, décédé en 1784. La branche aînée s'est perpétuée jusqu'à nos jours : son chef est connu depuis le xviii^e siècle sous le titre de comte.

Pierre-Anne, Antoine-François et Étienne-François de Brettes-Thurin furent admis dans l'Ordre de Malte en 1631, 1737 et 1750.

Louis de Brettes, chevalier de Thurin, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castelnaudary ; M. de Brettes-Thurin, Sgr et baron de Puydaniel, prit part cette même année à celles tenues à Toulouse ; le comte Joseph de Brettes-Thurin, ancien officier de cavalerie, Sgr de Mézeilles, prit part à celles tenues à Béziers.

Principales alliances : de Beaufort 1572, de Manas 1639, de Valet de Lespignan 1567, d'Hautpoul 1593, du Cayla d'Espondeillan 1593, de Thézan de Saint-Geniez, de Babut 1820, de Pontevès 1860, de Bailleul 1887, Martin de la Bastide 1892, de Noaillan 1671, 1690, de Polastron, de Maillan, etc.

BRETTES (de), en Limousin. Armes : *d'argent à trois vaches (brettes) de gueules, colletées et clarinées d'azur, passant l'une sur l'autre.* — Couronne : *de Marquis.*

Cette seconde famille de BRETTES, bien distincte de celle dont il a

été parlé dans la notice précédente, appartient à la noblesse du Limousin. Elle paraît être originaire de l'Angoumois et avoir eu pour berceau la paroisse de son nom située dans cette province, à trois lieues de Ruffec. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. On en trouvera des généalogies assez sommaires dans le tome I des *Archives de la noblesse de Lainé*, dans le *Dictionnaire des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau et dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, continué par l'abbé Lecler. Enfin le docteur A. de la Porte en a donné en 1889 une généalogie très complète dans les *Gens de qualité de la Basse-Marche*.

Jean Corgniol de Brettes figure avec la qualification de varlet dans un acte de 1390.

La famille de Brettes possédait dès les premières années du *xvi^e* siècle le château des Cros, situé dans la paroisse de Cieux, aux environs de Bellac, sur les confins de la Basse-Marche et du Limousin. Elle perdit tous ses papiers dans un incendie qui détruisit ce château en 1540. Par suite de ce désastre, qu'elle fit juridiquement constater le 16 août 1590 par une sentence du présidial de Limoges, la famille de Brettes ne peut faire remonter sa filiation suivie au delà de Jeannot de Brettes, écuyer, Sgr des Cros, lequel épousa par contrat du 15 avril 1532 Péronne de Neuville, fille du seigneur de Magnac. Ce même noble Jeannot de Brettes, écuyer, Sgr des Cros, et sa femme firent conjointement une acquisition par acte du 22 octobre 1537. Leur fils, François de Brettes, écuyer, Sgr des Cros et de Brouillac, créé chevalier de l'Ordre du Roi en 1571, épousa en deuxièmes noces le 14 juillet 1565 Anne Vigier, veuve de Jean Guiot, écuyer, Sgr d'Asnières, et fut père de Cybard de Brettes, écuyer, Sgr des mêmes terres, mort assassiné en 1618, qui épousa le 10 mars 1584 Jeanne de Salignac et qui continua la descendance. Gédéon de Brettes, écuyer, Sgr des Cros, fils aîné de ce dernier, marié le 19 avril 1622 à Catherine de Douhet, et son neveu, Jean de Brettes, Sgr de Richebourg, furent maintenus dans leur noblesse en août 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Pierre de Brettes, petit-fils de Gédéon, fut admis en 1707 parmi les pages de la Grande Écurie du roi Louis XIV; il fut connu dans la suite sous le titre de marquis des Cros, épousa Suzanne de Pétiot par contrat passé à Limoges le 20 août 1714 et fut père de Joseph-Martial de Brettes, marquis des Cros, né aux Cros en 1716, qui fut à son tour admis en 1731 parmi les pages de la Grande Écurie. C'est de ce dernier personnages que descendent tous les représentants actuels de la famille de Brettes. Il avait obtenu l'admission à Saint Cyr de deux de ses filles, Françoise,

née en 1740, mariée dans la suite à Joseph de Tryon, et Placide-Anne, née en 1741, Deux de ses fils, Jean-Baptiste de Brettes, marquis des Cros, né en 1744, page de la Grande Écurie en 1762, marié en 1780 à M^{lle} de Barentin de Montchal, nommé colonel et chevalier de Saint-Louis lors de la restauration de Louis XVIII. et Joseph-Martial de Brettes. Sgr de Périlhac, connu sous le titre de vicomte de Brettes, né aux Cros en 1750, marié en 1773 à M^{lle} de la Celle de Châteauclos, décédé à Limoges en 1829, ont été les auteurs de deux branches actuellement existantes. Le second de ces deux frères laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jean-Joseph, comte de Brettes, né à Périlhac en 1773, qui fit en 1786 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, qui épousa à Uzès en 1809 M^{lle} Brunneau d'Ornac et dont la descendance subsiste en France ; 2^o Louis-François, chevalier de Brettes, né en 1777, admis en 1784 dans l'Ordre de Malte, qui épousa en 1803 à Sainte-Lucie, aux Antilles, M^{lle} de la Guiocherie et dont la descendance subsiste également en France et à Sainte-Lucie.

Le chef de la branche aînée, issue de Jean-Baptiste né en 1744, est aujourd'hui connu sous le titre de marquis de Brettes.

C'est au premier rameau de la branche cadette qu'appartient le comte Joseph de Brettes, né à Limoges en 1861, vaillant explorateur.

En dehors des personnages mentionnés plus haut la famille de Brettes a fourni de nombreux officiers dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

La terre des Cros, qui avait été sa résidence pendant plusieurs siècles, fut confisquée pendant la période révolutionnaire et son château fut incendié à la même époque.

Jean-Baptiste de Brettes, Sgr marquis des Cros, baron de la Villette, et du Mas-Rocher, Sgr de la Vilatte, la Chapelle et Richebourg, capitaine de cavalerie, et Joseph-Martial, vicomte de Brettes, chevalier, Sgr de la Motte, Gouttelard et Crotelle, cheveu-léger de la garde ordinaire du Roi, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges.

Principales alliances : de l'Age de Volude 1570, de Marsanges, de Salignac 1584, de Tessières 1620, de Saint-Georges 1690, de Villelume vers 1695, d'Aloigny 1676, Dreux de Montrollet (des marquis de Brézé) 1642, Taveau de Morthemervers 1680, de la Porte de Lissac 1774, de Tryon 1767, de Barentin de Montchal 1780, Hennequin de Villermont 1814, de Hamal 1812, de Corbier 1853, de la Celle-Châteauclos 1773, de la Valette 1837, du Breuil-Héliou de la Guéronnière 1833 et 1860, d'Abzac, Guiot de la Rochère 1903, etc.

BRETTEVILLE (*le Normand de*). Voyez : LE NORMAND DE BRETTEVILLE.

BRETTEVILLE (*Revel de*). Voyez : REVEL DE BRETTEVILLE.

BRETTON des CHAPELLES. Armes : *d'or à trois palmes de sinople*.

Cette famille a eu pour auteur Gatien BRETTON, sieur des Chapelles, qui fut pourvu en 1751 de la charge anoblissante de général des finances près la Chambre des comptes de Bretagne.

Le chef de la famille Bretton des Chapelles est connu de nos jours sous le titre de baron des Chapelles.

Principales alliances : de Gomer 1797, de Lyonne 1835, etc.

BREUIL (*du Hamel de*). Voyez : HAMEL DE BREUIL ET DE BREUIL DE BRAZAIS
(DU)

BREUIL (*Patris de*). Voyez : PATRIS DE BREUIL.

BREUIL (*Huet de la Tour du*). Voyez : HUET DE LA TOUR DU BREUIL.

BREUIL de SAINT-GERMAIN (*Moreau du*). Voyez : MOREAU DU BREUIL
DE SAINT-GERMAIN.

BREUIL (*Marchand du*). Voyez : MARCHAND DE BREUIL.

BREUIL (*Pernot du*). Voyez : PERNOT DU BREUIL.

BREUIL (*du*), en Normandie. Armes : *d'argent à une fasce d'azur accompagnée de six merlettes rangées de sable*.

La famille DU BREUIL appartient à l'ancienne noblesse des environs de Coutances, en Normandie. Elle peut être la même que celle d'Osbern du Breuil qui fut un des compagnons de Guillaume le Conquérant ou que celle de Jean du Breuil qui fut un des bannerets normands à la première croisade, en 1096. Ce dernier portait pour armes : *d'argent à une fasce d'azur accompagnée de trois roses de gueules*.

Jean du Breuil, de Mauffras, en l'élection de Coutances, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Le sieur du Breuil de Colombière, de la paroisse de Saussay, en la sergenterie de Mauffras, dans l'élection de Coutances, tuteur de ses frères mineurs Robert et André, fut maintenu dans sa noblesse avec eux le dernier novembre 1598 par jugement rendu à Coutances de M. de Mesmes de Roissy. Les représentants de cette même famille furent encore maintenus dans leur noblesse le 17 décembre 1634 par jugement de l'intendant d'Aligre. Charles et Jean du Breuil, frères, demeurant en la paroisse du Saussay, âgés l'un de 35 ans, l'autre de 32, et leurs cousins germains, Jean et Robert du

Breuil, demeurant l'un en la paroisse d'Orval, l'autre en la paroisse de Saint-Sauveur du Pommeret, furent enfin maintenus dans leur noblesse lors de la grande recherche de 1666 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, comme issus d'une vieille famille noble déjà maintenue par Montfaut en 1463. Un cadet de cette famille, André du Breuil, s'était fixé au ressort de Nantes, en Bretagne, par le mariage qu'il contracta en 1615 avec Françoise de Vaujoyeux; il fut l'auteur d'un rameau qui fut maintenu dans sa noblesse d'extraction le 14 janvier 1669, sur preuves de huit générations, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne et qui ne tarda pas à s'éteindre.

Louis-Pierre du Breuil, Sgr de Montfiquet-en-Percy, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Coutances. Anne-Barthélemy du Breuil prit part cette même année à celles du bailliage de Cérances.

On croit que cette famille du Breuil, plus ancienne qu'illustre, compte encore des représentants dans les environs de Coutances. On trouve, en effet, qu'un M. du Breuil, de cette région, fut témoin dans le procès Dreyfus, à Rennes, et qu'un M. Charles-Louis du Breuil, divorcé, épousa en 1891 à Carteret (Manche) M^{me} de Montaignac de Chauvance, née Smyth.

Principales alliances : de Guyenro, de Croisilles, du Fayel, du Poërier 1634, etc.

Il a existé en Normandie plusieurs familles du Breuil qui étaient différentes de celle dont il vient d'être parlé.

La principale de ces familles, fixée dans les élections de Falaise et de Bayeux, portait pour armes : *losangé d'argent et d'azur, au chef de gueules chargé de deux têtes de léopard d'or*. Elle fut maintenue dans sa noblesse par Montfaut en 1463 et par M. de Mesmes de Roissy en 1599 et paraît s'être éteinte antérieurement à la recherche de 1666. C'est, en tout cas, par erreur que M. de Magny, dans son *Nobiliaire de Normandie*, la met au nombre des familles de la généralité de Caen qui lors de cette dernière recherche firent reconnaître leur noblesse par jugement de l'intendant Chamillart.

Une autre famille du Breuil a possédé la seigneurie de Belleville, dans l'ancienne élection de Chaumont. Elle portait pour armes : *d'azur à un lion d'argent armé et lampassé de gueules*. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse le 12 et le 14 mai 1669 par jugements de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Anne du Breuil, veuve de René d'Argennes, écuyer, Sgr de Montmirel, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Avranches).

Une quatrième famille du Breuil, fixée dans les environs de Bayeux, portait pour armes : *d'argent à un sautoir de gueules*. Elle paraît avoir eu pour dernière représentante Catherine du Breuil qui épousa Pierre Costart et dont le fils Antoine, né en 1667, fut admis en 1680 dans l'Ordre de Malte.

BREUIL du MARCHAIS (du), en Orléanais. Armes : *d'azur à deux épées d'argent passées en chevron, les pointes en haut, accompagnées de trois fleurs de lys d'or, deux en chef et une en pointe de l'écu, surmontées chacune d'une quintefeuille, aussi d'or*.

La famille du BREUIL du MARCHAIS est anciennement connue dans les environs de Romorantin, sur les confins du Berry et de l'Orléanais. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres. Un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier* en fait remonter la filiation à Antoine du Breuil, écuyer, Sgr du fief de Roidon, qui est rappelé comme défunt dans un acte du 15 mai 1527. Jacques du Breuil, écuyer, Sgr du Marchais, en la paroisse de Poulaines, dans l'élection de Romorantin, baptisé en 1628, marié le 12 mai 1653 à Françoise Marigny, fut maintenu dans sa noblesse le 3 septembre 1668 par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans. Son petit-fils, Dominique-Alexis du Breuil du Marchais, né au diocèse de Bourges en 1700, capitaine au régiment du Perche, ingénieur ordinaire du Roi, nommé le 31 mai 1731 conseiller du Roi, chevalier d'honneur au bureau des finances, chambre du domaine et du trésor de Paris, marié à Paris en 1729 à Gabrielle Michel de Durfort, fille du directeur général des francs-lieufs en Berry, fit des preuves de noblesse d'abord en 1746 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Anne-Séraphine, née en 1736, puis en 1753 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils Amédée-François, né à Brest en 1740. Celui-ci fit partie de l'expédition de Quiberon et fut fusillé à Auray en 1795.

La famille du Breuil du Marchais, probablement éteinte aujourd'hui, comptait encore des représentants dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Il avait existé sur les confins du Berry et de l'Orléanais une autre famille du Breuil sur laquelle on trouvera des renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et qui portait pour armes : *de gueules à un sautoir d'or accompagné en chef de deux croissants de même*. Cette famille remontait par filiation à François du Breuil, écuyer, Sgr de Chéraunay, au comté de Saint-Aignan, dont la veuve, Marguerite Peigné, fit une transaction le 7 février 1513. Son chef, Antoine du Breuil, sieur de la Fouquetière, baptisé en 1612,

d'abord condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse le 13 septembre 1668 par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans, fut plus tard maintenu noble le 29 mai 1669 par un nouveau jugement du même M. de Machault, puis le 19 juillet suivant par arrêt du Conseil d'État; il n'eut pas d'enfants. Claude du Breuil de la Fouquetière, frère du précédent, marié en 1641 à Hélène d'Auvergne, fut maintenu dans sa noblesse le 12 août 1669 par jugement de Tubeuf; il laissa un fils, René, Sgr de Courjon, qui fut le dernier représentant de sa famille et qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Marie Méry.

BREUIL du BOST de GARGILESSÉ (du). Armes : *parti au 1 de gueules à une manche mal taillée ou hache d'armes antique, qui est du Breuil; au 2 d'azur (aliàs de gueules) au chevron d'or accompagné de trois glands du même, dans leurs coupettes, qui est du Bost.* — Couronne : *de Marquis.*

Il a existé dans la Basse-Marche et dans les pays limitrophes un certain nombre de fiefs du Breuil sans que l'on puisse savoir d'une façon précise lequel de ces fiefs a été le berceau de la famille du BREUIL DU BOST DE GARGILESSÉ. Le vicomte Révérend, qui a donné une généalogie de cette famille dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1898, suppose, en raison de la proximité des autres fiefs possédés par cette famille, qu'elle a eu pour berceau une terre du Breuil située près de Dun-le-Roi. Les chartes du moyen âge mentionnent un grand nombre de gentilshommes appelés du Breuil; mais, comme il a existé dans le centre de la France plusieurs familles du Breuil, tout à fait distinctes, on ne peut affirmer que ces gentilshommes aient appartenu à celle de ces familles qui donne lieu à cette notice. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en 1666 en faveur de celle-ci en fait remonter la filiation à Pierre du Breuil, écuyer, Sgr du Peux, qui est cité avec sa femme Catherine Ajasson dans une sentence de la justice de Malval rendue le 28 avril 1399. Jehan du Breuil, écuyer, fils des précédents, rendit aveu au vicomte de Bridiers le 3 septembre 1446 de la seigneurie du Peux qu'il tenait de son père; il épousa Louise Guérin par contrat du 4 juin 1455 et en eut, entre autres enfants, Jehan du Breuil, écuyer, Sgr du Peux, qui épousa Antoinette de la Cour et qui continua la descendance. Jehan du Breuil, écuyer, Sgr du Peux et de Mauhet, petit-fils de ce dernier, épousa par contrat du 15 mai 1569 Gabrielle du Bost. Il en eut, entre autres enfants, un fils, René du Breuil, Sgr du Peux, gouverneur du château d'Aage et du fort de Rescon par brevet du 5 décembre 1604, qui, par testament du 11 décembre 1609, fut institué héritier universel de son

oncle maternel Charles du Bost, Sgr de Broutet, à charge pour lui de relever le nom et les armes de la famille du Bost. Ce fut René du Breuil du Bost qui acquit vers 1625 de Françoise de Crevant, veuve d'Imbert de Rochefort, l'importante seigneurie de Gargillesse, en Berry, sous le nom de laquelle ses descendants furent à peu près exclusivement connus. Il avait épousé à Béziers en 1609 Anne de Gérard et en eut un fils, Charles du Breuil du Bost, Sgr de Gargillesse, du Peux, du Broutet, qui fut élevé parmi les pages du duc d'Orléans, qui épousa en 1664 Anne de Chamborant de la Clavière et qui fut maintenu dans sa noblesse le 22 septembre 1666 par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Bourges et de Moulins, après avoir prouvé sa filiation depuis 1399. Charles Dubost du Breuil, écuyer, Sgr de Gargillesse, fils aîné du précédent, fit enregistrer les armes suivantes à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourges) : *bandé d'argent et d'azur de six pièces*. Il mourut sans postérité et ce fut son frère puîné, Etienne, né en 1670, marié en 1695 à Marie Chizeau, qui continua la descendance. Louis-Charles du Breuil du Bost de Gargillesse, petit-fils du précédent, marié en 1776 à M^{lle} d'Orsanne, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bourges. Il fut connu le premier pendant l'émigration sous le titre de marquis de Gargillesse ; sa descendance s'est éteinte avec ses deux petites-filles, M^{mes} de Montsaunin et de Danne. Son neveu, Alphonse, comte de Gargillesse, né en 1792, conseiller général de Maine-et-Loire, fut le dernier représentant mâle de sa famille et mourut en 1878 laissant une fille unique, M^{me} de la Cotardière.

Principales alliances : du Bost 1569, de l'Age de la Bretollière 1618, de la Celle 1633, de Magnac 1644, de Chamborant-la Clavière 1664, d'Orsanne 1776, 1828, de Barral, de Montsaunin 1867, Guyon de Guercheville 1804, Bernard de Danne 1862, Bigot de Morogues 1827, Budan de Russé 1786, d'Andigné 1811, Robin de la Cotardière 1855, de Gérard 1609, etc.

BREUIL de SOUVOLLE (du). Armes : *d'argent à une fasce vivrée de gueules, bordée de sable et accompagnée de deux jumelles aussi de gueules, bordées de sable*. — Couronne : *de Marquis*. — Cimier : *une aigle issante de gueules*. — Supports : *deux lions d'or*.

La famille du BREUIL DE SOUVOLLE, d'ancienne noblesse du Berry et de la Marche, est distincte de la famille du Breuil du Bost de Gargillesse, de la même région, à laquelle a été consacrée la précédente notice. La confusion entre les deux familles serait d'autant plus facile que la terre du Breuil qui a donné son nom à la famille du Breuil de Souvolle était située dans la paroisse de Baraize, près de

la Châtre, et dépendait de l'ancienne chatellenie de Gargillesse et que d'autre part la terre de Souvolle fut apportée aux du Breuil par Anne de la Celle, dame de Souvolle, dont le grand-père avait épousé en 1633 Gabrielle du Breuil du Bost de Gargillesse. L'abbé le Cler a publié en 1875 une généalogie de la famille du Breuil de Souvolle ; il a donné un résumé de son travail dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, continué par lui et publié par ses soins en 1882.

La famille du Breuil paraît avoir eu pour nom primitif celui de Troulhard. Elle remonte par filiation suivie à l'année 1472, date à laquelle noble homme Jean Troulhard du Breuil passa avec messire Jean Veysinaut, prêtre, une transaction dans laquelle il cite son père et son grand-père, autres Troulhard, seigneurs du même lieu du Breuil. Jean Troulhard du Breuil avait épousé Jacqueline Foucher ou Fouchier ; il en eut trois fils qui laissèrent tomber en désuétude le nom de Troulhard : 1^o Jean, qui continua la lignée ; 2^o Jacques, religieux ; 3^o autre Jacques, qui épousa Souveraine de Maillé, héritière de la terre de Villenoir, près d'Euillé, en Berry, et qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Villenoir éteinte en 1679. Jean du Breuil épousa Marguerite de Villedon et vivait encore en 1491. Son fils, Jacques du Breuil, écuyer, Sgr du Breuil, de Baraize, de Fontgouin, etc., était veuf d'une dame dont on ignore le nom quand il se remaria par contrat du 17 décembre 1517 avec Gilberte d'Aiguirande, veuve de Jean du Genest. Il eut de ces deux unions un grand nombre d'enfants ; un de ses fils du premier lit, Jean, continua la ligne directe qui s'éteignit en la personne de ses petits fils : un autre, Pierre du Breuil de Fontgouin, fut admis dans l'ordre de Malte en 1527 ; Gilbert du Breuil, Sgr dudit lieu, né de la seconde union, homme d'armes de la compagnie du duc d'Estouteville, épousa par contrat du 14 septembre 1551 Anne de Coigne, fille d'un gouverneur de Montluçon, et fut l'auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Le chef de cette branche, Sébastien du Breuil, demeurant au Breuil, en la paroisse de Baraize, dans l'élection de la Châtre, marié en 1639 à Marie Lavaudrier, fille d'un lieutenant de robe courte de la maréchaussée du Berry, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny après avoir prouvé sa filiation depuis 1517. Il fut père de Sylvain du Breuil, Sgr dudit lieu et de Baraize, et grand-père d'autre Sylvain du Breuil, Sgr dudit lieu, marié en 1702 à Silvie de Valenciennes, dont le fils mourut sans postérité, et de Charles du Breuil, né en 1680, qui épousa en 1708 Anne de la Celle, héritière de la terre de Souvolle, située près de Guéret, dans la Marche, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours.

Philippe-François du Breuil de Souvolle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Guéret ; il fut emprisonné pendant la Terreur et mourut à Souvolle le 6 brumaire an IX. Il laissait deux fils qui servirent avec distinction à l'armée des Princes et dont l'aîné, Gabriel-François, né en 1770, épousa Catherine de Maillasson et continua la lignée. Le fils de celui-ci, Pierre du Breuil de Souvolle, marié en 1842 à M^{lle} de Fénieux de Plaisance, fut agrégé à la noblesse de Toscane avec ses enfants par lettres patentes du grand-duc Léopold II du 9 mai 1852.

La famille du Breuil de Souvolle n'est pas titrée.

Elle a fourni des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

Principales alliances : d'Aquirande 1517, de Boislinard 1571, 1585, 1701, Fouchier, de Maillé, de Préville, d'Aloigny, de la Celle 1708, de la Marche 1769, de Fénieux de Plaisance 1842.

Il a existé dans la noblesse du Berry, de la Marche et du Bourbonnais un certain nombre de familles du Breuil qui étaient distinctes de celles auxquelles ont été consacrées les précédentes notices.

Une de ces familles, fixée dans l'élection de Châteauroux, portait pour armes : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois merlettes du même*. On en trouvera une généalogie dans les *Dossiers bleus* et dans les manuscrits du chanoine Hubert, à Orléans. Elle était très ancienne. Le travail conservé dans les *Dossiers bleus* en fait remonter la filiation à Guillaume du Breuil, marié à Jeanne Lathenat, dont le fils Odinet épousa en 1361 Jeanne Beuille. Odinet fut père de Guillaume du Breuil, secrétaire du Roi, qui épousa Jeanne de Longueil et qui mourut en 1425, grand-père de Nicolas du Breuil, né en 1407, secrétaire du Roi, qui épousa en 1437 Marie Chambellan, et bisaïeul de Robert du Breuil, secrétaire du Roi, et de Pierre du Breuil, maire de Bourges en 1500, qui continua la descendance. Le chanoine Hubert ne fait remonter la filiation qu'à Geoffroy du Breuil, Sgr de Sarcy en 1537. Les divers représentants de cette famille du Breuil, Jacques, Sgr du Breuil, Jean, Sgr de la Pacaudière, demeurant en la paroisse d'Heugnes, et Claude, sieur de Lhéronière, furent maintenus dans leur noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny. Claude du Breuil, juge de la Salleroy, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourges). M. du Breuil de la Salleroy prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bourges.

Une autre famille du Breuil, habituée dans la Marche et dans le Bourbonnais, portait pour armes : *d'azur à une ancre d'argent posée en pal, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or avec la*

devise : *Je brave le danger*. La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire de la noblesse* et Tardieu lui a consacré une courte notice dans son *Grand dictionnaire historique, généalogique et biographique de la Haute-Marche*. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Cabinet d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Elle avait eu pour berceau une terre du Breuil située sur le territoire de la paroisse d'Ars, dans la Haute-Marche. Elle remontait par filiation suivie à Antoine du Breuil, écuyer, Sgr du Breuil, qui avait épousé Marie de la Motte et qui est rappelé comme défunt dans un acte passé le 23 juin 1549 par leur fils, Pierre du Breuil. Celui-ci rendit avec le 23 juillet 1548 des biens qu'il possédait dans la mouvance de Maignat. Il laissa deux fils, Léonard du Breuil, écuyer, Sgr du Breuil, d'Arfeville et de Védignac, marié en 1579 à Jeanne du Peyroux, et Jean du Breuil, Sgr d'Arfeville, de Saint-Maurice et de Gallemeau, marié à Jeanne de Beaulne, qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches, d'abord condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse le 18 juillet 1667 par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny, furent maintenus nobles le 10 octobre 1670 par arrêt du Conseil d'État. La branche aînée, dont une représentante, Catherine du Breuil, fut admise à Saint-Cyr en 1707, s'éteignit avec François du Breuil, Sgr de Lourdouex, qui eut une fille unique de son mariage en 1733 avec Marie le Roux de Lussac. La seconde branche posséda, entre autres biens, la seigneurie de la Brosse qui dépendait de la chatellenie de Montluçon ; elle fut encore maintenue dans sa noblesse le 30 octobre 1698 par ordonnance de M. Le Vayer, intendant de Moulins, et s'éteignit avec Marie-Charlotte du Breuil de la Brosse qui épousa en 1827 le lieutenant-général vicomte Pailhou ; une de ses représentantes, Jeanne, née en 1729, avait fait en 1740 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr.

BREUIL-HÉLION de la GUÉRONNIÈRE (du). Armes : *d'argent à un lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules* (aliàs *d'or*).

D'après une tradition qui ne s'appuie sur aucune preuve, la famille DU BREUIL-HÉLION serait originaire de Champagne. Elle était fixée en Poitou dès les premières années du xv^e siècle et n'a cessé depuis cette époque d'occuper un rang distingué dans la noblesse de cette province. Son premier auteur connu, Jean du Breuil-Hélion, écuyer, Sgr de Combes, fut un zélé partisan du roi Charles VII et fut anobli par lettres de ce prince, d'après l'*Armorial de Dauphiné* de M. de Rivoire la Batie. Il épousa par contrat du 13 juillet 1413 Marie de Parthenay, héritière d'une partie de la seigneurie de Combes, dépendante

de la châtellenie de Civray, et obtint en octobre 1426 par lettres patentes de Charles VII de rentrer dans la possession de ses biens dont il avait été dépouillé par les Anglais. Il fut père d'Ythier du Breuil-Héliion, qui rendit aveu à la châtellenie de l'Isle en 1456 et qui dénombra sa terre de Combes le 3 octobre 1479, grand-père de Pierre du Breuil-Héliion, qui rendit aveu le 23 novembre 1487 de sa terre et seigneurie de Combes, et bisaïeul de Mathurin du Breuil-Héliion, Sgr de Combes, qui épousa Jeanne Feydeau par contrat passé le 4 décembre 1525 devant Barbade et Guédain, notaires sous la Cour de l'Isle-Jourdain. Gautier du Breuil-Héliion, Sgr de Combes, fils de Mathurin, fut maintenu dans sa noblesse le 7 décembre 1598 par ordonnance des commissaires députés par le Roi en la généralité de Poitiers. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, René du Breuil-Héliion, Sgr de Combes, marié en 1574 à Claude de Chappes, et Jacques du Breuil-Héliion, fixé à la Palu, au Comtat-Venaissin, après le mariage qu'il contracta en 1596 avec Catherine Augier, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée acquit dans la première moitié du XVII^e siècle la terre de la Guéronnière sous le nom de laquelle elle a depuis lors été à peu près exclusivement connue. Ses représentants, Emmanuel du Breuil-Héliion, Sgr de Combes, et Pierre du Breuil-Héliion, Sgr de Lavau, frères, demeurant en l'élection de Poitiers, furent maintenus dans leur noblesse le 7 septembre 1667 par sentence de l'intendant Barentin. Le premier d'entre eux avait obtenu en 1657 et en 1660 l'admission dans l'Ordre de Malte de deux de ses fils, Benjamin, né en 1639, et Charles. Le neveu de ces deux chevaliers de Malte, Louis-Bernard du Breuil-Héliion, Sgr de la Guéronnière et de Combes, fut admis en 1704 parmi les pages de la Grande-Écurie. Un de ses petits-fils, Louis-Alexandre-Toussaint de la Guéronnière, décédé sans alliance en 1822, fut député de la Charente en 1815. Un autre, François du Breuil-Héliion, Sgr de la Guéronnière, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Ce dernier avait épousé en 1781 M^{lle} Irland de Bazoges ; il en eut plusieurs fils qui furent connus après le rétablissement des Bourbons sous les titres de comte et de vicomte de la Guéronnière et desquels descendent tous les représentants actuels de cette branche. Pierre, comte de la Guéronnière, né au Dorat en 1814, marié en 1833 à M^{lle} de Brettes, décédé en 1884, fut un publiciste légitimiste de grande valeur. Son frère, Arthur, vicomte de la Guéronnière, né au Dorat en 1817, marié en 1837 à M^{lle} de David des Étangs, décédé à Paris en 1875, fut également un publiciste de valeur, mais se rallia à Napoléon III qui le nomma successivement sénateur, ministre à Bruxelles, ambassa-

deur à Constantinople et Grand-Croix de la Légion d'honneur. Cette branche a conservé jusqu'à nos jours la terre de la Guéronnière située près d'Usson, dans la Vienne.

La branche cadette, passée au Comtat-Venaissin, était représentée sous Louis XIV par deux frères, Jean et Claude du Breuil-Héliou. Le plus jeune de ceux-ci, marié en 1668 à Marie de Raymond, fut le grand-père de Joseph du Breuil-Héliou, né en 1706, lieutenant-général d'artillerie en 1756, qui mourut en 1762 sans laisser, semble-t-il, de postérité. L'aîné, marié en 1655 à Gabrielle Fabre, fut père de Joseph du Breuil-Héliou, qui vint se fixer à Pont-Saint-Esprit par son mariage en 1690 avec Marie de Pexaire et qui fut maintenu dans sa noblesse le 22 juillet 1700 par jugement de M. de Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc, grand-père de Jean-Joseph du Breuil-Héliou, Sgr de Fromorant, officier au régiment de Bigorre, qui épousa en 1738 Jeanne d'Isnard, et bisaïeul de Simon du Breuil-Héliou, né en 1743. Cette branche vint après la Révolution se fixer en Dauphiné où elle subsistait assez obscurément il y a peu d'années.

Principales alliances : de Valori, de Nuchèze, de Ferré de Péroux 1740, de Jousserant 1751, Chevalleau de Boisragon 1764, de Bernon de Puymérigou 1775, 1800, Feydeau de Saint-Christophe 1812, de Perry de Saint-Auvent 1837, de Beaupoil de Saint-Aulaire 1869, le François des Courtis 1840, de Fontaine de Resbecq 1864, de Tessières 1809, de Rafélis de Broves 1842, de Carrion-Nisas 1851, Lefèvre d'Ormesson 1875, de Brettes 1833, 1860, d'Alexieff 1861, de Saint-Georges 1852, de David de Lastours des Étangs 1835, d'Hilaire de Toulon de Joyvac 1861, Pavin de la Farge 1886, de Lambertye 1718, Danycan de l'Épine 1896, de Vasselot de Régné 1907, etc.

Beauchet-Filleau a donné dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* des notices sur plusieurs autres familles du Breuil, aujourd'hui éteintes, qui ont appartenu à la noblesse de cette province. Deux de ces familles, celle des seigneurs de Chassenon et celle des seigneurs de Bernac, subsistaient lors de la grande recherche de 1666.

La famille DU BREUIL DE CHASSENON, fixée en Bas-Poitou, portait pour armes : *d'argent à une croix ancrée de gueules*. Elle remontait par filiation à Antoine du Breuil qui rendit aveu le 10 décembre 1515 de sa seigneurie de Chassenon. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 22 septembre 1667 par jugement de l'intendant Barentin et s'éteignit peu de temps après.

La famille DE BREUIL DE BERNAC habitait les environs de Ruffec et de Civray. Elle portait pour armes : *d'argent au chevron de gueules surmonté d'une aigle de sable*. Elle remontait par filiation à Jean du

Breuil, écuyer, Sgr de Bernac, qui épousa vers 1480 Louise Ambas-mal Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de Barentin et paraît s'être éteinte dans les premières années du xviii^e siècle.

BREUIL de THÉON de CHATEAUBARDON (du). Armes : d'argent à une bande d'azur accompagnée de deux étoiles de gueules, une en chef, une en pointe.

La famille DE BREUIL DE THÉON appartient à la noblesse de Saintonge. On en trouvera une généalogie complète dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Nilleau. Cet auteur en fait remonter la filiation à Florimond du Breuil qui possédait dès le milieu du xv^e siècle la seigneurie de Théon dans la paroisse de Meschers, située dans l'arrondissement actuel de Saintes, et qui consentit une baillette le 6 novembre 1453. Florimond du Breuil avait épousé Jeanne Aymard. Leur fils, Guillaume du Breuil, Sgr de Théon, rendit un dénombrement au duc de Guienne le 9 septembre 1469 et rendit hommage au Roi en 1499 de ses terres de Théon et de Blénac. Il épousa successivement Marguerite du Rousseau et Julienne de Chateaubardon et laissa, entre autres enfants, deux fils, Bernard, Sgr de Théon, né du premier lit, et Arnaud, né du second lit, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée s'éteignit avec Gilles du Breuil, Sgr de Théon, qui épousa en 1610 Renée de Luchet et qui n'en eut que trois filles.

Arnaud du Breuil, auteur de la seconde branche, épousa le 7 août 1528 Claude de Curzay. Il avait eu d'un premier mariage avec Charlotte de Brassard ou de Brizard un fils, Gilles, qui dénombra en 1540 au château de Didonne sa seigneurie de Théon de Meschers. Gilles du Breuil, fils de celui-ci, marié successivement en 1577 à Charlotte de Rochechouart et en 1593 à Gabrielle de Faidy, fut un fort puissant personnage ; il fut successivement lieutenant-général au gouvernement de Saintonge, chevalier de l'Ordre du Roi, député de la noblesse de Saintonge aux États généraux de Blois de 1588 et racheta en 1593 les deux tiers de la seigneurie de Chateaubardon. Il n'eut de sa première union qu'une fille mariée successivement dans les familles de Bourdeille et Rouault de Gamaches ; mais il eut du second lit deux fils dont le plus jeune périt en 1622 au siège de Royan et dont l'aîné, Claude du Breuil, Sgr de Théon et de Chateaubardon, page, puis gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII, continua la descendance. Annibal du Breuil, Sgr de Théon, fils de celui-ci, marié en 1666 à Elisabeth Bonnin de Messignac, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de M. d'Agues-

seau, intendant de Limoges, après avoir prouvé sa filiation depuis 1528. La famille du Breuil de Théon fut encore maintenue dans sa noblesse le 18 juillet 1698 par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle, après avoir prouvé sa filiation depuis 1528. Elle était représentée à l'époque de la Révolution par deux frères, Jean-Augustin, né à Saintes en 1748, marié en 1788 à M^{lle} de Liniers, et Eutrope-Bertrand, dit le chevalier de Théon, marié en 1797, pendant l'émigration, à M^{lle} d'Affregues. L'aîné de ces deux frères eut un fils unique qui fut connu sous le titre de comte de Chateaubardon et qui mourut en 1871 laissant seulement deux filles de son mariage avec M^{lle} de l'Escaille. Le second fut le grand-père d'Alexandre du Breuil, connu sous le titre de comte de Théon, qui vint se fixer en Languedoc et qui a eu deux fils de son mariage avec M^{lle} de Ville-Thénier.

Jean-Augustin, mentionné plus haut, avait fait en 1760 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire; un de ses frères, Jean-Charles, né en 1751, fit les mêmes preuves en 1761.

La famille du Breuil de Théon a fourni de nombreux officiers.

Plusieurs de ses représentants prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse en Saintonge et en Poitou.

Principales alliances : de Chateaubardon, de Luchet 1610, Achard 1638, de Comminges-Guitaut 1575, de Rochechouart-Faudoas 1577, de Bourdeille 1602, Rouault de Gamaches, Goulard, Bonnin de Messignac 1666, de Marconnay vers 1730, de Rigaud de Vaudreuil, d'Isle de Beauchaine 1772, de Beaucorps, de la Marthonie, de Liniers, de Grandsaigne d'Hauterive 1807, Masson de la Sauzaye 1849, etc.

Deux autres familles du Breuil domiciliées dans l'élection de Saintes, celle des seigneurs de Beaulieu, en la paroisse de Chenat, et celle des seigneurs de Fontréaux, en la paroisse de Plassat, furent maintenues dans leur noblesse, lors de la grande recherche de 1666, par jugement de l'intendant d'Aguesseau.

La première de ces familles portait pour armes : *parti au 1 d'azur à trois bandes d'argent, au 2 d'argent à un lion rampant d'azur, contourné, lampassé de sable; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent*. Elle avait déjà été maintenue noble en 1598. Elle justifia sa filiation depuis Georges du Breuil qui épousa Anne Bertrand et dont le fils, Guillaume, épousa le 16 janvier 1470 Lisette Janvier. Cette famille du Breuil de Beaulieu paraît s'être éteinte peu de temps après la recherche de 1666.

La famille du Breuil de Fontréaux portait pour armes : *d'azur à une bande d'argent*. Elle paraît être une branche détachée à une époque très reculée de la famille du Breuil de Théon. On trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin. Elle remontait

par filiation à Jean du Breuil dont le fils François épousa Marie Desmier par contrat du 11 août 1526. Alain du Breuil, Sgr de Fontréaux et de la Valladière, qui représente le sixième degré de la filiation, épousa le 2 février 1666 Marie Escottière et fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 28 août suivant. Il quitta la France lors de la révocation de l'édit de Nantes et ses biens furent confisqués au profit de son fils, François. Celui-ci épousa en 1738 Marie-Julie de la Marthonie et fut père de François-Amable du Breuil de Fontréaux, né en 1743, qui, étant passé à Saint-Domingue, demanda en 1774 à faire enregistrer ses titres de noblesse au Conseil supérieur de l'île. Jeanne-Marie du Breuil de Fontréaux se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes. Cette famille paraît avoir eu pour dernière représentante M^{me} Navarre dont une fille épousa en 1825 le baron de Ravignan, frère du célèbre prédicateur.

Il sera consacré au mot de Bruelh une notice à une famille de Bruelh, anciennement du Brueil ou du Breuil, qui a occupé un rang distingué dans la noblesse de la Haute-Guienne.

BREUILLAC (Vaugelade de). Voyez : VAUGELADE DE BREUILLAC.

BREUILLE (de Bonnay de). Voyez : BONNAY DE VILLARS-SAINT-MAIZELIN, DE BREUILLE, DE BELVAUX, DE NONANCOURT, etc.

BREUILLE (Gentil de la). Voyez : GENTIL DE LA BREUILLE.

BREUILLE (du). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à un lion de sable ; aux 2 et 3 d'azur à trois merlettes d'argent.*

La famille du BREUILLE, aujourd'hui fixée dans les environs de Pau, est originaire de la Flandre et descend de Jacques-Joseph du Breuille, ou Dubreuille, qui naquit à Valenciennes en 1747.

Il avait existé au moyen âge dans le Nord de la France une ou plusieurs familles nobles du nom de du Breuil ou du Breuille ; mais ces familles étaient éteintes depuis longtemps quand la Flandre fut réunie au domaine royal sous Louis XIV.

On n'a pu se procurer que peu de renseignements sur la famille du Breuille, actuellement existante. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse ni même qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Elle n'est pas titrée.

BREUILLY (de). Armes : *d'azur à un chef cousu de gueules, au lion rampant d'or, couronné et lampassé de même, brochant sur le tout.*

— Couronne : *de Marquis*. — Devise : *Plus valet quam lucet*. — Supports : *deux lions couronnés*.

La famille DE BREUILLY, anciennement BRESLY ou BRUSLY, appartient à la très vieille noblesse des environs de Valognes, en Basse-Normandie.

On lui attribue généralement un Guillaume de Brusly qui fut un des bannerets normands à la première croisade, en 1096, et un Raoul de Brusly qui était en 1286 grand bailli de Caux. Ce dernier portait pour armes : *d'argent au lion de gueules, armé et couronné d'or, au chef d'azur*.

Jean de Brusly, du lieu de Vaudeville, en la sergenterie de Beaumont, dans l'élection de Valognes, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de Montfaut en 1463. Sa descendance était représentée à la fin du xvi^e siècle par deux branches. Jean de Breuilly, chef d'une de ces branches, et ses cousins, Robert et Thomas de Breuilly, frères, issus de l'autre branche, tous les trois domiciliés dans la paroisse de Saint-Nicolas de Pierrepont, en l'élection de Valognes, furent maintenus dans leur noblesse le premier le 22 octobre, les deux autres le 8 décembre 1598 par jugement de M. de Mesmes de Roissy. On trouvera dans les *Dossiers bleus* les preuves de noblesse qu'un des représentants de la première branche, Léonor de Breuilly, né en 1751, fit en 1773 pour être reçu au séminaire de Joyeuse. La seconde branche fut maintenue dans sa noblesse le 28 novembre 1634 par jugement rendu à Valognes de l'intendant d'Aligre et le 22 mars 1671 par jugement de l'intendant Chamillart. Son chef, Pierre-François, chevalier de Breuilly, né à Saint-Martin-de-Gonneville, près de Valognes, officier d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, épousa en 1768 Marie-Louise de Renty, fille du vicomte de Richecourt; on trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il fit en 1782 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Alexandre-Louis-Victor, né en 1772 à Richecourt, au diocèse de Laon; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Vermandois.

La famille de Breuilly comptait encore des représentants dans les dernières années du xix^e siècle.

Son chef était connu sous le titre de chevalier.

Elle a fourni des officiers distingués, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Clamorgan 1613, le Chevalier 1675, d'Aboville 1724, de Renty de Richecourt 1768, du Fayel, etc.

BREUILPONT (le Riche de). Voyez : LE RICHE DE BREUILPONT ET DE CHEVEIGNÉ.

BREUL de SACCONNEY (du). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or à un griffon d'azur, qui est du Breul; aux 2 et 3 d'or à trois fascés de gueules, à l'aigle d'azur couronnée d'argent brochant sur le tout, qui est de Chatard.* — Couronne : *de Marquis*. — Cimier : *un cygne d'argent*. — Supports : *deux griffons de gueules*. — Devise : *Celare divinum opus.* — Cri de guerre : *du Breul!*

La famille de BREUL appartient à l'ancienne noblesse du Bugey.

On en trouvera des généalogies très complètes dans l'*Histoire de la Bresse et du Bugey*, publiée en 1654 par Guichenon, et dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. On trouvera aussi dans le *Nouveau d'Lozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1787 pour être admis à l'École militaire.

Jean du Breul, damoiseau, auquel les deux généalogies mentionnées plus haut font remonter la filiation suivie, eut en 1345 des différends avec ses deux beaux-frères, Jean et Girard de Surron, damoiseaux, à propos de la dot de leur sœur, Catherine. Autre Jean du Breul, damoiseau, fils du précédent, rendit en 1373 au château de Trévoux un hommage à Humbert, sire de Thoire et de Villars, et se déclara son homme lige. On ignore le nom de sa femme, mais on lui attribue pour fils deux frères, François et Hugonin du Breul, damoiseaux, qui en juin 1399 rendirent hommage à Montréal, en Bugey, à Humbert IV, sire de Thoire et de Villars. La descendance du premier de ces deux frères ne tarda pas à s'éteindre. Le second fut, d'après Guichenon et la Chesnaye des Bois, le même personnage qu'un Hugonin du Breul, damoiseau, Sgr de Corlier, qui épousa en 1427 Guygonne de Chatard, qui fit son testament en 1458 et à partir duquel seulement la filiation paraît être rigoureusement établie. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Bertrand du Breul, Sgr de la Bastie-sur-Cerdon, Isle, Espeyssolles, etc., marié en 1535 à Louise du Chastelard, fut conseiller et maître d'hôtel du duc de Savoie et fut chargé par ce prince d'une ambassade auprès du roi de France Henri II. Il eut deux fils dont l'aîné, François, mourut jeune et dont le second, Antoine, d'abord prieur commandataire de Nantua et de Saint-Nithier de Clervaux, entra dans le monde après la mort de son frère, fut gentilhomme ordinaire de la chambre et premier maître d'hôtel du duc de Savoie, commissaire général des guerres deçà les monts, épousa en 1571 Claire Grimaldi, puis Françoise de Seyturier, obtint le 20 décembre 1570 par lettres patentes du duc de Savoie l'érection en baronnie de sa terre de la Bastie-sur-Cerdon et continua la descendance. Antoine du Breul eut lui-même deux fils dont l'aîné, Claude du Breul, Sgr du Barmey, chevalier des Ordres de Saint-Lazare et de Saint-Maurice, épousa successivement Péronne Dormy,

Marie de Bordes et Anne du Saix et continua la lignée et dont le second, Bertrand, recueillit bien que cadet la baronnie de la Bastie et ne laissa que des filles.

Louis-Marin du Breul, écuyer, Sgr de Sacconney, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Belley).

Pierre-François du Breul, qualifié comte de Sainte-Croix, fut admis en 1756 en la chambre de la noblesse de Bresse après avoir justifié qu'il avait bien au-delà des soixante ans de noblesse requis pour être admis dans ladite chambre.

Louis-Victor du Breul de Sacconney, né en 1780, fit en 1787 les preuves de noblesse prescrites pour être admis à l'École militaire.

Louis-Léonard du Breul de Sacconney, Sgr de Villars-sous-Trefort, officier au régiment de la marine, et Pierre-François du Breul, Sgr de Sainte-Croix, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bourg-en-Bresse.

La famille du Breul de Sacconney était représentée de nos jours par deux rameaux. Le chef du premier rameau, Adrien du Breul, comte de Sacconney, épousa en 1839 Angélique-Ernestine Dunod de Charnage ; il en eut trois fils dont le second, Paul-Charles, décédé depuis lors sans laisser de postérité, demanda le 15 mai 1872 et obtint par décret du 31 mai 1873 l'autorisation de substituer à son nom celui de la famille Dunod de Charnage (voyez ce nom) à laquelle appartenait sa mère.

La famille du Breul de Sacconney et de Sainte-Croix a fourni, en dehors des personnages mentionnés plus haut, de nombreux officiers, des membres de la Légion d'honneur, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Chatard 1427, de Cordon 1509, de Sacconney 1516, de Chessé, du Chastelard 1535, de Chastillon, de Montfalcon, de Pingon, Grimaldi 1571, de Seyturier, de Grenaud de Montillet, de Dormy, de Bordes (du Chatelet), du Saix, de Moyria 1650, d'Andelot, Chossat de Montburon 1746, Dunod de Charnage 1839, d'Orlié de Saint-Innocent 1840, etc.

BREUVERY (Saguez de). Voyez : SAGUEZ DE BREUVERY.

BREUZE (Labille de). Voyez : LABILLE DE BREUZE.

BREVANNES (le Pilleur de). Voyez : LE PILEUR DE BREVANNES.

BREVANS (de Moréal de). Voyez : MORÉAL DE BREVANS (DE).

BREVANT (Gauthier de). Voyez : GAUTHIER DE BREVANT.

BRÉVEDENT de SAINT-NICOL, du PLESSIS, du BOCAGE et d'ABLON

(de). Armes : d'azur à une croix ancrée d'or, au chef d'argent chargé de trois anilles de sable.

Il a existé dans la noblesse de Normandie trois familles DE BRÉVEDENT que les généalogistes ont cherché à faire descendre d'une souche commune.

La première de ces familles était d'ancienne noblesse et possédait, entre autres biens, la seigneurie du Faux, dans les environs de Lisieux. Elle portait pour armes : d'azur à une croix ancrée d'or. Laroque mentionne dans son *Histoire de la maison d'Harcourt* un Richard de Brévedent qui était en 1285 au nombre des écuyers employés à la guerre. Morel de Brévedent fit en 1404 un accord au sujet de son fief du Painel et justifia que ce fief avait été donné par le Roi en 1289 à son aïeul Valérien de Brévedent. Jean et Richard de Brévedent, Sgrs du Faux, en la sergenterie de Moyaux, dans l'élection de Lisieux, firent reconnaître leur noblesse lors de la recherche de Montfaut en 1463. Cette famille de Brévedent du Faux ou du Faulq s'éteignit antérieurement à la grande recherche commencée en 1666.

Une seconde famille de Brévedent, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, porte les armoiries décrites en tête de cet article, armoiries dont on remarquera la ressemblance avec celles de la famille de Brévedent du Faux. Elle est comme cette dernière famille originaire des environs de Lisieux et revendique avec elle une communauté d'origine qui n'a encore pu être démontrée par titres authentiques. Jehan de Brévedent, sieur de Canceuvre, auquel elle remonte par filiation suivie, avait épousé sa parente Agathe de Brévedent et résidait vers le milieu du xvr^e siècle dans la paroisse du Pin, près de Lisieux. D'après la Chesnaye des Bois ce personnage aurait été fils d'un Robert de Brévedent, faisant profession des armes, qui épousa Lucette le Forestier, et petit-fils d'un Cardin de Brévedent qui rendit en 1430 foi et hommage au Roi pour un tiers de fief de Haubert situé dans la vicomté d'Auge. Son fils, Jean de Brévedent, reçu le 2 mai 1571 conseiller au bailliage et siège présidial de Rouen et marié en novembre 1574 à demoiselle Jeanne Chaudet, possédait dans les environs de Pont-Audemer la seigneurie de Saint-Nicol pour laquelle il reçut un aveu en juin 1577. Il se fit accorder par le roi Henri IV en décembre 1596 des lettres patentes dont on trouvera le texte tout au long dans le *Nouveau d'Hozier* et qui le confirmaient dans sa noblesse et l'anoblissaient en tant que besoin, sans qu'il eût à payer aucune finance ; il fit enregistrer ces lettres en janvier 1598 à la Chambre des comptes de Normandie. Ces lettres de 1596 prouvent que si cette famille de Brévedent était d'origine noble, sa situation nobiliaire était, en tout cas, contestée à cette époque. Jean de Brévedent obtint

encore le dernier mai 1623 un arrêt des commissaires des francs-fiefs qui le déchargeait de la taxe à laquelle il avait été soumis à cause de son fief du Bocage. Il laissa deux fils, Jean de Brévedent, Sgr de Saint-Nicol, marié en novembre 1624 à Françoise des Hayes, et Charles de Brévedent, Sgr du Valbrun, marié en 1636 à Catherine de Nollent, qui furent les auteurs de deux branches. Les trois fils de l'aîné de ces deux frères, François de Brévedent, Sgr de Saint-Nicol, Jean de Brévedent, brigadier des mousquetaires du Roi, et autre Jean de Brévedent, Sgr de Montrabu, demeurant tous trois à Honfleur, et leur cousin germain, Gabriel de Brévedent, Sgr du Valbrun et du Plessis, fils de Charles, demeurant à Genneville, dans l'élection de Pont-Audemer, furent, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, renvoyés devant le Conseil d'Etat par jugement du 19 juillet 1667 de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen : sur le vu de leurs titres ils furent maintenus dans leur noblesse le 12 janvier 1668 par arrêt du Conseil d'Etat.

Auguste de Brévedent, dernier représentant mâle de la branche aînée, dite des seigneurs de Saint-Nicol ou de Saint-Nicolas, est décédé en 1859 ne laissant qu'une sœur, M^{me} de Bonnechose.

La branche cadette s'est partagée en plusieurs rameaux qui ont possédé, entre autres biens, les seigneuries du Plessis, du Bocage et d'Ablon et qui se sont perpétués jusqu'à nos jours. Un de ses représentants, Léon-Jean Baptiste de Brévedent d'Ablon, né à Pont-l'Évêque en 1746, fut admis en 1762 parmi les pages de la Petite Écurie : il épousa dans la suite, le 23 décembre 1775, Jeanne de Courseulles ; sa descendance a conservé jusqu'à ces derniers temps le château d'Ablon, situé aux environs d'Honfleur.

MM. de Brévedent d'Ablon et de Brévedent du Bocage prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Honfleur.

Cette famille de Brévedent a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Manoury, de Nollent, de Courseulles, de Bonnechose, Legendre d'Onsembray, de Barbier de la Serre 1890, le Courtois du Manoir 1873, Hélié de Tréprel, le Gonidec de Penlan, etc.

La troisième famille de Brévedent, dite des seigneurs de Sahurs, a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe. Ses armes primitives étaient : *coupé d'argent à trois tourteaux de sable, 2 et 1, et d'azur à deux besants d'or*. Plus tard elle adopta les armes suivantes : *d'argent à trois anilles de sable, au chef d'azur chargé de trois besants d'or*. Elle revendiquait une origine commune avec les familles de Brévedent du Faux et de Brévedent de Saint-Nicol et du

Plessis ; la Chesnaye des Bois, qui en a donné une généalogie, la fait descendre, mais sans aucune preuve à l'appui, d'un Jeannet de Brévedent qui aurait été le propre frère de Jean et de Richard de Brévedent du Faux, maintenus par Montfaut en 1463 et mentionnés plus haut. Dans la réalité elle avait pour auteur Jacques de Brévedent, reçu en 1534 conseiller au Parlement de Normandie, lieutenant-général du bailli de Rouen en 1547, marié à Marie des Champs, décédé en 1580, qui, en récompense des services qu'il avait rendus dans ses charges, fut anobli le 3 octobre 1550 par lettres patentes du roi Henri II expédiées le 29 juin 1552. Jacques de Brévedent avait un frère, Denis, sieur de Vanecroq, qui était depuis 1527 conseiller clerc en la Chambre de la Tournelle du Parlement de Normandie. Jacques de Brévedent résigna en 1568 sa charge de lieutenant-général du bailli de Rouen en faveur de son fils Jean. Celui-ci mourut en 1590 laissant trois fils, Jean-Jacques de Brévedent, sieur des Cateliers et d'Oiselle, marié à Marguerite de Caradas, Marc-Antoine de Brévedent, conseiller au Parlement de Normandie en 1600, marié à Jeanne le Blanc, et François de Brévedent, sieur de Sahurs, marié en 1616 à Marie Romé. Ces trois frères furent les auteurs de trois branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse le 22 juillet 1666 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Ces branches s'éteignirent toutes les trois dans la seconde moitié du xviii^e siècle. Un représentant de la troisième branche, Marc-Henri de Brévedent de Sahurs, avait été admis en 1695 dans l'Ordre de Malte, puis en 1702 parmi les pages de la Petite Écurie ; un de ses frères, Pierre-Louis, également chevalier de Malte, puis page de la Petite Écurie, devint dans la suite commandeur de son Ordre et grand bailli de la Morée et de Saint-Jean de Latran ; un troisième frère, Louis-Pierre, fut aussi admis dans l'Ordre de Malte en 1699.

Cette troisième famille de Brévedent a fourni un grand nombre de conseillers au Parlement et à la Chambre des comptes de Normandie, des conseillers d'État, des officiers, etc.

Elle a contracté des alliances avec les familles de Crény, le Roux du Bourghéroulde, de Boutren, de Croismares 1714, Romé de Fresquiennes, le Sens de Morsan, etc.

On trouvera sur les diverses familles de Brévedent d'intéressants renseignements dans l'ouvrage que M. Lecourt a consacré aux familles nobles ou vivant noblement qui existaient à Pont-l'Évêque en 1742.

BRÉVILLE (Onfroy de). Voyez : ONFROY DE BRÉVILLE.

BRÉVILLE (de). Armes : *de gueules à une rose d'argent, au chef cousu de sable chargé de deux roses d'argent.*

La famille DE BRÉVILLE appartient à la noblesse de la Basse-Normandie. Elle peut être la même que celle d'un Jean de Bréville qui fut un des bannerets normands à la première croisade en 1096, ou que celle d'un Henri de Bréville qui possédait en 1389 un fief au lieu de Bréville.

Son auteur, Thomas de Bréville, du lieu de Saint-Jean-des-Champs, en la sergenterie de Saint-Clair, dans l'élection de Coutances, fut d'abord maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de Montfaut en 1463, puis peu de temps après déclaré roturier et assis à la taille par un nouveau jugement du même Montfaut. Malgré cette condamnation la famille de Bréville continua de tenir rang dans la noblesse de sa région. Ses représentants, Sébastien de Bréville, écuyer, de la paroisse de Gatteville, marié à Esther Osbert, et son frère Bertin de Bréville, de la paroisse de Carquebu, dans l'élection de Carentan, descendants de Thomas, furent maintenus dans leur noblesse le 28 novembre 1634 par jugement rendu à Valognes de l'intendant d'Aligre. Jean de Bréville, de la paroisse d'Arganchy, en l'élection de Bayeux, petit-fils de Sébastien, marié en 1664 à Jeanne le Gascoing, fut encore maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, comme issu d'une vieille race déjà maintenue par Montfaut en 1463. Jean de Bréville, écuyer, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bayeux).

Un M. de Bréville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Caen ; mais ce gentilhomme peut avoir appartenu à la famille Onfroy de Bréville, de la même province, encore existante.

La famille de Bréville paraît s'être perpétuée obscurément jusqu'à nos jours. On trouve qu'en 1900 une dame de Bréville du Pont était directrice des postes dans les environs de Rouen.

Principales alliances : le Vavasseur, Osbert, de Hennot, Adam d'Urville, de Millières, etc.

Il a existé au bailliage d'Amont, en Franche-Comté, une autre famille de Bréville qui vint d'Angoumois se fixer dans cette région vers l'an 1500 et qui s'éteignit en 1701.

BRÉZÉ (de Dreux-). Voyez : DREUX-BRÉZÉ et DE NANCRÉ (de).

BREZETS (de). Armes : *parti au 1 d'argent à trois brasiers de gueules, 2 et 1, au chef d'azur chargé de quatre étoiles d'or; au 2 de gueules au chevron d'argent accompagné de quatre croissants d'or, trois mal ordonnés en chef et un en pointe.* — Armes concédées sous le Premier Empire à la branche cadette : *coupé au 1 parti à dextre fuselé d'or*

et de sable et à sénestre de gueules à la toque de sable, retroussée d'hermines, qui est des présidents des Cours impériales; au 2 d'azur à deux pals d'hermines.

La famille DE BREZETS appartient à la noblesse de robe de Guienne. Elle est originaire de la ville de Marmande, en Agenais, à laquelle elle a donné au *xvi^e* siècle des juges et des consuls. Un de ses représentants, Paul de Brezets, vint se fixer à Bordeaux et fut pourvu en 1593 de la charge anoblissante de conseiller au Parlement de Guienne en remplacement de son beau-frère, Mathieu de Tausia. Il avait épousé Anne de Tausia de laquelle il n'eut pas d'enfants et qui, étant veuve, fonda, par son testament du 29 octobre 1619, l'hospice dit de la Manufacture, longtemps consacré aux enfants trouvés et réuni en 1886 à l'hospice général de Pellegrin. Le nom de M^{me} de Brezets a été donné à une rue de Bordeaux. Le conseiller Pierre de Brezets avait un frère, Jean Brezets, bourgeois de Marmande, qui continua la lignée. Un descendant de celui-ci, Antoine Brezets, Sgr de Virsac, marié en 1736 à Françoise Clémenceau, fut anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi audiencier en la chancellerie près la Cour des aides de Guienne. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée compte encore des représentants; elle n'est pas titrée.

L'auteur de la branche cadette, Nicolas-Antoine de Brezets, né en 1744 à Saint-André de Cubzac, député de la Gironde, commandeur de la Légion d'honneur, nommé en 1811 premier président à la Cour impériale de Bordeaux, mis à la retraite en 1816, décédé à Bordeaux en 1828 (aliàs en 1823), fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 25 octobre 1810. Il fut lui-même père de Raymond-François, baron de Brezets, né à Bordeaux en 1782, décédé à Lormont en 1847, qui fut nommé en 1811 conseiller à la Cour impériale de Bordeaux. Celui-ci laissa à son tour plusieurs fils dont aucun n'a eu de postérité. L'aîné de ces fils, Eugène, baron de Brezets, né en 1829, a été longtemps conseiller général de la Gironde pour le canton de Saint-Savin; il avait été confirmé par décret de Napoléon III dans la possession du titre de baron accordé à son grand-père.

Marie de Brezets, veuve de M. Dupuy, écuyer, Sgr du Gros, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Agen). Louis Brezets, prêtre, docteur en théologie, fit enregistrer au même Armorial (registre de Bordeaux) les armoiries suivantes : *d'azur à trois étoiles d'or.*

Jean de Brezets aîné, Sgr de Bufleau, Virsac et Lamothe, à Saint-André-de-Cubzac, et Pierre-Sylvestre de Brezets, Sgr de Bufleau,

prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

La famille de Brezets a fourni, en dehors des personnages mentionnés plus haut, deux jurats de Bordeaux en 1687 et 1768.

Principales alliances : de Lavergne de Peyredouille, de Tauzia, Botet de Lacaze 1776, de Bonnefont 1775, de Panebœuf de Maynard 1878. Girard de Langlade, du Mas de Paysac 1879, 1882, de Meslon, etc.

BRIAILLES (Chandon de). Voyez : CHANDON DE BRIAILLES.

BRIANCE (de la Chiéze de). Voyez : CHIÉZE DE BRIANCE (DE LA).

BRIANÇON ou BRIANSON (de). Armes : *de gueules à trois fasces ondées d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux griffons.*

La famille DE BRIANÇON ou BRIANSON appartient à l'ancienne noblesse du Périgord où elle possédait dès les premières années du xv^e siècle un château de son nom dans la paroisse de Verteillac. O'Gilvy, qui en a donné une généalogie complète dans le premier volume de son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*, a émis l'opinion qu'elle pourrait bien être une branche, détachée à une époque inconnue et passée en Périgord vers la fin du xiv^e siècle, soit d'une famille de Briançon qui a appartenu à la noblesse du Dauphiné, soit d'une famille de Brancion qui a appartenu à la noblesse de Bourgogne. Cette opinion d'O'Gilvy ne paraît reposer que sur une similitude de nom. On doit cependant observer que les armoiries des Brancion de Bourgogne étaient, à peu de chose près, les mêmes que celles des Briançon du Périgord : *d'azur à trois fasces ondées d'or.*

Le plus ancien auteur connu de la famille de Briançon du Périgord, Arnaud, était dans les premières années du xv^e siècle donzel du château de Briançon. Ce gentilhomme, auquel le travail d'O'Gilvy fait remonter la filiation suivie, était décédé depuis peu de temps quand ses deux fils, Aimeric et Pierre, rendirent hommage le 3 mars 1416 à François de Salignac, baron de Verteillac, de certains fiefs qu'ils tenaient de lui. D'après O'Gilvy Aimeric, l'aîné de ces deux frères, aurait épousé le 3 novembre 1416 Philippe des Escuyers ; il en aurait eu un fils, Louis, Sgr de Briançon et de la Mothe, auquel il aurait survécu, qui aurait épousé le 4 février 1493 Françoise de Vault et qui aurait été lui-même père de Pierre de Briançon, Sgr dudit lieu, de la Mothe et de Saint-Martial, marié le 29 mars 1549 à Jeanne Berthon de Graveron. L'éloignement des dates rend ce système de filiation assez difficilement admissible. Un Pierre de Briançon, Sgr de Chasaignes, figure dans une montre des nobles du Périgord faite vers

1494 par les ordres d'Alain d'Albret. Ce gentilhomme n'est pas mentionné dans le travail d'O'Gilvy. Jean et François de Briançon, écuyers, figurent dans un rôle de l'arrière-ban de la noblesse du Périgord, en 1536; ils ne sont pas davantage mentionnés dans le travail d'O'Gilvy.

Arnaud de Briançon, Sgr dudit lieu, de la Mothe, et de Saint-Martial fils de Pierre et de Jeanne le Berthon, épousa d'abord en 1588 Jeanne de Fayolles, dame de Perron, puis en 1619 Jeanne d'Alba. Il eut de cette seconde union plusieurs fils auxquels M. de Montozon, subdélégué en Périgord de Pellot, intendant de Bordeaux, donna en décembre 1666 acte de la représentation de leurs titres de noblesse. L'ainé de ces fils, Jean de Briançon, écuyer, sieur de Perron, protestant, fut encore maintenu dans sa noblesse le 16 septembre 1699 par jugement de M. de Bezons, un des successeurs de Pellot. Il mourut à 89 ans en 1708 laissant de son mariage en 1649 avec Marguerite de Pinaud plusieurs fils dont l'ainé, Pierre, continua la descendance.

Louis-Baptiste de Briançon, chevalier, Sgr de Revaux, et son frère Jean-Baptiste de Briançon, chevalier, Sgr de Lambert, ancien premier capitaine commandant au régiment de Condé-Infanterie, chevalier de Saint-Louis, décédés l'un et l'autre dans la suite sans laisser de postérité, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Leur cousin, le chevalier de Briançon, prit part cette même année aux assemblées de la noblesse du Périgord.

François-Léonard de Briançon, marié en 1782 à Marguerite de Roches, officier à l'armée de Condé, décoré en 1817 de l'Ordre du Mérite militaire, réservé aux protestants, fut connu le premier sous le titre de baron, conservé depuis lors par le chef de la famille de Briançon. Il laissa deux fils qui ont continué la descendance.

La famille de Briançon a fourni des officiers distingués dont l'un fut tué en 1634 à la bataille de Parme.

Principales alliances : de Fayolles 1588, de Bideran, de Malleprade 1683, de Ségur, de Gorsse, de Digeon de Montéton 1747, de Madaillan 1771, de Tauzia 1805, 1813, d'Amboix de Larbont 1842, de Carrière-Montvert, de Fransures 1878, etc.

La famille de Briançon du Dauphiné portait pour armes : *d'azur à une croix d'or*. Elle possédait dans la Tarentaise le château de Briançon qui lui a donné son nom et occupait dès le moyen âge un rang brillant dans la noblesse de sa région. On lui attribue un Aymon de Briançon qui était archevêque de Turin en 1180. Un autre Aymon de Briançon était évêque de Tarentaise en 1210. Pierre de Briançon, sieur de Saint-Ange, décédé en 1603, se rendit célèbre

par ses exploits au cours des guerres civiles de la fin du *xvi^e* siècle. Le dernier représentant mâle de cette famille, Nicolas de Brianchon, mourut en 1721 laissant tous ses biens à son cousin, Marc Vachon de Belmont, lieutenant-général des armées du Roi, à charge pour lui de relever le nom de Brianchon. La descendance de celui-ci s'est éteinte avec le marquis de Belmont-Brianchon, député de la Seine-Inférieure en 1856.

Il a aussi existé en Provence une famille de Brianson qui possédait, entre autres biens, la seigneurie de Reinier et qui portait pour armes : *d'or à une fasce d'azur accompagnée en chef de trois roses rangées de gueules et en pointe d'une coquille d'azur*. Cette famille fut maintenue dans sa noblesse par jugement des commissaires du Roi rendu à Aix en 1668 et s'éteignit peu de temps après.

Ces diverses familles n'avaient aucun rapport avec celle de Melchior-Dominique-Robert de Brianson, moine dominicain, décédé en 1704, auteur d'un célèbre *Nobiliaire de Provence*. Ce religieux était fils de Claude Robert, sieur de Brianson, reçu secrétaire du Roi le 26 avril 1637. Il eut deux frères qui moururent sans postérité.

BRIANT de KERVAGAT, du LESCOET, de PENQUELEN, de LAUBRIÈRE.

Armes : *d'argent à un sautoir d'azur accompagné de quatre roses de gueules*. — Casque : *de chevalier*. — Devise : *Sans détour*.

La famille BRIANT est anciennement et honorablement connue à Quimperlé, dans le pays de Cornouailles, en Basse-Bretagne, où, d'après la tradition, elle serait venue d'Irlande se fixer au cours du *xiv^e* siècle.

Bien que les noms de Briant et de Briand soient assez répandus en Bretagne, on est en droit de supposer, mais sans en avoir aucune preuve positive, que la famille qui donne lieu à cette notice est une branche, ayant eu à un moment donné à subir les vicissitudes de la fortune, d'une famille Briant qui a appartenu aux *xv^e* et *xvi^e* siècles à la noblesse de la même région. Le premier auteur connu de cette famille, Jean Briand, rendit hommage au vicomte de Rohan en 1396. Jehan Briant fut employé au nombre des nobles de la paroisse de Quimperlé lors de la réformation de 1427. La famille Briant figura jusqu'en 1536 aux réformations et montres des paroisses de Plumergat et de Merlevenez, au diocèse de Vannes. On en perd la trace après le 7 mars 1595, date à laquelle fut baptisé à Sarzeau Jean, fils de noble homme Guillaume Briant, sieur de Toulalan, en la paroisse de Plumergat.

La famille Briant actuellement existante chercha inutilement au *xvii^e* siècle à s'agréger à la noblesse. Son chef, Jacques Briant, sieur

de Bothuellen, en Brech, avocat à Quimperlé, fut, lors de la grande recherche des faux nobles, condamné comme usurpateur par jugement du 28 septembre 1668. Jean Briant de Penquelen comparut en 1694 à l'arrière-ban du diocèse de Cornouailles; il peut avoir été le même personnage qu'un Jean-Hyacinthe Briant, Sgr de Penquelen, qui était à la même époque conseiller du Roi et chevalier d'honneur au présidial de Vannes.

Jacques-Bonaventure Briant, Sgr du Stang, conseiller substitut de M. le procureur du Roi et de la ville et juridiction de Quimperlé, et Joseph Briant, Sgr du Liscoet, prêtre, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Quimperlé) leurs armoiries telles que la famille n'a cessé de les porter jusqu'à nos jours.

La souche était représentée à l'époque de la Révolution par trois branches principales dont les deux premières sont demeurées non nobles.

La branche aînée a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Kervagat, dans la paroisse de Querrien. Sa dernière représentante, Marie-Thérèse Briant de Kervagat, épousa en 1828 Francisque de Sceaux.

La seconde branche a possédé la seigneurie du Liscoet, dans la paroisse de Liec. Son chef, Alexandre Briant du Liscoet, né en 1780, épousa en 1819 M^{lle} de Lantivy, d'une des plus vieilles familles nobles de la région, et en eut un fils, Félix Briant du Liscoet, né en 1821.

La troisième branche avait pour chef sous Louis XV Bertrand-Joseph Briant, sieur de Penquelen, en la paroisse de Querrien, capitaine des gardes-côtes, chevalier de Saint-Louis, marié en 1745 à Anne Richer, dame de Penaver. Les deux fils de celui-ci, Bertrand-Joseph Briant, sieur de Penquelen, marié en 1784 à Marie Delchée, et Louis-André-Colomban Briant, sieur de Laubrière, né en 1752, marié successivement à M^{lle} Audoin de Moustor et à M^{lle} Quermeneur du Plessis, firent avec distinction à l'armée des Princes les campagnes de la Révolution et méritèrent la croix de Saint-Louis. Ces deux frères furent les auteurs de deux rameaux qui se sont perpétués jusqu'à nos jours. Le premier de ces rameaux, connu sous le nom de BRIANT DE PENQUELEN, est demeuré non noble. L'auteur du second rameau laissa lui-même deux fils, François Briant de Laubrière, né du premier lit à Quimperlé en 1781, maire de sa ville natale, député du Finistère sous Charles X, marié en 1810 à M^{lle} du Boisguéhenneuc, décédé à Hennebont en 1863, et Yves-Désiré Briant de Laubrière, né du second lit à Quimperlé en 1784, officier d'artillerie de marine, marié en 1815 à M^{lle} Pittot, qui furent anoblis le premier le 28 décembre 1816, le second le 21 juin 1817, par lettres-patentes du roi Louis XVIII et

qui ont l'un et l'autre laissé postérité. Louis-Désiré Briant de Laubrière, né à Brest en 1816, fils unique d'Yves-Désiré, a fait paraître en 1844 un *Armorial de Bretagne* estimé ; il n'a eu qu'une fille, M^{me} Cornu.

Aucune des branches de la famille Briant n'est titrée.

Principales alliances : de Mauduit, de Lantivy, du Bouétiez de Kérorguen 1715, du Boisguéhenneuc 1810, de Coetlogon 1858, Halna du Fretay 1848, de Penfétényo de Kervéreguen, de Vuillefroy 1881, Ponthier de Chamailard, Chenu de Limur, Ameline de Cadeville, etc.

Les noms de Briant et de Briand ont été portés en Bretagne par plusieurs familles distinguées qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé.

L'une de ces familles, fixée au diocèse de Saint-Malo, portait pour armes : *de gueules à un pélican d'argent*. Son chef, Claude Briand, de Saint-Malo, se désista de lui-même le 25 décembre 1669 de ses prétentions nobiliaires et paya une amende de cent livres pour avoir usurpé le titre d'écuyer ; il eut trois filles qui se marièrent dans les familles de Pontual du Guildo, de Montbourcher et de Guémadeuc. Cette famille fut encore condamnée comme usurpatrice de noblesse par jugement de 1699. Trois de ses représentants, Claude Briand, sieur des Vallées, autre Claude Briand, sieur de la Morgandais, et Julien Briand, sieur des Chuperies, conseiller du Roi, receveur et conservateur des consignations des eaux et forêts, tous trois de Dinan, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

La famille BRIAND DU GAZIL, du diocèse de Nantes, portait pour armes : *parti d'argent et de gueules à six canettes affrontées de l'un en l'autre, 3 et 3*. Un de ses représentants, François, fut nommé en 1723 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Nantes.

BRIAS ou BRYAS (de). Voyez : BRYAS (DE).

BRICAULD de VERNEUIL. Armes (d'après un cachet du XVIII^e siècle) : *de... à trois abricots de..., la queue en haut*.

La famille BRICAULD DE VERNEUIL, anciennement connue à Civray, appartient à la haute bourgeoisie du Poitou. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie complète dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. Étienne Bricauld, auquel remonte la filiation, tenait noblement la moitié du fief de Thorigny ; il est mentionné dans des actes de 1573 et de 1574. Son fils, honorable maître Mathurin Bricauld, fonda deux chapelles dans l'église Saint-Porchaire à Poitiers ; il avait épousé Catherine Gombault qui

se remaria en 1588 à Jean Couraud, sénéchal de Charroux. Il en eut trois fils qui furent les auteurs de trois branches : 1° Gabriel Bricauld, sieur de Verneuil, avocat en Parlement, juge sénéchal de Rochemeaux et de la terre et seigneurie de l'aumônerie régulière de l'abbaye de Charroux, marié le 27 novembre 1626 à Esther Robert ; 2° Pantaléon Bricauld, sieur de Loches, licencié ès lois, conseiller du Roi et son procureur au siège royal de Civray ; 3° Pierre Bricauld. La seconde et la troisième branche ne tardèrent pas à s'éteindre ; mais la branche aînée s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours. Son chef, Charles Bricault (lisez Bricauld), sieur de Verneuil, conseiller à Civray, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armoiries suivantes : *d'azur à un château d'argent donjonné de trois tourelles de même, maçonnées de sable* ; il fut nommé plus tard, en 1714, maire de Civray. Charles Bricauld de Verneuil, né en 1686, fils du précédent, fut également maire de Civray de 1715 à 1722.

La famille Bricauld a fourni des magistrats, des subdélégués de l'intendant à Civray, des officiers, etc.

Principales alliances : Jourdain de Boistillé 1719, Bonneau de la Touche 1715, Desmier du Roc 1734, Bellivier 1781, Cacault 1710, Venault de la Planche 1751, etc.

BRICE de VILLE.

La famille BRICE, ou BRICE DE VILLE, appartient à la haute bourgeoisie de Bretagne. Son auteur, Mathieu Brice de Ville, négociant bordelais, vint se fixer dans ce pays après le mariage qu'il contracta à Rennes en 1777 avec M^{lle} Vaucelle. Il mourut à Rennes en 1828. L'arrière-petit-fils de celui-ci, René-Joseph Brice, ou Brice de Ville, né à Rennes en 1839, marié en 1875 à une fille de M. Camille Doucet, de l'Académie française, a été depuis 1871 député et conseiller général républicain modéré d'Ille-et-Vilaine. Sa fille a épousé en 1901 M. Paul Deschanel, de l'Académie française, ancien président de la Chambre des députés.

BRICHE (de). Armes : *d'azur à deux fasces et à deux chevrons d'or brochants, accompagnés de deux molettes du même, 2 et 1 ; au chef d'or chargé de deux têtes de cheval affrontées de sable.*

Il existait en Boulonais aux xiv^e, xv^e et xvi^e siècles une famille noble qui portait le nom de BRICE ou BRISSE. M. de la Gorgue-Rosny mentionne dans ses *Recherches généalogiques sur les comtés de Boulogne, de Ponthieu et de Guines* un Estève Brisse, arbalétrier armé pour la défense du château de Lisques, qui passa la revue le 1^{er} décembre 1395. Jean Brisse était en 1499 archer des ordonnances sous

messire Jean, Sgr de la Gruthuse. Nicolas Bryce était en 1520 archer sous M. de la Fayette, capitaine de Boulogne. François Brisse, écuyer, sieur d'Eschinghem et de Glisy, était en 1545 procureur du Roi en la sénéchaussée de Boulonais ; il habitait rue de Campenage, à Boulogne, quand il fit le 3 mars 1567 la déclaration de ses fiefs ; sa descendance paraît s'être éteinte avec sa petite fille, Anne Brice, qui était en 1614 femme d'Antoine Louvel, sieur de Ravenel, lieutenant de Roi au Crottoy.

Une famille de Briche, résidant dans la même région, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, revendique une origine commune avec la famille Brice ou Brisse dont il vient d'être parlé. Elle ne figure toutefois ni au nombre des familles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni même au nombre des familles notables qui eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696. Son auteur, Jean Briche, ancien garde du corps, épousa Elisabeth Bonvalet par contrat du 28 novembre 1703 dans lequel il se dit simplement fils d'autre Jean Briche, marchand. Il laissa un fils, Jean-Nicolas Briche, baptisé le 22 août 1716 à Bournonville, en Boulonais, qui fut aide-major des troupes boulonaises, puis directeur des fermes de Bretagne, et qui épousa le 1^{er} août 1759 Marie-Anne Isnard. Jean-Nicolas de Briche sollicita et obtint du roi Louis XV le 4 octobre 1769 des lettres patentes de reconnaissance de noblesse dont on trouvera le texte tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Ces lettres reconnaissent que la famille de Briche est d'origine noble, malgré la qualification de marchand attribuée dans le contrat de 1703 au grand-père de l'obtenteur, et font remonter la filiation à Loys de Brice, écuyer, Sgr d'Henezard et de la Capelle, qui rendit un aveu le 24 septembre 1500 à Jean de Bournonville, baron de Houlefort. Ce même Jean-Nicolas de Briche, demeurant à Boulogne, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville tant en son nom que comme représentant du duc de Bournonville. Il laissa trois fils. L'aîné de ceux-ci, André, né à Boulogne en 1762, était capitaine d'artillerie en garnison à Strasbourg quand il fut nommé député du Bas-Rhin à la Législative ; il siégea à gauche de cette assemblée, demanda la mise en accusation de M. de Noailles, ambassadeur à Vienne, comme suspect de trahison, émigra plus tard et mourut sans postérité. Le second, André-Elisabeth, né en 1766, secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin sous le Premier Empire, fut élu par ce département candidat au Corps législatif, mais ne fut pas admis à siéger ; il ne laissa pas non plus de postérité. André-Louis-Elisabeth de Briche, troisième fils de Jean-Nicolas, né en 1772 à Neuilly-sous-Clermont (Oise), général de brigade en

1809, général de division en 1813, grand officier de la Légion d'honneur, décédé en 1825, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 5 octobre 1809, puis reçut le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 17 décembre 1818. Le général de Briche avait épousé en 1812 M^{lle} de Pierrebourg ; il en eut deux fils dont l'aîné, Louis-Henri, vicomte de Briche, épousa M^{lle} Plaine-Lépine et continua la descendance.

Principales alliances : Harty de Pierrebourg 1812, de la Motte d'Alogny 1845, de Savignac 1880, Godelle 1881, de Fauque de Jonquières, etc.

BRICHET. Armes (d'après le *Nobiliaire de Bretagne* de Potier de Courcy) : *d'azur au rencontre de cerf cantonné en chef et en pointe d'un croissant et aux flancs d'une étoile, le tout d'argent.* — Armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à un chevron d'argent accompagné de trois annelets de même.*

La famille BRICHET est une des plus anciennes de la bourgeoisie de la Basse-Bretagne où elle a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Kérisil. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Répertoire de Biobibliographie bretonne* de Kerviler. Elle est originaire du Maine. Son auteur, Pierre Brichet, vint de cette province s'établir à Saint-Ségal vers 1609, réalisa dans le commerce une grosse fortune et laissa une nombreuse postérité. Maurice Brichet, procureur à Concarneau, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Mathieu-Michel Brichet de Kérisil, né en 1768 à Landerneau, où son père était marchand de vins en gros, était avocat à Brest quand il fut nommé en 1792 administrateur du département du Finistère ; il fut condamné à mort et guillotiné à Brest avec vingt-cinq de ses collègues le 22 mai 1794. Plus récemment François Brichet, notaire, issu de la même famille, fut nommé en 1858 conseiller d'arrondissement pour le canton de Lesneven ; il a laissé un fils, né en 1849, officier de marine distingué.

BRICHETEAU de la MORANDIÈRE. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'azur à un cygne d'argent.*

Le nom de Bricheteau est assez répandu au Poitou. La famille BRICHETEAU DE LA MORANDIÈRE, qui donne lieu à cette notice, appartient à la vieille bourgeoisie de cette province. On en trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau. Pierre Bricheteau, sieur de Gravelonne, auquel ce travail fait remonter la filiation, était fourrier des logis du Roi et fut inhumé le 20 octobre 1669 dans l'église de Saint-Romain-sur-Vienne. Son fils aîné, Joseph Bricheteau, sieur

de Gravelonne, écuyer, fourrier des logis du Roi, et sa belle fille, Jeanne Jaham, veuve de son second fils, Louis Bricheveau, greffier des rôles, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Chatellerault). C'est de ce second fils que descend la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

BRICOGNE (de). Armes concédées sous le Premier Empire : *d'argent à un vaisseau à trois mâts de sable, voilé d'azur et soutenu d'une mer de sinople, à la bordure de gueules chargée d'une croix d'argent à cinq doubles branches*, qui est le signe des chevaliers légionnaires.

La famille BRICOGNE, ou DE BRICOGNE, est originaire de Paris. Elle était représentée dans cette ville sous Louis XV par deux frères, Jean-Baptiste Bricogne, marchand mercier, et Jean-François Bricogne, négociant, caissier du clergé à Saint-Eustache, marié à Marguerite-Angélique Decan. Athanase-Jean Bricogne, fils de ce dernier, né à Paris en 1744, maire du VI^e arrondissement de Paris, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1820, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 2 mars 1811, puis fut anobli le 2 août 1814 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il laissa deux fils, Athanase Bricogne, né en 1779, receveur général à Marseille sous la Restauration, officier de la Légion d'honneur, et Ambroise-Jacques Bricogne, né en 1784, receveur général des finances, maître des requêtes au Conseil d'Etat, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1845. Ce dernier avait épousé vers 1820 M^{lle} de Frégevillle ; il en laissa une fille, M^{me} Chapel d'Espinassous, et quatre fils qui ont été connus sous le nom de : DE BRICOGNE.

BRICOURT (Duché de). Voyez : DUCHÉ DE BRICOURT.

BRICQUEVILLE ou BRIQUEVILLE (de). Armes : *palé d'or et de gueules de six pièces*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*. — *In ultrâque fortunâ rectus*.

Le nom de BRICQUEVILLE ou BRIQUEVILLE a été porté en Normandie par deux familles d'ancienne noblesse dont l'une compte encore des représentants et dont l'autre s'est éteinte au cours du XIX^e siècle. Malgré la différence de leurs armoiries ces deux familles sont généralement considérées comme deux branches détachées d'une même souche à une époque sur laquelle les généalogistes ne sont pas d'accord. Il sera consacré une notice spéciale à chacune de ces familles.

Celle d'entre elles qui donne lieu à la présente notice a eu pour berceau la terre de son nom située dans le Bessin, aux environs de Bayeux. Elle est connue de toute ancienneté et on trouve qu'un seigneur de Briqueville accompagna Guillaume, duc de Normandie, à

la conquête de l'Angleterre en 1066 et qu'un Guillaume de Briquerville prit part à la première croisade en 1096.

La maison de Bricqueville fut admise sous Louis XVI aux honneurs de la Cour de France. On trouvera dans les manuscrits de Chérin le rapport que le généalogiste des Ordres du Roi, chargé dans cette circonstance d'examiner ses preuves de noblesse, envoya en 1781 au comte de Vergennes. Ce rapport commence en ces termes : « Laroque, auteur du *Traité de la noblesse* et de la *Généalogie historique de la maison d'Harcourt*, était certainement celui qui con-
« naissait le mieux la noblesse de la province de Normandie. Il avait
« pour opinion que les maisons de Briquerville et de Laune étaient
« la même. Ce sentiment se trouve autorisé par l'usage de ces sei-
« gneurs de porter indifféremment ces deux noms dans les siècles
« reculés dont l'obscurité néanmoins ne permet pas de donner une
« filiation certaine. On trouve Guillaume de Briquerville, chevalier,
« Sgr de Laune, au nombre des seigneurs de Normandie qui furent
« à la conquête de l'Angleterre au xi^e siècle. Geoffroy de Briquerville
« était un des chevaliers du ressort de Coutances que l'abbé du
« Mont-Saint-Michel devait fournir pour le service du Roi l'an 1154.
« Guillaume de Laune, se faisant moine de l'abbaye de Lessay, lui
« fit une donation du consentement de Thomas de Laune, chevalier,
« son fils, entre les années 1151 et 1190. Il se trouve une confirmation
« par le seigneur de la Haye comme seigneur de fief d'une pareille
« donation faite dans le même temps par Guillaume de Briquerville
« lorsqu'il se fit religieux de cette abbaye du consentement de
« Thomas de Briquerville, son fils. C'est sur quoi le sentiment de La
« Roque est fondé. Il est certain que depuis ce temps la terre de
« Laune a toujours appartenu à la maison de Briquerville et on voit
« Robert, sire de Briquerville et de Laune, se faire moine dans l'abbaye
« de Lessay dans le xiii^e siècle. Nicolas de Briquerville, chevalier,
« Sgr de Laune, donna l'an 1364 quittance de ses appointements de
« guerre comme capitaine d'une compagnie de gens d'armes servant
« dans le Cotentin. Son sceau représente un palé. Mais la filiation
« n'est clairement prouvée que depuis Roger de Briquerville, cheva-
« lier bachelier, Sgr de Laune, capitaine d'une compagnie de gens
« d'armes suivant la quittance de ses appointements de guerre du
« 13 février 1388 scellée de son sceau représentant un palé. Il épousa
« Jeanne Campion, qui lui apporta la baronnie de la Haye-du-Puy, et
« en eut pour fils Guillaume de Briquerville, chevalier, Sgr de Laune,
« mort en 1414... Il y a une branche portant le titre de seigneurs de
« Bretteville dont on n'a pas encore bien connu la jonction, ni le
« détail. »

La Chesnaye des Bois, qui a donné vers la même époque dans son *Dictionnaire de la Noblesse* une généalogie détaillée de la maison de Briqueville, en fait remonter la filiation, mais sans preuves à l'appui, au sire de Briqueville qui prit part en 1066 à la conquête de l'Angleterre et qu'il suppose avoir été père du chevalier croisé de 1096. Roger, sire de Briqueville et de Laune, mari de Jeanne Campion et vivant en 1384, auquel les preuves de Cour font remonter la filiation suivie, représente le xiii^e degré du travail de la Chesnaye des Bois. Son petit-fils, Roger de Briqueville, chevalier, Sgr dudit lieu, de Caligny et de Laune, dont la Chesnaye des Bois fait par erreur son fils, se distingua en 1424 à la défense du Mont-Saint-Michel. Il fut du nombre des gentilshommes de la sergenterie de Vassy, dans l'élection de Vire, qui firent reconnaître leur noblesse par Montfaut en 1463. Il eut un fils, Guillaume de Briqueville, Sgr de Laune, en l'élection de Carentan, qui fut également maintenu dans sa noblesse par Montfaut en 1463, et un petit-fils, Guillaume de Briqueville, Sgr dudit lieu, de Laune, de Coulombières, etc., qui épousa par contrat de 1494 (aliàs du 11 juin 1486) Jeanne Havart, héritière de la seigneurie d'Ausseboq. Celui-ci laissa deux fils : 1^o François, Sgr de Briqueville, de Laune, d'Ausseboq, etc, dont la descendance masculine s'éteignit en la personne de son petit-fils : 2^o Jean, Sgr de Coulombières, qui épousa le 15 janvier 1534 Françoise de Blosset et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, François de Briqueville, connu sous le titre de baron de Coulombières, capitaine de cent lances des ordonnances du Roi, marié à une riche héritière, Gabrielle de la Luzerne, fut un des plus vaillants chefs protestants de son temps et périt prématurément en 1573 au siège de Saint-Lô. Il laissa deux fils, Paul de Briqueville, baron de Coulombières, marié en 1574 à Jeanne de Monchy, et Gabriel de Briqueville, Sgr de la Luzerne, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, maréchal de camp en 1620, marié en 1593 à Gilette d'Espinay de Bron, qui eurent eux aussi une brillante carrière militaire. Ces deux frères furent les auteurs de deux branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issue d'une vieille race déjà maintenue par Montfaut en 1463. La branche aînée s'éteignit dans les mâles en 1706. Gabriel, auteur de la branche cadette, laissa à son tour deux fils, Henri, connu sous le titre de marquis de la Luzerne, maréchal de camp, gouverneur du Mont-Saint-Michel, marié en 1626 à Claire Lhuilier, et Bernardin, Sgr d'Ocalen, marié en 1643 à Jeanne du Bois de Marigny, qui furent les auteurs de deux rameaux. Gabriel de Briqueville, marquis de la Luzerne, fils de l'aîné d'entre eux, marié en 1656 à Jeanne de

Bonvoust, fut maréchal de camp et gouverneur du Mont-Saint-Michel. Il fut lui-même père d'Henri de Briqueville, évêque de Cahors, de François de Briqueville, marquis de la Luzerne, maréchal de camp, marié en 1701 à Marguerite Pouyer, décédé en 1727, et d'autre François, comte de Briqueville, lieutenant-général des armées navales en 1727. Cette branche de la maison de Briqueville produisit encore au cours du xviii^e siècle plusieurs officiers généraux de mérite. Elle était représentée de nos jours par Henri-Louis, comte de Briqueville, né à Bayeux en 1842, décédé en 1883, et par ses deux fils, Raoul, marquis de Briqueville, né à Bayeux en 1870, marié en 1905 à M^{lle} de Werbrouck, et Henri-Raoul, comte de Briqueville, né en 1872, marié en 1907 à M^{lle} de Blois.

Gabriel, Martin et Anne-César de Bricqueville de la Luzerne furent admis dans l'Ordre de Malte en 1704, 1707 et 1742.

Bon-Chrestien, marquis de Bricqueville, Sgr de Roncey et de Neuville, chef d'escadre des armées navales, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Coutances.

Principales alliances : de Meulent, d'Escajeul de Clinchamp, Campion, d'Harcourt, de Biran, de Blosset, de la Luzerne, du Bosc de Radepont, de Courseulles, de Monchy, de Saint-Ouen, de Madaillan, de Malortie, d'Espinay, d'Argouges, Bazin de Bezons 1752, de Froulay de Tessé 1715, Savary de Brèves 1746, d'Hardouin de la Girouardièrre 1768, de la Rivière, Camus de Pontcarré, de la Tourdu Pin, le Bègue de Germiny, de Gérault de Langalerie 1862, de Marguerie 1746, de Blois 1907, de Kermerchou de Kérautem, etc.

BRICQUEVILLE ou **BRIQUEVILLE** de **BRETTEVILLE** (de). Armes : *d'argent à six feuilles de chêne de sinople, 3, 2, 1.*

Cette seconde famille DE BRICQUEVILLE appartenait à la noblesse des environs de Bayeux, en Normandie, comme la précédente dont elle a toujours, du reste, été considérée comme une branche. Le savant Laroque la fait descendre d'un Bernard, bâtard de Bricqueville, du lieu de Saint-Clair, dans l'élection de Coutances, qui était fils naturel légitimé d'un Jean de Bricqueville et qui fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de Montfaut en 1463. Cette opinion de Laroque ne s'accorde pas avec une généalogie de la famille de Briqueville de Bretteville qui est conservée dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. Ce travail fait remonter la filiation à noble homme Jean de Briqueville, écuyer, qui reçut un aveu le 16 novembre 1416 à cause de sa femme, Cécile Piquet, héritière de la seigneurie de Bretteville, dans la sergenterie du Val-de-Cères, en l'élection de Valognes. Ce même Jean de Briqueville, écuyer, Sgr de

Bretteville, passa un acte le 2 mars 1421 conjointement avec sa femme, assista le pénultième jour d'août 1432 au traité de mariage de son fils Guillaume et fit son testament le 5 février 1444; sa femme, Cécile Piquet, dame de Bretteville, au diocèse de Coutances, avait fait son testament le 14 mars 1439.

La Chesnaye des Bois fait de ce Jean de Briqueville le fils d'un Thomas de Briqueville qui aurait épousé Jeanne de Vieux et qui aurait été lui-même le quatrième fils de Guillaume, Sgr de Briqueville et de Laune, et de Jeanne de Meulant et le frère puiné de Roger, sire de Bricqueville et de Laune, mari de Jeanne Campion, auteur de l'autre famille de Bricqueville.

D'après cette même généalogie de la Chesnaye du Bois et d'après celle qui est conservée dans les manuscrits de Chérin, Jean de Briqueville et Cécile Piquet, dame de Bretteville, mentionnés plus haut, auraient eu pour fils Guillaume de Briqueville, écuyer, Sgr temporel de Bretteville, qui épousa en 1432 Perrine de Beuzeville et qui fit son testament le 14 novembre 1448, pour petit-fils Raoul de Briqueville, Sgr de Bretteville et de Sébeville, mari d'Olive de Sainte-Marie, qui fut maintenu dans sa noblesse par Montfaut en 1463, et pour arrière-petit-fils noble homme Richard de Bricqueville, Sgr de Bretteville, qui épousa Jacqueline Boucart et dont les enfants partagèrent la succession le 15 mars 1537. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Jean de Bricqueville, de la paroisse de Bretteville, fut maintenu dans sa noblesse le 13 novembre 1598 par jugement rendu à Valognes de M. de Mesmes de Roissy après avoir prouvé huit races de descende en droite ligne; il laissa lui-même trois fils, Jacques, Guillaume et Jean de Bricqueville, de la même paroisse de Bretteville, qui furent à leur tour maintenus dans leur noblesse le 28 novembre 1634 par jugement rendu à Valognes de M. d'Aligre, intendant. L'aîné de ces trois frères épousa en 1635 Jeanne d'Aigremont et en eut deux fils, Jean et Antoine, qui furent enfin maintenus dans leur noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, comme issus d'une vieille race dont la noblesse avait déjà été reconnue par Montfaut en 1463. Claude-Marie de Bricqueville de Bretteville, né en 1724, fut admis en 1739 parmi les pages de la Petite Écurie; son fils, François-Claude de Briqueville, né en 1761, fit en 1777 ses preuves de noblesse pour être admis parmi les cheval-légers.

Armand-Claude de Briqueville, né à Bretteville en 1785, colonel de cavalerie en 1813, officier de la Légion d'honneur, fut créé comte de l'Empire par un décret qui fut rendu pendant les Cent-Jours, mais qui, en raison des événements politiques, ne put être suivi de lettres patentes.

Le colonel de Briqueville fut député de la Manche depuis 1827 jusqu'en 1834 et se montra toujours un adversaire acharné de la cause royaliste ; ce fut lui qui demanda après la révolution de 1830 le bannissement de la branche aînée de la Maison de Bourbon ; ce fut encore lui qui en 1832 demanda la mise en jugement de la duchesse de Berry. De son mariage avec M^{me} de Traynel, née Erard de Bellisle, il laissa un fils, Guillaume-Napoléon, comte de Briqueville, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut en 1858 sans avoir été marié, et une fille qui épousa d'abord en 1854 Léon-Charles Mabon, baron de Beaulieu, puis en 1867 le général de Maudhuy. Un décret du 9 juin 1860 avait autorisé le baron Mabon de Beaulieu, né en 1822, à joindre à son nom celui de la famille de Briqueville à laquelle appartenait sa femme.

La famille de Bricqueville de Bretteville a fourni des officiers de terre et de mer distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, trois demoiselles de Saint-Cyr (Jeanne-Françoise, née à Bretteville en 1722, et ses sœurs, Louise-Madeleine, née au même lieu en 1725, et Françoise-Hilaire, née en 1728), etc.

Principales alliances : de Sainte-Marie, de Brébeuf, d'Aigremont, Morel de Courcy 1667, de Fontaines 1681, de Thiboutot 1751, Erard de Bellisle, Mabon de Beaulieu, de Maudhuy, etc.

BRIDELLIÈRES (le Nicollais des). Voyez : LE NICOLLAIS DES BRIDELLIÈRES.

BRIDET D'AUTREMONT

Famille bourgeoise.

M. Louis-Ferdinand BRIDET, né à New-York en 1833, et son frère, M. Léopold-Henri Bridet, né à Chantilly en 1838, employé de commerce, demandèrent le 3 août 1862 et obtinrent par décret impérial du 28 novembre suivant l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : D'AUTREMONT sous lequel ils étaient connus, qu'avait déjà porté leur père et qui appartenait à la famille de leur mère.

Il avait existé en Bourgogne une famille Bridet qui portait pour armoiries : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'un bélier passant d'argent*. Cette famille était originaire de Cluny et remontait par filiation à Claude Bridet qui dès 1539 se qualifiait écuyer et seigneur des Miards. Thomas Bridet, petit-fils du précédent, juge et capitaine de la ville de Cluny, fut anobli par lettres patentes de 1654. La famille Bridet, d'abord condamnée comme usurpatrice de noblesse par jugement de 1669, fut plus tard maintenue noble par un nouveau jugement de 1716. Madeleine de Belouze, veuve de Louis

Bridet, écuyer, Sgr de Demiard, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Mâcon). Philippe Bridet, écuyer, Sgr des Miards et de Burnanceaux, cornette dans le régiment de cavalerie de Condé, fut admis en 1715 en la Chambre de la noblesse des États de Bourgogne. Pierre Bridet des Myards y fut à son tour admis en 1756. Philippe Bridet des Miards, décédé en 1763, fut premier page du duc de Bourbon. Pierre-Louis de Bridet, chevalier, baron d'Esmiards, Sgr dudit lieu, de Burnanceaux et de Montillet, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mâcon.

BRIDIERS (de) armes : d'or à une bande de gueules. — Couronne : de Marquis.

Le château de BRIDIERS, dont on peut encore voir les ruines imposantes aux environs de la Souterraine, dans la Marche, appartenait dès la fin du x^e siècle à la puissante famille de Crozant. Le plus ancien seigneur connu de Bridiers fut Gérard de Crozant qui vivait sous le roi Robert (996 à 1031) et qui fit donation de la Souterraine aux moines de Saint-Martial de Limoges. Béraud de Crozant, qualifié vicomte de Bridiers, décédé sans laisser de postérité au mois de septembre 1137 et inhumé dans le chapitre de la Souterraine, laissa sa terre de Bridiers à son cousin Géraud, fils de Bernard, vicomte de Brosses. Après diverses vicissitudes la terre et le château de Bridiers appartenaient sous Louis XVI à la maison de Rochechouart.

Il existait dans la Marche au moyen âge une famille noble et distinguée du nom de Bridiers. On ignore si cette famille descendait de celle des seigneurs primitifs de Bridiers, c'est-à-dire de la maison de Crozant. Il est plus vraisemblable que, suivant un usage assez répandu dans ces temps reculés, elle prit son nom de la localité de Bridiers, dont elle était originaire, bien qu'elle n'en eût jamais possédé la seigneurie. Le nom de la famille de Bridiers, de la Marche, figure dans un grand nombre de chartes des xii^e, xiii^e, xiv^e, xv^e et xvi^e siècles. Plusieurs de ses membres furent admis dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Mathelin et Jean en 1480 et Abel en 1551; ce dernier se rendit célèbre par sa fin héroïque lors du siège de Malte par les Turcs en 1565.

Cette famille de Bridiers, de la Marche, se partagea dès le moyen âge en un certain nombre de branches dont on ne connaît pas le point de jonction. Deux de ces branches se sont très honorablement, mais assez obscurément, perpétuées jusqu'à nos jours dans la Marche et dans le Berry. On trouvera beaucoup de renseignements sur ces deux branches de la famille de Bridiers dans l'*Histoire du*

Berry de la Thaumassière et dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres.

La première de ces branches remonte par filiation à Jacques de Bridiers, chevalier, Sgr du Gué, qui avait épousé Catherine Augustin et qui fit une transaction en 1425 avec messire Raymond Bertrand, Sgr de Boiex. François de Bridiers, fils du précédent, épousa en 1464 Antoinette de la Faye. Leur descendant, Jean de Bridiers, épousa par contrat du 2 mars 1642 Marguerite de Saint-Julien, héritière de la baronnie de Saint-Julien, dans la Marche. Il en eut un fils, Paul de Bridiers, baron de Saint-Julien, qui épousa vers 1670 Isabelle de Chamborant de la Clavière. Cette branche acquit vers 1640 le domaine de Béthenel qu'elle a conservé jusqu'à nos jours dans la commune d'Orsenne (Indre). Son chef, M. de Bridiers, Sgr de Béthenel, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Berry.

La Thaumassière fait remonter la filiation de l'autre branche à Hugues de Bridiers, chevalier, Sgr de Guardampes (alias Gartempe) et de Fournoux, qui épousa en 1440 Jeanne de Vouhet. Ce gentilhomme laissa deux fils. La Thaumassière ne donne pas le nom de l'aîné de ces fils ; il dit simplement qu'il fut l'auteur du rameau des seigneurs de Guardampe sur lequel il n'a pu se procurer de renseignements ; O'Gilvy, dans son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*, appelle ce fils aîné messire Blaise de Bridiers, chevalier, Sgr de Gartempe, lui attribue pour femme Magdeleine de Brandons et en fait l'auteur d'une famille DE BRIDIERS DE VILLEMOR, fixée en Armagnac, à laquelle sera consacrée la notice suivante. Philippe de Bridiers, Sgr de Fournoux, fils puîné d'Hugues et de Jeanne de Vouhet, fit le voyage de Terre-Sainte avec une suite de soixante hommes et épousa Paule Dauvelle. Il fut lui-même père de Jacques de Bridiers, Sgr de Fournoux, chevalier de l'Ordre du Roi, qui comparut en 1510 à la rédaction de la coutume de la Marche et qui épousa Gabrielle de Saint-Julien. La descendance de ce dernier se partagea en un certain nombre de rameaux dont plusieurs se sont perpétués jusqu'à nos jours. Les divers représentants de ces rameaux furent maintenus dans leur noblesse d'abord le 13 novembre 1667 par jugement rendu à Guéret de M. Lambert d'Herbigny, intendant de Bourges, puis le 3 janvier 1715 par un nouveau jugement de M. Foullé de Martangis, également intendant de Bourges, après avoir justifié leur filiation depuis Jacques de Bridiers, chevalier, qui était seigneur de Fournoux en 1508. Ces deux jugements sont rapportés tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Trois représentants de cette branche, Jean-Baptiste-René de Bridiers, né en 1754 à Nouzerines, dans la généralité de Bourges, et ses frères André-Claude, né en 1756, et Alexandre, né en 1757, firent en 1769, 1770

et 1772 leurs preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

La famille de Bridiers a fourni dans ses diverses branches de nombreux officiers, des gentilshommes de la Chambre du Roi, des chevaliers de ses Ordres, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Saint-Julien 1642, de Chamborant de la Clavière, de Noblet 1610, de la Celle 1494, 1590, du Ligondès, de Menou, de Lestang, de Mornay, de Maulmont, Picot de Dampierre, de Maussabré, Barton de Montbas, de Saint Phalle, de Barbançois, de Maignac, d'Argence, Bourguignon du Perré de l'Isle, de Cérés 1836, etc.

BRIDIERS de VILLEMOR (de). Armes : *de gueules à une bande d'or accompagnée en chef d'une croixette fourchée du même.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE BRIDIERS DE VILLEMOR, originaire du Berry et fixée en Gascogne depuis le milieu de xvi^e siècle, a toujours été considérée comme une branche de la famille de Bridiers, de la Marche et du Berry, à laquelle a été consacrée la précédente notice et dont elle porte à peu de chose près les armoiries. O'Gilvy en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*. On trouvera, en outre, dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres, les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1787 pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Le plus ancien titre que la famille de Bridiers de Villemor put produire dans cette circonstance était un acte du 20 mars 1531 dans lequel étaient mentionnés Claude de Bridiers, écuyer, Sgr de Gartempe, sa femme Françoise Bertrand, fille de Jehan, chevalier, Sgr de Villemor, et leurs trois fils, Jehan, Antoine et Léonard. D'après la généalogie d'O'Gilvy, qui ne s'appuie malheureusement que sur des présomptions, ce Claude de Bridiers aurait été fils de Blaise de Bridiers, chevalier, Sgr de Gartempe, et de Magdeleine de Brandons et petit-fils d'Hugues de Bridiers, chevalier, Sgr de Gartempe et de Fournoux, qui épousa en 1440 Jeanne de Vouhet et auquel la Thaumassière fait remonter la filiation suivie d'une des branches de la famille de Bridiers du Berry. Léonard de Bridiers, le plus jeune des fils de Claude de Bridiers, Sgr de Gartempe, et de Françoise Bertrand, paraît avoir été le même personnage qu'un Léonard de Bridiers. Sgr de Villemaur, en Berry, qui épousa vers 1560 Gabrielle de Gontaut, fille du seigneur de Cabrerès. Cette alliance est mentionnée dans toutes les généalogies de l'illustre maison de Gontaut-Biron. Toutefois la famille de Bridiers de Villemor ne put en 1787 établir sa filiation au

delà de noble Jacob de Bridiers, Sgr de Villemor et de Barry, de l'Albenque et de Grosbost, fils présumé du précédent, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, qui épousa par contrat du 2 juin 1594 Elisabeth d'Astarac, d'une des plus anciennes familles de la noblesse de Gascogne. Cette dame était veuve quand elle fit son testament le 23 décembre 1639. Son fils, noble Jacob de Bridiers, Sgr de Villemor, résidant dans la maison noble de la Mothe, en la sénéchaussée d'Armagnac, au comté de Fezensaguet, épousa en 1629 Marguerite-Catherine du Puy et en eut trois fils, Louis, né le 9 juin 1635, Guy-Arnaud et Alexandre. L'aîné de ces trois frères, Louis de Bridiers, décédé dans la suite sans laisser de postérité, présenta, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, ses titres à M. de Rabasteins, subdélégué de Pellot, intendant de la généralité de Bordeaux, et, après deux condamnations successives, se fit enfin maintenir dans sa noblesse en 1668 par un troisième jugement de ce magistrat. Son plus jeune frère, Alexandre de Bridiers, sieur de Villemor, marié le 22 octobre 1679 à Nérée de Gène, négligea au contraire, peut-être par suite de quelque dérogeance, de faire reconnaître sa noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Un de ses arrière-petits-fils, Jean de Bridiers de Villemor, né en 1767, demanda en 1787 à être promu au grade de sous-lieutenant; mais, ayant été invité à fournir les preuves de noblesse prescrites par les règlements et n'ayant pu justifier que ses ascendants avaient été maintenus nobles lors des diverses recherches du xviii^e siècle, il fut débouté de sa demande. Il épousa dans la suite M^{lle} de Poyen et en eut plusieurs enfants. Son neveu, Gustave de Bridiers de Villemor, docteur en médecine à Castelmoron, a fait longtemps partie du conseil général du Lot-et-Garonne.

La famille de Bridiers de Villemor n'est pas titrée.

On ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Gascogne.

Principales alliances : de Gontaut-Biron vers 1560, Parisot de la Valette 1598, d'Astarac 1594, d'Esparbès, d'Astugue, de Malvin 1713, de Poyen, Bouscarin, etc.

BRIDIEU (de) Armes : *d'azur à une macle d'argent cramponnée par le haut de deux crampons et accompagnée de trois étoiles d'or, 2 et 1.*
— Couronne : *de Marquis.*

La famille DE BRIDIEU paraît être originaire des environs de Saint-Yrieix, en Limousin. On en trouvera des généalogies complètes dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais et dans le *Dictionnaire historique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau. On trouvera aussi

sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les manuscrits de Chérin et dans les *Dossiers bleus*.

La famille de Bridieu avait pour nom primitif celui de Jacmeton. Ses plus anciens auteurs connus, Pierre et Perrichon Jacmeton, frères, épousèrent vers 1425 deux sœurs, Hélène et Jeanne de Gratemy, filles de noble homme Jean de Gratemy, écuyer, et de Catherine de Bridieu, sa veuve, et héritières du chef de cette dernière de la seigneurie de Bridieu, située dans la paroisse de Saint-Hyères, au diocèse de Limoges. Cette terre avait été le berceau d'une vieille famille noble dont on trouve le nom dans plusieurs chartes des XIII^e et XIV^e siècles et dont Catherine de Bridieu fut la dernière représentante. Cette dame était veuve de noble homme Jean de Gratemy, écuyer, quand elle paya le 9 septembre 1415 à Jean d'Aubusson, Sgr de la Garde, le rachat de sa seigneurie de Bridieu.

Pierre et Perrichon Jacmeton, sur l'origine desquels on n'a aucun renseignement précis, s'agrégèrent vraisemblablement à la noblesse à la suite de leur mariage ; ils joignirent à leur nom celui de leur seigneurie de Bridieu sous lequel leur postérité fut exclusivement connue. La descendance de Perrichon, omise par Beauchet-Filleau, s'éteignit avec Jeanne de Bridieu qui épousa d'abord Léon Brachet, Sgr de Montaignac, puis vers 1600 Guillaume d'Aubusson, Sgr de Chassingrimont. Pierre Jacmeton laissa un fils, Jean Jacmeton de Bridieu, qui passa une transaction le 26 octobre 1449 et qui fit une acquisition le 26 septembre 1452. Ce même Jean Jacmeton, écuyer, Sgr de Bridieu, au diocèse de Limoges, épousa par contrat du 19 avril 1452 Antoinette de Marcy, fille de noble personne Antoine de Marcy. Ses fils, nobles hommes Lionet, Jacques et Antoine de Bridieu, frères, écuyers, Sgrs dudit lieu de Bridieu, passèrent un acte le 21 mars 1484. L'un d'eux, vraisemblablement Lionet, laissa d'une alliance demeurée inconnue un fils, Guichard de Bridieu, qui servit dans les gardes du roi Louis XII et qui reçut de ce prince par acte d'octobre 1511 une rente de 500 livres en récompense de ses loyaux services. Guichard laissa lui-même d'une alliance demeurée inconnue plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte du 5 octobre 1548 et dont l'un, Jacques de Bridieu, écuyer, Sgr de la Glisle, épousa en 1551 Gabrielle de Rigal et continua la lignée. Deux des fils de celui-ci, Pierre de Bridieu, écuyer, Sgr de la Baron, en la paroisse de Chéneché, au diocèse de Poitiers, un des cent gentilshommes de la maison du Roi, commandant du château de Villebois, en Angoumois, marié en 1593 à Gabrielle de Montfort, dame de la Baron, et Dieudonné de Bridieu, chevalier, Sgr de Claveau, en Berry, marié en 1584

à Anne de la Roue, furent les auteurs de deux grandes branches¹.

Pierre de Bridieu, Sgr de la Baron, laissa plusieurs enfants. Un de ses fils cadets, Louis, chevalier de Bridieu, mort en 1677 sans avoir été marié, eut une belle carrière militaire et fut lieutenant-général des armées du Roi, conseiller du Roi en ses Conseils et chevalier du Saint-Esprit. Jean de Bridieu, Sgr de la Baron, frère aîné de cet officier général, fut gentilhomme ordinaire de la maison du Roi et épousa en 1634 Marie Rougier ; il obtint le 26 février 1633 de Jean d'Estampes-Valengay, intendant de Tours, un jugement de maintenue de noblesse qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hoziér*. Il fut père de Pierre de Bridieu, Sgr de la Baron, qui fut maintenu dans sa noblesse le 16 août 1667, sur preuves remontant à 1452, par un jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, qui est également rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hoziér*. On trouvera aussi dans le *Nouveau d'Hoziér* les preuves de noblesse que le petit-fils du précédent, Charles de Bridieu, fit pour obtenir l'admission parmi les pages de la Reine de son fils, Charles-Joseph, né en 1721, et l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Marguerite, née à Poitiers en 1724. On trouvera enfin dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que Louis de Bridieu de la Baron, né à Poitiers en 1773, reçut en 1777 chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, fit en 1785 pour être admis parmi les pages du duc d'Orléans. Cette branche subsiste avec distinction. Son chef est connu depuis le milieu du xviii^e siècle sous le titre de marquis.

La branche des seigneurs de Claveau fut maintenue dans sa noblesse d'abord le 22 août 1669 par jugement de Tubeuf, intendant de Bourges, puis le 6 juin 1715 par jugement rendu à Châteauroux de Foullé de Martangis, également intendant de Bourges. Elle paraît avoir eu pour dernier représentant Claude-Nicolas de Bridieu du Claveau, né en 1711, qui fut admis en 1724 parmi les pages de la Reine.

La famille de Bridieu a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des gouverneurs de places fortes, etc.

Principales alliances : de Galard-Béarn 1651, de Marolles 1624, de Chauvelin de Beauregard 1722, de Reviers de Mauny 1841, Thibaud de Noblet de la Rochethulon, de Durfort (des ducs de Lorges) 1900, des Courtils 1864, de Lignaud de Lussac 1829, Brochard de la Rochebrochard 1859, Robin de Barbentane 1893, de Bertier de Sauvigny, Thibault de la Carte 1767, de Chasteigner, d'Aubusson, etc.

¹ On a cru devoir se conformer dans cette notice à l'opinion de Beauchet-Filleau ; mais d'après Saint-Allais ce serait la branche des seigneurs de Claveau qui aurait été l'aînée.

BRIE (Duret de). Voyez : DURET DE BRIE.

BRIE (de), en Limousin et en Angoumois. Armes : *d'or à trois lions rampants de gueules, armés, lampassés et couronnés de sinople (aliàs d'azur)*.

La terre de BRIE, située sur le territoire de la commune de Champagnac, dans l'arrondissement actuel de Rochechouart (Haute-Vienne), a été le berceau d'une vieille famille noble du Limousin à laquelle elle a donné son nom. On ne connaît pas de généalogie complète de cette famille et les renseignements, cependant assez abondants, qu'on pourra trouver sur elle dans le *Nouveau d'Hozier* sont insuffisants pour combler cette lacune. Le nom de la famille de Brie figure dans un certain nombre de chartes du moyen âge; mais les jugements de maintenue de noblesse rendus en sa faveur au xvii^e siècle n'en donnent la filiation que depuis Jean de Brie, marié à Gabrielle Latour, qui rendit hommage le 14 mars 1452 à Charles, Sgr d'Albret, et autre Jean de Brie, fils du précédent, qui rendit hommage au même seigneur le 17 janvier 1469.

La souche se partagea en deux branches principales, celle des seigneurs du Bosfranc, dans la paroisse de Lageyrat, près de Saint-Yrieix, et celle des seigneurs de Soumagnac. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse d'abord le 27 octobre 1666 par un jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, puis le 21 juillet 1712 par un nouveau jugement de Boucher d'Orsay, également intendant de Limoges. Un rameau détaché de la branche des seigneurs du Bosfranc alla se fixer en Périgord, puis en Saintonge; le chef de ce rameau, Jean de Brie, écuyer, Sgr de Puybos, marié le 7 janvier 1697 à Anne de Barbezières, fut maintenu dans sa noblesse le 11 août 1698 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux; il fut l'aïeul de Pierre de Brie, né en 1740 au diocèse de Saintes, qui fit en 1753 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Gédéon et Melchior de Brie de Soumagnac, nés l'un en 1771, l'autre en 1772, firent les mêmes preuves sous Louis XVI.

Claude-Joseph et Melchior-Joseph de Brie furent admis dans l'Ordre de Malte en 1778 et 1788.

Martial, comte de Brie, chevalier, Sgr de Soumagnac, baron de Ribeyreix, Courbasy, Foury, la Bastide de Saint-Priest, les Fougères, ancien capitaine au régiment d'Artois, chevalier de Saint-Louis, qualifié comte par brevet de Philippe I^{er} (*sic*), et Jean-Marguerite de Brie, comte de Lageyrat, qualifié comte par brevet de Philippe I^{er}, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges.

La famille de Brie comptait encore des représentants en Limousin il y a peu d'années.

Principales alliances : de Turenne, d'Arlet 1615, de Lambertye 1647, de Barbeziers 1697, d'Aloigny 1641, de Ribeireix 1686, etc.

Le nom de Brie était porté en France au xviii^e siècle par deux familles nobles, fixées l'une en Anjou, l'autre en Champagne, qui n'avaient aucun rapport avec la vicille race limousine dont il vient d'être parlé.

La maison DE BRIE DE SERRANT, une des plus brillantes de l'ancienne noblesse chevaleresque d'Anjou, portait pour armes : *d'argent à quatre fasces de sable, au lion de gueules brochant sur le tout*. Elle paraît avoir été d'origine bretonne et avoir eu pour berceau la paroisse de Brie située près de Rennes. Elle possédait dès le xiv^e siècle la belle terre de Serrant, sur les bords de la Loire, entre Angers et Ancenis, dont elle obtint l'érection en châtellenie le 30 novembre 1433 par lettres du maréchal de Retz confirmées le 14 juillet 1439 par autres lettres du roi René. Cette terre, mise en décret en 1598 après l'assassinat de Charles de Brie, Sgr de Serrant, fut vendue en 1607 à Hercule de Rohan-Montbazou, puis en 1636 à Guillaume Bautru ; elle passa au xviii^e siècle à la famille Walsh qui en obtint l'érection en comté par lettres de 1755 et dont un représentant l'a léguée au duc actuel de la Trémoille ; celui-ci en a fait magnifiquement restaurer le château. La maison de Brie-Serrant remontait par filiation suivie à Jean de Brie, chevalier, Sgr de Serrant, qui avait épousé une fille de Robert de Dreux, grand-maitre de France, et qui périt à la bataille de Poitiers en 1356. Gilles de Brie, sire et châtelain de Serrant, armé chevalier par le Roi à la bataille de Formigny en 1450, mérita par sa valeur le surnom de *Fléau des Anglais*. Il laissa deux fils : 1^o Ponthus de Brie, chambellan du roi Louis XI, autorisé le 15 décembre 1480 par lettres patentes de ce prince à fortifier son château de Serrant, qui continua la ligne directe des sires de Serrant, éteinte au xvii^e siècle ; 2^o François de Brie, Sgr de Saint-Léger, en Loudunois, qui épousa Marie de Pierres, dame de la Sorinière, et qui fut l'auteur de la branche cadette. Les divers représentants de cette branche furent maintenus dans leur noblesse le 24 août 1667 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, et le 1^{er} août 1715 par jugement de Chauvelin, également intendant de Tours. Clément-Alexandre de Brie de Serrant, baron de Rély, né en 1748, fut admis en 1762 parmi les pages de la Grande Écurie ; il fut connu dans la suite sous le titre de marquis de Brie-Serrant et fut un économiste distingué ; il n'en dissipa pas moins une grande fortune et mourut à Paris dans la misère en 1814, dernier de son nom. Jean-Antoine de Brie de Serrant, demeurant à

Angers, avait fait en 1775 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire de La Flèche. Renée de Brie-Serrant épousa en 1601 Henri d'Auray; sa descendance, éteinte dans la première moitié du XIX^e siècle, fut connue sous le nom de : D'AURAY DE BRIE.

La famille de Brie, de Champagne, portait pour armes : *d'azur à deux haches d'armes adossées d'argent avec pour cimier un dextro-chère tenant une hache d'armes*. Elle a possédé, entre autres biens, les seigneuries de Courtival, du Boisgautier, de la Grange-Justin, de Champrond. Elle fut maintenue dans sa noblesse en juillet 1667 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, sur preuves remontant à 1530. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Charlotte-Louise de Brie de Courtival, née en 1707 à Montigny, au diocèse de Troyes, fit en 1718 pour être admise à Saint-Cyr.

Ces diverses familles de Brie ne doivent pas être confondues avec l'ancienne famille lorraine de Briey dont le nom se prononce Bric et à laquelle il sera consacré une notice.

BRIE DE THÉOBON (de).

On n'a pu se procurer aucun renseignement précis sur cette famille qui subsiste en Bordelais.

On trouve que Benoît DE BRIE DE TEYFFON, Sgr DE THÉOBON, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen.

Principale alliance : Rado du Matz 1881.

BRIENNE (Schultz de). Voyez : SCHULTZ DE BRIENNE.

BRIÈRE (Leroy de la). Voyez : LEROY DE LA BRIÈRE.

BRIÈRE (Martin de la). Voyez : MARTIN DE LA BRIÈRE.

BRIÈRE de MONDÉTOUR et de MONDÉTOUR de VALIGNY. Armes concédées en 1810 à la branche aînée : *d'azur à un lion d'argent tenant une branche de bruyère du même, mantelé d'hermines, chargé à dextre d'une balance et à sénestre d'une toque, le tout de sable; au chevron de gueules chargé du signe des chevaliers légionnaires*. — Armes concédées en 1808 à la branche cadette : *tiercé en chevrons d'argent à trois merlettes de sable, de gueules au signe des chevaliers légionnaires et d'or à un lion rampant tenant une branche de bruyère de sinople*.

La famille BRIÈRE DE MONDÉTOUR, qui a occupé un rang distingué dans la magistrature parisienne, est originaire des environs de Corbeil. Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans les *Titres, ano-*

blissements et pairies de la Restauration. Jean Brière, sieur de Mondétour et de Valigny, d'abord procureur fiscal du marquisat de Barville, puis notaire à Saint-Chéron et enfin conseiller audiencier en la chancellerie de Roussillon, décédé à Saint-Chéron en 1798, avait épousé en 1744 Marie-Madeleine Mazure. Il laissa deux fils, François-Nicolas et Isidore-Simon, qui furent les auteurs de deux branches.

François-Nicolas Brière de Mondétour, né à Saint-Chéron en 1747, d'abord avocat au Parlement de Paris, était président de la Cour criminelle de Seine-et-Oise quand il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1810. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Simon Brière de Mondétour, né en 1784, inspecteur général des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1850, a laissé lui-même deux fils. Un autre, Clément-François Brière de Mondétour, né à Saint-Chéron en 1785, conseiller à la Cour de cassation, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1872, fut autorisé par ordonnance du 10 avril 1818 à joindre à son nom celui de : DE VALIGNY, puis fut anobli par une autre ordonnance du 13 mai 1829 avec autorisation de fonder un majorat auquel serait attaché le titre de baron; il laissa un fils, Louis-Clément, président à la Cour d'appel de Paris, officier de la Légion d'honneur, mort sans postérité en 1885, et deux filles, la première présidente de Royer, femme du ministre de Napoléon III, décédée en 1898, et M^{me} Rousselle.

Isidore-Simon Brière de Mondétour, né à Saint-Chéron en 1753, auteur de la branche cadette, fut sous le Premier Empire maire du deuxième arrondissement de Paris, receveur général des économats et député de la Seine; il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 21 septembre 1808. Il laissa une fille, M^{me} Geoffroy-Saint-Hilaire, et deux fils, Isidore, notaire à Paris, et Anne-Simon, auditeur au Conseil d'État, que l'on croit être morts sans postérité.

Principales alliances : Buchère 1777, Geoffroy-Saint-Hilaire, de Royer.

BRIÈRE de l'ISLE. Armes (d'après le règlement de 1772) : *d'or à un lion de gueules dans un orle de sable; au chef échiqueté d'azur et d'argent de trois traits.*

Ancienne famille de la Martinique.

Jacques Brière, négociant, gendarme de la compagnie franche de la Martinique, fils de Michel Brière, également négociant à la Martinique, et de Marie le Sobre, demanda et obtint de d'Hozier, par règlement d'armoiries de 1772, l'autorisation de reprendre les armoiries portées par sa cousine, Catherine Brière de Bretteville, alors décédée. M^{lle} Brière de Bretteville, qui, d'après ce règlement d'armoiries, con-

servé dans le *Nouveau d'Hozier*, était la dernière représentante de sa branche, était fille de Robert Brière, secrétaire du Roi, petite-fille de Jean Brière, également secrétaire du Roi, et nièce de Claude Brière, écuyer, sieur de l'Isle. Ce dernier avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris) avec son parent, François Brière, prêtre, sieur de Bretteville.

On trouve qu'un Louis de Brière, connu sous le titre de comte de Bretteville, mourut à la Martinique en 1859 à l'âge de 89 ans.

La famille Brière a été illustrée de nos jours par un officier général du plus grand mérite, Louis-Gaston Brière de l'Isle, grand-officier de la Légion d'honneur, né à la Martinique, décédé le 17 juin 1896 à l'âge de 69 ans.

BRIERRE et BRIERRE de BOISMONT.

La famille BRIERRE appartient à la haute bourgeoisie de Rouen.

Le représentant d'une de ses branches, Alexandre-Jacques-François Brierre, né à Rouen en 1797, médecin distingué, membre de la Légion d'honneur, demanda le 20 mars 1861 et obtint le 30 octobre suivant, par décret de Napoléon III, l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE BOISMONT sous lequel il était connu et qu'avait déjà porté son père,

Principale alliance : Prévost d'Arlencourt 1854.

BRIET de RAINVILLERS et de SAINT-ÉLIER. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1701) : *d'argent à un sautoir de sable cantonné de huit perroquets de sinople, becqués et membrés de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports et cimier : *trois lions.*

La famille BRIET est une des plus anciennes du Ponthieu. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin. Le marquis de Belleval, qui en a donné une généalogie, du reste fort incomplète, dans son *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu*, en fait remonter la filiation à un Jean Briet, écuyer, Sgr de Domquerel et du Festel, qui aurait été dès 1407 panetier de Madame de Guienne. Ce qui est certain, c'est que la famille Briet possédait dès la première moitié du xv^e siècle la seigneurie de Domqueurel et que depuis cette époque jusqu'à celle de son anoblissement définitif, en 1701, ses membres figurent dans un grand nombre d'actes avec les qualifications de la noblesse. C'est ainsi que, dans ses *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne, de Guines*, M. de la Gorgue-Rosny mentionne un bail à cens de Donqueurrel fait en 1423 par les religieux de Saint-Martin en faveur d'Iluges Briet. Ce même auteur fait remonter la filiation à Jean

Briet, sieur d'Aillel et de Donqueurrel, marié à Marguerite de Blotelière, qui était en 1503 sergent au bailliage d'Amiens. Ce personnage représente le troisième degré de la généalogie donnée par le marquis de Belleval. Il fut père de Wallerand ou Wallequin Briet, sieur d'Aillel et de Donqueurrel, mari de Charlotte de Fontaines, qui signa en 1507 la coutume de Domart comme demi-pair et procureur de Domart. La souche était représentée au *xvii^e* siècle par plusieurs branches.

Le chef d'une de ces branches, Nicolas de Briet, écuyer, sieur de Donqueurrel et de Famechon, demeurant à Gorenflos, épousa le 6 juin 1607 Marguerite le Fèvre de Moyenneville, fille d'un trésorier de France. Ses descendants furent maintenus dans leur noblesse le 6 novembre 1717 par jugement de M. de Bernage, intendant d'Amiens, sur preuves de trois degrés. Cette branche s'éteignit peu de temps après.

Le chef d'une autre branche, maître Oudart Briet, écuyer, demeurant à Amiens, marié le 14 septembre 1624 à Antoinette Foy, fille d'un bourgeois de Beauvais, fut pourvu le 17 avril 1619 de la charge de grand-prévôt général de Picardie, Boulonais, Artois et Pays-Reconquis. Il fut père de Nicolas Briet, écuyer, sieur de Formanoir et de Fontaines, qui lui succéda dans sa charge en 1666, et grand-père de Paul Briet, sieur de Formanoir, qui fut maintenu dans sa noblesse avec ses frères Claude et Jean le 22 avril 1705 par jugement de M. Bignon, intendant d'Amiens, en vertu de la charge attributive de noblesse qu'avaient exercée son père et son aïeul. Pierre-Alexandre Briet du Fortmanoir, fils, chevalier, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens. Cette branche est également éteinte.

La seule branche qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours descend de François Briet, écuyer, sieur d'Alliel et de Donqueurrel, qui épousa par contrat du 16 août 1622 Marie Rumet. Ce personnage représente le septième degré de la généalogie donnée par M. de Belleval. Il laissa deux fils, Charles et Antoine, qui furent maintenus dans leur noblesse le 14 novembre 1667 par ordonnance des commissaires députés en Picardie en l'absence de M. Colbert, intendant. L'aîné de ces deux frères, Charles, épousa en 1664 Marie le Blond et en eut une fille unique mariée au comte de Gouffier. Le puîné, Antoine de Briet, écuyer, sieur de Donquereul, épousa le 25 novembre 1663 Marguerite du Croquet, fille d'un bourgeois d'Amiens. Son fils, Nicolas Briet, conseiller du Roi en la sénéchaussée de Ponthieu, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il se qualifiait sieur du Cimpre quand il épousa par contrat du 4 novembre 1698 Char-

lotte de Dourlens. Malgré le jugement de maintenue de noblesse accordé à son père en 1667 il crut devoir se faire accorder en mars 1701 des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'ano-blissement en tant que besoin qui sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il devint dans la suite seigneur de Rainvillers, fut maire d'Abbeville et mourut en 1733. Un de ses fils, Pierre-Vulfran Briet, Sgr de Saint-Élier et de Rainvillers, marié en 1725 à Anne du Gardin, fut secrétaire du Roi. Cette branche s'est partagée en deux rameaux, celui des seigneurs de Rainvillers, qui compte encore des représentants, et celui des seigneurs de Saint-Élier qui s'est éteint au cours du dix^e siècle. Louis-Philippe Briet de Saint-Élier, né à Abbeville en 1771, arrière-petit-fils de l'obtenteur des lettres de 1701, fit en 1787 les preuves de noblesse prescrites pour obtenir le grade de sous-lieutenant. M. Briet de Saint-Élier fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens, mais fit défaut. Louis-Jean-Philippe Briet de Rainvillers, né en 1838, marié à M^{lle} Dubois d'Ernemont, décédé en 1907, a été député royaliste de la Somme.

La famille Briet a fourni dans ses diverses branches de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Blottetière, de Bernetz, de Gouffier, du Crocquet, d'Urre, Vincent d'Hantecourt 1632, Beauvarlet, de Belleval 1836, le Sergeant de Monnecove 1861, le Fèvre de Moyenneville 1607, le Gaucher du Broutel, d'Ary d'Ernemont, le Mesre de Pas 1903, de Carné-Carnalet 1817, de Trudon des Ormes 1830, de Villahermosa, Keller 1896, etc.

BRIEUX (le Jannic de Kervisal de). Voyez : LE JANNIC DE KERVISAL DE BRIEUX.

BRIEY de LANDRES (de). Armes : d'or à trois pals alésés et fichés de gueules. — Casque de face ouvert. — Couronne : de Marquis. — Cimier : un chapeau de gueules surmonté de deux aigrettes ou palmes de sinople. — Supports : deux lions.

La petite ville de BRIEY, située à cinq lieues de Metz, dans le Barrois, aujourd'hui sous-préfecture du département de Meurthe-et-Moselle, avait au moyen âge des seigneurs ou comtes particuliers fort puissants dont elle a conservé les armoiries : d'or à trois pals alésés et fichés de gueules. On a peu de documents sur ces seigneurs de Briey et leur histoire est très embrouillée. On suppose que le premier d'entre eux fut un cadet des comtes de Bar de la première race; ceux-ci descendaient eux-mêmes, croit-on, des comtes des Ardennes et du Chaumontois et par eux de saint Arnoul, prince mérovingien.

En 981 Sigefroy, comte de Briey, se ligua avec les comtes de Namur, d'Ardennes et de Chimay contre l'empereur Othon II. Après lui le comté de Briey passa à son cousin Thierry, duc de Haute-Lorraine et comte de Bar, dont le fils aîné, Simon, se qualifia comte de Briey.

La seigneurie ou comté de Briey appartenait dès les premières années du xii^e siècle aux évêques de Metz; l'un de ceux-ci, Jean d'Apremont, le donna en 1225 en fief et hommage lige à Henri, comte de Bar.

Renaud de Briey prit part à la première croisade avec son neveu Hugues et fut tué en 1096 à la bataille de Nicée. Son nom a été inscrit aux Salles des Croisades du musée de Versailles avec les armes décrites en tête de cet article, armes qui sont à la fois celles des anciens seigneurs de Briey et celles de la famille de Briey actuellement existante.

Cette dernière famille est une des plus brillantes de l'ancienne noblesse de la Lorraine et du Barrois. Elle revendique une origine commune avec celle des premiers seigneurs de la ville de Briey et a, en effet, porté de tout temps les armoiries de ces seigneurs. Mais elle était exclusivement connue dès la fin du xiii^e siècle sous le nom de sa seigneurie de Landres, située à deux lieues de Stenay, et ne commença que dans les dernières années du xvi^e siècle à joindre, puis à substituer au nom de Landres celui de Briey qui aurait été son nom primitif. On n'a pu se procurer que très peu de renseignements précis sur les origines de cette famille de Briey, anciennement de Landres. Les manuscrits de Chérin, d'ordinaire si riches en documents sur les familles ayant joui des honneurs de la Cour, ne contiennent que peu de chose sur celle-ci. On y trouvera cependant le rapport suivant qui fut adressé par Beaujon le 21 mars 1768 au Premier Écuyer et qui donne l'explication de cette absence de documents : « MM. de Briey de Landres et du Caylar de Bermond m'ont porté « leurs titres pour obtenir l'honneur de monter dans les carrosses du « Roi. Dès que j'aurai fait leur mémoire, j'aurai l'honneur de vous « l'envoyer; mais, comme ce ne pourra être de longtemps, j'ai cru, « pour ne pas préjudicier à leurs projets, devoir vous mander, mon- « sieur, que l'un et l'autre sont très susceptibles de cette grâce. Les « titres de M. de Landres, qui est du Barrois, prouvent que son nom « est connu dès avant le xii^e siècle et que la filiation est établie au « delà de l'année 1400. » A défaut d'autres documents l'auteur de cette notice a dû s'en rapporter pour la partie antérieure au xv^e siècle à la généalogie donnée par Lainé dans ses *Archives de la noblesse*, bien que les premiers degrés de cette généalogie semblent ne s'appuyer que sur des hypothèses.

Jean de Thionville, auquel Lainé fait remonter la filiation suivie, est mentionné dans plusieurs actes de l'année 1096 soit seul, soit avec ses frères, Richer, évêque de Verdun, et Albert de Briey, avoué de Briey. Lainé croit que ce dernier fut l'auteur de la puissante maison d'Aspremont, complètement éteinte au xviii^e siècle. Il attribue à Jean de Thionville un fils, Hézon de Briey, chevalier, Sgr de Rombas, qui vivait encore dans un âge avancé en 1157 et qui aurait continué la lignée. Herbrand de Briey, chevalier, qui représente le sixième degré de la filiation, aurait, par acte de mars 1247, échangé avec Thibaud II, comte de Bar, ses terres et seigneuries de Rombas, d'Aidanges et de Famech contre la place forte de Landres et la seigneurie de Mont. Il aurait épousé vers 1240 Hawis de Florange, dame de la maison forte d'Hayange, et aurait été père d'Olrice qui fut le premier connu sous le nom de sa seigneurie de Landres. Dame Fille, femme de ce dernier, fit son testament en novembre 1301 ; dans cet acte, que Lainé a fait imprimer à la suite de sa généalogie, elle mentionne son mari, feu monsignour Oulric de Landres, chevalier, fils à monsignour Habram de Briey, chevalier, et ses fils, Jean et Henri. L'ainé de ceux-ci, Jean de Landres, chevalier, Sgr de Landres, de Mont, de Murville, etc. est mentionné dans un certain nombre d'actes du commencement du xiv^e siècle ; il laissa d'une alliance inconnue un fils, Herbrand de Landres, écuyer, Sgr de Landres, de Mont, etc, décédé en 1360, qui épousa Catherine de Mercy et à partir duquel seulement la filiation paraît être rigoureusement établie. Herbrand de Landres, petits-fils de ce dernier, périt en 1431 à la bataille de Bulgnéville perdue par le duc René d'Anjou contre Antoine de Vaudemont, son compétiteur ; il avait épousé Catherine, héritière de la seigneurie de Watronville, une des quatre pairies de l'évêché de Verdun. Son fils, Didier de Landres, chevalier, Sgr haut voué de Landres, né en 1415, marié successivement à Jeanne de Pulligny et à Catherine de Choiseul, fut conseiller du roi de Sicile, duc de Lorraine et de Bar. Il laissa deux fils : 1^o Antoine, Sgr haut voué du ban de Landres, dont la descendance s'éteignit en la personne de ses petites-filles ; 2^o Perrin de Landres, écuyer, Sgr de Tichemont, né en 1461, qui épousa Walburge d'Haussonville et qui continua la ligne directe. Les divers petits-fils de celui-ci commencèrent à joindre à leur nom de Landres celui de Briey. L'un d'eux, Nicolas de Landres, dit de Briey, baron de Fontoy, Sgr de Piquémont, etc., marié le 21 juin 1567 à Catherine de Chahanay, fut l'auteur de la seule branche qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours. Il fut père d'André de Landres, dit de Briey, baron de Fontoy, Sgr de Fiquémont, etc., qui épousa le 8 mai 1606 Jeanne de Housse, grand-père de haut et puissant

seigneur Claude de Landres, dit de Briey, baron de Fontoy, qui épousa en 1639 Jeanne-Christine de Ficquelmont, et bisaïeul de Léonard-Claude, connu le premier sous le titre de comte de Briey de Landres, qui épousa en 1696 Gabrielle de Roucelz. Un des petits-fils de celui-ci, Jean-Gabriel, comte de Briey de Landres, né en 1740, mort sans alliance à Luxembourg pendant l'émigration, fut admis en 1768 aux honneurs de la Cour de France. Louis-Hyacinthe, comte de Briey, baron de Landres, neveu du précédent, né à Thionville en 1772, marié successivement en 1793 et en 1801 à deux demoiselles de Pouilly, a été l'aïeul de tous les représentants actuels de la maison de Briey. Trois de ses fils, Charles-Herbrand, comte de Briey, baron de Landres, né en 1796, marié à Poitiers en 1823 à M^{lle} de Busancy-Pavant, héritière du château de la Roche-Gengay ; Camille, comte de Briey, baron de Landres, né en 1799, marié en 1829 à M^{lle} de Beaufort ; et Louis-Emmanuel, comte de Briey, né à Metz en 1803, lieutenant-colonel du génie, marié en 1835 à M^{lle} de Namur d'Elzée, ont été les auteurs de trois rameaux.

Charles-Herbrand, auteur du premier rameau, mourut en 1878 laissant cinq fils : 1^o Charles-Anatole, connu sous le titre de marquis de Briey, né en 1824, conseiller général de la Vienne, qui a laissé plusieurs enfants de son mariage avec M^{lle} de la Fare ; 2^o Albert, né en 1826, évêque de Saint-Dié, décédé en 1888 ; 3^o Emmanuel, né en 1828, évêque de Meaux ; 4^o Théodore, comte de Briey, né en 1831, général de brigade en 1889, qui a eu deux enfants de son mariage avec M^{lle} de Ludre ; 5^o Edouard, comte de Briey, né en 1832, qui a eu plusieurs filles de son mariage avec M^{lle} de Montreuil.

Le second rameau est aujourd'hui fixé en Belgique. Son auteur, le comte Camille de Briey, s'était fait naturaliser Belge ; il joua dans sa nouvelle patrie un rôle politique important, fut ministre des finances, ministre des affaires étrangères, sénateur, occupa ces divers postes avec la plus haute distinction et mourut en 1879. Il avait obtenu le 20 mars 1842 par lettres patentes du roi des Belges la confirmation du titre de comte sous lequel il était connu avec transmissibilité de ce titre à tous ses descendants de l'un et l'autre sexe.

Le troisième rameau compte également des représentants.

Gabriel, comte de Briey, baron de Landres, Sgr de Fléville, Lixières et autres lieux, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du baillage d'Étain, en Lorraine.

La famille de Briey a fourni un grand nombre de personnages marquants parmi lesquels des ambassadeurs, des conseillers d'État et des chambellans des ducs de Lorraine, des évêques, des officiers généraux, un ministre des finances et des affaires étrangères de

Belgique, des chanoinesses de chapitres nobles dont l'une fut doyenne de Remiremont en 1759, des chevaliers de Malte, etc.

Il est d'usage de prononcer son nom comme s'il s'écrivait BRIE.

Principales alliances : de Mercy, d'Hangest vers 1400, de Watronville, du Chatelet, des Armoises, d'Haussonville, d'Haraucourt 1487, de Choiseul, de Maugiron, d'Aspremont, de Barbançon 1529, du Hautoy 1586, 1635, 1639, 1667, 1755, de Ficquelmont 1639, de Raige-court 1670, d'Ambly 1682, de Mérode 1692, de Nettancourt 1776, de Coucy 1748, de Scorailles 1740, de Coudenhove 1801, de Pouilly 1793, 1801, de Busancy-Pavant 1823, de la Fare 1853, Lannes de Montebello 1874, de Ludre 1865, de Cumont 1884, de Beaufort 1829, de Namur d'Elzée 1835, d'Ursel 1908, etc.

BRIFFE (de la). Armes : *d'argent à un lion de gueules ; à la bordure d'argent chargée de six merlettes de sable.* — Couronne : *de marquis.* — Supports : *deux lions.*

La maison DE LA BRIFFE, originaire de l'Armagnac, paraît être de noblesse beaucoup moins ancienne que ne pourrait le faire supposer sa grande situation contemporaine et surtout que ne le donnent à entendre la Chesnaye des Bois, Saint-Allais, Lainé et les autres généalogistes chargés d'écrire son histoire. Elle sollicita à plusieurs reprises sous Louis XV, mais toujours sans succès, la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour. On a pensé qu'il serait intéressant de reproduire ici le mémoire envoyé en 1773 par Chérin, généalogiste des Ordres du Roi, chargé d'examiner les preuves de noblesse faites dans cette circonstance par MM. de la Briffe. Ce mémoire commence en ces termes : « On ne voit nul vestige des prétentions de la famille de la Briffe à l'ancienne noblesse avant 1724. « Elles étaient bornées jusque là à reconnaître pour son premier auteur Jean de la Briffe pourvu en 1638 d'une charge de « trésorier de France à Montpellier, mort en 1663 laissant d'Anne « de Masparault Arnaud de la Briffe, successivement maître des « requêtes, président au Grand-Conseil et procureur général au « Parlement du Paris. Celui-ci est le bisaïeul de M. le marquis « de la Briffe. La charge de trésorier de France dont fut revêtu « Jean de la Briffe annonce naturellement un homme nouveau ; « mais ce n'est pas le seul titre qui le présente comme tel. Il « est qualifié simplement avocat au Parlement dans les registres « de la paroisse Saint-André-des-Arts de l'année 1636 et secrétaire « du Roi dans un acte du dépôt du secrétariat de la maison du Roi « de l'an 1642. M. de Gaignières, dont les manuscrits sont partie à « la Bibliothèque du Roi, partie au Cabinet de ses Ordres, dit expres-

« sément qu'il était maltotier et fils d'un maréchal de la ville
« d'Auch. On n'a rien qui puisse étayer la seconde de ces deux
« assertions ; mais, pour la première, elle est favorisée par diverses
« pièces du Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit et de celui de la
« Bibliothèque du Roi qui apprennent qu'il s'enrichit dans les
« affaires par la faveur de M. de Bullion, surintendant des finances,
« qu'il fit un traité en 1639 sur la vente des offices créés au Parle-
« ment de Toulouse, à la Chambre de l'Édit à Castres et des Domaines
« de Languedoc et de Navarre, qu'il était receveur du clergé en 1640
« et qu'enfin ses héritiers furent taxés en 1665, à la Chambre de
« justice à la somme de 700 000 livres... Dès 1724 MM. de la Briffe
« avaient connaissance d'une famille de la Briffe de Ponsant, domi-
« ciliée en Armagnac. Sur cette connaissance ils dirigèrent la
« preuve de noblesse pour l'Ordre de Malte de M. le chevalier le Bret,
« arrière-petit-fils par sa mère de Jean de la Briffe, et ils remon-
« tèrent celle de sa ligne jusqu'à l'année 1538 ; mais, avant d'exa-
« miner les titres produits pour prouver cette ligne, il est nécessaire
« de dire un mot de cette famille. Les registres de la recherche de
« la noblesse de Guienne ne donnent pas une idée favorable de son
« état. On y trouve une ordonnance de Pellot, intendant de cette
« généralité, du 5 mai 1668 qui maintient dans sa noblesse Jean de
« la Briffe, Sgr de Ponsan, habitant Saint-Clair, en l'élection de
« Lomagne. Mais cette ordonnance est rendue sur trois actes seu-
« lement. On ne connaît pas de jugement de faveur aussi marqué.
« Les mêmes registres apprennent que le sieur de la Briffe, Sgr de
« Rivière, habitant de Réjaumont, fut assigné pour prouver sa
« noblesse, mais qu'on ne trouva pas d'actes où il en ait pris les
« qualifications. Rien ne prouve mieux qu'il n'y prétendait pas. On
« verra aussi dans la suite que ce sujet n'est pas étranger à Jean de
« la Briffe, auteur certain de MM. de la Briffe... Au mois de
« décembre 1771, après une recherche d'environ dix-huit mois,
« M. de la Briffe produisit dix-sept titres, savoir treize originaux,
« quatre copies collationnées et un extrait du Cabinet de l'Ordre du
« Saint-Esprit qui prouve l'existence d'un Amanieu de la Briffe
« vivant en 1417. La première lecture de ces titres présente une
« orthographe inusitée au temps de leurs dates, des abréviations
« insolites, une exacte conformité dans les expressions et le style,
« quoique passés en divers lieux et à diverses époques. Après un
« examen réfléchi, le commissaire du Roi forma des soupçons sur
« trois d'entre eux des années 1392, 1538 et 1646.... Il rejeta aussi
« trois copies collationnées parce que les copies ne sont jamais
« admises en preuves de noblesse, de quelque formalité qu'elles

« soient revêtues. Comme, après le rejet de ces six actes de la production, la preuve n'était point en règle, le commissaire du Roi refusa un certificat à M. de la Briffe. Dans le mois de janvier suivant M. de la Briffe demanda pour commissaires à l'examen de ses titres et de sa généalogie les R. R. P. P. Tassin et Clément, religieux bénédictins du monastère des Blancs-Manteaux. Ces religieux, très savants dans la diplomatique, mais qui ne sont pas versés dans ce genre d'études qui exige une application particulière et une longue expérience, déclarèrent que les trois titres suspects étaient valables et admissibles. Ils déclarèrent également admissibles deux des copies sans parler de la troisième et prononcèrent enfin que la preuve de la filiation était suffisante. Malgré cette décision le commissaire du Roi persista dans son premier sentiment ; il ne donna son mémoire que d'après leur seul témoignage et il n'en fut que le rapporteur. Le nouvel examen qu'il vient de faire des preuves de la généalogie de M. de la Briffe a encore fortifié ses soupçons, pour ne rien dire de plus. Il persiste aussi dans son sentiment sur le défaut de la preuve de la filiation par le rejet de deux des copies collationnées... »

On trouve encore dans les manuscrits de Chérin une lettre que le célèbre généalogiste adressa le 29 avril 1775 au maréchal du Muy et dans laquelle se trouve la note suivante : « J'y joins, Monseigneur, le mémoire de la famille de la Briffe que j'ai fait au mois de janvier 1773. J'y ai exposé les raisons que j'avais de douter, pour ne rien dire de plus, de l'ancienneté de cette famille. Ce mémoire a été mis sous les yeux du feu Roi et Sa Majesté a refusé constamment à M. le marquis de la Briffe les honneurs de sa Cour ».

Les généalogistes attribuent pour berceau à la famille de la Briffe une terre et un château de son nom situés dans la vicomté de Fezensaguet, en Gascogne. Cette terre, qui paraît, en effet, avoir eu au moyen âge des seigneurs particuliers de son nom, appartenait en grande partie dès 1423 à la maison d'Esparbès. Lainé mentionne Vital de la Briffe, clerc, cité dans un acte du 5 des calendes de septembre 1187; Arnaud-Aner de la Briffe, damoiseau, cosgr de la Briffe, qui fut maintenu dans la justice dudit château en janvier 1294; Philippe de la Briffe, nommé dans un acte de 1304; Gilles de la Briffe, nommé dans des actes des 23 mai et 21 novembre 1371. On a pu voir, par la lecture du rapport de Chérin, que la famille de la Briffe actuellement existante ne peut justifier par titres authentiques sa descendance des anciens seigneurs du château de la Briffe. On verra, en outre, par la suite de ce travail combien, peut-être par suite de dérogeance, sa situation nobiliaire était douteuse au xvi^e siècle.

Lainé fait remonter la filiation suivie à Aner de la Briffe, chevalier, cosgr de la Briffe, capitaine châtelain du château d'Angles pour le comte d'Armagnac, qui est mentionné dans un acte du 18 mai 1392 et qui rendit hommage le 6 février 1401 à Bernard VII, comte d'Armagnac, pour sa terre de la Briffe. Il lui attribue pour fils Amanieu de la Briffe, écuyer, Sgr en partie de la Briffe, qui fut nommé le 10 juin 1409, en remplacement de son père, capitaine châtelain du château et de la baronnie d'Angles et qui figure encore dans un acte de 1417. Ce dernier personnage, auquel la généalogie produite pour les honneurs de la Cour fait remonter la filiation suivie, aurait laissé d'une alliance demeurée inconnue un fils, Jean de la Briffe, écuyer, qui fut émancipé par son père le 17 octobre 1438 et qui est mentionné dans divers actes des années 1443, 1463 et 1466. Il paraît résulter du rapport du généalogiste des Ordres du Roi que l'on doit considérer ces premiers degrés de la filiation comme purement hypothétiques. Denis de la Briffe, marié par contrat du 28 juillet 1539 à Domenge de Ponsan, en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean et Pierre, qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse d'extraction le 19 juillet 1788 par arrêt du Conseil d'État.

Jean de la Briffe, Sgr de Ponsan, auteur de la branche aînée, épousa successivement en 1579 Frise de Bordes et en 1591 Catherine de Chelles. Il laissa deux fils, Charles, né du premier lit, et Jean-Isaac, né du second lit. Ce dernier fut maintenu dans sa noblesse le 5 mai 1668 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux ; mais on a pu voir par le rapport de Chérin que ce jugement paraît avoir été de pure faveur ; Jean-Isaac ne laissa du reste que deux fils qui moururent sans postérité. Charles de la Briffe, Sgr de Ponsan, fils aîné de Jean, épousa en 1613 Jeanne de Mallac ; il en eut un fils, autre Charles de la Briffe, ancien page du roi Louis XIII, qui ne fut pas compris dans le jugement de maintenue de noblesse obtenu par son oncle en 1668. Antoine-Joseph de la Briffe de Ponsan, baptisé en 1661, fils de ce second Charles, vint se fixer en Normandie, devint capitaine des milices d'Alençon, épousa en 1687 Marguerite de Moucheron et fut maintenu dans sa noblesse le 9 décembre 1717 par jugement de M. de Barberie de Saint-Contest, intendant d'Alençon. Son descendant, M. de la Briffe, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Bayeux. Cette branche, beaucoup moins brillante que la branche cadette, s'est éteinte en la personne de deux frères : Henri, né en 1832, receveur particulier des finances à Morlaix, qui n'a pas laissé de postérité, et Louis-Arnauld, né en 1840, sous-intendant militaire, qui a laissé deux filles de son mariage

en 1872 avec M^{lle} de la Guillonnière. Son chef était connu depuis les dernières années du xviii^e siècle sous le titre de marquis de la Briffe de Ponsan.

Pierre de la Briffe, auteur de la seconde branche, épousa Marguerite Pérès par contrat passé à Fleurance le 4 juillet 1560. Leur fils, Arnaud de la Briffe, était veuf avec trois enfants de Marie de Pomiers quand il épousa Jeanne de Cornet par contrat du 12 mars 1583; il fit son testament le 17 août 1619. Chérin observe dans son rapport que « le testament de 1619 n'est produit qu'en copie collationnée et par conséquent est inadmissible en preuves. D'ailleurs, il « y a des mots retouchés et nommément celui de noble mis avant le « nom de Jean de la Briffe... En supposant même que l'original soit « vrai, il énonce un fait dont on peut tirer une induction contre l'état « de la famille de la Briffe; le testateur y lègue à Antoine, un de « ses fils, une métairie située à Réjaumont. On a vu ci-devant qu'un « sieur de la Briffe, Sgr de Rivière, habitant de Réjaumont, avait été « assigné pour prouver sa noblesse, mais qu'il ne fut point poursuivi « parce qu'on ne trouva pas d'actes où il eût pris la qualification noble. « On ne peut méconnaître dans ce sujet un proche parent de Jean de « la Briffe; son nom et sa demeure le prouvent assez... » Pour ce qui est du contrat de mariage d'Arnaud, en 1583, Chérin observe judicieusement que ce contrat « rapproché de celui de son père et de son « propre testament énonce un fait peu naturel, c'est que dès l'âge de « vingt-deux ans au plus il était marié pour la seconde fois et avait « trois enfants d'une première alliance. » Jean de la Briffe, un des fils du second lit d'Arnaud, marié le 13 février 1645 à Anne de Masparrault de Grandval, décédé en 1663, acquit dans la finance une fortune considérable et acheta les seigneuries importantes de Rochefort, de Saint-Brice et de Passy-lez-Paris. D'abord avocat au Parlement de Paris, il avait régularisé sa situation nobiliaire en se faisant pourvoir en 1638 de la charge de président trésorier de France au bureau des finances de Montpellier; il exerça aussi la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Son fils, Arnaud de la Briffe, marié successivement en 1675 à Marie-Agnès Potier de Novion, de la famille des ducs de Gesvres, et en 1691 à Bonne Barillon d'Amoncourt, fut un des magistrats les plus éminents de son temps; d'abord procureur général au Parlement de Paris, il fut nommé en 1676 conseiller d'État, puis en 1683 président au Grand-Conseil; il possédait dans la Brie la belle terre de Ferrières, aujourd'hui propriété des Rothschild, et en obtint l'érection en marquisat par lettres patentes de décembre 1692. Il laissa deux fils: 1^o Pierre-Arnaud de la Briffe, marquis de Ferrières, né en 1678, conseiller au Parlement de Paris en 1700, conseiller

d'État en 1728, intendant de Bourgogne, décédé en 1740, qui épousa en 1703 M^{lle} Brunet de Rancy et de qui descendent les représentants actuels ; 2^o Antoine-Arnaud de la Briffe, Sgr d'Amilly, né en 1699, premier président au Parlement de Bretagne en 1734, décédé en 1777, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, la marquise des Monstiers-Mérinville, née la Briffe d'Amilly, dame pour accompagner Madame Elisabeth, décédée en 1836. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Arnaud-Paul de la Briffe d'Amilly, né en 1765, frère de M^{me} des Monstiers, tué plus tard dans la guerre de Vendée, avait faites en 1780 pour être admis à l'École militaire. Louis-Arnaud de la Briffe, marquis de Ferrières, né en 1705, fils de Pierre-Arnaud, fut intendant de la généralité de Caen. Il laissa lui-même deux fils : 1^o Pierre-Arnaud de la Briffe, marquis de Ferrières, Sgr de Passy-sur-Marne, né en 1739, président au Parlement de Paris et au Grand-Conseil, dont le fils unique mourut sans postérité ; 2^o Arnaud-Barthélemy, marquis de la Briffe, baron d'Arcis-sur-Aube, colonel en second au régiment de la Reine, gendre du ministre Laverdy, mort prématurément en 1776, qui continua la descendance. Pierre-Arnaud, marquis de la Briffe, né en 1772, fils de ce dernier, marié en 1814 à la comtesse de Colbert, née Canclaux, chambellan de Napoléon I^{er}, maréchal de camp, député de l'Aube sous la Restauration, pair de France en 1832, décédé en 1839, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 6 octobre 1810. Il a été le grand-père du marquis actuel de la Briffe, né en 1852, conseiller général de Seine-et-Oise, qui a épousé en 1881 M^{lle} d'Estampes, et qui en a eu plusieurs enfants.

Malgré le rapport défavorable de Chérin la famille de la Briffe fut admise aux honneurs de la Cour le 23 mars 1789.

Principales alliances : de Pouy 1624, de Moucheron 1687, de Foulques 1796, Sarrebourg de la Guillonnière 1872, Potier de Novion 1657, de Barillon d'Amoncourt 1691, Brunet de Rancy (des marquis d'Evry) 1703, de Bernage 1776, de Laverdy 1770, Bossuet 1700, Rouillé de Meslay 1693, de Choiseul d'Esguilly, de Seguin-Pazzis 1796, Pandin de Narcillac 1797, 1848, de Berton des Balbes de Crillon 1768, Quentin de Richebourg 1719, le Prestre de Chateaugiron 1764, le Tonnelier de Breteuil 1789, le Bret, des Monstiers-Mérinville 1785, 1880, de Champagne 1798, de Canclaux 1814, de Langlé 1869, d'Estampes 1881, de Vassart d'Hozier 1890.

BRIGES (de Malbec de). Voyez : MALBEC DE BRIGES (DE).

BRIGNAC (Maurin de). Voyez : MAURIN DE BRIGNAC.

BRIGNAC (de Villoutreys de), Voyez : VILLOUTREYS DE BRIGNAC (DE).

BRIGNON de LEHEN (de). Armes : *d'azur à une tête de léopard d'or, accompagnée de trois merlettes de même.*

La famille DE BRIGNON DE LEHEN est anciennement connue à Saint-Malo, en Bretagne.

Une tradition, qui ne s'appuie malheureusement sur aucune preuve, la fait descendre d'une famille Brignon qui portait les mêmes armoiries et dont un membre comparut en 1574 à la réformation de la noblesse du diocèse de Saint-Malo.

La famille de Brignon, actuellement existante, était représentée au XVII^e siècle par plusieurs branches dont on ne connaît pas bien le point de jonction et qui occupaient à cette époque un rang honorable dans la haute bourgeoisie du diocèse de Saint-Malo.

Une de ces branches, celle des seigneurs des Fontenelles et du Plessis-Raffray, au ressort de Rennes, avait cherché sous Louis XIV à s'agréger à la noblesse ; mais elle fut déboutée de ses prétentions et condamnée à l'amende comme usurpatrice par arrêt de septembre 1668. Cette branche, qui paraît s'être éteinte peu de temps après, portait pour armoiries, d'après Potier de Courcy : *d'azur à une bande d'argent accompagnée de trois tourteaux de gueules.*

La branche des sieurs de Lehen, en la paroisse de Saint-Suliac, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, remonte par filiation à Jacques Brignon dont le fils, Alain Brignon, sieur de Baschamp, baptisé à Saint-Malo le 19 décembre 1568, épousa en 1592 Nicole Trublet. Nicolas Brignon, fils de celui-ci, baptisé à Saint-Malo le 19 septembre 1609, marié en 1633 à Servanne Denoual, fut père de Nicolas Brignon de Baschamp, grand-père de Nicolas Brignon, sieur de Lehen, baptisé en 1664, garde des archives de Saint-Malo en 1723, et bisaïeul de Nicolas Brignon de Lehen, baptisé à Saint-Malo en 1702, qui fut négociant dans cette ville. Une fille de ce dernier épousa en 1760 Pierre de Chateaubriand, oncle de l'illustre écrivain.

Deux des frères de M^{me} de Chateaubriand furent les auteurs de deux rameaux. L'un d'eux, Nicolas-Jean Brignon de Lehen, fut pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne par lettres patentes du 16 août 1788 dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier* ; il obtint le 29 août suivant de M. d'Hozier de Sérigny le règlement de ses armoiries. On ne connaît pas à l'autre rameau de principe d'anoblissement. Un de ses représentants, Pierre Brignon de Lehen, né à Saint-Malo en 1783, fut élu député de Dinan en 1846 ; il laissa de son mariage avec M^{lle} de Gouyon-Beaufort plusieurs fils dont l'un, Édouard de Brignon de Le-

hen, né à Saint-Malo en 1807, membre de la Compagnie de Jésus, a été supérieur du Grand Séminaire de Blois.

Pierre-François Brignon, sieur des Brosses, capitaine de vaisseau, avait fait enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Dinan) ses armoiries telles que la famille les porte encore aujourd'hui.

Principales alliances : de Chateaubriand 1760, Boullé, de Gouyon-Beaufort, Herbert de la Portbarré, etc.

BRIGODE-KEMLANDT (de). Armes : *coupé de gueules à trois quinte-feuilles d'argent, 2 et 1, et d'argent à un cygne de sinople.* — Armes concédées par le règlement de 1818 au rameau appelé à la pairie de France héréditaire : *écartelé aux 1 et 4 d'or à trois étoiles de sable, 1 et 2; aux 2 et 3 d'azur à un cygne d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Manteau de pair de France (pour le troisième rameau). — Supports : *deux licornes.* — Devise : *Patriæ Regique fidelis.*

La famille DE BRIGODE, originaire de la Flandre, occupait dès le xvii^e siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de Lille. Son auteur, Sébastien Brigotte, ou de Brigode, reçu bourgeois de Lille le 7 janvier 1600, fonda une maison de commerce à laquelle ses successeurs donnèrent un développement considérable. Il fut père de Vincent Brigotte, ou de Brigode, né en 1603, marié à Catherine Guidoff, qui récréanta la bourgeoisie de son père. Pierre-Jacques de Brigode, Sgr de Kemlandt, descendant des précédents, né en 1724, marié en 1771 à Catherine Derecq, était sous Louis XVI un des plus riches négociants de Lille. Il fut pourvu le 31 décembre 1780 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Douai et le conserva jusqu'à sa suppression, à l'époque de la Révolution, il laissa trois fils, Pierre-Désiré, Romain-Désiré et Louis-Joseph, auxquels leur magnifique fortune procura aisément au lendemain de la Révolution une brillante situation politique et mondaine.

Pierre-Désiré de Brigode, né à Lille en 1773, marié à Ghislaine Luytens de Bossuyt, fut colonel de la garde nationale de Saint-Omer et conseiller général du Nord, reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du 13 novembre 1828, avec constitution en majorat de divers domaines situés dans les cantons de Cisoing et de Lannoy, et mourut à Lille en 1848. De ses deux fils le plus jeune, Pierre-Ghislain, est décédé en 1884 ne laissant que deux filles, M^{mes} des Courtils et de Valanglard. L'ainé, Pierre-Louis, comte de Brigode-Kemlandt, né en 1814, député du Nord en 1851, marié en 1840 à M^{lle} de Rosen, est décédé en 1874, survivant à un de ses fils, tué à l'ennemi en 1870, et ne laissant qu'une fille, la baronne de Sélvs-Longchamps, et un fils, Pierre-Albert, comte de Brigode, qui n'a pas eu de postérité.

Romain-Désiré de Brigode, né à Lille en 1775, fut plusieurs fois député du Nord depuis 1805, fut créé baron de l'Empire par décret impérial du 2 janvier 1814, reçut de nouveau le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Charles X du 4 juin 1830, fut appelé par Louis-Philippe à la Chambre des pairs en 1837 et mourut en 1854. Il s'était brillamment apparenté par son mariage avec M^{lle} de la Tour-Maubourg, petite-fille du général de La Fayette; il en laissa une fille, la comtesse de Clercy, et un fils, François-Romain, baron de Brigode, né en 1830, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} Vilain XIV.

Louis-Joseph de Brigode, né à Lille en 1776, nommé maire de cette ville en 1802, fut dans la suite conseiller général du Nord et chambellan de Napoléon 1^{er}, fut chargé d'accompagner le Pape quand il vint en France, en 1804, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 28 janvier 1809, puis comte par nouvelles lettres du 28 août suivant, fut appelé à la Chambre des pairs à titre héréditaire par ordonnance du 17 août 1815, fut confirmé dans la possession de son titre de comte par lettres patentes du 13 avril 1816 et mourut encore jeune en 1827. Le comte de Brigode avait épousé en 1815 M^{lle} Pellapra, fille d'un très riche financier, qui se remaria au prince de Chimay. Il en laissa un fils, à peine âgé de quelques semaines, Louis-Désiré, comte de Brigode, qui lui succéda à la Chambre des pairs et qui mourut prématurément en 1859. Ce second comte de Brigode avait épousé en 1849 M^{lle} du Hallay-Coetquen qui se remaria au baron de Poilly. Il en laissa deux fils, aujourd'hui les derniers représentants de leur rameau. L'aîné de ceux-ci, Gaston-Emmanuel, comte de Brigode, né en 1850, n'a pas eu d'enfants de son mariage avec une fille du duc de Gramont; le puîné, Henri-Antoine, né en 1852, autorisé par décret du 15 mai 1872 à relever le nom de la famille du Hallay-Coetquen, est demeuré célibataire et n'a pas eu de postérité légitime.

La descendance de Pierre-Jacques de Brigode reçue en 1780 secrétaire du Roi est donc aujourd'hui près de s'éteindre; mais il subsiste des branches collatérales demeurées non nobles.

Principales alliances : Luytens de Bossuyt, des Courtils 1873, Leroy de Valanglard 1881, de Rosen 1840, de Séllys-Longchamps, de Fay de la Tour-Maubourg 1820, de Clercy 1847, Vilain XIV 1853, du Hallay-Coetquen 1824, de Gramont 1871, etc.

BRILLARD de NOUVION.

Famille sur laquelle on n'a pu se procurer de renseignements. On trouve que M^{lle} Marie-Suzanne BRILLARD DE NOUVION, fille de Georges-

Émile et d'Euphrasie de Grozelier, a épousé à Paris en juillet 1904 M. Raoul-Antoine Renan.

On ignore si cette famille Brillard de Nouvion a quelque rapport avec celle de Louis-Antoine Brillard, né à Gien en 1765, fils de Louis Brillard de la Mothe, lieutenant-général au bailliage de cette ville, qui, étant avocat et conseiller de préfecture, fut anobli le 7 mars 1815 par ordonnance du roi Louis XVIII, confirmée par lettres patentes le 27 janvier 1816, et qui reçut les armoiries suivantes : *bandé d'or et de gueules de dix pièces; au chef de sinople chargé d'une croisette d'or accostée de deux besants du même.*

BRILLARTZ de BEAUCÉ. Armes : *d'azur à un croissant d'argent, au chef cousu de gueules chargé de deux étoiles d'or.*

La famille BRILLARTZ DE BEAUCÉ, originaire de La Flèche, est anciennement et honorablement connue dans cette ville sans toutefois qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement régulier. Deux de ses membres, N... Brillard, bailli de Parcé, et N... Brillard de Pinsonnière d'Anoche, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de La Flèche). Le premier d'entre eux portait : *d'azur à un soleil d'or accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe.* Le second portait : *d'azur à un soleil d'or, au chef d'argent chargé de trois étoiles de sable.*

M. Brillartz de Beaucé était sous Louis XVI lieutenant-général de police à la Flèche.

La famille Brillartz de Beaucé paraît avoir eu pour dernière représentante M^{me} de Jourdan, née Brillartz de Beaucé, qui est décédée en 1904 à l'âge de 85 ans.

BRILLAT-SAVARIN. Armes : *d'azur à une fasce d'argent chargée de trois roses de gueules boutonnées d'or.*

La famille BRILLAT occupe depuis trois siècles un rang brillant dans la haute bourgeoisie du Bugey.

Deux de ses représentants, Melchior Brillat, conseiller du Roi, procureur de Sa Majesté au bailliage de Bugey, et Jean Brillat, avocat en Parlement, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Belley).

Marc-Antoine Brillat de Savarin était sous Louis XV conseiller du Roi et procureur à l'élection de Bugey, Valromey et Gex. Son fils aîné, Jean-Anthelme Brillat-Savarin, né à Belley en 1755, célèbre gastronome, auteur de la *Physiologie du Goût*, exerçait avec distinction la profession d'avocat quand il fut élu député aux États généraux de 1789 par le Tiers-État du bailliage de Bugey et Valromey; il professa

dans cette assemblée des opinions modérées, devint au commencement de 1793 président du Tribunal civil de l'Ain et maire de Belley, dut se réfugier à l'étranger pendant la Terreur, revint en France sous le Directoire, fut secrétaire d'Augereau, fut nommé sous le Premier Empire conseiller à la Cour de cassation et membre de la Légion d'honneur, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808 et mourut en 1826 sans avoir été marié. Frédéric Brillat-Savarin, né à Belley en 1768, frère du précédent, colonel d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, fut également créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 14 août 1813; il mourut en 1836 laissant un fils de son mariage en 1811 avec M^{lle} Petibon.

BRILLAUD de LAUJARDIÈRE. Armes : *d'argent à un rencontre (aliàs, d'après les Annales historiques, à quatre rencontres) de cerf de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions contournés.*

Il a existé aux ressorts de Rennes et de Dinan, en Bretagne, une famille noble du nom de BRILLAUD ou BRILLAUT qui a possédé, entre autres biens, les terres des Longrais, de la Fardelais, de la Grandmilays, etc. Cette famille portait pour armes : *d'argent à un rencontre de cerf (aliàs de bœuf) de sable.* Son plus ancien auteur connu, Jean Brillaud, fut présent en 1431 à la réception à Saint-Malo du cardinal Guillaume de Montfort, évêque de cette ville. Cette famille Brillaud, d'abord condamnée comme usurpatrice de noblesse par arrêt du 16 janvier 1669, fut maintenue dans sa noblesse d'extraction par un nouvel arrêt dès le 13 avril de la même année après avoir prouvé sa filiation depuis Robert Brillaud, mari de Gillette Daussy, qui vivait en 1456 et dont le fils Jean épousa en 1485 Françoise Bouan. Elle paraît s'être éteinte peu de temps après.

Kerviler mentionne une famille BRILLAUT DE KERVAGAT qui appartenait au XVII^e siècle à la haute bourgeoisie du diocèse de Vannes.

La famille BRILLAUD DE LAUJARDIÈRE, qui existe de nos jours à Nantes, paraît être tout à fait distincte des deux familles dont il vient d'être parlé bien qu'elle ait adopté le blason des Brillaud des Longrais maintenus nobles en 1669. On en trouvera une généalogie dans le tome LVI des *Annales historiques, nobilitaires, biographiques et nécrologiques.* D'après ce travail elle serait originaire de la Saintonge et aurait pour auteur Pierre Brillaud, sieur du Noyer, dont le fils, Jean-Baptiste Brillaud du Noyer, né en 1707, serait venu se fixer à Nantes après son mariage contracté le 28 février 1753 avec Louise Blanchet des Fougerais, héritière du domaine de Laujardière et issue par sa mère de l'ancienne famille de la Roche-Saint-André. D'après ce même

travail Jean-Baptiste Brillaud du Noyer aurait été pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Son nom ne figure pas cependant sur la liste des secrétaires du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne qui a été publiée par Potier de Courcy à la suite de son *Armorial de Bretagne*. Claude-Constantin Brillaud de Laujardière, né le 7 août 1758, fils du précédent, marié vers 1790 à Marie Pellard, était conseiller de préfecture à Nantes sous le Premier Empire. Il laissa deux fils qui furent les auteurs de deux branches. La branche cadette est connue sous le nom de BRILLAUD-LAUJARDIÈRE. L'auteur de la branche aînée, Claude-Camille Brillaud, né en 1792, conseiller général de la Loire-Inférieure, et son fils, Émile-Camille Brillaud, né à Nantes en 1821, receveur d'enregistrement, demandèrent le 10 décembre 1859 et obtinrent par décret du 18 avril 1860 l'autorisation de joindre à leur nom celui de : DE LAUJARDIÈRE porté par leur famille avant la Révolution. Camille-Joseph Brillaud de Laujardière, né en 1858, avocat à Nantes, un des fils d'Émile-Camille, s'est brillamment apparenté par son mariage en 1890 avec M^{lle} de Guerry de Beauregard, petite-fille du marquis de Colbert-Maulévrier.

BRILLET de CANDÉ et de VILLEMORGE. Armes : *d'argent à trois têtes de loup arrachées de gueules (aliàs à trois têtes de loup de sable, arrachées de gueules)*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions adossés, celui de dextre assis, celui de sénestre en baroque*.

La famille BRILLET, originaire de la Haute-Bretagne, passée plus tard dans le Maine, puis en Anjou, est de noblesse ancienne. Elle est du nombre des familles qui étaient en instance pour obtenir les honneurs de la Cour quand éclata la Révolution. On trouvera dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres, la généalogie détaillée qu'elle envoya dans ce but en septembre 1789 au généalogiste des Ordres du Roi ; mais, par suite des événements politiques, ce travail ne put même pas être examiné. On trouvera aussi d'intéressants renseignements sur la famille Brillet dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier*.

Jean Brillet, premier auteur connu de la famille, figure avec la qualification d'écuyer dans une montre passée en 1371 par Duguesclin. Drouet Brillet, auquel le travail produit pour les honneurs de la Cour fait remonter la filiation suivie, fit un échange, conjointement avec sa femme Guillemette la Hudre, le lundi après la fête de la Circconcision de Notre-Seigneur de l'année 1376, scella de son sceau un acte passé en la Cour de Vitré le mardi avant la fête de Saint-Lucas de l'année 1387, est mentionné dans des actes de 1385, de 1397, de mai 1408 et est rappelé comme défunt dans un acte du 23 juin 1446.

Il eut six enfants ; un de ses fils, Perrot, continua la lignée ; un autre, Guillaume, né à Vitré, archevêque de Césarée, fut évêque de Saint-Brieuc en 1424, évêque de Rennes en 1427, fit son testament le 3 janvier 1447 et mourut en 1448 suivant du Paz et seulement en 1470 suivant d'Argentré. Perrot Brillet rendit un hommage le 10 février 1411. Il eut d'une alliance demeurée inconnue un fils, Geoffroy Brillet, chevalier, Sgr de Monthorin, en la paroisse de Louvigné, près de Fougères, qui épousa Guillemette de Montbourcher par contrat passé en sa présence le lundi après la fête de Quasimodo de l'année 1445. Ce même Geoffroy Brillet fut désigné par le testament de 1447 comme un des exécuteurs testamentaires de son oncle, l'évêque de Rennes. Il fut père de Jean Brillet, écuyer, Sgr de Laubinière et du Rolland, qui est mentionné dans des actes de 1507, 1511, 1520 et qui épousa Françoise Beedelivière à une date demeurée inconnue, grand-père de Guyon Brillet, écuyer, Sgr de Laubinière, dans le Maine, qui épousa Anne Paynel à une date demeurée inconnue et qui passa une transaction conjointement avec elle le 23 juin 1563, et bisaïeul de François Brillet, écuyer, Sgr de Laubinière, qui épousa Marguerite de Houssemaigne par contrat du 28 juillet 1572. Les six petits-fils de ce dernier, Charles Brillet, Sgr de la Ferté, de la Motte-Lesbron et de Loiré, demeurant en la paroisse de Loiré, Timothée Brillet, Sgr de la Grée, Claude Brillet, René Brillet, Jean Brillet, sieur de la Villate, et François Brillet, prêtre, tous frères, furent maintenus dans leur noblesse d'abord le 18 février 1664 par arrêt de la Cour des aides, puis le 6 février 1667, sur preuves remontant au contrat de mariage de 1445, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, et enfin le 6 septembre 1672 par arrêt du Conseil d'État. Ce dernier arrêt est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Deux de ces six frères, Timothée et Jean, furent les auteurs de deux grandes branches dont les représentants furent encore maintenus dans leur noblesse le 24 avril 1716 par jugement de Chauvelin de Beauséjour, intendant de Tours, puis en 1774 par arrêt du Parlement de Bretagne.

On trouvera dans les *Tableaux des parentés de mes enfants*, du baron de Saint-Pern, une généalogie de la branche aînée depuis le commencement du xviii^e siècle. Le chef de cette branche, Pierre-Clovis Brillet, Sgr de Loiré, marié à Angers en 1736 à Marie-Anne de Montplacé, et leur fils, Charles-Clovis Brillet, Sgr de Candé et de Chauveaux, né à Loiré en 1744, marié à Nantes en 1770 à Louise du Brél du Buron, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers. Charles-Clovis avait acheté en 1773 de la famille de Scépeaux l'importante seigneurie de Candé, en Anjou ; il fut connu

dans la suite sous le titre de baron de Candé qui a été conservé par le chef de cette branche.

Jean Brillet, sieur de la Villate, auteur de la seconde branche, épousa le 15 juillet 1688 Françoise Rousseau, héritière de la seigneurie de Villemorge, en Anjou, dont ses descendants ont conservé le nom. Son petit-fils, Jacques-Prégent Brillet de Villemorge, Sgr du Mesnil, chevalier de Saint-Louis, marié en 1768 à Claude Gandon, fille d'un juge magistrat au siège présidial d'Angers, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Anjou. Il avait fait des preuves de noblesse en 1783 pour obtenir l'admission à l'École militaire d'un de ses fils, René, né à Angers en 1772. Un autre de ses fils, Jacques-Prégent Brillet de Villemorge, né à Angers en 1770, page du prince de Condé, marié à Saint-Brieuc en 1805 à M^{me} Picot de Plédran, maire d'Angers en 1815, démissionnaire en 1830, fut conseiller général de Maine-et-Loire, puis député du même département en 1827 et 1830. Amédée de Villemorge, fils du précédent, décédé en 1856, a également été conseiller général de Maine-et-Loire.

La famille Brillet a fourni des officiers de mérite; l'un d'eux, Clovis-François Brillet de Candé, né à Nantes en 1771, fils aîné du premier baron de Candé, chevalier de Saint-Louis, fut blessé mortellement devant Nimègue pendant les campagnes de l'émigration, en 1795.

La famille Brillet a conclu peu d'alliances de marque. Les principales ont été avec les familles de Montboucher 1445, de Becdelièvre, Bérault de la Royrie et de la Haye de Riou 1707, de Juigné 1733, du Breil du Buron 1770, du Breil de Pontbriand 1864, de Montesson 1806, Hue de Montaigu 1820, de Fraguier 1836, Picot de Plédran 1805, Gontard 1796, etc.

BRIMONT (Ruinart de). Voyez : RUINART DE BRIMONT.

BRIN. Armes : d'or à deux épées d'azur, posées en sautoir, à une croix de sinople brochant sur le tout, chargée d'une tige de lys d'argent, terrassée de même.

L'auteur de cette famille, Joseph-René BRIN, était né en 1771 à Tiffauges, en Bas-Poitou; il se signala par son courage pendant l'insurrection vendéenne et prit dans plusieurs circonstances le commandement de l'armée royaliste. Lors de la seconde Restauration il obtint la croix de Saint-Louis avec le grade de colonel en retraite. Il fut en outre anobli le 16 décembre 1817 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Son petit-fils, Léon-Jules Brin, né à Nantes en 1840, ministre plénipotentiaire en 1886, a été connu sous le titre de baron

Brin. Il n'a pas eu d'enfants de son mariage en 1886 avec miss Amina Ledoux, américaine, sœur de la marquise de Valori.

Principale alliance : Potier de la Morandière 1865.

BRINCARD. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1818) : *parti au 1 d'azur à une étoile d'argent soutenue de deux branches du même, l'une de laurier, l'autre de chêne, posées en sautoir; au 2 d'or au cheval issant de sable, au chef de gueules chargé d'un sabre d'argent, monté d'or, posé en fasces.*

L'auteur de la famille BRINCARD, Joseph-Antoine Brincard, était maître de forges sous Louis XV. Il laissa deux fils, Antoine et Joseph, qui furent les auteurs de deux branches.

Antoine Brincard, né à Paris en 1766, fut un officier de mérite, fut nommé colonel en 1813, puis maréchal de camp en 1821, fut officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis et mourut en 1823. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 18 août 1810, puis avait reçu le titre héréditaire de baron, avec règlement d'armoiries, par lettres patentes du roi Louis XVIII du 18 décembre 1818. De son mariage en 1805 avec M^{lle} Rossée il laissa deux fils, Eugène-Antoine, baron Brincard, colonel de chasseurs à cheval, et Léon Brincard, chef d'escadron de cavalerie, qui moururent l'un et l'autre sans postérité.

Joseph Brincard, auteur de la seconde branche, fut maître de forges après son père. Son fils, Louis-Adolphe Brincard, né en 1800, décédé en 1849, épousa en 1828 M^{lle} Lopinot et en eut trois fils. L'aîné de ceux-ci, Paul-Émile Brincard, né en 1830, maître des requêtes au Conseil d'État, conseiller général de l'Yonne, marié en 1858 à M^{lle} Duboys d'Angers, fut autorisé le 31 mars 1866 par décret de Napoléon III à relever le titre de baron qui avait été accordé en 1818 à son grand-oncle et qui venait de s'éteindre. Le baron Paul-Émile Brincard a laissé un fils, Georges, marié à M^{lle} Germain, et une fille, la comtesse Arnaud de Gramont. Un de ses frères, Léon-Georges, est mort en 1894 sans avoir été marié. L'autre, Louis-Ernest Brincard, ancien député de Seine-et-Oise, conseiller général du même département, a épousé en 1872 M^{lle} Pollet et en a eu trois filles, M^{mes} Perret, Cœuret de Saint-Georges et Symonet.

BRINDEJONC de BERMINGHAM, de TRÉGLODÉ, des MOULINAIS. Armes : *de gueules à trois quintefeuilles d'or, au chef d'argent chargé de trois brins de jonc infléchis de sinople.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696) : *d'argent à une souche de jonc arrachée de sinople, accompagnée de trois canettes de sable.* — Aliàs

(d'après le règlement d'armoiries de 1818) : *parti emmanché d'or et d'azur.*

Le nom de BRINDEJONC est porté en Bretagne, et particulièrement dans le département des Côtes-du-Nord, par un assez grand nombre de familles distinctes qui appartiennent aux situations sociales les plus variées. On trouvera sur celle de ces familles qui est aujourd'hui connue sous le nom de Brindejone de Bermingham de nombreux et intéressants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et spécialement dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin.

Raoul ou Roulet de Brindejone, auquel cette famille remonte par filiation suivie, résidait à Saint-Malo avec sa femme, Jeanne Plisson, dans les dernières années du xv^e siècle et ne figure dans aucun acte avec les qualifications de la noblesse. Son fils, Olivier Brindejone, sieur de la Maisonneuve, baptisé le 6 mai 1595 en l'église de Saint-Père, au diocèse de Saint-Malo, fut avocat, puis procureur au Parlement de Bretagne, épousa en 1628 Jacqueline Guillard et ne figure lui non plus dans aucun acte avec les qualifications de la noblesse. Il fut père d'Olivier II Brindejone, sieur de la Maisonneuve, baptisé à Rennes le 1^{er} décembre 1630, avocat au Parlement de Bretagne, puis conseiller du Roi, qui épousa en 1657 demoiselle Perrine Jamet. Pendant toute la durée du xvii^e siècle les représentants de la famille Brindejone paraissent non seulement n'avoir eu aucune prétention nobiliaire, mais encore n'avoir jamais songé à revendiquer une origine étrangère. Olivier II Brindejone, mentionné plus haut, avait eu deux fils. L'aîné de ceux-ci, Luc, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et figure dans ce recueil sous la dénomination de Luc Brindejone de Lamare, sieur du Plessis, avocat au Parlement de Bretagne ; il servit en 1696, 1697, 1702, 1706 et 1708 à l'arrière-ban du diocèse de Saint-Malo et mourut à Rennes en 1724. Le puîné, Pierre Brindejone, sieur de Tréglodé, en la paroisse de Landujan, né à Rennes le 20 août 1675, fut admis parmi les gardes du corps de la compagnie du maréchal de Lorges et vint en conséquence établir sa résidence à Versailles. Étant dans cette ville, Pierre Brindejone de Tréglodé fit la connaissance d'un officier irlandais qui était attaché à la personne du roi d'Angleterre Jacques II, alors retiré à Saint-Germain-en-Laye, et qui se nommait Charles Brindejone ou Bermingham, signant indifféremment de l'un ou l'autre de ces deux noms. Le garde du corps français et l'officier irlandais ne tardèrent pas à se lier d'amitié ; le second d'entre eux se rappela avoir entendu dire dans sa famille qu'un de ses arrière-grands-oncles était allé se fixer en Bretagne et y avait fait souche et

le 12 mai 1701 écrivit à Olivier Brindejone, père de son ami, une lettre dans laquelle il le reconnaissait comme parent. Le 6 avril de l'année suivante Olivier Brindejone obtenait du roi Jacques II des lettres datées de Saint-Germain qui reconnaissaient sa descendance de la noble maison de Bermingham.

Dès lors la famille Brindejone chercha à s'agréger à la noblesse française. En 1731 Étienne-Jean et Bernard-Hugues Brindejone, fils de Luc et neveux du garde du corps, sollicitèrent des lettres patentes de reconnaissance d'ancienne noblesse. Ils exposèrent dans leur demande que leur trisaïeul, Raoul Brindejone, habitant de Saint-Malo au xvr^e siècle, était venu d'Irlande se fixer dans cette ville en 1564, qu'il s'appelait dans la réalité Raoul Bermingham, dit Brindejone, qu'il était fils de Roland Bermingham, marié en 1526 à Catherine Keating, et petit-fils de Christophe Bermingham, écuyer de la ville de Dublin, marié en 1484 à Élisabeth Fute, et que ce dernier était lui-même arrière-petit-fils de Roland Bermingham, leur premier auteur, marié à une fille du seigneur O'Quin. L'année suivante, le 7 janvier 1732, ils apportèrent à l'appui de leur demande un certificat signé de 42 membres des États de Bretagne et attestant que depuis Raoul Brindejone, fixé en France en 1564, la famille Brindejone n'avait cessé de vivre noblement, avait toujours été regardée comme noble, avait pris ses alliances dans des familles nobles et avait perdu tous ses papiers dans un incendie survenu à Rennes. Malgré ce certificat la demande des frères Brindejone fut rejetée ; la branche à laquelle ils appartenaient ne tarda du reste pas à s'éteindre.

Leur oncle, Pierre Brindejone, sieur de Tréglodé, le garde du corps de la compagnie de Lorges dont il a été parlé plus haut, avait épousé en 1713 Marie-Thérèse Guérin ; il en eut deux fils, Augustin-Olivier et Joseph-Olivier Brindejone, qui furent les auteurs des deux branches actuellement existantes.

L'aîné de ces deux frères, Augustin-Olivier, né en 1714, connu sous le nom de Brindejone de Bermingham, fut directeur général des fermes du Roi au diocèse de Saint-Brieuc, se fit à son tour reconnaître comme parent le 3 mars 1755 par un sieur Michel Bermingham, né à Londres et établi médecin à Paris, épousa Yvonne de Beugny, fille d'un lieutenant pour le Roi de la ville de Saint-Brieuc, et mourut en 1773. Sa veuve et ses trois fils, Augustin-Michel, né en 1753, Jean-Agathe, né en 1755, négociant à Saint-Brieuc, et Pierre-Bernard, né en 1758, plus tard officier et chevalier de Saint-Louis, renouvelèrent la tentative faite en 1731 par leurs cousins et sollicitèrent du roi Louis XVI des lettres patentes de reconnaissance d'ancienne noblesse. Chérin, chargé d'examiner leur demande, envoya le 7 juillet 1778 à M. Ame-

lot un mémoire très défavorable conçu en ces termes : « La tentative
 « que font aujourd'hui madame Brindejone et messieurs ses fils n'est
 « pas la première que leur famille ait faite pour passer dans l'Ordre
 « de la noblesse. L'oncle à la mode de Bretagne de ces messieurs
 « essaya en 1731 et 1732 d'y parvenir ; mais il échoua faute de preu-
 « ves. Celles que messieurs Brindejone présentent aujourd'hui sont
 « également insuffisantes et ils ne doivent pas espérer un meilleur
 « succès... La famille Brindejone prouve sa filiation depuis 1595.
 « Elle n'a aucun partage noble, acte qui en Bretagne est préféré à
 « tout autre pour la preuve de noblesse. Aucun de ses actes n'énonce
 « la qualification d'héritier principal et noble qui peut quelquefois
 « le suppléer. Elle n'a même de qualification caractéristique de no-
 « blesse que depuis 1750. On n'y voit nulle trace de son origine
 « d'Irlande avant 1701. Elle ne porte pas avant le même temps ni les
 « armes, ni peut-être le nom de la maison de ce royaume dont elle
 « se prétend descendue. On dit peut-être parce qu'on ne voit pas
 « d'analogie entre le nom de Brindejone et celui de Bermingham.
 « Enfin sa preuve est dans le même état qu'elle était en 1732 qu'elle
 « a été jugée insuffisante. Aussi madame et messieurs Brindejone,
 « n'ayant pas de noblesse ou, ce qui revient au même, ne la prouvant
 « pas, ne sont pas dans le cas d'obtenir des lettres qui la reconnais-
 « sent. » Les trois frères Brindejone de Bermingham renouvelèrent
 leur tentative avec plus de succès après la restauration de Louis XVIII
 et obtinrent enfin de ce prince en mai 1818 des lettres patentes qui
 les maintenaient dans leur ancienne noblesse. Les deux plus jeunes
 moururent sans enfants. L'ainé, Augustin-Michel, payeur général des
 finances, marié à M^{lle} O'Lanyer, en eut deux fils, Auguste-Hyacinthe,
 marié en 1832 à M^{lle} Chesnel, et Jean-Pierre, marié à M^{lle} le Crosnier
 du Teil, qui ont l'un et l'autre laissé une nombreuse postérité. Le
 chef de cette branche est aujourd'hui connu sous le titre de comte
 de Bermingham.

La branche cadette, à laquelle on ne connaît pas de principe d'a-
 noblissement régulier, est représentée de nos jours par deux rameaux,
 qui se distinguent par les surnoms de Tréglodé et des Moulinais. On
 trouve que Jean-Baptiste-François Brindejone, propriétaire à Dinan,
 demanda le 8 décembre 1852 l'autorisation de joindre à son nom
 celui de des Moulinais qui appartenait à ses ancêtres.

Principales alliances : de Bernard de la Fregeolière 1878, de Bri-
 say 1845, 1878, de Morin d'Auvers, Blouquier de Trélan 1835, de
 Colleville 1869, de la Villéon, de Berthou 1788, de Potier 1900, Fan-
 neu de la Horie 1902, etc.

BRINON (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or, au chef dentelé du même.* (La branche du Bourbonnais, aujourd'hui seule subsistante, a longtemps brisé ces armoiries *d'un croissant d'argent en pointe de l'écu.*) — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *une tête et un col de cygne.* — Supports : *deux licornes au naturel.*

La famille DE BRINON, dont une branche s'est perpétuée en Bourbonnais jusqu'à nos jours, a occupé un rang brillant aux Parlements de Paris et de Rouen. On trouvera sur elle des renseignements, malheureusement très confus et trop souvent contradictoires, dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois, etc. Tous ces travaux sont cependant d'accord pour la faire descendre d'un maître Guillaume Brinon, procureur au Parlement de Paris, qui fit son testament le 6 mai 1476 et qui fonda par cet acte trois messes dans la chapelle de l'église Saint-Séverin, à Paris, où il avait fait sa sépulture. On suppose, mais sans aucune preuve à l'appui, que ce Guillaume Brinon était fils d'un autre Guillaume Brinon qui dès 1400 se qualifiait seigneur de Villaines et bourgeois de Paris. D'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, Guillaume II Brinon, le testateur de 1476, aurait eu deux frères puînés : 1° Robert Brinon, conseiller clerc au Parlement de Dole ; 2° André Brinon, intendant de la maison et des finances de Jean, duc de Bourbon, dont le fils, Jean Brinon, fut conseiller au Parlement de Paris et dont les petits-fils, Jean Brinon, conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris, et Claude Brinon, sieur du Plessis, n'eurent pas de postérité masculine. Le même tableau généalogique attribue à Guillaume II Brinon trois fils : 1° Guillaume III Brinon, procureur au Parlement de Paris, dont le fils, Jean, fut premier président au Parlement de Rouen et conseiller du Roi en ses Conseils et dont le petit-fils, autre Jean Brinon, conseiller au Parlement de Paris en 1544, dissipa ses biens et mourut sans avoir été marié ; 2° Robert Brinon, qui n'eut que des filles ; 3° Yves Brinon, qui continua la descendance. Yves Brinon fut procureur au Parlement de Paris, puis conseiller au Châtelet, et ajouta deux messes à celles que son père avait déjà fondées dans l'église Saint-Séverin, à Paris. D'après les généalogistes il aurait rendu un hommage au Roi le 11 septembre 1501 ; mais une note conservée dans les *Carrés d'Hozier* apprend que l'acte dans lequel est mentionné cet hommage doit être considéré comme faux. De son mariage avec Gillette Picard il laissa, entre autres enfants, trois fils, René, Jean, conseiller au Parlement de Paris, et Guillaume. Deux de ces fils, René et Guillaume Brinon, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée fut particulièrement brillante. Son auteur, René Brinon, magistrat éminent, fut reçu en 1522 conseiller au Parlement de Paris, fut nommé en 1539 président à celui de Bordeaux et fut anobli par ses fonctions. Il avait épousé Claude Chappelier et en laissa, entre autres enfants, deux fils, Pierre et Nicolas Brinon, qui vinrent se fixer à Rouen et qui furent conseillers au Parlement de cette ville. L'aîné de ceux-ci, Pierre, décédé vers 1620, fut l'auteur de plusieurs tragédies en vers. Cette branche de la famille de Brinon donna une longue série de magistrats distingués au Parlement de Normandie et s'éteignit au cours du XVIII^e siècle. Elle avait été maintenue dans sa noblesse en 1666 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Une de ses représentantes, M^{me} de Brinon, religieuse ursuline, fille d'un président au Parlement de Rouen, fut l'amie de M^{me} de Maintenon, contribua beaucoup à l'organisation de la célèbre maison d'éducation de Saint-Louis, à Saint-Cyr, et en fut nommée supérieure lors de son ouverture en 1686.

La branche cadette de la famille de Brinon, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, est fixée en Bourbonnais depuis le XV^e siècle. La communauté d'origine de cette branche avec la souche n'a jamais été mise en doute, mais, comme on le verra plus bas, ne peut malheureusement pas être démontrée par titres authentiques. Son auteur, noble homme et sage maître Guillaume Brinon, avocat en la Cour du Parlement de Paris, fils de feu maître Yves Brinon, est mentionné dans un acte très authentique qu'il passa le 23 janvier 1551 devant notaires au Châtelet de Paris avec son frère, noble homme et sage maître Jean Brinon, sieur de Villaines, conseiller au Parlement de Paris. D'après les généalogistes ce Guillaume Brinon aurait épousé Antoinette de Rochefort par contrat du 23 novembre 1545 et aurait obtenu le 26 juin 1546 un certificat de services militaires; mais une note conservée dans les *Carrés d'Hozier* apprend que ces actes de 1545 et de 1546 sont faux. Yves de Brinon, fils du précédent, était en 1587 élu pour le Roi à Moulins; il fut dans la suite pourvu de la charge aoblissante de conseiller du Roi, trésorier de France et général de ses finances en la généralité de Moulins. D'après les généalogistes il aurait épousé par contrat du 18 juillet 1579 sa cousine Lucrèce de Rochefort, fille d'un conseiller au présidial de Moulins; mais une note des mêmes *Carrés d'Hozier* apprend que ce contrat de 1579 est faux. Yves de Brinon laissa deux fils: 1^o Jean-Baptiste Brinon, trésorier de France à Moulins en 1624, dont le fils, Jean-Baptiste Brinon, sieur des Prots, fut maintenu dans sa noblesse le 13 juin 1667 par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant, et dont le petit-fils, également appelé Jean-Baptiste, mourut sans postérité;

2^e noble François Brinon, sieur de Beaunay, avocat en Parlement, élu en l'élection de Moulins, qui continua la descendance. Ce dernier aurait épousé Claude Bardon par contrat du 11 février 1618 : mais une note des *Carrés d'Hozier* apprend que ce contrat de mariage est faux. Philippe Brinon, fils de François et de Claude Bardon, baptisé à Moulins le 1^{er} novembre 1621, fut sieur de Toury, en la paroisse de Saint-Pourçain, fut conseiller du Roi élu en l'élection de Moulins, épousa le 30 mars 1653 Marie-Madeleine Roussaul et fut maintenu dans sa noblesse en 1667 en même temps que son cousin germain Jean-Baptiste. Il obtint en outre le 20 juin de cette même année de M. Lambert d'Herbigny un jugement, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, qui constate qu'il a dix enfants vivants et a droit en conséquence à la pension accordée par le Roi aux gentilshommes dans son cas. Gilbert Brinon, un des fils du précédent, fut conseiller et receveur des fermes du Roi à Saumur, épousa à Moulins en 1707 Jeanne Bourdier, fille d'un avocat au Parlement, et continua la descendance. Il fut grand-père de Simon de Brinon, né en 1734, qui fit en 1760 ses preuves de noblesse pour être admis à l'école militaire de la Flèche, et de Marie de Brinon, née à Moulins en 1756, qui fit les mêmes preuves en 1768 pour être admise à Saint-Cyr. MM. de Brinon prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Moulins. Le chef de cette branche est aujourd'hui connu sous le titre de marquis.

Principales alliances : Cadier (de Veauce) 1751, de Courthille de Saint-Avit, de Cosnac 1849, de Balathier-Lantage 1889, de Pichard de Saint-Julien, de Clavière 1904, Jubert de Bouville, de Garay, du Tillet 1533, de Blair, etc.

BRIOS d'ANGRE (de). Armes : *de gueules à trois gerbes de blé d'or, 2 et 1, à la bordure de même chargée de huit tourteaux du champ.*

La famille DE BRIOS D'ANGRE a occupé depuis la fin du xvi^e siècle jusqu'à nos jours un rang très distingué dans la noblesse d'Artois. La Chesnaye des Bois et Saint-Allais en ont donné des généalogies et on trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Le nom de Briois est assez répandu dans le nord de la France et c'est sans aucune preuve que la famille de Briois d'Angre a revendiqué une origine commune avec une famille de Briois qui appartenait au moyen âge à la noblesse du Ponthieu. Cette dernière famille portait, du reste, d'après dom Grenier, des armoiries différentes de celles des Briois d'Angre : *d'azur à un cherron d'or accompagné de trois besants d'argent, 2 et 1, et d'un lambel d'or à trois pans.* Jac-

quemin de Briois, écuyer, combattit en cette qualité sous le seigneur de Licques en 1254 et fut présent la même année à la prise d'Oisy. Jean de Briois, écuyer, servait en Palestine en 1288. Guillaume de Briois, chevalier templier, fut livré aux flammes le 14 mars 1309 en même temps que le Grand Maître de son ordre.

Si la famille de Briois d'Angre descend de la famille de Briois qui florissait en Ponthieu au moyen âge, elle a, en tout cas, perdu sa noblesse par suite de dérogeance pendant un laps de temps assez long car ses premiers auteurs connus ne portaient pas de qualifications nobiliaires. La filiation est à peu près établie depuis Jean Briois, demeurant à Hellebuterne (Hebuterne), qui se fit recevoir bourgeois d'Arras le 4 janvier 1430. Les généalogistes ont dit que Vaast Briois, fils de Jean, avait été créé chevalier de l'Ordre du Roi au sacre de Louis XI, le 15 août 1461, et avait été fait prisonnier à la bataille de Guinegate en 1479. Dans la réalité on trouve simplement que Vaast Briois, demeurant à Hebuterne, recréanta le 22 juin 1458 la bourgeoisie d'Arras acquise par son père ; il ne figure dans aucun acte avec la qualification d'écuyer bien que cette qualification fût toujours donnée aux bourgeois d'Arras quand ils appartenaient à l'ordre de la noblesse. Jean ou Jehannet Briois, fils de Vaast, marié à Marie Courcol, sœur de Jean de Baillencourt, dit Courcol, recréanta le 1^{er} octobre 1482 la bourgeoisie d'Arras et mourut le 3 mai 1534 ; il ne figure dans les actes authentiques avec d'autre qualification que celle de serviteur domestique du roi Charles VIII et écuyer de son écurie. Il fut père de Pierre ou Perrotin Briois, licencié ès lois, qui recréanta la bourgeoisie d'Arras le 23 octobre 1518 et qui épousa Annette Crespin par contrat du 21 octobre 1539 dans lequel il ne prit aucune qualification nobiliaire. Annette Crespin, devenue veuve, se remaria à monsieur Martin Deleval, échevin d'Arras. Jean Briois, licencié ès lois, fils de Pierre et d'Annette Crespin, épousa le 20 août 1562 demoiselle Jeanne du Mont-Saint-Éloi, issue d'une famille noble et fille d'honorable homme maître Charles du Mont-Saint-Éloi, conseiller du Roi en son Grand-Conseil séant à Malines. Jean Briois, d'abord avocat postulant au Conseil d'Artois, devint dans la suite conseiller audit Conseil, acquit ainsi définitivement la noblesse et obtint en outre en 1583 du Conseil d'Artois une sentence de reconnaissance de noblesse. Il fit son testament le 19 décembre 1608 et eut, entre autres enfants, deux fils, Hugues, mort avant lui en 1597, et Maximilien, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, maître Hugues Briois, écuyer, licencié ès droits, quatrième fils de monsieur maître Jean Briois, écuyer, premier conseiller du Roi en son Conseil provincial d'Artois, épousa Isa-

beau du Val par contrat du 21 novembre 1595. Il laissa un fils en bas âge, Jean Briois, écuyer, Sgr de Poix, qui épousa plus tard, le 13 mars 1625, Jeanne de Belvalet et qui continua la descendance. Charles-François de Briois, écuyer, Sgr de Poix, petit-fils de celui-ci, marié le 2 mai 1695 à Anne-Catherine de Baudequin, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Arras). Ce fut lui qui acquit quelques années plus tard, en 1722, la terre seigneuriale d'Angre dont sa descendance a conservé le nom et pour laquelle il fut admis en 1724 aux États d'Artois. Son arrière-petit-fils, Pierre-Louis-Robert de Briois d'Angre, né en 1757 à Racquingham, au diocèse de Saint-Omer, fit en 1772 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; il fut un des 25 gentilshommes d'Artois qui se rendirent à Boulogne en 1814 pour présenter leurs hommages au roi Louis XVIII à son arrivée en France. La famille de Briois paraît avoir eu pour dernier représentant mâle Pierre-Adolphe, baron de Briois d'Angre, né en 1810, fils du précédent et d'Élisabeth de Louvencourt, ancien garde du corps de Charles X, qui mourut à Paris le 25 décembre 1889 sans laisser de postérité.

Maximilien Briois, auteur de la seconde branche, épousa par contrat du 23 novembre 1598 Jeanne Hapiot, fille d'un conseiller en la Chambre des comptes de Lille. Son fils, Maximilien-Philippe de Briois, Sgr de Sailly et de la Pugnandrie, né à Lille en 1610, marié le 4 mai 1639 à Philippe de Flandres, obtint du roi Louis XIV en mai 1671 des lettres patentes de chevalerie. Il fut père de Charles de Briois, écuyer, Sgr de Sailly, d'Hulluch, etc., baptisé en 1651, qui épousa Marie-Madeleine le Merchier, dame d'Hulluch, par contrat passé le 6 octobre 1686 devant notaires à Béthune et qui fut admis en 1718 aux États d'Artois après avoir fait les preuves de noblesse prescrites. Charles-Joseph de Briois d'Hulluch, né à Arras en 1725, un des petits-fils de celui-ci, fit en 1734 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École Mazarine. Cette branche s'est éteinte au XIX^e siècle dans la famille Louis de la Grange.

Plusieurs représentants de la famille de Briois prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Artois.

Principales alliances : De Cardevacque, du Mont-Saint-Éloy 1562, de Baillencourt-Courecol, Belvalet 1625, d'Espalunque, de Bertoult, le Vasseur de Bambecque 1753, du Poulpry 1784, de Louvencourt 1805, de Bourgogne d'Herbaumez, Malet de Coupigny 1722, de Carieul de Beauquesne 1759, de Brandt, Picot de Moras, Louis de la Grange vers 1830, etc.

Il a existé en Artois une autre famille de Briois qui portait identiquement les mêmes armoiries que celle dont il vient d'être parlé.

Cette famille, dont on trouvera une généalogie dans le *Nouveau d'Hozier*, remontait par filiation à Jean Briois, marchand et bourgeois d'Arras, qui avait épousé dans les premières années du xvii^e siècle Isabeau Boulin. Philippe-François Briois, sieur de Bréhencourt, fils du précédent, fut échevin d'Arras et épousa le 8 février 1648 Catherine d'Aix. Il fut père de Charles-François Briois, Sgr de Bréhencourt, baptisé le 25 juillet 1655, marié le 30 janvier 1694 à Marie-Michelle de la Haye, qui fut pourvu de la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et qui mourut dès 1697, et grand-père de François-Albert Briois, né en 1696, Sgr de Beaumez, Bréhencourt, etc. qui fut avocat général et conseiller au Conseil provincial d'Artois. Le fils de celui-ci, François-Joseph Briois, conseiller du Roi en ses Conseils, premier président et chef du Conseil provincial supérieur d'Artois, marié en 1754 à Marie-Albertine Palyart, se fit confirmer le 6 avril 1779 par règlement de d'Hozier dans la possession des armoiries que sa famille avait toujours portées et qui étaient les mêmes que celles de la famille de Briois d'Angre. Celle-ci protesta contre ce qu'elle appelait une usurpation et engagea avec ses homonymes un procès qui se termina par une transaction en 1783. François-Joseph de Briois mourut en 1793. Il avait eu en 1785 pour successeur dans ses fonctions de premier président au Conseil d'Artois son fils, Bon-Albert de Briois, chevalier, Sgr de Beaumetz, né à Arras en 1755, marié à M^{lle} de Crény ; celui-ci fut nommé député de la noblesse d'Artois aux États généraux de 1789, siégea au côté gauche de cette assemblée, fut plus tard membre du directoire du Pas-de-Calais, dut émigrer en 1792 et mourut en Amérique en 1800. Cette seconde famille de Briois est aujourd'hui éteinte.

BRIOLE (*Champagne de la*). Voyez : CHAMPAGNE DE LA BRIOLE.

BRIOLLE (*de*). Armes (d'après la *Science du blason* de M. de Magny) : *écartelé aux 1 et 4 de gueules plein ; aux 2 et 3 d'azur à un chevron d'or sénestré en chef d'une étoile de même ; à la bande d'argent brochant sur le tout.* — Couronne : *de Vicomte.* — Devise : *Spes, fides, amor.*

Il a été impossible de se procurer aucun renseignement sur l'origine de la famille DE BRIOLLE. D'après des auteurs contemporains elle appartiendrait à l'Anjou où l'on ne voit pas qu'il ait jamais existé de famille noble de ce nom.

Etienne-Adolphe de Briolle, né à Bordeaux en 1828, décédé dans la même ville en 1877, chef de division à la préfecture de la Gironde sous Napoléon III, fonda en 1871 le journal *Le Spectateur* dont après

sa mort la direction passa à son frère, M. G. de Briolle, aujourd'hui également décédé. La famille de Briolle paraît être éteinte.

BRION (Michel du Roc de). Voyez : MICHEL DU ROC DE BRION ET DE FRIOUL.

BRION de BOISGILLET.

Famille bourgeoise.

Louis-Paul BRION, né à Saint-Servan en 1832, fils de Louis Brion, capitaine au long cours, et d'Adeline Canard, marié en 1867 à M^{lle} Camet de la Bonnardière, demanda le 14 octobre 1866 et obtint le 3 mai 1867 par décret de Napoléon III l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de DE BOISGILLET que, dit-il dans sa demande, sa famille portait dès le xviii^e siècle et sous lequel son aïeul, son père et lui-même avaient toujours été connus.

Principales alliances : Camet de la Bonnardière 1867, Duthcil de la Rochère 1899.

BRIOT du BOIS de la MOTTE, de LOYAT, de la GAUTRAIS de la MALLERIE, de la CROCHAIS et de la MALLERIE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1823) : *de gueules à un chevron d'argent accompagné en chef de deux croix pattées d'or et en pointe d'une tête de léopard du même.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Dei et regis antiquus amor.*

La famille BRIOT, originaire d'Irlande d'après une tradition, possédait dès le xviii^e siècle d'importants domaines dans les diocèses de Saint-Brieuc et de Saint-Malo, en Bretagne. Son auteur, Toussaint Briot, sieur de la Mallerie, en la paroisse du Plessis-Balisson, fut pourvu en 1787 de la charge de secrétaire du Roi garde-seel en la chancellerie près le Parlement de Bretagne et la conserva jusqu'à sa suppression à l'époque de la Révolution sans avoir eu le temps d'acquiescer la noblesse héréditaire que cette charge conférait à ses titulaires après vingt ans d'exercice. Toussaint Briot mourut au château de la Mallerie en 1811. Son fils, Jean-Guillaume Briot, né à Lannion en 1764, marié en 1799 à M^{lle} le Roux de Coctando, issue d'une vieille famille noble de Bretagne et héritière du château du Bois de la Motte, régularisa sa situation nobiliaire en se faisant accorder par Louis XVIII le 24 mai 1823 des lettres patentes d'anoblissement. Il laissa huit fils qui se distinguèrent par leurs surnoms terriens : 1^o Jean-Théophile BRIOT DU BOIS DE LA MOTTE, né à Dinan en 1800, décédé au château du Bois de la Motte en 1851, qui n'eut qu'une fille, M^{lle} Horric de Beaucaire ; 2^o Toussaint-Félix BRIOT DE LOYAT, né en 1803, dont le fils, Alfred-Félix Briot, né au château de Loyat le 30 oc-

tobre 1833, obtint pour lui et pour ses enfants mineurs par décret du 19 avril 1874 l'autorisation de joindre à son nom celui de DE LA GATRAIS DE LA MALLERIE; 3^o Cyr-Jean BRIOT DE LA CROCHAIS, né à Dinan en 1803, dont le fils, Hyacinthe, né en 1841, a été zouave pontifical; 4^o Israël-Agathange BRIOT DE LA MALLERIE, né au château de la Mallerie en 1808, curé de Saint-Philippe du Roule, à Paris, décédé en 1881; 5^o Léonce-Candide BRIOT, né en 1810, décédé en 1841 sans avoir été marié; 6^o Gustave-François BRIOT, connu sous le titre de baron DE LA MALLERIE, né au château de Loyat en 1811, marié à M^{lle} de Kergariou, dont le fils Gustave-Félix, né en 1838, connu sous le titre de vicomte de la Mallerie, officier supérieur de cavalerie, a épousé en 1882 M^{lle} d'Ambrugeac; 7^o Ernest-Érasme BRIOT DE LA MALLERIE, né en 1813, missionnaire; 8^o Constantin-Eusèbe, né en 1815.

Principales alliances : Le Roux de Coctando 1799, Horric de Beaucaire 1859, de Gratien de Comorre 1831, des Grées du Lou, Blanchard de la Buharaye, de Kergariou, de Valon d'Ambrugeac 1882, de la Bigne de Villeneuve 1853, 1855, de la Rue du Can 1901, etc.

BRIOT, en Franche-Comté. Armes : *d'azur à une bande d'or chargée de trois sautoirs de gueules.* — Timbre : *un Janus à deux fronts issant, orné de la bande de l'écu en forme de baudrier.*

Le nom de BRIOT est porté de nos jours en Franche-Comté par plusieurs familles distinguées. La seule de ces familles qui appartienne à la noblesse est originaire de la petite ville de l'Isle-sur-le-Doubs où son premier auteur connu, Pierre Briot, était notaire en 1503. La filiation suivie remonte à Nicolas Briot, du lieu de l'Isle, qui fut anobli le 26 octobre 1550 par lettres patentes de l'empereur Charles-Quint. La descendance de ce personnage se partagea en plusieurs branches. La plus marquante de ces branches eut pour dernier représentant Jacques Briot, conseiller au Parlement de Dôle, vice-président de sa compagnie, décédé en 1641, dont la fille unique épousa Claude François Moréal de Moissey. Nicolas Briot, qui vivait à la même époque à l'Isle-sur-le-Doubs, fut l'auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. On trouve dans les manuscrits de Chérin qu'un de ses descendants, Hugues-François Briot, avocat au Parlement de Besançon, demanda en 1781 à être maintenu dans sa noblesse en raison des lettres d'anoblissement concédées à son aïeul en 1550.

M. Bryot, écuyer, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Vesoul.

Un représentant de cette famille, Pierre-Joseph Briot, né en 1771 à Orchamps, d'abord professeur de rhétorique au collège de Besançon,

puis accusateur public près le Tribunal criminel du Doubs, fut nommé député de ce département au conseil des Cinq-Cents, siégea dans cette assemblée parmi les républicains avancés, fut mis après le 18 brumaire sous la surveillance de la police, suivit plus tard à Naples le roi Murat, fut nommé par celui-ci conseiller d'État et intendant des Abruzzes, puis de la Calabre, revint en France après les événement de 1815 et mourut à Auteuil en 1827.

Principales alliances : de la Monnoie, le Maire, de Crosey, de Lallemand, de Boret, Moréal de Moisse, Chevignard de Siffredy, etc.

On croit que c'est à une famille différente de la précédente, quoique de la même région, qu'appartenait M. Nicolas-Henri Briot, conservateur des hypothèques à Arbois, qui, afin d'éviter des confusions avec des familles homonymes, demanda inutilement le 23 mars 1867 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE MANCENANS sous lequel avait déjà été connu son oncle paternel, Charles Briot de Mancenans, décédé conseiller à la Cour de Besançon.

C'est également à une famille différente de celle des Briot de l'Isle que paraît avoir appartenu François-Xavier Briot, docteur en médecine, professeur à la Faculté de Besançon, marié en 1807 à M^{lle} Josse. Un fils de celui-ci, Eugène Briot, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller référendaire au Sceau de France, épousa M^{lle} Vieyra, sœur de la baronne de Lavenant et de la comtesse de Chaumont-Quitry.

BRIOT de MONTREMY, en Lorraine. Armes : *d'hermines à un chef d'or chargé d'une aigle à deux têtes naissantes et déployées de sable, allumées et lampassées de gueules.* — Cimier : *l'aigle de l'écu.*

La famille BRIOT DE MONTREMY appartient à la noblesse du Barrois. On en trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire de la Noblesse de la Chesnaye des Bois*. Son auteur, Michel Briot, avait épousé dans la première moitié du xviii^e siècle une demoiselle Mengeot issue d'une famille anoblie par le roi René. Jean Briot, né de cette union, bourgeois de Ligny, marié vers 1675 à Marie Savoy, fut autorisé le 18 août 1717 par lettres patentes du duc de Lorraine, entérinées cette même année à la Chambre des comptes de Bar, à relever la noblesse et les armoiries de sa famille maternelle. Il fut lui-même père de Nicolas Briot, né à Ligny, avocat en Parlement, qui fut reçu le 19 décembre 1744 conseiller maître et auditeur en la Chambre des comptes de Bar et qui épousa en 1721 Louise-Gabrielle le Paige, et grand-père de Nicolas-Antoine Briot, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, qui demeura célibataire, et de Jean-François Briot de Montremy, Sgr de Courcelles et de Neuville, en Verdunois, officier des chevaux-légers de la garde du Roi, gouverneur de Ligny, chevalier de Saint-

Louis, qui épousa à Paris en 1769 Henriette Bachoy, fille d'un conseiller en la Cour des monnaies de cette ville, et qui continua la descendance. Madame Henriette-Simone Bachois (*sic*), douairière de M. Briot de Mont-Remy, et ses trois enfants mineurs, Antoine Bryot (*sic*) de Mont-Remy, né en 1770, Sgr en partie du fief de Courcelles-sur-Aire, Louise et Henriette Briot de Mont-Rémy, dames en partie du même fief, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-le-Duc. Antoine fut lui-même père de Gustave-Adolphe Briot de Montremy, marié à M^{lle} d'Andelarre, qui fut député de la Meuse sous Napoléon III.

La famille Briot de Montremy a conservé jusqu'à nos jours la terre de Montremy, près de Joinville, dans la Haute-Marne.

Elle n'a jamais été titrée.

Principales alliances : de Martinet 1698, Savoy, Jacquot d'Andelarre, Dugon 1862, etc.

La famille Briot de Montremy est distincte d'une famille WALDRUCHE qui fut autorisée par ordonnance royale du 10 février 1842 à joindre à son nom celui de : DE MONTREMY.

BRIQUEVILLE ou **BRICQUEVILLE** (de). Voyez : BRICQUEVILLE (DE).

BRISARDS (Tourangin des) Voyez : TOURANGIN DES BRISARDS.

BRISAY (de). Armes : *fascé d'argent et de gueules de huit pièces*. — Couronne : *de Marquis*.

La maison DE BRISAY, anciennement BRIZAY, originaire des confins du Poitou et de la Touraine, fixée dans la suite en Beauce, est de noblesse chevaleresque. Un certain nombre d'auteurs en ont donné des généalogies, particulièrement la Chesnaye des Bois et Beauchet-Filleau. Le marquis de Brisaya, en outre, publié à Mamers en 1889 une *Histoire de la maison de Brisay depuis le ix^e siècle jusqu'à nos jours*. Enfin on trouvera sur la famille de Brisay beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. Bien qu'elle ait été admise en 1768 aux honneurs de la Cour de France on ne voit pas que Chérin ait dans cette circonstance rédigé sur elle un mémoire spécial. Par contre, on trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* trois rapports très curieux que d'Hozier lit sur les Brisay au cours du xviii^e siècle. Ces rapports prouvent que dans l'esprit du célèbre généalogiste il existait au xv^e siècle un point douteux dans la filiation de la maison de Brisay. Le premier de ces rapports, daté du 18 mai 1735, commence en ces termes : « Le nom de Brisay est très ancien « et connu dès le xi^e siècle et la terre de la Roche-Brizay, appelée « depuis le Grand-Brizay, située près de Mirebeau, était le principal

« domicile des seigneurs de Brisay que l'on trouve avec la qualité de
 « chevaliers bannerets dès le règne du roi Philippe-Auguste vers la
 « fin du xii^e siècle. Cependant on ne connaît avec certitude la filiation
 « de MM. de Brisay que depuis Alès de Brisay, vivant en 1374,
 « qui épousa Bertrande de la Jaille. De ce mariage naquit Gilles de
 « Brisay, chevalier, Sgr de Brisay, qui de Marguerite de Rochechouart-
 « Mortemart eut pour fils Jean de Brisay, Sgr dudit lieu, lequel épousa
 « Jeanne de Linières. De ce mariage vinrent deux fils nommés
 « Aymar et Jacques. Ce même Jean eut aussi un fils naturel nommé
 « Aymar. Mais il paraît que MM. de Brisay d'aujourd'hui descen-
 « dent d'Aymar de Brisay, fils légitime de Jean, et non pas du
 « bâtard, suivant la production faite en 1599 devant M. d'Orrey
 « à Montargis... » Le second rapport, de quelques années postérieur
 « au premier, contient le passage suivant : « Ce qui est rapporté
 « dans le mémoire donné sur la maison de Brisay-Denouville en 1735
 « est vrai. Toute la difficulté est sur les enfants de Jean de Brisay,
 « mari de Jeanne de Linières. Il y a deux Aymar de Brisay dont un est
 « légitime et l'autre bâtard. Ils avaient tous deux la qualité de che-
 « valier en 1473. Celui duquel descendent MM. de Denouville
 « épousa Marguerite de Rivière dont il eut François, Sgr de la Mothe,
 « marié en 1521 à Marie Hémar, fille de Pierre, Sgr de Denouville,
 « et sœur du cardinal Hémar, évêque de Macon... » Le troisième
 rapport, daté de 1753, est conçu à peu près dans les mêmes termes
 que les deux premiers.

Le nom de Brisay ou Brizay, qui en langue celtique signifie *montagne
 couverte de bois*, est celui de plusieurs localités du Poitou et de la
 Touraine. Beauchet-Filleau en mentionne trois principales situées
 l'une dans la commune de Marigny, près de Châtellerault, l'autre
 dans la commune de Coussay, près de Mirebeau, entre Loudun et
 Poitiers, et la troisième près de l'île-Bouchard, en Touraine. Le même
 auteur croit que « ces trois endroits, érigés en fiefs au temps de la
 « féodalité, ont donné leur nom à trois familles distinctes que les géné-
 « alogistes ont souvent confondues en une seule. Il est très difficile, en
 « effet, de distinguer des personnages habitant le même pays et por-
 « tant les mêmes noms et prénoms ». La terre de Brisay située à
 Marigny et connue sous le nom de Petit-Brisay donna son nom à
 une famille qui s'éteignit au xvi^e siècle, à laquelle il sera consacré
 quelques lignes à la suite de cette notice et qui paraît avoir été com-
 plètement différente de la famille de Brisay qui s'est perpétuée
 jusqu'à nos jours.

Les généalogistes anciens ont voulu attribuer à celle-ci une origine
 très reculée et très illustre et la faire descendre des anciens sei-

gneurs de Mirebeau, eux-mêmes issus des comtes d'Anjou. Plus récemment on a voulu lui attribuer pour auteur un certain Torquatus, surnommé Byrsarius, puissant seigneur que Charles-le-Chauve aurait chargé en 852 de la défense d'une partie du Poitou contre les invasions normandes.

Dans la réalité la famille de Brisay a pour premier auteur connu un Reneaume (*Rainelmus*) dont le fils, Ernauld, Sgr de Brisay, se fixa dans les environs de Chinon et est mentionné dans une charte de 1045. Ernauld de Brisay fut père de Bouchard qui est mentionné dans la même charte ; on lui attribue aussi pour fils Hugues, que l'on croit avoir été l'auteur de la famille de Chourses, et Alès ou Adelon (*Adelo*) qui continua la lignée. On croit que celui-ci vint se fixer à Mirebeau à la suite de Guillaume de Chinon, gouverneur de cette ville en 1052, qu'il y fonda dans la seconde moitié du XI^e siècle le château de Brisay et qu'il épousa Pétronille de Mirebeau. On lui attribue pour fils un Pierre de Brisay, mentionné dans une charte de 1115, qui, d'après le travail publié de nos jours par le marquis de Brisay, aurait péri en 1118 à la bataille d'Alençon. Pierre II de Brisay, fils du précédent, est mentionné dans un certain nombre de chartes de la première moitié du XII^e siècle. On lui attribue pour fils Alès II de Brisay, qui, d'après une charte récemment découverte par le marquis de Brisay, aurait suivi en 1147 le roi Louis VII en Terre Sainte, qui construisit plus tard le manoir de la Roche-Brisay dans la paroisse de Coussay et qui continua la descendance, et Chourses de Brisay qui fut chancelier de France de 1141 à 1147 et que l'on croit avoir été évêque de Paris de 1157 à 1159. Alès II de Brisay fut père de Pierre de Brisay qui figure en 1205 sur une liste des chevaliers bannerets du Poitou, qui prit part en 1214 à la bataille de Bouvines et dont les enfants paraissent être morts sans postérité, et d'Alès III, Sgr de Brisay, en Touraine, qui continua la descendance. Le fils de celui-ci, Alès IV, Sgr de Brisay, près de l'Isle-Bouchard, en Touraine, fut du nombre des chevaliers bannerets de Touraine que saint Louis convoqua à Tours en 1242 ; on présume, mais sans en avoir la preuve, qu'il se croisa à la suite de ce prince et périt en février 1249 à la bataille de la Massoure. Il fut, d'après Beauchet-Filleau et d'après le marquis de Brisay, le trisaïeul d'Alès de Brisay, mari de Bertrande de la Jaille, qui vivait en 1374 et auquel seulement le mémoire rédigé par d'Hozier en 1735 fait remonter la filiation suivie. Gilles de Brisay, chevalier, Sgr de la Roche-Brisay, d'Estillé, etc, fils du précédent, marié par contrat du 2 octobre 1394 à Marguerite de Rochechouart, fille du seigneur de Mortemart, suivit le comte de Nevers dans l'expédition de Hongrie, fut fait prisonnier à la bataille de Nicopolis, obtint de Bajazet grâce de la vie moyennant une grosse

rançon et mourut à Mételin en revenant en France. Son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Il laissait un fils posthume, Jean de Brisay, chevalier, Sgr de Brisay, d'Availles, d'Estillé, etc., né le 9 août 1396, qui fut chambellan du roi Charles VII, qui épousa fort jeune Jeanne de Linières et qui vivait encore en 1470. Ce Jean de Brisay eut trois fils légitimes : 1^o Aymar, Sgr de la Roche-Brisay, près de Mirebeau, qui épousa successivement Marie de Surgères et Marie Turpin et qui n'eut pas d'enfants ; 2^o Jacques, Sgr de Douçay, puis de la Roche-Brisay, qui épousa en 1472 Françoise de Beauvau du Rivau et dont la descendance s'éteignit avec sa petite fille Madeleine, dame de la Roche-Brisay, mariée à René de Puyguyon et décédée en 1608 à l'âge de 82 ans ; 3^o Aymar le cadet. Il eut aussi un fils naturel qui s'appela également Aymar. La famille de Brisay actuellement existante descend d'un Aymar de Brisay, fils de Jean, qui épousa Marguerite de la Rivière par contrat du 30 mars 1487. On a tout lieu de supposer que cet Aymar de Brisay fut le troisième fils légitime de Jean de Brisay, mais il peut aussi avoir été le même personnage qu'un autre Aymar de Brisay, fils naturel du même gentilhomme, dont il vient d'être parlé. François de Brisay, écuyer, Sgr de la Mothe, de Brisay, etc., fils d'Aymar et de Marguerite de la Rivière, épousa par contrat du 12 décembre 1521 Marie Hémar, sœur du cardinal Hémar et héritière de la terre importante de Denonville, en Beauce, où il fixa sa résidence et dont son fils Pierre, né en 1523, gentilhomme de la chambre du Roi, fit restaurer et fortifier le château. Le petit-fils de celui-ci, Pierre de Brisay, Sgr de Denonville, vicomte de Montbazillac, en Périgord, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, député de la noblesse du bailliage d'Étampes aux États tenus à Orléans, puis à ceux convoqués à Tours en 1651, fut nommé conseiller d'État en 1653. Il fut père de Jacques-René de Brisay, connu le premier sous le titre de marquis de Denonville, gouverneur du Canada en 1685, maréchal de camp en 1690, décédé en 1713, et de Jean-François de Brisay, évêque de Comminges de 1693 à 1710. Louis-René, marquis de Brisay de Denonville, né en 1701, petit-fils de Jacques-René, fut nommé maréchal de camp en 1740. Il fut père d'Ange-René, marquis de Brisay, maréchal de camp, marié en 1766 à M^{me} de Dampierre, qui fut admis aux honneurs de la Cour en 1768, et grand-père de Louis-René, marquis de Brisay, maréchal de camp sous la Restauration, qui mourut sans postérité en 1839, et d'Achille-Louis, marquis de Brisay, né en 1771, décédé en 1855, qui épousa en 1802 une fille de l'académicien Sedaine et qui fut l'aïeul des représentants actuels.

La maison de Brisay a fourni un grand nombre d'officiers de mérite dont plusieurs ont péri sur différents champs de bataille, des gouverneurs de places fortes, des gentilshommes de la chambre des rois de France, des chevaliers de Malte en 1659 et 1771, etc.

Principales alliances : de Montmorency-Laval, de la Jaille, de Rochechouart-Mortemart 1394, de Surgères, Turpin, de Valori d'Estilly 1446, Pot-de-Rhodes 1449, de Beauvau 1472, d'Orléans-Longueville 1575, Bouchard d'Aubeterre 1606, de Pontbriand, d'Alès de Corbet 1628, de Languedoue 1653, de Rogres de Champignelles 1702, Quentin de Champeenetz 1697, Pinon 1733, Picot de Dampierre 1766, de Tholozan, etc.

La terre de Brizay ou du Petit-Brizay, située dans la paroisse de Marigny, près de Chatellerault, fut le berceau d'une famille de Brisay qui paraît avoir été distincte de celle dont il vient d'être parlé. Cette famille portait pour armes : *d'argent à une bande d'azur chargée d'une cotice d'or*. Beauchet-Filleau, qui en a donné une généalogie, en fait remonter la filiation à Pierre, dit Ringuet, de Brisay qui épousa en 1304 Isabeau de Boudery. Elle produisit plusieurs personnages de mérite et s'éteignit avec Jacques de Brisay, chevalier, Sgr de Beaumont, conseiller d'État, lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, sénéchal de la Marche, qui se signala à la bataille de Pavie et qui n'eut pas d'enfants de son mariage en 1530 avec Anne de Chabannes, fille du comte de Dammartin.

BRISELAINE (Ameline-Collin de la). VOYEZ : AMELINE-COLLIN DE LA BRISELAINE.

BRISIS (d'Ailhaud de). VOYEZ : AILHAUD DE BRISIS (D').

BRISIS (d'Hérial de). VOYEZ : HÉRIAL DE BRISIS (D').

BRISOULT (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1817) : *d'azur à une croix alaisée d'or, cantonnée aux 1^{er} et 4^e cantons d'un lys au naturel et aux 2^e et 3^e cantons de deux épées d'argent montées d'or et posées en sautoir*.

L'auteur de cette famille, Louis-Marc-Antoine BRISOULT, marié à Jeanne Bourbotte, était sous Louis XVI avocat au Parlement de Paris. Son fils, Marc-Antoine BrisoULT, né à Paris en 1774, général de cavalerie, chef de l'administration et de la comptabilité des pages de S. A. R. Monsieur, fut anobli le 27 décembre 1817 par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il mourut à Vendôme en 1862 laissant de son mariage avec M^{lle} Colinet un fils, Jules-Antoine de BrisoULT, né en 1817, qui

a laissé lui-même plusieurs enfants de son mariage en 1847 avec M^{lle} de Montigny.

La famille de Brisoult n'est pas titrée.

BRISOULT-LEJUMEL de BARNEVILLE.

Famille bourgeoise.

Nicolas-François BRISOULT DE BARNEVILLE, né à Rouen en 1749, fabricant de mousselines, décédé en 1842, fut un industriel distingué.

Principales alliances : Delfau de Pontalba 1878, Soyer 1880, le Cordier de Bigars de la Londe, Lorgnier, etc.

BRISSAC (de Cossé-). Voyez : COSSÉ-BRISSAC (DE).

BRISSAC (de). Armes : *d'azur à un sautoir d'argent accompagné de quatre coquilles de sable (?) et chargé d'un dauphin de même posé en abîme.*

Il a existé dans l'Ouest de la France une famille DE BRISSAC qui était bien distincte de la puissante maison des Cossé, ducs de Brissac. Cette famille était originaire du Dauphiné et on ne voit pas qu'elle ait jamais appartenu à la noblesse de cette province. Son auteur, noble homme Gerbé de Brissac, sieur de Saint-Laurent, fit son testament le 22 août 1553 sous la Cour de Vienne, en Dauphiné. Jacques de Brissac sieur de Raton, fils du précédent, servit d'abord dans les archers de la garde du Roi, se signala par son dévouement au roi Henri IV dans les guerres civiles qui troublèrent la fin du xvi^e siècle, fut, d'après la tradition, anobli par lettres patentes de ce prince et fut nommé en 1594 maître des eaux et forêts de la baronnie de Vitré, en Bretagne. Il avait épousé Jeanne Chevalier par contrat passé le 20 mai 1590 devant notaires à Vitré. Il en eut trois fils, Georges, Samuel et Jacques, qui furent condamnés comme usurpateurs de noblesse à 400 livres d'amende par arrêt du 6 février 1669 des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne. Jacques II de Brissac, le plus jeune de ces trois frères, embrassa le protestantisme, fut ministre à Loudun en 1637, secrétaire du synode en 1669 et écrivit plusieurs ouvrages de théologie protestante. Il laissa lui-même quatre fils, Jacques, Isaac, Samuel et Benjamin. L'aîné de ceux-ci, Jacques III de Brissac, ministre de Nantes, marié en 1668 à Rachel Legge, fut l'auteur d'une branche qui fut maintenue noble le 20 mars 1715 par jugement de Chauvelin, intendant de Tours, qui fut représentée en 1789 aux assemblées de la noblesse du Poitou et dont le dernier représentant mâle mourut à Poitiers en 1841. Isaac, second fils de Jacques II, épousa Aubine Allotte, qui fut maintenue dans sa noblesse avec

ses neveux par Chauvelin en 1715 ; il en eut un fils, Isaac, qui alla se fixer à Saint-Quentin. Samuel de Brissac, troisième fils de Jacques II, naquit en 1646 et fut maintenu dans sa noblesse le 23 novembre 1699 par jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitiers ; sa descendance s'éteignit au XVIII^e siècle. Benjamin de Brissac, le plus jeune des fils de Jacques II, alla se réfugier en Hollande lors de la révocation de l'édit de Nantes et mourut à Amsterdam en 1721 ; il laissa un fils, autre Benjamin de Brissac, né à Chatellerault en 1675, qui mourut à Amsterdam en 1746 sans laisser de postérité.

Georges de Brissac, capitaine, issu de cette famille, fut nommé en 1773 directeur de l'hôpital français de Londres.

On croit que des branches de la famille de Brissac, fixées à l'étranger lors de la révocation de l'édit de Nantes, se sont perpétuées hors de France jusqu'à nos jours.

Principales alliances : Babinet 1774, de Richeteau, de Bussy, de Girard de Charracé 1675.

BRISSET de MORCOUR. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1782) : *d'azur chargé d'un canot d'argent ayant un mat et deux rameurs de même et voguant au côté gauche de l'écu ; coupé de gueules à une clé et à une épée aussi d'argent passées en sautoir, le paneton de la clé et la pointe de l'épée étant en bas.*

La famille BRISSET DE MORCOUR est originaire des Andelys, en Normandie. Son auteur, Eustache-Gérard-François Brisset, garde de la porte du roi Louis XVI, fut anobli en mai 1782 par lettres patentes de ce prince et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Ces lettres de 1782, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, sont conçues dans les termes les plus flatteurs. Elles rappellent les services militaires de Nicolas Brisset, grand-père de l'obtenteur, qui fut pourvu le 20 juillet 1690 de la charge de garde de la porte du Roi et qui obtint le 20 juillet 1715 des lettres de vétérance, ceux de son père qui exerça la même charge jusqu'à sa mort arrivée le 9 mars 1724 et enfin ceux qu'il rendit lui-même dans la même charge.

La famille Brisset alla plus tard s'établir en Picardie et y posséda, dans les environs de Corbie, l'ancien fief de Morcour dont elle a conservé le nom.

Dominique Brisset de Morcour, marié en 1830 à Louise de Morienne, vint dans la suite établir sa résidence en Périgord où il avait acheté en 1845 le château de Brussy, près d'Excideuil. Il laissa une fille, la baronne de Lambertiaie, et un fils, Léon de Morcour, né en 1836, qui a eu lui-même deux fils de son mariage avec sa cousine, Agathe de Morienne.

La famille Brisset de Morcour n'est pas titrée.

Principales alliances : Aprix de Morienne 1830 et vers 1862, de Lamberterie 1904 et vers 1862, d'Héliand 1889, etc.

BRISSON. Armes d'azur à trois fusées d'argent rangées en fasce.

La famille Brisson est une des plus justement considérées de la bourgeoisie du Bas-Poitou. Beauchet Filleau en a donné une généalogie complète dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. Il en fait remonter la filiation à Nicolas Brisson qui était dès 1431 clerc et notaire à Fontenay-le-Comte.

Barnabé Brisson, né à Fontenay vers 1530, qui représente le cinquième degré de la filiation, d'abord avocat au Parlement de Paris, ne tarda pas à devenir un des personnages les plus considérables de son temps. Pourvu en 1580 de la charge de président à mortier au Parlement de Paris, il fut nommé conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé et ambassadeur à Londres, publia à son retour, en 1587, à la demande du roi Henri III, un important travail juridique qu'il intitula *Basilique et code de Henri III*, fut anobli par les hautes fonctions auxquelles il avait été appelé et fut pendu en 1591 par les Ligueurs sur la place de Grève de Paris. Le président Brisson avait épousé Denise de Vigny dont il ne laissa que trois filles. Il avait eu deux frères puînés, Pierre Brisson, sieur du Palais, sénéchal de robe longue au siège de Fontenay en 1576, puis maire de cette ville, et François Brisson, sieur de la Grange, substitut du procureur général au Parlement de Paris, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le premier de ces deux frères fut père de François Brisson, qui fut député du Tiers-État du Poitou aux États généraux de 1613, grand-père de François et de Barnabé Brisson, qui furent simultanément anoblis en novembre 1655 par lettres patentes du roi Louis XIV, et bisaïeul de Barnabé Brisson, dernier représentant mâle de son rameau, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de l'intendant Barentin et qui ne laissa pas de postérité. François Brisson, le plus jeune frère du président, fut père d'autre François Brisson, sieur de la Grange, qui fut anobli par une charge de secrétaire du Roi et dont le fils, également appelé François, mourut sans laisser de postérité masculine.

Jean Brisson, grand-oncle du président Brisson, épousa vers 1510 Catherine Petiteau et fut l'auteur d'une branche, demeurée non noble, qui s'est très honorablement perpétuée en Bas-Poitou jusqu'à nos jours. Un représentant de cette branche, André Brisson, sieur de la Molhe, avait été pourvu au xvii^e siècle de la charge anoblissante de secrétaire du Roi, mais il ne laissa que deux filles. Cette branche

compte encore parmi ses membres les plus en vue Mathurin-Jacques Brisson, né à Fontenay-le-Comte en 1723, professeur de physique au Collège de France, membre de l'Académie des Sciences en 1759, décédé en 1806; Augustin-Antoine Brisson, né en 1747, docteur en médecine, maire de Niort sous le Premier Empire, décédé en 1834; et Paul-Charles Brisson, né en 1769, neveu du précédent, docteur en médecine, maire de Fontenay-le-Comte.

Marguerite Rogier, veuve de David Brisson, bourgeois de Fontenay, et David Brisson, bourgeois de Fontenay, avaient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : de Vigny, Miron, de Ligniville, de Broé, Carnot, Besly, Babin des Brétinières 1769 et 1867, Brunet de Trié, Arnault, Machereau de l'Étaudière, Pichard de la Blanchère 1841, Bonnin de Fraysseix, etc.

BRISSON de LAROCHE (de). Armes : *d'azur à une épée d'or mise en pal, chargée en cœur d'une rose du même et soutenant de la pointe un lièvre fermé, aussi d'or.*

Ancienne famille de Saint-Flour, en Auvergne.

Jean de BRISSON était consul de cette ville quand dans la nuit du 9 au 10 août 1578 le capitaine huguenot Merletenta de s'en emparer; Jean de Brisson, à la tête de quelques habitants, parvint après des prodiges de valeur à rejeter les assaillants hors des remparts. En récompense de sa belle conduite il fut anobli au mois d'octobre suivant par lettres patentes du roi Henri III. Un édit du roi Henri IV rendu en janvier 1598 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis vingt ans, Jean de Brisson se fit accorder par ce prince le 22 septembre 1600 des lettres patentes qui exceptaient de cette mesure les lettres de noblesse obtenues par lui en 1578. Il laissa un fils, Claude de Brisson, Sgr de la Chaumette, près de Saint-Flour, né le 11 mai 1600, qui épousa en 1624 Florette de Glandiers, qui fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. de Fortia, intendant de la province, et qui mourut quelques années plus tard sans laisser de postérité. Jean de Brisson, l'anobli de 1578, avait eu aussi une fille, Alix, qui épousa en 1607 Pierre de la Roche, sieur de Perpezat, en la paroisse de Cezens, près de Saint-Flour. Les enfants de M^{me} de la Roche relevèrent après la mort de leur oncle le nom et les armes de Brisson et fondèrent une nouvelle famille de Brisson qui s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de BRISSON DE LAROCHE. Les membres de cette famille, à laquelle on ne connaît pas de principe d'anoblissement, avaient conservé jusqu'à ces derniers temps le privilège d'occuper une place d'honneur à la

procession et au Te Deum célébrés à la cathédrale de Saint-Flour le 10 août de chaque année en commémoration du service rendu à la ville par Jean Brissot en 1578.

BRISSOT de WARVILLE.

Le conventionnel Jean-Pierre Brissot, né à Chartres en 1754, appartenait à une famille modeste, puisque son acte de baptême le dit simplement fils de Guillaume Brissot, maître tailleur. Il n'en jugea pas moins à propos quand il fut arrivé à l'âge d'homme de donner à son nom une forme aristocratique et se fit appeler Brissot de Warville. Ce nom de Warville venait du lieu d'Ouarville, près de Chartres, où il avait été élevé. D'abord journaliste, il fonda au début de la Révolution le journal le *Patriote français*, fut nommé député de Paris à la Législative en 1791, puis député d'Eure-et-Loir à la Convention en 1792, professa dans ces assemblées des opinions relativement modérées, vota dans le procès de Louis XVI pour la mort avec sursis de l'exécution jusqu'après la ratification de la Constitution par le peuple, se mit à la tête de la faction dite des Brissotins, fut proscrit avec les Girondins et périt sur l'échafaud le 31 octobre 1793. Brissot laissait trois fils dont les deux aînés moururent sans postérité; le plus jeune, Anacharsis Brissot, décédé en 1869, laissa lui-même deux fils, Félix Brissot de Warville, né en 1818, peintre de mérite, et Auguste Brissot de Warville, né en 1825.

BRIVAZAC (de). Armes : d'or à un cœur de gueules duquel est issant un sycomore de sinople; au chef d'azur chargé de trois molettes d'éperon à six rais d'argent. — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 par M. de Brivazac, trésorier de la ville de Bordeaux) : de gueules à un cœur d'or, mis en pointe, duquel sort un jet d'eau d'argent; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. — Aliàs (armes enregistrées au même Armorial par Léonard Brivazac, marchand bourgeois de la ville de Bordeaux) : d'or à un chevron de gueules accompagné de trois molettes de même, deux en chef, une en pointe. — Casque taré de front, orné de ses lambrequins de gueules, d'or, d'argent et d'azur et surmonté d'une couronne de comte. — Cimier : un croissant montant d'argent soutenant sur chacune de ses pointes une étoile d'or et au centre un bras issant arme d'un badelaire, le tout du même. — Supports : un lion leopard rampant d'or à dextre et un lion couché embarroqué du même à sénestre. — Devise : *Nil timet*.

La famille DE BRIVAZAC, aujourd'hui éteinte dans les mâles, a occupé au XVIII^e siècle un rang distingué dans la noblesse de robe bordelaise.

O'Gily en a donné dans son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* une généalogie qui ne doit être acceptée qu'avec beaucoup de réserve, au moins pour les premiers degrés. Plus récemment M. Pierre Meller en a donné une intéressante généalogie dans ses *Essais généalogiques*.

Elle a eu pour auteur Gabriel Brivazac qui fut reçu bourgeois de Bordeaux en 1634. On croit que ce personnage était originaire du Bas-Limousin. Il paraît avoir été proche parent d'un Léonard de Brivazac, qui fut nommé en 1604 lieutenant particulier au siège de Tulle, et d'un Léonard de Brivasac que l'on trouve avoir été anobli en 1648 par le capitoulat de Toulouse; ce dernier portait toutefois des armoiries différentes de celles de ses homonymes bordelais : *de gueules à une urne d'or d'où sort un bouquet tigé de sinople, fleuri d'azur, d'argent et d'or, l'urne affrontée de deux lions rampants d'argent, les pattes posées sur l'anse de l'urne*. M. de Brivazac, trésorier de la ville de Bordeaux, et Léonard Brivazac, marchand bourgeois de la même ville, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Le second d'entre eux avait épousé le 17 juin 1663 Marie Eyrat. Son fils, Gabriel de Brivazac, fut pourvu en 1701 de l'office anoblissant de conseiller au Parlement de Bordeaux. Il fut père de Léonard-Guillaume de Brivazac, Sgr et baron de Birac, en Agenais, Sgr de la Salle, en Blayais, et de Beaumont, dans l'Entre-Deux-Mers, né en 1705, qui lui succéda en 1727 dans son office de conseiller au Parlement de Bordeaux. Les trois fils de celui-ci, Jean-Baptiste-Guillaume de Brivazac, né en 1729, reçu en 1755 conseiller au Parlement de Bordeaux, Léon de Brivazac, Sgr de Gensan, commandant du château du Ha, et Edme-Jean-Baptiste de Brivazac de Beaumont, Sgr de Lassalle et de Beaumont, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Le dernier d'entre eux comparut également sous le titre de comte de Beaumont aux assemblées de la noblesse tenues à Condom. La famille de Brivazac s'est éteinte dans les mâles avec Léon, baron de Brivazac, né vers 1820, petit-fils de Jean-Baptiste-Guillaume, qui de son mariage en 1860 avec M^{lle} de Lur-Saluces n'a laissé que deux filles mariées dans les familles Savary de Beauregard et de Jousselin.

La famille de Brivazac avait fourni trois conseillers au Parlement de Bordeaux, des officiers distingués dont un brigadier des armées du Roi, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Son chef était connu depuis le milieu du xviii^e siècle sous le titre de baron de Brivazac.

Principales alliances : de Meslon, du Myrat, de Barret de Ferrand 1728, de Lamolère, de Saint-Angel 1784, de Cugnac de Giversac 1800, de Preissac 1800, du Pouget (de Nadaillac) 1812, du Hamel 1765,

de la Porte de Puilerrat, Duroy, d'Albessard 1796, de la Roque de Budos 1814, de Lur-Saluces 1860, Savary de Beauregard 1884, de Jousselin, etc.

BRIVE (*Beaud de*). Voyez : **BEAUD DE BRIVE**.

BRIVES de PEYRUSSE (*de*). Armes (d'après le *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne* de Tardieu et d'après l'Armorial général de 1696) : *d'argent à une bande de gueules*. — Aliàs (d'après la *Science du blason* du vicomte de Magny) : *d'azur à un sautoir d'or accompagné en pointe d'une étoile du même; au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même*. — Couronne : *de Baron*. — Supports : *deux lévriers*.

La famille **DE BRIVES** est originaire de l'Auvergne où elle a possédé la seigneurie de Peyrusse, dans l'élection de Saint-Flour, et où elle occupait dès les premières années du xvii^e siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. Un de ses représentants fut pourvu en 1636 de la charge anoblissante de trésorier de France à Riom. Pierre de Brives, Sgr de Peyrusse, fils de Jean de Brives, fut pourvu de la même charge en 1669 et obtint des lettres de vétérance. Guillaume de Brives, Sgr de Peyrusse, fils du précédent, fut pourvu de la même charge en 1682; il l'exerçait encore quand il fut assigné le 2 novembre 1706 à fournir la preuve de sa noblesse; mais il obtint un sursis attendu qu'il n'avait pas encore obtenu de lettres de vétérance et que du reste il n'avait point de garçons; il avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

On ne voit pas que la famille de Brives de Peyrusse ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Auvergne.

Elle était représentée dans les dernières années du xix^e siècle par cinq frères dont l'aîné, Eugène de Brives, a été connu sous le titre de baron de Peyrusse et dont le troisième, Joseph de Brives de Peyrusse, né vers 1820, a été général de division et commandeur de la Légion d'honneur.

BRIX (*de*). Armes : *d'argent à trois molettes d'éperon de sable*.

La famille de **BRIX**, actuellement existante, est originaire de Normandie.

La seule famille noble du nom de Brix qui ait existé dans cette province a eu pour auteur Simon de Brix qui fut anobli en septembre 1543 par lettres patentes du roi François I^{er} vérifiées en la Chambre des comptes de Normandie le 26 septembre de la même année et en la Cour des aides le 18 juin 1544. Antoine de Brix, fils de Simon, épousa en 1577 Anne Hurel. Leur fils, Jean de Brix, marié en 1598 à

Catherine de Pierrepont, obtint le 25 novembre 1625 de la Cour des aides de Normandie un arrêt qui le déclarait noble à charge pour lui de payer vingt livres d'indemnité à la paroisse de Neufréville, en l'élection de Carentan. Ce même Jean de Brix, écuyer, sieur de Brocq, demeurant en la paroisse de Fréville, dans l'élection de Valognes, fut maintenu dans sa noblesse le 8 novembre 1634 avec ses six fils, par jugement rendu à Valognes de M. d'Aligre, intendant. Ces six fils, Louis, lieutenant-général en la vicomté de Valognes, célibataire; Bon-François, demeurant à Valognes, célibataire; Antoine, demeurant à Lieusaint, près de Valognes, marié en 1643 à Anne Alexandre; Adrien, marié en 1661 à Louise de Gourmont; Jacques et Guillaume, furent encore maintenus dans leur noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen. François-Adrien de Brix, écuyer, Sgr de Rouville, et Jacques de Brix, écuyer, Sgr du lieu, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696, le premier à Caen, le second à Carentan. Jean-Baptiste de Brix, Sgr de Beauchamp, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Valognes. Cette famille de Brix s'éteignit dans les premières années du XIX^e siècle.

La famille de Brix qui existe de nos jours porte les mêmes armoiries que celle dont il vient d'être parlé. Elle est vraisemblablement une branche de cette famille qui se serait séparée de la souche à une époque demeurée inconnue, mais en tout cas antérieure aux lettres de noblesse obtenues par Simon de Brix en 1543. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement; elle n'a jamais été maintenue noble et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. O'Gilvy en donne la filiation dans son *Nobiliaire de Normandie* depuis Thomas de Brix, né en 1624, qui mourut en 1700. Nicolas de Brix, fils du précédent, épousa Jeanne Gêmeau; il fut père de Thomas de Brix, né le 20 avril 1684, qui épousa Marie de Launay, grand-père d'André de Brix, né le 1^{er} avril 1724, qui épousa en 1763 Anne-Madeleine le Jeune, bisaïeul de Thomas de Brix, né en 1765, qui épousa en 1795 Charlotte de la Cour, trisaïeul de Charles-André de Brix, né en 1802, président à la Cour d'appel de Lyon, qui épousa en 1835 M^{lle} Jacobé de Farémont, et quadrisaïeul de Charles-Camille de Brix, né en 1836, conseiller à la Cour d'appel de Douai, qui a eu trois enfants de son mariage avec M^{lle} Locard de Noël.

Principales alliances : Jacobé de Farémont 1835, de Laage de Meux 1899, Baucheron de Boissoudy, etc.

BRO de COMÈRE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1811) : *tiercé en bandes : d'or à une sabretache de sable chargée du chiffre*

7 d'or et accolée d'une couleur d'azur: de gueules au signe des chevaliers légionnaires; d'azur coupé d'une mer de sinople chargée d'un cheval nageant d'argent, allumé et lampassé de gueules, bridé de sable, et accompagnée à dextre de trois palmiers d'or terrassés du même.

L'auteur de cette famille, Louis Bro, né à Paris le 17 août 1781, général de division, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1844, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 31 octobre 1810 et obtint le 13 août 1811 un règlement de ses armoiries. Le général Bro avait épousé en 1812 Marie-Laure de Comère. Leur fils, Dominique-Olivier Bro, né en 1813, colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, fut autorisé par décret de Napoléon III publié au *Bulletin des lois* le 18 février 1859 à joindre à son nom celui de la famille DE COMÈRE à laquelle appartenait sa mère. Il fut aussi autorisé par lettres patentes du même prince à relever le titre de baron que portait son grand-père maternel. Il a lui-même laissé une fille, M^{me} Aylies, et un fils, Henri, baron Bro de Comère marié à M^{me} Zentz d'Alnois.

La famille de Comère, aujourd'hui éteinte, dont le nom a été relevé par la famille Bro, était anciennement connue dans le pays de Rivière-Verdun, en Armagnac. Deux de ses représentants, Géraud Comère et Pierre de Comère, l'un et l'autre bourgeois de Toulouse, furent capitouls de cette ville, le premier en 1614, le second en 1624. Le *Nobiliaire toulousain* de Brémond attribue à Pierre de Comère les armoiries suivantes : *d'azur ondé d'argent en pointe, à une fasce de gueules chargée de deux dextrochères de carnation vêtus d'argent, dits union; au chef d'azur bastillé d'or, chargé d'une comète adextrée d'or.* Plus tard les descendants de ce magistrat adoptèrent d'autres armoiries : *de gueules à une fasce crénelée d'argent accompagnée en pointe d'une mer agitée d'argent et en chef d'un croissant du même.* Antoine de Comère fut reçu en 1627 conseiller au Parlement de Toulouse. Guillaume de Comère fut, de 1630 à 1655, conseiller au même Parlement. Depuis cette époque jusqu'à celle de la Révolution la famille de Comère donna au Parlement de Toulouse une longue suite de magistrats distingués. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 13 décembre 1698 par jugement de M. Le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, comme issue de Pierre Comère, anobli en 1624 par le capitoulat de Toulouse. Adrien-Joseph de Comère, reçu en 1739 conseiller au Parlement de Toulouse, fut connu sous le titre de baron de la Bastide; il était conseiller honoraire quand éclata la Révolution. Son fils, le chevalier de Comère, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse

BROC (de). Armes : *de sable à une bande fuselée d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *un buste d'ange.* — Tenants : *deux anges.*

La maison DE BROC, originaire des confins de l'Anjou et du Maine, appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de cette région. Ses représentants en ont fait publier de nos jours une généalogie très complète. On en trouvera aussi des généalogies plus sommaires dans les ouvrages de la Chesnaye des Bois, de Saint-Allais, de Lainé, etc. Enfin on trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin.

Garin, premier auteur connu de la maison de Broc, possédait dès 1069 le domaine de la Cour de Broc, situé au diocèse d'Angers, entre Baugé et le Lude. Liotard ou Lister de Broc, propriétaire du même domaine, y fit construire vers l'an 1110 un château qu'il nomma Lisardière. Henri, chevalier, était en 1185 seigneur de Broc-Lisardière. Henri de Broc se croisa en 1249; son nom et ses armes figurent aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Le nom des seigneurs de Broc figure dans un grand nombre de chartes des xiii^e et xiv^e siècles.

Par suite de la perte d'une partie de ses papiers, la maison de Broc ne pouvait au xviii^e siècle faire remonter sa filiation rigoureusement authentique au-delà de l'année 1483. Chérin, généalogiste des Ordres du Roi, chargé d'examiner les preuves de noblesse qu'elle fit sous Louis XVI pour obtenir les honneurs de la Cour, envoya le 18 juin 1777 au comte de Vergennes un rapport conçu dans les termes suivants : « Quoique cette famille paraisse ancienne, elle n'a point de titres au-
« dessus de l'année 1483. C'est à cette époque que remonte une produc-
« tion qu'elle fit en 1771 devant le commissaire du Roi pour les preuves
« de noblesse des honneurs de la Cour qui, par cette raison, lui refusa
« son certificat. Comme on ne peut faire usage de diverses généalo-
« gies qui ont été faites en différents temps parce qu'elles énoncent
« des faits contraires à la vérité et sont même en contradiction entre
« elles sur son origine, sur l'ordre de ses branches, etc., pour ne rien
« hasarder on se borne à rapporter ici ce qui lui appartient avec
« certitude ou du moins ce qu'on présume fortement lui appartenir.
« Cette famille a possédé et possède encore peut-être la terre de
« Broc dans l'élection de Baugé, en Anjou. On trouve Hervé de Broc,
« qui fut témoin d'une sentence de l'évêque d'Angers de l'année 1185 ;
« Guillaume de Broc, écuyer, de la baillie d'Anjou, qui servait dans l'ost
« de Flandre en 1302 et donna le 22 octobre de cette même année
« une quittance de ses gages scellée de son sceau représentant *une*
« *bande fuselée*,... ; Guyon de Broc, écuyer, Sgr de Vars, échanson
« du roi Louis XI en 1461, son chambellan en 1464, son maître d'hô-

« tel en 1466 et capitaine de Montil-lez-Tours en 1469 et 1473,
 « lequel mourut avant l'année 1481 sans enfants de Marie de Vaux.
 « Mais la filiation ne commence qu'à Pierre de Broc, Sgr de Broc,
 « qui épousa Fouquette de Rougebec, fille de Jean, chevalier, Sgr
 « de Meaulne, et en eut René, Sgr de Broc, qui de Marie de Benoist
 « eut Girard de Broc, Sgr de Broc et des Perrais. Celui-ci partagea
 « par acte de 1483 la succession de Jean de Rougebec, père de son
 « aïeule paternelle, avec ses cohéritiers. Cet acte, qui est le plus
 « ancien de ceux qui ont été produits, établit ces trois degrés...
 « Indépendamment de la branche qu'on vient de rapporter, il y en a
 « une autre dont la jonction avec elle n'est pas connue et qui s'est
 « partagée en deux rameaux connus sous les titres de Sgrs de la Ville-
 « aux-Fourriers et de Sgrs de la Roche-de-Broc, lesquels ont fait,
 « preuve de noblesse devant l'intendant de Tours en 1668... » Ché-
 « rin joignit à ce rapport la lettre suivante : « Monseigneur, j'ai l'hon-
 « neur de vous envoyer le mémoire que j'ai fait par vos ordres sur
 « la famille de Broc, en Anjou, nom ancien dans cette province.
 « Elle a de bonnes alliances et des services; mais ses titres ne
 « remontent qu'à l'année 1483 et on a d'autant plus lieu de s'en éton-
 « ner qu'elle n'a point quitté son berceau. Au mois de mars 1751
 « M. de Clairambault, mon prédécesseur, fit un mémoire sur cette
 « famille pour procurer à M. le marquis de Broc de monter dans les
 « carrosses du Roi. Ce mémoire, qui est très succinct et donne trop
 « de confiance à des généalogies peu sûres, ne fut point envoyé cepen-
 « dant et M. de Broc fut admis dans les carrosses de Sa Majesté le 24 du
 « même mois. En 1771 M. de Broc, voulant avoir un mémoire certifié
 « conforme au règlement qui faisait loi sur les preuves des honneurs
 « de la Cour, communiqua ses titres; mais, comme ils étaient insuffi-
 « sants, on ne put le lui accorder... »

On peut considérer la filiation de la maison de Broc comme nettement établie depuis Baudouin de Broc, Sgr dudit lieu, y demeurant, qui passa un contrat de vente le 21 décembre 1395, qui acquit la seigneurie de la Baillerie, dans la paroisse de Langeais, en Touraine, par acte du 7 février 1402 et qui est encore mentionné dans un acte du 23 janvier 1406. Ce gentilhomme avait épousé en premières noces une dame dont la généalogie produite pour les honneurs de la Cour dit qu'on ignore le nom, que la Chesnaye des Bois appelle sans aucune preuve Jeanne de Nesle et qui, d'après des travaux plus récents, particulièrement celui de Lainé, aurait été Marguerite Nicolas. Étant devenu veuf il se remaria avec demoiselle Marie Grenete par contrat passé sous le seel de la Cour de Loches le vendredi fête de Sainte-Catherine 1407. Il avait eu de sa première union un fils,

noble personne Pierre de Broc, écuyer, Sgr dudit lieu de Broc et de Lisardière, qui est mentionné dans des actes du 8 décembre 1435 et du 18 juillet 1441. Celui-ci avait épousé Fouquette de Rougebec ; il en eut deux fils, René et Jean, qui furent les auteurs des deux grandes branches actuellement existantes de la maison de Broc.

L'auteur de la branche aînée, René de Broc, Sgr dudit lieu et de Lizardière, figure dans divers actes des années 1448 et 1449 ; il avait épousé Marie de Saint-Benoist, mentionnée comme veuve dans un acte du 17 août 1461, et fut père de noble et puissant seigneur Girard de Broc, écuyer, Sgr de Broc, des Perrais, de Lisardière, qui signa en 1483 l'acte de partage dont il a été parlé plus haut et qui fit une acquisition le 18 octobre 1498 conjointement avec sa femme Isabeau Bouchet, fille du seigneur de Sourches. Le chef de cette branche, Michel de Broc, chevalier, Sgr de Broc, demeurant au Lude, fut maintenu dans sa noblesse avec ses frères le 15 février 1669 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Il avait épousé par contrat passé le 2 août 1666 devant notaire au Lude Elisabeth Prudhommeau qu'il laissa veuve au bout de quelques années et qui pendant la minorité de ses fils aliéna la terre patrimoniale de Broc. Il avait eu deux fils, Léonor et Michel. L'aîné de ceux-ci, Léonor, né au Lude en 1667, fut admis en 1685 parmi les pages de la Grande Ecurie après avoir prouvé sa noblesse depuis l'acte d'acquisition de la terre de la Baillerie en 1402, mentionné plus haut ; il périt en 1704 à la bataille d'Hochstedt sans laisser de postérité. Le puîné, Michel, connu sous le titre de comte de Broc, épousa Armande Richer par contrat passé en novembre 1705 devant notaire au Mans, fut maintenu dans sa noblesse le 28 octobre 1717 par jugement de Chauvelin, intendant de Tours, et continua la descendance. Il fut père de Michel-Armand, connu sous le titre de marquis de Broc, né en 1707, maréchal de camp en 1761, commandeur de Saint-Louis en 1764, qui mourut sans postérité aux Perrays en 1775, et de Charles-Léonor, connu après la mort de son frère sous le titre de marquis de Broc, qui épousa Gabrielle de Menon de Turbilly par contrat passé en janvier 1746 devant notaire au Mans, qui mourut fort âgé en 1803 et de qui descendent les divers représentants actuels de cette branche.

Jean de Broc, auteur de la seconde branche, fut nommé échanson de Charles de France, duc de Normandie, par brevet du 12 décembre 1465, devint dans la suite échanson du Roi, est mentionné dans de nombreux actes de la seconde moitié du xv^e siècle et fit son testament le 13 décembre 1500. Il avait épousé par contrat passé le 5 février 1460 devant notaire de la Cour de Baugé demoiselle Renée la Brune, fille et héritière de Jean le Brun, Sgr de la Ville-au-Fourrier,

en Anjou, qui se remaria dans la suite à Jean de Quédilnac. Il en laissa un fils, René de Broc, écuyer, Sgr chatelain de la Ville-au-Fourrier, qui épousa Perrine Bouju par contrat passé le 11 mai 1499 devant notaires royaux à Baugé. Le chef de cette branche, Victor de Broc, sieur de la Ville-au-Fourrier, demeurant à Verneil, dans l'élection de Baugé, fut maintenu dans sa noblesse le 28 septembre 1668 par jugement de Voisin de la Noiraie, intendant de Tours. Il fut père de Victor de Broc, Sgr de la Ville-au-Fourrier, marié en 1705 à Françoise de la Barre, qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 19 juillet 1715 par jugement de l'intendant Chauvelin et qui obtint en 1727 l'admission d'une de ses filles à Saint-Cyr. Alexandre de Broc de la Ville-au-Fourrier, né en 1770, fit en 1784 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; il épousa dans la suite, en 1801, M^{lle} de Savonnières et fut l'aïeul des divers représentants actuels de cette branche. Son frère, Armand-Louis de Broc, né en 1772, général de brigade, grand maréchal du Palais de Louis Bonaparte, roi de Hollande, mort sans postérité en 1810, fut créé baron de l'Empire par décret impérial de 1809 non suivi de lettres patentes. Il avait épousé M^{lle} Auguié, sœur de la maréchale Ney ; la baronne de Broc, ayant accompagné la reine Hortense aux eaux d'Aix, en Savoie, périt tragiquement le 10 juin 1813 en tombant accidentellement sous les yeux de cette princesse dans le gouffre de la cascade de Grésy. Cette branche de la famille de Broc a conservé jusqu'à nos jours le château de la Ville-au-Fourrier, près de Baugé. Son chef est connu depuis plusieurs générations, comme celui de la branche aînée, sous le titre de marquis de Broc.

Plusieurs représentants de la maison de Broc furent admis aux honneurs de la Cour au xviii^e siècle.

Urbaine de Broc, veuve d'Alexandre de Broc, Sgr de la Ville-au-Fourrier et de Verneil, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers. Charles, comte de Broc, Sgr des Perrais, lieutenant-colonel de cavalerie ; Charles-Michel, marquis de Broc, chevalier, Sgr de Bresteau, lieutenant-colonel de cavalerie, prirent part cette même année à celles tenues au Mans.

La maison de Broc a fourni, en dehors des personnages cités au cours de cette notice, un évêque d'Auxerre, sacré en 1640, décédé en 1671, des gentilshommes de la chambre du Roi, des chevaliers de ses Ordres, de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem depuis Antoine de Broc admis dans l'Ordre en 1502, et de nos jours un écrivain de mérite, le vicomte Alfred de Broc, né en 1845.

Principales alliances : d'Espagne de Vennevelles vers 1470, du

Bouchet de Sourches, de Bueil, de Vendômois 1520, de Bourdeille 1624, de Pontlevoy, de Lavardin 1566, de Montmorency-Fosseux 1596, Testu (de Balincourt) 1622, des Escotais 1624, 1663, de Menon de Turbilly 1566, 1746, de la Fresnaye de Saint-Aignan 1767, de Bongars 1778, de Lambertye, de Sémallé 1878, de Maillé de la Tour-Landry 1663, d'Estrées, de Jalesnes 1577, de Savonnières 1608, 1801, de Mailly du Tilloy 1706, d'Hardouin de la Girouardière 1766 et vers 1740, de Champagne, Rogon de Carcaradec, de Meyronnet, de Carné 1891, de Foucault, de Contades 1859, de Beaunay, etc.

BROC de la TUVELLIÈRE (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois croissants de même.*

La puissante maison chevaleresque à laquelle a été consacrée la précédente notice ne doit pas être confondue avec d'autres familles de Broc qui ont tenu dans la noblesse française un rang très honorable. Celle des seigneurs de la Tuvellière, en la paroisse de Saint-Symphorien, avait eu pour berceau la Basse-Normandie. Son auteur, Guillaume Broc, sieur de la Siennerie, au diocèse de Coutances, fut anobli le 20 septembre 1471 en vertu de la charte des francs-fiefs et nouveaux acquêts.

Pierre Broc, fils de Jean, demeurant à Saussoy, près de Coutances, fut maintenu dans sa noblesse le 12 janvier 1599 par jugement rendu à Saint-Lô de M. de Mesmes de Roissy après avoir justifié sa descendance de Guillaume Broc cité plus haut. Pierre de Broc, Sgr de la Meilleraye, marié vers 1600 à Élise de Basouges, vint se fixer dans les environs de Rennes, en Bretagne. Son fils, Pierre de Broc, Sgr de la Tuvellière, marié successivement en 1636 à Gillette de Fougerais et en 1653 à Elisabeth de la Villéon, fut d'abord condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse avec ses trois fils par jugement du 15 mars 1669 des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne, puis fut maintenu dans sa noblesse d'extraction dès le 5 juillet suivant par un nouveau jugement des mêmes commissaires sur preuves de sept générations.

Un représentant de cette famille, né le 30 janvier 1773 à Hébé, au diocèse de Rennes, fit en 1787 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

La famille de Broc de la Tuvellière a eu pour derniers représentants Aimé-François, connu sous le titre de comte de Broc, chambellan du roi de Bavière, qui n'eut pas d'enfants de son mariage en 1844 avec Louise Menshull, et ses deux sœurs, M^{me} de Ferron du Chesne et la marquise de Saint-Pern, cette dernière décédée en 1878.

Il a existé en Auvergne une famille de Broc dont les armes étaient :

de gueules à six roses d'argent 3, 2, 1. Cette famille, qui s'éteignit dans les dernières années du xiv^e siècle, était issue, d'après une tradition, de celle des anciens dauphins d'Auvergne.

BROC de SEGANGE (du) Armes : *de gueules à deux lions d'or couronnés de même ; au chef cousu d'azur chargé d'une rose d'argent accostée de deux molettes d'éperon d'or.* — Devise : *Mulcet rosa leones.*

La famille DU BROC DE SEGANGE appartient à la noblesse du Bourbonnais où elle vint du Nivernais se fixer au cours du xviii^e siècle. On trouvera sur elle des renseignements dans les *Dossiers bleus* et son chef, M. Gaston du Broc de Segange, en a donné en 1895 une consciencieuse généalogie dans ses intéressants *Extraits des archives du château de Segange (Allier)*.

La famille du Broc paraît être originaire du Brabant et avoir pour auteur Joseph du Broc, né dans ce pays, maître d'hôtel de Philippe de Bourgogne, duc de Brabant et comte de Nevers, qui suivit ce prince en Nivernais dans les premières années du xv^e siècle et qui y fixa sa résidence. On sait très peu de chose sur ce personnage. Jacob du Broc, qu'on lui attribue pour fils, fut archer et homme d'armes de la compagnie de Jean de Bourgogne, comte de Nevers ; il reçut donation de la seigneurie de Boisrond, en la paroisse de Garehy, par acte de 1462 dans lequel il est qualifié écuyer. Il épousa Perlette de Girard et en eut un fils, Huguenin du Broc, Sgr de Boisrond, sur lequel on ne sait rien sinon qu'il embrassa la profession de marchand. Huguenin laissa de son côté d'une alliance demeurée inconnue trois fils : 1^o Pierre du Broc, Sgr de Boisrond, archer de la compagnie du duc de Nivernais, dont le fils Raphaël, maintenu dans sa noblesse en 1567 par arrêt de la Cour des aides de Paris, n'eut pas de postérité masculine ; 2^o Edme, qui continua la lignée ; et 3^o Jean qui était en 1513 chanoine de Saint-Etienne d'Auxerre. Edme du Broc habitait la Charité-sur-Loire avec sa femme, Françoise de Bussière ou de la Bussière, quand il acheta le 12 avril 1513 moyennant 630 livres tournois la terre, justice et seigneurie de la Rachonnière et des Granges ; ce fut également lui qui acquit des religieux bénédictins de la Charité la terre du Nozet, près de Pouilly-sur-Loire, que sa descendance habita pendant plusieurs générations. La filiation est très nettement établie à partir du fils du précédent, François du Broc, écuyer, Sgr du Nozet. Celui-ci épousa par contrat passé à Bourges le 14 juillet 1538 Marie de Lamoignon, issue d'une famille qui devint dans la suite une des plus illustres de la noblesse parlementaire de France. Leur fils, François du Broc, écuyer, Sgr du Nozet, marié à Claude Olivier par contrat passé le 9 novembre 1561 devant notaire à

Nevers, pourvu le 22 octobre 1591 de l'office de commissaire ordinaire des guerres, fut maintenu dans sa noblesse et exempté des tailles par jugement rendu à Gien le 4 février 1599 des commissaires du Roi députés en la généralité d'Orléans. Il fut le grand-père de Louis du Broc, écuyer, Sgr du Nozet et autres lieux, né en 1615, marié en 1658 à Avoye de Régnier, qui fut maintenu dans sa noblesse le 17 août 1671 par arrêt du Conseil d'État. Louis du Broc mourut en 1682 laissant une succession embarrassée et par acte du 12 février 1723 ses héritiers durent vendre la seigneurie du Nozet. Son petit-fils, François du Broc, né en 1697, lieutenant d'infanterie, vint se fixer en Bourbonnais après le mariage qu'il contracta le 14 juillet 1733 devant notaire à Moulins avec Marie-Catherine de Bianki, polonaise naturalisée française par lettres de 1725 et héritière de la terre et du château de Segange, en la paroisse d'Avermes, près de Moulins, que la famille du Broc a conservés jusqu'à nos jours. MM. du Broc, fils et petit-fils des précédents, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Moulins.

La famille du Broc a eu pour dernier représentant mâle M. Gaston du Broc de Segange, né à Moulins en 1847, qui n'a eu que deux filles de son mariage en 1878 avec M^{lle} de Dufau.

Elle a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, un commissaire des guerres, des chanoines de Saint-Etienne d'Auxerre, un conservateur du musée de Nevers en 1856, un archevêque in partibus de Séleucie en 1621, un notaire apostolique en 1620, nommé camérier d'honneur en 1625, puis patricien romain, etc.

Principales alliances : de Lamoignon 1538, de la Barre 1681, de Brossard, du Verne 1764, de Richepanse 1841, de Serres de Mesplés 1864, de Dufau 1878, de Chaugy, de Sonnier, etc.

BROCA-RIVIÈRE (de). Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'or à une montagne d'azur ardente de plusieurs flammes de gueules.*

Le nom de Broca a été porté dans le midi de la France par plusieurs familles marquantes. Celle de ces familles qui donne lieu à cette notice a occupé un rang distingué au Parlement de Navarre. On trouvera les premiers degrés de sa généalogie dans l'*Armorial de Béarn* de MM. de Jaurgain et de Dufau de Maluquer. Son auteur, maître Gabriel de Broca, né à Rabasteins (probablement Rabasteins de Bigorre), fut reçu le 26 juin 1693 conseiller au Parlement de Navarre, séant à Pau, et fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Jean de Broca, fils du précédent, baptisé le 11 août 1686, succéda en 1711 à son père dans sa charge de con-

seiller au Parlement de Navarre et fut nommé plus tard président à mortier. Il avait épousé le 11 mai 1714 Elisabeth de Pargade, héritière de la seigneurie de Bougarber pour laquelle il fut admis le 27 mai 1715 aux Etats du Béarn. Il mourut en 1774 laissant deux fils, Antonin et Henri, qui vinrent se fixer en Bigorre, L'ainé de ceux-ci, Antonin, connu sous le titre de baron de Broca, avait été admis aux Etats du Béarn en février 1777 à cause de sa seigneurie de Bougarber : au cours de cette même année il vendit à M. d'Arripe de Lannecaude la charge de conseiller au Parlement de Navarre dont son père était titulaire. Le puiné, Henri, baron de Tieste, demeurant à Rieucpeyroux, en Béarn, épousa Anne-Henriette de Rivière et en eut un fils, François de Broca-Rivière, Sgr de Louit et de Sabalas, en Bigorre, qui était maire de Montréjeau au commencement de la Révolution et qui continua la descendance.

M. de Broca-Rivière se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse de Bigorre.

Le chef de la famille de Broca-Rivière a été connu depuis la Révolution sous le titre de comte.

Principales alliances : de Pargade, Desclaux de Mesplés, d'Armau de Bernède, etc.

BROCA (de). Armes (d'après le *Nobiliaire toulousain* de Brémond) : *d'or à un arbre effeuillé de sable, terrassé de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Aliàs (d'après l'*Annuaire général héraldique* de 1902) : *d'argent à un chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles d'or (sic) et en pointe d'une marguerite fleurie, tigée et feuillée du même.* — Aliàs (d'après la *Noblesse d'Armagnac* en 1789 du vicomte de Bastard d'Estang) : *de gueules à un lion d'or, coupé d'argent à un croissant d'azur.*

Cette seconde famille de Broca peut avoir eu dans le passé une origine commune avec la précédente. Elle tire sa noblesse des charges que ses membres ont exercées au XVIII^e siècle près la Cour des aides de Montauban.

Jean de Broca, procureur du Roi au sénéchal et présidial de Montauban, fut nommé le 9 juillet 1759 conseiller à la Cour des aides de cette ville. Louis-Charles de Broca, avocat, fut pourvu de la même charge par lettres du 6 avril 1774 ; il l'exerçait encore quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lectoure, en Armagnac. Son fils prit part cette même année aux assemblées de la noblesse du Quercy.

Cette famille de Broca subsiste au château de la Boissière, près de Lauzerte (Tarn-et-Garonne).

Un de ses représentants fut conseiller général du Tarn-et-Garonne sous Napoléon III.

Elle n'est pas titrée.

BROCARD-DOUMERC. Armes concédées en 1813 au général Doumerc : *coupé au 1 parti d'or à deux drapeaux d'azur posés en sautoir, frangés d'argent, sur lesquels broche une cuirasse de sable surmontée d'une étoile de gueules; et des barons militaires; au 2 d'azur au cheval ailé et volant d'argent, à l'étoile d'or en pointe.*

La famille **DOUMERC** était originaire de Montauban. Un de ses membres, Daniel Doumerc, né dans cette ville en 1738, fut nommé député du Lot au Conseil des Cinq-Cents, fut quelque temps exclu de cette assemblée parce qu'il figurait sur la liste des émigrés et fut déporté à l'île d'Oléron après le 18 fructidor. Un autre, Jean-Pierre Doumerc, né à Montauban en 1767, fils de Jean Doumerc et de Marie Salomon, général de division en 1811, inspecteur général de cavalerie en 1814, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1848, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 20 août 1808, puis comte par décret impérial du 3 septembre 1813. Le général comte Doumerc avait épousé en 1802 M^{lle} Rousseau, décédée en 1859. Leur fille unique, Anne-Émilie, née en 1803, épousa M. Adrien-Léon Brocard, né en 1801, propriétaire, qui fut autorisé par décret du 27 septembre 1852 à joindre à son nom celui de Doumerc et qui fut dès lors connu sous le titre de comte **BROCARD-DOUMERC**. M^{lle} Brocard-Doumerc ne laissa elle-même que deux filles dont la plus jeune épousa en 1854 M. du Pasquier de Dommartin; l'aînée, Anne-Pauline, épousa en 1848 le général de division comte d'Exca qui fut autorisé avec son fils par décret du 19 août 1876 à joindre à son nom celui de Doumerc.

BROCAS de LANAUZE (de). Armes : *parti au I écartelé aux 1 et 4 d'azur à une bande d'argent chargée de trois étoiles de gueules; aux 2 et 3 d'argent au chevron de gueules entrelacé dans un croissant de sinople; au II d'argent à trois fascés de gueules et un lion d'or brochant. — Couronne : de Marquis.*

Le bourg de Brocas, situé à vingt kilomètres au nord de Mont-de-Marsan, dans l'ancienne juridiction de Labrit (Albret), avait au moyen âge des seigneurs fort puissants auxquels il donna son nom et qui sont mentionnés dans un grand nombre de chartes des xii^e, xiii^e, xiv^e et xv^e siècles. Cette famille des seigneurs **DE BROCAS** paraît avoir été une branche de celle des sires d'Albret eux-mêmes issus des dues de Gascogne. Dans le savant ouvrage qu'il a intitulé *la Vasconie*,

M. de Jaugain mentionne un Guillaume-Amanieu, Sgr de Brocas, fils puîné de Bernard-Ezi, sire d'Albret, qui vers 1105 fit une donation au monastère de Saint-Sever conjointement avec sa femme-Béliarde, et avec lui leur fils, Arnaud de Brocas. Avant d'appartenir à la maison d'Albret la seigneurie de Brocas paraît avoir appartenu à une autre famille à laquelle elle donna également son nom, qui passa en Angleterre à la suite de Guillaume-le-Conquérant, qui construisit dans ce pays un château appelé Beaurepaire et qui se perpétua pendant plusieurs siècles avec un vif éclat. M. Burrows, professeur à l'Université d'Oxford, a publié à Londres en 1887 une savante histoire de la famille anglaise de Brocas sous le titre suivant : *The family of Brocas of Beaurepaire*. Il admet dans ce travail la communauté d'origine de cette famille avec celle des Brocas de Lanauze qui donne lieu à cette notice.

Il existe de nos jours, tant dans l'ancienne province de Gascogne qu'en Agenais et en Bazadais, un certain nombre de familles Brocas appartenant aux situations sociales les plus variées. L'une de ces familles, celle des Brocas de Lanauze, la seule du nom de Brocas qui appartient à la noblesse au XVIII^e siècle, revendique une origine commune avec l'antique race des seigneurs primitifs de Brocas. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1782 pour obtenir le grade de sous-lieutenant ; mais ces preuves ne donnent la filiation que depuis l'année 1713. Plus récemment O'Gilvy a donné une généalogie complète de la famille de Brocas de Lanauze dans le second volume de son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*, paru en 1858. Ce travail, comme, du reste, tous ceux qui sont dus à O'Gilvy, ne doit être accepté qu'avec une extrême réserve. Cet auteur reconnaît, au surplus, que par suite de la perte de ses papiers la famille de Brocas de Lanauze ne peut établir par titres authentiques sa descendance de celle des anciens seigneurs de Brocas. Il ne donne la filiation comme établie qu'à partir du 5 mars 1515, date à laquelle noble Arnaud de Brocas, habitant du lieu de Figuès, dans la juridiction de Bouglon, en Bazadais, épousa, du consentement de son père Guilhem, demoiselle Marie de Bouffon, de la ville de Casteljaloux. Il fait, mais sans aucune preuve à l'appui, de Guilhem de Brocas, père de cet Arnaud, le même personnage qu'un Guilhem de Brocas qui servait le 20 novembre 1495 parmi les chevaliers de la garde du roi Charles VIII. Noble Arnaud de Brocas, étant devenu veuf, se remaria avec demoiselle Agnette de France par contrat passé à Marmande le pénultième jour de mai 1528 ; il laissa quatre fils, nobles Bernard, Augier, Colin et Etienne de Brocas, qui partagèrent sa succession par acte du 14 février 1566

La situation nobiliaire de ces premiers auteurs de la famille de Brocas de Lanauze paraît avoir été assez douteuse ; on ne voit pas qu'ils aient possédé de seigneuries et ils ne figurent dans aucun des actes mentionnés par O'Gilvy avec la qualification d'écuyer, seule significative de noblesse. Noble Colin de Brocas, habitant de Figuès, troisième fils d'Arnaud, épousa d'abord par contrat du 14 janvier 1549 Marie du Puy, sœur de maître Jean du Puy, de laquelle il n'eut pas d'enfants, puis par contrat du 9 décembre 1577 Anne de Noguères, fille de monsieur maître Raymond de Noguères, juge ordinaire de la ville de Sainte-Bazille, au duché d'Albret. Colin de Brocas prit une part active aux guerres civiles qui ensanglantèrent la seconde moitié du xvi^e siècle, devint capitaine d'une compagnie de cavalerie franche, fut nommé en 1574 commandant du château de Cours, près de Grignols, eut l'honneur de loger le roi Henri de Navarre dans sa maison de Figuès, reçut de ce prince plusieurs lettres et fit son testament le 15 octobre 1580. Le capitaine Brocas laissa de sa seconde union trois fils : 1^o noble Jean de Brocas, écuyer, habitant de Figuès, qui épousa par contrat passé le 1^{er} juillet 1612 à la Bastide d'Armagnac Rose de Vacqué, sœur de monsieur maître Jean de Vacqué, avocat au Parlement de Bordeaux, et qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Tampouy, maintenue dans sa noblesse le 15 octobre 1716 par arrêt rendu à Paris des commissaires généraux du Conseil et éteinte au cours du xviii^e siècle ; 2^o Gabriel, qui fut l'auteur de la branche des sieurs de Lanauze, seule subsistante ; 3^o noble Antoine de Brocas, écuyer, qui épousa par contrat du 3 août 1614 Judith de la Mazellière et qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Maubert, maintenue dans sa noblesse en même temps que celle des seigneurs de Tampouy et éteinte comme elle au cours du xviii^e siècle. Noble monsieur maître Gabriel de Brocas, écuyer, auteur de la branche existante, fut nommé le 21 novembre 1609 conseiller du Roi, lieutenant-général au siège de Casteljaloux, épousa par contrat du 25 septembre 1611 Louise du Castaing, fille de feu maître du Castaing, procureur du Roi au siège de Casteljaloux, fit son testament le 5 juillet 1644 et laissa deux fils, Nicolas et Joseph, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Nicolas de Brocas, auteur du premier rameau, fut pourvu de la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près la Cour des aides et finances de Guienne et fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armoiries suivantes, différentes de celles que porte le rameau subsistant des seigneurs de Lanauze : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à trois étoiles d'azur ; aux 2 et 3 de gueules à deux tenailles d'or*. Son fils, Antoine de Brocas, Sgr de Sauros, décédé à Casteljaloux en 1709, lui

succéda dans sa charge de secrétaire du Roi, fut maire de Bazas en 1689 et laissa un fils qui n'eut pas de postérité masculine.

Noble Joseph de Brocas, écuyer, sieur de la Nauze et de Las Grézère, auteur du rameau subsistant, épousa par contrat passé à Nérac le 1^{er} février 1653 Henrye de Brizac, fille d'un avocat général en la Cour des comptes de Navarre, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse d'abord le 6 novembre 1666 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, puis le 17 mars 1673 par jugement de M. de Sève, également intendant de Bordeaux, fit son testament le 28 février 1685 et laissa plusieurs enfants qui partagèrent sa succession le 26 avril 1713. Il peut avoir été le même personnage qu'un N... Brocas, docteur en médecine, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre d'Agen, des armoiries semblables, moins le second parti, à celles portées de nos jours par la famille de Brocas de Lanauze. Ses fils, Joseph de Brocas, sieur de Lanauze, décédé dans la suite sans laisser de postérité, et Daniel de Brocas, sieur de Las Grézères, domicilié à Saint-Raphaël, près de Casteljaloux, obtinrent le 30 décembre 1717 des commissaires généraux du Conseil un arrêt, rendu contradictoirement avec Ferrand, préposé à la recherche des faux nobles, qui déclarait commun à eux l'arrêt de maintenue rendu le 15 octobre 1716 en faveur de leurs cousins, Etienne Brocas, sieur de Tampouy, et Jean de Brocas, sieur de Maubert, et qui en conséquence les maintenait dans leur noblesse sans avoir égard aux condamnations prononcées contre leur père en 1666 et en 1673 par les intendants Pellot et de Sève. Pierre-Henri de Brocas, sieur de Las Grézères, né en 1702, fils de Daniel, fut encore maintenu dans sa noblesse avec ses enfants le 27 juin 1777 par arrêt de la Cour des aides de Guienne. Il fut père de François de Brocas, sieur de la Nauze, né en 1732, avocat en Parlement, qui épousa le 26 juillet 1758 Jeanne du Casse, héritière de la terre de Carnine que sa descendance possède encore près de Casteljaloux, et grand-père de Pierre-Henri de Brocas de Lanauze, né à Casteljaloux en 1762, qui fit en 1782 ses preuves de noblesse devant Chérin pour obtenir le grade de sous-lieutenant, qui fit avec distinction dans l'armée des Princes les campagnes de la fin du xviii^e siècle et qui épousa en 1801 M^{lle} de Mirambet. François de Brocas de Lanauze, fils de ce dernier, marié en 1846 à M^{lle} de Faure de Villespassans de Saint-Maurice, a été connu le premier sous le titre de comte aujourd'hui porté par son fils, Guillaume-François, né en 1849, secrétaire d'ambassade, marié à M^{lle} de Barthélemy d'Hastel.

Principales alliances : de Morin 1648, de Bezolles 1683, de Gaseq, de Noaillan, Joly de Bonneau, de Brizac 1653, de Mirambet 1801, de

Faure de Villesspassans de Saint-Maurice 1846, de Barthélemy d'Hasstel 1879, de Roquemaurel 1876, de Bentzmann 1883, etc.

BROCH d'HOTELANS. Armes : *de gueules à un chêne arraché d'or* (quelquefois remplacé *par un broc d'argent, attaché d'or*), *soutenu d'un croissant montant d'argent*. — Devise : *Fac et spera*.

La famille BROCH d'HOTELANS appartient à la noblesse de Franche-Comté. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1784 pour être promu au grade de sous-lieutenant. M. de Lurion, qui lui a consacré une courte notice dans son *Nobiliaire de Franche-Comté*, dit qu'elle remonte par filiation suivie à Claude Broch, échevin de Vesoul en 1536. Philippe Broch, docteur ès droits, acquit en 1600 la terre d'Hotelans, située près de Longwy, au bailliage de Dole, dont la branche actuellement existante a conservé le nom. La descendance de Philippe Broch, premier seigneur d'Hotelans, se partagea en deux grandes branches.

Le chef de la branche aînée, noble Philippe Broch, sieur d'Hotelans, docteur ès droits, petit-fils du précédent, était membre du conseil de la ville de Dole quand il épousa le 9 janvier 1637 Philiberte Recepveur, fille d'un avocat au Parlement de Bourgogne ; il fut institué par brevet du 28 mai 1641 intendant général de toutes les affaires de la princesse Caroline d'Autriche en son pays et comté de Bourgogne et fut pourvu en 1652 de la charge anoblissante de conseiller au Parlement de Dole. Son fils, Etienne-Philippe Broch, Sgr d'Hotelans, docteur ès droits, avocat en Parlement, marié le 11 octobre 1665 à Marie-Thérèse Hugon, de la ville de Gray, fut maire de Dole, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et fit son testament au cours de cette même année. Il fut lui-même père de Charles Broch, Sgr d'Hotelans, avocat en Parlement, vicomte mayor de Dole, qui épousa Marie Jacquinot. Le fils de celui-ci, Guy-François Broch d'Hotelans, écuyer, avocat en Parlement, marié le 8 juin 1752 à Claude Vuillemaux de Bougelier, en eut cinq fils dont l'un, Joseph-Xavier Broch d'Hotelans, né en 1761, fit en 1783 ses preuves de noblesse pour obtenir le grade de sous-lieutenant. M. Broch, Sgr d'Hotelans, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dole. Cette branche de la famille Broch compte encore des représentants. Elle n'est pas titrée.

La branche cadette, éteinte en 1830, a donné à la ville de Dole un certain nombre de notaires et de procureurs. Un de ses représentants, Hugues Broch, notaire royal à Dole, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à un arbre d'or, mouvant d'un croissant d'argent et accompagné en chef de deux étoiles d'or*

Un autre, Claude-Joseph Broch, marié à Jeanne Godignon, d'abord procureur à la Chambre des comptes de Dole, fut nommé le 15 décembre 1705 greffier au plunitif en ladite Chambre.

Principales alliances : d'Amédor, Hugon (d'Augicourt), de Froissard-Broïssia, Delahante, Grignet de Saint-Loup, Labbey de Pompierre, Arnoux de Corgeat, Marguier d'Aubonne, Lacordaire, de Toytot, de Diesbach, de Bouthilier-Chavigny, etc.

BROCHAND d'AUFERVILLE. Armes : *Parti d'azur et de gueules, au griffon d'or brochant, couronné d'argent, armé et lampassé de sinople et adextré en chef d'une étoile d'or.*

La famille BROCHAND d'AUFERVILLE est originaire de Chartres. Son auteur, Edme-François Brochand d'Auferville, né dans cette ville en 1776, était directeur des postes quand il fut anobli le 29 mars 1819 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Le 14 mai 1822 il recevait par nouvelles lettres du même prince le titre héréditaire de baron sur institution d'un majorat en rentes sur l'Etat. Le baron Brochand d'Auferville mourut à Lyon en 1850. Son fils, Edme-Léon-Julien Brochand d'Auferville, né à Chartres en 1804, était inspecteur des postes à Narbonne quand il prêta serment le 24 mars 1831 devant la Cour de Montpellier comme héritier éventuel du majorat fondé par son père. Il a laissé lui-même un fils, Edme-Edmond, baron Brochand d'Auferville, procureur de la République à Lyon, qui a eu une nombreuse postérité de son mariage en 1854 avec sa cousine, M^{lle} Picot-la-Baume.

BROCHANT de VILLIERS. Armes : *d'or à un olivier arraché de sinople, accosté au pied de deux croissants de gueules ; à la rivière d'azur à la pointe de l'écu chargée d'un brochet d'argent.*

La famille BROCHANT appartient à la noblesse de robe parisienne. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres.

Mathurin Brochant, auquel remonte la filiation, était sous Louis XIII marchand drapier rue Saint-Honoré à l'enseigne du Petit Paradis ; il fut nommé en 1639 deuxième consul des marchands de Paris. Il avait épousé Marguerite Hatte, d'une famille qui fut anoblie dans la suite par ses charges de robe et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom d'Hatte de Chevilly. Il eut de cette union deux fils, tous deux appelés Paul, qui furent les auteurs de deux branches.

Paul Brochant, auteur de la branche aînée, domicilié rue du Four, à Paris, succéda à son père dans son commerce de draperie et fut successivement premier consul des marchands en 1675 et juge con-

sul en 1688. De son mariage avec Marie-Anne Poquelin il laissa trois fils : 1^o Pierre-Paul Brochant, marchand drapier à Paris, qui épousa M^{lle} le Coulteux et dont les deux fils, tous deux marchands drapiers à Paris, n'eurent pas de postérité masculine ; 2^o Philippe Brochant, qui épousa M^{lle} Muteau et dont le fils, également appelé Philippe, pourvu en 1708 de la charge anoblissante de conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris, n'eut que des filles ; 3^o Jean-Baptiste Brochant.

Paul Brochant, sieur d'Orangis, l'auteur de la seconde branche, épousa Angélique Daverdoing. Leur fils, André Brochant, sieur du Breuil et d'Orangis, marié à Jeanne Gourby et décédé en 1734, fut pourvu en 1703 de la charge anoblissante de conseiller maître en la Cour des monnaies. Il fut lui-même père d'André Brochant du Breuil, marié à Louise Grenard, qui fut nommé en 1736 conseiller au Parlement de Paris, et grand-père d'André-Joachim Brochant, chevalier, Sgr de Villiers, qui fut également conseiller au Parlement de Paris et dont la veuve, Marie-Félicité de Pille, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mantes. André-Jean Brochant de Villiers, né à Paris en 1773, fils des précédents, marié à Julie Trubert, géologue et minéralogiste distingué, directeur de la manufacture de glaces de Saint-Gobain, auteur d'une *Carte géologique de la France*, avec trois volumes de texte, très estimée, décédé en 1840, fut membre de l'Académie des Sciences. Il fut lui-même père d'André-Gustave Brochant de Villiers, député de Seine-et-Oise, qui mourut au château de Villiers en 1864 à l'âge de 53 ans, laissant trois enfants de son mariage avec M^{lle} Coustou.

La famille Brochant de Villiers n'est pas titrée.

Elle a conservé jusqu'à nos jours la terre de Villiers, près de Mantes.

Elle a fourni un conseiller à la Cour des monnaies de Paris en 1703, deux conseillers au Parlement de Paris, deux conseillers en la Chambre des comptes de Paris en 1708 et 1787, un membre de l'Institut, un député de Seine-et-Oise, etc.

Principales alliances : Hatte (de Chevilly), le Coulteux, d'Avène de Fontaine 1770, Clément de Blavette 1769, Chrestien de Poly, Magon de la Gervaisais, de Broé 1874, de Frédy 1865, Trubert, Coustou, de Vergès, de Leusse 1876, etc.

BROCHARD de la ROCHEBROCHARD. Armes : d'argent à un pal de gueules cotoyé de deux pals d'azur. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lions.

La famille BROCHARD DE LA ROCHEBROCHARD appartient à la noblesse

du Poitou. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie très complète dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* et on trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit en 1739 pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages de la Reine.

Elle est originaire de Niort où elle occupait dès la première moitié du xiv^e siècle un rang distingué dans la bourgeoisie. Elle était en possession de la noblesse au commencement du siècle suivant et s'agrégea vraisemblablement à cet ordre après l'acquisition qu'elle fit de la seigneurie de la Roche, plus tard la Rochebrochard, près de Niort. Son premier auteur connu, Jean Brochard, fut maire de Niort en 1341 ; mais on sait que la mairie de cette ville ne conféra la noblesse à ses titulaires qu'à partir de 1461. Honnête et discret homme Thomas Brochard était en 1348 et 1354 commissaire du Roi à Niort sur le fait des finances ; il fut plus tard maître des requêtes du Palais et receveur des amendes du Parlement. Jean Brochard était en 1385 lieutenant du sénéchal de Poitou à Niort.

Beauchet-Filleau fait remonter la filiation suivie à Arnaud Brochard, écuyer, qui fut témoin le 17 avril 1438 d'un accord entre les abbés de l'Absie et de Nieuil et dont la veuve, Brunissende du Bignon, rendit avec le 10 février 1464 pour sa terre de la Roche à noble homme Jean de Liniers, écuyer, Sgr de Saint-Pompain. Jean Brochard, écuyer, Sgr de la Roche, fils du précédent, épousa Marguerite Borillette par contrat passé le 21 février 1478 devant notaires à Champdeniers, servit en brigandnier au ban des nobles du Poitou en 1488, fut nommé en 1499 pair de la commune de Niort et rendit avec le 3 juillet 1502 pour sa seigneurie de la Roche à François de Liniers, Sgr de Saint-Pompain. Maurice Brochard, écuyer, qui représente le sixième degré de la filiation, figure dans plusieurs actes avec la qualification de haut et puissant seigneur de la Rochebrochard et des Mothes ; il épousa Jeanne Simonneau par contrat passé le 1^{er} mai 1611 devant notaires à Champdeniers et fut maintenu dans sa noblesse le 27 juin 1634 par sentence des élus de Niort. Son fils, Charles Brochard, chevalier, Sgr de la Rochebrochard, marié le 31 janvier 1656 à Marguerite Barillon, fut maintenu dans sa noblesse le 1^{er} septembre 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Charles, Sgr de la Rochebrochard, épousa en 1682 Gabrielle Maroys et continua la descendance et dont le second, François, né en 1658 au château de la Rochebrochard, chevalier de Malte de minorité en 1671, devint commandeur de Voullegast en 1712, bailli de la Morée et grand croix de son Ordre. Charles de la Rochebrochard laissa de Gabrielle Maroys deux fils, Charles-Jacques, chevalier.

Sgr de la Rochebrochard, né en 1683, marié en 1712 à Marie-Thérèse de Gennes, et François-Navier, né en 1685, marié en 1727 à Marie-Aimée de Regnault, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse le 13 juin 1715 par jugement de M. Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers, et qui furent les auteurs des deux grandes branches actuellement existantes de la famille de la Rochebrochard. Le premier de ces deux frères eut lui-même deux fils dont l'aîné, Louis-Joseph, Sgr de la Rochebrochard, marié en 1754 à Marie-Madeleine Bellenger, continua la descendance et dont le puîné, Sylvestre-Charles, chevalier de Malte en 1734, fut admis en 1739 parmi les pages de la Reine. Benjamin-Charles de la Rochebrochard, fils unique de Louis-Joseph, fit à son tour en 1772 des preuves de noblesse pour être admis parmi les cheveau-légers; il épousa dans la suite, en 1784, M^{me} de Brach, fut connu le premier après le rétablissement de Louis XVIII sous le titre de comte et fut l'aïeul des représentants actuels de la branche aînée.

La famille de la Rochebrochard a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, trois chevaliers de Malte en 1671, 1734 et 1779, un conseiller général des Deux-Sèvres de 1823 à 1830, etc.

Ses divers représentants prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers.

Principales alliances : de Couhé vers 1590, Jourdain de Villiers 1741, de Brach 1784, de Goullard d'Arsay 1809, de Guerry de Beauregard 1825, Jarno de Pontjarno 1852, de Tusseau 1757, Jouslard d'Yversay 1776, Guyon de Guercheville 1836, de Ladmiraull 1874, de Belleville 1878, d'Hugleville 1867, du Ligondès 1884, de Terves 1868, du Crest 1893, du Quengo de Tonquédec 1900, de Gourjault 1813, de Bridieu 1859, de la Sayette 1890, de Villebois-Mareuil 1850, de Tinguy 1870, de Boissard 1842, du Noday 1893, de la Charlonnie de la Blotais 1850, etc.

BROCHARD de MAISONSEULE (de). Armes : *d'argent à un cerf passant de sable, surmonté de trois larmes de gueules rangées en fasce; au chef d'azur chargé de trois étoiles (aliàs de trois fleurs de lys) d'or.*

La famille de BROCHARD appartient à la noblesse du Périgord; elle est malheureusement très obscure et on n'a pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

La marquise de Cumont mentionne dans ses *Recherches sur la noblesse du Périgord* un Jean Brochard, sieur de Montmady, qui figura à une montre des nobles du Périgord faite vers 1495 par les ordres d'Alain d'Albret; un Christophe Brochard, chevalier, Sgr de

Rochefort, dans la baronnie de Courbefy, qui rendit hommage entre 1509 et 1512 au même Alain d'Albret; un Pierre Brochard qui figura en 1536 dans un dénombrement de la noblesse du Périgord pour Jean d'Hautefort, gouverneur de la maison de Navarre. Christophe Brouchard, sieur de Mommady, figure en 1536 au rôle de l'arrière-ban de la noblesse du comté de Périgord. Pierre Brouchard, écuyer, sieur de Margnac et de Moumady, rendit hommage en 1667 pour sa maison noble de Margnac située dans la paroisse de Courgnac et mouvant du comté d'Agenais. Marc de Brochard, Sgr dudit lieu, son frère Antoine, Sgr de Basmarteau, tous deux fils de Guillaume, Sgr de Puymorin, et leur cousin germain François, Sgr de Lage, furent maintenus dans leur noblesse d'extraction le 14 juillet 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux.

Marc de Brochard, écuyer, sieur de Brochard, marié en 1667 à Henriette Saunier, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Périgueux). On trouve que ce même Marc de Brochard, sieur dulieu, en la paroisse de Saint-Front, fut assigné le 26 juillet 1700 à produire ses titres de noblesse. Il laissa un fils, François, qui épousa en 1707 Angélique de Villars.

Dominique de Brochard, chevalier, Sgr de Puymorin, habitant de la maison noble de la Rivière, en la paroisse de Saint-Sulpice-d'Excideuil, et la veuve de messire Marc de Brochard, ancien mousquetaire gris, Sgr de Brochard, Puymorin, la Gourdonnie, etc., agissant au nom de ses enfants mineurs, prirent par en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille de Brochard de Maisonseule n'est pas titrée.

Principales alliances : de Fayolle 1769, de Thomasson de Saint-Pierre 1799, Taillefer 1760, de la Marthonie 1749, de la Bleynie 1570, etc.

Il a existé dans les environs de Falaise, en Normandie, une famille de Brochard qui a possédé les seigneuries de Beauvais et du Désert. Cette famille portait pour armes : *d'argent à un chevron renversé d'azur accompagné de trois annelets d'or, au chef du second*. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse le 10 juillet 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Louis-Alexandre Brochard de la Chesnaye prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Exmes, en Normandie.

BROCHE de SAINT-ANDRÉ. de MÉJANES. des COMBES, etc.. (de).

Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'azur à un oranger d'or planté dans une caisse de même posée sur une terrasse de sable; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*. — Aliàs

(d'après la *France protestante* de Haag) : d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un lion de sinople ; au chef cousu de sable chargé d'un croissant d'argent.

La famille DE BROCHE, originaire de la ville d'Uzès, en Languedoc, est anciennement connue dans sa région. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans la *France protestante* de Haag. Elle fait remonter sa filiation à noble Pierre Broche, écuyer, rappelé comme défunt dans le testament que fit le 22 mai 1495 son fils, noble Jean Broche, de la ville d'Uzès. Mais une note de Chérin apprend que ce testament de 1495 est faux. Ce même noble et vénérable homme Jean Broche, licencié ès lois de la ville d'Uzès, est rappelé dans une transaction passée le 27 mai 1523 par ses fils. D'après Haag il aurait été viguier pour le Roi de la ville de Pont-Saint-Esprit. Il laissa d'une alliance demeurée inconnue quatre fils, Nicolas, Pierre, Claude et Jean, qui furent les auteurs d'autant de branches.

On n'a pu se procurer que peu de renseignements sur la branche aînée, dite des seigneurs de Vaulx. On croit qu'elle eut pour dernier représentant Charles de Broche de Vaulx, ancien mousquetaire de la garde du Roi, coSgr direct de la ville de Bagnols, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes.

La seconde branche, dite des seigneurs des Combes, alla se fixer à Pont-Saint-Esprit. On n'a également pu se procurer que peu de renseignements sur cette branche, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et on ne voit pas qu'elle ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. Un de ses représentants, André-François de Broche-Descombes, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, prit part cependant en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes.

Claude Broche, auteur de la troisième branche, exerça la profession d'avocat à Uzès et épousa Louise de Posquière par contrat du 6 décembre 1527. Il est appelé dans un acte du 18 novembre 1529 noble et vénérable homme maître Claude Broche, docteur en droit de la ville d'Uzès. Il fut plus tard connu sous le surnom de Méjanis et fut vraisemblablement le même personnage qu'un noble Claude de Méjanis, bourgeois de Nîmes en 1546. Son fils, Robert de Méjany, écuyer, épousa par contrat du 18 septembre 1562 Bernardine Finote, fille d'un bourgeois de Nîmes. Il se nomme noble Robert Broche de Méjanis dans le testament qu'il fit le 26 mai 1572 en faveur de son fils Paul ; mais une note de Chérin apprend que l'authenticité de ce testament est plus que douteuse. Paul Broches de Méjanis, né en 1564, habitant de Nîmes, docteur ès droits, lieutenant du prévôt de la sénéchaussée

de Nîmes et de Beaucaire, épousa le 30 décembre 1605 Suzanne de Sigalon, fit le 18 juillet 1633 un testament dont Chérin considère l'authenticité comme très suspecte et mourut à Castres en 1637. Il eut pour fils Étienne Broche, sieur de Méjanès, né à Nîmes en 1620, ministre protestant à Saint-Hippolyte, qui épousa au château de Ginestous le 19 avril 1656 Marie de Ginestous, issue d'une des plus vieilles familles nobles de la région. Ce même Étienne Broche de Méjanès ne porte d'autre qualification que celle de monsieur maître dans le contrat de mariage, passé le 7 décembre 1656, de sa sœur Sarah et de Jacques Rouvière, marchand. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, il reçut le 22 septembre 1668 un commandement du procureur du Roi commis à la recherche des faux nobles à l'effet de remettre les titres en vertu desquels il se qualifiait écuyer; il répondit le 28 du même mois qu'il était de race très véritablement noble, mais qu'il n'avait pas les loisirs de travailler au recouvrement de ses titres et qu'il se désistait de ses prétentions nobiliaires; il fut en conséquence condamné comme usurpateur à 115 livres d'amende. Daniel Broche de Méjanès, né en 1657, fils du précédent, marié en 1674 à Bernardine de Béringuier, héritière de la terre des Barbuts, au diocèse de Mende, résidait dans cette terre quand il obtint le 15 mai 1698 de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc, une ordonnance qui le maintenait dans sa noblesse et qui le relevait de la condamnation prononcée en 1668 contre son père; mais dès le 1^{er} juin 1699 une nouvelle ordonnance du même intendant rapportait celle de l'année précédente et condamnait Daniel à payer comme usurpateur de noblesse une amende de 2.000 livres. Celui-ci appela de cette condamnation et obtint enfin du même M. de Lamoignon un nouveau jugement rendu le 20 décembre suivant qui cette fois le maintenait noble sur preuves remontant au contrat de mariage du 30 décembre 1605. Il mourut en 1729 laissant deux fils. Trois de ses descendants, Louis de Broche, chevalier de Cruviers, Louis de Broche, chevalier, Sgr de Saint-André, officier au régiment de Vermandois, et Mathieu de Broche, chevalier, Sgr de Saint-André, les Barbusses, Cabrillac, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes. Un autre, Jacques de Broche de la Palliole, né en 1737, fut nommé général de brigade le 1^{er} vendémiaire an IV. Cette branche compte encore des représentants. Elle n'est pas titrée.

La quatrième branche, issue de Jean, alla se fixer dans la principauté d'Orange et s'éteignit au cours du xviii^e siècle. On ne voit pas qu'elle ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse.

Principales alliances : de Ginestous 1656, de Trémolet 1674, de Calvière 1552, de Quatrefages 1790, etc.

On trouve qu'un M. Martin, natif de Saint-André, dans le Gard, avait vainement demandé le 17 janvier 1851 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Broche à laquelle appartenait sa mère.

BROCHERS des LOGES (des). Armes : *d'azur au chevron d'or accompagné en chef d'une étoile naissante d'argent et en pointe d'un croissant de même*.

La famille des BROCHERS ou DESBROCHERS est originaire du Hainaut d'où elle vint au XVIII^e siècle établir sa résidence en Lorraine. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*.

Eugène-Clément des Brochers des Loges, chevalier, né le 23 avril 1754 à Vergnies, au diocèse de Liège, garde du corps du roi Louis XVI, marié d'abord le 25 mars 1779 à Angélique de Loyauté, puis, par contrat passé à Metz le 18 février 1784, à Louise-Henriette de Saint-Aubin, obtint un certificat de noblesse au cours de cette même année 1784. Il fit en 1787 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Jacques-Casimir des Brochers des Loges, né en 1780 au diocèse du Lunéville. Ces preuves établissent qu'il était fils d'Albert-René des Brochers des Loges, baptisé à Vergnies le 13 novembre 1720, garde du corps du roi Stanislas, duc de Lorraine, marié en 1745 à Barbe Morel, fille d'un substitut en la gruerie d'Einville, petit-fils de François-Emmanuel des Brochers, écuyer, baptisé le 28 juin 1680, marié à Marie-Christine le Rond par contrat passé à Vergnies le 2 décembre 1712, et arrière-petit-fils de Jacques-Emmanuel des Brochers des Loges, lieutenant-colonel d'infanterie, et de Marie-Aldegonde d'Aubry.

M. des Brochers prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Metz; M. des Brochers des Loges prit part cette même année à celles tenues à Lunéville.

La famille des Brochers des Loges n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

BROCHON. Armes : *écartelé au 1 d'azur à cinq étoiles d'or posées en sautoir; au 2 de gueules à un lion d'or; au 3 d'argent à un levron rampant de sable; au 4 d'argent à trois fasces de gueules*.

La famille Brochon appartient à la haute bourgeoisie bordelaise. Elle est originaire de Tartas, dans les Landes, et a donné au XVI^e siècle plusieurs juges au sénéchal de cette ville. André Brochon vint se fixer à Bordeaux dans les premières années du XVII^e siècle, fut procureur

au Parlement de cette ville et obtint en 1618 des lettres de bourgeoisie. Il laissa deux fils dont le plus jeune, Martin, fut médecin à Mont-de-Marsan et dont l'aîné, Jean-Jacques de Brochon, né à Tartas, avocat au Parlement de Bordeaux, épousa dans cette ville le 3 décembre 1652 M^{lle} de Cabanieux et continua la descendance. Pierre de Brochon, petit-fils de Jean-Jacques, marié en 1719 à M^{lle} Pédesclaux, fut nommé en 1734 président du conseil de discipline de l'ordre des avocats de Bordeaux et en 1761 jurat de cette ville. Il fut père de Guillaume Brochon, né en 1729, célèbre avocat au Parlement de Bordeaux, grand-père de Louis Brochon, né en 1779, bâtonnier de l'ordre des avocats de Bordeaux en 1824, et bisaïeul de Guillaume-Henri Brochon, né en 1810, neveu du précédent, bâtonnier de l'ordre des avocats de Bordeaux en 1850, conseiller général de la Gironde de 1852 à 1870, maire de Bordeaux en 1864. Etienne-Henri Brochon, né en 1833, fils de ce dernier, a à son tour été nommé en 1873 et en 1881 batonnier de l'ordre des avocats de Bordeaux.

Daniel-François Brochon, avocat et bourgeois de Bordeaux, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

On trouvera sur la famille Brochon d'intéressants détails dans la *Statistique de la Gironde* de Féret.

Principales alliances : Pédesclaux 1719, Bontemps du Barry 1809, Mac-Daniel 1828, etc.

BRODY de la MOTTE. Armes : *d'argent à trois aigles de gueules.*

La famille BRODY était originaire de Saint-Claude, en Franche-Comté, où Claude Brody exerçait en 1739 un office de procureur en la judicature de Saint-Oyan. Jean-Pierre Brody, avocat à Saint-Claude, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Nicolas-Emmanuel Brody exerçait en 1711 la charge de grand-juge de Saint-Claude ; mais cette charge, qui était anoblissante sous les abbés de Saint-Claude, avait perdu ce privilège depuis la conquête française. Jean-Joseph Brody, Sgr de Charchilla, fut pourvu en 1764 de la charge anoblissante de conseiller au Parlement de Besançon et la conserva jusqu'à sa suppression, à l'époque de la révolution ; sa descendance masculine est aujourd'hui éteinte. Marie-Armande Brody de la Motte, issue d'une branche de la même famille épousa en 1872 Olivier-Henri du Breuil de Souvolle.

BROË (de). Armes : *d'azur à une étoile d'or, au chef du même chargé de trois trèfles de sinople.*

La famille DE BROË est originaire de Riom, en Auvergne, et occupait dès le xv^e siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de

cette ville. La souche se partagea en deux grandes branches dont on n'a pu déterminer exactement le point de jonction.

L'une de ces branches, éteinte dans la première moitié du xviii^e siècle, était représentée sous Henri IV par deux frères, Claude et François Broé, tous deux nés à Riom. L'aîné de ces deux frères, Claude, marié à une demoiselle Bégon, fut lieutenant-général de la Basse-Auvergne; il laissa deux fils dont l'un, Benoit, fut vice-président de l'élection de Clermont et dont l'autre fut doyen des conseillers au présidial de Riom. Le puîné, François Broé, professeur de droit éminent, fut régent de l'Université de Bourges; il a laissé deux ouvrages estimés, les *Commentaires sur les Institutes*, publiés en 1622, et l'*Analogie du droit naturel, civil et des gens*, publiée en 1633. Son fils, Jean Broé, fut après lui docteur régent et professeur de droit à Bourges; il publia en 1651 un savant ouvrage de jurisprudence, *Nuptiæ jurisconsulti et philologiæ*. Pierre Broé, Sgr de Fougrolles, en Berry, docteur en droit à l'Université de Bourges, et Philippe de Broé, Sgr de Villebœuf, rendirent hommage au Roi en 1679 et 1688. Marie Blauf, veuve de Jean de Broé, demeurant à Clermont, et ses enfants furent assignés le 29 novembre 1697 à produire les titres justificatifs de leur noblesse; ils furent déchargés par ordonnance du 30 novembre 1699 attendu qu'ils avaient renoncé à la succession dudit Jean de Broé et que celui-ci n'avait pris la qualité de noble qu'une seule fois.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* beaucoup de renseignements sur l'autre branche de la famille de Broé, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours. Cette branche vint dans les dernières années du xvi^e siècle se fixer à Tonnerre, en Bourgogne. Son chef, Jacques de Broé, écuyer, Sgr de Bondouffe, capitaine au régiment de Clermont-Infanterie, marié le 7 janvier 1646 à Suzanne Girardin, fille d'un lieutenant-général au bailliage de Tonnerre, fut maintenu dans sa noblesse le 2 décembre 1669 par arrêt du Conseil d'État. D'après cet arrêt il aurait été fils de Bernard Broé, conseiller du Roi élu en l'élection de Tonnerre, marié par contrat du 21 avril 1618 à Florence Aubert, veuve de Jean Moreau. Une note de d'Hozier fait observer qu'il aurait été utile de produire l'original de ce contrat de mariage. D'après ce même arrêt Bernard Broé aurait été lui-même fils de François de Broé, écuyer, Sgr de Gravat, marié le 5 juillet 1562 à Claude Quitasson, petit-fils de Claude de Broé, écuyer, Sgr de Gravat, capitaine d'une compagnie de gens de gens de pied, marié à Catherine Majon par contrat passé le 29 août 1512 devant notaire à Riom, et arrière-petit-fils de Jean de Broé, écuyer, Sgr de Chardon et de Coursette, marié à Marie-Jeanne de Meau par contrat

passé le 4 juin 1483 devant le garde du scel de Riom. Jacques de Broé, l'obtenteur de l'arrêt de 1669, laissa un fils, autre Jacques de Broé, baptisé en 1653 à Vaulay, au diocèse de Langres, qui épousa le 22 juin 1679 Marie Vinot, veuve de François Autrand, docteur de la Faculté de Montpellier, et qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 16 décembre 1697 par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris. Jacques de Broé eut lui-même deux fils, Edme, né en 1680, et Jacques, né en 1684, officier, qui laissèrent l'un et l'autre postérité masculine. Charles-Bernard de Broé, chevalier, Sgr de Saint-Rimault et de Fontenelle-les-Donjons, fils d'Edme, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Beauvais et à Clermont ; il avait fait des preuves de noblesse en 1784 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Jacques-Germain, né en 1770. M. de Broé de la Navarre prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris. La famille de Broé a été illustrée au XIX^e siècle par un éminent magistrat, Jacques-Nicolas de Broé, né à Beauvais en 1790, avocat général à la Cour de Paris, puis à la Cour de cassation, décédé en 1840. Elle s'est éteinte dans les mâles en la personne d'Henri-Jacques de Broé qui est décédé en 1873 ne laissant de son mariage en 1842 avec M^{lle} Billard de Lorière que deux filles, M^{mes} de Guillebon et Brochant de Villiers.

M. de Broé, écuyer, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Florentin).

BRÆUC (Taffin du). Voyez : TAFFIN DU BRÆUC ET DE GIVENCHY.

BROGLIE (de). Armes : *d'or à un sautoir ancré d'azur.* — Supports : *deux lions d'or ayant la tête détournée et la queue fendue et jetée par derrière.* — Couronne : *ducale.* — Cimier : *un cygne d'argent portant sur sa poitrine un sautoir ancré d'azur et orné d'une banderolle de gueules.* — Devise : *A nul autre.* — Autre devise : *Pour l'avenir (Aliàs : pour advenir).* — Manteau : *d'or, semé de sautoirs ancrés d'azur, doublé d'hermines et surmonté de la couronne de prince romain.*

La maison DE BROGLIE tient un des premiers rangs dans la haute noblesse française. Elle est originaire de la ville de Quiers, ou Chieri, en Piémont. Certains historiens ont avancé qu'elle était connue dans cette ville dès les temps les plus reculés du moyen âge, tandis que d'autres, moins bienveillants, ont observé qu'elle ne pouvait remonter par filiation rigoureusement suivie au delà des premières années du XVI^e siècle. Le Père Anselme a donné, dans son *Histoire des grands officiers de la Couronne*, une généalogie de la

maison de Broglie qui paraît être très consciencieuse. Cet auteur lui attribue pour premier auteur connu Guillaume Broglia dont la veuve, Douce, fonda en 1256 avec Mathilde Guialard dans la ville de Chieri un monastère de filles sous le vocable de Sainte-Marie de la Maison-Dieu. Il paraît aujourd'hui établi que la famille de Broglie était connue à Chieri dès une époque bien plus reculée et qu'elle était une des sept familles dites d'Albergues qui constituaient la première aristocratie de la ville.

Le Père Anselme donne la filiation comme régulièrement établie à parler de Simon Broglia de Gribaudanges, habitant de Chieri, qui est rappelé comme défunt, avec la qualification de noble, dans un acte passé le 6 décembre 1394 par ses quatre fils, Jean, Louis, Étienne et Antoine, ce dernier chanoine de l'église collégiale de Chieri. Le troisième de ces fils, Étienne Broglia, figure avec les qualifications de docteur ès lois, de chanoine régulier de Saint-Augustin et de prévôt de l'église du Saint-Esprit à Chieri dans des lettres qui lui furent accordées le 6 octobre 1382 par un auditeur du pape Clément VII. Son père, Simon, est encore rappelé avec la qualification de noble et puissant dans des actes passés en 1412, 1413, 1415 et 1417 par l'aîné de ses fils, noble et puissant Jean Broglia de Gribaudanges, Sgr du château de Mexior, décédé en 1435, qui continua la lignée. Celui-ci avait épousé Béatrixine Merlo qui par acte du 20 septembre 1427 réclama la succession de son frère, noble Jean Merlo, décédé sans hoirs. Il eut de cette union huit fils dont le quatrième, Mathieu, fut l'auteur de la branche aujourd'hui ducale, naturalisée en France au xvii^e siècle, et dont le plus jeune, Amédée, fut l'auteur d'une branche demeurée piémontaise à laquelle il sera plus bas consacré quelques lignes. Jean Broglia, fils aîné de Jean et de Béatrixine Merlo, a été considéré par les généalogistes comme l'auteur d'une famille de Broglie qui existait en Provence aux xvii^e et xviii^e siècles, qui prétendait se rattacher à la maison des ducs de Broglie et dont il sera parlé également plus bas.

Mathieu Broglia, quatrième fils de Jean et de Béatrixine Merlo et auteur de la branche actuellement existante en France, est mentionné avec ses frères dans différents actes des années 1436, 1444, 1451, 1452, 1469 et 1481. Il épousa à une date demeurée inconnue Adrienne Parpaille ou Parpaglia, fille de noble Jean Parpaglia, de la famille des seigneurs de Rovigliaschi, et reçut de celui-ci le complément de la dot de sa femme par acte du 19 février 1450. Son fils, Bernardin Broglia, fit le 27 septembre 1504 au couvent des Frères prêcheurs de Chieri un testament dans lequel il cite sa femme et ses enfants et ajouta à cet acte un codicille le 5 décembre 1517. Il avait

épousé à une date demeurée inconnue Bartholomée de Ville qui fit de son côté son testament le 10 mars 1521. Il eut de cette dame plusieurs fils dont l'un, Pierre, continua la descendance et dont un autre, Louis, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Tortone, amiral de l'Ordre en 1563, s'illustra au cours de cette même année en défendant glorieusement le fort Saint-Elme, dans l'île de Malte, contre le sultan Soliman. Pierre Broglia acquit le fief de Santena par acte du 27 février 1525 et épousa Anne-Nicoline Balbo-Bertone par contrat passé à Chieri le 19 juin 1521. Son petit-fils, Amédée Broglia, marié vers 1600 à Angélique Tana, fit son testament olographe à Turin le 4 décembre 1616 et prit dans cet acte le titre de comte d'Ollendon. Il laissait sept fils ; l'ainé de ceux-ci, Charles-Bernardin Broglia, comte de Cortandon, continua en Piémont la ligne directe qui s'éteignit en la personne de ses fils ; un des puînés, Michel-Ange, fut évêque de Verceil ; deux autres, François et Charles, passés au service du roi de France Louis XIV, eurent une glorieuse carrière militaire et furent les premiers artisans de la brillante fortune de la maison de Broglie.

Le plus jeune de ces deux frères, Charles, naturalisé en France par lettres du 25 février 1636, fut lieutenant-général des armées du Roi, obtint par lettres patentes de 1671 l'érection en marquisat de la seigneurie de Dormans qu'il avait acquise en Champagne et mourut fort âgé en 1702 laissant de son mariage en 1661 avec une fille du maréchal duc d'Aumont une fille unique mariée en 1683 au prince de Ligne. François Broglia, frère du marquis de Dormans, fut élevé parmi les pages du prince Maurice de Savoie qui le fit gentilhomme de sa chambre et capitaine des arquebusiers à cheval de sa garde par lettres données à Nice le 20 septembre 1639, fut investi du comté de Revel, en Piémont, par lettres du duc de Savoie du 11 novembre 1643, passa peu de temps après au service du roi Louis XIV, devint en 1652 lieutenant-général des armées de ce prince, puis chevalier de ses Ordres et allait recevoir le bâton de maréchal de France quand il fut tué en 1656 au siège de Valence-sur-le-Pô. Il avait obtenu en février 1654 des lettres de naturalité pour lui et pour sa femme, Olympe-Catherine Vassal, comtesse de Favria. On sait de quel éclat a joui sa descendance ; aucune famille de la noblesse française ne peut se vanter d'avoir produit pendant l'espace de deux siècles et demi une suite aussi ininterrompue d'hommes remarquables. Deux des fils de François Broglia, Charles-Amédée, comte de Revel, et François-Félix, comte de Revel après la mort de son frère, tous deux décédés sans laisser de postérité masculine, furent lieutenants-généraux des armées du

Roi. Leur frère aîné, Victor-Maurice, comte de Broglie, né en 1639, marié en 1666 à Marie de Lamoignon de Basville, fut un des plus célèbres hommes de guerre de son temps, fut nommé gouverneur du Languedoc, obtint en 1724 le bâton de maréchal de France et mourut en 1727 en son château de Buh. Ce premier maréchal de Broglie eut plusieurs fils dont l'aîné fut tué au siège de Charleroy en 1693, dont le second, Charles-Guillaume, marquis de Broglie, lieutenant-général des armées du Roi, n'eut qu'un fils mort sans postérité en 1786, dont le troisième, François, continua la descendance et dont un quatrième, Achille, décédé en 1750, fut grand-croix de Saint-Louis et lieutenant-général des armées navales. François, comte de Broglie, né en 1671, eut une carrière militaire encore plus glorieuse que celle de son père, s'illustra à Fleurus, à Denain et à Fribourg, fut nommé ambassadeur à Londres en 1724, maréchal de France en 1734, remporta avec le maréchal de Coigny les victoires de Parme et de Guastalla, prit une part brillante à l'expédition de Bohême en 1741, obtint par lettres patentes de juin 1742 l'érection en duché héréditaire sous le nom de Broglie de la terre de Ferrières, anciennement Chambray, qu'il possédait en Normandie, fut disgracié peu de temps après et mourut en 1745. Le second maréchal de Broglie avait épousé en 1716 Thérèse Locquet de Grandville, fille d'un riche armateur de Saint-Malo. Deux de ses fils, Victor-François, deuxième duc de Broglie, et Charles, comte de Broglie, occupèrent une situation considérable dans l'histoire de leur temps. Le plus jeune d'entre eux, marié en 1759 à Louise-Augustine de Montmorency et décédé en 1781, fut ambassadeur en Pologne, puis lieutenant-général des armées du Roi et s'illustra en 1761 par la défense de Cassel. Victor-François, deuxième duc de Broglie, né en 1718, lieutenant-général des armées du Roi en 1748, obtint en octobre 1759 le commandement de l'armée d'Allemagne, reçut au mois de décembre suivant le bâton de maréchal de France, remporta en 1760 l'importante victoire de Corbach, fut disgracié peu de temps après à la suite d'un échec qu'il subit avec Soubise à Fillingshausen, fut pendant quelque temps ministre de la guerre du roi Louis XVI, commanda l'armée des Princes en 1792 et termina sa glorieuse carrière en exil à Munster en 1804. Il avait reçu par lettres patentes données à Vienne le 28 mai 1759 le titre de prince du Saint-Empire transmissible à tous ses descendants de l'un et l'autre sexe. Ce troisième maréchal de Broglie avait épousé en 1752 Louise Crozat de Thiers qui mourut à Allona en 1813. Deux de leurs fils, Charles-Victor, prince de Broglie, député de la noblesse d'Alsace aux États généraux de 1789, maréchal de camp, mort sur l'échafaud révolutionnaire

en 1794, et Auguste-Joseph, connu sous le titre de prince de Broglie-Revel, marié en 1782 à M^{lle} de Verteillac, ont été les auteurs des deux rameaux actuellement existants de la maison de Broglie; un troisième, Maurice, né en 1766, évêque de Gand en 1807, se rendit célèbre par ses démêlés avec Napoléon I^{er} qui le fit enfermer à l'île Sainte-Marguerite. Le prince Charles-Victor de Broglie avait épousé en 1779 M^{lle} de Rosen qui se remaria au marquis d'Argenson. Leur fils, Achille-Victor, troisième duc de Broglie, né à Paris en 1785, marié en 1816 à une fille de la célèbre baronne de Staël, fut appelé à la Chambre des pairs par ordonnance du 4 juin 1814, se signala par son brillant talent d'orateur, fut plusieurs fois ministre du roi Louis-Philippe, fut admis à l'Académie française en 1855, à l'Académie des sciences morales et politiques en 1866 et mourut en 1870. Albert, quatrième duc de Broglie, fils du précédent, né en 1821, marié en 1845 à M^{lle} de Béarn, décédé en 1901, eut comme son père une brillante carrière politique et littéraire, fut sénateur de l'Eure et ministre du maréchal de Mac-Mahon et fut admis à l'Académie française, en 1863. Il fut père de Victor, cinquième duc de Broglie, député de la Mayenne, décédé en 1906, et grand-père du duc actuel, né en 1875, officier de marine démissionnaire.

Amédée Broglia, huitième fils de Jean Broglia de Gribaudanges, décédé en 1435, et de Béatrixine Merlo, épousa Catherine Dodol; il fut l'auteur d'une branche qui se perpétua longtemps en Piémont et dont un représentant, Charles Broglia, fut archevêque de Turin en 1592. Octave Broglia, neveu de ce prélat, fut évêque d'Asti en 1623. Cette branche devint fort pauvre avec le temps et son dernier rejeton mâle est mort obscurément dans les premières années du xx^e siècle.

Principales alliances conclues par la maison de Broglie depuis son établissement en France : d'Aumont 1661, de Ligne 1682, Potier de Gesvres 1707, de Lamoignon 1666, Riquet de Bonrepos 1696, Robert de Lignerac de Caylus 1732, de Besenval 1733, de Menou 1778, 1804, de Lameth 1751, de Rosen 1779, de la Brousse de Verteillac 1782, de Damas-Crux 1768, d'Helmstadt 1774, de Boisse 1782, de Murat de Lestang 1788, de Moges 1799, des Acres de l'Aigle 1801, de Staël-Holstein 1816, de Cléron d'Haussonville 1836, de Galard-Béarn 1845, de Luppé 1891, d'Harcourt 1903, Berthier de Wagram 1905, de Lubersac 1904, de Berghes-Saint-Winock 1821, de Clermont-Tonnerre 1877, Costa de Beauregard 1886, de Tramecourt 1886, d'O'lliamson 1895, de Montmorency 1759, de Vassé 1779, de Farel de Fournés 1783, Émé de Marcieu, de Nicolaï (en Finlande), etc.

Il existait en Provence au xviii^e siècle une famille de Broglie qui, comme il a été dit plus haut, revendiquait une origine commune

avec la puissante maison dont il vient d'être parlé et en portait les armoiries. Cette famille avait eu pour berceau, comme celle des ducs de Broglie, la ville de Chieri, en Piémont. Artefeuil, la Chesnaye des Bois et les autres historiens qui se sont fait l'écho de ses prétentions lui ont attribué pour auteur Jean, dit Joannin, Broglia, fils aîné de Jean Broglia de Gribaudanges, décédé en 1435, et de Béatrix Merlo, mentionnés plus haut. Le Père Anselme passe sous silence cette prétendue branche aînée de la maison des ducs de Broglie; il dit simplement que Jean, dit Joannin, Broglia, dont il vient d'être parlé, mentionné avec ses frères dans des actes du 20 avril 1444 et du 22 mars 1445, eut d'une alliance inconnue un fils, autre Jean Broglia, qui par acte du 11 mai 1481 donna quittance à ses oncles, Mathieu, Louis et Amédée, de tout ce à quoi il pouvait prétendre dans la succession de son grand-père Jean Broglia.

On trouvera sur ces Broglie de Provence beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin. Il résulte d'un rapport envoyé le 13 octobre 1754 au comte de Saint-Florentin que noble et généreux Jean Broglia fit son testament à Chieri en 1503 et cita dans cet acte son père, noble monsieur Joannin Broglia, et son fils, Antoine. On suppose, mais sans en avoir la preuve, que ce dernier fut le même personnage qu'un noble Antoine Broglia, de Chieri, dont le fils, noble monsieur Pierre Broglia, épousa Françoise Bestante par contrat passé à Nice le 4 septembre 1557. Ce Pierre Broglia figure dans deux actes avec la qualification d'écuyer. Il eut plusieurs fils dont trois, Jean-Barthélemy, Jules et Jean-François Broglia, furent simultanément reçus le 3 janvier 1601 docteurs en médecine de la faculté d'Avignon. L'aîné de ces trois frères, Jean-Barthélemy Broglia, vint se fixer à Marseille; il fut père de noble François Broglie, également docteur en médecine, et grand-père de noble Jean-Antoine de Broglie qui était en 1679 capitaine au régiment d'Humières et qui ne paraît pas avoir laissé de postérité. Son frère, monsieur maître Jean-François Broglia, né à Nice en 1574, maître ordinaire du Roi, professeur de médecine en l'Université d'Aix, épousa en 1601 la fille d'un apothicaire de cette ville. Il en eut trois fils : 1^o monsieur maître Joseph Broglie, docteur en médecine, qui épousa en 1630 Madeleine Blain et qui continua la descendance; 2^o Cosme Broglie, qualifié écuyer dans plusieurs actes, dont le fils Henri, fixé à Roquevaire, fit son testament en 1680 et n'eut que des filles; 3^o Jean-Baptiste Broglie, avocat, juge universel de l'abbaye de Montmajou. Le médecin Joseph Broglie eut de Madeleine Blain deux fils : 1^o Jean-François de Broglie, reçu en 1663 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Provence, dont le fils, François, con-

seiller maître en ladite Chambre, épousa successivement M^{lle} de Frégier et M^{lle} de Glandevés et laissa deux fils qui n'eurent pas de postérité: 2^e monsieur maître Joseph de Broglie, docteur en médecine, conseiller du Roi au siège d'Aix, qui fit son testament en 1678. Joseph de Broglie, fils de ce dernier, d'abord condamné par défaut le 17 mai 1697 comme usurpateur de noblesse à 2000 livres d'amende par jugement de Cardin le Bret, premier président au Parlement de Provence, fut maintenu dans sa noblesse le 10 novembre 1698, sur preuves remontant à 1557, par un nouveau jugement de ce même magistrat. Il laissa plusieurs fils dont l'un, Joseph-Amédée, né à Arles en 1710, fut nommé évêque d'Angoulême en 1753. Le rapport de 1754 fait observer qu'« il est aisé de voir que ce jugement de « M. le Bret n'est pas fondé et que dans le cas d'une nouvelle « recherche un traitant pourrait le faire casser, puisqu'aucun des « titres y énoncés ne donne de qualifications nobles aux sujets, l'ob- « teneur étant fils, petit-fils et arrière-petit-fils de médecins ». Les Broglie de Provence s'éteignirent dans la seconde moitié du xviii^e siècle.

BROHON. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1817) : *coupé au 1 d'or à un chevron alaisé d'azur ; au 2 d'azur à un pélican d'argent, becqué d'or, avec sa piété d'argent.*

La famille BROHON appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie des environs de Coutances, en Basse-Normandie. Jean Brohon, natif de Coutances, exerça avec distinction la médecine vers le milieu du xv^e siècle et écrivit plusieurs ouvrages de science estimés.

Jacques Brohon, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Bois, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Avranches) : *de gueules à deux barres d'or, coupé d'argent à deux pals de sinople.*

Auguste-François Brohon de la Hogue, né en 1760 à Saint-Sauveur-Landelin, près de Coutances, fut député de la Manche au Conseil des Cinq-Cents. Son frère, Paul-Bernard Brohon, né à Cérances en 1767, maire de Bréhal, conseiller général de la Manche, décédé en 1843, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 9 mars 1811 et fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre par lettres patentes du roi Louis XVIII du 19 février 1817. Il laissa un fils, Gustave, baron Brohon, né en 1804, conseiller général de la Manche, qui mourut en 1871 sans avoir été marié, et une fille qui épousa en 1831 M. Lescaudéy de Manneville, décédé en 1881, et qui en laissa plusieurs enfants

BROIN (*Seguin de*). Voyez : SEGUIN DE BROIN.

BROISE (*de la*). Armes : *d'azur à deux fasces d'or, au chevron brochant accompagné de trois molettes d'éperon, le tout du même.* — Devise : *Temporis acti memor.*

La famille DE LA BROISE appartient à l'ancienne noblesse de la Basse-Normandie. Elle paraît avoir eu pour berceau la seigneurie de son nom, située dans la paroisse du Mesniladelée, près d'Avranches. Elle est connue dans cette région depuis les premières années du xiii^e siècle et Saint-Allais en fait remonter la filiation à un Guillaume de la Broise, chevalier, vivant à cette époque, auquel il attribue le titre de baron d'Ardevon. Mais les premiers degrés de la généalogie donnée par cet auteur paraissent ne s'appuyer que sur des présomptions. Guillaume de la Broise, écuyer, Sgr dudit lieu, en la paroisse du Mesniladelée, épousa Olivette Roussel par contrat passé le 29 avril 1349 devant Jean le Cordier, tabellion royal. Robert de la Broise, fils présumé du précédent, fut un des 119 gentilshommes normands qui en 1423 défendirent le Mont-Saint-Michel contre une attaque des Anglais et dont les noms furent inscrits sur les murs de l'abbaye.

La filiation ne paraît être régulièrement établie que depuis le 2 mai 1433, date à laquelle Pierre de la Broise, écuyer, Sgr dudit lieu, et son frère puiné, Thomas, partagèrent la succession de leurs parents par acte passé devant tabellion royal à Mortain. Lors de la célèbre recherche des faux nobles entreprise par Montfaut en 1463, ces deux frères furent condamnés comme usurpateurs, déclarés roturiers et soumis à la taille ; ils appelèrent de cette condamnation et firent reconnaître leur noblesse dès le 24 février 1464 par une sentence de l'élection d'Avranches. Ils ont été les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. On trouvera une généalogie de la branche aînée, issue de Pierre, dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais. La Chesnaye des Bois a donné une généalogie de la seconde branche. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse le 23 janvier 1599 par jugement rendu à Vire de M. de Mesmes de Roissy, le 18 avril 1635 par jugement rendu à Mortain de M. d'Aligre et le 20 mars 1671 par un jugement de Chamillart, intendant de Caen, qui est rapporté tout au long dans les *Carrés d'Hozier*. Toutefois, par suite de la condamnation prononcée par Montfaut en 1463, Chamillart ne rangea pas MM. de la Broise parmi les anciens nobles, mais seulement parmi ceux qui avaient justifié quatre degrés sans anoblissement antérieur connu. Le rameau des seigneurs de Chalange, issu de la seconde branche et fixé dans

L'élection de Laval, fut maintenu dans sa noblesse, sur preuves remontant à 1548, par jugement du 4 juin 1668 de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours.

La branche aînée, dont le chef est connu sous le titre de baron, est restée jusqu'à nos jours possessionnée à la Chapelle-Urée, commune du département de la Manche dont elle a possédé la seigneurie depuis le xvi^e siècle jusqu'à l'époque de la Révolution. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres, Jean-François, né en 1779 à la Chapelle-Urée, au diocèse d'Avranches, fit en 1789 pour être admis à l'École militaire.

La branche cadette s'est partagée en un très grand nombre de rameaux dont plusieurs se sont perpétués jusqu'à nos jours. Le chef d'un de ces rameaux est connu de nos jours sous le titre de marquis. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Louise-Rose-Sophie de la Broise, issue du rameau des seigneurs de Chalange, dans le Maine, fit en 1769 pour être admise à Saint-Cyr.

Pierre-François de la Broise prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Avranches; Jacques de la Broise, chevalier, Sgr de la Chapelle-Urée, et Jacques-Baptiste de la Broise, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine commandant du régiment de Monsieur, prirent part à celles tenues à Mortain; Claude-Jean-René de la Broise de Raiseux, François de la Broise, Sgr de Raiseux, et Jean-Joseph-Alexandre de la Broise prirent part à celles tenues au Mans.

La famille de la Broise a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Malherbe, du Mesniladelée, du Rosel de Saint Germain, d'Avenel, de Saint-Genys, Achard de la Vente 1711, d'Amphernet, Turgot, de Tournebu 1681, de l'Esperonnière 1623, Bougrenet de la Tochnaye vers 1400, de Mary de Longueville, de Brébisson, Morand de Callac 1891, d'Aubert, de Laistre, de Farcy de Pontfarcy, d'Arclais, de Saint-Gilles 1651, de Mons de Carentilly, Payen de Chavoy 1603, Couret 1648, Tesson 1599, de Marcé, du Boisbéranger, de la Corbière, du Hardas de Hautville, de Montécler, de Bailly du Fresnay, de Brecey de la Semondière, etc.

BROISSIA (de Froissard-) Voyez : FROISSARD (DE)

BROLAC (Tixier de). Voyez : TIXIER DE BROLAC.

BROLEMANN. Armes : d'argent à une bande d'azur bordée d'or et accompagnée de deux myosotis d'azur, tigés et feuillés de sinople
 Famille de haute bourgeoisie, originaire de Westphalie où elle

est honorablement connue depuis les dernières années du XIV^e siècle, et où elle compte encore des représentants.

Jean-Thomas-Thierry Brolemann, né en 1738, marié en 1772 à Marie-Georgette Belz, décédé en 1800, vint fonder à Lyon une importante maison de commission aujourd'hui représentée par M. Cambefort. Son petit-fils, Émile-Thierry Brolemann, décédé en 1869, fut président du Conseil municipal de Lyon sous Napoléon III. Il fut lui-même père d'Arthur-Auguste Brolemann, né à Lyon en 1826, président du tribunal de commerce de cette ville, décédé en 1904.

Principales alliances : Odier 1853, Gervais de Rouville, de Cazenove, etc.

BROMMER (de). Armes : *d'azur à trois épis feuillés d'or, rangés sur une terrasse de sinople et accostés de deux étoiles d'argent.* — Cimier : *les épis de l'écu entre un vol de sable.*

La famille DE BROMMER est originaire de la ville de Hambourg, en Allemagne, à laquelle elle a fourni un bourgmestre. Georges Brommer vint dans les premières années du XVIII^e siècle fonder à Bordeaux une importante maison de commerce et épousa vers 1720 Marie Luctkens, fille d'un autre négociant de cette ville, également né à Hambourg ; il mourut à Bordeaux le 28 octobre 1762 à l'âge de 70 ans. Il laissait un fils, Jean-Jérôme Brommer, qui fut anobli en 1767 par lettres patentes de l'empereur d'Allemagne, qui reçut du même souverain le titre de chevalier du Saint-Empire par lettres de 1768 et qui obtint en 1788 la confirmation de sa noblesse en France. Jean-Jérôme de Brommer, chevalier, Sgr de Saint-Jérôme, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

La famille de Brommer compte encore des représentants en Bordelais.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Luctkens, Pöhls, Valleton de Boissière, Desclaux de Lacoste, etc.

BRON. Armes : *parti au 1 d'azur à une colombe d'argent tenant dans son bec une branche d'olivier au naturel, à la champagne d'or chargée d'une couleuvre de sinople; au 2 d'argent à une épée haute d'azur, montée de sable, surmontée d'un compas ouvert, aussi de sable.*

Pierre-Luc Bron, né à Nevers en 1772, fils de Pierre Bron et de Marie-Anne Perrinet, colonel du génie, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1840 à Salon (Bouches-du-Rhône), fut anobli

et reçut le titre personnel de baron, avec règlement d'armoiries, par lettres patentes du roi Charles X du 20 avril 1826. Il avait épousé Marie-Louise Angelucci. Leur postérité subsiste.

BRONAC de VAZELHES et d'ULMET (Mabille de). Voyez : MABILLE DE BRONAC DE VAZELHES.

BRONDEAU de la BARRE et d'URTIÈRES (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à un chevron de gueules accompagné en pointe d'un lion passant du même, au chef d'azur chargé de trois quintefeuilles d'argent, qui est de Brondeau ; aux 2 et 3 barré d'or et de gueules de six pièces, à la bande losangée de l'un en l'autre brochante sur le tout, qui est d'Urtières.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *En tout temps et en tout l'an.*

La famille DE BRONDEAU est anciennement connue en Guienne. O'Gily en a donné une généalogie dans le second volume de son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*. Elle est originaire de Libourne et remonte par filiation à François Brondeau qui fut jurat de cette ville en 1587, 1588, 1599 et 1601. Jean Brondeau, fils aîné de celui-ci, marié vers 1650 à Anne Guerre-Bouyer, fut à son tour jurat de Libourne en 1658 et 1659. Son neveu, Arnaud Brondeau, sieur de Sonzet, maire de Libourne en 1708, 1715, 1719 et 1721, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à une croix d'argent frettée de gueules*. Jean Brondeau eut d'Anne Guerre-Boyer plusieurs fils dont deux, Jean et François, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean Brondeau, sieur de Vivillard, fut lieutenant au régiment de Picardie et épousa en 1679 sa cousine Anne de Guerre, fille d'un procureur du Roi de la Sauvetat-de-Caumont, en Agenais. Sa descendance, à laquelle on ne connaît pas de principe d'anoblissement, était représentée sous Louis XVIII par Jean-Barthélemy de Brondeau de la Barre, né à Soubiroux en 1767, et par ses enfants.

François Brondeau, auteur de la seconde branche, fut conseiller du Roi et commissaire général aux finances. Son fils, Louis Brondeau, conseiller du Roi, trésorier de la ville de Condom et receveur des tailles du Condomois, marié à Marie Bedout, fut pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Toulouse ; il eut pour successeur dans cette charge son fils, Guillaume Brondeau, marié à Marie de la Fargue, qui la conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1787. François-Louis de Brondeau, fils de ce dernier, né en 1743, chevalier de Saint-Louis en 1786, acquit en 1787 dans les environs d'Agen la seigneurie d'Estillac avec haute, moyenne et basse justice, reçut en 1816 le

grade de maréchal de camp et fut connu depuis lors sous le titre de comte de Brondeau d'Urtières qui a été conservé par le chef de cette branche. Il avait épousé M^{me} Bouais et en eut trois fils qui ont tous trois laissé postérité masculine.

Principales alliances : Bedout, de la Fargue, de Las de Brimont 1835, Barret de Nazaris, Fournier d'Arthel, Amanicu de Ruat 1728, de Buisseret 1899, de Garrigues de Flaujac 1903, etc.

BRONDEAULT de SAULXURES. Armes : *d'argent à un hêtre de sinople terrassé de même ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

La famille BRONDEAULT DE SAULXURES a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe de Bourgogne. M. d'Arbaumont a donné sur elle beaucoup de renseignements dans son *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon* et on en trouvera une généalogie complète dans les manuscrits de Chérin. Elle remonte par filiation à honorable Bénigne Brondeault, procureur d'office à Chéménot, qui assista le 11 novembre 1645, avec sa femme Françoise Cars, au contrat de mariage de leur fils, maître Pierre Brondeault, procureur aux cours royales à Chalon, et d'honnête fille Jeanne Grangier, fille d'un marchand de Chalon. Pierre Brondeault fut dans la suite notaire royal à Chalon ; il fut pourvu le 25 février 1683 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des comptes, aides et finances de Bourgogne et le conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1693. Son fils, Claude Brondeault, né en 1665, reçu le 9 décembre 1690 conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon, était doyen de cette Chambre quand il mourut en 1745. Nicolas Brondeault, Sgr de la Motte-lez-Argilly, fils de celui-ci, fut père de Claude Brondeault, Sgr de la Motte-lez-Argilly, qui fut successivement conseiller en 1743 et président en 1757 en la Chambre des comptes de Dijon et qui conserva son office jusqu'à sa suppression lors de la Révolution, et de Claude-Louis Brondeault qui fut nommé en 1759 conseiller d'honneur au bureau des finances de Dijon et qui conserva également son office jusqu'à la Révolution.

Claude Brondeault, Sgr de Lhée, président en la Chambre des comptes, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dijon.

La famille Brondeault, connue depuis la Révolution sous le nom de Brondeault de Saulxures, paraît s'être éteinte dans les dernières années du XIX^e siècle.

Son chef avait été confirmé par décret de Napoléon III dans la possession du titre de comte sous lequel il était connu.

BRONDEL. Armes : *parti au 1 d'argent à trois pyramides de sable surmontées d'un lion du même ; au 2 d'azur à un vaisseau d'or soutenu d'une mer d'argent et surmonté d'une étoile d'or ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires brochant sur le parti.*

Alexandre BRONDEL, né en 1770 à Pommiers, chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1843 à Villefranche (Rhône), fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 9 janvier 1810. Il laissa un fils, Alexandre-Jules Brondel, né en 1815.

BRONDEL de ROQUEVAIRE. Armes : *écartelé au 1 et 4 de gueules à une tour d'argent maçonnée de sable ; aux 2 et 3 fascé de gueules et d'or, au chef d'argent chargé de trois chênes de sinople ; sur le tout d'or à un chêne de sinople mouvant d'une terrasse de même.*

La famille BRONDEL DE ROQUEVAIRE, à laquelle M. de la Roque a consacré une courte notice dans son *Armorial de Languedoc*, est originaire du Gévaudan où elle était honorablement connue dès les premières années du XVIII^e siècle. Un de ses membres possédait dans ce pays en 1711 la métairie de Montignac, ainsi qu'il résulte du recensement officiel des biens nobles ou exempts de tailles faits à cette époque par ordre de l'intendant du Languedoc.

On ne voit pas que la famille Brondel ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse et on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier. Elle était cependant sous Louis XVI en possession de la noblesse à laquelle elle s'agrégea vraisemblablement grâce à la possession de nombreux biens seigneuriaux. Son chef, Alexandre Brondel de Roquevaire, marié à M^{lle} de Malbois de Caussonnel, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier avec les qualifications de baron de Fabrègues et de seigneur de Mujolan. Sylvain-François Brondel, baron de Roquevaire, fils du précédent, décédé en 1858, fut conseiller à la Cour royale de Montpellier et épousa en 1813 une fille du baron Fabre, procureur général à ladite Cour. Il eut deux fils dont l'aîné, Charles, mourut à Montpellier avant lui en 1856 laissant une fille de son mariage avec M^{lle} de Lon.

La famille Brondel de Roquevaire paraît être aujourd'hui éteinte.
Principales alliances : de Girard, Fabre, de Lon, de Rovira 1871, etc.

BRONGNIART. Armes (d'après le *Dictionnaire de la noblesse contemporaine* de Bachelin-Deflorenne) : *d'or à un chevron d'azur accompagné de trois têtes de léopard de même, lampassées de gueules.*

La famille BRONGNIART a occupé un rang particulièrement distingué

dans la haute bourgeoisie parisienne en raison du grand nombre d'hommes éminents qu'elle a produits depuis le milieu du xviii^e siècle. Elle était représentée à cette époque par deux frères, Alexandre-Théodore et Antoine-Louis Brongniart. Le premier d'entre eux, né à Paris en 1739, décédé dans la même ville en 1815, fut un des plus célèbres architectes de son temps et édifia, entre autres monuments, le palais de la Bourse, à Paris. Antoine-Louis Brongniart, apothicaire du roi Louis XVI, professeur au Muséum d'histoire naturelle, décédé en 1804, fut un chimiste réputé. Alexandre Brongniart, fils d'Alexandre-Théodore, né en 1770, marié à M^{lle} Coquebert de Montbret et décédé en 1847, se fit un nom comme minéralogiste et comme géologue, fut nommé en 1800 directeur de la manufacture de Sèvres et fut admis en 1815 à l'Académie des sciences; il était le beau-père du célèbre chimiste Jean-Baptiste Dumas, Son fils, Adolphe-Théodore Brongniart, né à Paris en 1801, marié à M^{lle} Boitel, membre de l'Institut en 1834, inspecteur général de l'Université pour les sciences en 1852, décédé en 1876, a été connu par ses travaux sur la botanique fossile et sur l'organographie et a été le fondateur de la paléontologie végétale. Il a été père de Jules-Théodore Brongniart marié en 1862 à M^{lle} de Vaublanc.

Principales alliances : Coquebert de Montbret, Haudouard de Fontaine, Viénot de Vaublanc, etc.

BRONS (de). Armes : d'azur à trois rocs d'échiquier d'or.

La famille DE BRONS, aujourd'hui complètement éteinte, a occupé un rang distingué dans la noblesse du Quercy. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* et le comte de Saint-Saud lui a consacré une de ses *Généalogies périgourdines*.

Elle a pour premier auteur connu Olivier de Brons, damoiseau, qui le 11 avril 1441 fut témoin avec d'autres gentilshommes du Bas-Limousin d'un hommage que nobles Hélie et Aymeric du Mas rendirent au vicomte de Limoges pour leurs seigneuries de Payzac et d'Exandon (?)

La filiation est à peu près établie depuis le 12 janvier 1474, date à laquelle Déodat de Brons, neveu présumé du précédent, échangea avec Raymond d'Hébrard, chevalier, Sgr de Saint-Sulpice, sa seigneurie de Goudour (*de Godorio*) contre celle de la Romiguière, située sur les bords du Lot, dans la paroisse de Saint-Géry. Dans cet acte sont rappelés Étienne de Brons, écuyer, Sgr haut justicier de Goudour, et Sarah du Port, ou du Pont, père et mère de Déodat. Celui-ci laissa d'une alliance inconnue deux fils, Hugues, qui rendit hom-

mage au Roi le 9 mars 1503 pour sa seigneurie de la Romiguière et qui ne paraît pas avoir eu de postérité, et Antoine, Sgr du Cluzel, puis de la Romiguière, capitaine de 400 hommes d'armes, chevalier de l'Ordre du Roi, qui épousa Antonie de Vielcastel par articles du 14 juillet 1516. Antoine fit son testament le 12 août 1522, puis le 12 février 1547; dans le premier de ces actes il cite ses oncles, Jean-Gary et Gaspard d'Ols, vraisemblablement frères de sa mère. Il fut le trisaïeul d'Antoine de Brons, écuyer, Sgr de la Romiguière, qui épousa par actes signés à Beynac le 24 octobre 1645 Judith de Beynac, fille du baron de Beynac, premier baron du Périgord, et qui fut maintenu dans sa noblesse le 25 janvier 1667, sur preuves remontant en 1516, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Guy-François de Brons, écuyer, Sgr de la Romiguière, fils du précédent, épousa par contrat du 20 février 1677 Jeanne du Bernard, fille d'un receveur des décimes de Sarlat et issue d'une famille qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de du Bernat de Montmège. Il fut l'arrière-grand-père de Jean-Baptiste-Antoine de Brons, Sgr de la Romiguière, de Cézerac et de Libos, en Agenais, né à Sarlat en 1743, nommé en 1788 colonel commandant la place de Libourne, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Jean-Baptiste-Antoine fut nommé dans la suite maréchal de camp; il fut connu le premier sous le titre de vicomte de Brons qui depuis lors fut conservé par le chef de la famille. Il fut le grand-père de Léon, vicomte de Brons-Cézerac, né à Bordeaux vers 1825, directeur du Mont-de-Piété et du dépôt de mendicité de cette ville, chevalier de la Légion d'honneur, qui fut le dernier représentant de son nom et qui mourut en 1893 sans avoir été marié.

Il a existé une branche cadette de la famille de Brons. L'auteur de cette branche, François de Brons, coSgr de la Romiguière, marié en 1646 à Marie de la Loubrerie, fut maintenu dans sa noblesse en 1667 en même temps que son neveu, Antoine, chef de la branche aînée. Son fils, Jean-Louis de Brons, coSgr de la Romiguière, marié en 1678 à Angélique de Seguy, fut à son tour maintenu noble le 12 août 1698 par jugement de Le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Il fut le grand-père d'Arnaud-Louis de Brons, dont la veuve, Jeanne de Fabry, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors. Cette dame eut plusieurs enfants qui furent les derniers représentants de leur branche; une de ses filles fit en 1787 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr.

La famille de Brons a fourni, en dehors des personnages mentionnés plus haut, de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, un page du comte de Provence, plus tard Louis XVIII, etc.

Principales alliances : de Vielcastel 1517, 1612, de Cladech 1550, de Beynac 1645, du Bernat (de Montmège) 1677, de Mirandol 1702, 1778, de Gérard de la Tour 1774, 1791, de Labat de Savignac 1803, de Chaunac-Lanzac, de Gauléjac, de la Sudrie 1746, de Fabry d'Augé 1772, etc.

BROONS de VAUVERT (de la Motte de). Voyez : MOTTE DE BROONS ET DE VAUVERT (DE LA).

BROQUEVILLE (de). Armes : *d'azur à un sautoir d'or accompagné en chef d'une étoile à six rais de même.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lévriers contournés au naturel, colletés d'or.* — Manteau *d'hermines frangé d'or.*

La famille DE BROQUEVILLE est originaire de la petite ville de Montfort, en Gascogne, à laquelle elle a donné plusieurs consuls. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres.

Des généalogistes contemporains ont voulu lui attribuer une noblesse très ancienne et la faire descendre, d'après une tradition, de deux chevaliers normands qui, après avoir accompagné le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, seraient venus se fixer en Gascogne dans les dernières années du XI^e siècle. Plusieurs d'entre eux, tels que Bachelin-Deflorenne et M. de Mailhol, mentionnent un Raymond de Broqueville qui, avec plusieurs autres chevaliers, serait allé à Toulouse en 1243 pour prêter serment à la Reine régente Blanche de Castille ; un Raymond de Broqueville, qui aurait figuré dans une revue passée à Mont-de-Marsan en 1312 par Gaston de Foix ; un Oger de Broqueville qui figure dans une montre d'Amand de Carmain en 1352, etc.

Dans la réalité, et bien qu'elle ait fourni aux XVII^e et XVIII^e siècles de nombreux officiers de mérite dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis, la famille de Broqueville avait avant la Révolution une situation nobiliaire plus que douteuse. On ne voit, en effet, ni qu'elle ait jamais été maintenue noble par jugement, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Jean de Broqueville, sieur d'Andarde, fut gouverneur de Calais au XVIII^e siècle. Son petit-fils, Jean-Baptiste de Broqueville de Colomé, premier capitaine au régiment d'Orléans, chevalier de Saint-Louis en 1730, épousa à Toulouse en 1749 Jeanne Fraysse. Il fut père de Jean-Bernard de Broqueville, né en 1755, qui était sous la Restauration chevalier de Saint-Louis et capitaine commandant de la gendarmerie royale du département du Gers. Celui-ci eut un très grand

nombre d'enfants. Un de ses fils fut l'auteur d'un rameau qui se perpétua dans les environs de Montfort et dont le chef était connu de nos jours sous le titre de comte. Un autre, François-Hubert, né à Montfort en 1785, s'apparenta aux meilleures familles belges par le mariage qu'il contracta en 1827 avec Octavie, fille de la baronne Le Candèle, née Robiano, et se fixa en Belgique à la suite de cette alliance. Stanislas-Joseph de Broqueville, né en 1830, fils du précédent, marié en 1854 à M^{me} de Briey, fille du ministre des Affaires étrangères de Belgique, reçut le titre héréditaire de baron par diplôme du roi des Belges du 30 novembre 1857.

Principales alliances : le Candèle, de Briey, de Méritens de Ville-neuve, etc.

BROS de PUECHREDON.

Famille de haute bourgeoisie.

BROSSARD de SAINT-MARTIN-du-BOSC, de CLÉRY, de RESSENROY, etc. (de). Armes : *d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bande (aliàs au chevron) d'argent brochante sur le tout.* — Les jugements de maintenue de noblesse rendus sous Louis XIV en faveur de la famille de Brossard la contraignirent d'abandonner ces armoiries, qui ne sont rien moins, avec une brisure de cadet, que celles de la Maison de France, pour adopter les suivantes : *d'azur à une bande d'argent* ; mais leurs prescriptions ne furent jamais suivies. — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Audenti succedit opus.*

La famille DE BROSSARD est, avec celles des Bongars, des Cacqueray et des le Vaillant, une des quatre grandes familles de gentils-hommes verriers qui avaient en Normandie le privilège exclusif des grosses verreries. D'après une tradition très ancienne, mais toujours persistante en Normandie, bien qu'elle ne repose sur aucune base, ces quatre familles auraient reçu de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, le nom de ses quatre chiens favoris ; on a même dit qu'elles avaient eu pour auteurs quatre fils naturels de ce prince. Il est aujourd'hui à peu près démontré que deux de ces familles, celle des Cacqueray et celle des Bongars, sont venues de la Thiérache, dans la Haute-Picardie, se fixer en Normandie longtemps après la mort de Guillaume le Conquérant.

La famille de Brossard paraît également avoir eu la Thiérache pour berceau. Elle revendique une origine très illustre et prétend être une branche naturelle de la Maison de France. Elle se croit issue, en effet, mais sans pouvoir en fournir la preuve, d'un Antoine de Brossard, né en 1289 et armé chevalier sur le champ de bataille de Fumes.

qui aurait été fils naturel de Charles de France, comte de Valois, d'Alençon, de Chartres et du Perche, fils cadet du roi Philippe le Hardi, et de sa maîtresse, Hélène Brossard, fille d'un argentier. Il est probable que cette prétention, du reste fort ancienne, vient des fleurs de lys d'or que la famille de Brossard porte dans son blason. Mais on a remarqué qu'un certain nombre de familles de gentilshommes verriers portaient également des fleurs de lys dans leurs armes et on suppose que ces fleurs de lys rappellent non pas une origine princière, mais simplement le privilège accordé autrefois aux membres de ces familles de posséder des verreries royales. Peut-être la famille de Brossard a-t-elle pour auteur un Guillaume Brossard, du lieu d'Yenville, conseiller du Roi, que l'on trouve avoir été anobli en contemplation de la reine de Navarre, nièce du Roi, par lettres données à Paris en janvier 1347.

La souche s'est partagée dès une époque très reculée en un nombre considérable de branches dont la plupart allèrent tenter la fortune hors de leur province d'origine. Ces diverses branches, dont généralement on ignore le point de jonction avec la souche, se sont toujours reconnues comme parentes ; presque toutes ont porté comme pièces principales de leurs armoiries des fleurs de lys d'or. Plusieurs d'entre elles eurent à subir les vicissitudes de la destinée et perdirent leur noblesse par dérogeance ; parmi celles-ci quelques-unes, après avoir rétabli leur fortune, régularisèrent leur situation nobiliaire en se faisant accorder des lettres d'anoblissement.

Pour plus de clarté on a cru devoir consacrer un article spécial à chacune des principales branches de la famille de Brossard, branches qui, du reste, comme il a été expliqué plus haut, ne peuvent justifier leur communauté d'origine et se sont fixées dans des régions très différentes.

Celle de ces branches à laquelle est consacrée la présente notice appartient à la noblesse de la Haute-Normandie. Elle a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Saint-Martin-du-Bosc, située près d'Arques, sur les confins de la Picardie. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et particulièrement dans les manuscrits de Chérin. Son chef, désirant être admis aux honneurs de la Cour, envoya en effet en 1784 sa généalogie au Cabinet des Ordres du Roi. Ce travail fait remonter la filiation à une donation que Jehan Brossard, écuyer, demeurant à Saint-Martin-du-Bosc, fit le 1^{er} juin 1392 et dans laquelle sont rappelés son grand-père, défunt Antoine Brossard, écuyer de Madame la comtesse de Ponthieu, et ses père et mère, Charles Brossard, écuyer, et Jacqueline Trachys. D'après ce même travail Jehan Brossard

avait épousé Anne Semhansoy. Il fut père de M. Richard Brochart, écuyer, baptisé le 11 décembre 1390, qui acheta le 12 mai 1441 la verrière d'Eu pour le prix de mille écus d'or, et grand-père de Colart Brochart, écuyer, qui acheta la verrière d'Eu conjointement avec son père et qui rendit hommage le 6 novembre 1474 au duc de Brabant, comte d'Eu, pour un demi-tief nommé Saint-Martin-du-Bosc. Colart Brochart ou Brossard laissa d'une alliance inconnue deux fils : 1^o noble homme Antoine Brossard, écuyer, sieur de Saint-Martin-du-Bosc, qui passa plusieurs baux à ferme par contrat du 7 février 1491 et qui n'eut qu'une fille ; 2^o Emond Brossart, écuyer verrier, maître de la verrerie d'Eu, Sgr. en partie de Saint-Martin-du-Bosc, qui épousa Anne Bouju et qui continua la descendance.

Des notes de Chérin apprennent que beaucoup des titres qui ont servi à établir les premiers degrés de cette généalogie sont faux ou viciés, que le plus ancien titre dont on puisse faire usage est le contrat de février 1491 mentionné plus haut et que Colart ou Nicolas Brochart, maître de la verrerie de Saint-Martin-du-Bosc, figure sans aucune qualification dans plusieurs comptes du receveur du comté d'Eu établis entre 1496 et 1538.

Le rapport envoyé en 1786 par Chérin fils, chargé d'examiner la demande de M. de Brossard, commence en ces termes : « Il s'est établi « depuis longtemps un sentiment défavorable à l'ancienneté de cette « famille. M. Charles d'Hozier, juge d'armes de France, qui écrivait « au commencement de ce siècle, a avancé qu'elle était une famille « de verriers qui n'avait de noblesse que le privilège de la verrerie. « M. de Clérembault, généalogiste des Ordres du Roi et procureur « de Sa Majesté pour la recherche des faux nobles de la généralité de « Tours en 1706, a assuré dans les conclusions qu'il prit contre une « de ses branches établie dans l'élection de Sens que *c'était une* « *petite famille dont la noblesse était peu certaine et qui sortait* « *d'anciens verriers*. On a de lui une généalogie de cette famille qu'il « a dressée sur les diverses productions qu'elle a faites dans la « recherche commencée en 1666 devant les intendants de sa pro- « vince et ceux de Touraine et de Soissons, partagée en 22 branches « formées d'une infinité de rameaux, la plupart avec ou sans jonc- « tion entre eux, mais qu'il prétend par la conformité de leurs armes « n'avoir qu'un auteur commun. On y voit que les uns ont été main- « tenus dans leur noblesse, les autres condamnés comme usurpa- « teurs et déclarés roturiers et enfin d'autres anoblis. On ne doit pas « dissimuler que plusieurs de ces productions et les titres qu'elle a « produits depuis semblent appuyer ces sentiments et assertions. « M. le marquis de Brossard, désirant avoir les honneurs de la Cour,

« communiqua en 1782 au Cabinet de l'Ordre du Roi, devant feu
 « M. Chérin, des titres qui remontaient sa filiation avec des qualifi-
 « cations d'écuyer, de verrier et de maître de la verrerie d'Eu depuis
 « 1311 jusqu'en 1500; mais, lui ayant été observé *qu'il y en avait dix*
 « *visiblement faux, sept viciés par des ratures et des interpolations*
 « *et trois copies*, son projet demeura alors sans exécution. Au mois
 « de février dernier M. de Brossard a rapporté en ce dépôt de nou-
 « veaux titres depuis 1390 qui sont authentiques et vrais et dans
 « lesquels son septième aïeul est qualifié verrier et maître de la ver-
 « rerie d'Eu et nommé comme frère d'un sujet qualifié noble homme.
 « C'est d'après cette nouvelle production qu'on a donné le présent
 « abrégé. Son premier sujet est Antoine Brossard, lequel est rappelé
 « avec le titre d'écuyer de Perrenette de Thouars, comtesse de
 « Ponthieu, dans un acte de 1392; il fut père de Charles ou Charlet
 « Brossard qualifié écuyer dans deux actes des années 1390 et
 « 1392... » Le marquis de Brossard fut admis à monter dans les car-
 rosses du Roi le 6 mars 1787; il fut en outre maintenu dans sa
 noblesse de race et d'extraction en septembre 1786 avec ses deux
 fils par un arrêt du Conseil d'État sur preuves remontant au
 1^{er} juin 1392.

Le fils d'Emond Brossard et d'Anne Bouju mentionnés plus haut, noble homme Antoine Brossard, écuyer, marié à demoiselle Jeanne Mauvoisin, rendit hommage en 1579 par sa terre de Saint-Martin-du-Bosc; il comparut en 1587 devant les élus d'Arques et déclara que comme noble il avait le droit de posséder tiefs. Il laissa deux fils: 1^o noble homme Charles Brossard, écuyer, Sgr de Saint-Martin-du-Bosc, qui épousa le 13 juillet 1578 Charlotte de Runes et qui continua la ligne directe; 2^o Jean Brossard, sieur de la Mare, dont les descendants furent maintenus dans leur noblesse le 25 février 1669 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

Le petit-fils de Charles Brossard et de Charlotte de Runes, François de Brossard, chevalier, Sgr de Saint-Martin-du-Bosc, marié le 1^{er} mars 1645 à Charlotte de Bézu, plus tard gouverneur d'Aumale et capitaine des chasses du duché d'Aumale, laissa plusieurs fils qui furent maintenus dans leur noblesse en 1698 par jugement de M. de la Bourdonnaye, intendant de Rouen, rapporté tout au long dans les *Carrés d'Hoziér*. Deux de ces fils, Charles-Amédée, Sgr de Saint-Martin-du-Bosc, marié le 3 mars 1669 à Françoise le Chevalier, et Charles, Sgr de Saint-Brice, marié en 1688 à Elisabeth de Moursures, veuve de Nicolas de la Berquerie, furent les auteurs de deux grands rameaux.

Charles-Amédée de Brossard, auteur du premier rameau, laissa lui-

même deux fils, Antoine-Amédée, Sgr de Saint-Martin-du-Bosc, marié en 1701 à Madeleine le Cler, et François-Henri, Sgr de Bressy, marié en 1700 à Claire le Cauchois, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux. On trouvera dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais une généalogie du second de ces sous-rameaux, connu sous le nom de Brossard de Cléry. Antoine-Amédée, auteur du premier sous-rameau, laissa un très grand nombre d'enfants ; son fils aîné, Charles-Amédée, marié en 1743 à Angélique de Bourbel, fut père d'autre Charles-Amédée, connu le premier sous le titre de marquis de Brossard, qui épousa en 1777 M^{lle} de Guiry et qui fut admis aux honneurs de la Cour en 1787, et de Charles-Gabriel de Brossard de Folny, né en 1748, qui fit en 1772 ses preuves de noblesse devant d'Hozier pour être nommé écuyer de la dauphine Marie-Antoinette ; un des puînés, Alexandre-Siméon de Brossard de Boislapierre, alla se fixer à la Martinique, y fut maintenu dans sa noblesse le 4 juillet 1774 par arrêt du Conseil supérieur de l'île, épousa dans un âge avancé, en 1773, Adélaïde Arnault et en eut en 1779 un fils nommé Alexandre-François. Ce rameau compte encore des représentants. Son chef, Amédée-Hippolyte, marquis de Brossard, né au diocèse de Rouen en 1784, maréchal de camp, marié à Pulchérie Lebrun, décédé en 1867, prit une part brillante à la conquête de l'Algérie.

Charles de Brossard, auteur du second rameau, eut un fils, Jacques de Brossard de Ressenroy, demeurant à Bonaffe, près d'Amale, qui épousa en 1718 une demoiselle le Grain et qui légitima par ce mariage un enfant naturel, nommé Jacques-Louis, qu'il en avait eu l'année précédente. Ce Jacques-Louis épousa en 1743 M^{lle} de Cacqueray et fut grand-père de Louis-Désiré de Brossard de Torey, né en 1780 au diocèse de Rouen, qui fit en 1788 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Ce rameau, connu sous le nom de Brossard de Ressenroy, compte encore des représentants ; il n'est pas titré.

Il a existé, tout-à-fait dans la même région, une autre branche de la famille de Brossard dont le point de jonction avec la précédente n'a pu être déterminé. Cette branche portait pour armes : *de sable à trois fleurs de lys d'or et à la barre d'argent brochante sur le tout*. On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier*. Elle comptait sous Louis XIV de nombreux représentants, fixés dans les élections d'Arques et de Neufchatel, qui furent maintenus dans leur noblesse d'abord le 11 mai 1669 par jugement de M. de la Gallissonnière, puis le 1^{er} juin 1700 par jugement de M. de la Bourdonnaye, tous deux intendants de Rouen, après avoir prouvé leur filiation depuis Jean

de Brossard, maître du four de Verrières de Carlepont, qui passa un contrat le 14 juin 1515 avec les religieux de Saint-Marc de Soissons et dont le fils, Étienne, épousa en 1524 Antoinette le Masson. Jean de Brossard, sieur de Frémont, un des gentilshommes maintenus en 1669 et en 1700, épousa en 1680 Marie Gallois ; son fils, François de Brossard, sieur de Mélicour, marié en 1712 à Catherine Ilis, de Caudebec, fut père de Jean-Baptiste de Brossard, sieur de Lomberval, dont une fille, Marie-Françoise, née en 1774 à Bonafle, au diocèse de Rouen, fit en 1781 des preuves de noblesse pour être admise à la maison d'éducation de l'Hôpital de Montdidier.

C'est peut-être à un rameau de cette branche de la maison de Brossard qu'appartenait Hyacinthe-Laure de Brossard de Sailly qui épousa vers 1830 M. Clément-Bernard Pépin. Alphonse Pépin, né de cette union, maire d'Avesnes, près de Neufchatel-en-Bray, marié en 1872 à M^{lle} Baudier de Croizier, fut connu sous le nom de PÉPIN DE SAILLY (voyez ce nom) et demanda le 4 mars 1872 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de la famille de Brossard de Sailly.

BROSSARD des ISLES-BARDEL et de GROSMESSNIL (de), en Normandie et en Picardie. Armes : *de sable à un chevron d'or accompagné en chef de deux besants et en pointe d'une molette, le tout du même.* — Supports et cimier : *trois lévriers.*

Malgré la différence des armoiries et malgré les lettres d'anoblissement obtenues en 1659 par un de ses membres, la famille de BROSSARD qui donne lieu à cette notice se considère comme une branche de la famille précédente, branche qui se serait séparée de la souche à une époque demeurée, du reste, inconnue. La Chesnaye des Bois en a donné au XVIII^e siècle une généalogie très incomplète. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et particulièrement dans les *Dossiers bleus* et dans les manuscrits de Chérin.

Elle résidait au XVI^e siècle dans la petite ville de Condé-sur-Noireau, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vire. Son auteur, Jehan Grossard, avocat, demeurant à Condé, obtint par lettres patentes données à Rouen le 9 novembre 1585 l'autorisation de reprendre le nom de Brossard, nonobstant que pendant trente ans lui et ses prédécesseurs avaient usé du nom de Grossard par ignorance et par erreur. D'après la généalogie qui fut produite par ses descendants en 1788 et dont il sera parlé plus bas, il aurait épousé Anne de Bailly par contrat du 16 février 1539, dans lequel il aurait été qualifié écuyer, et aurait été reçu le 1^{er} octobre suivant

avocat en la justice de Condé ; d'après la même généalogie il aurait été fils de noble homme maître Jehan Brossard, sieur de la Louvetière et de Saint-Martin, qui aurait épousé Jeanne le Faillon par contrat du 18 mars 1504, petit-fils de Jehan, dit Brossard, écuyer, Sgr des mêmes terres, qui aurait épousé Marguerite Germain et qui, d'après Clérambault, aurait reçu des lettres d'anoblissement, et arrière-petit-fils de François Brossard, écuyer, marié à Charlotte de Corday, qui aurait acheté le 7 avril 1452 le fief de Saint-Denis, puis le 16 juin 1463 celui de la Louvetière, tous deux situés dans la paroisse de Condé-sur-Noireau. François Brossard aurait été lui-même fils d'un Walchier ou Gautier Brossard, baptisé le 6 mai 1388, qui aurait vendu par acte de décembre 1437 son fief noble de Lestang, près de Guise, en Thiérache, pour venir se fixer à Condé-sur-Noireau. Jehan Brossard ou Brossard laissa trois fils, Gilles, Jean et Guillaume, qui partagèrent sa succession le 9 janvier 1589 et qui furent les auteurs de trois rameaux.

L'auteur du rameau aîné, Gilles, dit Brossard, sieur de Brèveaux, demeurant à Condé-sur-Noireau, épousa le 7 avril 1568 Gratianne de la Marre ; il devint dans la suite lieutenant de l'élection de Domfront, assesseur à Falaise, soutint de longs procès pour se faire reconnaître comme noble et se faire exempter de la taille et se fit enfin accorder le 27 avril 1598 des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin qui sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il fut père de Constantin Brossard, Sgr de Saint-Martin, conseiller du Roi en la vicomté de Falaise, qui épousa d'abord en 1598 Marthe de Mannoury, puis en 1600 Jeanne de la Pommeraye, héritière de la terre des Isles-Bardel conservée par sa descendance jusqu'à nos jours dans le département du Calvados, et grand-père de Julien Brossard, Sgr des Isles-Bardel, qui épousa le 2 octobre 1630 Gabrielle de Saint-Germain. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, ce dernier fut renvoyé par M. de Marle, intendant d'Alençon, devant le Conseil d'État qui le maintint dans sa noblesse avec ses enfants par arrêt du 2 avril 1667. Il eut trois fils dont l'aîné, Jean-Jacques de Brossard, Sgr des Isles-Bardel, épousa en 1677 Marie de la Lande et continua la lignée. Le chef de ce rameau, François-Constantin, né en 1739, connu sous le titre de comte de Brossard, écuyer cavalcadour du duc d'Orléans, épousa en 1778 Marie-Etiennette d'Auvilliers, fille naturelle de ce prince et de M^{lle} le Marquis. Il sollicita en 1788 du roi Louis XVI des lettres patentes reconnaissant que sa famille était d'ancienne noblesse chevaleresque et que les lettres obtenues par son aïeul en 1598 étaient seulement des lettres de confirmation de

noblesse. Il produisit à l'appui de sa demande une généalogie qui faisait remonter sa filiation à Gautier Brossard, chevalier, vivant en 1398. Le généalogiste des Ordres du Roi, chargé d'examiner ce travail, ayant déclaré dans son rapport que tous les titres antérieurs à 1598 étaient faux, il ne fut pas donné de suite à la demande de M. de Brossard. La descendance de celui-ci était représentée de nos jours par le comte Louis de Brossard, né en 1870.

Jean Brossard, sieur de la Massonnière, auteur du second rameau, fut lieutenant-général au bailliage de Condé-sur-Noireau et épousa en 1584 Anne Blanchard. Son fils, Pierre Brossard, nommé en 1614 conseiller aux eaux et forêts de Normandie, tué à la bataille de Rocroy en 1643, s'était fixé dans la Haute-Normandie après le mariage qu'il contracta en 1615 avec Esther le Peigné, héritière de la terre de Grosmesnil. Il laissa lui-même trois fils, dont les deux aînés, David de Brossard, Sgr de Grosmesnil, marié en 1642 à Judith d'Anval, nommé maréchal de camp en 1652, et Louis de Brossard, Sgr de Prouville, en l'élection d'Amiens, marié à Françoise Chauvel, furent les auteurs de deux sous-rameaux. Le second de ces deux frères était âgé de 72 ans quand il fut maintenu dans sa noblesse le 23 septembre 1699 avec ses quatre fils par jugement de Bignon, intendant d'Amiens. L'aîné, David, fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 14 juillet 1663 par arrêt du Parlement de Rouen, puis le 11 mars 1664 par arrêt de la Cour des aides et enfin le 11 novembre 1666, sur preuves remontant à 1560, par jugement de Colbert, intendant d'Amiens. Il laissa un fils, Jean de Brossard, écuyer, Sgr de Grosmesnil, qui fut maintenu dans sa noblesse avec son oncle et ses cousins par Bignon en 1699. Ce Jean de Brossard avait épousé en 1679 Suzanne Miffault qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Doullens). Son petit-fils, Jean-David de Brossard de Grosmesnil, chevalier, Sgr patron de Jammericour, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chaumont-en-Vexin. Il demeura célibataire ; mais son frère, Pierre-Louis de Brossard, Sgr d'Angeville, au diocèse de Rouen, né en 1728, épousa en 1760 Marie de Canivet d'Ancretteville et en eut un fils, Jean-Pierre, né en 1767. Divers représentants de ce rameau prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Rouen et à celles tenues au Havre.

Le troisième rameau s'éteignit au xviii^e siècle. Son auteur, Guillaume Brossard, sieur de la Louvetière, fut père de Philippe Brossard et grand-père de Gilles Brossard, sieur de la Louvetière, en l'élection de Vire, écuyer du Roi, qui fut anobli par lettres patentes de décembre 1659 confirmées par d'autres lettres du 1^{er} décembre 1666.

BROSSARD (de), dans l'ancienne généralité d'Alençon et dans le Maine. Armes des rameaux qui furent condamnés comme usurpateurs le 23 septembre 1670 par arrêt du Conseil d'État : *de sable à un chevron d'or accompagné en chef de deux besants et en pointe de deux molettes, le tout d'or.* — Armes des rameaux qui furent maintenus dans leur noblesse en 1635 par la Cour des aides de Normandie et le 21 septembre 1666 par jugement de Voisin de la Noiraye : *de gueules à trois fleurs de lys d'argent et à une bande de même brochante sur le tout.* — Supports : deux renards.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nouveau d'Hozier* beaucoup de renseignements sur une famille de Brossard dont les rameaux se sont répandus dans le sud de la Normandie et dans le Maine. Les auteurs de cette famille habitaient au xv^e siècle la petite ville de Condé-sur-Noireau comme ceux de la famille précédente. Les deux familles étaient donc vraisemblablement deux branches détachées d'une même souche à une époque qui n'a pu être déterminée. Plusieurs des rameaux de celle qui donne lieu à cette notice portaient, du reste, des armoiries à peu près semblables à celles des Brossard de la Louvetière et des Isles-Bardel. D'autres avaient adopté des armoiries à peu près semblables à celles des Brossard de Saint-Martin-du-Bosc avec lesquels toutes les familles de Brossard ont de tout temps revendiqué une origine commune.

Perrot de Brossard, auquel remonte la filiation suivie, avait pris en tîef la verrerie de Boismallet, à Alençon, au sujet de laquelle il passa une transaction le 27 janvier 1451. Il laissa d'une alliance demeurée inconnue deux fils, François de Brossard, écuyer, Sgr du bourg et de la verrerie de Boismallet, marié à Guillemine de Mésenge, et Jean de Brossard, nommé en 1495 capitaine de l'Isle-de-Sulmone, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

François de Brossard, auteur de la branche aînée, laissa à son tour deux fils, Michel, Sgr du bourg et de la verrerie de Boismallet, marié le 17 novembre 1501 à Marie de la Pommeraie, et Robert, marié à Anne de Semallé, qui partagèrent sa succession par acte du 6 avril 1506 et qui furent les auteurs de deux rameaux.

Michel de Brossard, auteur du premier rameau de la branche aînée, laissa lui-même trois fils, Hector, sieur des Vaux, marié en 1537 à Anne de la Jouyère, Robert, marié en 1548 à Marguerite Guyon, et Nicolas, marié en 1551 à Madeleine Goren, qui furent les auteurs de trois sous-rameaux. Le premier de ces sous-rameaux était représenté sous Louis XIII par deux frères : 1^o Roland, marié en 1609 à Françoise Chapelain, dont les deux fils, autre Roland, sieur de la Chevalerie, demeurant à Linières, dans l'élection du Mans, et Jacques,

marié en 1648 à Madeleine Asseline, furent maintenus dans leur noblesse le 21 septembre 1666, sur preuves remontant à 1502, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours ; 2^e Gaspard, sieur de la Lande, marié en 1639 à M^{lle} de Mésenge, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1635 par arrêt de la Cour des aides de Normandie et qui laissa deux fils, Charles et Guillaume, baptisés à Neufchâtel l'un en 1648, l'autre en 1650. Le représentant du second sous-rameau, Isaac de Brossard, sieur du Verger, marié en 1639 à Elisabeth le Royer, dont il eut quatre fils, et le représentant du troisième sous-rameau, Marin de Brossard, de l'élection de Mortagne, marié en 1661 à Geneviève du Valpoutrel, dont il eut également quatre fils, furent, lors de la recherche de 1666, renvoyés par M. de Marle, intendant d'Alençon, devant le Conseil d'État qui, par arrêt du 23 septembre 1670, les condamna à l'amende comme usurpateurs de noblesse.

Une note de Chérin apprend que l'on doit considérer comme faux la plupart des actes se rapportant à Robert de Brossard, auteur du second rameau de la branche aînée. Ce Robert de Brossard laissa deux fils, Jacques, marié en 1546 à Anne de Mésenge, et Adrien, marié en 1544 à Madeleine de Mésenge, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux. Les représentants du premier de ces sous-rameaux furent condamnés comme usurpateurs le 23 septembre 1670, en même temps que leurs cousins, par arrêt du Conseil d'État. Les représentants du second sous-rameau furent au contraire à la même époque maintenus dans leur noblesse le 19 janvier et le 30 juin 1667 par divers jugements de M. de Marle, intendant d'Alençon. Guillaume de Brossard, né à Caen en 1749, issu de ce second sous-rameau, obtint en 1765 de Chérin le certificat de noblesse prescrit pour entrer dans les chevau-légers.

Jean de Brossard, auteur de la seconde branche, fut arrière grand-père de Guillaume de Brossard, sieur de la Féraudière, qui fut nommé en 1604 lieutenant particulier, civil et criminel de la vicomté d'Argentan. Les quatre fils de celui-ci, Guillaume, sieur des Erables, marié en 1630 à Anne le Héricy, dont il eut un fils ; Jacques, prêtre ; Jean, marié à 1650 à Madeleine Ango ; et Claude, furent maintenus dans leur noblesse le 30 décembre 1667 par jugement de M. de Marle.

A la même souche paraît se rattacher une famille de Brossard qui a longtemps résidé dans la même région et dont les armes étaient les mêmes que celles des Brossard de Saint-Martin-du-Bosc : *d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bande d'argent brochant sur le tout*. On trouvera sur cette famille des renseignements dans les manus-

crits de Chérin. Jean Brossard, écuyer, auquel remonte la filiation, est mentionné dans un acte de 1545 et se maria par contrat du 14 décembre 1548. Son fils, Pierre Brossard, marié à Catherine Gauthier, passa des actes en 1562 et 1571 devant notaires à Châteauneuf-en-Thimerais. Il laissa deux fils, Charles, sieur du Parc, résidant dans l'élection de Vire, marié à Françoise d'Angerville, et Isaac, marié en 1603 à Marie de Brossard, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le chef du rameau aîné, Louis de Brossard, sieur des Buissons, marié en 1658 à Louise Pitart, en avait deux fils quand il fut maintenu dans sa noblesse le 3 juin 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Isaac, auteur du second rameau, laissa deux fils : 1° Jacques, dont les fils, Gabriel et Antoine, fixés dans l'élection d'Argentan, furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de M. de Marle ; 2° Olivier, Sgr de Ronval, marié en 1642 à Marguerite de Chennevières, dont le fils Charles, garde du corps, fut maintenu dans sa noblesse en 1678 par arrêt du Conseil d'État et dont le petit-fils, Charles, Sgr de Ronval, né en 1670 dans la généralité de Caen, capitaine de dragons, marié en 1696 à Colombe de Biencourt de Poutrincourt, résidait dans les environs de Sens quand il fut maintenu dans sa noblesse avec sa fille unique le 11 mars 1706 par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris.

Il a existé dans l'élection de Baugé, en Anjou, sur les confins du Maine et de la Touraine, une famille de Brossard sur laquelle on trouvera des renseignements dans les manuscrits de Chérin. Cette famille portait primitivement pour armes : *d'azur à trois fleurs de lys d'or traversées d'une barre de gueules, l'une coupée par le milieu, l'autre blessée, la troisième entière*. M. de Busserolle lui attribue dans ses *Archives des familles nobles de Touraine* les armes suivantes : *d'argent à un frêne arraché de sinople, accompagné de trois croissants de sable*. Elle revendiquait comme les précédentes une origine commune avec celle des Brossard de Saint-Martin-du-Bosc. Elle remontait par filiation à Nicolas de Brossard, écuyer, Sgr de Perseigne, marié à Christine de Montlibert, qui figure dans un acte de 1554 et dont le fils, Guy de Brossard, Sgr de Launay, figure dans des actes de 1584, 1594, 1597. Son chef, René de Brossard, sieur de Launay, marié en 1659 à Anne de la Chevalerie, demeurant en la paroisse de Malihorne, dans l'élection de Baugé, fut maintenu dans sa noblesse le 9 mai 1669, sur preuves remontant à 1554, avec ses frères, Innocent et Jean, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. C'est vraisemblablement à cette famille qu'appartenaient MM. de Brossard de la Brahaniède et de Brossard de Saint-René qui résidaient en 1771 à Tours et à Parcé, en Anjou.

Il a existé aussi en Vendomois une famille de Brossard qui revendiquait la même origine que les précédentes. Le chef de cette famille, Pierre de Brossard, sieur du Perche, fut maintenu dans sa noblesse le 26 juillet 1667 par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans. Son descendant, Nicolas-Charles de Brossard, Sgr de la Pilette et de la Prêle, était réduit à une situation de fortune très modeste quand il sollicita en 1787 l'admission à l'École militaire de son fils, François-Paul, né en 1779 à Saint-Paul, au diocèse de Blois.

BROSSARD de BAZINVAL et de BELAIR (de), en Haute-Picardie et dans l'Argonne. Armes : *d'azur à une main gantée d'argent portant un oiseau de proie de même et accompagnée de trois mouchetures d'hermines d'argent, deux en chef et une en pointe, soutenant chacune une fleur de lys d'or.*

La vieille famille de gentilshommes verriers qui donne lieu à cette notice a toujours revendiqué, malgré la différence des armoiries, une origine commune avec celle des Brossard de Saint-Martin-du-Bosc, dans la Haute-Normandie, dont elle se serait séparée à une époque demeurée inconnue. Elle s'est partagée à une époque très reculée en deux grandes branches dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction et qui ont possédé d'importantes verreries l'une dans la Haute-Picardie, l'autre dans l'Argonne, sur les confins de la Lorraine et de la Champagne.

On trouvera dans le *Nouveau Hozier* un tableau généalogique de la première de ces branches. Jean de Brossard, écuyer, auquel ce tableau fait remonter la filiation, avait épousé Marguerite de Gobart et résidait dans la première moitié du xvi^e siècle en la verrerie de Charlefontaine, près de Saint-Gobain. Son fils, Nicolas de Brossard, écuyer, demeurant en la verrerie de Saint-Gobain, épousa le 21 mai 1557 Antoinette de Ligières et en eut quatre fils. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Enguerrand de Brossard, Sgr de Bazinval, dans l'élection de Laon, était âgé de 27 ans quand il fut maintenu dans sa noblesse le 22 juillet 1667, avec plusieurs de ses parents, sur preuves remontant à 1540, par jugement de Dorieu, intendant de Soissons. Il était lieutenant de Roi, de la ville et citadelle de Coucy quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Laon). Sa descendance subsistait sous la Restauration.

On trouvera dans le *Nouveau Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* des tableaux généalogiques de la seconde branche, fixée dans l'Argonne. Toussaint Broussart, ou de Brossard, auquel ces tableaux font

remonter la filiation, est mentionné dans des actes de 1573 et de 1580. Il avait épousé vers 1570 Lucie de Condé, d'une vieille famille de gentilshommes verriers de l'Argonne, et s'était vraisemblablement fixé dans ce pays à la suite de ce mariage. Il fut père de Nicolas de Brossard qui épousa vers 1604 Marguerite de Bigault, grand-père de Jérémie de Brossard, qui épousa vers 1625 Claude du Houx, et bisaïeul de Jérémie de Brossard, demeurant à la Placardelle, qui épousa le 13 octobre 1669 sa cousine Antoinette de Condé. Les descendants de celui-ci furent connus sous les noms de Brossard de Bazinval et de Brossard de Belair, également portés par les représentants de l'autre branche. L'un d'eux, Pierre de Brossard de Bazinval, né en 1733 à Bellefontaine, près de Clermont-en-Argonne, fit en 1776 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission de sa fille à la maison d'éducation de l'Enfant-Jésus. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont-en-Argonne avec ses parents, Claude de Brossard de Trois-Fontaines, François de Brossard de Trois-Fontaines, Charles-François de Brossard, ancien officier au régiment de Chartres-infanterie, Louis de Brossard, Louis de Brossard de Salcourt et Louis de Brossard de Mora.

BROSSARD de MARCILLAC (de), en Périgord. Armes : *d'azur à une main gantelée d'or (aliàs au sénestrochère d'argent, gantelé d'or), tenant sur le poing un épervier d'argent et accompagnée de trois mouchetures de même surmontées chacune d'une fleur de lys d'or.*

La famille de BROSSARD DE MARCILLAC, honorablement connue depuis plusieurs siècles à Terrasson, en Périgord, porte à peu de chose près les mêmes armoiries que la famille précédente et en est peut-être une branche détachée à une époque inconnue. Une vieille tradition attribue du reste à ces deux familles une origine commune avec celle des Brossard de Saint-Martin-du-Bosc, en Haute-Normandie. D'après une notice donnée par M. de Mailhol dans son *Dictionnaire historique de la noblesse française*, la famille de Brossard de Marcillac aurait pour premier auteur connu prudent et honnête homme Jean de Brossard, de la ville de Brives, mentionné dans l'acte de fondation de l'hospice de Brives, en 1288. Le même auteur mentionne Michel de Brossard, lieutenant de Terrasson en 1630, Pierre de Brossard, sieur de Marcillac, avocat en 1702, Léger Brossard, sieur de Marcillac et de Boissonnie, également avocat sous Louis XV.

Bien que ses membres aient souvent porté des qualifications nobiliaires sous l'ancien régime la famille de Brossard de Marcillac ne figure ni au nombre de celles qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni au nombre de celles

qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Elle a fourni des avocats, des magistrats, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Certain, de Corn, etc.

BROSSARD (de), en Bretagne. Armes : *d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la cotice (aliàs au chevron) d'argent brochant sur le tout.* — Devise : *Audenti succedit opus.*

La famille de BROSSARD, de Bretagne, revendique une origine commune avec la famille de Brossard de Saint-Martin-du-Bosc, de Haute-Normandie, et en a de tout temps porté les armoiries. Elle s'est, en tout cas, séparée de la souche à une époque qui est demeurée inconnue. On trouvera sur elle d'assez nombreux renseignements dans le *Répertoire de bibliographie bretonne* de Kerviler. Elle remonte par filiation suivie à un Tanneguy Brossard qui avait épousé dans les premières années du xvi^e siècle Jeanne le Vaillant, probablement issue de la famille de gentilshommes verriers du même nom bien connue en Normandie. Ce fut ce Tanneguy Brossard qui vint vraisemblablement se fixer dans les environs de Ploermel, en Bretagne. Ses deux fils, Richard Brossard et François Brossard, sieur de Tertie, furent les auteurs de deux branches qui se sont honorablement, mais obscurément, perpétuées jusqu'à nos jours.

Pierre de Brossard, sieur du Verger, en la paroisse de Plouray, petit-fils de Richard, l'auteur de la branche aînée, épousa dans la première moitié du xvii^e siècle Françoise de Bouchat, héritière de la maison noble de Quernaut, en la paroisse de Silliac. Leur fils, Yves de Brossard, Sgr de Quernaut (aliàs Kernaut, d'après Potier de Courey), fut maintenu dans sa noblesse d'extraction, sur preuves de quatre générations, par arrêt des commissaires du Roi du 21 janvier 1671, tandis que ses cousins, Henri de Brossard, Sgr du Pré, en la même paroisse de Silliac, Mathurin Brossard, sieur du Verger, et Claude Brossard, sieur de Pelan, étaient déclarés usurpateurs et condamnés comme tels à 400 livres d'amende par un arrêt des mêmes commissaires du 4 septembre 1669. Innocent de Brossard, sieur du Chesne, fut encore maintenu dans sa noblesse le 16 août 1699 par jugement de l'intendant de la province. Charles-Claude de Brossard de Villefranche, né à Duault en 1733, marié à Locmariaker en 1770 à Françoise Berthelot, se mit en 1793 à la tête des chouans du canton de Pluvigner, prit part à l'expédition de Quiberon et fut fusillé à Vannes le 24 nivose an IV ; il laissait cinq enfants. Son cousin, Louis-Auguste Brossard de Sainte-Croix, à peine âgé de

25 ans, fut fusillé à Auray le 13 thermidor suivant. Plus récemment cette branche a donné un conseiller d'arrondissement sous Louis-Philippe et un officier de la Légion d'honneur en 1863 (Henri de Brossard, né à Vannes en 1813, chef de bataillon de chasseurs à pied).

François de Brössard du Tertre, auteur de la seconde branche, épousa Marguerite du Gastel. Sa descendance perdit vraisemblablement sa noblesse par dérogeance, car on ne voit pas qu'elle ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue. Elle était représentée de nos jours par Narcisse-François de Brossard, né vers 1820, professeur au lycée de Lorient, marié à Vannes en 1843 à Marie le Pelley de Troussier.

Il a existé en Bretagne une autre famille noble du nom de Brossard qui a possédé, entre autres biens, la seigneurie de la Trocardière, en la paroisse de Rézé, au diocèse de Nantes. Cette famille portait pour armes : *de sable à trois fusées d'argent posées en fasce et à une cloche de même en chef*. Son auteur, Claude Brossard, sieur de la Trocardière, lieutenant civil et criminel des Cours de Nantes en 1572, fut anobli par la mairie de cette ville qu'il exerça en 1582. Philippe Brossard, petit-fils du précédent, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du 30 août 1669 en vertu des privilèges de la mairie de Nantes et moyennant le paiement de 1.000 livres.

BROSSARD (de), en Poitou et en Berry. Armes : *d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bande d'argent brochant sur le tout*.

Une famille DE BROSSARD, connue depuis les dernières années du xv^e siècle dans la partie du Poitou qui confine à la Touraine, revendique une origine commune avec la famille de gentilshommes verriers du même nom de la Haute-Normandie et en a de tout temps porté les armoiries. Le point de jonction des deux familles demeure, en tout cas, inconnu. On trouvera une généalogie très sommaire des Brossard du Poitou dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, de Beauchet-Filleau.

Cet auteur mentionne un Colin de Brossard, gentilhomme verrier du Chatelleraudais, qui fut taxé en 1487 pour ne pas s'être rendu aux armées, bien que convoqué et noble. Jean de Brossard, écuyer, auquel il fait remonter la filiation suivie, vivait en 1488 et avait épousé N... Tourpeau. Il fut père de Gervais de Brossard, écuyer, vivant en 1528, grand-père de Julien de Brossard, écuyer, vivant en 1552, bisaïeul de Guillaume de Brossard, écuyer, vivant en 1594, et trisaïeul de Daniel de Brossard, écuyer, sieur de la Chevallerie, demeurant en la paroisse de Saint-Gatien, dans l'élection de Loudun.

qui fut maintenu dans sa noblesse en avril 1667 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir prouvé une filiation noble depuis son bisaïeul, vivant en 1528. Daniel de Brossard fit à cette époque la déclaration qu'il ne se connaissait d'autre parent de son nom que son frère Gabriel, sieur de Bélair, alors fixé en Berry. Sa descendance était représentée sous Louis XVI par deux frères : 1^o Antoine de Brossard, Sgr du Grand et du Petit-Belleville, marié le 31 août 1772 à Marie-Françoise de la Coussaye ; 2^o Charles de Brossard, marié en 1761 à Marie Rabault des Rollands, qui se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du Poitou. Le second de ces deux frères, Charles, laissa un fils, Charles-Philippe de Brossard, chevalier, Sgr de Vaumale, près d'Alais, en Languedoc, qui épousa en 1788 Charlotte Pomier, qui fut officier à l'armée de Condé et que l'on croit être mort sans postérité. L'ainé, Antoine, fut père de César de Brossard et grand-père d'Aristide de Brossard qui de son mariage avec M^{lle} Turquand d'Auzay n'eut que deux filles, M^{mes} Charles Turquand d'Auzay et Octave Rivasseau.

Il a existé sur les confins du Poitou, du Limousin et du Berry une autre famille de Brossard qui portait pour armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois fleurs de lys de même (aliàs, d'après le jugement de maintenue de Tubeuf, d'azur à un chevron renversé d'or, accompagné de trois étoiles d'argent)*. Cette famille se croyait, comme la précédente, une branche détachée à une époque inconnue de celle des Brossard de Saint-Martin-du-Bosc, en Haute-Normandie. Elle remontait par filiation à Pierre de Brossard, écuyer, Sgr de la Gerbaudière, qui épousa Jeanne Guéret par contrat du 26 mai 1526 et qui reçut son congé en qualité de maréchal des logis de l'arrière-ban du Poitou le 21 octobre 1555. Elle était représentée sous Louis XIV par deux frères qui paraissent en avoir été les derniers représentants : 1^o René de Brossard, Sgr de la Gerbaudière, qui épousa Françoise de la Croix de la Jarrige par contrat passé le 29 avril 1654 devant notaires à la Trémoille et qui fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 22 février 1665 par jugement de Colbert, puis le 8 septembre 1667 par jugement de Barentin, tous deux intendants de Poitiers ; 2^o Louis de Brossard, Sgr de la Bourdelaise, en la paroisse de Lignac, dans l'élection du Blanc, qui épousa le 27 mai 1663 Renée Dardre et qui n'avait pas d'enfants quand il fut maintenu dans sa noblesse le 22 avril 1669, sur preuves remontant à 1526, par jugement de Tubeuf, intendant du Berry.

Il a existé, enfin, sur les confins du Berry et du Poitou, une famille de Brossard qui revendiquait comme les précédentes une origine commune avec les Brossard de la Haute-Normandie. On n'a pu

se procurer sur cette famille que peu de renseignements. Ses divers représentants, Pierre de Brossard, sieur de la Séronne, demeurant en la paroisse de Villiers, dans l'élection de Châteauroux, Jacques de Brossard, sieur de Boisvéraud, près de Châteauroux, Jean de Brossard, Sgr de la Magonnerie, dans l'élection du Blanc, et Abraham de Brossard de la Bellangerie, furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse le 16 septembre 1666 par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Bourges. Le dernier entre eux, Abraham, fut plus heureux en Poitou et fut maintenu dans sa noblesse le 9 septembre 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de cette province. Pierre Brossard, écuyer, sieur de la Séronne, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourges) : *coupé d'argent et de sable, l'argent chargé de trois bandes de gueules et le sable chargé d'une fasce échiquetée d'or et d'azur de deux traits.*

BROSSARD de CORBIGNY. Armes : *tiercé en fasce d'argent, d'hermines et d'or.*

La famille BROSSARD DE CORBIGNY est originaire de Pithiviers. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*. Son auteur, Étienne Brossard, baptisé à Pithiviers en 1668, était marchand dans cette ville en 1711 ; il fut pourvu dans la suite de la charge d'huissier du commun de la maison du roi Louis XV, charge dans laquelle il eut pour successeur en 1748 son fils unique, Aignan-Charles Brossard. Le fils de celui-ci, Aignan-Étienne Brossard, marié en 1788 à Charlotte Bouret de Nogent, fut pourvu en 1784 de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances d'Orléans, la conserva jusqu'à l'époque de la Révolution et fut dans la suite conseiller municipal d'Orléans. Son fils, Charles Brossard, conseiller à la Cour royale d'Orléans, marié en 1821 à M^{lle} Chicoilet de Corbigny, fut, paraît-il, anobli et créé baron en 1830 par décret du roi Charles X avec majorat composé de terres situées dans le département d'Eure-et-Loire. Ce décret ne fut vraisemblablement pas suivi de lettres patentes car le nom de la famille Brossard ne figure pas dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend. Le baron Charles Brossard demanda le 6 mars 1852 et obtint le 27 septembre 1853 par décret de Napoléon III l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE CORBIGNY qui appartenait à la famille de sa femme. Il a été père du contre-amiral baron Brossard de Corbigny, né en 1822.

La famille CHICOILET DE CORBIGNY portait pour armes : *de sinople à une colonne d'argent, non achevée, sénestrée de son chapiteau ; au*

franc-quartier des barons préfets. Son auteur, Antoine-Ange Chicolet de Corbigny, né à Rennes en 1771, préfet du Loir-et-Cher, fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 5 octobre 1808, puis baron par lettres du 20 mars 1810. Il mourut dès l'année suivante laissant un fils qui demeura célibataire et une fille, la baronne Brossard de Corbigny, décédée en 1862.

BROSSARD de FAVIÈRES (de). Armes (d'après l'*Armorial du Bordelais*, de M. Pierre Meller) : d'azur à trois épis d'or liés ensemble d'argent.

On n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants sur cette famille, honorablement connue en Bordelais, dont la dernière représentante, M^{me} de la Valette de Montbrun, est décédée en 1906.

BROSSAUD de JUIGNÉ. Armes : d'azur à un lion d'argent et à une fasce d'hermines brochant sur le tout. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lions. — Devise : *Toga et ense.*

La famille BROSSAUD DE JUIGNÉ est anciennement connue à Nantes. Saint-Allais en a donné une généalogie dans le supplément de son *Nobiliaire universel* et Borcl d'Hauterive lui a consacré des notices dans ses *Annuaire de la noblesse* de 1865 et de 1871-72. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Pierre Brossaud, auquel remonte la filiation suivie, était notaire à Mauléon, en Bas-Poitou, quand il épousa à Nantes en 1544 Marie Giraud. Leur fils, Pierre-Adrien Brossaud, sieur de la Blanchetière et de la Musse, conseiller au présidial de Nantes, marié le 5 janvier 1581 à demoiselle de Tinguay, fut, paraît-il, anobli en septembre 1577 par lettres patentes du roi Henri III. Ces lettres furent détruites lors du sac du château de Juigné pendant la Terreur. Il ne semble pas qu'elles aient jamais été enregistrées et on ne voit pas que la famille Brossaud ait été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse antérieurement à la Révolution. Pierre Brossaud, né à Nantes en 1645, conseiller au présidial de cette ville, petit-fils de Pierre-Adrien, acheta par contrat du 6 février 1672 la terre de Juigné, près d'Ancenis, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. Pierre Brossaud de Juigné, né en 1708, fils du précédent, fut nommé le 5 avril 1739 porte-manteau du roi Louis XV. Son fils, Pierre-Adrien Brossaud de Juigné, né à Juigné en 1747, gendarme de la garde du Roi, puis maire d'Ancenis, épousa en 1790 Marie-Sophie Alix de Brouville, d'une vieille famille orléanaise. Il fut père de Pierre-François Brossaud de Juigné, né en 1791, qui épousa en 1817 M^{lle} de Trimond, grand-père de Gaston Brossaud de

Juigné, né en 1836, qui épousa en 1868 Berthe d'Yanville et qui fut créé comte romain par bref du pape Pie IX, et bisaïeul du comte Henri Brossaud de Juigné, né en 1872.

Principales alliances : Alix de Brouville 1790, de Bruc de Liverrière 1822, de Trimond 1817, de la Rue du Can, Harscouet de Saint-Georges, Coustant d'Yanville 1867, etc.

BROSSAY (Chiron du). Voyez : CHIRON DU BROSSAY.

BROSSAY-SAINT-MARC.

La famille BROSSAY, ou BROSSAYS, originaire de Chateaubriant, en Bretagne, a occupé un rang distingué dans la haute bourgeoisie de sa région. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Répertoire de bibliographie bretonne* de Kerviler. Joseph Brossay fut procureur syndic ou maire de Chateaubriant en 1697. Joseph Brossay du Perray, neveu du précédent, était sous Louis XVI substitut du procureur général au Parlement de Bretagne. M. Brossays de la Louvinois fut nommé maire de Chateaubriant en 1785. René-Louis Brossay fut nommé en 1830 conseiller à la Cour de Rennes. Godefroy Brossay-Saint-Marc, né à Rennes en 1803, décédé dans la même ville en 1878, fut évêque, puis archevêque de sa ville natale et fut nommé cardinal en 1875.

BROSSE (Gaborit de la). Voyez : GABORIT DE MONTJOU ET DE LA BROSSE.

BROSSE (de Fournas de la). Voyez : FOURNAS DE LA BROSSE ET DE FABREZAN (DE).

BROSSE (Baillou de la). Voyez : BAILLOU DE LA BROSSE.

BROSSE (Guillet de la). Voyez : GUILLET DE LA BROSSE.

BROSSE (Blanchard de la). Voyez : BLANCHARD DE LA BROSSE.

BROSSE (de la), en Auvergne. Armes : *d'azur à trois brosses d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *un lion s'élançant et un autre couché sur une rose.* — Devise : *Fortis et clemens.*

La famille DE LA BROSSE est une des plus estimées de la haute bourgeoisie d'Auvergne. Tardieu, dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*, en donne la filiation depuis un Pierre de la Brosse, écuyer du duc d'Orléans, qui avait épousé Anne de la Chapelle et qui demeurait à Paris sur la paroisse de Saint-Roch. Pierre-Philippe de la Brosse, fils du précédent, vint se fixer à Ollergues, en Auvergne, après le mariage qu'il contracta en 1739 avec Jeanne Périer de la Gardette, issue d'une vieille famille de cette province alliée à celle de Blaise Pascal. Sa descendance s'est partagée en plusieurs rameaux

dont l'un est allé au commencement du xix^e siècle s'établir dans le département des Ardennes.

La famille de la Brosse a fourni un grand nombre de notaires, des juges, des avocats, un président du tribunal de Riom, des officiers, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : Périer, Teyras de Grandval, Narjot de Toucy, de Vissac, Bastier de Meydat, Véron-Duverger, del Puech de Lomède 1908, etc.

La famille de la Brosse dont il vient d'être parlé est distincte d'une famille du même nom qui appartenait au xviii^e siècle à la noblesse de l'élection de Montluçon, en Bourbonnais. Cette dernière famille, sur laquelle on trouvera des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*, fut maintenue dans sa noblesse par jugement de 1697; un de ses représentants fit en 1769 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire de La Flèche.

BROSSE de la BARGE (Bonnard de). Voyez : BONNARD DE BROSSE DE LA BARGE.

BROSSE (de), autrefois **BROSSES (des)**. Armes primitives : d'argent (alias d'or) à un cerf franchissant de gueules. — Depuis le xviii^e siècle ces armoiries ont été remplacées par les suivantes qui sont celles de l'ancienne famille de Brosse, en Limousin : d'azur à trois gerbes ou brosses d'or liées de gueules. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux cerfs. — Devise : *Quo fata sequar*.

Le château de Brosse, dont on peut encore voir des ruines sur le territoire de la commune de Chaillac (Indre), dans la partie de la Marche qui confine au Poitou, au Berry et au Limousin, avait au moyen âge des seigneurs fort puissants à la famille desquels il donna son nom. Dès les temps les plus reculés ces seigneurs portaient le titre de vicomte de Brosse. On a dit, mais sans preuves bien sérieuses à l'appui, que Rothilde, fille et héritière d'un vicomte de Brosse, épousa vers l'an 950 Géraud, vicomte de Limoges, et que leur descendant Bernard, fils puîné d'Aimar, vicomte de Limoges, reçut en partage le château de Brosse dans la seconde moitié du siècle suivant et fonda une seconde famille de Brosse.

La filiation est à peu près établie depuis un Bernard, vicomte de Brosse, qui fit, paraît-il, dans la première moitié du xii^e siècle une importante donation à la Maison-Dieu de Montmorillon. On attribue à ce seigneur deux fils : 1^o Hugues, qui continua la descendance ; 2^o Guillaume, archevêque de Sens en 1258, qui mourut dans un âge avancé en 1269. Hugues (alias Guy, d'après Nadaud), vicomte de

Brosse, laissa à son tour d'une dame appelée Gauburge deux fils : 1^o Hugues, vicomte de Brosse, dont la petite-fille, Jeanne, héritière, entre autres grands biens, de la vicomté de Brosse, épousa vers le milieu du xiv^e siècle André de Chauvigny, Sgr de Châteauroux ; 2^o Roger de Brosse, Sgr de Sainte-Sévère, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de La Châtre, qui accompagna saint Louis en Égypte en 1248, puis à Tunis en 1270 et qui épousa en 1256 Marguerite de Déols, d'une puissante famille du Berry. Ce dernier fut père de Pierre de Brosse, Sgr de Sainte-Sévère et de Boussac, qui épousa en 1301 Blanche, fille du comte de Sancerre, et de Guillaume de Brosse, archevêque de Bourges, décédé en 1338. Louis de Brosse, Sgr de Sainte-Sévère, fils de Pierre et de Blanche de Sancerre, fut tué à la bataille de Poitiers en 1358. Il fut père de Pierre de Brosse, Sgr de Sainte-Sévère, décédé en 1422, qui épousa Marguerite de Maleval, héritière de la seigneurie de son nom, aux environs de Guéret, et grand-père de Jean de Brosse, Sgr de Sainte-Sévère, de Boussac et de Maleval-la-Forest, l'un des plus valeureux serviteurs du roi Charles VII, qui reçut de ce prince le bâton de maréchal de France, qui fut connu dans l'histoire sous le nom de maréchal de Boussac et qui mourut en 1433. Jean de Brosse, Sgr de Sainte-Sévère et de Boussac, vicomte de Bridiers, fils du maréchal, épousa le 8 juin 1437 une riche héritière, Nicole de Blois, vicomtesse de Limoges, comtesse de Penthievre, fille unique de Charles de Chastillon et de Bretagne, baron d'Avaugour. Deux fils naquirent de ce mariage ; l'aîné d'entre eux, Jean de Brosse, dit de Bretagne, comte de Penthievre, vicomte de Bridiers, Sgr de Sainte-Sévère, de Boussac, etc., épousa en 1468 Louise, fille du comte de Laval, et continua la descendance directe ; le puîné, Antoine de Brosse, Sgr de Maleval, chevalier de Rhodes, est revendiqué comme auteur par une famille de Brosse, anciennement des Brosses, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et de laquelle il sera parlé plus bas. La descendance de Jean de Brosse et de Louise de Laval s'éteignit avec leur petit-fils, Jean de Brosse, dit de Bretagne, comte de Bretagne et de Périgord, vicomte de Limoges, etc., qui épousa en 1536 Anne de Pisseleu, maîtresse du roi François I^{er}, qui fut créé duc d'Étampes par lettres du mois de janvier de cette même année, puis duc de Chevreuse par nouvelles lettres de décembre 1545 et qui mourut à Lamballe en 1564 sans laisser de postérité. Après la mort du duc d'Étampes tous les grands biens de la maison de Brosse, dont il était considéré comme le dernier représentant, passèrent à sa sœur Charlotte, femme de François de Luxembourg.

La famille de Brosse aujourd'hui existante portait aux xvi^e et

xvii^e siècles le nom de Desbrosses ou des Brosses : elle appartenait simplement à cette époque à la bourgeoisie du Beaujolais et ses armoiries n'avaient aucune analogie avec celles de la puissante famille, éteinte en 1564, de laquelle il vient d'être parlé. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les manuscrits de Chérin et dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres. La Chesnaye des Bois, qui a accueilli sa prétention de descendre de l'ancienne maison de Brosse, en a donné une généalogie reproduite plus tard par Saint-Allais. Enfin tout récemment M. H. de Jouvencel lui a consacré une intéressante notice dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789*.

Cette famille de Brosse ou des Brosses ne peut faire remonter sa filiation par titres authentiques au delà des dernières années du xv^e siècle. Elle revendique pour auteur un Antoine de Brosse, Sgr de Maleval, qui aurait épousé par contrat du 2 avril 1502 Jeanne de la Praye, héritière de la terre d'Escrots, en Maconnais. A la même époque vivait un Antoine de Brosse, Sgr de Maleval, mentionné plus haut, qui était fils puiné de Jean de Brosse, Sgr de Sainte-Sévère et de Boussac, vicomte de Bridiers, et de Nicole de Blois, vicomtesse de Limoges, comtesse de Penthievre, qui fut tonsuré le 4 mai 1462 et qui fut admis en 1481 dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, alors établi à Rhodes. Les généalogistes que la famille de Brosse chargea au xviii^e siècle du soin d'écrire son histoire ont avancé, mais sans pouvoir en fournir aucune preuve, que ce chevalier de Rhodes aurait été relevé de ses vœux par le Saint-Siège à la suite de graves blessures reçues en 1498 dans un combat sur les côtes de Syrie et que ce serait lui qui aurait épousé en 1502 Jeanne de la Praye et qui serait venu se fixer en Maconnais à la suite de ce mariage. Il convient d'ajouter que la famille de Brosse actuelle possédait encore au xviii^e siècle une terre de Malleval et ce fait, qui ne saurait assurément tenir lieu de preuves authentiques, constitue cependant un argument sérieux en faveur de sa communauté d'origine avec l'ancienne famille de Brosse. D'après ces mêmes généalogistes Antoine de Brosse aurait eu de Jeanne de la Praye un fils, Ponthus de Brosse, écuyer, qui aurait été seigneur d'Escrots, en Maconnais, et de Maleval, qui aurait été capitaine de soixante hommes d'armes, qui aurait épousé Marie Sardin par contrat du 6 septembre 1527 et qui aurait fait son testament le 9 septembre 1535. Celui-ci aurait été père de noble Antoine des Brosses, écuyer, Sgr d'Escrots, demeurant en Beaujolais, qui aurait fait une acquisition par acte du 22 février 1555, qui aurait épousé Catherine Maquin par contrat du 7 février 1561 et qui aurait fait son testament le 2 mars 1570, et grand-

père de noble homme Claude des Brosses, écuyer, Sgr d'Escrots, demeurant à Beaujeu, qui aurait épousé demoiselle Anne Grisard par contrat passé le 26 mai 1572, c'est-à-dire onze ans après le mariage de ses parents, et qui aurait fait son testament le 22 septembre 1605. Des notes conservées dans les *Carrés d'Hozier* apprennent que le contrat de mariage de 1561 ne put jamais être retrouvé et que l'acte d'acquisition de 1555, le contrat de mariage de 1572 et les testaments de 1570 et de 1605 doivent être considérés comme faux.

Dans la réalité la filiation ne paraît être établie que depuis noble Claude des Brosses, sieur d'Escrots et de Maleval, dont il vient d'être parlé. Ce personnage ne paraît pas avoir porté la qualification d'écuyer; il fut capitaine de la ville de Beaujeu et mourut le 28 septembre 1605. Il laissa de Marie Grisard quatre fils dont les deux aînés, Claude et Antoine, furent les auteurs de deux branches, dont le troisième, Gabriel, fut chanoine de l'église collégiale Sainte-Marie-Madeleine, à Beaujeu, et dont le plus jeune, Luc, bourgeois de Lyon, marié en 1624 à Marguerite Brenod, ne laissa que des filles.

Antoine Desbrosses, auteur de la branche cadette, aujourd'hui éteinte, naquit à Beaujeu en 1576 et épousa le 20 février 1605 Claudine de Marzé, héritière de la terre de la Bruyère. Il fut père de Luc-Adrien des Brosses, sieur de la Bruyère, qui fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse le 13 juin 1667 par jugement de l'intendant Dugué, grand-père de Lazare des Brosses, qui obtint le 2 septembre 1717 des commissaires généraux de Sa Majesté un jugement de maintenue de noblesse le relevant de la condamnation prononcée contre son père, et bisaïeul de Jeanne-Louise des Brosses, dernière représentante de sa branche, qui épousa à Aigueperse en 1723 Claude-Victor de Thy de Milly.

Claude des Brosses, auteur de la branche aînée, seule subsistante, épousa d'abord à Macon le 13 janvier 1613 Christine Bernard, dont il n'eut pas d'enfants, puis, également à Macon, le 9 septembre 1641 Chrestienne Buchet, fille d'un procureur du Roi au bailliage de cette ville. Il est simplement appelé dans ses deux contrats de mariage monsieur maître Claude des Brosses, sieur d'Escrots, conseiller du Roi, un de ses élus en l'élection de Maconnais. Ses deux fils, Jean, né à Macon en 1646, et Claude, né au même lieu en 1648, ayant été inquiétés dans leur noblesse, se firent accorder le 17 août 1687 par le Conseil d'Etat un arrêt qu'ils firent enregistrer le 19 février 1688 en la Cour des aides de Paris; cet arrêt les réhabilitait et les relevait de la dérogeance que leur père avait encourue en exerçant les fonctions d'élu de Macon. Ces deux frères, qui les premiers substituèrent au nom de DES BROSSES celui de DE BROSSE, furent les auteurs de deux rameaux.

L'ainé d'entre eux, Jean, marié en 1672 à Geneviève Charrier, dame de la Barge, avait déjà été pourvu en 1673 de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Lyon. Sa veuve fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'argent au cerf rampant de gueules*. Leur fils, Claude de Brosse, Sgr de la Barge, baptisé à Lyon en 1690, épousa en 1719 Jeanne Tessier, fille d'un banquier de cette ville. Il en eut deux fils : 1^o Claude de Brosse, Sgr de la Barge, né à Lyon en 1720, dont les deux fils, Jacques et Gilbert de Brosse de la Barge, moururent sans postérité ; 2^o Jean-Jacques de Brosse, connu sous le titre de baron de Chevagny, capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, qui épousa à Lyon en 1766 Catherine Gayot et dont la descendance subsiste. C'est évidemment à ce rameau qu'appartenait un M. de Brosse de la Barge qui fut sous Louis XVI gouverneur de l'île Bourbon et qui périt sur l'échafaud pendant la Terreur. Le fils de celui-ci, Louis-César, connu sous le titre de marquis de la Barge, épousa M^{lle} Palluat de Jalamonde, veuve du général Bonnard, et adopta les deux fils de cette dame, nés en 1795 et en 1799, qui se trouvèrent ainsi en droit de joindre à leur nom celui de Brosse de la Barge ; la famille Bonnard de Brosse de la Barge (voyez ce nom) compte encore des représentants.

Maître Claude de Brosse, sieur d'Escrots et de Maleval, second fils de Claude et de Chrestienne Buchet, était avocat en Parlement quand il épousa par contrat de 1670 Marie Chesnard, fille d'un receveur des aides et domaines du Maconnais. Son fils, Claude de Brosse, Sgr d'Escrots, de Maleval, de Chavannes et de Dun-le-Roi, baptisé à Macon en 1673, capitaine au régiment de Villequier, chevalier de Saint-Louis, marié le 18 août 1711 à Catherine Cottin, fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 28 juin 1697 par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny, puis le 17 juillet 1708 par jugement de l'intendant Trudaine après avoir prouvé sa filiation depuis 1535. Ayant été de nouveau, malgré ces jugements, inquiété dans sa noblesse, il s'adressa au Conseil d'État et, sans faire aucune allusion à sa descendance de l'ancienne maison de Brosse, exposa dans sa requête que sa famille était d'origine noble et ne tombait pas sous le coup de l'édit de 1715 révoquant tous les anoblissements concédés depuis 1689, que d'autre part la charge d'élu à Macon n'entraînait pas dérogeance et que par conséquent son père et son oncle s'étaient mal à propos fait réhabiliter par l'arrêt de 1687 de la prétendue dérogeance encourue par leur père ; le Conseil d'État fit droit à sa requête et le maintint dans sa noblesse le 11 août 1716, sur preuves remontant à 1535, par un arrêt qui est rapporté tout au long dans le

Nouveau d'Hozier. Claude de Brosse laissa deux fils : 1° Claude, connu sous le titre de comte de Brosse, né à Lyon en 1712, dont la descendance était représentée au XIX^e siècle par son petit-fils, le comte Raoul de Brosse, né en 1804 ; 2° Pierre-Michel, connu sous le titre de vicomte de Brosse, maréchal de camp, qui épousa en 1768 M^{lle} de Bizemont et dont les trois filles firent sous Louis XVI des preuves de noblesse pour être admises à Saint-Cyr.

Dans les dernières années de l'ancienne monarchie la vicomtesse de Brosse, née Bizemont, sollicita la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour. Chérin fils, chargé d'examiner les preuves de noblesse faites dans cette circonstance par la famille de Brosse, écrivait à la date du 20 novembre 1787 : « D'après cet examen, Mon-
« seigneur, il est impossible de rien prononcer de positif sur l'es-
« pèce de la noblesse de M. de Brosse ; les titres qu'il produit sont
« la plupart dans une forme inadmissible et le nombre n'en est pas
« suffisant. A l'égard de la prétention de M. de Brosse d'une commu-
« nauté d'origine avec l'ancienne maison de ce nom en Berry, je ne
« vois rien également qui la justifie. » Le même généalogiste s'exprimait en ces termes dans le rapport qu'il envoya le 10 avril 1788 au duc de Villequier : « Il a existé en Berry une ancienne maison de Brosse
« recommandable par une haute ancienneté, de grandes illustrations,
« des services éclatants et des possessions considérables. MM. de
« Brosse ne prouvent point d'une manière littérale leur jonction
« avec cette ancienne et illustre maison. Leurs titres, que j'ai exa-
« minés avec la plus sérieuse attention, ne présentent sur l'identité
« d'origine des deux familles que de simples présomptions et,
« quelque confiance que j'aie lieu d'avoir dans la sincérité de leur
« production, il est de mon devoir, monsieur le duc, de ne pas vous
« taire que leur prétention n'est pas suffisamment fondée d'après les
« règles ordinaires et que leur filiation ne remonte point sans inter-
« ruption à l'époque prescrite par le règlement... »

Jacques de Brosse de la Barge prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon.

Principales alliances : de Thy de Milly 1723, Charrier de la Barge 1692, Bissuel de Saint-Victor 1790, de Rivérieux de Chambost 1824, 1904, de Bizemont 1768, de Montléart, de Sainte-Colombe 1789, etc.

Il convient de dire ici quelques mots d'un aventurier qui parvint en 1789 à se faire admettre aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux avec les pompeuses qualifications suivantes : Ignace-Joseph de Brosse, marquis de Montendre, chevalier, Sgr dudit marquisat, capitaine commandant au régiment de Salm-Salm. Ce person-

nage s'appelait de son vrai nom Joseph-Ignace Giroud et était fils d'un huissier de la Ferté. On trouvera sur lui dans les *Archives historiques de Saintonge*, année 1895, de curieux renseignements qui ont été reproduits dans le *Bulletin héraldique de France* de mai 1895. Il avait trouvé moyen de marier sa sœur en 1764 à un riche maltotier nommé Pelletier. Celui-ci, anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi, acheta en 1767 le marquisat de Montendre, en Saintonge, et à sa mort arrivée en 1776 le légua à son beau-frère Giroud. Ce dernier substitua alors à son nom primitif de Giroud celui de DE BROSSE, joignit au titre de marquis de Montendre celui de comte de Boussac, qu'avait porté jadis le chef de l'ancienne famille de Brosse, et, après mille aventures, mourut à Montendre en 1824 sans laisser de postérité. Il avait vainement cherché en 1789 à se faire admettre aux assemblées de la noblesse de Saintonge.

BROSSES (de). Armes : d'azur à trois trèfles d'or, 2 et 1.

Cette seconde famille de Brosse, qu'il ne faut pas confondre avec la précédente, a occupé un rang brillant dans la noblesse de robe de Bourgogne. Elle est originaire d'Italie et remonte par filiation, d'après M. d'Arbaumont, à Théobald de Brosse, Sgr de Daperi, qui fut inhumé en 1448 à Montechiaro. Barthélemy des Brosse, fils du précédent, fut blessé à mort en juillet 1495 à la bataille de Fornoue où il commandait cent hommes d'armes.

Pierre de Brosse fut sous Louis XIII lieutenant-général de l'artillerie de France ; sa descendance ne tarda pas à s'éteindre. Son frère, Charles de Brosse, Sgr de Tournay, Preigny et Chambeyssy, conseiller du Roi, bailli et lieutenant-général civil et criminel au bailliage de Gex, député de la noblesse de ce bailliage aux États généraux de la province en 1649 et 1651, acquit de la famille de la Poype la baronne de Montfalcon pour le prix de 114.300 livres par contrat passé le 1^{er} octobre 1667 devant notaire royal au bailliage de Gex. La famille de Brosse fut maintenue dans sa noblesse cette même année par jugement de l'intendant. Pierre de Brosse, fils de Charles, fut reçu en 1676 conseiller au Parlement de Bourgogne, fit le 14 février 1678 le dénombrement de sa baronnie de Montfalcon, en Bresse, et fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Dijon) avec celui de sa femme, Françoise Choisson. Il fut père de Charles de Brosse, baron de Montfalcon, qui épousa Pierrette Fevret et qui fut reçu en 1704 conseiller au Parlement de Bourgogne. Le fils de celui-ci, Charles de Brosse, baron de Montfalcon, né en 1709, marié à M^{lle} de Saint-Seine, décédé en 1777, fut un des

magistrats les plus éminents de son temps ; reçu successivement en 1741 conseiller et en 1775 premier président au Parlement de Bourgogne, il fut admis en 1758 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; il fut connu le premier sous le titre de comte de Brosses qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille. Son frère, Claude-Charles de Brosses, qualifié comte de Tournay, Sgr de Preigny, Chambézy, Pouilly et Godan, grand bailli du pays de Gex, capitaine dans le régiment de Nice, avait été admis en 1745 en la Chambre de la noblesse des États de Bourgogne. Le premier président de Brosses eut aussi deux sœurs qui furent chanoinesses du chapitre noble de Neuville. Son fils René, comte de Brosses, né à Dijon en 1771, fut préfet du Rhône sous la Restauration. Il fut lui-même père de Charles-Irénée, comte de Brosses, marié à M^{lle} de Villeneuve-Bargemont et décédé en 1868, qui fut longtemps conseiller général du Loiret.

René-Augustin de Brosses, chevalier, baron de Montfalcon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Bresse.

La famille de Brosses a fourni, en dehors des personnages mentionnés plus haut, un conseiller d'État du duc de Savoie, des grands baillis d'épée du pays de Gex, des officiers, etc.

Principales alliances : Legouz de Saint-Seine, de Villeneuve-Bargemont 1820, de Pas de Feuquières, de Kerret 1876, de Thy de Milly 1900, Bourlier d'Ailly 1867, de Bullion, etc.

BROSSES (des). Armes : *d'argent à un lion de sable armé et lampassé de gueules*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux licornes*. — Cimier : *une tête et un col de licorne*.

La famille DES BROSSES, distincte des familles de Brosse et de Brosses auxquelles ont été consacrées les notices précédentes, appartient à la noblesse de Normandie. La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire de la Noblesse*. On trouvera aussi, dans le *Nouveau d'Hozier*, les preuves de noblesse que son chef fit en 1766 pour obtenir l'admission de son fils parmi les pages du Roi et, dans les manuscrits de Chérin, celles qu'il fit en 1764 pour obtenir pour lui-même les honneurs de la Cour.

La généalogie que la famille des Brosses envoya dans cette dernière circonstance au Cabinet des Ordres du Roi lui attribue pour premier auteur un Robert des Brosses, écuyer, qui passa un acte le 15 mars 1216 devant tabellion à Evreux. Le même travail fait remonter la filiation suivie à un Robert des Brosses qui vivait dans la seconde moitié du xiv^e siècle. Chérin, chargé d'examiner les preuves de noblesse de M. des Brosses, fit un rapport qu'il envoya successive-

ment en 1773 au duc de la Vrillière, en 1774 au duc d'Aumont et le 4 septembre de la même année au comte du Muy et dans lequel il s'exprime dans les termes suivants : « La maison des Brosses établit
 « sa filiation depuis Robert des Brosses, Sgr de Nogent-le-Sec et du
 « Boshion, vicomte de Conches en 1379, lequel mourut en 1383 lais-
 « sant de Jeanne de la Plesse, entre autres enfants : 1^o Jean des
 « Brosses, Sgr des mêmes terres et de Batigny, qui fut mis en la
 « garde du Roi vers l'année 1383 et fut père d'un fils mort sans pos-
 « térité; 2^o Gilles des Brosses, Sgr des Brosses, du Boshion et de
 « Batigny, sur lequel ces deux dernières terres furent confisquées en
 « 1420 par Henri V, roi d'Angleterre. Il mourut avant 1459 laissant
 « d'Eudeline du Buisson Simon qui suit. Simon des Brosses, écuyer,
 « Sgr de Batigny et du Boshion, fit hommage au roi Charles VIII de
 « cette dernière terre en 1487. » En même temps que ce rapport
 Chérin envoya à M. du Muy une lettre dans laquelle il dit que la
 famille des Brosses est une noblesse pure, mais sans éclat.

Dans la réalité, la filiation ne paraît être rigoureusement établie
 que depuis le mariage que Simon des Brosses, Sgr de Batigny et du
 Boshion, rapporté plus haut, contracta le 15 août 1469 avec Marie de
 Mélicourt. D'après le jugement de maintenue de noblesse que ses
 descendants obtinrent en 1666 et qu'il est difficile de concilier avec le
 rapport de Chérin, ce Simon des Brosses aurait comparu lors de la
 recherche de 1490 devant les élus d'Evreux et aurait déclaré qu'il
 entendait soutenir la qualité de noble acquise par son père Richard
 en vertu de la taxe des francs-fiefs, dont il avait payé 25 livres, et
 en conséquence jouir des privilèges accordés par la charte de 1470.
 Ce jugement semble donc indiquer que la famille des Brosses fut
 anoblie par la charte des francs-fiefs. Simon des Brosses fut père de
 François des Brosses, Sgr de Bantelu, et grand-père de Jacques des
 Brosses, Sgr de Batigny, qui épousa Anne le Bœuf par contrat du
 5 décembre 1524.

Nicolas des Brosses, baron du Goulet, descendant des précédents,
 marié le 26 mai 1666 à Marguerite de Baignard, pourvu le 22 avril 1660
 par lettres du duc de Vendôme de la charge de maître des eaux et
 forêts et capitaine des chasses d'Argentan, son frère Jean des Brosses,
 Sgr de Batigny, en l'élection d'Evreux, leur oncle Vincent des Brosses
 et plusieurs de leurs parents furent maintenus dans leur noblesse le
 12 août 1666 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de
 Rouen. Nicolas fit en 1686 des preuves de noblesse pour obtenir
 l'admission à Saint-Cyr de ses filles, Marie-Hélène et Louise-Marie,
 nées l'une et l'autre au Goulet, au diocèse d'Evreux ; il justifia dans
 cette circonstance sa descendance de Simon des Brosses, Sgr de

Batigny, marié en 1469, qui racheta le 5 août 1487 une rente vendue le 10 mars 1425 par son père Gilles. Il fut père de haut et puissant seigneur messire Nicolas des Brosses, chevalier, qui épousa le 13 octobre 1710 Françoise de la Grange et dont une fille, Elisabeth, née en 1717, fut à son tour admise à Saint-Cyr en 1726, grand-père de Nicolas des Brosses, baron du Goulet, marié à Argentan en 1749 à Marie-Catherine Cureau, maréchal de camp en 1768, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Argentan, et bisaïeul d'Yves des Brosses, baron du Goulet, Sgr du Vau, de Chavagne, etc., né à Argentan en 1752, page de la Petite Ecurie en 1766, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers.

La famille des Brosses a fourni des officiers de mérite.

Son chef a été connu depuis la Restauration sous le titre de marquis.

Principales alliances : de la Grange, Cureau, de Briqueville, de Bosredon 1855, le Groing de la Romagère 1880, de Galard-Terraube, etc.

BROSSES (de Giroult des). Voyez : GIROULT DES BROSSES (DE).

BROSSES (d'ASSIER des). Voyez : ASSIER DES BROSSES (D').

BROSSET-HECKEL. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant de même.* — Aliàs : *parti au 1 de Brosset ; au 2 coupé d'argent et d'or à une haie de laurier au naturel brochant en fasce sur le coupé, d'où naît un lion de gueules, armé et animé d'or, qui est Heckel.*

La famille BROSSET est une des plus distinguées de la haute bourgeoisie lyonnaise. Elle est originaire de Valence et descend de Gabriel Brosset, bourgeois, qui fut nommé consul de cette ville en 1738. Claude Brosset, fils du précédent, né en 1724, fut professeur de droit canonique à l'Université de Valence et échevin de cette ville en 1776. Il fut le grand-père de Joseph Brosset, commandeur de la Légion d'honneur, longtemps président de la Chambre de commerce de Lyon, décédé en 1872. La famille Brosset compte parmi ses représentants actuels un bibliophile distingué, M. Edward Brosset-Heckel.

Principales alliances : Bernard de Domsure, Mottet de Gérando, Heckel, etc.

BROSSIER de BUROS (de) et BRASSIER de SAINT-SIMON (de). Voyez : BRASSIER (anciennement BROSSIER) DE SAINT-SIMON (DE) et BROSSIER DE BUROS (DE).

BROSSIER de la ROULLIÈRE. Armes : *d'azur à un mont d'or sommé d'une tour d'argent ; au chef d'or chargé de trois trèfles de sinople.*

La famille BROSSIER DE LA ROULLIÈRE appartient à la noblesse du Lyonnais. M. de Jouvencel en a donné une généalogie dans son *Assemblée de la noblesse de Lyon en 1789*. Elle est originaire de Touraine. Son auteur, Charles Brossier, vint se fixer en Lyonnais après le mariage qu'il contracta à Lyon le 16 juillet 1667 avec Anne Trollier. Il acquit le fief de la Roullière, à Bessenay, fut pourvu le 24 août 1698 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi et mourut en 1707 à Saint-Julien sur-Ribost. Il laissait un fils, Pierre Brossier, baptisé à Lyon en 1683, qui fut connu sous le titre de baron de la Roullière, qui épousa Catherine de Fonterenne, fille d'un trésorier de France, et qui continua la descendance. Deux petits-fils de celui-ci, Etienne-Alexandre Brossier de la Roullière, né à Lyon en 1730, capitaine commandant au régiment de Royal-Vaisseaux, décédé sans postérité, et Victor-David Brossier, baron de la Roullière, né à Lyon en 1752, marié en 1780 à Marie-Françoise Carlet, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. C'est du second de ces deux frères que descendent les représentants actuels.

La famille Brossier de la Roullière a fourni des officiers distingués ; l'un d'eux, ayant été fait prisonnier pendant la guerre d'Espagne, en 1808, fut massacré par les habitants.

Principales alliances : Michon de Pierreclos, de Regard de Clermont de Vars 1807, de Combles 1828, Bathéon de Vertrieu 1827, Bohrer de Kreuznach 1850, Bayon de Libertat 1855, de Colbert du Cannet 1893, Pinet de Maupas 1892, etc.

Il a existé dans le Perche une autre famille Brossier qui, par une étrange coïncidence, possédait une terre de la Roullière. Cette famille portait pour armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'argent.* Jean-Ferdinand Brossier, sieur de la Roullière, conseiller du Roi, président et lieutenant-général civil et criminel et de police au bailliage du Perche, à Bellesme, maire perpétuel de ladite ville, était veuf de Françoise du Val quand sa fille épousa en 1710 René d'Avesgo, Sgr de Coulonges.

BROSSIN de SAINT-DIDIER. Armes (d'après le règlement de 1781) : *d'azur à une ancre d'argent accostée de deux coquilles du même.*

La famille BROSSIN DE SAINT-DIDIER est originaire d'Alençon. Son auteur, Louis-François-Pierre Brossin, Sgr patron de Fontenay, Saint-Didier, Longuenoe, etc., garde-marteau de la maîtrise des eaux et forêts d'Alençon, fut pourvu en 1751 de la charge anoblissante de

secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Paris, obtint des lettres d'honneur le 11 janvier 1775 et fit régler ses armoiries par d'Hozier en 1781. Il avait épousé Lucie Luce de Roquemont qui mourut jeune et qui fut inhumée en 1759 en l'église Saint-Léonard d'Alençon. Gabriel-Jacques Brossin, chevalier, Sgr de Saint-Didier et de Fontenay, fils du précédent, était capitaine au régiment royal de dragons quand il épousa en 1782 Agathe-Augustine de Parseval. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon.

La famille de Brossin de Saint-Didier n'est pas titrée.

Principales alliances : de Parseval 1782, 1840, 1851, Delahante 1809, Panon-Desbassyns, le Gouvello de la Porte 1875, Goupil de Préfelin 1887, de Feu 1880, le Tors de Crécy 1881, de la Bunodière 1885, de Villèle 1886, de Glans de Cessiat, etc.

BROSSIN de MÉRÉ (de). Armes : *d'argent à un chevron d'azur.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports et Cimier : *Trois lions d'or.* — Devise : *Virtus aspera vincit.*

La famille DE BROSSIN DE MÉRÉ, originaire de l'Anjou, fixée au xv^e siècle dans l'élection de Loches, en Touraine, est de noblesse ancienne. Lainé en a donné une généalogie dans le cinquième volume de ses *Archives de la Noblesse*. Il en existe aussi une généalogie dans l'*Armorial général de d'Hozier*. On trouvera enfin dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Anne de Brossin fit en 1700 pour être admise à Saint-Cyr.

On doit vraisemblablement compter au nombre des premiers auteurs de cette famille un Guillaume Brossin, qui possédait en 1250 le fief de Beauvais mouvant de Château-du-Loir, et un Simon Brossin qui vivait en Anjou en 1302. Lainé fait remonter la filiation à Pierre Brossin qui prit part aux guerres du roi Charles V contre les Anglais et qui figura avec plusieurs chevaliers angevins dans le rôle d'une revue passée à Alençon le 22 août 1369. Ce gentilhomme avait épousé Dominique de la Grange, d'une famille noble de Touraine. Lainé lui attribue trois fils dont l'ainé, Jean, fut l'auteur de la branche des seigneurs de Marcé, dans le Maine, éteinte vers la fin du xv^e siècle, et dont le second, Guillaume, marié à Emette de Laval, figura le 18 octobre 1379 dans une montre passée à Pontorson, comparut au Mans le 11 juillet 1392 avec une compagnie de huit écuyers et continua la descendance. Celui-ci fut, toujours d'après Lainé, père de Pierre Brossin, écuyer, grand-père d'Antoine Brossin, écuyer, qui rendit hommage le 6 septembre 1456 de sa seigneurie des Rouziers, en la paroisse de Pouzay-sur-Vienne, à Jean d'Estouteville, Sgr de Torcy et de Sainte-Maure, et qui est mentionné avec sa femme, Jeanne de la

Mairie, dans un acte du 21 novembre 1458, et bisaïeul de Pierre Brossin, écuyer, Sgr des Rouziers, homme d'armes de la compagnie du sire de Craon, puis capitaine du château de Craon, en Anjou, qui fut à ce titre dispensé du service du ban par lettres du roi Charles VIII données à Laval le 13 mai 1487. Olivier Brossin, Sgr des Rouziers, fils de ce dernier, contracta dans les dernières années du xv^e siècle un brillant mariage : il épousa Madeleine Cléret, veuve d'Alain Goyon de Matignon, grand écuyer de France, et fille de Jean Cléret, Sgr de Méré, premier maître d'hôtel du roi Charles VIII, ambassadeur de ce prince, et Marguerite de Rochechouart. Cette dame lui apporta la seigneurie de Méré, située sur les bords de la Creuse, en Touraine. Olivier Brossin rendit hommage le dernier février 1523 de cette terre de Méré à l'archevêque de Tours ; il mourut peu de temps après et sa veuve se remaria à Jean de Louan, chevalier, gouverneur d'Orléans. Il laissait trois fils dont l'aîné, Louis, continua la descendance, dont le second, Olivier, fut admis dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem et dont le troisième, Malaine, fut l'auteur de la branche dite des Rouziers, éteinte au xvii^e siècle. Haut et puissant seigneur Louis Brossin, chevalier, Sgr de Méré et autres lieux, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et chevalier de son Ordre et fut nommé en 1569 gouverneur du château de Loches ; il épousa en 1529 Jeanne de Thais, sœur de Jean de Thais qui fut nommé en 1546 grand-maître de l'artillerie de France. Il dissipa au service du Roi une partie de ses biens et dut aliéner en 1549 sa terre des Rouziers. Son fils aîné, Jacques, fut député de la noblesse de Touraine aux États généraux de Blois, en 1588. Le puîné, Claude Brossin, vicomte de Messars, Sgr de Méré, marié à Marie Thibert, dame de la Thiberdière, par contrat passé devant notaire à Beaugency le 11 novembre 1573, décédé à Paris en 1629, eut, entre autres enfants, trois fils : 1^o Louis, qui continua la descendance ; 2^o Jacques, admis dans l'Ordre de Malte en 1594, plus tard commandeur de Fretay ; 3^o Claude, Sgr de la Thiberdière, qui épousa Charlotte de la Rochefoucauld et dont la descendance, maintenue dans sa noblesse le 2 mai 1669 par jugement de l'intendant de Tours Voisin de la Noiraye, s'éteignit au xviii^e siècle. Louis de Brossin, Sgr de Méré, baron de Seignerolles, épousa en 1625 Marguerite de la Rochefoucauld ; il en eut plusieurs fils qui furent maintenus dans leur noblesse en 1669, sur preuves remontant à 1537, par jugement de Voisin de la Noiraye. L'aîné de ces fils, César, connu sous le titre de marquis de Méré, se ruina, vendit en 1661 la terre de Méré et laissa plusieurs fils qui moururent sans postérité. Ce fut un des puînés, Claude Brossin de Méré, marié à Loudun en 1656 à Marie Le Comte, qui continua la lignée. Le fils

de celui-ci, Jean de Brossin, qualifié baron de Méré, marié en 1684 à Anne Haineque, fille d'un contrôleur général des eaux et forêts aux départements de Touraine, d'Anjou et du Maine, fit en 1700 ses preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr d'une de ses filles. Félicité de Brossin de Méré, née en 1728, nièce de la précédente, fut également admise à Saint-Cyr en 1740. Son frère, Jean-André de Brossin, connu sous le titre de comte de Méré, secrétaire des commandements du duc de Penthièvre, puis écuyer de Madame Adélaïde, alla se fixer en Soissonnais où il possédait les seigneuries d'Ennery et de Rozières et où il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse. C'est du fils de celui-ci, Alexis, comte de Brossin de Méré, né en 1773, page de Madame Adélaïde, marié en 1797 à ^{M^{lle}} Foacier de Ruzé, que descendent les représentants actuels.

La famille de Brossin de Méré a fourni un député de la noblesse de Touraine aux États généraux de Blois en 1588, des gentilshommes ordinaires de la chambre du Roi, des chevaliers de ses Ordres, des officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem en 1539 et 1594, etc.

Principales alliances : Cléret de Méré, de Thais 1529, d'Estavayé, de la Rochefoucauld 1625, 1638, de Tudert 1656, de Montbel d'Iseure 1650, de Cordouan de Langeais 1694, de Bourdeille, Haineque de Saint-Senoeh 1684, 1766, Foacier de Ruzé 1797, de Vouigny de Boquestant 1822, Legrand de Boislandry 1833, de Talleyrand-Périgord 1868, du Crozet, de Pleurre 1874, Paulze d'Ivoy de la Poype 1882, Lambert de Cambrai, de Bryas, de Clapiers, etc.

BROTHIER, BROTHIER de ROLLIÈRE, BROTHIER de LAVAUX. Armes (enregistrées à l'Armorial général de 1696 et actuellement portées par la famille) : *d'azur à un chef composé d'argent et de sable.*

Originaire des confins du Poitou et de l'Angoumois, la famille BROTHIER appartient à la très haute bourgeoisie de sa région. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. Elle habitait au xvi^e siècle la paroisse de Voulême, aujourd'hui commune du département de la Vienne, sur le territoire de laquelle elle possédait dès cette époque les domaines de Rollière et de Lavaux. Pierre Brothier, sieur de Rollière, né à Montalembert en 1644, marié en 1673 à Marie Mestayer, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre d'Angoulême). Ses deux fils, Pierre Brothier, sieur de Rollière et de Chambes, né à Montalembert, officier de l'Université de Poitiers, marié à Chaunay en 1713 à Marie Dupas, et Jean Brothier, sieur de Lavaux, né à Voulême, notaire royal aux Ajots,

marié en 1704 à Marguerite de Pons, furent les auteurs de deux branches.

Pierre Brothier, auteur de la branche aînée, laissa lui-même deux fils, Jean Brothier de Rollière, né à Montalembert en 1714, officier de l'Université de Poitiers, et autre Jean Brothier, sieur de Chambes, né en 1732, officier de l'Université de Poitiers, délégué de la paroisse de Voulême aux assemblées du Tiers-État du Poitou en 1789, qui furent les auteurs de deux rameaux. Ces deux rameaux se sont très honorablement perpétués jusqu'à nos jours, le premier sous le nom de BROTHIER DE ROLLIÈRE, le second simplement sous celui de BROTHIER.

Jean Brothier, auteur de la seconde branche, laissa également deux fils, Jean Brothier de Lavaux, sieur de Rouet, né à Voulême en 1717, officier de la monnaie à la Rochelle, receveur des aides à la Jarrie, et Jean-Jacques Brothier de Lavaux, employé des fermes générales à Périgueux, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le premier de ces rameaux s'éteignit en la personne de Pierre-Charles Brothier de Lavaux, né en 1806, notaire à Chantonay, puis armateur à Nantes, qui n'eut que des filles. Le second rameau était représenté au XIX^e siècle par l'abbé Brothier de Lavaux, né en 1765, curé de Podensac, décédé en 1837; cet ecclésiastique eut un frère, nommé Jean-Jacques, qui fut ruiné à l'époque de la Révolution et dont la descendance s'est perpétuée dans une situation modeste.

Pierre Brothier, né à Montalembert en 1632, procureur fiscal du bailliage de Tannay, fut l'auteur d'une branche qui alla se fixer en Nivernais. C'est à cette branche, éteinte en 1838, qu'appartenaient l'abbé Gabriel Brothier, né à Tannay en 1723, humaniste distingué, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, décédé en 1789, et son neveu, l'abbé André-Charles Brothier, né à Tannay en 1751, professeur de mathématiques à l'École militaire, célèbre agent du roi Louis XVIII à l'époque du Directoire, mort déporté à la Guyane en 1797.

La famille Brothier a fourni un conseiller général et plusieurs conseillers d'arrondissement de la Charente, des notaires, des magistrats, des médecins.

Principales alliances : Mérigeaud de la Touche 1692, 1738, Pinoteau, Bonnin 1821, Barbier de Montault 1858, de Guignard de Germond 1889, Duverrier de Boulzat 1787, de Pons 1704, Roy de Lisle vers 1760, etc.

BROTHIER des ROYS.

La famille BROTHIER DES ROYS, honorablement connue à Ruffec dès

la fin du xv^e siècle, est vraisemblablement une branche de la précédente détachée de la souche à une époque inconnue. Alexis Brothier, sieur des Roys, vint se fixer à Angoulême et était en 1587 un des nobles pairs de cette ville. Il fut père de Jean Brothier, sieur des Roys, avocat au présidial d'Angoulême, grand-père de Pierre Brothier, sieur des Roys, noble pair d'Angoulême, marié en 1646 à Marguerite Martin, et bisaïeul de Pierre Brothier, écuyer, Sgr des Roys, premier échevin d'Angoulême. Ce dernier, bien que s'étant marié trois fois, n'eut pas de postérité légitime ; mais il laissa un fils naturel, Louis Brothier des Roys, dont la descendance subsiste dans le département de Saône-et-Loire.

BROTONNE (de). Armes : *d'azur à un croissant d'argent surmonté d'une étoile de même.*

La famille DE BROTONNE ou DEBROTONNE, honorablement connue depuis deux siècles dans la Haute-Picardie, croit être originaire de Normandie et descendre des anciens seigneurs du château de Brotonne, situé dans la forêt du même nom, dont on trouve la trace dans un grand nombre de chartes des XII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles.

On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. Elle ne figure ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ni même au nombre de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Un de ses membres, M. de Brotonne, était en 1767 docteur régent de la faculté de médecine de Paris. Un autre, Frédéric-Pascal de Brotonne, né en 1797 à Maureville-sur-Risle, directeur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris, décédé en 1865, a laissé des ouvrages historiques justement estimés. Albert Debrottonne, né en 1797, décédé en 1858, fut député de l'Aisne. Son fils, Arsène Debrottonne, ou de Brotonne, avoué à Paris, conseiller général de l'Aisne, a été père de M. Léonce de Brotonne, né en 1854, secrétaire d'ambassade, littérateur distingué, marié en 1887 à M^{lle} Quennouelle, aujourd'hui décédé.

BROTTY d'ANTIOCHE (de). Armes primitives : *de gueules à trois sautoirs d'argent quelquefois accompagnés d'un croissant de même en abîme.* — Au XVIII^e siècle ces armes furent remplacées par celles de l'ancienne maison d'Antioche : *de gueules à une fasces d'or accompagnée en chef de trois fleurs de lys de même.* — Couronne : *de Comte.*

La famille DE BROTTY D'ANTIOCHE appartient à la noblesse de Savoie.

On en trouvera une intéressante généalogie dans l'*Armorial de Savoie* du comte de Foras. On trouvera aussi sur elle une notice dans le *Bulletin de la Société héraldique* d'août 1886. Elle est originaire du Chablais et remonte par filiation à honorable Pierre Brothier, marié à Ayma de Morsier, qui possédait en 1511 une part de la dime de Marin, en admodiation du prieuré de Montjoux, à Meillerée. Louis Brothier, du lieu de Concise, près de Thonon, fils du précédent, figure dans des actes de 1512 et du 27 janvier 1517 avec la simple qualification d'honnête homme. *honestus vir*; il paraît s'être agrégé à la noblesse dans les dernières années de sa vie, probablement grâce à la possession de fiefs nobles, et figure avec la qualification de noble dans un acte du 24 septembre 1543. C'est à lui que remontent les preuves de noblesse faites par ses descendants en 1723. On ignore le nom de sa femme. Son fils, noble Charles de Brottier, de Concise, près de Thonon, prêta serment de fidélité comme noble le 13 octobre 1576. Il conclut une brillante alliance en épousant en 1570 Percevaude, fille d'illustre et puissant seigneur François de Saint-Jeoire, dit d'Antioche, Sgr d'Yvoire et de Nernier.

Celui-ci avait été substitué au nom et aux armes de la famille d'Antioche par le testament que fit en sa faveur le 15 janvier 1521 le dernier représentant mâle de cette famille, noble Pierre d'Antioche, dit de Maugny. La famille d'Antioche était originaire de l'île de Chypre où elle avait joui d'un vif éclat et à laquelle elle avait donné plusieurs maréchaux. Un de ses représentants, Perrin d'Antioche, était venu avec d'autres gentilshommes cypriotes se fixer en Savoie à la suite d'Anne de Chypre, femme de Louis, duc de Savoie; il était en 1447 écuyer de ce prince qui lui inféoda le château de Duing, en Génevois, et se fit recevoir en 1481 bourgeois de Genève.

De son mariage avec Percevaude de Saint-Jeoire, dite d'Antioche, Charles de Brottier laissa deux fils, nobles Urbain et Maurice de Brotty, Cosgrs de Nernier, qui furent les auteurs de deux branches. L'aîné de ces deux frères, Urbain, épousa une dame dont on ignore le nom; sa descendance s'éteignit en la personne de son arrière-petit-fils, Louis de Brotty, Cosgr de Nernier, qui mourut en 1752 à l'âge de 75 ans. Maurice, auteur de la seconde branche, fut colonel d'un régiment de cheval-légers, épousa en 1618 Claudine de Landes de la Veillane, puis en 1632 Marguerite du Nant de Grilly, veuve de Prosper de Thorans, et fit son testament le 5 octobre 1648. Son petit-fils, Jacques de Brotty, Cosgr de Nernier et de Messery, né en 1668, colonel des quatre compagnies bourgeoises de la ville de Thonon, marié le 14 février 1700 à Pierrette de Compois, joignit le

premier à son nom celui de la famille d'Antioche sous lequel ses descendants ont été à peu près exclusivement connus. Il fut lui-même le grand-père de Claude-Gaspard de Brotty d'Antioche, né en 1750, mousquetaire de la garde du roi de France, marié en 1778 à Louise Roget de Fesson, décédé en 1826, qui fut connu le premier sous le titre de comte d'Antioche. Celui-ci fut père de Gaspard-Ferdinand, comte d'Antioche, né en 1783, gentilhomme de la chambre du roi de Sardaigne, chevalier des Saints-Maurice et Lazare, qui épousa M^{lle} de Musy, grand-père de Charles-Alphonse, comte d'Antioche, né en 1813, ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne, commandeur des Saints-Maurice et Lazare, qui épousa Thérèse, comtesse de Hamal et du Saint-Empire, et bisaïeul de Ferdinand-Adhémar, comte d'Antioche, né en 1849, qui épousa en 1884 M^{lle} de Talleyrand-Périgord.

Principales alliances : de Saint-Jeoire d'Antioche, de Musy, de Hamal, de Bellissen, de Talleyrand-Périgord, etc.

BROU (Feydeau de). Voyez : FEYDEAU DE BROU ET DE SAINT-CHRISTOPHE.

BROU (de Milleret de). Voyez : MILLERET DE BROU (DE).

BROU (de). Armes : *d'azur à l'étoile d'or à six rais, au chef de même chargé en fasce de trois trèfles de sinople.*

La famille DE BROU est originaire de l'Artois d'où elle vint au cours du XVIII^e siècle se fixer dans les Pays-Bas. Ses représentants, Guillaume-Joseph et Philippe-Joseph de Brou, frères, furent simultanément anoblis le 31 mars 1786 par lettres patentes de l'empereur Joseph II, souverain des Pays-Bas. Ces deux frères furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée est aujourd'hui représentée en Belgique par deux rameaux dont les auteurs, Auguste-Guillaume-François, né en 1801, et Ferdinand de Brou, né en 1802, ont reçu l'un et l'autre du roi des Belges le titre de baron transmissible de mâle en mâle par ordre de primogéniture.

L'auteur de la branche cadette, Philippe-Joseph de Brou, né à Bruxelles, en 1732, eut une brillante carrière militaire et fut lieutenant-général du génie au service d'Autriche. Il laissa, entre autres enfants, une fille, M^{me} de Milleret, et un fils, Louis de Brou, né à Luxembourg en 1775, officier supérieur au service de France, qui obtint en 1817 du roi Louis XVIII des lettres patentes de naturalisation et qui n'eut que des filles de son mariage en 1807 avec M^{lle} Taras. Louis de Milleret, né en 1815, second fils de M^{me} de Milleret, née Brou, joignit à son nom celui de Brou après la mort de son oncle pour se conformer aux derniers désirs de celui-ci ; il a eu plusieurs enfants de son mariage en 1855 avec M^{lle} de Touzon.

La famille dont il vient d'être parlé est distincte de celle d'André-François Brou, ou Brou de Bailly, né en 1757 à Vienne, en Dauphiné, fils d'un bourgeois de cette ville, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1847, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 1^{er} février 1813. Le général Brou de Bailly reçut les armes suivantes : *écartelé au 1 d'or à un cheval galopant de sable, surmonté d'un comble d'azur chargé de deux étoiles d'or ; au 2 des barons militaires ; au 3 de gueules à un étendard ture à queues de cheval d'argent, posé en pal ; au 4 d'argent à un lion rampant de gueules.*

BROU de LAURIÈRE et de la GENESTE. Armes : *parti au 1 d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois croix ancrées d'azur ; au 2 d'argent à trois fasces d'azur et deux lances d'argent posées en sautoir brochant.*

La famille Brou est fort honorablement connue en Périgord. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région ; mais ses membres portaient au xviii^e siècle la qualification de noble citoyen de Périgueux et même quelquefois celle d'écuyer.

La souche s'est partagée en plusieurs branches qui se distinguent par leurs surnoms terriens.

La branche des Brou de Laurière est aujourd'hui la plus en vue ; un de ses représentants, Paulin de Laurière, docteur en médecine, maire de Cendrieux, a été nommé en 1898 conseiller général de la Dordogne. Cette branche ne doit pas être confondue avec la famille de Laurière (voyez ce nom), une des plus anciennes de la noblesse de la même région.

La branche des Brou de la Geneste subsiste dans une situation modeste ; on trouve que Jeanne Brou de la Geneste, demeurant à Saint-Mayne (Dordogne), a épousé en 1903 Jean Aubert, employé des postes à Bordeaux.

Principales alliances : de Montozon 1769, Nicolas de Lamballerie, etc.

BROU de GUISSART. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or à la cotte de maille d'azur surmontée d'un arc de gueules couché, qui est de Guissart ; aux 2 et 3 d'azur à l'épée haute d'argent soutenant une couronne royale de France accostée de deux fleurs de lys de même, qui est du Lys (armes concédées aux frères de Jeanne d'Arc et à leur descendance). — Devise : *Par Dieu et la Pucelle.**

L'auteur de cette famille, Édouard Brou, capitaine de vaisseau.

commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1861, avait épousé dans les premières années du XIX^e siècle Colette de Beausire qui descendait par les femmes d'un frère de Jeanne d'Arc. On sait que les frères de Jeanne d'Arc furent anoblis par lettres du roi Charles VII avec tous leurs descendants des deux sexes et que par suite de ces lettres, interprétées dans leur sens le plus large, toutes les familles issues en ligne féminine des frères de la Pucelle se sont considérées comme nobles. Édouard Brou laissa un fils, Henri Brou, né à Brest en 1814, intendant de corps d'armée, commandeur de la Légion d'honneur, qui épousa d'abord Estelle Viéville, dont il eut un fils, puis Thérèse de Cuissart dont il eut un autre fils. Henri Brou fut autorisé, par décret du 14 janvier 1875, à joindre à son nom celui de la famille de Cuissart à laquelle appartenait sa seconde femme. Le chef de la famille Brou de Cuissart est connu depuis quelques années sous le titre de baron.

BROUARD (de). Armes concédées en 1808 : *d'azur chargé en chef à dextre d'un œil d'argent et en pointe d'une redoute aussi d'argent, maçonnée de sable et chargée d'un canon renversé du même, au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires.

La famille BROUARD, est anciennement connue à Vire, en Normandie. Un de ses représentants, Renaud Brouard, sieur de la Motte, conseiller du Roi, lieutenant-général au baillage de Vire, maire perpétuel de ladite ville, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à un chevron accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un croissant, le tout d'or*. Etienne Brouard, né à Vire en 1765, fils d'Henri-François Brouard, sieur de Grandmont, marchand et ancien consul de cette ville, s'engagea en 1791 dans les volontaires du Calvados, passa successivement par tous les grades, fut promu général de brigade le 12 pluviôse an XIII, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 20 juillet 1808, fut élu en 1815 député de la Loire-Inférieure à la Chambre des Cent-Jours, fut promu à la même époque général de division, fut disgracié au retour de Louis XVIII et mourut en 1833. Le général Brouard était commandeur de la Légion d'honneur. Il laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Adolphe, baron de Brouard, né en 1811, magistrat, mourut en 1882 sans laisser de postérité; le puîné, Emile, baron de Brouard, eut un fils unique qui mourut avant lui en 1881 sans laisser de postérité.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres, des renseignements sur une famille de Brouard qui appartenait au XVII^e siècle à la noblesse de l'élection de Nemours, dans l'île-de-

France. Cette famille portait pour armes : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée de six annelets d'or*. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'abord le 3 mars 1667 par arrêt du Conseil d'État, puis en 1707 par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris, après avoir prouvé sa filiation depuis Raymond de Brouard dont le frère Jean rendit un aveu en 1496.

BROUARD-FOUQUEAU de PUSSY.

M. André-Jean BROUARD, né à Paris le 23 janvier 1843, alors employé à la compagnie d'Orléans, demanda le 3 août 1864, pour se conformer au désir testamentaire de M^{me} veuve Lerat, née Fouqueau de Pussy, et obtint par décret du 22 avril 1865 l'autorisation de joindre à son nom celui de FOUQUEAU DE PUSSY. Il a épousé en octobre 1898 M^{me} de la Taille des Essarts.

BROUE (du Boulet de la). Voyez : BOULET DE LA BROUE (DU).

BROUE de VAREILLES de SOMMIÈRES (de la). Armes : *écartelé aux 1 et 4 burelé d'argent et gueules à cinq fusées de sable brochant, qui est Hélic de la Roche-Aynard; aux 2 et 3 fascé, ondé, enté d'argent et de gueules, qui est de Rochechouart; sur le tout d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux coquilles d'argent et en pointe d'une main de même, posée en pal*. — Couronne : *de Marquis*. — Cri d'armes : *Cum virtute nobilitas*. — Devise : *In manibus Domini sors mea*.

Il a existé à Toulouse une famille de robe très distinguée du nom de LA BROUE. Cette famille portait pour armes : *d'or à trois corbeaux de sable, becqués et membrés de gueules, posés 2 et 1*. Elle écartelait souvent ces armes des suivantes : *de sable à une tour d'or, maçonnée de sable et surmontée d'un cordon d'or, passé et repassé en trèfle*. Les généalogistes ont cherché à lui attribuer une origine très reculée et à la faire descendre de celle des anciens seigneurs du château, aujourd'hui détruit, de la Broue ou de Labroha, situé dans la paroisse de Jussac, à dix kilomètres d'Aurillac, en Auvergne. Le nom des seigneurs de la Broue figure dans un certain nombre de chartes du moyen âge ; c'est peut-être à leur famille qu'appartenaient Guillaume de la Broue, évêque de Béziers en 1246, et autre Guillaume de la Broue, évêque de Cahors en 1316. Noble Jean de la Broue habitait en 1420 la ville d'Aurillac : il eut deux fils, François, dont on a voulu faire l'auteur de la famille toulousaine de la Broue, et Amaury, compris en 1503 au rôle des gentilshommes de la Haute-Auvergne, qui peut avoir été l'auteur d'une famille de Labrouhe de la Borderie (voyez ce nom), encore existante en Limousin.

La famille toulousaine de la Broue habitait au xvi^e siècle la ville de Gourdon, en Quercy, et y occupait un rang élevé dans la bourgeoisie. Elle ne peut remonter par filiation suivie au delà de maître Martin de la Broue, lieutenant général au sénéchal de Gourdon, qui est ainsi qualifié dans des actes de 1552, du 12 octobre 1555 et de 1557. D'après la Chesnaye des Bois, ce Martin de la Broue aurait été fils de François de la Broue qui se serait fixé à Gourdon par son mariage contracté le 17 octobre 1495 avec Allunguette de Pellegrin, dite de Valsergues, et petit-fils de Jean de la Broue qui habitait Aurillac en 1420 et dont il a été parlé plus haut : d'après Beauchet-Filleau, au contraire, il aurait été fils d'Olivier de la Broue et de Suzanne de Montels, petit-fils de Philippe de la Broue, gentilhomme ordinaire du roi de Navarre, capitoul de Toulouse¹, et d'Huberte de Lescar, et arrière-petit-fils de François de la Broue qui se serait marié à Gourdon non plus le 17 octobre 1495, mais le 22 octobre 1458 avec Alunguette de Pellegrin, dite de Valsergues. Martin de la Broue fit son testament le 21 août 1563 conjointement avec sa femme, Françoise de Constantin; celle-ci, étant devenue veuve, fit un nouveau testament le 28 mars 1580 devant notaire à Gourdon. Leur petit-fils, Jean de la Broue, Sgr de Monglieur, né à Gourdon le 3 février 1560, marié en 1602 à Françoise de Lautier, ayant été soumis à la taille par sentence des élus de Périgueux rendue le 20 décembre 1624, en appela au Parlement de Bordeaux qui le maintint dans sa noblesse par jugement du 20 août 1630. Il fut père de monsieur maître Blaise de la Broue, qui fut nommé en 1640 conseiller au Parlement de Toulouse, et grand-père de Jean-François de la Broue, né à Toulouse en 1641, Sgr de Gandelon, en Languedoc, capitaine de cheveu-légers, gouverneur de Moissac, en Quercy, qui fut maintenu dans sa noblesse, sur preuves remontant à son trisaïeul Martin, d'abord le 23 juillet 1668 par jugement de Peliot, intendant de Bordeaux, puis le 26 juin 1693 par ordonnance de Legros, subdélégué de M. de Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc, et enfin le 20 mars 1697 par jugement de Samson, intendant de Montauban. Pierre de la Broue, né en 1643, frère de Jean-François, évêque de Mirepoix en 1679, décédé en 1720, fut un des prélats les plus éminents de son temps. Jean-François eut un fils, Pierre-Louis de la Broue, Sgr de Gandelon, né à Moissac en 1679, qui fut nommé en 1700 conseiller au Parlement de Toulouse. Le petit-fils de celui-ci, Germain-Paul de la Broue, écuyer, Sgr de Gandelon, né à Moissac en 1753, conseiller au Parlement de Tou-

¹ Le nom de Philippe de la Broue ne figure sur aucune liste connue des capitouls de Toulouse.

louse en 1775, marié en 1776 à Marie-Thérèse de Bernier, mort sur l'échafaud pendant la Terreur, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse et à celles du Quercy ; il eut un fils, Pierre-André, né à Toulouse en 1777. Cette famille toulousaine de la Broue de Gandelon paraît s'être éteinte au cours du XIX^e siècle. Elle avait contracté des alliances avec les familles de Catelan 1733, de Cruzy-Marcilhac 1678, Delpéré, de Bonnefoux de Caminel 1778, de Lavolvène de Layraguet 1778, etc.

La famille de la Broue de Vareilles revendique une origine commune avec la famille de la Broue de Gandelon dont il vient d'être parlé, bien qu'elle n'ait jamais porté les armoiries de cette famille. Les généalogistes en font remonter la filiation à un Salvi de la Broue, Sgr de Boisset, qui aurait épousé vers 1520 Antoinette Castaing et qui aurait été le propre frère de Martin de la Broue, auteur des la Broue de Gandelon. Ce Salvi de la Broue aurait été père de Gaspard de la Broue, Sgr de Boisset, demeurant à Mongis, près de Toulouse, qui aurait épousé en 1550 Marguerite Béranger, fille d'un conseiller au Parlement de cette ville. Salomon de la Broue, fils de ceux-ci, fut écuyer du roi Henri IV et du duc d'Épernon et composa un ouvrage fort estimé dans son temps qu'il intitula *Traité sur la cavalerie française*. Il épousa par contrat du 4 janvier 1585 Jeanne Guy de Ferrières, héritière de la terre du Pouyault, située en Angoumois. Bernard de la Broue, Sgr en partie du Pouyault, fils du précédent, épousa par contrat du 3 janvier 1624 Jacqueline Compaing, héritière de l'importante terre de Vareilles, située sur les bords de la Vienne, en la paroisse d'Availles, dans la partie de la Basse-Marche qui confine au Poitou, dont sa descendance a conservé le nom. Sur la fin de sa vie il fut accusé, ainsi que son fils aîné François, né à Vareilles en 1624, de l'assassinat du marquis du Vigean ; malgré leurs protestations le père et le fils furent reconnus coupables, condamnés à mort et décapités en 1664 ; plus tard leur innocence fut reconnue et leur mémoire réhabilitée. François de la Broue avait épousé par contrat passé à Poitiers en 1657 Gabrielle Hélye de la Roche-Esnard, dont la mère appartenait à l'illustre maison de Rochechouart-Mortemart. Cette dame fut maintenue dans sa noblesse en mai 1678 par arrêt du Conseil d'État. Leur fils, Louis de la Broue, né à Availles en 1664, quelques semaines après l'exécution de son père, avait aussi été maintenu dans sa noblesse le 12 juin 1674 par jugement de M. de Marillac, intendant de Poitiers. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Poitiers), acheta en 1722 la baronnie de Sommières, dans la sénéchaussée de Civray, et fut connu le premier dans les dernières années de sa vie sous le titre de marquis de

Vareilles-Sommières conservé depuis lors par le chef de famille. Deux de ses descendants, Louis-Antoine et Louis-Armand de la Broue de Vareilles, firent en 1771 et 1775 leurs preuves de noblesse devant d'Hozier pour être admis à l'École militaire; Louise-Charlotte de la Broue de Vareilles fit en 1774 les mêmes preuves pour être admise à Saint-Cyr. La famille de la Broue de Vareilles eut moins de succès auprès de Chérin et le 24 septembre 1781 le célèbre généalogiste adressa à un de ses représentants la lettre suivante qui est conservée au Cabinet des Titres et dont la rigueur paraît excessive.

« Monsieur.

« Votre lettre ajoute à la peine que je ressens de vous annoncer
 « une nouvelle désagréable. Votre famille jouit dans votre province
 « de beaucoup de considération. Elle a fait de bonnes alliances; elle
 « a des services militaires, même dans des grades supérieurs; mais,
 « malgré ces avantages, mon devoir ne me permet pas de vous
 « donner le certificat que vous me demandez. Vous allez être vous-
 « même le juge des raisons qui m'en empêchent. D'abord vous ne
 « produisez ni arrêt du Conseil, ni jugement des commissaires
 « départis dans la recherche de 1666 et années suivantes qui aient
 « prononcé sur la noblesse. C'est cependant une maxime de preuves
 « que la production d'un arrêt ou jugement pour base de celles des
 « familles qui, comme la votre, aspirent à celle d'extraction, c'est-à-
 « dire n'ont été anoblies ni par lettres, ni par charges. Il est vrai que
 « vous produisez un arrêt du Conseil de mai 1678 en faveur de
 « Gabrielle Aimeric de la Roche-Aynard, veuve de François de la
 « Broue, sieur de Vareilles, votre bisaïeul; mais cette arrêt, non
 « plus qu'une ordonnance de M. de Marillac, intendant du Poitou,
 « du 12 mai 1674 qui y est mentionnée, n'a pour objet qu'une
 « exemption de francs-fiefs et c'est encore une maxime en matières
 « de preuves que ces sortes de jugements ne prononcent point sur le
 « fonds de la noblesse. Lorsqu'une famille qui a des titres militaires
 « suffisants a une preuve à faire et qu'elle n'a ni arrêt, ni jugement,
 « je lui conseille de se pourvoir devant le Roi; mais il serait dange-
 « reux pour vous, Monsieur, de vous y exposer: M. d'Hozier, mort en
 « 1732, a jugé faux trois de vos anciens actes; ce sont un partage
 « du 8 mars 1558, un codicille du 9 février 1563 et le contrat de
 « mariage de Salomon, votre cinquième aïeul, du 4 janvier 1598. Je
 « ne puis donner mon sentiment sur les deux premiers, ne les con-
 « naissant pas; mais pour le dernier, je l'ai sous les yeux, vous me
 « l'avez envoyé; il n'est pas du temps de sa date et, du reste, il est

« en contradiction avec une transaction sur le partage des biens de ce même Salomon fait le 25 juin 1629. Ce partage énonce le mariage de Salomon avec Jeanne Guy comme fait le 25 juin 1585... »

François-Henri de la Broue de Vareilles, né au château de Sommières en 1734, fut nommé évêque de Gap en 1784, refusa de se démettre de son siège à l'époque du Concordat et mourut en 1831, dernier représentant de l'ancien épiscopat français. Le frère aîné de ce prélat, Auguste-François-Antoine de la Broue, Sgr baron de Vareilles-Sommières, Sgr d'Assais, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Il a été le grand-père d'Auguste de la Broue, marquis de Vareilles-Sommières, qui vendit en 1845 le château de Sommières, et le bisaïeul d'André de la Broue, marquis de Vareilles-Sommières, né à Poitiers en 1846, doyen de la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille en 1875. Ce dernier a épousé en 1876 M^{me} de Labrouhe de Laborderie, dont la famille se croit également issue de celle des anciens seigneurs de la Broue, près d'Aurillac.

Principales alliances : Guy de Ferrières 1585, Desmier du Roc 1618, Hélye de la Roche-Esnard 1657, de Villedon 1731, 1804, de Lestang 1776, 1837, de Révigliasc 1786, 1801, de Labrouhe de Laborderie, 1876, de Cremoux 1756, de Langlois de Montry d'Hulst 1759, Prévot-Sansac de Touchimbert 1797, 1820, de la Porte-aux-Loups 1820, de Maillard 1839, Martin de la Bastide 1843, etc.

La famille de la Broue de Vareilles n'a aucun rapport avec celle d'Elie Labroue, né à Bergerac en 1769, adjoint au maire de Bordeaux, décédé dans la suite sans postérité, qui fut anobli le 10 mars 1815 par lettres patentes du roi Louis XVIII.

BROUHET de SAINT-MARTIN. Armes : *de sinople à un chien couché, percé d'une flèche et accompagné au chef d'une étoile accostée de deux croissants, le tout d'or.*

Jean-Edouard BROUHET, né le 15 janvier 1801 à Wasigny (Ardennes) d'une famille d'honorable bourgeoisie, reçut le titre héréditaire de baron, sur institution de majorat, par lettres patentes du roi Charles X du 16 avril 1825 et fut dès lors connu sous le titre de baron de Saint-Martin. Il épousa d'abord M^{me} Tchitchakoff, puis à Paris en 1864 M^{me} Frogerays, née Laigneau, et ne paraît pas avoir laissé d'enfants de ces deux unions.

BROUILHET ou BROULHET (de), en Périgord. Armes : *d'hermines à une fasce de gueules.*

La famille de BROUILHET est anciennement connue en Périgord où

elle possédait dès les premières années du xvii^e siècle la seigneurie de la paroisse de la Boissière d'Ans. Elle a possédé dans cette même paroisse le domaine des Brouilhets.

Jean Brouilhet, écuyer, Sgr de la Boissière, fils de Jean, écuyer, Sgr des Brouilhets, et de Marguerite de Laborie, épousa par contrat du 20 février 1642 Jeanne d'Hautefort, fille du seigneur de Vaudre et issue d'une illustre maison du Périgord. Il fut condamné comme usurpateur de noblesse à 109 livres d'amende lors de la grande recherche de 1666-1671.

Paul Brouilhet, Sgr de la Boissière, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Périgueux).

Jean de Brouilhet, chevalier de Saint-Louis, ancien garde du corps du Roi, Sgr haut justicier de la paroisse de la Boissière, y demeurant, marié à Jeanne de Vassal, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille de Brouilhet paraît s'être éteinte dans les dernières années du xix^e siècle.

Elle n'était pas titrée.

BROUILHET de la CARRIÈRE. Armes : *d'or à une fasce d'azur chargée d'une croix de Saint-André d'argent et accompagnée de trois roses de gueules.*

Cette famille, distincte de la précédente, appartenait à la noblesse du pays chartrain. On trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin et le baron de Saint-Pern a donné les derniers degrés de sa filiation dans les *Tableaux des parentés de mes enfants*. Jeanne du Han, veuve d'Élie Brouilhet de la Carrière, bourgeois de la ville de Chartres, eut ses armes enregistrées à l'Armorial général de 1696. Elie-Mille Brouilhet, sieur de la Carrière, conseiller au bailliage et siège présidial de Chartres, décédé en 1755, fut pourvu en décembre 1752 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi près la Cour des aides de Clermont-Ferrand. Il fut père d'Elie-Mille-Robert Brouilhet de la Carrière, chevalier de Saint-Louis, Sgr de la Haye, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chartres tant en son nom que comme représentant de ses neveux mineurs Henri et Elie-Charles Brouilhet de la Carrière, Sgrs de Léville. Le second de ceux-ci avait fait en 1782 des preuves de noblesse pour être admis dans les chevau-légers ; il mourut à Versailles en 1851 laissant une fille unique, dernière représentante de sa famille, qui épousa en 1825 le comte de Favorney et qui mourut en 1876.

Principales alliances : de Hallot 1746, Guéau de Reverseaux, de Cacqueray de Saint-Quentin 1787, Moreau de Favorney 1825.

BROUILLY (de), en Lorraine. Armes : *de gueules à un lion d'argent lampassé et couronné d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Cimier : *un lion issant d'un armet morné, orné de son bourrelet, avec lambrequins aux couleurs et métaux de l'écu.*

Le nom de BROUILLY a été porté par une des plus illustres maisons de la noblesse d'Artois. Cette famille portait pour armoiries : *d'argent à un lion de sinople armé, lampassé et couronné de gueules* avec pour supports et pour cimier *trois centaures*. Elle paraît avoir porté primitivement le nom d'Averdoing ; mais elle l'avait remplacé dès le xiv^e siècle par celui de sa seigneurie de Brouilly. La Chesnaye du Bois en donne la filiation depuis Antoine, Sgr de Brouilly, en Artois, qui épousa Jeanne de Crannes et dont le fils, Antoine, Sgr de Brouilly, périt en 1415 à la bataille d'Azincourt. Robert de Brouilly, petit-fils de celui-ci, rendit un hommage en 1473 ; il laissa une fille unique, héritière de la seigneurie de Brouilly, qui épousa Morel, Sgr de Saveuse. Son frère, Antoine de Brouilly, Sgr de Mainviller, avait épousé Marie de Caix et en eut plusieurs fils qui continuèrent la descendance. François de Brouilly, Sgr de Mainviller, tué en 1589 à la bataille de Senlis, avait épousé Louise d'Hallwin, héritière de l'importante seigneurie de Piennes. La maison de Brouilly s'éteignit dans sa ligne légitime avec ses deux petit-fils ; l'aîné de ceux-ci, Louis, marquis de Piennes, tué devant Arras en 1640, laissa une fille unique, la marquise de Guerchy ; le puîné, Antoine, marquis de Piennes après son frère, gouverneur de Pignerol, chevalier des Ordres du Roi, mourut à Paris en 1676 laissant deux filles dont l'aînée, héritière de la terre de Piennes, épousa en 1690 le duc d'Aumont et dont la seconde épousa en 1685 le marquis de Châtillon. La maison de Brouilly avait contracté des alliances avec les familles de Ghistelles, de Fromentières 1422, d'Athies, de Saveuse, de Caix, de Belloy, d'Ilangest, de Pas de Feuquières, d'Aumale, de La Fayette, Savary de Lancosme, d'Hallwin de Piennes, de Rochefort, Pot de Rodes, d'Angennes, d'Harcourt, de Régnier de Guerchy, Godet des Marais, d'Aumont, de Châtillon, etc.

Une branche naturelle de la maison de Brouilly s'est perpétuée jusqu'en 1713. L'auteur de cette branche, Roland de Brouilly, reçut donation du fief d'Hertoville, fut légitimé par lettres de 1583 et fut anobli par nouvelles lettres de 1599. Il avait été créé en 1587 capitaine du château de Compiègne. Sa descendance conserva cette charge jusqu'en 1677, date à laquelle elle fut donnée au marquis d'Humières. Le dernier représentant mâle de cette branche naturelle mourut en 1713. Sa sœur, Madeleine de Brouilly, décédée en 1703, avait épousé Nicolas Monnerot, receveur général

des finances de Lyon, secrétaire du Roi, très riche financier qui fut taxé à plus de cinq millions de livres par la Chambre de justice de 1661. Elle en eut des enfants qui furent connus sous le nom de Brouilly de Monnerot. On trouvera dans les manuscrits de Chérin des renseignements sur cette famille de Brouilly de Monnerot qui s'éteignit au xviii^e siècle.

Une famille de Brouilly, qui s'est perpétuée en Barrois jusque dans les dernières années du xix^e siècle, avait adopté les armoiries décrites en tête de cet article, armoiries qui rappellent beaucoup celles des anciens Brouilly de l'Artois. Cette famille, d'après le *Nobiliaire de Bar-le-Duc*, avait pour nom primitif celui de Broulier. Son auteur, Jean Broulier, demeurant à Loisey, fut anobli le 8 juillet 1726 sous le nom de Brouilly par lettres patentes du duc de Lorraine. Il laissa plusieurs enfants qui furent définitivement connus sous le nom de Brouilly. Le chef de cette famille, Jean-Charles Brouilly, était en 1771 lieutenant particulier de la prévôté de Bar ; son parent, Nicolas Brouilly, était à la même date conseiller au bailliage de Saint-Mihiel. La famille lorraine de Brouilly a eu pour dernier représentant mâle Charles-Hyacinthe, connu sous le titre de comte de Brouilly, propriétaire à Revigny (Meuse), qui est décédé dans les dernières années du xix^e siècle laissant deux filles, M^{me} Dauby, femme du directeur de la maison d'aliénés d'Aix-en-Provence, et M^{me} Héloïse-Blanche de Brouilly.

BROUSSE (Chirol de la). Voyez : CHIROL DE LA BROUSSE.

BROUSSE de VEYRAZET (de la), en Bourbonnais. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à un chêne d'or soutenu d'un croissant d'argent ; aux 2 et 3 d'azur à trois bandes (aliàs à trois barres) d'or.*

La famille DE LA BROUSSE DE VEYRAZET appartient à la noblesse du Bourbonnais où elle est honorablement connue depuis le xvii^e siècle.

Guillaume de la Brousse, Sgr de Veyrazet, marié en 1746 à demoiselle d'Urtaud, fut anobli par l'acquisition d'une charge de conseiller maître en la Cour des aides de Montauban. Son fils, Jean de la Brousse, Sgr de Veyrazet, marié à Henriette de Corneillan, fut nommé en 1777 conseiller au Parlement de Toulouse et conserva sa charge jusqu'à l'époque de sa suppression lors de la Révolution ; il se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Moulins. Il fut lui-même père de Jean de la Brousse de Veyrazet, né à Montauban en 1785, lieutenant de louveterie, membre du collège électoral de l'Allier, décédé en 1844, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 1^{er} mai 1812. Celui-ci laissa quatre fils dont

l'aîné, Pierre-Gustave, baron de la Brousse de Veyrazet, conseiller général de l'Allier, maire de Moulins, a été père de Delphin-Jacques, baron de la Brousse de Veyrazet, conseiller général de l'Allier, marié en 1873 à M^{lle} Arnaud.

Principales alliances : Lhomme de la Pinsonnière, de Corneillan, de Barbaçois 1880, Maublanc de Chiseuil, de Larminat, etc.

BROUSSE de MEYSSÈS (de la). Armes : *de gueules à un cerf courant d'argent.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE LA BROUSSE DE MEYSSÈS, fixée dans le Maine au cours du xix^e siècle, a eu pour berceau le Périgord. Elle paraît être distincte d'autres familles de la Brousse qui ont existé dans la même province et dont il sera parlé dans les notices suivantes. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin, dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres. Son auteur, maître Pierre Brousse, était avocat au Parlement de Bordeaux quand il épousa le dernier novembre 1600 Jeanne de Gonet ; il fut nommé en 1603 lieutenant criminel au siège de Sarlat sur la résignation de son père, monsieur maître Raymond de la Brousse, fut élu député du Tiers-État de sa province aux États Généraux de Tours en 1614 et mourut assassiné dans une sédition qui éclata à Sarlat en 1653. Il avait obtenu en mars 1650 des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin que ses héritiers firent enregistrer le 16 juillet 1672 en la Chambre des comptes de Guienne ; ces lettres mentionnent ses services et ceux de ses ascendants, particulièrement ceux de son père Raymond qui, ayant été assiégé dans sa maison en 1577 par les ennemis de l'État, perdit dans ce siège son beau-frère, le sieur de Bridat, et qui fut dans la suite député du Tiers-État aux États Généraux tenus à Blois en 1588. Pierre Brousse, ou de la Brousse, laissa deux fils, Jean de la Brousse, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, et Guillaume de la Brousse, conseiller au présidial de Sarlat, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse le 29 janvier 1667 par un jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Ce jugement, qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, fut vivement attaqué par les traitants ; ceux-ci firent observer, en effet, qu'un édit d'août 1664 avait révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611. MM. de la Brousse durent s'adresser au Conseil d'État qui, par arrêt du 7 septembre 1671, les maintint définitivement dans leur noblesse nonobstant la révocation portée par l'édit de 1664 dont les lettres accordées à leur père en 1650 demeuraient exceptées. Cet arrêt est également rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*

Guillaume de la Brousse avait épousé en 1637 Catherine de l'Arnaudie. Son fils, monsieur maître François de la Brousse, écuyer, avocat en la Cour, subdélégué en Périgord de l'intendant Pellet pour la recherche des faux nobles, plus tard premier président en la sénéchaussée de Sarlat, épousa le 13 février 1666 Françoise de Grezel; il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut père de Guillaume de la Brousse, écuyer, Sgr de Meyssès, qui épousa à Sarlat en 1692 Marie de Comarque et qui devint dans la suite président en la Cour des aides de Guienne, et grand-père de François de la Brousse, écuyer, Sgr de Meyssès et de Lacombe, demeurant en sa maison noble de Proissant, qui épousa le 2 novembre 1728 Catherine de Jarrige. Pascal-François de la Brousse, fils de ce dernier, marié en 1761 à Louise de Salès, fit des preuves de noblesse en 1778 pour obtenir l'admission dans les chevau-légers de son fils aîné, Bertrand, né en 1762, puis pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils puîné, Marc-Arnal, né en 1766; il fut connu le premier dans les dernières années de sa vie sous le titre de marquis conservé depuis lors par le chef de la famille.

Le marquis de la Brousse de Meyssès se fit représenter en 1789 par le marquis de la Brousse de Verteillac aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille de la Brousse de Meyssès a fourni des officiers, des magistrats, un président en la Cour des aides de Bordeaux, etc.

Principales alliances : de Calvimort, de Grezel, de Comarque, etc.

BROUSSE de VERTEILLAC (de la). Armes : *d'or à un chêne arraché de sinople, fruité de douze glands d'or; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions, celui à dextre passant, celui à sénestre rampant.* — L'écu entouré du collier de *Saint-Michel.*

La famille DE LA BROUSSE DE VERTEILLAC, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à la noblesse du Périgord comme la précédente, dont cependant elle paraît être distincte. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. Une généalogie établie en 1842 et conservée dans le *Nouveau d'Hozier* lui attribue une origine très ancienne et la fait descendre d'un Antoine de la Brousse, natif du Bourbonnais, qui aurait été anobli en 1341 par lettres du roi Philippe de Valois. Ce travail paraît être une œuvre de haute imagination.

Dans la réalité la famille de la Brousse occupait dès le xvr^e siècle un rang très distingué en Périgord. Elle était représentée sous

Henri IV par deux frères, tous deux appelés Thibaud, qui furent les auteurs de deux branches.

Le plus jeune de ces deux frères, marié en 1615 à Dauphine de la Doyre du Maine, fut successivement gouverneur du Château-Trompette, à Bordeaux, lieutenant des Cent-Suisses de la garde du Roi, gouverneur de Saumur en 1623 et conseiller d'Etat en 1643 ; sa descendance s'éteignit avec Thibaud de la Brousse, connu sous le titre de marquis d'Athies, qui mourut à Cambrai en 1731.

Thibaud de la Brousse, Sgr de Puyregard, auteur de la branche aînée, épousa Antoinette de Mazeau, dame de la Pouyade, par contrat du 12 mai 1587 dans lequel il paraît avec la qualification d'écuyer. Son fils, autrè Thibaud de la Brousse, écuyer, Sgr de Puyregard, marié le 21 juillet 1615 à Dauphine de la Doire, fut nommé en 1623 gouverneur de Nontron et chevalier de Saint-Michel ; il obtint l'admission parmi les pages du roi Louis XIII de son fils puîné qui périt en Italie quelques années plus tard dans un combat livré contre les Espagnols. Thibaud de la Brousse, écuyer, Sgr de la Pouyade, fils aîné du précédent, marié très jeune le 22 février 1637 à Bertrande du Chesne, fut anobli, en souvenir des services rendus par son père, par lettres patentes d'octobre 1644 qu'il fit enregistrer en 1645 en la Chambre des comptes de Paris et en 1646 en la Cour des aides de Paris et en l'élection de Périgueux. On trouvera le texte de ces lettres dans le *Nouveau d'Hozier*. Quelques années plus tard Thibaud de la Brousse acquit de la maison de Gontaut par acte du 13 juillet 1656 l'importante seigneurie de Verteillac sous le nom de laquelle sa descendance a été à peu près exclusivement connue. Un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, il fit excepter de cette mesure les lettres de noblesse de 1644 par nouvelles lettres patentes données à Ath en juin 1671 ; il fut encore maintenu dans sa noblesse en 1672 par un arrêt du Conseil d'Etat. Depuis cette époque jusqu'à celle de son extinction la famille de la Brousse de Verteillac n'a cessé de tenir un rang considérable dans la noblesse de sa région. M. de Verteillac eut trois filles, qui se marièrent dans les familles de Lageard de Cherval, de la Garde de Saint-Angel et de Fayolle, et quatre fils. L'un de ceux-ci, Nicolas, maréchal de camp, fut tué en 1693 au combat de Boussu et ne laissa qu'une fille mariée à son cousin, le comte de Verteillac ; un autre, Pierre de la Brousse, Sgr de Puyregard, marié en 1678 à Antoinette de Lageard de Cherval, fut maintenu dans sa noblesse le 31 mars 1700 par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle, et continua la lignée. Thibaut de la Brousse, fils de ce dernier, fut gouverneur et grand sénéchal du Périgord et fut connu

le premier sous le titre de comte de Verteillac. Son fils, César-Pierre de la Brousse, marquis de Verteillac, gouverneur et grand-sénéchal du Périgord, marié à Paris en 1759 à M^{lle} de Saint-Quentin de Blet, maréchal de camp en 1781, décédé à Dourdan en 1805, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux. Il fut lui-même père de François-Thibaut de la Brousse, marquis de Verteillac, baron de la Tour-Blanche, né à Paris en 1763, marié en 1795 à M^{lle} d'Appelvoisin de la Roche-du-Maine, chambellan de Napoléon I^{er} en 1813, député de Seine-et-Marne en 1815, décédé en 1854, qui fut créé comte de l'Empire par décret impérial de 1813, non suivi de lettres patentes, et grand-père de Charles-Augustin, marquis de Verteillac, page de Napoléon I^{er}, marié successivement en 1844 à M^{lle} de Montalembert et en 1850 à M^{lle} de Leuze, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut en 1887 laissant une fille unique mariée en 1872 au duc de Rohan. Le dernier marquis de Verteillac eut une sœur, Herminie, qui épousa d'abord le comte de Bourbon-Conti, fils naturel du dernier prince de Conti, puis en 1841 le duc de Doudeauville.

Principales alliances : de Lageard, de Calvimont 1693, de Fayolle, de la Garde de Saint-Angel, de Broglie 1782, d'Appelvoisin de la Roche-du-Maine 1795, de Montalembert, de Bourbon-Conti 1828, de la Rochefoucauld-Doudeauville 1841, de Gars de Courcelles 1822, de Leuze 1850, de Rohan-Chabot 1872, etc.

BROUSSE de la FORÊT, de la MONNERIE, de LASCAUX, de BELLEVILLE (de la). Mêmes armes que la famille précédente.

Il a existé en Périgord un certain nombre de familles de LA BROUSSE qui ont toujours revendiqué une origine commune avec celle de la Brousse de Verteillac et qui en ont de tout temps porté les armoiries. Ces familles se sont, en tout cas, séparées de la souche à une époque qui n'a pu être déterminée, mais qui est bien antérieure à l'anoblissement des la Brousse de Verteillac en 1644.

Le représentant d'une de ces familles, Élie-François de la Brousse, Sgr de Belleville, chevalier de Saint-Louis, brigadier de la compagnie des gens d'armes de la garde ordinaire du Roi, fut anobli en septembre 1743, en récompense de ses services, par lettres patentes rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier* ; il obtint le même mois le règlement de ses armoiries. Sa descendance est aujourd'hui éteinte.

Plusieurs de ces familles de la Brousse se sont perpétuées jusqu'à nos jours. On ne leur connaît pas de principe d'anoblissement et elles n'ont pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de

leur région. On trouve, au contraire, que M. de Labrousse du Claud et plusieurs autres personnages du nom de la Brousse prirent part à cette époque aux assemblées du Tiers-État du Périgord.

Ces familles ont fourni des officiers, des avocats, des magistrats, etc.

Aucune d'elles n'est titrée.

Principales alliances : de Montozon, de Négrier 1847. etc.

BROUSSE de BEAUREGARD (de la). Armes (d'après l'*Armorial de la noblesse du Périgord* de M. de Froidefond de Boulazac) : *d'argent à trois fasces d'azur.*

La famille LABROUSSE (OU DE LA BROUSSE) DE BEAUREGARD paraît être distincte de celles dont il a été parlé dans les notices précédentes. Elle est originaire du bourg de Montignac, en Périgord, et y occupait au XVIII^e siècle un rang honorable dans la bourgeoisie.

Son chef est connu sous le titre de comte que l'on croit lui avoir été concédé par le Saint-Siège.

On trouve que Jean Labrousse, bourgeois de Montignac, avait fait enregistrer son blason : *d'argent à trois fasces d'azur* à l'*Armorial général* de 1696.

Principales alliances : Troubetzkoy, de l'Écluse de Trévoedal, de Védrines.

BROUSSE de BOREDON (de la).

Cette famille, d'honorable bourgeoisie, est originaire de la petite ville de Montignac, en Périgord, comme la famille de la Brousse de Beauregard avec laquelle elle peut avoir eu dans le passé une origine commune. Son chef, Antoine Labrousse-Boredon, rédacteur au contentieux de la compagnie d'Orléans, fut autorisé en avril 1898, par jugement du tribunal civil de Sarlat, à substituer à son nom celui de : DE LA BROUSSE DE BOREDON porté par ses ascendants avant 1789.

BROUSSIER. Armes concédées en 1809 au général Broussier : *coupé au 1 parti d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, qui est des comtes militaires, et d'or à une fasce d'azur chargée de trois étoiles d'or et accompagnée en chef et en pointe d'une molette de sable ; au 2 de sinople au chevron d'or accompagné en pointe d'un lion léopardé du même.* — Armes concédées en 1830 à la branche subsistante : *d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, accostée de deux étoiles d'argent ; au chef d'or chargé d'un cheval passant de sable.*

Jean-Baptiste BROUSSIER, né en 1760 à Ville-sur-Saux (Meuse), d'une famille bourgeoise, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en décembre 1814, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 15 octobre 1809; il laissa une fille unique, M^{me} Fays de Bruy.

Nicolas Broussier, frère du précédent, né à Ville-sur-Saux en 1774, colonel d'infanterie en 1814, maréchal de camp en 1823, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé à Bar-le-Duc en 1850, reçut le titre personnel de baron par lettres patentes du roi Charles X du 22 juillet 1830. Il avait épousé en 1809 une italienne, M^{lle} de Carli, et en eut trois fils. Le second de ceux-ci, Charles-Joseph, baron Broussier, né à Udine en 1811, docteur en médecine, décédé à Dijon en 1851, laissa un fils, né en 1840, qui continue la descendance.

BROUSSONET. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1814) : *d'azur à une bande componée d'or et de gueules de cinq pièces, le premier compon chargé d'une étoile de la Légion d'honneur et la bande sénestrée en chef d'une étoile aussi d'or.* (Ces armoiries ne diffèrent de celles de la famille Briçonnet d'Auteuil que parce que celle-ci portait une étoile d'or en place d'une étoile de la Légion d'honneur.)

La famille BROUSSONET appartenait au xviii^e siècle à la haute bourgeoisie de Lodève, en Languedoc. Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans le premier volume de ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, au mot BRIÇONNET. D'après une vieille tradition la famille Broussonet aurait eu, en effet, pour nom primitif celui de Briçonnet et serait une branche, détachée à une époque inconnue et longtemps ruinée, de la famille Briçonnet d'Auteuil qui a occupé un rang considérable dans la noblesse de Touraine et dont plusieurs membres furent évêques de Lodève aux xv^e et xvi^e siècles.

François Broussonet, né en 1722 à Lodève où son père était négociant, vint se fixer à Montpellier, y exerça avec éclat la profession de médecin, y devint professeur de l'Université de Médecine et mourut en 1792. Un de ses fils, Pierre Broussonet, né à Montpellier en 1761, médecin distingué, fut admis très jeune à l'Académie des Sciences, fut élu en 1791 député de Paris à la Législative, devint dans la suite directeur du Jardin des plantes de sa ville natale et mourut en 1807 sans laisser de postérité masculine. Un autre, Jean-Victor Broussonet, né à Montpellier en 1771, doyen de la Faculté de médecine de cette ville, chevalier de la Légion d'hon-

neur et de Saint-Michel, décédé en 1846, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 9 janvier 1812, fut autorisé par ordonnance du 5 novembre 1814 à substituer à son nom celui de Briçonnet et fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre de chevalier par lettres patentes du 16 décembre suivant avec règlement d'armoiries. Louis-Raymond, né à Montpellier en 1804, fils du précédent, fut connu sous le nom de Broussonet, fut professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier et maire de cette ville et mourut en 1857. Il laissait un fils, qui mourut prématurément en 1863, et deux filles, M^{me} Durand de Saint-Georges et la marquise de Forton.

La famille BRIÇONNET D'AUTEUIL, à laquelle on a voulu rattacher la famille Broussonet, descendant de Jean Briçonnet, receveur général des finances, qui fut nommé maire de Tours en 1462. Robert Briçonnet, un des fils de celui-ci, fut nommé chancelier de France en 1485. Guillaume Briçonnet, un autre des fils de Jean, évêque de Saint-Malo en 1494, archevêque de Reims, puis de Narbonne, surintendant et premier ministre du roi Charles VIII, décédé en 1514, fut nommé cardinal en 1495. Guillaume Briçonnet, Sgr de Leveville, décédé en 1674, fut président au Grand-Conseil. La famille Briçonnet d'Auteuil, après avoir fourni un grand nombre de personnages marquants dans l'Église et dans la robe, s'éteignit vers l'époque de la Révolution.

BROUTEL (de Gaucher du). Voyez : LE GAUCHER DU BROUTEL.

BROUVILLE (Alix de). Voyez : ALIX DE BROUVILLE.

BROUVILLE (Colas de). Voyez : COLAS DES FRANCS ET DE BROUVILLE.

BROUVILLE (Doré de). Voyez : DORÉ DE BROUVILLE.

BROVES (de Rafélis de). Voyez : RAFÉLIS DE BROVES (DE).

BROWN et BROWN de COLSTOUN. Armes : *de sable semé de trèfles d'argent sans nombre et trois lions léopardés brochant.*

Le nom de Brown est un des plus répandus de la Grande-Bretagne. La famille BROWN, ou BROWN DE COLSTOUN, qui donne lieu à cette notice, est originaire de l'Écosse.

Une de ses branches vint au xviii^e siècle se fixer en Danemark pour y faire le commerce. Un représentant de cette branche, John-Lewis Brown, vint à son tour s'établir à Bordeaux après le mariage qu'il contracta dans cette ville le 14 décembre 1791 avec Elisabeth Skinner, fille d'un grand négociant, et y fonda une importante maison de commerce. Il laissa, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux. Un de ces fils, Thomas Brown, né à Bordeaux en 1809, président de chambre honoraire à la Cour

d'Alger, chevalier de la Légion d'honneur, marié à M^{lle} Hovy, décédé à Bordeaux le 11 juillet 1894, demanda et obtint par décret du 28 septembre 1878 l'autorisation de joindre à son nom celui de la terre de Colstoun, en Écosse, que la branche aînée de sa famille, récemment éteinte, possédait depuis plusieurs siècles. M. Brown de Colstoun laissa lui-même deux fils dont l'aîné, Henri-Louis Brown de Colstoun, né en 1835, marié à M^{lle} Sorbé, a été vice-amiral.

Principales alliances : Guestier, Skinner, Sorbé, Schröder, Dautherville 1895, de Gary 1901, Monod 1855, Cabarrus 1820, etc.

La famille Brown, ou Brown de Colstoun, dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille BROWN DE COLSTOUN qui est une des plus anciennes de la noblesse d'Écosse. Cette dernière famille porte pour armes : *de gueules à trois fleurs de lys d'or* avec pour devise : *Floreat majestas*. Les Peerages anglais la font descendre d'un gentilhomme français appelé le Brun qui, peu de temps après la conquête de l'Angleterre par le duc de Normandie Guillaume, en 1066, serait venu s'établir en Écosse et y aurait construit le château de Colstoun. Patrice Broun of Colstoun fut créé chevalier (*knight*) et baronnet d'Écosse par lettres du 16 février 1696 en récompense des éminents services et de la fidélité de ses ancêtres : il laissa un fils, sir Georges Broun of Colstoun, qui mourut sans postérité en 1718. Après la mort de celui-ci le titre de baronnet fit retour à son cousin, Georges Broun, Sgr du château de Thornydike et chef d'une branche collatérale. La descendance de ce dernier s'est perpétuée en Écosse jusqu'à nos jours avec beaucoup de distinction.

BROWNE de BROKER.

M. Louis BROWNE, ingénieur, marié en 1869 à M^{lle} Gérard, de Vouziers, s'est cru en droit de joindre à son nom celui de la famille de Broker à laquelle appartenait sa mère.

BRU d'ESQUILLES.

M. Joseph-Hippolyte BRU, né à Paris en 1846, demanda le 22 mars 1877 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : d'ESQUILLES sous lequel il était connu et qui appartenait à la famille de sa mère.

BRU (Soulié de). Voyez : SOULIÉ DE BRU.

BRUC du CLÉRAY, de LIVERNIÈRE, de SIGNY, de MONTPLAISIR, de MALESTROIT (de). Armes : *d'argent à une rose de gueules boutonée d'or*. — La branche substituée au nom de Malestroit écartèle ses armes de celles de la famille de Malestroit : *de gueules à neuf besants*

d'or, 3, 3, 3. — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *deux petits anges nus tenant d'une main l'écu et de l'autre une pomme.* — Cimier : *la Sainte-Vierge tenant son enfant Jésus.* — Devise : *Flos florum, eques equitum.* — Autre devise : *Flos florum, virgo Maria, in te confido.* — Autre devise (pour la branche substituée au nom de Malestroit) : *Quæ numeral nummos, non malestricta domus.*

La maison DE BRUC est une des plus distinguées de l'ancienne noblesse chevaleresque de Bretagne. Saint-Allais en a donné une généalogie dans le tome X de son *Nobiliaire Universel*. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans le *Répertoire de bibliographie bretonne* de Kerviler, dans le *Bulletin héraldique* de février 1886, etc. Elle a eu pour berceau l'ancienne châtellenie de Bruc, située sur le territoire de la paroisse de Guéméné-Penfao, au diocèse de Nantes ; elle n'a jamais cessé de posséder cette terre, qui lui a donné son nom, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, un membre de la famille de Bruc aurait suivi Guillaume-le-Conquérant à la conquête de l'Angleterre, se serait particulièrement signalé à la bataille d'Hastings, livrée le 14 octobre 1066, et aurait été le fondateur de la puissante maison écossaise de Bruce à laquelle il sera plus bas consacré une notice.

Une charte conservée dans les archives de la famille de Bruc mentionne une donation que Raoul de Bruc et sa femme Tiphaine firent en 1174 à l'abbaye de Saint-Mélaine de Rennes, en présence de leur fils Guéthénoc. Celui-ci, d'après une charte de la collection Courtois, aurait suivi Philippe-Auguste en Terre-Sainte et aurait assisté en 1190 à la prise de Saint-Jean d'Acre ; il aurait été père d'un Guillaume de Bruc qui, d'après une autre charte de la même collection, se serait croisé en 1248 à la suite de saint Louis ; en vertu de ces deux chartes le nom et les armes de la famille de Bruc ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles. Mais M. de Couffon de Kerdellec a démontré dans ses savantes *Recherches sur la chevalerie bretonne* (t. I, p. 387) que dans la réalité le second de ces chevaliers croisés s'appelait Guillaume de Breux ou du Breil.

Une généalogie de la maison de Bruc, imprimée en 1673 et reproduite plus tard par Saint-Allais, fait remonter la filiation à Guéthénoc qui était seigneur de Bruc vers l'an 1200. D'après ce même travail Alain de Bruc, fils de ce Guéthénoc, aurait laissé quatre fils : 1° Guillaume, Sgr de Bruc, qui continua la descendance ; 2° Alain, évêque de Tréguier en 1268, décédé en 1285 ; 3° Thibaut, chantre de la

cathédrale de Tréguier; 4° Yves, religieux de l'ordre des frères prêcheurs. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* l'appréciation suivante de d'Hozier sur ce travail : « Cette généalogie est très douce et, à moins d'en avoir vu les titres, il faut bien prendre garde à tout ce qui est contenu dans cet imprimé que je ne crois véritable que dans les degrés depuis environ le siècle 1500. »

Le comte de Bruc sollicita en 1772 la faveur d'être admis aux honneurs de la Cour. Chérin, généalogiste des Ordres du Roi, chargé dans cette circonstance d'examiner ses titres, se montra particulièrement sévère et, malgré l'ancienneté incontestable de la noblesse de ce gentilhomme, refusa son certificat. Le mémoire qu'il adressa le 14 janvier 1773 au duc de la Vrillière commence dans ces termes : « Le nom de Bruc est ancien en Bretagne. On trouve plusieurs sujets dans les XIII^e et XIV^e siècles et au commencement du XV^e qui l'ont porté tels qu'Alain de Bruc, évêque de Tréguier en 1284 ; Hervé et Bertrand de Bruc qui servaient en 1271 dans la compagnie du sire de Raiz ; Pierre de Bruc, écuyer, l'un des nobles qui s'associèrent en 1379 pour empêcher l'invasion du duché et certifièrent en 1381 le traité de Guérande ; et Jean de Bruc, vice-chancelier de Bretagne en 1420. Mais, comme il est commun à plusieurs terres situées dans cette province et que ces terres peuvent l'avoir communiqué à leurs possesseurs, on ne peut reconnaître avec certitude parmi ces sujets les ancêtres de M. le comte de Bruc et sa filiation n'est certaine que depuis Guillaume de Bruc, écuyer, Sgr de Bruc, près de Guéméné, qui fit une acquisition en 1439. Il est dit dans un autre acte qu'il passa en 1475 qu'il était fils de Marquise de Coescoret et qu'il avait épousé dès environ 1415 Guillemette d'Esdrieux, fille et héritière de Guillaume, Sgr d'Esdrieux : mais on observe que cette dernière date paraît d'autant moins sûre qu'à cette époque il avait la garde d'un fils né de ce mariage, ce qui énonce la minorité de celui-ci, et qu'en supposant son épouse mariée dès l'âge de quinze ans et son fils âgé de vingt-quatre ans en 1475, elle eût été mère à l'âge de cinquante et un ans, ce qui n'est point dans l'ordre naturel. Il est dit dans une généalogie produite vers l'an 1540 par Jean, Sgr de Bruc, arrière-petit-fils de Guillaume, devant les commissaires des francs-fiefs en Bretagne que ce même Guillaume avait pour père Geoffroy de Bruc et effectivement on trouve un Geoffroy de Bruc, Sgr de Bruc, vivant en 1396. Mais cette généalogie ne mérite qu'une confiance mesurée. Ainsi, pour ne rien hasarder, on croit ne devoir commencer cette preuve qu'à l'époque rapportée ci-devant depuis laquelle le gouvernement noble et avantageux est clairement

« établi. Guillaume de Bruc eut de Guillemette d'Esdrieux, entre
 « autres enfants, René, qui suit, et Jeanne, femme de Guillaume de
 « la Haye, Sgr de Sablé. René de Bruc, écuyer, Sgr de Bruc
 « et d'Esdrieux, mourut avant 1515 laissant de Raoulette Provost
 « qu'il avait épousée vers 1477 : 1^o Pierre, Sgr de Bruc et d'Esdrieux,
 « auteur d'une branche éteinte à la fin du xvi^e siècle ; 2^o Guillaume,
 « Sgr de Callac..., qui eut des enfants dont on ignore la destinée ;
 « 3^o Gilles de Bruc, écuyer, Sgr de la Vieillecourt, qui fut d'abord
 « destiné à l'état ecclésiastique, fut bachelier ès lois et prit en cette
 « qualité le titre de maître avec celui d'écuyer ; il épousa en 1512
 « Jeanne, fille et héritière de Jeannet Jubier, écuyer, Sgr du Bros-
 « say. » Le même Chérin écrivait le 6 janvier 1776 au comte
 de Vergennes : « Le nom de Bruc est ancien, mais on ne peut rien
 « assurer sur la famille de Bruc d'aujourd'hui que depuis environ
 « deux cents années et ses alliances sont nobles, mais simples pour
 « la plupart. On ne lui connaît de services militaires que depuis un
 « peu plus de cent ans. La branche de M. le marquis de Bruc a donné
 « deux officiers généraux. Au reste cette famille jouit dans sa pro-
 « vince de la réputation d'ancienneté. »

La maison de Bruc fut illustrée au xv^e siècle par Jean de Bruc, sieur de la Boutevillaye, vice-chancelier de Bretagne en 1418, qui joua un rôle considérable à la Cour du duc de Bretagne Jean V et qui fut chargé par ce prince de plusieurs ambassades importantes, particulièrement en Angleterre. Les généalogistes font de ce personnage le grand-oncle de Guillaume, Sgr de Bruc, qui épousa, non vers 1415, mais en 1450 Guillemette d'Esdrieux et auquel seulement le mémoire de Chérin fait remonter la filiation suivie. Le chancelier de Bruc eut deux fils qui moururent sans postérité et dont le second, Jean, décédé en 1437, fut évêque de Tréguier.

La maison de Bruc figure de 1426 à 1544 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Nantes.

Jean de Bruc, Sgr de la Vieillecourt, fils unique de Gilles et de Jeanne Jubier, mentionnés plus haut, épousa le 6 juin 1538 Jeanne l'Evesque de la Sillandaye ; il en eut, entre autres enfants, deux fils, Guillaume et François, qui furent les auteurs des deux grandes branches actuellement existantes de la maison de Bruc. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse le 23 septembre 1668, le 28 juillet 1670 et le 10 janvier 1671 par divers arrêts des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne.

L'auteur de la branche aînée, Guillaume de Bruc, Sgr de la Vieillecourt et des Guilliers, fut intendant de Sébastien de Luxembourg,

duc de Penthievre, épousa en 1566 Guyonne le Courvaisier et mourut à Paris en 1587. Son petit-fils, François de Bruc, chevalier, Sgr des Guilliers, du Clos, etc., épousa en 1633 Prudence de Complode, héritière de la seigneurie de Livernière, en la paroisse de la Chapelle-Hullin, au diocèse de Nantes, dont sa descendance conserva le nom. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Pierre-Claude de Bruc, marié en 1722 à Perrine Viau, dame du Cléray, au diocèse de Nantes, en eut deux fils, Jean-Claude de Bruc de Livernière, marié en 1755 à Marie Mabille, et Pierre-Sébastien de Bruc de Signy, officier de marine, marié en 1759 à Marie Roger, qui furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné de ces deux frères laissa à son tour deux fils : 1^o Claude de Bruc du Cléray, né en 1755, marié à M^{lle} Danguy de Vue, dont la dernière descendante a épousé en 1880 M. de Beauminy ; 2^o Pierre-Michel de Bruc de Livernière, un des chefs de l'insurrection royaliste de 1815, qui épousa M^{lle} de Juigné et dont la postérité subsiste ; le chef de ce rameau est connu sous le titre de comte de Bruc de Livernière. Pierre-Sébastien de Bruc de Signy, auteur du second rameau, fit des preuves de noblesse d'abord en 1771 pour obtenir l'admission d'une de ses filles à la maison d'éducation de l'Enfant-Jésus, puis en 1773 pour obtenir l'admission d'une autre fille à Saint-Cyr et enfin en 1778 pour obtenir l'admission de son fils à l'École militaire ; sa descendance s'est éteinte avec Augustine de Bruc-Signy, duchesse de Brissac, décédée en 1847.

L'auteur de la seconde branche, François de Bruc, Sgr des Guilliers et de Salles, fut député en 1575 pour aller saluer à Lyon le roi Henri III à son retour de Pologne et pour assister à son sacre à Reims. Il épousa en 1569 Madeleine Boulliau de la Grée et en eut six fils dont les deux aînés, Guillaume et Jean, furent les auteurs de deux grands rameaux et dont le plus jeune, François, fut chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

Guillaume de Bruc, auteur du premier rameau de la branche cadette, épousa en 1596 sa cousine Anne de Bruc, héritière de la terre patrimoniale de Bruc ; cette dame était la dernière descendante de Pierre de Bruc, Sgr du dudit lieu et d'Esdrieux, qui était le fils aîné de René, Sgr de Bruc, marié vers 1477 à Raoulette Provost. Ce rameau, qui a fourni plusieurs conseillers au Parlement de Bretagne, était représenté de nos jours par Paul, comte de Bruc, marié en 1859 à M^{lle} de Lentilhac, et par leurs enfants.

Jean de Bruc, auteur du second rameau de la branche cadette, naquit en 1576, fut d'abord secrétaire du duc de Retz et intendant de sa maison, devint dans la suite conseiller d'État et procureur général syndic des États de Bretagne, mais fut révoqué de ses fonc-

tions en 1634. Il avait réalisé une grande fortune et avait acheté en 1621 à Pornic la seigneurie de Montplaisir dont sa descendance a gardé le nom. Il avait épousé en 1602 Marie Veniero, fille d'un Vénitien fixé en Bretagne ; il en eut cinq fils et plusieurs filles dont l'une, mariée à Jacques de Rougé, marquis du Plessis-Bellière, fut la fidèle amie du surintendant Fouquet. Un de ses fils, François, né à Nantes en 1624, connu sous le titre de marquis de la Rablière, décédé sans postérité en 1704, fut lieutenant-général des armées du Roi et grand-croix de Saint-Louis. Un autre, René de Bruc, Sgr de Montplaisir, né à Paris en 1610, poète distingué, maréchal de camp en 1651, créé marquis de la Guerche par lettres de février 1682, décédé cette même année, épousa en 1655 Denise de Corbie de Jany et continua la descendance. Il laissa deux fils, Charles-François de Bruc de Montplaisir, marquis de la Guerche, gouverneur de Morlaix en 1702, marié en 1691 à sa cousine Hélène de Bruc, et François-Philippe, connu sous le titre de comte de Bruc de Montplaisir, chevalier de Malte, marié à Marguerite des Cartes, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux actuellement existants. François de Bruc de Montplaisir, né en 1734, chef du premier sous-rameau, page du Roi, marié en 1772 à M^{me} de Nonant-Raray, laissa tomber en désuétude le titre de marquis de la Guerche pour prendre celui de marquis de Bruc de Montplaisir ; il n'eut qu'une fille, la duchesse de Clermont-Tonnerre, et les représentants actuels de ce sous-rameau descendent de son frère, Antoine-Louis, vicomte de Bruc de Montplaisir, page du Roi en 1755, marié à M^{me} de Guerry. Le second sous-rameau était représenté à l'époque de la Révolution par deux frères. Le plus jeune de ceux-ci, Henri-Claude, né en 1751, décédé en 1826, fut nommé en 1817 évêque de Vannes. L'aîné, Jacques-Louis, vicomte de Bruc de Montplaisir, né à Nantes en 1745, se signala dans les guerres de Vendée et fut nommé maréchal de camp en 1814 ; il avait épousé Adélaïde Maudet de Penhouet qui prit part avec lui à l'insurrection vendéenne et qui fut tuée à la bataille de Gesté en 1794. L'aîné de leurs fils, Armand, né en 1791, marié en 1813 à M^{me} de Cossé-Brissac, décédé sans postérité à Paris en 1853, fut adopté par son parent éloigné le marquis de Malestroit de Pontcallec et fut connu après la mort de celui-ci sous le titre de marquis de Malestroit de Bruc. Il demanda dans son testament à son neveu, Charles-Guéthénoc de Bruc de Montplaisir, né en 1830, de relever le nom de Malestroit ; celui-ci, pour se conformer aux désirs de son oncle, fut connu sous le titre de comte de Malestroit de Bruc ; il a eu deux fils de son second mariage, en 1864, avec M^{me} de Caraman.

La famille de Bruc a fourni plusieurs chevaliers de Malte.

Principales alliances : de Coetlogon 1378, de Malestroit, du Bouays de Langottière 1638, de Goulaine 1732, de Sassenage 1768, de Guéhenneuc 1735, de Kératry, Leclerc de Juigné, Bloedel de Wismes, de Moulins-Rochefort, de Chabans 1888, Boux 1657, de Marquessac 1822, de Lentilhac 1859, de Cossé-Brissac 1828, de Trécession, de Rougé du Plessis-Bellière, de Rancher, Cœuret de Nesle 1684, de Sesmaisons 1721, de Guerry, le Conte de Nonant 1772, de Clermont-Tonnerre, Morand de Callac, le Corgne de Launay, de Sapinaud, le Mintier, de Bizemont, de Moy de Sons, de Cossé-Brissac 1813, de Penfétenyo de Cheffontaines, de Perrien 1861, Riquet de Caraman 1864, de Rochechouart, de Tulle de Villefranche 1897, Morisson, le Sénéchal de Kercado, de Beaumont 1895, etc.

La vieille race féodale dont il vient d'être parlé n'a aucun rapport avec la famille d'un M. Charles Bruc, ou de Bruc, né à Lyon en 1810, marié à Justine Péréaud, décédé sans postérité, qui fut dans la seconde moitié du XIX^e siècle chargé d'affaires de la république de Saint-Marin et qui reçut de ce gouvernement le titre de comte de Bruc, puis celui de duc de Busignano.

La maison, DE MALESTROIT, dont le nom a été relevé au XIX^e siècle par un rameau de la famille de Bruc, était une des plus brillantes de l'ancienne noblesse de Bretagne. Elle avait eu pour berceau la terre de son nom, au diocèse de Vannes, dont elle obtint l'érection en baronnie par lettres du duc Pierre en 1451. Son premier auteur connu, Juhael, assista en 1119 dans l'église de Redon aux obsèques du duc Alain-Fergent. Geoffroy et Jean, sires de Malestroit, furent tués en 1415 à la bataille d'Azincourt. Jean de Malestroit, décédé en 1443, fut premier président en la Chambre des comptes de Bretagne, chancelier de Bretagne et évêque de Saint-Brieuc, puis de Nantes. La souche se partagea en plusieurs branches dont la principale se fonda dès le XIV^e siècle dans la maison de Châteaugiron qui recueillit la seigneurie de Malestroit. Anne de Malestroit, dame de Pontcallec, héritière d'une autre branche, épousa vers 1575 René Papin, sieur de la Tévinère, et en eut une fille qui épousa vers 1598 Charles de Guer, sieur de la Porteneuve. La descendance de celui-ci obtint en 1657 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Pontcallec; elle s'éteignit avec le marquis de Malestroit de Pontcallec, décédé en 1797, qui adopta Armand de Bruc de Montplaisir.

BRUCE (de). Armes de la branche française : *d'or à un sautoir de gueules, au chef du même chargé à dextre d'une étoile d'or.* — Couronne : de Comte. — Cimier : *Un lion passant d'azur.* — Tenants : *deux sauvages.* — Devise : *Fuimus.* — Cri de guerre : *Bruce!*

Il a existé en Écosse une maison considérable du nom de BRUCE. Cette maison portait pour armes : *d'or à un sautoir de gueules, au chef du même chargé à dextre d'un canton d'argent au lion d'azur*. Les généalogistes lui attribuent pour auteur Robert de Brus, chevalier normand qui serait venu se fixer en Angleterre en 1066 à la suite de Guillaume-le-Conquérant et qui aurait reçu de ce prince, entre autres domaines, celui de Skelton, dans le comté d'York. Quelques auteurs ont avancé, mais sans aucune preuve, que ce Robert de Brus appartenait à la famille bretonne de Bruc à laquelle a été consacrée la précédente notice. Robert Bruce, comte d'Annandale, était à la fin du ^{xiii}^e siècle un des plus puissants seigneurs d'Écosse ; après la mort du roi Alexandre III, en 1286, il se porta candidat au trône d'Écosse, fut écarté au profit de John Balliol, ou de Bailleul, que soutenait le roi d'Angleterre et mourut en 1329. Robert Bruce, comte de Carlisle, fils du précédent, souleva l'Écosse en 1306, se fit proclamer roi de ce pays sous le nom de Robert I^{er}, remporta en 1314 sur les Anglais le succès décisif de Bannockburn, fut définitivement reconnu comme Roi en 1329 et mourut au cours de cette même année. Il laissait un fils de neuf ans qui lui succéda sous le nom de David II, mais qui fut bientôt dépouillé de sa couronne par les Anglais au profit des Balliol. Après avoir subi à la Tour de Londres une captivité de dix ans, David II Bruce recouvra sa couronne et la conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1370. Il laissait pour héritière sa sœur Marguerite, femme de Walter Stuart et fondatrice de la dynastie des Stuarts.

Il subsiste dans le Royaume Uni une famille de Bruce, de très vieille noblesse, qui a de tout temps porté, avec de très légères modifications, les armoiries de l'ancienne maison royale de Bruce et qui a toujours été considérée comme en étant une branche détachée à une époque inconnue. Cette famille s'est partagée en un très grand nombre de rameaux qui se sont répandus en Écosse et en Irlande et dont l'un est fixé en France depuis les premières années du ^{xvii}^e siècle. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Peerage and baronetage* de Burke, dans le *Landed gentry of Ireland* du même auteur, dans l'*Annuaire de la Noblesse* de Borel d'Hauterive, année 1866, etc.

Thomas de Bruys, auquel Burke fait remonter la filiation, était dans la première moitié du ^{xiv}^e siècle seigneur de l'important domaine de Clackmannan, en Écosse, dont sa veuve, Marjorie Charterie, possédait un tiers en douaire en 1359. Borel d'Hauterive fait de ce gentilhomme, mais sans preuves à l'appui, le fils d'un John de Bruce qui aurait été frère puiné de Robert Bruce, comte d'Annandale, décédé en 1329, dont il a été parlé plus haut, et par conséquent

propre oncle du roi Robert I^{er}. Ce Thomas de Bruys laissa un fils, Robert de Bruys, Sgr de Clackmannan, décédé avant 1389, qui est appelé *dilectus consanguineus* dans une charte que lui octroya en décembre 1359 le roi David II Bruce. Robert de Bruys avait épousé Isabelle Stewart; il en laissa trois fils dont le plus jeune, James, évêque de Dunkeld et de Glasgow, fut lord-chancelier d'Écosse et dont les deux aînés, Robert et Édouard, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée fut particulièrement brillante. Son auteur, Robert Bruce de Clackmannan, marié à une fille de sir John Scrimgeour et décédé en 1405, figure dans plusieurs actes avec la qualification de cousin du Roi. Il fut le bisaïeul de David Bruce qui fut créé chevalier (*knight*) par le roi Jacques IV. David Bruce, fils de celui-ci, seigneur de Clackmannan par donation de son père en 1497, laissa trois fils, John, Sgr de Clackmannan, Édouard, né en 1505, et David, Sgr de Green, qui furent les auteurs de trois rameaux. Le premier de ces rameaux s'éteignit en 1772. Édouard Bruce, auteur du second rameau, laissa lui-même trois fils : 1^o Robert, dont la descendance est éteinte; 2^o Édouard, né en 1548, créé baron de Kinloss, en 1601, dont le petit-fils, Thomas Bruce, fut créé comte d'Elgin et pair d'Écosse par lettres du 21 juin 1633, dont l'arrière-petit-fils, Robert, deuxième comte d'Elgin, fut créé en 1663 comte d'Ailesbury et dont la descendance s'éteignit en 1747; 3^o Georges, dont la descendance, encore existante, fut appelée à la pairie d'Écosse le 26 décembre 1647 avec le titre de comte de Kincardine et recueillit en outre en 1747 le titre de comte d'Elgin. C'est à ce rameau qu'appartenaient Thomas Bruce, comte d'Elgin et de Kincardine, né en 1766, ambassadeur à Constantinople, décédé en 1841, qui fit expédier dans les musées d'Angleterre un nombre considérable de chefs-d'œuvre de l'art grec et particulièrement les célèbres frises du Parthénon, et son fils, James Bruce, comte d'Elgin, né en 1811, gouverneur général du Canada en 1849, puis des Indes en 1862, décédé en 1863. Le troisième rameau était représenté de nos jours par Alexandre Bruce, né en 1849, gendre du comte d'Aberdeen, qui recueillit le titre et la pairie du baron Balfour of Burleigh.

L'auteur de la seconde branche, Édouard Bruce de Clackmannan, épousa avant 1417 Agnès, héritière de la seigneurie d'Airth. Il en eut deux fils, John de Bruce, qui fut l'auteur d'un rameau demeuré écossais, et Robert Bruce de Clackmannan, mentionné dans plusieurs actes avec la qualification de chevalier doré (*eques auratus*), qui est considéré comme l'auteur du rameau actuellement fixé en France. Le premier de ces rameaux était représenté au xvii^e siècle par deux

frères, William Bruce, Sgr de Stenhouse, au comté de Stirling, créé baronnet par lettres du 26 juin 1629, et Patrice Bruce, Sgr de Newton, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux actuellement existants. Un représentant du second de ces sous-rameaux, Henri-Aston Bruce, Sgr de Downhill, dans le comté de Londonderry, fut créé baronnet par lettres du 29 juin 1804.

On a vu plus haut qu'un rameau de la famille Bruce était venu se fixer en France au commencement du xvii^e siècle. C'est à ce rameau français qu'est spécialement consacrée la présente notice. On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau et dans l'*Annuaire de la Noblesse* de Borel d'Hauterive. On trouvera aussi dans les *Carres d'Hozier* les preuves de noblesse que fit un de ses membres pour être admis parmi les pages du roi Louis XV. Par suite de la perte de ses papiers ce rameau ne peut remonter par filiation authentique au delà du 13 décembre 1626, date à laquelle Adam Brusse, écuyer, Sgr de Walton, épousa dans la chapelle du château de Thouars, en Poitou, Marie d'Harman, fille d'un capitaine au régiment des gardes du Roi. Cet Adam Brusse était venu se fixer en Poitou à la suite du duc de Thouars dont il était maître d'hôtel. Il obtint en juillet 1633 de Charles I^{er}, roi d'Angleterre, des lettres patentes reconnaissant qu'il était fils d'Antoine de Brusse, Sgr de Walton, et de Jeanne Leichman, petit-fils de Thomas de Brusse, Sgr de Larbert-Scheils, et de Marie Drummond, arrière-petit-fils d'autre Thomas de Brusse, écuyer, Sgr de Larbert-Scheils, et d'Élisabeth Auchmoutie, que sa généalogie était très ancienne, que ses prédécesseurs avaient été honorés de la dignité de chevalier et qu'il descendait au sixième degré de Robert Bruce, comte de Clackmannan et chevalier doré, vivant au xv^e siècle, dont il a été parlé plus haut. Les Bruce de France ont, du reste, toujours été reconnus comme parents par ceux d'Écosse et d'Irlande. Ce même Adam Brusse, écuyer, Sgr de Walton, natif de la province de Stirling, en Écosse, obtint du roi Louis XIII, le 20 juin 1634, des lettres de naturalisation pour lui et pour ses deux fils mineurs; il se fit maintenir dans sa noblesse le 2 juin 1635 par sentence de l'élection de Thouars. Son fils aîné, messire Henri de Brusse, chevalier, Sgr du Terra, en la paroisse de Bouillé-Saint-Paul, en Poitou, marié le 26 novembre 1651 à Claude de Pierres, fut encore maintenu dans sa noblesse le 12 septembre 1657 par arrêt de la chambre souveraine établie par le Roi sur le fait des francs-fiefs. Il fut père de Charles-Daniel de Brusse, chevalier, Sgr de la Bonnière, dont la veuve, Catherine de Falaiseau, qu'il avait épousée à Paris le 16 avril 1676, fit enregistrer son blason à l'Armorial général

de 1696 (registre de Châtellerault). Les deux fils de celui-ci (Samuel de Brusse, chevalier, Sgr de la Bonnière, en la paroisse d'Usseau, sous-lieutenant dans les gardes françaises, demeurant à Paris, et Louis de Brusse, chevalier, Sgr de Montbrard, en la paroisse d'Avrigny, y demeurant, obtinrent le 15 mai 1715 du comte de Stair, ambassadeur de Sa Majesté Britannique près du roi de France, un certificat attestant qu'ils étaient issus de la maison de Bruce, très considérable en Écosse. Ces deux frères furent maintenus dans leur noblesse le 15 octobre 1715 par jugement de M. Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers. L'ainé d'entre eux fut tué au siège de Philippsbourg. Le puiné épousa en 1716 M^{lle} de Montaigu; il en eut lui-même deux fils : 1^o Pierre-Louis, connu le premier sous le titre de comte de Bruce, marié à M^{lle} Feudrix de Bréquigny, fille de l'académicien, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châtellerault et qui continua la descendance; 2^o Charles-Dieudonné, né en 1733, chevalier de Malte, qui fut admis en 1749 parmi les pages de la Petite Écurie et qui devint dans la suite écuyer du roi Louis XV. Pierre-Louis, comte de Bruce, eût à son tour deux fils dont l'ainé, Louis-Prospér, né à Avrigny en 1770, page de la Petite Écurie, mourut sans postérité et dont le puiné, Charles-Hector, né en 1775, fixé en Champagne par son mariage en 1820 avec M^{lle} Larcher de Chamont, a continué la descendance. Charles-Robert, comte de Bruce, petit-fils de celui-ci, s'est apparenté aux plus illustres maisons d'Europe par son mariage en 1889 avec la princesse Élisabeth de Croÿ.

Principales alliances de la branche française : de Pierres 1651, de Falaiseau 1676, de Montaigu 1716, de la Chesnaye 1790, de la Motte-Baracé 1844, Doynel de Montérot, de Croÿ 1889, etc.

BRUCE-BRUSSET ou **BRUSSET** (de), au Comtat-Venaissin. Voyez : BRUSSET (DE).

BRUCHARD de la **POMÉLIE** et du **CHALARD** (de). Armes : d'azur à trois fasces d'or et à une bande de gueules brochant sur le tout. — Couronne : de Comte. — Supports : deux *Hercules*.

La famille DE BRUCHARD, originaire des environs de Nontron, en Périgord, fixée dans la suite en Limousin, appartient à l'ancienne noblesse de sa région. Nadaud mentionne un Pierre Bruchard qui vers l'an 1100 était noble archidiacre de Limoges. On attribue généralement à la famille de Bruchard pour premier auteur connu un Pierre Bruchard, chevalier, Sgr de Saint-Yrieix, qui fit en 1180 à l'abbaye d'Uzerche une importante donation ratifiée par ses quatre

filz." terre, Géraud, Audouin et Hélié. L'ainé de ces quatre frères, Pierre, peut avoir été le même personnage qu'un Pierre Bruchard, chevalier, qui fit prisonnier devant Niort Jacques Bethowel et qui lui donna en 1225 quittance de la somme de 160 livres, prix de sa rançon. Hélié Bruchard, chevalier, Sgr de Saint-Yrieix, Jumilhac, etc., dont on fait un petit-fils du précédent, fit la guerre contre les Anglais et reçut en 1295 un sauf-conduit de Raoul, comte de Clermont; il paraît avoir été père d'un Guillaume Bruchard, damoiseau, qui épousa en 1335 Gaillarde de Noailles et qui en eut trois fils. L'un de ceux-ci, Pierre Bruchard, rendit en 1408 hommage au vicomte de Limoges pour ses terres de la Bruchardie et de Namchiac. Jean Bruchard, chevalier, Sgr de Monmady, près de Thiviers, dans le Nontrois, figura en 1402 au ban de la noblesse du Périgord.

La filiation ne paraît être rigoureusement établie que depuis Jean Bruchard, chevalier, Sgr de Monmady, qui figura en 1485 au ban de la noblesse du Périgord. Ce gentilhomme était capitaine de cinquante hommes d'armes d'après une montre qu'il fit à Bellac le 14 mai 1497. Il avait épousé Marie d'Aitz. Leur fils, François Bruchard, écuyer, Sgr de Montmadit, en la paroisse de Cornhac, en Périgord, et de Marnhac, marié à Louise de Saint Chamans, fit son testament le 8 octobre 1550. C'est à cette date de 1550 que le jugement de maintenue de noblesse de 1666 fait remonter la filiation suivie. Pierre Bruchard, Sgr de Montmady et de Marnhac, petit-fils des précédents, marié par contrat du 5 novembre 1584 à Françoise Texier de Javerlhac, en eut deux fils, François et Charles, qui furent les auteurs de deux grandes branches actuellement existantes. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. L'abbé Lecler, continuateur de Nadaud, a donné dans le *Supplément du Nobiliaire du Limousin* la généalogie de ces deux branches depuis l'époque de leur séparation jusqu'à nos jours.

François Bruchard, auteur de la branche aînée, fut seigneur de Marnhac et épousa le 17 juin 1620 Suzanne du Saillant. Leur fils, Pierre de Bruchard, écuyer, Sgr de Monmady et de Marnhac, épousa le 8 janvier 1645 Jeanne de la Pomélie, veuve de Jacques-François de Royère et héritière de la terre de la Pomélie, dans la paroisse de Saint-Paul, à trois lieues de Limoges, dont sa descendance a conservé le nom. Cette branche a donné au xviii^e siècle deux demoiselles de Saint-Cyr. Elle possédait encore il y a peu d'années le château de la Pomélie, dans la Haute-Vienne.

Charles Bruchard, auteur de la seconde branche, épousa Catherine du Saillant par contrat du 7 novembre 1629. Sa descendance a

possédé, entre autres biens, le domaine du Chalard, situé dans la paroisse de Mansac, aujourd'hui commune du canton de Larche (Corrèze). Cette branche a fourni de nos jours deux généraux de brigade, Jean-Louis de Bruchard, né en 1811 à Allasac (Corrèze), grand officier de la Légion d'honneur en 1872, et Jean-Baptiste de Bruchard, frère du précédent, né au même lieu en 1814.

Aucune des branches de la famille de Bruchard n'est titrée.

Élisabeth Colomb, veuve de Jacques-Jean de Bruchard, Sgr de la Pomélie, et Jean-Jacques de Bruchard, chevalier, lieutenant au régiment de Turenne-Infanterie, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Limousin.

La famille de Bruchard a fourni de nombreux officiers; on trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que l'un d'eux avait fait en 1783 pour être admis à l'École militaire.

Principales alliances : de Noailles 1335, d'Aitz, Authier de la Bastide 1530, de Saint-Chamans, de Belcier 1552, du Saillant 1620, 1629, de la Pomélie 1645, 1678, de Lestrade de la Cousse 1712, de Colomb 1774, Descubes du Chatenet 1833, Conneau 1877, de la Taille 1891, de Vandières de Vitrac 1895, d'Aboville 1898, etc.

BRUCHER (le **BOUCHER** de). Voyez : LE BOUCHER DE BRUCHER.

BRUELH (du). Armes de la branche subsistante : *d'argent à un lion naissant de sable, lampassé et armé de gueules, issant d'une onde d'azur*. — Armes de la branche des seigneurs d'Espanel, aujourd'hui éteinte : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à trois fasces ondulées d'azur, au lion issant de sable en chef, qui est du Bruelh; aux 2 et 3 d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 et 1, accompagnées en cœur d'une cloche du même, qui est d'Espanel*.

Le château du Bruel, situé au pied des Cévennes, dans la paroisse de Saint-Jean-du-Bruel, non loin de Milhau, en Rouergue, a été le berceau d'une vieille famille noble à laquelle il a donné son nom, souvent transformé en celui de du Breuil (*alias* du Brueil, del Breilh, etc.). Cette famille a pour plus ancien auteur connu noble Guillaume du Brueilh, Sgr dudit lieu, dont la fille Marguerite épousa d'abord Bertrand de Castelpers, puis en 1352 Alzias de Sévérac, Sgr de Beaucaire. Rodolphe du Breuil, descendant de Guillaume, était en 1400 sénéchal du Périgord; son fils, Guillaume du Breuil, marié à Marie de Longueil, fut secrétaire des commandements de Charles de France, duc de Guienne et de Berry. La souche se partagea en plusieurs branches. L'une de ces branches, celle des seigneurs de Loubéjac, s'éteignit dans les dernières années du xv^e siècle. Les

jugements de maintenue de noblesse de 1697 et 1698 font remonter la filiation de la seule branche qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours au 27 décembre 1547, date à laquelle Louis du Breuil du Caylar, Sgr de Cas, près de Saint-Antonin, épousa Jeanne de la Valette-Parisot. Ce gentilhomme accompagna en 1567 son beau-frère, François de la Valette-Parisot, au secours de l'île de Malte. Son fils, Jean du Breuil, Cosgr du Cas, épousa le 11 octobre 1594 Marguerite de Solages-Frédault et en eut deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau, aujourd'hui éteint, posséda la seigneurie d'Espagnol, en Quercy ; son chef, Jean du Breuil, Sgr d'Espagnol, marié en janvier 1659 à sa cousine Marie de la Valette-Parisot, fut maintenu dans sa noblesse le 3 mars 1697, sur preuves remontant à 1547, par jugement de Samson, intendant de Montauban. Noble Bertrand du Bruelh, auteur du second rameau, épousa le 5 septembre 1644 Françoise de Maritan, fille d'un conseiller du Roi, trésorier de Villefranche-de-Rouergue. Leur fils, noble Louis du Bruelh, né en 1652 à Caylus, au diocèse de Cahors, capitaine de dragons, fixé au pays de Foix après le mariage qu'il contracta le 20 janvier 1685 avec Jeanne de Descuns, fille d'un procureur de la ville de Foix, fut maintenu dans sa noblesse le 30 décembre 1598, sur preuves remontant à 1547, par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, successeur de Samson. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Jean du Bruelh, né à Foix en 1774, arrière-petit-fils du précédent, fit sous Louis XVI pour être admis à l'École militaire. Jean du Bruelh, marié en 1782 à Catherine Lafont de Saintenac, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du pays de Foix. Le chef de ce rameau, connu sous le titre de marquis du Bruelh, résidait en 1887 à Chatou (Seine-et-Oise).

La famille du Breuil ou du Bruelh a fourni deux maréchaux de camp commandants de la ville et citadelle de Perpignan. Sylvestre du Bruelh, fils et neveu de ces deux officiers généraux, lui-même brigadier des armées du Roi, fut créé marquis de Ferrières par lettres patentes de janvier 1723 qu'il fit enregistrer au Parlement de Toulouse.

La vieille famille dont il vient d'être parlé n'a aucun rapport avec celle de Jean-Léon du Breuil (*alias* Dubreuil), né en 1743 à Villefranche-de-Rouergue, médecin de l'hôpital de la Charité, à Saint-Germain, qui fut anobli par lettres patentes de décembre 1784 et qui reçut les armes suivantes : *d'or à un lion de gueules ; au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent.*

BRUET (de). Armes : écartelé aux 1 et 4 de gueules à un lion d'argent ; aux 2 et 3 d'argent à une croix de Malte d'azur.

La famille DE BRUET a occupé un rang distingué dans la noblesse de l'Agenais. La Chesnaye des Bois en a donné au XVIII^e siècle une généalogie très sommaire. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin. Son chef avait sollicité en 1787 les honneurs de la Cour ; mais on ne voit pas qu'il ait joui de cette faveur, soit parce que ses titres furent jugés insuffisants, soit parce qu'ils n'avaient pas encore été examinés quand éclata la Révolution.

Le plus ancien titre que M. de Bruet put produire dans cette circonstance était un aveu rendu le 10 avril 1400 par Laurent Bruet, donzel, bourgeois de Marmande. Ce Laurent Bruet, qui paraît avoir été dans une situation de fortune modeste et que l'on ne voit pas avoir possédé de terres nobles, n'en avait pas moins épousé Nathalie de Xaintraillies (de Sentralha), propre sœur de l'illustre maréchal de France du même nom. Laurent Bruet, damoiseau, est encore mentionné dans un acte du 2 août 1410. Il laissa deux fils, nobles Jean et Jacques Bruet, qui passèrent un acte d'échange le 22 mars 1461. Le second de ceux-ci, noble homme Jacques de Bruet, Sgr de la Motte-les-Bruet, habitant de la ville de Marmande, et sa seconde femme, noble Sobiranne Pons, fille du seigneur de Clermont et de Saint-Maurice, au diocèse de Périgueux, donnèrent une quittance le 12 juin 1465. Jacques Bruet avait épousé en premières noces Jeanne de Baulat. Cette dame le rendit père de noble homme Louis Bruet, écuyer, qui fit une acquisition à Tonneins par acte du 20 juin 1490. On a peu de renseignements sur ce Louis Bruet et on ignore le nom de sa femme. Son fils, Jean Bruet, écuyer, Sgr de Femme-Morte et de la Garde, fit son testament le 7 octobre 1548 et continua la descendance ; il avait épousé à une date inconnue Catherine de Madaillan, veuve de Jean de Dordaygue, qui fit son testament le 8 juin 1568.

Jacques de Bruet, Sgr de la Garde, en Quercy, arrière-petit-fils des précédents, marié le 18 août 1647 à Olive Briet, fille d'un conseiller au Parlement de Bordeaux, fut successivement maintenu dans sa noblesse, sur preuves remontant à 1533, le 31 mai 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, le 20 mars 1697 par jugement de Samson, intendant de Montauban, et le 12 mars 1698 par jugement de M. de Bezons, successeur de Samson. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que l'arrière-petit-fils de celui-ci, Joseph-Clément de Bruet, fit en 1739 pour être admis parmi les pages de la Reine. Ces preuves font remonter la filiation

à 1400. Joseph-Clément fut connu dans la suite sous le titre de comte, fut nommé en 1771 gentilhomme de la chambre du comte de Provence, épousa à Paris, en l'église Saint-Roch, en février 1777 Marie Desjardins, obtint en 1785 l'admission à l'École militaire de la Flèche de son fils Paul-Pierre, né à Paris en 1776, et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen.

La famille de Bruet a fourni de nombreux officiers.

Elle était encore représentée en Agenais dans les dernières années du XIX^e siècle.

Principales alliances : de Madaillan, de Grossolles, de Pichard 1688, de Xaintrailles, de Cours 1530, de Pons-Saint-Maurice, etc.

BRUEYS (de). Armes : d'or à un lion de gueules, armé et lampassé de même, et à une bande d'azur (quelquefois bordée d'argent) brochant sur le tout, embrassée des deux pattes de devant du lion. — La branche des seigneurs de Fontcouverte chargeait cette bande de trois étoiles d'or.

La famille DE BRUEYS, dont le nom se trouve aussi dans les anciens titres avec les formes Bruix, Brois, Bruëis, Brués, etc., appartient à la noblesse du Languedoc. Elle est originaire de Nîmes et occupait dès la première moitié du XV^e siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de cette ville. Elle s'est partagée à une époque très reculée en deux grandes branches dont on ne connaît pas le point de jonction, mais dont les représentants se sont toujours considérés comme parents.

L'une de ces branches, dont on trouvera un tableau généalogique dans le *Nouveau d'Hozier*, a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Fontcouverte. Son chef, Pierre de Brueys, Sgr de Fontcouverte, marié à Marguerite de Jossaud, fut anobli par lettres patentes en août 1558. Elle était représentée sous Louis XIV par plusieurs frères, domiciliés au diocèse d'Uzès, qui furent maintenus dans leur noblesse le 20 septembre 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Cette branche eut pour dernière représentante Marie de Brueys qui épousa en 1716 Jean de Bramaric, Sgr de Tremons, capitaine au régiment de l'Isle-de-France.

La Chesnaye des Bois a donné au XVIII^e siècle une généalogie complète de l'autre branche de la famille de Brueys; il en fait remonter la filiation, mais sans preuves à l'appui, à un Pierre de Brueys, vivant au XIV^e siècle, qui aurait épousé Bertrande du Caylar. La filiation ne paraît être établie que depuis Pierre de Brueys qui fut élu consul de Nîmes en 1458 et 1459 et qui devint seigneur de

son mariage avec Catherine de Remolins. Le fils de celui-ci, Pierre de Brueys, Sgr de Pouls et de la Calmette, marié à Perrette Fabre, fut nommé en 1466 avocat du Roi en la sénéchaussée de Nîmes, devint premier consul de cette ville en 1476, dénombra ses fiefs nobles le 9 novembre 1490, fut compris le 10 avril 1492 en qualité de brigandinier à un cheval au ban et arrière-ban des gentilshommes et autres personnes vivant noblement de la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire et fit son testament le 25 avril 1494. Ce Pierre de Brueys paraît s'être le premier agrégé à la noblesse et son testament est la pièce la plus ancienne que ses descendants produisirent lors de la grande recherche du xvii^e siècle. Son fils, Tristan de Brueys, Sgr de Saint-Chapte et d'Aubussargues, était en 1494 avocat du Roi en la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire, devint en 1516 premier consul de Nîmes, rendit hommage les 4 et 16 juin de cette même année, fut exempté du droit de franc-tief le 18 juin 1551 par sentence du sénéchal de Nîmes et de Beaucaire et fit son testament le 28 septembre 1562. Il avait épousé à une date demeurée inconnue Marguerite de la Croix et en eut quatre fils, Robert, Antoine, Denis et Guy, qui furent les auteurs d'autant de rameaux.

L'auteur du premier rameau, Robert de Brueys, Sgr de la Calmette, avocat du Roi en la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire, fit son testament le 11 août 1562 et mourut cette même année, antérieurement à son père. Sa descendance, maintenue dans sa noblesse le 6 novembre 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, s'éteignit avec Benoit-Benjamin de Brueys, syndic de la noblesse d'Uzès en 1656, qui, par son testament du 27 mars 1705, fit des legs à plusieurs de ses parents et particulièrement à César de Brueys de Fontcouverte.

L'auteur du second rameau, Antoine de Brueys, était conseiller du Roi au siège présidial de Nîmes quand il épousa en 1556 Françoise de Faulcon, héritière de la seigneurie de Souvignargues. Son petit-fils, noble Antoine de Brueys, Sgr de Souvignargues et de Saint-Estève, au diocèse de Nîmes, marié en 1630 à Rose de Calvière, en eut trois fils, Victor, François et Louis, qui furent maintenus dans leur noblesse le 24 décembre 1668 par un jugement de M. de Bezons rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. L'aîné de ces trois frères mourut sans avoir été marié ; les deux plus jeunes, François et Louis, furent les auteurs de deux sous-rameaux.

François de Brueys, auteur du premier de ces sous-rameaux, fut seigneur de Saint-André, vint se fixer à Verdun-sur-Garonne, épousa en 1664 Marie de Lafaurie, fut encore maintenu dans sa noblesse le 20 janvier 1668 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, et

fit son testament le 4 février 1694. Il laissait une fille, qui épousa en 1688 Bernard de Caumont de Beauvilla, un des auteurs de la famille actuelle de Caumont-la-Force, et plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-Pierre de Brueys de Saint-André, épousa à Verdun-sur-Garonne en 1700 Françoise de Lanusse et en eut plusieurs enfants. Sa descendance se perpétua assez obscurément et était représentée de nos jours par M. de Brueys de Saint-André, marié à Paris en 1896 à M^{lle} Brochard.

Le second sous-rameau paraît être aujourd'hui éteint. Son auteur, Louis de Brueys, Sgr de Souvignargues, décédé en 1728, avait épousé en 1700 Marguerite Gaussent. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son descendant, Louis-Rose de Brueys, né à Toulouse en 1748, chevalier de Saint-Louis, marié en 1775 à M^{lle} de la Madeleine, fit en 1787 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Joseph, né en 1779 à Verdun-sur-Garonne.

L'auteur du troisième rameau, Denys de Brueys, Sgr de Saint-Chapte et de Pouls, conseiller au présidial de Nîmes, puis premier consul de cette ville, fut un zélé protestant et posa en 1565 la seconde pierre du temple des religionnaires à Nîmes. Sa descendance, maintenue dans sa noblesse le 24 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons, s'éteignit au xviii^e siècle.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie complète du quatrième rameau. L'auteur de ce rameau, Guy de Brueys, Sgr de Pouls et de Flaux, épousa le 18 novembre 1555 Catherine d'Entraigues. Leur petit-fils, Jacques de Brueys, Sgr de Flaux, habitant de la ville d'Uzès, marié en 1640 à Marthe le Chantre, fut maintenu dans sa noblesse le 24 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons. Il fut père de Pons de Brueys, Sgr de Flaux, capitaine d'infanterie, qui épousa le 25 mars 1707 Olympe de Rossel, héritière de la baronnie d'Aigalliers. Celui-ci laissa trois fils : 1^o Pons, qui mourut dès 1725 ; 2^o Gabriel, baron d'Aigalliers, né en 1715, qui continua la descendance ; 3^o François, Sgr de Marignac, né en 1719, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1766 Marthe-Cyprienne Reynaud, de l'île de Saint-Domingue, et dont le fils, François-Désiré de Brueys, né dans cette île en 1773, fit en 1787 devant Chérin les preuves de noblesse prescrites pour être admis dans la marine et alla dans la suite faire souche aux États-Unis. Gabriel de Brueys, baron d'Aigalliers, né en 1715, épousa d'abord en 1735 Marguerite de la Rouvière, fille d'un receveur des tailles d'Uzès, puis en 1748 Marie de Vivet, fille d'un maire de la même ville. Il eut du premier lit un fils, Gabriel-François de Brueys, baron d'Aigalliers, né à Uzès en 1743, qui fut député de la noblesse de la sénéchaussée de Nîmes aux États

généraux de 1789, qui siégea au côté droit de cette assemblée et qui mourut à Nîmes en 1808 sans laisser de postérité. Il eut du second lit une fille, Marie-Louise, dont il obtint en 1755 l'admission à Saint-Cyr, et deux fils, François, né en 1751, connu sous le titre de baron de Saint-André, qui fut page de la Grande Écurie et qui mourut en 1804 sans avoir été marié, et François-Paul, né en 1753. Ce dernier eut dans la marine une brillante carrière, fut nommé vice-amiral le 23 germinal an VI, reçut le commandement de la flotte qui conduisait en Égypte l'armée d'Orient, s'empara de l'île de Malte et périt glorieusement le 1^{er} août 1798 à la bataille d'Aboukir. L'amiral de Brueys laissait un fils unique, Maxime, né à Uzès en 1795, qui fut créé comte par lettres patentes du 5 juillet 1823 et qui mourut en 1857 sans avoir été marié.

Principales alliances : de Cambis 1599, 1635, de Froment 1667, de Borne, de Ganges 1596, de Durfort, de Calvière 1630, de Lannusse 1700, de Caumont de Beauvilla 1688, d'Isalguier 1665, de Percin 1722, de Carrière-Double 1741, d'Albenas, de Louet de Nogaret de Calvisson, d'Entraigues 1565, 1756, d'Isarn de Villefort 1603, de Rossel d'Aigalliers 1707, d'Hérial de Brisis 1614, Richard de Beaumefort 1718, etc.

BRUGEROLLE de FRAISSINETTE, de VAZELLES, du LATGA (de).

Armes : *d'or à une fasce d'azur chargée de trois étoiles d'argent et accompagnée de deux têtes de more de sable, tortillées d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux aigles.*

La famille BRUGEROLLE est anciennement connue dans les environs de Saint-Flour, en Auvergne. Son nom ne figure pas dans les Nobiliaires de cette province ; mais Bachelin-Delorenne lui a consacré de nos jours dans son *Dictionnaire de la noblesse contemporaine* une notice qui a été reproduite dans le *Dictionnaire historique de la noblesse* de M. de Mailhol. Cet auteur la fait descendre de François Brugerolle de Vazeille, né en 1635, qui exerçait la charge, du reste non anoblissante, de conseiller en la Cour des aides de Clermont. Pierre Brugerolle jeune, marchand, habitant de Saint-Flour, fils du précédent, rendit hommage au Roi en 1723 pour les divers biens qu'il possédait dans les paroisses de Tanavelle et de Coltines. Il fut pourvu en 1740 de la charge, cette fois anoblissante, de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Grenoble. Il laissa deux fils, Antoine Brugerolle de Fraissinette, marié en 1744 à Jeanne Pojolat, et Pierre Brugerolle du Latga, qui furent les auteurs de deux branches. La branche cadette, dite du Latga, s'est perpétuée jusqu'à nos jours en Gévaudan. La branche aînée est aujour-

d'hui représentée par deux rameaux qui se distinguent par les surnoms de Fraissinette et de Vazeilhes. Le chef du premier rameau, Claude-Henri Brugerolle, né à Moissac en 1826, juge de paix, plus tard percepteur des contributions directes à Thiers, demanda le 15 avril 1861 et obtint le 26 février 1862, pour lui et pour ses enfants mineurs, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE FRAISSINETTE sous lequel il avait toujours été connu.

On ne voit pas que la famille Brugerolle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Principales alliances : d'Anterroches 1843, Bombernat, Delotz.

BRUGES-MONTGOMERY (de). Armes primitives (d'après les *Carrés d'Hozier* et d'après l'Armorial général de 1696) : d'azur à un chevron d'or accompagné de trois croix pattées d'argent, deux en chef et une en pointe. — Depuis le xviii^e siècle la famille de Bruges a remplacé ces armoiries par celles de l'ancienne famille anglaise des Bridges ou Bruges, ducs de Chandos : d'argent à une croix de sable chargée en abîme d'une tête de tigre d'or.

La famille DE BRUGES revendique une brillante origine et croit être une branche détachée au xvi^e siècle de l'illustre famille anglaise Bridges ou Bruges dont le chef possédait le titre de duc de Chandos. On trouvera dans l'*Armorial de Languedoc* de M. de la Roque la généalogie qu'elle produisit en 1767 devant la Cour des comptes de Montpellier pour faire reconnaître ses prétentions. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans les *Carrés d'Hozier*.

Jean de Bruges, auquel remonte la filiation, épousa Pontras Micane par contrat passé le 10 décembre 1553 à Valence, en Dauphiné. D'après la généalogie mentionnée plus haut, il aurait été fils d'Henri Bridges, ou de Bruges, marié à Nathalie Newbury, qui serait venu se fixer en Dauphiné vers 1510, et petit-fils de Thomas Bridges, gentilhomme du comté de Gloucester, en Angleterre, et de Florence Darrel. Son fils, Antoine de Bruges, vint établir sa résidence dans la petite ville de Vallabrègues, en Languedoc, et épousa Catherine Perrière. Il fut père de monsieur Antoine de Bruges qui épousa Marguerite Despiard par contrat du 12 octobre 1621, grand-père de monsieur Alphonse de Bruges, baptisé le 18 janvier 1632 en l'église Saint-André, à Vallabrègues, vignier et capitaine de la bourgeoisie de cette ville, qui épousa vers 1664 Richarde Teissier et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Urès), et bisaïeul de Jean de Bruges, baptisé à Vallabrègues le 24 octobre 1665, et de Jean-Baptiste de Bruges, baptisé au même lieu le 27 mars 1672.

La famille de Bruges ne figure pas au nombre de celles qui firent

reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV et parait, du reste, n'avoir eu à cette époque aucune prétention nobiliaire.

Jean-Baptiste de Bruges, mentionné plus haut, fut exempt des gardes du corps du roi et chevalier de Saint-Louis. Il parait s'être agrégé à la noblesse après le mariage qu'il contracta le 8 janvier 1731 avec Gabrielle-Gasparde de Castellane, sœur de l'ambassadeur de France à Constantinople et issue d'une des plus illustres familles du royaume. Il eut de cette union deux fils dont le plus jeune, Michel-Ange, grand vicaire de son oncle, M^{sr} de Castellane, évêque de Mende, fut élu député suppléant du clergé du diocèse de Mende aux États généraux de 1789 et fut guillotiné à Paris le 5 thermidor an II. Jean-Louis de Bruges, fils aîné de Jean-Baptiste et de Gabrielle-Gasparde de Castellane, posséda les seigneuries de Novezan, de Chateauratier, etc., fut connu sous le titre de comte de Bruges et fit reconnaître sa noblesse le 14 juillet 1767 et le 12 décembre 1770 par deux arrêts de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Le premier de ces arrêts est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hoziér*. Ce premier comte de Bruges avait épousé le 28 avril 1754 demoiselle Marguerite Brachet, fille de Jean-André Brachet, bourgeois; il en eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Louis-André-Hyacinthe, comte de Bruges, honoré de l'amitié particulière du comte d'Artois, plus tard Charles X, eut une brillante carrière militaire, fut lieutenant-général des armées du Roi et grand-croix de Saint-Louis, fut nommé en 1814 grand-chancelier de la Légion d'honneur et mourut à Paris en 1841 sans laisser de postérité. Son frère puîné, Henri-Alphonse de Bruges, également lieutenant général des armées du Roi, commandeur de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, décédé à Bâle en 1821, avait épousé à Berlin, pendant l'émigration, Henriette Golowkin, fille du comte Golowkin, grand chambellan de la Cour de Russie; il en eut une fille, qui épousa le marquis de la Rochelambert, et un fils, Joseph, comte de Bruges-Montgomery, né à Berlin en 1811. Celui-ci se fixa définitivement en Allemagne par son mariage en 1835 avec M^{lle} de Zenner remariée dans la suite au général von Berger; il laissa trois fils dont l'aîné, Alphonse, comte de Bruges-Montgomery, officier de l'administration des haras sous Napoléon III, a lui-même eu un fils de son mariage en 1862 avec M^{lle} Auguste.

Principales alliances: de Castellane 1731, d'Inguibert, de Cabot de la Fare 1781, Golowkin, de la Rochelambert, de Zenner, etc.

La famille de Bruges dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille DE BRUGES DE GERPINNES, encore existante, qui appartient à la noblesse de Belgique. Cette dernière famille porte

pour armes : d'argent à un coq hardi de sable, créé de gueules, posé sur unurteau de gueules et accompagné en pointe de deux fleurs de lys de sinople. Son chef, Gabriel-Amour de Bruges de Branchon, ancien préfet de Namur sous le Premier Empire, fit reconnaître sa noblesse le 25 juillet 1825 par diplôme du roi des Pays-Bas.

BRUGHEAS (Challeton de). Voyez : CHALLETON DE BRUGHEAS.

BRUGIER du RONCHAIN, d'ANDELAT et de ROCHEBRUNE (de). Armes d'azur à quatre bureles d'argent, au chef cousu de gueules chargé de deux roses d'or.

La famille DE BRUGIER, peut-être éteinte aujourd'hui, a occupé un rang distingué dans la noblesse d'Auvergne. On trouvera sur elle des renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans les *Dossiers bleus* et dans les *Carrés d'Hozier*. Elle est originaire de la ville de Saint-Flour où elle était honorablement connue dès l'an 1434. Elle était déjà partagée à la fin du xvi^e siècle en deux branches dont on ne connaît pas bien le point de jonction.

L'une de ces branches a possédé, entre autres biens, la seigneurie du Ronchain, près de Saint-Flour. Elle remonte par filiation à Gilbert Brugier dont le fils Amable, baptisé le 4 mars 1529, se qualifiait déjà baron d'Avenaux et du Ronchain quand il fut anobli par lettres patentes en 1609. Amable fut père de Gilbert Brugier, sieur du Ronchain, capitaine de cheveu-légers, gentilhomme de la chambre du Roi, qui épousa le 27 juin 1627 Catherine de Belveseix de Jonchères, et grand-père d'Amable de Brugier, Sgr du Ronchain, qui fut maintenu dans sa noblesse le 14 octobre 1666 par un jugement de l'intendant Fortia rapporté tout au long dans les *Carrés d'Hozier*. Alexandre et Louis de Brugier du Ronchain étaient en 1722 chanoines comtes de Brioude.

Antoine Brugier, auteur de la seconde branche, était vers le milieu du xvi^e siècle président en l'élection de Saint-Flour. Un de ses fils, Pierre Brugier, ecclésiastique de grand mérite, chanoine de la cathédrale de Saint-Flour, fut député du clergé aux États généraux en 1576 et au Concile provincial de Bourges en 1584. Un autre fils d'Antoine, également appelé Pierre, était élu sur le fait des aides et tailles dans la Haute-Auvergne quand il fut pourvu, le 8 juillet 1572, de la charge anoblissante de secrétaire du Roi ; il fut encore anobli par lettres patentes en juillet 1595 et fit son testament le 24 avril 1596. D'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* on ignorerait le nom de sa femme. On trouve cependant dans les *Carrés*

d'Hozier le contrat de mariage qu'il aurait passé le 15 avril 1542 avec Claire Paulier, fille de Jean Paulier, vieux écuyer du lieu de Vareliètes, en la paroisse de Saint-Georges. Pierre Brugier laissa trois fils : 1^o Amable l'ainé, qui continua la descendance ; 2^o Pierre, chanoine de la cathédrale de Saint-Flour ; 3^o Amable le cadet ; on a voulu lui attribuer un quatrième fils, Thomas Brugier, qui aurait été l'auteur de la famille périgourdine DE BRUGIÈRE, rapportée à la suite. Amable Brugier, fils aîné de Pierre, lui succéda en 1585 dans sa charge de secrétaire du Roi, épousa le 3 avril 1596 Louise de Besse de la Richardie et fut nommé le 20 avril 1605 gentilhomme de la chambre du Roi. Ses deux fils, Pierre Brugier, Sgr d'Andelat, marié en 1637 à Louise Jourdy, fille d'un receveur de décimes et élu en l'élection de Haute-Auvergne, et Henri de Brugier, Sgr de Salze, marié en 1635 à Gilliberte Chabot, fille d'un lieutenant-général civil et criminel au bailliage de Saint-Flour, furent les auteurs de deux rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse en octobre 1666 par jugement de M. de Fortia, puis le 22 avril 1706 par jugement de M. le Blanc, tous deux intendants d'Auvergne. M^le de Brugier d'Andelat, issue du premier de ces rameaux, fit en 1763 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Le chef du second rameau, Pierre de Brugier, lieutenant-général civil et criminel au bailliage de Saint-Flour, épousa le 30 décembre 1676 Marie de Molen de la Vernède, héritière de la seigneurie de Rochebrune dont sa descendance conserva le nom. M. de Brugier d'Andelat et Amable de Brugier, baron de Rochebrune, ancien officier au régiment Dauphin-cavalerie, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Flour.

La famille de Brugier a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un vicaire général du diocèse de Saint-Flour (Annet-Henri de Brugier de Rochebrune), etc.

Principales alliances : de Molen de la Vernède 1676, de Cassagne de Miramon 1710, de Besse de Richardie, de la Fage 1706, de Belveseix de Jonchères 1627, etc.

BRUGIÈRE de BELRIEU (de). Armes : (d'après le règlement d'armoiries de juin 1704) : *d'or à trois fasces ondulées d'azur, au chef de gueules chargé de trois roses d'argent.* — La famille de Brugière écartèle aujourd'hui ces armes de celles de la famille de Belrieu : *d'azur à un croissant d'argent issant d'un ruisseau du même ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

Le nom de BRUGIÈRE est porté de nos jours en Périgord par plusieurs familles distinguées. Celle de ces familles qui donne lieu à

cette notice remonte par filiation à noble Thomas de Brugière, écuyer, sieur de la Tour et de la Bory, habitant la maison de la Tour, en la paroisse de Monestier, qui, étant veuf d'Isabeau de Verthamon, se remaria avec Jeanne de Puch d'Estarac par contrat passé le 15 août 1642 en présence de ses deux frères, maître Durand Brugière, conseiller du Roi, assesseur civil et criminel de la ville de Limoges, et Pierre Brugière, docteur en médecine. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* le texte de ce contrat de mariage. Ce Thomas Brugière ne figure pas au nombre des gentilshommes du Périgord qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche de 1666. Il appartenait vraisemblablement à une famille de Brugière, dont il sera parlé plus bas, qui occupait dès cette époque un rang honorable dans la haute bourgeoisie de Limoges, qui fut anoblie en 1650 par le capitoulat de Toulouse et qui compte encore des représentants. Plus tard son fils David, voulant se faire maintenir dans sa noblesse, le greffa sur la famille auvergnate de Brugier, à laquelle a été consacrée la précédente notice, et en fit un fils cadet de Pierre Brugier marié à Claire Paulier en 1542, c'est-à-dire cent ans avant le mariage de son prétendu fils, reçu secrétaire du Roi en 1572 et anobli en 1595. Ledit David Brugière, sieur de la Tour, épousa le 12 août 1692 Jeanne David, fille d'un docteur en médecine, et fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Bergerac) les armoiries suivantes : d'azur à trois ruches à miel d'or, qui rappellent singulièrement celles des Brugière du Limousin. Ayant été inquiété dans sa noblesse, il se fit accorder en juin 1704, tant pour lui que pour ses deux frères, Thomas et Moïse, en récompense de ses services militaires et des leurs, des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin. Ces lettres, qui sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, déclarent que les frères Brugière descendent de Pierre Brugier, reçu secrétaire du Roi en 1572 et anobli en 1595, mais que, par suite de la perte de leurs papiers, ils ne peuvent prouver cette descendance. Un édit d'août 1715 ayant révoqué tous les anoblissements concédés à cette époque, David Brugière se fit accorder le 1^{er} août 1716 par le Conseil d'État un arrêt qui exceptait de cette mesure les lettres de confirmation de noblesse obtenues par lui en 1704. Son fils, Gabriel Brugière, marié le 8 juin 1737 à Marie Papus, fut connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de baron. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que le fils de celui-ci, Jean-Baptiste de Brugière, chevalier, Sgr de Saint-Julien, marié en 1778 à Madeleine de Gontaut de Saint-Geniez, fit sous Louis XVI pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Jean-Gabriel, né en 1779.

MM. de Brugière de Saint-Julien, de Brugière de Bellevue et Brugière des Andrieux prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Périgord.

Pierre-Louis de Brugière épousa en 1830 Célinie de Belrieu, dernière représentante d'une vieille famille noble du Périgord. Leur fils, Pierre-Eugène-Dieudonné de Brugière, né en 1833, membre du conseil général de la Gironde, domicilié à Sainte-Foy-la-Grande, fut autorisé par décret du 15 juillet 1882 à joindre à son nom celui de : DE BELRIEU qui appartenait à ses ascendants maternels.

BRUGIÈRE (de), en Limousin. Armes : d'azur à trois abeilles d'argent, 2 et 1.

La famille DE BRUGIÈRE, originaire de Limoges, appartenait dès la première moitié du XVII^e siècle à la très haute bourgeoisie de cette ville. On est en droit de supposer que la famille de Brugière de Belrieu, à laquelle a été consacrée la précédente notice, en est une branche détachée à une époque inconnue. L'abbé Lecler, continuateur de Nadaud, a donné une généalogie de la famille de Brugière dans le supplément du *Nobiliaire du Limousin*; on trouvera aussi une généalogie des Brugière dans les manuscrits de Chérin. Blaise Brugière, auquel ces divers travaux font remonter la filiation suivie, avait épousé vers 1615 Anne d'Alesme; il fut anobli en 1650 par le capitoulat de Toulouse et prit dans les dernières années de sa vie le titre de baron de Goyrans. Il laissa deux fils : 1^o Henri Brugière, lieutenant-général à Limoges en 1661, conseiller du Roi en ses Conseils; 2^o Jean Brugière, qui continua la descendance. Ce dernier ne portait d'autre qualification que celle de bourgeois de Limoges quand il épousa le 12 février 1647 Isabeau des Cordes, fille d'un lieutenant-général à Limoges. Il laissa à son tour deux fils, Étienne et Jean. Le premier de ceux-ci, Étienne Brugière, écuyer, Sgr de Goirand, près de Toulouse, habitant de Limoges, ancien garde du corps du Roi, marié le 22 juin 1691 à Catherine Baignol, fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 15 décembre 1697 par jugement de M. de Bernage, intendant de Limoges, puis le 7 décembre 1706 par jugement de Rouillé, successeur de M. de Bernage. Ces deux jugements, qui sont rapportés tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, ne font aucune mention de Jean Brugière, frère de l'obtenteur. Ce Jean Brugière, qui fut seigneur de Goyrans avec son frère, était né le 21 octobre 1661 et avait épousé, par contrat passé le 19 octobre 1704 devant notaire à Toulouse, Catherine Baignol, veuve de Jean Gadault de Frègfont. Il fut père d'Étienne-Joseph de Brugière de Goyrans, Sgr de Farsac, en la paroisse de Bussy-Varache, né à Limoges en

1706, qui épousa en 1729 Barbe Varachaud des Herses, et grand-père de Jean-François de Brugière, Sgr de Farsat, né à Limoges en 1731, qui épousa en 1759 Geneviève des Maisons de Palland. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que celui-ci fit en 1784 pour obtenir l'admission à l'École militaire d'un de ses fils, Joseph, né en 1767, et dans le *Nouveau d'Hozier* celles qu'il fit l'année suivante pour obtenir l'admission à la même École d'un autre fils, François-Charles, né en 1774. Jean-François eut un fils aîné, Charles-Borromée de Brugière de Serre, qui, étant en garnison à Saintes, épousa en 1790 Catherine le Berthon de Bonnemie, qui émigra peu de temps après et qui servit avec distinction à l'armée des Princes. Jérôme de Brugière, fils de celui, né en 1791 au château de Farsac, a continué la descendance.

Principales alliances : d'Alesme, des Cordes 1647, des Maisons de Palland 1759, le Berthon de Bonnemie 1790, Coudert de la Villatte 1836, de Luzy, etc.

BRUGIÈRE de la BARRIÈRE. Armes (d'après l'*Armorial du Périgord* de M. de Froidefond) : *écartelé aux 1 et 4 d'or à une montagne de trois coupeaux de sinople. au chef d'azur chargé d'un soleil rayonnant d'argent : aux 2 et 3 d'azur à une croix d'argent.*

La famille BRUGIÈRE DE LA BARRIÈRE, honorablement connue en Périgord depuis plusieurs siècles, peut avoir eu dans un passé très reculé une origine commune avec la famille de Brugière de Belrieu, de la même province, à laquelle il a été plus haut consacré une notice. Elle a adopté des armoiries à peu près identiques à celles de la famille Brugière de Barante, originaire d'Auvergne, dont il sera parlé plus bas, et parait par là revendiquer une origine commune avec cette famille. Bien que ses membres aient souvent porté au xviii^e siècle les qualifications nobiliaires, on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Un de ses représentants, Sully Brugière de la Barrière, officier de chasseurs à cheval, a été tué à l'ennemi dans la guerre de 1870-71.

BRUGIÈRE. Armes (d'après un cachet du xviii^e siècle) : *de... à un chevron de... accompagné de trois roses de... — Couronne : de Comte.*

Cette famille, distincte de la précédente, appartient comme elle à la haute bourgeoisie du Périgord.

Elle a fourni des consuls de Périgueux, des savants, des ecclésiastiques distingués, etc.

Principale alliance : d'Artensec.

BRUGIÈRE (Merle de la). VOYCZ : MERLE DE LA BRUGIÈRE DE LAVEAUCOUPET.

BRUGIÈRE de BARANTE, de la VERCHÈRE et de MONS. Armes de la branche de Barante (d'après le règlement d'armoiries de 1819) : *écartelé aux 1 et 4 d'or à une bruyère de sinople soutenue d'une champagne du même, au chef d'azur chargé d'un soleil rayonnant d'argent; aux 2 et 3 d'azur à une croix pattée d'argent.* — Armes de la branche de la Verchère (d'après le règlement d'armoiries de 1814) : *écartelé d'azur et d'argent; sur le tout un écusson d'argent aux bruyères naissantes de sinople et au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.*

La famille BRUGIÈRE, dont une branche a acquis depuis la Révolution une si grande illustration sous le nom de BARANTE, a eu pour berceau la ville de Thiers, en Auvergne, où elle était honorablement connue dès les premières années du xvi^e siècle. Peut-être doit-on compter au nombre de ses membres un Jean Brugière, receveur des cens à Fernoel, en Auvergne, qui, ayant embrassé avec trop d'ardeur la cause de la Réforme, fut condamné à mort comme hérétique par arrêt du Parlement et brûlé vif à Issoire en 1547.

Louis Brugière, auquel remonte la filiation suivie, était en 1534 bourgeois de Thiers et exerçait dans cette ville la profession de coutelier. Son arrière-petit-fils, Antoine Brugière, acquit en 1619 (*alias* 1617) près de Thiers la terre de Barante que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. Claude-Ignace Brugière, sieur de Barante, né à Riom en 1670, avocat distingué, lieutenant-criminel en la sénéchaussée de Riom, marié en 1698 à Marie-Françoise Belletier, décédé en 1744, cultiva les lettres avec succès et composa dans sa jeunesse plusieurs comédies pour le Théâtre-Italien de Paris. Deux de ses fils, Sébastien, sieur de Barante, et Jean-Roland, sieur de Laverchère, furent les auteurs de deux grandes branches.

Jean-Roland Brugière, sieur de Laverchère, auteur de la branche cadette, fut maître particulier des eaux et forêts du bailliage de Riom et épousa sa parente Marie-Marguerite Brugière. Son fils, Claude-Ignace Brugière de la Verchère, né à Riom en 1744, lui succéda dans sa charge de maître des eaux et forêts, fut élu député du Puy-de-Dôme en 1808 et fut anobli le 20 septembre 1814 par ordonnance du roi Louis XVIII confirmée le 9 décembre suivant par lettres patentes du même prince. Cette branche comptait encore des représentants il y a peu d'années.

Sébastien Brugière, sieur de Barante, auteur de la branche aînée,

fut greffier en chef du bureau des finances de Riom et mourut en 1768. Son fils, Claude-Ignace Brugière de Barante, né à Riom en 1745, marié en 1780 à M^{lle} Tassin de Villepion, fille d'un intendant des finances du duc d'Orléans, fut pourvu en 1784 de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Riom, fut sous le Premier Empire préfet de l'Aude, puis du Léman, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 29 septembre 1809, puis baron par nouvelles lettres du 14 février 1810, écrivit plusieurs ouvrages estimés et mourut le 20 mai 1814. Il avait eu plusieurs fils dont l'aîné, Amable-Prosper, né à Riom en 1782, continua la descendance, dont le second, Claude-Anselme, trésorier général des finances, mourut en 1870 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Bryas et dont le troisième, Charles-Alexandre, fut tué à l'ennemi en 1809. Amable-Prosper Brugière, baron de Barante, le célèbre auteur de *l'Histoire des ducs de Bourgogne*, fut préfet sous le Premier Empire, conseiller d'État et directeur général des contributions directes sous la Restauration, fut créé pair de France héréditaire au titre de baron en 1819, fut nommé membre de l'Académie française en 1828, fut chargé sous Louis-Philippe de l'ambassade de Turin, puis de celle de Saint-Pétersbourg, reçut le grand cordon de la Légion d'honneur et mourut en 1860 au château de Barante. Le baron de Barante avait épousé en 1811 M^{lle} d'Houdetot, d'une des plus anciennes familles nobles de Normandie. Il en laissa deux fils dont l'aîné, Prosper, baron de Barante, né en 1816, député, puis sénateur du Puy-de-Dôme, marié en 1850 à M^{lle} de Montozon, décédé en 1889, a continué la descendance.

Une branche demeurée non noble de la famille Brugière a été connue sous le nom de BRUGIÈRE DE MONS. Cette branche s'est perpétuée jusque vers le milieu du XIX^e siècle.

Marie Brugière, veuve de N... du Chastel, de Thiers, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Riom).

Principales alliances : Tassin de Villepion et de Montaigu 1784, 1887, de Bryas 1813, Anisson-Duperron 1816, d'Houdetot 1811, de Nervo, Perrot de Chazelle, de Montozon 1850, Sommier 1872, de Chaponay, etc.

BRUGUÈRE (de).

Ancienne famille du Roussillon.

M. de Bruguère fut inscrit en 1636 au nombre des bourgeois de matricule de Perpignan qui jouissaient des privilèges de la noblesse.

Joseph de Bruguère-Tixador et Michel de Briguera-Margouet

prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Perpignan.

BRUGUIÈRE (de Carmes de la). Voyez : CARMES DE LA BRUGUIÈRE (DE).

BRUGUIÈRE de SORSUM. Armes : *d'or une bruyère de sinople terrassée du même.*

Pierre-Philippe BRUGUIÈRE était en 1810 président du tribunal de commerce de Marseille. L'aîné de ses deux fils, Antoine, né à Marseille en 1777, secrétaire des commandements de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, reçut de ce prince le 15 novembre 1811 le titre de baron de Sorsum dans la possession duquel il fut confirmé d'abord le 23 avril 1812 par lettres patentes de Napoléon I^{er}, puis le 4 mai 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il épousa en 1814 M^{me} Guyon de Montlivault et en laissa une fille unique, M^{me} de Marsay.

BRUIGNAC (Duroy de). Voyez : DUROY DE SUDRAUT ET DE BRUIGNAC.

BRUIX (de). Armes : *d'argent à un arbre arraché de sinople soutenu de deux lévriers affrontés de gueules, accotés d'or.* — Armes concédées en 1812 au fils de l'amiral de Bruix : *parti de gueules et d'argent à deux fasces de l'un en l'autre, la fasce inférieure de gueules à sénestre soutenue et surmontée d'un ours passant de sable, au franc-quartier des barons officiers de la maison de l'Empereur.*

La famille DE BRUIX appartient à la noblesse de la Chalosse. Elle a eu pour berceau le village de son nom, situé dans les environs d'Aire-sur-l'Adour, dont elle a conservé le château jusqu'à nos jours. On n'en connaît pas de généalogie complète et on n'a pu se procurer sur elle que des renseignements incomplets. L'abbé Légé lui a cependant consacré une notice succincte dans les Documents et Pièces justificatives de son ouvrage : *les Castelnau-Tursan*.

Petitjean de Bruix, écuyer, Sgr dudit lieu, auquel le jugement de maintenue de noblesse de 1698 fait remonter la filiation suivie, était déjà âgé quand il fit son testament le dernier mai 1530. Il cita dans cet acte son père, Bernard de Bruix, et son frère Jacques. Noble Bernard de Bruix, écuyer, fils de Petitjean, est mentionné dans des actes du 15 février 1522 et du 11 mai 1527 ; dans le premier de ces actes est également mentionné son fils Raymond. Petitjean de Bruix survécut probablement à son fils et à son petit-fils, car ce fut son frère Jacques qu'il institua héritier. Celui-ci passa un acte le 30 novembre 1543 avec sa belle-sœur, Marie Dulau, veuve de Petitjean. Il fut père de Pierre de Bruix, écuyer, Sgr dudit lieu, qui

épousa Luce d'Estopignan par contrat du 29 décembre 1586 et qui fit son testament en 1607. Le fils de celui-ci, Pierre de Bruix, écuyer, Sgr de Bruix, épousa Jeanne de Beausin par contrat du 10 mai 1609. Il laissa trois fils : 1^o François, qui épousa en 1647 Madeleine de Tarride et qui continua la descendance ; 2^o Laurent, qui épousa Catherine de Trubessé ; 3^o Marc, qui épousa Marguerite de Castelvielh et qui en eut quatre fils, François, Sgr de Nebout, Jean, Christophe, Sgr de Poursuigues, et Pierre. François de Bruix, écuyer, Sgr dudit lieu et de Clèdes, fils de François, marié en 1683 à Jeanne de Trubessé, et son cousin germain Christophe, Sgr de Poursuigues, furent maintenus dans leur noblesse le 20 juin 1698 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux.

Pierre de Bruix, Sgr de Miremont et de Bruix, fils de François et de Jeanne de Trubessé, épousa à Aire en 1711 demoiselle Marie d'Abadie. Il fut père d'André de Bruix, qui épousa Marie de Prat, et grand-père d'André de Bruix, qui se qualifiait baron de Miremont et qui fut guillotiné à Saint-Sever en 1794. Ce dernier n'avait pas eu d'enfants de son mariage avec Augustine de Cloche ; mais il eut un frère puiné, Jacques de Bruix, qui continua la lignée.

Un cousin des précédents, François de Bruix, Cosgr de Poursuigues, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax.

Une branche de la famille de Bruix était au xviii^e siècle fixée à Saint-Domingue. Eustache de Bruix, né dans cette île en 1759, entra dans la marine, fut nommé contre-amiral en l'an VI, fut appelé cette même année au ministère de la Marine, fut promu amiral en l'an XI et mourut prématurément le 18 mars 1805. L'amiral de Bruix avait épousé Marie-Josèphe Richard du Plessis ; il en eut un fils, Alexis, né à Brest en 1795, qui fut page de Napoléon I^{er}, qui fut créé baron de l'Empire par lettres du 8 mai 1812 et qui mourut sans avoir été marié. Il eut aussi une fille qui épousa son cousin, Etienne-Nicolas, chevalier de Bruix ; celle-ci eut un fils, qui se noya étant enseigne de vaisseau, et une fille, M^{me} Carpentin.

Jean-Louis de Bruix fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bayonne).

La famille de Bruix a fourni de nombreux officiers de terre et de mer, des chevaliers de Saint-Louis.

Son chef est connu depuis le xviii^e siècle sous le titre de baron.

Principales alliances : de Pouy, d'Antras 1640, 1671, de Cloche, de Tarride, d'Estoupignan, d'Abadie, etc.

La famille dont il vient d'être parlé paraît être distincte de celle d'un Bernard-Pierre Bruix, chef de bataillon d'infanterie de

marine, marié à Renée Tourtat de Boisbrun, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 15 juin 1808 et qui reçut les armes suivantes : *d'azur à deux haches d'abordage d'argent passées en sautoir, chargées d'une ancre d'or et accostées de deux piles de boulets d'or; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

BRUJAS du CHEY (de). Armes (d'après l'Armorial général de 1696 et le règlement d'armoiries de 1815) : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux palmes du même et en pointe d'un lion aussi d'or, armé et lampassé de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille BRUJAS, originaire de Riom, en Auvergne, était connue dès le *xvi^e* siècle dans la haute bourgeoisie de sa région. Tardieu, qui lui a consacré une notice dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*, lui attribue un garde de la monnaie à Riom en 1566, un conseiller du roi élu au pays-bas d'Auvergne en 1575, un président en l'élection de Clermont en 1596 et plusieurs greffiers en chef au bureau des finances de Riom depuis 1577. Gaspard Brujas, père, avocat, et Claude Brujas fils, avocat, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Riom). Martin Brujas, bourgeois de la ville de Riom, eut ses armes inscrites d'office au même Armorial. La souche se partagea en plusieurs branches.

Jacques Brujas, sieur de la Maisonblanche, chef d'une de ces branches, épousa vers 1765 Gilberte du Fraisse, héritière de la terre du Chey. Leur fils, Joseph-Amable Brujas du Chey, né à Riom en 1771, fit avec distinction les campagnes de l'armée des Princes, fut nommé à la Restauration lieutenant-colonel de cavalerie, brigadier de la maison du Roi, et fut anobli par ordonnance du 6 décembre 1814 confirmée par lettres patentes du 3 février 1815, avec règlement d'armoiries. Il mourut en 1853 laissant deux fils : 1^o Louis-François de Brujas du Chey, né en 1815, qui n'a eu qu'une fille, M^{me} du Bouys ; 2^o Léon-François, né en 1827, décédé en 1871, qui a eu plusieurs enfants de son mariage en 1861 avec M^{me} de Riolz.

Principales alliances : du Fraisse, Favard, du Bouys, de Riolz, Barbat du Closel, etc.

BRULERIE (Piochard de la). Voyez : PIOCHARD DE LA BRULERIE.

BRULEY. Armes (d'après l'Armorial de Touraine de Carré de Busserolle) : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois fers de lance d'argent.* — Alias (d'après Bachelin-Deflorenne) : *d'argent à un*

chevron d'azur accompagné en chef de deux grenades de gueules, tigées et feuillées de sinople, et en pointe d'un fer de lance de gueules, fûté de sable. — Timbre : un casque de Chevalier posé de face.

La famille BRULEY, honorablement connue en Touraine depuis deux siècles, est originaire de Sézanne, dans la Brie, et est une branche détachée à une époque très reculée de la famille Brulley, rapportée à la suite.

Jean-Germain Bruley, décédé en 1787, fut pourvu en 1773 de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Tours. Son fils, Bernard-Prudent Bruley, marié vers 1755 à Catherine Héren de la Croix, lui succéda dans cette charge et la conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Il fut lui-même père de Prudent-Jean Bruley, né à Tours en 1759, décédé dans la même ville en 1847, qui en fut nommé maire au commencement de la Révolution et qui fut élu en 1791 député d'Indre-et-Loire à la Législative. Plus récemment Georges-Prudent Bruley, marié en 1863 à M^{lle} Hubert, a été président du tribunal civil de Laval.

BRULLEY, BRULLEY de la BRUNIÈRE, BRULLEY des HALLIÈRES.

Armes : d'azur à un chevron d'or accompagné de trois fers de lance d'argent.

La famille BRULLEY, originaire de Sézanne, dans la Brie, est une des plus anciennement et des plus honorablement connues de la haute bourgeoisie de sa région.

La souche s'est partagée en un certain nombre de branches.

La notice précédente a été consacrée à une de ces branches qui a adopté l'orthographe BRULEY et qui est fixée en Touraine depuis environ deux siècles.

Antoine Brulley des Hallières, chef d'une autre branche, était sous Louis XVI conseiller du roi, lieutenant-général de police de la ville de Sézanne. Son fils, Henri-Venant Brulley des Hallières, né à Sézanne en 1771, maréchal de camp, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1851, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 13 mars 1820 et fut connu dès lors sous le titre de baron de Saint-Remy. Il avait épousé en 1813 M^{lle} d'Alton et en eut cinq filles dont l'aînée épousa son cousin M. Henry Brulley.

Théodore-Claude Brulley, né à Sézanne en 1738, issu d'une autre branche, procureur du Roi en l'élection de sa ville natale, décédé en 1793, fut élu en 1791 député de la Marne à la Législative.

Claude-Joseph Brulley de la Brunière, né à Sézanne en 1760, issu d'une autre branche, fut nommé en 1817 évêque de Pamiers, puis en 1822 évêque de Mende et mourut en 1848. Un frère de ce prélat,

épousa vers 1800 Antoinette-Thérèse Coustant de Jouy, d'une vieille famille de Compiègne dont le chef est aujourd'hui connu sous le titre de comte d'Yanville. Il en eut, entre autres enfants, un fils, Maxime Brulley de la Brunière, né en 1816, missionnaire en Chine, qui fut nommé en 1846 (*alias* 1847) évêque de Trinita et qui fut massacré cette même année sur les bords du fleuve Amour, avant d'avoir été sacré. Cette branche compte encore de nombreux représentants.

Principales alliances : d'Alton 1813, Coustant de Jouy, de Parseval 1858, Roy de l'Isle 1875, Grimprel, Destanne de Bernis, etc.

BRULLON Gaultier de . Voyez : GAULTIER DE BRULLON.

BRUMAUD des HOULLIÈRES, de MONTGAZON, de VILLENEUVE, des ALLÈES, de BEAUREGARD, de SAINT-GEORGES. Armes : *d'argent à un chevron d'azur accompagné de trois lapins de gueules.*

La famille BRUMAUD, originaire de Verteuil, en Angoumois, occupait dès les premières années du xvr^e siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de sa région. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie complète dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Étienne Brumaud, décédé en 1587, était un des anciens du consistoire de Verteuil. Jean Brumaud, auquel remonte la filiation suivie, avait épousé vers 1565 Françoise Coq. Son petit-fils, David Brumaud, sieur de la Quenouillère, né à Poursac vers 1610, fut nommé par brevet de 1652 un des cent gentilshommes de la maison du Roi, puis en 1658 écuyer de la Grande Écurie ; il devint enfin dans la suite membre du conseil et secrétaire des finances du duc d'Orléans. Ce personnage jouissait de la noblesse personnelle en raison de ses charges et portait la qualification d'écuyer. Il épousa le 4 mai 1648 Anne Gaschet, héritière de la terre de Beauregard, acquit en 1660 le domaine de Villeneuve, mourut en octobre 1661 et fut inhumé dans l'église de Poursac. Deux de ses fils, David Brumaud, Sgr de Villeneuve, lieutenant-criminel au présidial d'Angoulême, marié en 1679 à Anne Girardin, héritière de la terre de Montgazon, et Jean Brumaud, Sgr de Beauregard, né à Verteuil en 1655, gendarme de la garde du Roi, puis maire de Ruffec, marié en 1701 à Renée Pasquet du Bousquet, furent les auteurs de deux grandes branches.

David Brumaud de Villeneuve, auteur de la branche aînée, laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils, Charles Brumaud, Sgr des Houllières et de Villeneuve, gendarme de la garde du Roi, marié en 1703 à Jeanne Poujaud, et André Brumaud, Sgr de Montgazon, con-

trôleur des guerres, marié à Catherine Quéron, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau s'est perpétué jusqu'à nos jours. Ses représentants ont été confirmés le 20 juillet 1904 par un jugement du tribunal de la Rochelle dans la possession du nom de BRUMAUD DES HOULLIÈRES sous lequel ils étaient connus.

André Brumauld de Montgazon, auteur du second rameau de la branche aînée, laissa à son tour deux fils, Pierre Brumauld, Sgr de Montgazon, contrôleur des guerres, maire de Ruffec pendant vingt ans, marié en 1760 à Hélène Chabot de Peuchebrun, et Antoine Brumauld des Allées, chevalier de Saint-Louis en 1774, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux. Le premier de ces sous-rameaux subsiste sous le nom de BRUMAUD DE MONTGAZON. Antoine Brumauld des Allées, auteur du second sous-rameau, obtint en 1781 des lettres de noblesse militaire et mourut à Ruffec en 1786. Il laissa deux fils : 1° Pierre Brumauld de Villeneuve, né en 1766, général de brigade, officier de la Légion d'honneur, marié en 1802 à M^{lle} Garnier de la Boissière, décédé en 1813, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 15 juin 1810, puis baron par nouvelles lettres du 25 mars 1813, et dont la descendance subsiste sous le nom de BRUMAUD DE VILLENEUVE ; 2° Charles-David Brumauld des Allées, né en 1767, dont la descendance subsiste sous le nom de BRUMAUD DES ALLÉES.

La branche cadette est aujourd'hui éteinte. Son auteur, Jean Brumauld de Beauregard, laissa deux fils : 1° Jean-Charles Brumauld de Beauregard, dont il sera parlé plus bas ; 2° Charles Brumauld de Saint-Georges, qui fut pourvu en 1764 de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Poitiers, dont le fils, Charles Brumauld de Saint-Georges, également trésorier de France à Poitiers, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville et dont la descendance s'éteignit avec la fille de celui-ci mariée en 1807 au baron de Nexon. Jean-Charles Brumauld de Beauregard mourut à Poitiers en 1770 ; il avait épousé en 1731 Anne de la Garde et en eut plusieurs fils qui moururent sans postérité. L'un de ceux-ci, Jean Brumauld de Beauregard, né à Poitiers en 1749, décédé dans la même ville en 1841, fut évêque de Montauban, puis d'Orléans ; un autre, Thomas Brumauld de Beauregard, fait prisonnier à Quiberon, fut fusillé en août 1795.

La famille Brumauld a fourni dans ses divers rameaux de nombreux officiers dont un général de brigade, un évêque, des maires de Ruffec, des subdélégués de l'intendant de Poitiers, des trésoriers de France, un député au Corps législatif en 1811, etc.

Jean Brumauld, maire de Ruffec, avait eu ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : de Pindray, Pougeard du Limbert, Bouin de Beaupré, de Chergé 1818, Audebert de Nieuil, de Chevreuse 1784, Pinoteau, Thiery de Faletans, Haussmann, de Lambertye 1867, de Mascureau 1890, Garnier de la Boissière 1802, de Saint-Estève, de Rolland, Gay de Nexon 1807, Parent de Curzon, etc.

BRUN de GADEAU (de). Armes : *d'azur à treize losanges d'or, aboutés et posés 4, 4, 4 et 1 ; au chef d'argent chargé de quatre croisettes d'or¹.*

La famille DE BRUN DE GADEAU, appartient à la noblesse du Blayais. Elle a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Gadeau, dans la paroisse de Plassac. Son chef, Antoine Brun, Sgr de Monguion, marié à Jeanne de Balode, fut maintenu dans sa noblesse le 28 juin 1697 par jugement de Bezons, intendant de Bordeaux, avec son fils, Antoine Brun de Monguion, Sgr de Gadeau, marié en 1693 à Marguerite Labat. Le petit-fils de celui-ci, Pierre-Joseph de Brun de Gadeau, Sgr de Campugnan, capitaine au régiment de Chartres, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Il fut père de Charles de Brun de Gadeau, baptisé à Saint-Mariens en 1768, décédé en 1844, qui épousa en 1807 Marie de Gombaut des Barrats, et grand-père de Pierre Brun de Gadeau, né en 1810, qui épousa Malvina Bitard.

La famille de Brun de Gadeau a produit peu de personnages marquants.

Principales alliances : de Bonnevin 1720, de Lavergne de Peyredouille, de Gombaut 1807, de Balode, Bacon du Gourdet, etc.

BRUN DU BOISNOIR (de). Armes : *de gueules à un cœur d'argent accompagné de trois croissants du même.*

Plus ancienne qu'illustre la famille DE BRUN est originaire des confins du Haut-Languedoc et de l'Auvergne.

Elle n'a aucun rapport toutefois avec une famille Brun ou Bru qui occupait au moyen âge un rang distingué en Auvergne et en Bourbonnais, qui possédait dans ces provinces les seigneuries de Champetières, de Job, du Peschin, etc., et qui portait pour armes : *coupé d'argent et d'azur, à la croix ancrée d'argent sur l'azur et de gueules sur l'argent.* C'est à cette famille qu'appartenaient Bertrand et Benoit Brun qui furent chanoines comtes de Brioude, l'un en 1352,

¹ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Pierre Meller.

l'autre en 1424. Une branche de cette famille avait laissé tomber en désuétude son nom primitif de Brun pour ne conserver que celui de sa terre du Peschen, en Bourbonnais; cette branche se perpétua jusque vers le milieu du xvii^e siècle.

La famille de Brun qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours était représentée dès les premières années du xvi^e siècle par deux branches dont on ne connaît pas le point de jonction.

Une de ces branches possédait la seigneurie de Lantenas, en Velay. Son chef, Hugues de Brun, Sgr de Lantenas, conseiller honoraire de la sénéchaussée du Puy, marié en 1647 à Gasparde de l'Espinasse, fut maintenu dans sa noblesse avec ses trois fils le 25 janvier 1670 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir prouvé sa filiation depuis Jean de Brun dont le fils, Étienne, Cosgr de Lantenas, épousa en 1522 Claire Molière. Cette branche paraît s'être éteinte antérieurement à la Révolution.

L'autre branche a possédé, entre autres biens, la seigneurie du Boisnoir située sur le territoire de la paroisse de Desges, dans l'ancienne élection de Brioude, au diocèse de Saint-Flour. Elle remontait par filiation à Pierre de Brun, écuyer, Sgr du Boisnoir, qui épousa le 20 octobre 1519 Anne Rouget. Les deux petits-fils de ce gentilhomme, Arnaud, Sgr du Boisnoir, et Hugues, Sgr de Congousset, furent les auteurs de deux rameaux.

Arnaud de Brun, auteur du premier rameau, épousa en 1597 Anne Besse. Sa descendance, réduite à une situation de fortune très modeste, s'adonna à l'art de la verrerie qui n'entraînait pas dérogeance. Son petit-fils, noble Gabriel Brun, écuyer, Sgr du Boisnoir, marié à Aubenas le 2 février 1655 à Marie d'Apchier, fille naturelle du comte d'Apchier et d'Isabeau Palus, fut maintenu dans sa noblesse comme noble verrier le 12 avril 1667 par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, avec ses parents, Pierre et Louis Brun, domiciliés à Saint-Flour, et François Brun, sieur de Puél, en la paroisse de Desges. Deux autres représentants de ce rameau, Louis Brun, Sgr de Saignecrose, et François Brun, sieur du Boisnoir, furent encore maintenus dans leur noblesse, l'un le 26 septembre 1705, l'autre le 5 décembre 1706 par jugement de M. le Blanc, intendant. Jean-Joseph Brun, sieur de la Grange, petit-fils de Gabriel et de Marie d'Apchier, marié le 1^{er} février 1750 à Marie Branche, fille d'un chirurgien apothicaire, obtint le 3 janvier 1763 un arrêt de la Cour des aides de Clermont ordonnant l'enregistrement de ses titres de noblesse au greffe de ladite Cour. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que son fils, Martin Brun, né en 1770 à Langeac, au diocèse de Saint-Flour, fit en

1789 pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Ce rameau était représenté en 1884 par M. Alexandre de Brun, résidant à Langeac, par son fils, Ernest, notaire à Riom, par ses trois neveux et par son cousin, M. de Brun du Boisnoir, pharmacien à Arlanc.

Hugues de Brun du Boisnoir, Sgr de Congouset, auteur du second rameau, épousa en 1614 Françoise de Montesquieu, héritière de la terre de son nom, au diocèse de Mende. Il en eut un fils, François de Brun, Sgr de Montesquieu, la Malène, Plagniol, etc., qui épousa en 1644 Claude Douarre, fille d'un bourgeois de Mende, et qui fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants le 6 novembre 1669, sur preuves remontant à 1519, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Gabriel Brun de Montesquieu, né en 1723, fit en 1739 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. MM. de Brun de Montesquieu, père et fils, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mende. Ce rameau s'éteignit peu de temps après. Marie-Marguerite de Brun de Montesquieu avait épousé en 1744 Joseph de Grégoire des Gardies; elle en eut un fils, Jacques-Urbain, vicomte des Gardies, qui hérita de la terre de Montesquieu et qui mourut sans enfants en 1822.

Principales alliances : d'Aurelle, de Montesquieu, de Grégoire des Gardies, d'Aphier, de Barthélemy, de l'Espinasse, etc.

Il a existé dans la généralité de Toulouse une famille **DU BAUX** dont les armoiries étaient à peu de chose près les mêmes que celles de la famille dont il vient d'être parlé : *de gueules à un cœur d'or accompagné de trois croissants d'argent*. Cette famille avait pour auteur Antoine le Brun, sieur de la Salle, qui fut nommé capitoul de Toulouse en 1559 et qui fut vraisemblablement anobli par ses fonctions. Antoine du Brun, fils du précédent, fit son testament en 1612. Son descendant, noble François du Brun, sieur de la Salle, au diocèse de Saint-Papoul, fut maintenu dans sa noblesse le 21 mars 1670 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'Augustin du Brun de la Salle, né en 1772, fit sous Louis XVI pour le service militaire.

BRUN de VILLERET. Armes : *d'azur à une tour d'argent, maçonnée de sable, surmontée en chef d'une étoile d'or accostée de deux croissants d'argent*.

La famille **BRUN DE VILLERET**, originaire du bourg de Malzieu, en Gévaudan, occupait dès le xvi^e siècle un rang honorable dans la

bourgeoisie de sa région. Peut-être est-elle une branche détachée de la précédente à une époque très reculée et demeurée inconnue.

Elle acquit en 1715 le domaine de Villeret dont elle a conservé le nom.

Le vicomte Révérend en a donné dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* une généalogie depuis Guillaume Brun, Sgr de Villeret, qui épousa en 1714 Geneviève Astruc. Pierre-Gabriel Brun, Sgr de Villeret, petit-fils des précédents, était sous Louis XVI lieutenant-général au bailliage de Mercœur ; il épousa en 1772 Anne-Adélaïde Prouhèze et en eut trois fils. L'aîné de ceux-ci, Pierre-Louis Brun de Villeret, né à Malzieu en 1778, général de brigade en 1813, lieutenant-général des armées du Roi en 1831, député de la Lozère sous la Restauration, pair de France en 1835, marié en 1803 à M^{lle} de Cabot de la Fare, décédé en 1845, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 21 décembre 1808, puis baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 28 mars 1818. Le général Brun de Villeret laissa deux fils : 1° Gabriel-Alphonse, baron Brun de Villeret, né à Malzieu en 1805, conseiller général de la Lozère, décédé au château de Villeret en 1868, dont le fils unique, Louis, baron de Villeret, né à Malzieu en 1837, également conseiller général de la Lozère, est décédé en 1893 sans laisser de postérité mâle ; 2° Charles-Edmond Brun de Villeret, né en 1817, président du tribunal de Lyon, puis conseiller à la Cour de cette ville, conseiller général de la Lozère, qui n'eut que des filles.

On trouve qu'Auguste-François Brun, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, probablement neveu du général, demanda le 9 juillet 1860 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE VILLERET sous lequel il était connu et qu'avait déjà porté son père.

Guillaume Brun, né à Malzieu en 1745, frère de Pierre-Gabriel et oncle du général baron Brun de Villeret, était curé de Saint-Chély d'Apchier quand il fut nommé député du clergé du diocèse de Mende aux États généraux de 1789 ; il donna sa démission au bout de quelques mois et mourut à Mende en 1816.

Principales alliances : de Rozière de Pouzolles 1738, d'Imbert de Montruffet, de Cabot de la Fare 1803, de Veyrac, Bourdeau de la Judie, de Roton, de Romeuf, Blanquet de Rouville 1842, etc.

La famille Brun de Villeret n'a aucun rapport avec celle de Jean-Antoine Brun, né en 1761 à Quaix, en Dauphiné, général de brigade en 1807, décédé sans postérité en 1826, qui fut créé baron de l'Empire par lettres du 4 juin 1810 et qui reçut les armoiries suivantes : *d'azur à un palmier d'or, terrassé du même, sur le fût duquel broche un lion passant d'argent, armé d'une épée du même, au*

comble d'argent chargé d'un croissant de gueules accosté de deux étoiles d'azur; au franc quartier des barons militaires.

BRUN d'ARTIS.

Famille de haute bourgeoisie.

Un décret du 28 juillet 1883 a autorisé Benoît-Paul-Albert BRUN, propriétaire, né à Dijon le 23 mai 1854, marié à M^{lle} le Boulleur de Courlon, demeurant à la Margelle (Côte-d'Or), à joindre à son nom celui de DARTIS et à s'appeler Brun-Dartis.

Il a existé en Bourgogne et en Franche-Comté une famille de Brun, très distinguée, qui portait pour armes : *d'or à trois raisins de pourpre, pamprés et tigés de sinople, la queue en haut.* Cette famille, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les *Dossiers bleus*, avait pour premier auteur connu Jean Brun qui vivait à Poligny en 1447. Claude Brun, conseiller au Parlement de Dôle en 1595, fut chargé par le roi Philippe II de missions importantes près des Cours de France, de Savoie, de Lorraine et de Wurtemberg. L'aîné de ses fils, Antoine Brun, né à Dôle en 1600, créé baron d'Aspremont en 1634, nommé cette même année procureur général au Parlement de Dôle, mérita par son éloquence le surnom de Démosthènes de Dôle, fut membre du Conseil supérieur de Madrid, puis ministre plénipotentiaire du roi d'Espagne au congrès de Munster et enfin ambassadeur du même prince près des États généraux de Hollande et mourut à La Haye en 1654. Ferdinand de Brun, Sgr de Roche, fils du précédent, chevalier d'honneur au Parlement, fut créé marquis de la Roche en 1694 par lettres du roi Louis XIV. Il eut un fils, Ferdinand, marquis de Brun, lieutenant-général des armées du Roi, décédé en 1746, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille. Charlotte-Gabrielle de Brun, née en 1720, fille de celui-ci, adopta en 1799 son cousin Ferdinand de Scey dont les descendants sont encore connus aujourd'hui sous le nom de SCEY DE BRUN.

BRUN (de Scey de). Voyez : SCEY DE BRUN (DE).

BRUN d'AUBIGNOSC.

Ancienne famille de Provence.

M. de BRUN, Sgr d'Aubignosc, fut pourvu en 1764 de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de la généralité d'Aix et la conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Sisteron. Philibert Brun d'Aubignosc était sous le Premier Empire directeur général de la police à Hambourg. Son petit-fils, Émile-Maurice

Brun d'Aubignose, né à Paris en 1850, a été nommé général de brigade en 1905.

BRUN de BOADES (de). Armes : *d'azur à une hache d'armes d'argent emmanchée d'or.*

La famille DE BRUN DE BOADES et DE FAVAS, distincte de la précédente, a occupé un rang distingué dans la noblesse de Provence. Elle a eu pour berceau la ville de Castellane. François Brun, auquel remonte la filiation, fut tué au siège d'Amiens, sous Henri II. Il laissa deux fils, Jean Brun, Sgr de Caille, marié en 1529 à Marguerite de Pallier, fille d'une Castellane, et Sébastien Brun, marié en 1541 à Lucie Imbert, qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. La branche aînée joignit à son nom celui de la famille de Castellane dont elle descendait en ligne féminine, donna quatre chevaliers à l'Ordre de Malte et s'éteignit au XVIII^e siècle. Elzéar de Brun, chef de la seconde branche, marié en 1630 à Louise de Caille, recueillit par héritage la seigneurie de Boades. Deux de ses fils, Antoine, Sgr de Boades, de Châteauvieux, de Villepeys, marié à Draguignan en 1650 à Honorade de Calvi, et Jacques, Sgr de Favas, marié en 1663 à Louise de Rafélis de Broves, furent les auteurs de deux rameaux qui paraissent être aujourd'hui l'un et l'autre éteints. Le premier de ces rameaux subsistait à Aix sous Napoléon III; son chef était connu sous le titre de baron. Le second rameau comptait encore des représentants dans les dernières années du XVIII^e siècle. L'un d'eux, Antoine de Brun de Favas, capitaine des vaisseaux du Roi, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Draguignan.

Principales alliances : d'Estienne de Saint-Estève, de Rafélis-Broves, Fabre de Mazan, etc.

BRUN de CERNEX. Armes : *d'azur à un soleil d'or, à la fasce de sable brochant sur le soleil.*

La famille BRUN DE CERNEX, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait à la noblesse de Savoie. Le comte de Foras en a donné une généalogie dans son *Armorial de Savoie*. Elle était originaire du Faucigny et avait pour nom primitif celui de Brox. Son auteur, honnête Louis Bron, épousa en 1609 Michière des Prats, de la paroisse de Saint-Gervais. Leur fils, Nicolas, marié à Nicolarde Salteur, substitua au nom de Bron celui de Brun; successivement conseiller auditeur, conseiller maître surnuméraire en 1682, conseiller maître effectif en 1683 en la Chambre des comptes de Savoie, trésorier général en

Savoie, il fut anobli par ses fonctions. Il fut père de Louis Brun, né en 1685, qui acheta au comte Gaspard Costa la seigneurie de Cernex et d'Andilly, et grand-père de Pierre-Louis-Gaspard Brun, connu sous le titre de comte de Cernex, né en 1738, colonel de cavalerie en 1791, qui mourut en 1808. Celui-ci fut le dernier représentant mâle de sa famille : il avait épousé en 1780 M^{lle} d'Oncieu qui lui survécut jusqu'en 1857. Il en eut deux filles dont l'aînée, décédée en 1855, épousa Charles de Mignal-Cagnol, marquis de la Chambre, et dont la seconde, Marie-Fanny, née en 1791, mariée en 1813 à Jacques le Blanc, mourut fort âgée dans les dernières années du XIX^e siècle.

BRUNAIS (Bertrand des). Voyez : BERTRAND DES BRUNAIS.

BBUNEAU de SAINT-AUBAN et d'ORNAC de VERFEUIL. Armes de la branche de Saint-Auban : *d'azur à un lion d'or, lampassé de gueules ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or*. — Armes de la branche d'Ornac de Verfeuil : *parti au 1 d'argent à un lion de sinople, armé et lampassé de gueules ; au 2 de vair plein*.

La famille BRUNEAU a eu pour berceau la petite ville de Bagnols, située dans l'ancien diocèse d'Uzès, en Languedoc. Il en existe une généalogie dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres ; il convient d'observer que les premiers degrés de ce travail ont été dressés non à l'aide d'actes originaux, mais à l'aide de copies qu'une note de d'Hozier dit informes.

Honorable homme noble Blaise Bruneau, écuyer, demeurant à Bagnols, auquel remonte la filiation, fit son testament le 12 novembre 1539. Il avait fait une déclaration d'héritage le 19 avril 1531 et un dénombrement le 5 mai de cette même année. De son mariage avec Jeanne Teyssière, il laissa un fils, honorable homme Simon Bruneau, écuyer, habitant de la ville de Bagnols, qui épousa par contrat passé à Orange le 13 juillet 1548 Jeanne Gautier, fille de M. le bailli noble Jean Gautier. Ce même noble Simon Bruneau, écuyer, habitant de la ville de Bagnols, fit le 28 février 1610 son testament dans lequel sont mentionnés ses deux fils, Pierre, capitaine, et Imbert, conseiller au Parlement d'Orange. Ceux-ci ont été les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée, issue de Pierre et connue sous le nom de Bruneau de Saint-Auban, compte encore des représentants. On ne voit pas qu'elle ait jamais été maintenue noble et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Un de ses représentants, Jean de Bruneau, Sgr de Saint-Auban, ci-devant lieutenant dans les troupes vénitiennes, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Uzès).

L'auteur de la seconde branche, monsieur maître Imbert Bruneau, docteur et avocat, fils de Simon Bruneau, écuyer, épousa Marie de Valles par contrat du 29 mars 1589. Ce même monsieur maître Imbert Bruneau, docteur ès droits, conseiller au Parlement d'Orange, mourut le 3 février 1610 ; l'inventaire de ses biens fut fait le 27 avril suivant en présence de son frère, Pierre Bruneau, capitaine. Il laissait un fils, noble Vlisse de Bruneau, sieur d'Ornac demeurant à Bagnols, qui épousa par contrat du 30 avril 1634 demoiselle Pierre de Chansiergues, fille de feu Pierre Chansiergues, demeurant à Saint Esprit. Vlisse était en 1646 régent de la ville de Bagnols. Noble Vlisse de Bruneau, sieur d'Ornac, régent de la ville de Bagnols, fit son testament le 11 mars 1649 ; il laissait deux fils légitimes, Henri-François et Joseph, et un fils naturel, Jean. L'aîné de ses fils légitimes, noble Henri-François de Bruneau d'Ornac, régent de la ville de Bagnols pour Mgr le prince de Conti, épousa par contrat du 8 octobre 1660 demoiselle Marie de Pluviers, de la ville de Bagnols, fille de feu messire Pierre de Pluviers, Sgr de Saint-Michel, écuyer ordinaire et lieutenant des Gardes de S. A. Madame Royale, duchesse de Savoie, tante du Roi. Ce même Henri-François de Bruneau, sieur d'Ornac, Sgr de Ladignac, colonel des bourgeois et habitants de Bagnols, et son frère Joseph furent maintenus dans leur noblesse le 24 mai 1699 par ordonnance rendue à Paris des commissaires généraux députés par le Roi pour l'exécution de sa déclaration du 4 septembre 1696. Charles-Prudent de Bruneau d'Ornac, Sgr de Verfeuil, de Saint-André d'Olérargues et de Cadignac, ancien capitaine au régiment de Navarre-Infanterie, prit part en 1789 aux assemblées tenues à Nîmes. Cette branche s'est éteinte dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Son chef était connu depuis l'époque de la Restauration sous le titre de baron de Verfeuil.

Principales alliances : de Sibert, de Bernardy, Plantin de Villeperdrix 1763, de Becdelièvre 1742, de Brettes 1809, de Chansiergues, etc.

BRUNEAU de LABORIE. Armes (d'après l'*Armorial général héraldique*) : écartelé aux 1 et 4 d'argent à une fasce de gueules chargée de trois merlettes d'argent ; aux 2 et 3 d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles du même. — Devise : *Je dois, je veux.*
 Famille d'honorable bourgeoisie.

BRUNEAU de BEAUMETZ. Armes : fascé ondé de huit pièces d'argent et d'azur, au chef de sable chargé d'un lion naissant d'argent, armé et lampassé de gueules. — Couronne : de *Marquis.*

La famille BRUNEAU DE BEAUMETZ a occupé un rang distingué dans

la noblesse parlementaire de Flandre. Le comte du Chastel de la Howardries en a donné une généalogie dans ses *Notices généalogiques tournaisiennes*. Antoine Bruneau, auquel cet auteur fait remonter la filiation, avait épousé vers 1640 Marie Desrucelles. Il en laissa une fille, qui épousa Jean Panckouke, et un fils, Antoine Bruneau. Celui-ci était né à Lille en 1643 ; d'abord conseiller pensionnaire de sa ville natale, il devint en 1676 conseiller au Parlement de Flandre, puis en décembre 1693 président à mortier au même Parlement, fut anobli par ses fonctions, posséda les seigneuries de Stemplines et de Wassignies, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et mourut à Douai en 1720. Il avait épousé en 1679 Marie-Marguerite Imbert, dame de Lobel et du Sart, qui mourut à Lille en 1735. Leur fils, François-Albert Bruneau, chevalier, Sgr de Wassignies, marié à Valenciennes en 1716 à Marie-Catherine Pédecœur, décédé à Douai en 1725, fut successivement en 1715 conseiller et en 1720 président à mortier au Parlement de Flandre. Il fut père d'Antoine-Auguste Bruneau d'Obiprez, chevalier, Sgr de Beaumez, Baufremez, etc., né à Valenciennes en 1717, conseiller, puis président à mortier au Parlement de Flandre, décédé à Douai en 1776, et grand-père d'Albert-Auguste Bruneau de Beaumetz, né à Douai en 1759, procureur général au Parlement de Flandre, député suppléant de la noblesse du bailliage de Douai aux États généraux de 1789, député du Pas-de-Calais sous le Premier Empire, créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 28 janvier 1809, président de chambre à la Cour de Douai en 1811, décédé en 1836. Ce dernier avait épousé vers 1780 M^{lle} Mesnard de Chouzy. Il en eut trois fils dont l'aîné fut tué à l'ennemi devant Dresde en 1813 et dont le plus jeune, Adolphe, né en 1786, lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, paraît avoir été le dernier représentant mâle de sa famille.

Principales alliances : Imbert 1679, de Visart de Bocarmé 1703, Théry de Gricourt 1772, Aronio 1766, Mesnard de Chouzy, etc.

BRUNEAU de MIRÉ. Armes : *de gueules à deux quarfeuilles d'or en chef, un cœur évidé de même en abîme et un croissant d'argent en pointe.*

La famille BRUNEAU DE MIRÉ ET DE LA SOUCHAIS, honorablement connue dans le Maine, est originaire d'Anjou. Son auteur Louis Bruneau, né dans cette province en 1634, acquit aux environs de Meslay, dans le Maine, le fief de Miré dont sa descendance a conservé le nom. On ne connaît pas à la famille Bruneau de Miré de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Elle est vraisemblablement la même que celle d'un Daniel Bruneau, procureur du Roi au siège de Sainte-Suzanne,

qui déclara le 26 juillet 1667 devant l'intendant de Tours n'avoir jamais pris la qualité d'écuyer et y renoncer. Philippe Bruneau-Miré, maire de Meslay (Mayenne), demanda en janvier 1861 et obtint par décret rendu au cours de cette même année l'autorisation de substituer à son nom celui de BRUNEAU DE MIRÉ tel que sa famille le portait avant la Révolution.

Principales alliances : le Motheux, de Laage, André de la Fresnaye, etc.

BRUNEAU de VITRY. Armes : *d'azur à une fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable et accompagnée de trois étoiles d'argent.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille BRUNEAU DE VITRY, aujourd'hui éteinte, tirait sa noblesse des charges que ses membres exercèrent au Parlement de Paris. On trouvera sur elle des renseignements dans les *Dossiers bleus* et dans les *Carrés d'Hoziér*. Son auteur, Jacques Bruneau, était sous Louis XIII notaire au Chatelet de Paris ; il fut pourvu dans la suite de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Il laissa de son mariage avec Marie Crochart deux fils dont le plus jeune, Joseph, né en 1632, fut auditeur en la Chambre des comptes de Paris et dont l'aîné, Robert Bruneau, reçu en 1665 conseiller au Parlement de Paris, marié le 12 février 1668 à Hélène Boulin, fille d'un secrétaire du Roi, continua la descendance. Pierre Bruneau, fils de ce dernier, était conseiller et chevalier d'honneur au Chatelet de Paris quand il épousa le 28 février 1702 Jeanne-Marguerite de Garsaillon. Il fut lui-même père de Denis-Robert Bruneau, chevalier, baron de Vitry-sur-Loire, Sgr de Champlévrier, en Nivernais, chevalier d'honneur au Chatelet de Paris, qui épousa en 1737 Louise Hugon de Pougy.

Pierre-Etienne Bruneau, chevalier, baron de Vitry, Sgr de Champlévrier, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du Nivernais.

La famille Bruneau de Vitry s'est éteinte avec Louis-Alfred Bruneau, connu sous le titre de marquis de Vitry, qui mourut en février 1866 à l'âge de 55 ans.

BRUNEEL. Armes : *d'argent à un lion de gueules.*

La famille BRUNEEL est originaire des environs de Gand, en Belgique. Un de ses représentants actuels, M. Albert Bruneel, s'est fixé à Paris et a épousé le 1^{er} juin 1897 M^{lle} Anne de Clermont-Tonnerre. Il a été honoré du titre de comte romain par bref de S. S. Léon XIII.

BRUNEL de SERBONNES et de VARENNES (de). Armes : *d'argent à un chevron d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille qui donne lieu à cette notice appartient à la noblesse des environs de Sens. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1701 en fait remonter la filiation à Mathieu de Brunel, écuyer, sieur de Bordeaux, qui épousa Jacqueline de Railly par contrat du 18 août 1541. Saint-Allais, qui a donné une généalogie de la famille de Brunel, fait de ce Mathieu de Brunel le descendant au huitième degré d'un André de Brunel, gentilhomme de Guienne, qui était en 1317 grand maître d'hôtel de France. Le travail de cet auteur paraît être une œuvre de pure imagination et n'est accompagné, au moins jusqu'en 1541, d'aucune preuve, ni même d'aucune date. On trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie de la famille de Brunel, dressée en 1766; mais ce travail ne commence qu'à partir d'Henri de Brunel, écuyer, Sgr en partie de Serbonnes et de Varennes, qui était arrière-petit-fils de Mathieu et de Jacqueline de Railly et qui épousa en 1649 Catherine Duparc. Le fils de celui-ci, messire Louis-Henri de Brunel, chevalier, Sgr de Serbonnes, marié à Paris le 5 juillet 1675 à Marie Boutonne, fut maintenu dans sa noblesse le 20 mai 1701, sur preuves remontant à 1541, par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris. Sa descendance paraît avoir occupé jusqu'à l'époque de la Révolution un rang assez modeste dans la noblesse de sa région. Il fut père de messire Louis-Barthélemy de Brunel, chevalier, Sgr de Varennes, qui épousa le 3 février 1704 Catherine Ripart, fille d'un avocat, grand-père de Louis-Henri de Brunel, Sgr de Serbonne, né en 1705, qui épousa à Sens le 11 avril 1737 Edmée Millet, fille d'Edme Millet, marchand de cette ville, et de dame Sévère Thénard, et bisaïeul de Louis-François de Brunel, Sgr de Serbonne, né à Serbonne en 1743, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Provins. Ce dernier avait épousé en 1769 Marie-Cécile Tarin, morte guillotinée en juin 1794, qui était fille de Nicolas Tarin, fermier général de la seigneurie de Villeneuve-Saint-Maurice. Il en eut deux fils : 1° François de Brunel de Serbonne, né en 1770, qui fit des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, qui épousa en 1799 Alexandrine Berthelin et qui en eut un fils, Louis, né en 1803; 2° Louis-Clément de Brunel de Varennes, qui fut admis en 1786 parmi les pages du duc de Penthièvre, qui épousa en 1804 M^{lle} Missonet et qui en eut aussi un fils, Jean-Camille, né en 1810.

BRUNEL de BONNEVILLE-COLOMB (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 de sable à trois tours d'argent posées 2 et 1, qui est de Rochebonne; aux 2 et 3 d'azur à un lion d'or, armé et lampassé de gueules, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent, qui est de*

Bonneville ; *sur le tout d'argent à un cœur de gueules traversé d'une barre d'argent brochante sur le tout*, qui est de Brunel¹.

La famille DE BRUNEL DE BONNEVILLE est très anciennement connue en Velay. D'après la tradition elle serait originaire du Dauphiné où il existait au moyen âge plusieurs familles nobles du nom de Brunel.

Le nom des Brunel apparait en Velay dès la fin du xv^e siècle. La filiation suivie remonte à Christophe Brunel, Sgr de Saint-Christophe, qui épousa en 1554 Blanche Maltrait et dont le fils, Geoffre Brunel, fut conseiller en la sénéchaussée du Puy et consul de cette ville en 1594. Christophe et Geoffroy Brunel, fils et petit-fils de Geoffre, furent également consuls du Puy. Le second d'entre eux fut le même personnage qu'un Geoffroy Brunel, Sgr d'Allentin, conseiller du Roi, magistrat en la sénéchaussée et siège présidial de la ville du Puy, dont les enfants, alors mineurs, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696. Il fut père de Jean-François de Brunel, Sgr de Bonneville, Eyssac, Beux, Allentin, conseiller au siège présidial du Puy, qui épousa en 1702 Lucrèce de Rochebonne et qui fut nommé en 1718 commis principal des États du Velay. Jean-Baptiste de Brunel de Bonneville, fils du précédent, fut nommé en 1739 président en la sénéchaussée et au siège présidial du Puy en remplacement de François-Armand de Colomb. Il eut lui-même six fils dont l'aîné lui succéda dans sa charge.

La famille de Brunel de Bonneville s'est très honorablement perpétuée en Velay jusqu'à nos jours.

Malgré son ancienneté et bien que ses membres aient souvent porté au xviii^e siècle les qualifications nobiliaires, on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Elle a fourni des officiers et des magistrats de mérite.

Gabriel-Prosper de Brunel de Bonneville, marié le 9 septembre 1845 à Marie-Hélène de Colomb de Gaste, dernière représentante d'une branche de la famille de Colomb (voyez ce nom), s'était engagé par son contrat de mariage passé le 6 août précédent à joindre à son nom celui de COLOMB.

Principales alliances : du Chalard 1886, de Colomb 1845, de Montaigne de Poncins 1876, de Rochebonne 1702 de Gaillard 1795, etc.

Il existait en France à l'époque de la Révolution plusieurs familles nobles du nom de Brunel. Deux de ces familles, celle des Brunel de la Bruyère et de Moze, fixée en Vivarais et en Velay, et celle des

¹ Cette notice a été faite en grande partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Raoul de Clavière.

Brunel de la Roquette, fixée en Rouergue, appartenait à la région habitée de nos jours par la famille de Brunel de Bonneville.

La famille DE BRUNEL DE LA BRUYÈRE ET DE MOZE portait pour armes : *d'or à un lion couronné de sable, à la fasce de gueules chargée de trois coquilles d'argent brochant sur le tout*. La Chesnaye des Bois en a donné au XVIII^e siècle une généalogie dont on trouvera un résumé dans l'*Armorial de la noblesse de Languedoc* de M. de la Roque. Elle avait eu pour berceau la petite ville de Saint-Agrève, située en Vivarais. Le travail de la Chesnaye des Bois en fait remonter la filiation à noble Louis-Antoine Brunel, sieur de Montgardy, dont le fils, Pons-Joseph Brunel, écuyer, épousa Elisabeth de Saint-Juire par contrat du 15 janvier 1490. Laurent Brunel, sieur de Laulanier, petit-fils de Pons-Joseph, épousa en 1575 Agnès Jonac et en eut deux fils, Pierre et Antoine, qui furent les auteurs de deux branches. La branche cadette, dite de Moze, était représentée sous Louis XVI par deux frères dont l'aîné, M. de Brunel de Moze, maire et juge de Saint-Agrève, avait épousé M^{lle} de la Batié, du Puy-en-Velay. Elle paraît s'être éteinte avec Caroline de Brunel de Moze qui épousa vers 1830 M. de Fages de Chavannes. Le chef de la branche aînée, Claude Brunel, sieur de Laulanier, né en 1624, fut maintenu dans sa noblesse le 16 mai 1698 par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc, sur le vu d'un jugement de maintenue qu'il avait déjà obtenu le 16 septembre 1668 de M. de Bezons, prédécesseur de celui-ci. Son descendant, Claude-François-Fleury de Brunel, Sgr de la Bruyère, né en 1751, procureur du Roi au présidial de Nîmes, marié en 1776 à M^{lle} de Ranguel, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un frère de celui-ci, Pierre-Hyacinthe de Brunel de la Bruyère, baptisé en 1766, omis dans le travail de la Chesnaye des Bois et par suite dans celui de M. de la Roque, fit en 1777 pour être admis à l'École militaire. Un M. Brunel de la Bruyère fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Puy-en-Velay.

La famille DE BRUNEL DE LA ROQUETTE, en Rouergue, portait pour armes : *de gueules à une épée d'argent, ou encore, d'après les preuves de noblesse qu'un de ses représentants fit en 1778 devant d'Hozier : de gueules à une épée et à un trident d'argent passés en pal, les pointes en haut, accompagnés à dextre de trois tours l'une au-dessus de l'autre et à sénestre d'un lion du même*. Un de ses auteurs, le capitaine Brunel, se signala par sa valeur dans les guerres de religion de la fin du XVI^e siècle et défit les huguenots dans plusieurs combats. Raymond de Brunel, Sgr du Bruel, près d'Estalane, marié

en 1676 à Françoise de Laparra, fut maintenu dans sa noblesse le 6 mai 1700, sur preuves remontant à 1547, par jugement de Legendre, intendant de Montauban. Un de ses descendants, Guillaume de Brunel, Sgr du Bruel, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche-de-Rouergue. Un autre, Pierre-Charles de Brunel de la Roquette, né en 1769, au diocèse de Rodez, fit en 1778 pour être admis à l'École militaire des preuves de noblesse qui sont conservées dans le *Nouveau d'Hozier* : il fut dans la suite chevalier de Saint-Louis, épousa en 1815 Joséphine d'Yzarn de Fressinet et en eut une fille unique qui paraît avoir été la dernière représentante de sa famille et qui épousa M. Matha.

BRUNELIÈRE (Varin de la). Voyez : VARIN DE LA BRUNELIÈRE.

BRUNERIE (Colin de la). Voyez : COLIN DE LA BRUNERIE.

BRUNERIE (Dode de la). Voyez : DODE DE LA BRUNERIE.

BRUNET : Armes : *de gueules à une bande d'or chargée de trois aiglettes de sable et accompagnée en chef d'une croisette d'or et en pointe d'une épée droite de même.*

L'auteur de cette famille, Pierre-Victor BRUNET, né en 1802, fit longtemps partie du Conseil général d'Eure-et-Loir. L'aîné de ses fils, Jules-Adolphe Brunet, né en 1831, aide de camp du prince Napoléon, conseiller général du Calvados, officier de la Légion d'honneur, reçut le titre de baron par lettres patentes de Victor-Emmanuel I^{er}, roi d'Italie. Il a eu lui-même deux fils et deux filles; l'une de celles-ci a épousé M. Marielle, petit-fils de l'amiral Tréhouart.

BRUNET de SAINT-JEAN-d'ARVES, en Savoie. Armes : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Baron.*

La famille BRUNET DE SAINT-JEAN-D'ARVES appartient à la noblesse de Savoie. Le comte de Foras en a donné une généalogie dans son *Armorial de Savoie*. Elle descend d'égrége Catherin Brunet, du lieu de Saint-Sorlin-d'Arves, qui épousa vers 1735 Marie Grange. Ce personnage laissa un fils, noble et respectable Benoit-Noël Brunet, né en 1739, avocat, juge mage de Maurienne et de Tarentaise en 1787, marié à Jeanne Beddat, décédé en 1815, qui obtint par lettres patentes du 13 juin 1780 l'érection en baronnie de la terre et juridiction de Saint-Jean-d'Arves, en Maurienne. Benoit-Noël eut plusieurs fils dont l'un périt dans la campagne de Russie et dont l'aîné, André-François Brunet, baron de Saint-Jean-d'Arves, né en 1774, marié à Anne Sibué du Col de Babylone et décédé en 1817, continua la des-

ceendance. Antoine, baron Brunet de Saint-Jean-d'Arves, né en 1844. petit-fils du précédent, fut tué en 1870 à la bataille de Beaune-la-Rolande; il avait épousé en 1868 M^{lle} Carteman dont il laissa un fils. Maurice-Victor, né en 1870.

Principales alliances : Sibué du Col, Natta, Garetti di Ferrero, etc.

La famille Brunet de Saint-Jean-d'Arves n'a aucun rapport avec celle de Gaspard-Sébastien Brunet, né à Chambéry en 1788, intendant général de Gènes, député au Parlement de Turin, marié en 1822 à Marie Ménabréa, décédé sans postérité en 1854, qui fut créé comte le 22 février 1834 par lettres du roi de Sardaigne et qui reçut en même temps les armoiries suivantes : *d'azur à un chevron d'argent accompagné en pointe d'un lion d'or, au chef d'or.*

BRUNET-DENON. Armes : *d'or à une fasce d'azur chargée de trois vanets ou coquilles d'argent.* — Le règlement d'armoiries de 1829 attribua au baron Brunet-Denon les armes concédées sous le Premier Empire au baron Denon : *écartelé au 1 d'or au cerf courant au naturel, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent; au 2 de gueules à trois losanges d'argent; au 3 de gueules à deux statues de Memnon au naturel; au 4 d'or au balancier à médailles au naturel.*

La famille BRUNET, qui releva au XIX^e siècle le nom de la famille Denon, est originaire de Châlon-sur-Saône. Elle est distincte de la famille Brunet d'Evry et de Monthélie, rapportée à la suite, qui est originaire de Beaune, dans la même région. On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin. Noble Jean-Baptiste Brunet, avocat, auquel ce travail fait remonter la filiation, épousa vers 1650 Anne Berthot. Leur fils, Paul Brunet, avocat en Parlement, résidant à Châlon, marié le 28 janvier 1682 à Marie Brusson, fille d'un procureur royal aux Cours royales de Châlon, fut pourvu le 18 juin suivant de l'office anoblissant de conseiller, notaire et secrétaire du Roi en la chancellerie près la Chambre des comptes de Dijon; il fit enregistrer son blason avec celui de sa femme à l'Armorial général de 1696, (registre de Dijon) et mourut en 1709. Il eut pour successeur dans son office son fils Claude Brunet, né à Châlon en 1685, marié en 1714 à Anne Barault; son office ayant été supprimé en 1716, Claude Brunet se fit recevoir en 1718 secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Besançon. Il fut père de Jacques-Philibert Brunet, écuyer, qui épousa en 1744 Jeanne Dezir et qui en eut trois fils, Louis-Charles, Bénigne et François-Léonard. L'aîné de ces trois frères, marié en 1777 à Catherine Denon, en eut lui-même deux fils, Vivant-Jean et Vivant-Dominique, qui furent

connus sous le nom de BRUNET-DENON. Vivant-Jean Brunet-Denon, né à Givry en 1778, directeur des Études de l'École militaire de Saint-Germain-en-Laye, général de brigade en 1814, député de Saône-et-Loire en 1842, 1852, 1857, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1866, fut créé baron de l'Empire par lettres du 31 décembre 1809 ; il survécut à son fils et ne laissa que deux filles, la comtesse de Duranti, née en 1812, et la baronne de la Rochenully, née en 1814. Son frère, Dominique-Vivant, fut autorisé le 15 septembre 1829 par lettres patentes du roi Charles X à relever le titre de baron de son oncle maternel, le baron Denon, et mourut en 1845 sans avoir été marié.

La famille DENON, originaire de Chàlon comme la précédente, portait pour armes avant la Révolution : *de gueules à un chevron d'argent accompagné de deux étoiles de même en chef et d'une étoile d'or en pointe*. Un de ses représentants, Claude Denon, de Chàlon, fut nommé le 26 août 1743 conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Dôle. Elle a été illustrée par le frère de M^{me} Brunet, Dominique-Vivant Denon, né à Chàlon en 1747, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1780, secrétaire d'ambassade, membre de l'Institut, directeur général des musées sous le Consulat et sous l'Empire, mort sans alliance en 1825, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 29 juin 1808, puis baron par nouvelles lettres du 5 août 1812.

BRUNET de CASTELPERS de PANAT et de VILLENEUVE-LÉVIS (de).

Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à un sautoir de gueules, qui est de Panat ; au 2 d'azur à un château à trois tours d'argent, qui est de Castelpers ; au 3 d'or à trois chevrons de sable, qui est de Lévis ; sur le tout d'or à un lévrier rampant de gueules, à la bordure composée d'argent et de sable de seize compon, qui est de Brunet*¹. — Couronne : *de Vicomte* (aliàs *de Marquis*). — Supports : *deux griffons*. — L'écu posé sur *deux bannières, l'une aux armes de Brunet, l'autre écartelée de Panat, de Castelpers et de Lévis*. — Légende : *En bonne Foy*. — Devise : *Fidelitate et audacia lucet*.

Il existait en Agenais aux xv^e et xvi^e siècles une famille noble du nom de BRUNET qui possédait, entre autres biens, une seigneurie de l'Estelle. Lainé a donné au xix^e siècle dans le VII^e volume de ses *Archives de la Noblesse* une généalogie de cette famille qui a été reproduite par M. de Barrau et par un certain nombre d'autres histo-

¹ On remarquera que ces armoiries sont, à peu de différence près, celles de l'ancienne famille provençale de Brunet, rapportée à la suite, qui ont été aussi adoptées par la famille Brunet d'Evry et de Monthélie.

riens. Il en fait remonter la filiation, mais sans preuves bien positives à l'appui, à un Arnaud de Brunet qui à la fin du *xiv^e* siècle possédait divers domaines au diocèse d'Agen ; il suppose, mais cette fois sans aucune espèce de preuves, que ce gentilhomme était natif du Rouergue et sortait d'une famille de Brunet qui appartenait au moyen âge à la noblesse de ce dernier pays.

Jean de Brunet, Sgr de Lestelle, au diocèse d'Agen, à partir duquel seulement la filiation paraît être régulièrement établie, reçut une reconnaissance féodale en 1513 et rendit hommage au Roi le 3 juillet 1539 conjointement avec sa femme, Marguerite de Stuer, et avec son fils aîné, Guy. Celui-ci épousa Bertrande de Guerre par contrat passé le 22 juillet 1544 devant notaire à Beauville et en eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Arnaud de Brunet, dit de Beauville, Sgr de l'Estelle, fut un des plus fidèles compagnons d'armes du roi Henri IV qui le nomma gentilhomme ordinaire de sa chambre, chevalier de son Ordre et gouverneur de Mayenne ; il devint maréchal de camp en 1621. Il s'était fixé dans le Maine après le mariage qu'il contracta le 23 juillet 1587 avec Elisabeth de Chauvigné. Un de ses petits-fils, Charles Brunet de Beauville, Sgr de l'Estelle, fut maintenu dans sa noblesse le 7 mai 1668 par arrêt du Conseil d'Etat. Sur le vu de cet arrêt, ses frères puînés, François et Jacques de Brunet de Beauville, Sgrs de Fontenailles, demeurant au Lude, dans l'élection de la Flèche, demandèrent en 1669 à Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, de les maintenir dans leur noblesse, déclarant en même temps qu'ils ne se connaissaient aucun parent de leur nom. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que Charles de Brunet de Beauville, né à Saint-Germain-en-Laye en 1669, fils de François, fit en 1685 pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie du Roi. Ces Brunet de Beauville, originaires de l'Agenais et fixés dans le Maine à la fin du *xvi^e* siècle, ne tardèrent pas à s'éteindre.

On admet généralement que la famille de Brunet de Castelpers, qui n'a cessé depuis la fin du *xvi^e* siècle jusqu'à nos jours d'occuper un rang si considérable dans la noblesse du Languedoc, descend de la famille de Brunet qui a possédé en Agenais la seigneurie de l'Estelle, famille dont elle a toujours porté les armoiries. On trouvera sur elle un intéressant article dans le *Bulletin de la Société héraldique* du 25 mars 1879. Louis de Brunet, à partir duquel seulement la filiation a pu être rigoureusement établie, portait dans les dernières années du *xvi^e* siècle la qualification de seigneur de l'Estelle. Les généalogistes en font, avec beaucoup de vraisemblance, un fils de Guy de Brunet, Sgr de l'Estelle, mentionné plus haut, qui avait épousé en 1544 Bertrande de Guerre. Mais en matière généalogique de

simples présomptions ne sauraient tenir lieu de preuves rigoureuses et il n'est pas absolument impossible que Louis Brunet, simple officier de fortune, arrivé à la noblesse à la faveur des troubles de la fin du xv^e siècle, ait racheté la seigneurie de Lestelle pour établir une confusion entre sa famille et celle des anciens Brunet de l'Agenais, alors fixés dans le Maine. Quoi qu'il en soit, Louis de Brunet, ardent religionnaire, fut un des plus vaillants compagnons d'armes d'Henri de Navarre, qui devint dans la suite le roi Henri IV, et fut chambellan de ce prince. Il épousa par contrat du 17 mai 1579 Madeleine de Lordat, issue d'une des plus puissantes familles nobles de la région et fille de Bernard de Lordat, baron de la Bastide, et de Charlotte de Castelpers, vicomtesse d'Ambialet, et recueillit dans la suite la vicomté d'Ambialet, en Albigeois. Son fils, Jean-Jacques de Brunet, chevalier, Sgr de l'Estelle, baron de Pujols, vicomte d'Ambialet, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, gouverneur des villes de Clairac et de Tonneins, épousa par contrat passé à Pujols le 31 mai 1605 Marguerite-Catherine du Faure de Pibrac, fille d'un chancelier de Navarre. Il fut lui-même père de Louis de Brunet, chevalier, vicomte d'Ambialet, Sgr de Lestelle, décédé en 1649, qui épousa le 25 octobre 1631 Anne de Castelpers de Lévis, fille unique et héritière de David de Castelpers de Lévis, baron de Castelpers, au diocèse de Béziers, et des Etats du Languedoc, vicomte de Panat, et qui s'engagea par contrat de mariage à relever le nom et les armes de la famille de Castelpers de Lévis. Louis de Brunet laissa de cette union plusieurs fils qui furent maintenus dans leur noblesse le 4 mai 1668, sur preuves remontant à 1513, par jugement de Pellet, intendant de Bordeaux. Deux de ces fils, Jean-Samuel et Louis-Joseph de Brunet de Castelpers, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean-Samuel de Brunet de Castelpers, comte de Panat, vicomte d'Ambialet, épousa en 1660 Jacqueline d'Espinchal. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses petits-fils, Joseph-Samuel, né au diocèse d'Albi en 1700, décédé en 1741 sans postérité, fit en 1717 pour être admis parmi les pages de la Petite Ecurie ; ces preuves ne donnent la filiation que depuis le commencement du xvii^e siècle. Joseph-Samuel eut plusieurs frères ; l'un d'eux, Jean-Elisabeth de Brunet de Castelpers, décédé à Munster en 1800, fut sacré évêque d'Evris en 1739¹ ; un autre, Joseph de Brunet de Castelpers, comte de Panat, épousa en 1750 M^{lle} de la Rochefoucauld-Langeac et continua la descendance. Dominique-François de Brunet de Castelpers, marquis de

¹ C'est par erreur que Lainé a avancé que ce prélat avait été archevêque de Rouen.

Panat, fils de ce dernier, marié en 1786 à M^{lle} de Rudelle d'Alzon, fut député de la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse aux Etats généraux de 1789. Il avait obtenu en 1789 l'admission dans l'Ordre de Malte de son second fils, Pierre-Eugène, tué à l'ennemi en 1812. Son fils aîné, Dominique-Philippe, marquis de Panat, né en 1787, marié en 1819 à M^{lle} Hocquart, fut sous Charles X préfet du Cantal et député du Gers. Il a été le grand-père du chef actuel, né en 1850.

L'auteur de la seconde branche, Louis de Brunet de Castelpers-Lévis, baron de Villeneuve et des Etats du Languedoc, sénéchal de Castres, lieutenant de Roi en la province du Languedoc, épousa en 1674 M^{lle} de la Croix de Castries. Il obtint en 1697 l'admission parmi les pages de la Grande Ecurie de son fils aîné, Joseph-François, né à Montpellier en 1681. Ce jeune homme mourut peu de temps après et ce fut son frère puîné, Louis-Joseph, marié à Marie Danti de Villegli, qui continua la descendance. Cette branche, dont le chef était connu sous le titre de marquis de Villeneuve-Lévis, s'est éteinte vers le milieu du xix^e siècle.

La famille de Brunet de Castelpers a fourni, en dehors des personnages mentionnés plus haut, un grand nombre d'officiers de terre et de mer dont un, Léopold, chevalier de Panat, né en 1762, décédé en 1834, arriva au grade de contre-amiral.

Principales alliances : de Lordat 1579 et vers 1600, du Faur de Pibrac 1605, de Castelpers de Lévis 1631, de Murat de Lestang, d'Espinchal 1660, de Pélamourgue 1700, de Volonzac 1699, de Toulouse-Laubrec 1700, de Roquefeuil, de la Rochefoucauld-Langeac 1750, de Rudelle d'Alzon 1786, Hocquart 1819, de Narbonne-Lara, de la Croix de Castries 1674, Doni de Beauchamp, d'Ouvrier de Bruniquel 1752, de Bastard d'Estang 1782. 1816, de Bonnet de Maureilhan, etc.

Il existait en Agenais sous Louis XVI une famille DE BRUNET DE LAUBARÈDE ET DE VÉZIS qui n'avait aucun rapport avec la famille Brunet de l'Estelle, souche présumée des Brunet de Castelpers. On trouvera sur cette famille beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*. Elle avait pour auteur Isaac Brunet, de la paroisse de Saint-Perdoul, en Agenais, qui épousa Rachel Bossatran, de la même paroisse, par contrat passé le 6 juin 1605 en présence de son frère Martin Brunet, Sgr de Laubarède, capitaine. Isaac Brunet fut anobli par brevet donné à Bergerac le 16 juillet 1621 et fit son testament le 6 juin 1644. Il laissa deux fils, Jean, Sgr de Laubarède, marié le 17 novembre 1648 à Marie de Lasson, et Pierre, Sgr de Vézis, marié le 26 mars 1654 à Claire de Lasort, qui furent les auteurs de deux branches. On ne voit pas que les représentants de ces deux branches aient fait reconnaître leur noblesse lors

des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, probablement par suite de l'édit d'août 1664 qui révoquait tous les anoblissements concédés depuis 1611; mais ils se firent accorder le 15 janvier 1749 par un certain nombre de gentilshommes de l'Agenais un certificat attestant qu'ils étaient de noble race et lignée. On ne voit pas non plus qu'ils aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Guienne.

Il existait au XVIII^e siècle, toujours en Agenais, une famille BRUNET DE LATUQUE qui occupait un rang distingué dans la bourgeoisie. Un représentant de cette famille, Pierre Brunet de Lатуque, né en 1757 au Puch de Gontaud, fils d'un ancien garde du corps, fut député du Tiers Etat de la sénéchaussée de Nérac aux Etats généraux de 1789.

BRUNET de PRIVEZAC.

La famille BRUNET DE PRIVEZAC, aujourd'hui éteinte dans les mâles, était originaire du bourg de Conques, dans le Rouergue, et appartenait au XVIII^e siècle à la haute bourgeoisie de sa région. M. de Barrau lui a consacré une courte notice dans ses *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue*. Un de ses représentants avait épousé vers 1740 Antoinette de Morlhon d'Autayrac qui appartenait à une famille peu fortunée, mais de noblesse très ancienne. Il en eut un fils, Jacques Brunet, qui alla se fixer à Paris et qui y épousa une riche héritière, Françoise Latizeau. Après son mariage Jacques Brunet revint en Rouergue et y acquit du marquis de Lignerac par acte du 13 juillet 1771 et pour le prix de 200.000 livres l'ancienne terre baronniale et le château de Privezac dont il prit dès lors le nom. En 1789 il revendit cette terre à M. de Moly et alla se fixer à Moulins. Il laissa cinq fils dont aucun n'eut de postérité masculine. L'aîné de ces fils, connu sous le titre de baron de Privezac, était sous la Restauration maréchal des logis des gardes du corps; il laissa une fille mariée au vicomte de la Taille des Essarts. Un des cadets, Antoine-Nicolas, chevalier de Privezac, mort sans enfants à Moulins en 1858, était en 1825 contrôleur des contributions directes de la Mayenne. Le plus jeune, Auguste de Privezac, collaborateur de M. de Genoude à la *Gazette de France*, fut longtemps avocat à Paris; sa fille adoptive, Anna-Victoire Perrier-Brunet de Privezac, épousa en 1876 le comte de la Roche.

Principales alliances : de Morlhon, Calemard du Ginestoux, de la Taille des Essarts.

BRUNET de L'ARGENTIÈRE et de VENCE.

La famille BRUNET DE L'ARGENTIÈRE, originaire du Dauphiné, appartenait au XVIII^e siècle à la haute bourgeoisie de cette province. Un de

ses représentants, Jean Brunet, sieur de l'Argentière, conseiller du Roi, ancien commissaire des guerres et receveur des tailles, député du Briançonnais, fit imprimer en 1764 un recueil intitulé : *Les dixmes du Briançonnais*. Un membre de cette même famille est aujourd'hui agent de change à Paris.

À la même souche paraît se rattacher la famille BRUNET DE VENGE qui a fourni de 1720 à 1783 plusieurs conseillers à la Chambre des comptes de Grenoble.

On trouve que Thomas Brunet, conseiller du Roi au bailliage de Graisivaudan, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'argent à un rocher ou montagne de sinople mouvante de la pointe, surmontée d'un aigle s'essorant de sable, ses pieds dans un nid de même, la tête contournée, regardant un soleil d'or naissant de l'angle sénestre du chef.*

BRUNET de , en Provence. Armes : *d'or à un lévrier rampant de gueules, à la bordure crénelée de sable.*

La famille DE BRUNET a occupé un rang distingué dans la noblesse de la Haute-Provence. Artefeuil en a donné au XVIII^e siècle une généalogie qui a été reproduite dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois. L'historien Barcelon, d'ordinaire si sévère, la classe parmi les familles nobles de sang et d'origine et lui consacre les lignes suivantes dans sa *Critique du Nobiliaire de Provence de Robert de Briançon* : « Le Père Colomby, jésuite, historien de la
« ville de Manosque, siège des anciens comtes de Forcalquier, met
« les Brunet entre les chevaliers et les barons des comtes de Forcal-
« quier qui tenaient toute la province au delà la rivière Duranee
« depuis la ville d'Avignon jusqu'aux Alpes. Je vois dans les chartes
« rapportées par cet historien de l'an 1160 que Philibert Brunet,
« chevalier, est présent à un acte d'inféodation fait par Guillaume,
« comte de Forcalquier, en faveur d'un de ses barons. Hugues Bru-
« net fut fameux dans le même siècle entre les poètes provençaux,
« comme dit le moine des Isles d'Or. Pons Brunet, qui de Manosque
« se transplanta à Arles avec sa famille l'an 1356, fut reçu dans les
« rangs des nobles comme issu de la noble famille de Brunet, ainsi
« qu'il est énoncé dans le registre de l'Hôtel de Ville de ladite année
« et depuis ce Pons Brunet la descendance est prouvée jusqu'à Annibal
« de Brunet qui quitta Arles pour s'établir à Salon. François de
« Brunet, aujourd'hui seigneur de Lamanon, est l'arrière-petit-fils de
« cet Annibal. »

Pons de Brunet, auquel Artefeuil fait remonter la filiation suivie, vint se fixer à Arles en 1356 et fit son testament en 1374. Son fils,

François de Brunet, fit son testament en 1412 et laissa d'une alliance inconnue Honoré de Brunet qui épousa Antoinette de Martia. Deux des fils de celui-ci, Honoré, marié en 1496 à Madeleine de Bouic, et Louis, furent les auteurs de deux branches dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles.

La branche aînée, fixée à Salon, posséda, entre autres biens, les seigneuries de Lamanon et de Confous. Elle donna deux chevaliers à l'Ordre de Malte, Pierre Brunet, en 1616, et Honoré Brunet, en 1620, et s'éteignit dans la seconde moitié du xviii^e siècle.

Louis de Brunet, auteur de la seconde branche, revint se fixer à Manosque et laissa d'une alliance demeurée inconnue noble et discret seigneur Fouques de Brunet. Le fils de celui-ci, François de Brunet, baptisé à Manosque le 28 octobre 1487, épousa Félicité de Pontevès par contrat du 28 janvier 1535 et en eut lui-même plusieurs fils. On n'a aucun renseignement sur les destinées du plus jeune de ces fils, Gilles de Brunet, baptisé le 13 mai 1548 en l'église Saint-Sauveur de la ville de Manosque ; on a cherché à l'identifier avec un Gilles Brunet qui appartenait dans la seconde moitié du xv^e siècle à la bourgeoisie de Beaune, en Bourgogne, et qui fut l'auteur de la famille Brunet d'Evry et de Monthélie, rapportée à la suite. Antoine de Brunet, baptisé à Manosque le 20 mars 1538, fils aîné de François et de Félicité de Pontevès, fonda en 1578 une chapelle dans l'église Saint-Sauveur, à Manosque, épousa Catherine de Moret et continua la descendance de cette branche. Son petit-fils, Paul de Brunet, Sgr d'Estoublon, marié à Manosque le 41 novembre 1666 à Marie de Robert, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du 30 mars 1667. Un des petits-fils de celui-ci, Gaspard-Jean-Baptiste de Brunet, né en 1734 à Valetisolle (Basses-Alpes), maréchal de camp en 1791, général de division le 8 mars 1793, fut nommé le 25 avril suivant général en chef de l'armée d'Italie ; il fut destitué dès le 10 septembre de la même année, traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort comme *auteur et complice d'une conspiration qui a existé contre l'unité et l'indivisibilité de la République*. Paul de Brunet, Sgr d'Estoublon, cousin germain de cet officier général, épousa en 1736 Jeanne de Pochet ; il fut père de Paul de Brunet, chevalier, Sgr de Molan, Estoublon et Saint-Jurs, chevalier de Saint-Louis, qui épousa Anne-Antoinette de Clavel, et grand-père de Paul de Brunet qui fit les campagnes de la Révolution et de l'Empire et qui arriva au grade de général. On croit que cette branche s'est perpétuée jusque dans la seconde moitié du xix^e siècle.

Principales alliances : de Cadenet, de Damian de Vernègues 1671,

de Pontevès 1535, de Faucher 1633, de Pochet 1712, 1736, de Salve, etc.

La famille de Brunet paraît avoir formé un certain nombre de branches qui, en raison de leur pauvreté, perdirent leur noblesse par dérogeance et qui ne sont pas mentionnées par les anciens généalogistes. Plusieurs représentants de ces branches non nobles, Lazare Brunet, bourgeois de Marseille, N... Brunet, bénéficié en l'église collégiale de la ville de Salon, Honoré Brunet, bourgeois de la ville d'Arles, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 leurs armoiries telles que les avaient toujours portées les Brunet de Manosque.

BRUNET-SIMIANE (de Tressemanes de). Voyez : TRESSEMANES DE BRUNET-SIMIANE (DE).

BRUNET d'EVRY, de la FAYE, de la SERVE, de MONTHÉLIE. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'or à un lévrier rampant de gueules, accolé et bouclé d'argent, et une bordure crénelée de sable (aliàs composée d'or et de gueules) ; aux 2 et 3 d'argent à une tête de more de sable, bandée (ou tortillée) d'argent et liée d'un ruban de gueules. — Couronne : de Marquis.*

La famille BRUNET, qui aux XVII^e et XVIII^e siècles a donné plusieurs magistrats distingués au Parlement et à la Chambre des comptes de Paris, a eu pour berceau la ville de Beaune, en Bourgogne. Elle est distincte de la famille Brunet-Denon, originaire de Châlon, dans la même province, à laquelle il a été plus haut consacré une notice. Le comte de Juigné de Lassigny en a publié en 1895 une très complète et très intéressante généalogie. Cet auteur lui attribue pour premier auteur connu Jean Brunet qui dès 1460 était capitaine du château d'Argilly commandant une compagnie de trente hommes d'armes. Gilles Brunet, châtelain de Beaune, décédé en 1533, qui peut avoir été fils du précédent, laissa trois fils, Hugues, châtelain de Beaune, décédé en 1552, Guillaume et Jean, qui furent les auteurs de trois branches.

La branche aînée s'éteignit en la personne de Philibert Brunet, conseiller référendaire en la chancellerie près le Parlement de Dijon en 1684, plus tard secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Besançon, qui fut anobli par ses offices et qui mourut sans postérité en 1706.

Le chef de la seconde branche, Théodore Brunet, baptisé en 1654, docteur en médecine, fut pourvu en 1712 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Besançon.

Cette branche s'éteignit avec Bernard-Philibert Brunet, petit-fils du précédent, recteur de l'Hôtel-Dieu de Beaune en 1768, qui mourut sans enfants en 1784.

Jean Brunet, auteur de la troisième branche, aujourd'hui seule existante, fut recteur de l'Hôtel-Dieu de Beaune en 1544, puis échevin de cette ville en 1551. Son fils, Gilles Brunet, né en 1556, lieutenant particulier en la chancellerie de Beaune, puis lieutenant-général au bailliage de cette ville, marié le 8 juin 1581 à Judith Gallois, fille d'un bourgeois de Chalon, et décédé le 28 novembre 1627, assista comme témoin le 16 avril 1593 et le 17 septembre 1606 aux contrats de mariage de ses nièces, Bénigne et Marguerite Forneret, filles de sa sœur, Marguerite-Henriette Brunet, et le 19 juin 1597 au contrat de mariage de son autre nièce, Bénigne Brunet, fille de son frère, Jean Brunet, conseiller ancien et alternatif au grenier à sel de Beaune. Plus tard on voulut l'identifier avec un Gilles Brunet, baptisé à Manosque en 1538, qui appartenait à la vieille famille noble de Provence à laquelle a été consacrée la précédente notice. Gilles Brunet laissa trois fils dont les deux plus jeunes, Philibert et Gilles, furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Son fils aîné, Jean-Baptiste Brunet, maire de Beaune en 1637, fut père de Jean-Gérard Brunet-Legoux, Sgr de Serrigny, secrétaire du Roi en 1669, conseiller au Parlement de Paris en 1672, conseiller au Grand Conseil en 1675, président aux requêtes du Parlement de Paris en 1687, qui fut anobli par ses charges et qui mourut en 1701 à Serrigny, près de Beaune, sans avoir été marié.

Philibert Brunet, auteur du rameau aîné actuel, fut baptisé le 15 octobre 1597, vint se fixer à Paris, y acquit une grosse fortune et acheta en 1672 les fiefs de Chailly et de Cercey. D'après le célèbre *Mémoire contenant les origines de messieurs du Parlement de Paris*, il aurait été marchand mercier rue Saint-Denis et aurait été élu juge consul de Paris en 1622. Il fut pourvu en 1667 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi ; mais la résigna dès 1670 en faveur de son fils aîné, Jean-Baptiste. Il laissa trois fils : 1° Jean-Baptiste Brunet, Sgr de Chailly et de Cercey, né en 1623, secrétaire du Roi en 1670 sur la résignation de son père, puis fermier général et conseiller d'État, décédé en 1703, dont le fils, Pierre Brunet, président en la Chambre des comptes de Paris en 1702, acheta à son cousin la terre de Serrigny, en obtint l'érection en comté par lettres patentes d'octobre 1700 et mourut sans enfants en 1740 ; 2° François Brunet, Sgr de Montfouand, conseiller au Parlement de Metz, puis à celui de Paris, président à la Chambre des comptes de Paris en 1691, qui mourut sans alliance en 1693 ; 3° Paul-Étienne Brunet, qui continua la descendance.

Ce dernier avait épousé en 1678 Geneviève Colbert, proche parente du ministre de Louis XIV ; il fut successivement trésorier général de la maison du Roi en 1686, fermier général des gabelles de France en 1696, secrétaire du Roi en la grande chancellerie en 1701, réalisa une fortune considérable, acheta, entre autres biens, la terre de Rancy, près de Beaune, et celle d'Évry, dans la Brie, et mourut à Paris en 1717. Son fils, Gilles Brunet, né en 1683, conseiller au Parlement de Paris en 1706, intendant d'Auvergne en 1720, puis de Moulins en 1723, marié en 1715 à Françoise Bignon, avait acheté en 1715 la terre de la Palisse, en Bourbonnais, et en avait obtenu l'érection en marquisat par lettres patentes de février 1724 ; mais, en vertu du retrait lignager, il dut restituer cette terre en 1730 à ses anciens propriétaires, MM. de Chabannes. Il prit alors le titre de marquis d'Évry, qui a été conservé par ses descendants, et mourut en 1762. Il fut père de Joseph-Moulins Brunet, marquis d'Évry, baptisé à Moulins en 1725, maréchal de camp en 1780, qui épousa en 1750 Marie Masson, grand-père d'Antoine-Gilles Brunet, marquis d'Évry, né en 1752, maréchal de camp en 1791, décédé en 1815, qui épousa en 1785 M^{lle} de la Malmaison, et bisaïeul d'Ange-Paul Brunet, marquis d'Évry, né à Moulins en 1793, qui épousa en 1830 M^{lle} de Rosières-Sorans et de qui descendent les divers représentants actuels de ce rameau.

Gilles Brunet, bourgeois de Beaune, auteur du second rameau actuel, fut baptisé en 1604. Son fils, Jacques Brunet, baptisé en 1640, président des traites foraines de Beaune, marié en 1664 à Jacqueline Bouchin, fille d'un notaire de Beaune, fut pourvu en 1709 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Dijon. Il fut père de François Brunet, baptisé en 1675, secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Grenoble en 1727, trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui épousa en 1723 Jeanne Fromageot, fille d'un secrétaire du Roi et héritière de la seigneurie de Monthélie, près de Beaune, dont sa descendance a gardé le nom, et grand-père de Gérard Brunet, Sgr de Monthélie et de Marjollet, baptisé en 1724, marié à Auxonne en 1752 à Suzanne Suremain de Flammerans, qui se fit maintenir dans sa noblesse le 31 juillet 1775 par arrêt du Conseil d'État et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dijon. Gérard Brunet mourut à Beaune en 1791 ; il avait eu six fils : 1^o Hugues-Jean Brunet, conseiller au Parlement de Dijon en 1775, décédé dès 1777 ; 2^o Jean-François Brunet de la Faye, marié en 1795 à M^{lle} de Charodon, mort sans enfants au cours de cette même année ; 3^o Louis-François Brunet de Monthélie, conseiller au Parlement de Dijon en 1786, fusillé après la prise de Lyon en 1793 :

4° Jean-Joseph Brunet de Monthélie, décédé à Dijon en 1846, qui n'eut que deux filles, M^{me} Augier du Chézaud et M^{me} Surget; 5° Antoine-Charles Brunet de la Serve, qui mourut à Beaune en 1855 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec sa cousine Claudine Suremain de Flammerans, décédée à Beaune en 1861; 6° Louis Brunet, qui continua la descendance. Ce dernier épousa en 1800 M^{me} Boussard de la Chapelle. Leur fils, Eugène, né à Beaune en 1803, capitaine de frégate, fut connu dans sa jeunesse sous le nom de BRUNET DE LA FAYE, mais se fit autoriser le 6 mai 1859, par jugement du tribunal civil de Beaune, à porter le nom de BRUNET DE MONTHÉLIE; il mourut à Beaune en 1864 laissant un fils, Henri de Monthélie, né en 1858, marié en 1885 à M^{me} de Monterno. M. Surget, de Cambrai, propriétaire du château de Monthélie, avait vainement demandé le 7 mars 1867 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille Brunet de Monthélie à laquelle appartenait sa mère.

Principales alliances : Loppin 1640, 1651, Bourrée 1620, de Ganay 1595, le Belin 1600, Barolet 1603, Blancheton 1615, 1713, 1745, Durcy 1654, 1664, Thiroux 1679, Vergnette de la Motte 1699, du Tillet 1677, de Mornay 1683, Bignon 1691, 1715, de Carvoisin 1720, Colbert 1678, 1711, de la Briffe 1703, Caze de la Bove 1739, d'Aguesseau 1778, Chabenat de la Malmaison 1785, de Rosières-Sorans 1830, de Chabrol-Chaméane 1872, Mouchet de Battefort de Laubespain 1864, de Wignacourt 1891, d'Andigné, Étignard de Lafaulotte, de Lassus, Bizouard de Montille 1749, Suremain de Flammerans 1752, 1802, Routy de Charodon 1795, le Belin de Dionne 1783, de Drouas 1798, Boussard de la Chapelle 1800, Rance de Guiseuil 1856, Penet de Monterno 1885, etc.

BRUNET de la GRANGE, de la CHARIE, de MONTREUIL, de SAIRIGNÉ, de TRYÉ. Armes : *d'azur à une tour d'argent (aliàs d'or) accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent.*

Le nom de BRUNET, très répandu en Poitou, a été porté dans cette province par plusieurs familles distinguées. Celle de ces familles qui donne lieu à cette notice, la seule qui appartient à la noblesse à l'époque de la Révolution, était fixée au xvi^e siècle dans l'élection de Fontenay-le-Comte, en Bas-Poitou. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie et on trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans les *Carrés d'Hozier*.

D'après une très ancienne tradition domestique, qui ne s'appuie malheureusement sur aucune preuve, elle serait originaire du Périgord et aurait pour auteur un Adhémar Brunet, de Bergerac, qui fut

anobli par lettres patentes du roi Philippe VI données à Senlis en décembre 1338.

Jean Brunet, auquel seulement remonte la filiation suivie, possédait la terre de la Rialière, dans la paroisse de Vayré-sur-Vendée ; il épousa vers 1550 Nicole Caut et en eut plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte passé le 30 janvier 1590 devant notaires à Fontenay-le-Comte. Un de ses fils, David Brunet, sieur de la Rialière, fut nommé maire de Saint-Maixent en 1598. Un autre, Gabriel Brunet, sieur de la Rialière, qui continua la descendance, était homme d'armes dans la compagnie de M. de Saint-Gelais quand il épousa Elisabeth Alléaume par contrat du 24 juillet 1594 ; il rendit aveu le 21 mars 1603 pour son fief de Broue à la duchesse de Longueville, dame de Vouvent, et mourut peu de temps après. Il laissait, entre autre enfants, trois fils, Gabriel, Jean et Mathieu, qui furent les auteurs de trois branches. Ces trois branches ne tardèrent pas à s'agréger à la noblesse.

Gabriel Brunet, Sgr de Broue, auteur de la branche aînée, épousa Marie-Anne Forestier par contrat du 16 avril 1619. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 leur fils, Louis Brunet, Sgr de Broue, président en l'élection de Fontenay, marié en 1651 à Marie Beau, se désista de sa noblesse par acte du 27 août 1668 et n'en fut pas moins condamné le 5 avril 1669 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, à payer comme usurpateur une amende de 1.500 livres. Gabriel Brunet, Sgr de Broue, fils du précédent, fut lieutenant de Roi en l'élection de Fontenay et épousa en 1682 Françoise Brunereau ; il se fit accorder le 14 avril 1718 des lettres patentes qui le relevaient de l'omission de qualifications nobles, mais avec la condition expresse, à peine de nullité desdites lettres, que lors de la recherche des faux nobles il n'eût été ni inquiété, ni condamné. Il laissa deux fils, Gabriel Brunet, Sgr de Broue, marié en 1724 à Marie Dupuy, et Louis Brunet, sieur du Mélier, marié en 1720 à Suzanne Moreau, qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Le premier de ces rameaux est connu sous le nom de BRUNET DE LAGRANGE. Le second rameau, fixé en Anjou dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, est aujourd'hui connu sous le nom de BRUNET DE LA CHARIE. Aimé-Gabriel Brunet de Lagrange, né à Fontenay-le-Comte en 1762, avait demandé en 1782 une sous-lieutenance ; on peut voir dans les manuscrits de Chérin que sa demande fut rejetée en raison de l'insuffisance de ses preuves de noblesse.

Jean Brunet, Sgr de Montreuil, auteur de la seconde branche, maire de Fontenay-le-Comte en 1650, marié à Marie Jolly, fut condamné le 28 octobre 1668 par jugement de l'intendant Barentin à payer comme

usurpateur de noblesse une amende de 1.500 livres. Il laissa deux fils, Jacques et Gabriel Brunet, Sgrs de Montreuil, qui furent simultanément anoblis en mars 1696 par lettres patentes dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier* et qu'ils firent enregistrer le 16 avril 1697 en la Chambre des comptes de Paris. Ces lettres se trouvèrent malheureusement rentrer dans la catégorie de celles qui furent révoquées par l'édit d'août 1715. Jacques François Brunet de Montreuil, fils de Jacques, se fit alors maintenir dans sa noblesse le 11 mai 1717, sur preuves remontant à 1591, par un arrêt du Conseil d'État dans lequel sont passées sous silence les lettres de noblesse de 1696, alors révoquées, et la condamnation de 1668 ; il laissa plusieurs fils qui moururent sans postérité. La descendance de Gabriel Brunet, second fils de Jean Brunet, Sgr de Montreuil, et de Marie Jolly, s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de BRUNET DE MONTREUIL.

Mathieu Brunet, sieur de la Rialière, auteur de la troisième branche, épousa en 1623 Catherine Bouhereau, fille d'un élu de Fontenay. Leur arrière-petit-fils, Pierre-Gabriel Brunet, Sgr de Sairigné, baptisé en 1709, marié en 1737 à Rose-Stéphanie Merland, fut pourvu le 12 mars 1734 de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Poitiers et obtint des lettres d'honneur le 15 novembre 1754. Il se fit en outre accorder le 27 août 1755 des lettres patentes de confirmation de noblesse qui sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il laissa deux fils, Louis-Mathurin Brunet, Sgr de Sairigné, marié en 1769 à M^{lle} Rougier, fille d'un procureur du Roi au présidial de la Rochelle, et guillotiné à Bordeaux en 1793, et Joseph-Alexandre Brunet, chevalier de Saint-Louis, marié à M^{lle} Genays, qui furent les auteurs de deux rameaux. Le premier de ces rameaux est connu de nos jours sous le nom de BRUNET DE SAIRIGNÉ ; le second est connu sous le nom de BRUNET DE TRYÉ.

Joseph Brunet, chevalier, Sgr de la Fuye et de Tryé, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Louis-Mathurin Brunet, Sgr de Sairigné et de Mervant, prit part à celles tenues à Fontenay-le-Comte.

Principales alliances : le Riche 1579, de Vieillechêze 1618, de Chantreau 1720, Poignand de la Salinière, Alquier 1807, de Gyvès 1838, de Villiers 1835, d'Aitz, Foucher, de Mouillebert 1725, de Terves 1859, d'Andigné 1836, de la Fontenelle de Vaudoré 1738, 1759, de la Boucherie 1750, Richeteau 1789, Avril de Pignerolles 1851, de Crozé 1790, de Quatrebarbes 1857, de Beaulaincourt-Marles 1868, de Montesson 1897, de Castelbajac 1902, etc.

BRUNET de NEUILLY (de). Armes : *de gueules à deux chevrons alaisés d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent, 2 et 1.* — Supports : *à dextre un léopard lionné au naturel, à sénestre une licorne blanche, accornée, crinée et onglée d'or.* — Devise : *Virtute duce.*

Cette famille DE BRUNET, qui paraît être aujourd'hui complètement éteinte, était originaire de Normandie. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et particulièrement dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*.

Les jugements de maintenue de noblesse rendus en sa faveur au xvii^e siècle en font remonter la filiation à Didier de Brunet, sieur de Beauvais, en Normandie, capitaine pour le service du Roi en Italie sous M. de Lautrec, qui épousa en 1532 Nicole de Saulcières. Ce même Didier de Brunet, écuyer, passa un acte le 13 janvier 1537 comme représentant de sa femme, Nicole de Sauciers ; il fit une transaction le 6 juillet 1541 avec les habitants de Tenance et est mentionné avec sa femme dans un acte du 15 mars 1544. Il fut père de Jean de Brunet, écuyer, demeurant à Soulanges, qui épousa demoiselle Eléonor des Jobards par contrat du 15 novembre 1563, grand-père de Jérémie de Brunet, écuyer, Sgr d'Houdelaincourt, qui épousa le 14 juin 1604 Liesse de la Haye, et bisaïeul de Jean-Louis et de Jérémie de Brunet qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné de ces deux frères, Jean-Louis de Brunet, Sgr d'Houdelaincourt, en Bassigny, gentilhomme de la manche du Roi, épousa dans un âge déjà avancé le 4 mai 1676 Anne de la Selle, fille et héritière du seigneur de Neuilly, dans l'élection de Pontoise. Il obtint en 1694 l'admission de sa fille à la maison de Saint-Cyr et fut maintenu dans sa noblesse le 6 avril 1699, sur preuves remontant à 1537, par un jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris, qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Son fils, Jean-François de Brunet, chevalier, Sgr de Neuilly, lieutenant-colonel du régiment de Bourbon-Cavalerie en 1731, marié en 1721 à Angélique Hébert, fit en 1739 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Geneviève de Brunet de Neuilly, née en 1729 à Neuilly, en Vexin. Il eut aussi un fils, connu sous le titre de comte de Neuilly, qui fut écuyer du roi Louis XV et qui fut professeur d'équitation des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Le comte de Neuilly avait épousé M^{lle} de Beauchamps, lectrice de la reine Marie-Antoinette. Leur fils, Ange-Achille-Charles de Brunet, comte de Neuilly, né à Versailles en 1777, écuyer cavalcadour des rois Louis XVIII et Charles X, fut le dernier représentant mâle de sa branche et mourut

en 1863; il avait eu quatre filles, M^{me} Lecreps, décédée en 1883, la comtesse de Bourdeille, décédée à Limoges en 1857, M^{me} de Pont de Rivière, tilleule du roi Louis XVIII et de la duchesse d'Angoulême, décédée en 1890, et M^{me} Durant de la Pastellière, décédée en 1868. La plus jeune de ces quatre sœurs laissa un fils, Abel-Dieudonné Durant de la Pastellière, né en 1843, qui s'est cru en droit de relever le titre de comte de Neuilly.

L'auteur de la branche cadette, Jérémie de Brunet, demeurant à Houdelaincourt, épousa le 8 janvier 1636 demoiselle Simone de Gallois. Celle-ci était veuve et avait la garde noble de ses enfants quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec eux le 13 mars 1669, sur preuves remontant à 1537, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Son fils, Henri de Brunet, alla se fixer en Barrois, dans les États du duc de Lorraine, après le mariage qu'il contracta en 1671 avec Jeanne de l'Épine, héritière des seigneuries de Delouze et d'Aubilly. Charles de Brunet, né au diocèse de Toul en 1724, petit-fils des précédents, fut admis en 1739 dans la compagnie des cadets gentilhommes du duc de Lorraine après avoir justifié devant le Conseil aulique séant à Lunéville qu'il était arrière-petit-neveu de Jean-Louis de Brunet de Neuilly, maintenu dans sa noblesse en 1699 par l'intendant Phélyppeaux. Il devint dans la suite capitaine et chevalier de Saint-Louis, épousa en 1764 Marie-Anne de Combles et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-le-Duc. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il avait faites en 1779 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Charles-Hyacinthe de Brunet, né à Plichancourt en 1767, et dans les *Carrés d'Hozier* les nouvelles preuves de noblesse qu'il fit en 1781 pour obtenir l'admission du même jeune homme parmi les pages de la Petite Écurie. Charles-Hyacinthe de Brunet fut sous la Restauration lieutenant des gardes du corps, colonel de cavalerie et officier de la Légion d'honneur et reçut le titre héréditaire de comte par ordonnance du 24 décembre 1823. Il laissa deux fils que l'on croit être morts sans postérité. L'aîné de ceux-ci, Charles, comte de Brunet, né en 1805, gendre du colonel Parnajon, décédé à Metz en 1890, avait été page du roi Louis XVIII.

Principales alliances : de Beauchamps, de Bourdeille 1833, Veau de Pont de Rivière, de Combles 1764, Huchet de la Bédoyère 1838, de Roll, Desjardins de Gérauwilliers, Jaquot d'Andelarre, de Boucher de la Tour du Roc 1753, etc.

BRUNET-VIVIEN de GOUBERT.

Un décret du 6 octobre 1869 a autorisé M. Edmond-Louis BRUNET,

né à Paris le 26 décembre 1834, à joindre à son nom celui de VIVIEN DE GOUBERT.

BRUNET de PRESLE. Armes de la famille Prédeseigle de Presle : *de sinople à deux épis de seigle tigés d'or, rangés en pal.*

M. Charles-Vladimir BRUNET, né à Paris en 1809, célèbre helléniste, membre de l'Institut en 1852, demanda le 27 juin 1860 et fut autorisé par décret du 5 novembre suivant à joindre à son nom celui de DE PRESLE, qui appartenait à la famille de sa mère et à celle de sa femme, nées PRÉDESEIGLE DE PRESLE. Sa fille a épousé en 1866 M. Léon Brault.

Jean Pré de Seigle de Presle, major de la citadelle de Montélimart et écuyer du marquis de Torcy, secrétaire d'état, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Versailles).

Principales alliances : Prédeseigle de Presle, Bellet de Taver-nost 1878, Brault.

BRUNET de BAINES.

Famille de haute bourgeoisie.

M. BRUNET DE BAINES était sous Louis XVIII archiviste-voyer de la ville de Vannes. Ses deux fils Claude-François et Charles-Fortuné Brunet de Baines, nés à Vannes l'un en 1799, l'autre en 1801, furent des architectes distingués. Le second d'entre eux a été père d'Alfred-Louis Brunet de Baines, né au Havre en 1845, peintre graveur.

Principale alliance : l'Écuyer.

BRUNET du GUILLIER et du HAC (de). Armes : *d'azur à trois molettes d'argent, 1 et 2, au chef cousu de sable chargé de trois (aliàs de deux) têtes de loup d'argent, armées et lampassées de gueules.*

La famille DE BRUNET appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne. On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la Noblesse de la Chesnaye des Bois* et dans les manuscrits de Chérin. On peut lui attribuer un Maurice Brunet qui comparut en qualité d'écuyer à la montre passée à Vannes le 1^{er} janvier 1375 par Olivier de Clisson. Olivier Brunet, écuyer, notifia le traité de Guérande à Dinan le 25 avril 1381 ; il épousa Guyonne Dubois et fut père de Perrot Brunet, écuyer, Sgr de la Berechère, qui épousa en 1386 Marguerite Gruel et qui passa un acte à Dinan le 28 décembre 1400. Ce gentilhomme, auquel seulement le travail conservé dans les manuscrits de Chérin fait remonter la filiation suivie, laissa deux fils, Caron et Guillaume Brunet, Sgrs de la Berechère, qui, lors de la recherche de 1428, furent

inscrits au nombre des nobles de la paroisse de la Baussaine, au diocèse de Saint-Malo. Guillaume épousa en 1438 Anne le Léonnays, rendit hommage le 3 décembre 1440 à la comtesse de Laval de sa seigneurie de la Berechère, fut encore employé comme noble à une réformation de la noblesse du diocèse de Saint-Malo et comparut comme homme d'armes à des montres passées à Saint-Malo en 1467, 1477 et 1479. Son descendant, noble homme Charles Brunet, Sgr de la Pironnais, en la paroisse de Saint-Thual, épousa le 1^{er} mars 1572 Jacqueline de Gaudemont et en eut trois fils : 1^o Fiacre, Sgr de la Pironnais et du Moulin-Tison, qui épousa Marguerite de France et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2^o François, qui continua la lignée ; 3^o Jacques, Sgr de la Villemorin, qui épousa Anne Viaut et dont la descendance est également éteinte. François Brunet épousa vers 1600 Françoise du Breil, héritière de la terre du Guillier, en la paroisse de Plédéliac, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours et dont elle a gardé le nom. Leur fils, Jacques Brunet, Sgr du Guillier et du Hac, marié en 1629 à Anne de Kergu, en eut plusieurs fils qui furent maintenus dans leur noblesse d'extraction le 19 novembre 1668 par arrêt des commissaires de la réformation. Deux de ces fils, Jean-Baptiste Brunet, chevalier, Sgr du Guillier, né en 1639, marié en 1666 à Perrine Bougevel de Beaumont, et François Brunet, chevalier, Sgr du Hac, né en 1641, marié en 1666 à Marie Ruellan, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, dite des seigneurs du Guillier, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Un de ses représentants, François-Agathe Brunet du Guillier, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne. Un autre, Théodore de Brunet, connu sous le titre de comte du Guillier, a plusieurs fois été élu depuis 1892 membre du Conseil général des Côtes-du-Nord.

La seconde branche, dite des seigneurs du Hac, paraît être aujourd'hui éteinte. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que son chef, François-Louis de Brunet du Hac, né en 1738, avait fait en 1773 pour être admis parmi les pages du comte d'Artois. Ce gentilhomme signa également en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne. Il avait eu une sœur qui épousa son cousin, François-Agathe de Brunet du Guillier.

La famille de Brunet a fourni de nombreux officiers dont l'un fut tué en 1562 à la bataille de Dreux.

Principales alliances : de Bédée, de Guerry 1757, de Saint-Méloir, de Saint-Gilles, de Pluvié 1685, de Ferron 1650, de Kergu 1629, du Breil, le Desnays de Quémadeuc, du Boisbily 1636, de Penfétényo de Cheffontaines, de Commaille, de Bizien du Lézard 1887, le Fer de

la Gervinais, le Provost de la Voltais, de Lesguern, le Mintier 1787, le Forestier 1787, etc.

BRUNET du MOLANT, de la RENOUDIÈRE, de la JUBAUDIÈRE (de).

Armes : *gironné d'argent et de sable, le premier giron chargé d'une molette d'éperon d'azur à six pointes.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE BRUNET qui donne lieu à cette notice est originaire des environs d'Alençon, en Normandie. On trouvera des renseignements sur elle dans les manuscrits de Chérin, dans les *Dossiers bleus* et dans le *Cabinet d'Hozier*. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur par M. de Marle en fait remonter la filiation à noble homme Cosme de Brunet, écuyer, Sgr de Boisroussel, marié à Anne de Bernières, qui fit une acquisition le 19 novembre 1516 et qui est mentionné dans des actes de 1517 et de 1522. Jean de Brunet, écuyer, Sgr des Vignes et de Rigoux, descendant de Cosme, fut capitaine des eaux et forêts du duché d'Alençon, épousa par contrat passé à Alençon le 31 mars 1632 Anne Martel, fille du seigneur des Chesnes, et fut maintenu dans sa noblesse le 4 février 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Il laissa deux fils, François de Brunet, Sgr de Rouilly, baptisé à Alençon le 10 mars 1636, marié en 1658 à Marie des Portes, fille d'un lieutenant général au bailliage d'Alençon, et René de Brunet, né en 1649, marié le 5 juin 1693 à Renée de Barville, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée compte encore des représentants. Son auteur, François de Brunet, recueillit par héritage de Jacques du Mesnil la terre seigneuriale du Molant, dont il prit le nom. Cette terre, aujourd'hui simple ferme de la commune d'Assé-le-Boisne, fut vendue par ses descendants en 1748 à la famille de Bonvoust qui la revendit en 1753 à la famille de la Croix de Beaurepos. Jacques-François de Brunet du Molant, né en 1677, fils de François, fit en 1694 des preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Petite Ecurie. Un autre Jacques-François de Brunet du Molant fit les mêmes preuves en 1719. René-François de Brunet, écuyer, Sgr de Rouilly, marié à sa cousine Marthe de Brunet de la Jubaudière et décédé à Alençon en octobre 1779 à l'âge de cinquante-deux ans, paraît avoir été connu le premier sous le nom de Brunet de la Renoudière qui a été conservé par cette branche; sa fille, Renée de Brunet de la Renoudière, épousa à Alençon le 2 mai 1771 François de Bougis, Sgr de Courteille. La famille de Brunet de la Renoudière fut autorisée le 11 décembre 1837 par jugement du tribunal civil d'Alençon à faire rectifier les actes d'état civil dressés depuis la Révolution dans lesquels son nom n'était pas précédé de la particule DE. Pierre de Brunet, connu sous

le titre de comte de la Renouidière, propriétaire à Mortagne, demanda vainement le 4 février 1852 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Puisaye à laquelle appartenait sa mère, nom que son parent, le marquis de Puisaye de la Mesnière, avait exprimé le désir de lui transmettre.

La branche cadette fut connue sous le nom de Brunet de la Jubeaudière. Son chef, Emmanuel-Pierre de Brunet de la Jubeaudière, né en 1720, marié en 1746 à Adélaïde le Gac de Keraingnant, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon. Il eut un fils, Jean-Jacques de Brunet, né à Mamers en 1766, qui fit en 1785 devant Chérin les preuves de noblesse prescrites pour le service militaire, qui épousa à Alençon en 1790 Louise Aubry, fille d'un avocat, et qui fut lui-même père de Charles-François de Brunet de la Jubeaudière, baptisé à Alençon le 2 septembre 1792. Cette branche paraît être aujourd'hui éteinte.

Il a existé en Normandie dans les deux siècles qui ont précédé la Révolution plusieurs autres familles nobles du nom de Brunet.

La famille BRUNET DE SAINT-MAURICE avait pour auteur Pierre Brunet qui épousa vers l'an 1600 Isabeau Potier, descendante en ligne féminine d'un frère de Jeanne d'Arc, et qui, en vertu des lettres de noblesse accordées en 1429 à celui-ci et à toute sa descendance, même féminine, se trouva anobli par son mariage. Jean Brunet, Sgr de Saint-Maurice, fils de Pierre, domicilié en la paroisse de Sainte-Mère-Eglise, dans l'élection de Carentan, marié en 1628 à Guillemette Bellot, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du privilège accordé aux descendants des frères de la Pucelle, d'abord le 28 mai 1634 par jugement rendu à Valognes de l'intendant d'Aligre, puis en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Cette famille Brunet de Saint-Maurice portait les armes de Jeanne d'Arc : *d'azur à une épée d'argent, garnie d'or, mise en pal, couronnée à la royale de même et accostée de deux fleurs de lys d'or.*

La famille BRUNET DE MANNETOT portait pour armes : *coupé d'azur sur gueules; sur le tout trois glands d'or.* Son auteur, Jean-Baptiste-Rémy Brunet de Mannetot, chevalier de Saint-Louis, porte-drapeau de la première compagnie des mousquetaires, obtint en août 1764 des lettres patentes d'anoblissement dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier* et fit à la même époque régler ses armoiries par d'Hozier; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Caen. Jacqueline Françoise Brunet de Mannetot, veuve de Pierre-Louis de la Goupillière, dame de Dollon, prit part cette même année à celles du Maine.

Une famille BRUNET, qui possédait la seigneurie de Courcières,

dans l'élection de Falaise, fut aussi maintenue dans sa noblesse le 4 juin 1599 par jugement rendu à Bayeux de M. de Mesmes de Roissy et le 11 mai 1666 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, comme issue de Jacques de Brunet, sieur des Pallières, anobli par lettres de janvier 1592. Cette famille portait pour armes : *d'azur à trois croissants adossés, enlacés et mal ordonnés d'argent, surmontés d'un soleil d'or et accostés de deux étoiles de même.*

BRUNETEAU de SAINTE-SUZANNE (de). Armes : *d'azur à un lion d'or accosté de deux piliers couronnés d'argent et surmonté d'une étoile d'or.* — Manteau de pair de France.

La famille DE BRUNETEAU DE SAINTE-SUZANNE appartient à la noblesse de Champagne. Elle avait pour chef dans la première moitié du XVII^e siècle Louis de Bruneteau, écuyer, Sgr de Chouilly, capitaine et major au régiment du sieur de Saint-Etienne, qui épousa d'abord le 18 novembre 1626 Madeleine d'Averton, puis le 16 mars 1640 Marie Darnoult. Louis de Bruneteau laissa de sa première union plusieurs fils dont l'un, Georges de Bruneteau, écuyer, Sgr du Mesnil de Mothé et de Sainte-Suzanne, demeurant au Mothé, épousa Jeanne Fournier, fille d'un docteur en médecine, par contrat passé le 28 octobre 1665 en présence de son frère aîné, Charles Bruneteau, vicomte de Chouilly, et continua la descendance. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée l'année suivante les représentants de la famille Bruneteau ne purent faire reconnaître leur noblesse par M. de Caumartin, intendant de Champagne, et furent condamnés à l'amende comme usurpateurs par jugement de ce magistrat rendu le 28 décembre 1667. Ils interjetèrent appel de cette condamnation devant le Conseil d'Etat qui les maintint dans leur noblesse le 22 décembre 1668 par un arrêt qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau Hozier*. Le plus ancien titre que MM. Bruneteau produisirent dans cette circonstance était un dénombrement fait le 20 mars 1551 par Antoine de Bruneteau, écuyer, devant M^{me} la comtesse d'Angoulême à cause de son fief de Chouilly. Ce même Antoine de Bruneteau, maréchal des logis d'une compagnie d'ordonnances, avait comparu avec sa femme, Jeanne de Monspois, dans un partage du 25 février 1552. Il était le bisaïeul des obtenteurs de l'arrêt de 1668.

Louis-Gilles de Bruneteau, écuyer, Sgr du Mothé et de Sainte-Suzanne, près de Châlons, petit-fils de Georges et de Jeanne Fournier, marié le 13 juin 1751 à Françoise de la Mothe d'Haucourt, fit en 1776 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Geneviève, née en 1765. Il eut, en outre, six fils :

1° Gilles-Martin, qui continua la descendance et dont il sera parlé plus bas; 2° François-Claude, chevalier, Sgr du Mothé et de Sainte-Suzanne, qui fut page du roi Louis XVI, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châlons et qui laissa une fille unique mariée au général Duvivier; 3° Philippe, religieux; 4° Alexandre-François, né à Sainte-Suzanne en 1769, préfet et conseiller d'Etat sous l'Empire, créé baron de l'Empire par lettres patentes du 19 juin 1812, décédé en 1853 sans laisser de postérité masculine, dont un petit-fils, Charles de Boyer, fut autorisé par Napoléon III à relever le titre de baron accordé à son aïeul en 1812 et à joindre à son nom celui de Sainte-Suzanne (voy. Boyer de Sainte-Suzanne); 5° Pierre-Antoine, né en 1771, colonel, créé baron de l'Empire par lettres patentes du 3 mai 1810, mort pendant la campagne de Russie sans avoir été marié; 6° Chrysostome, maréchal de camp en 1814, dont le fils unique, Alexandre-Chrysostome de Bruneteau de Sainte-Suzanne, fut substitué par lettres patentes du 8 avril 1813 au titre de baron de son oncle, le colonel Pierre-Antoine, et mourut sans postérité.

Gilles-Martin de Bruneteau de Sainte-Suzanne, né à Mothe en 1760, général de brigade en 1795, général de division en 1796, sénateur en 1804, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes de mai 1808, devint pair de France héréditaire à l'époque de la Restauration, fut confirmé sur majorat de pairie par lettres patentes du 3 août 1824 dans la possession du titre de comte et pair héréditaire de Sainte-Suzanne et mourut en 1830. Il avait épousé en 1798 M^{lle} Zorn de Bulach et en eut trois fils dont l'aîné, Joseph-François de Bruneteau, comte de Sainte-Suzanne, né en 1800, marié en 1822 à M^{lle} de Chamorin, lui succéda à la Chambre des pairs, mais donna sa démission en 1832 après l'abolition de l'hérédité de la pairie. Auguste-Ferdinand, comte de Sainte-Suzanne, petit-fils de celui-ci, a épousé en 1883 M^{lle} de Noailles.

Principales alliances : d'Averton 1626, Zorn de Bulach 1798, de Monseignat 1856, de Saint-Pol 1885, de Lapisse 1853, Hennequin de Villermont 1825, du Bois de Riocour 1842, de la Tullaye 1848, de Méeus 1857, de Noailles 1883, de la Bruyère 1664, etc.

BRUNETIÈRE (Dimier de la). Voyez : DIMIER DE LA BRUNETIÈRE.

BRUNETIÈRE. Armes : *d'hermines à deux chevrons de gueules.*

La famille BRUNETIÈRE, originaire du Poitou, est d'ancienne bourgeoisie. Elle est vraisemblablement la même que celle d'un Jean Brunetière de la Croix, de l'élection de Niort, qui fit enregistrer à l'Armo-

rial général de 1696 les armoiries suivantes : *d'azur à trois ours d'or*. Un de ses représentants était échevin de Fontenay-le-Comte dans les premières années du XVIII^e siècle. Pierre Brunetière, fils du précédent, fut conseiller et procureur du Roi au siège de Fontenay. Il laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Ambroise-Aimé Brunetière des Rochettes, né en 1751, médecin du comte d'Artois, a été père de M. Ferdinand Brunetière, né en 1806, contrôleur général de la marine, et grand-père de M. Ferdinand Brunetière, membre de l'Académie française, directeur de la *Revue des Deux Mondes*, décédé en 1906.

Principales alliances : de Cabarrus, Landry de Saint-Aubin.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin et dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* des renseignements sur une famille DE LA BRUNETIÈRE qui appartenait à l'ancienne noblesse de la même région et dont les armoiries étaient à peu de chose près les mêmes que celles des Brunetières actuels : *d'hermines à trois chevrons de gueules*. Cette famille avait pour premier auteur connu Jean de la Brunetière, Sgr du Plessis-Gesté, qui reçut un aveu en mars 1332. Paul de la Brunetière, Sgr du Plessis-Gesté, et son frère Jacques, demeurant en la paroisse de Gesté, dans l'élection d'Angers, furent maintenus dans leur noblesse le 11 mars 1667 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, sur preuves remontant à 1507. Paul-Jean de la Brunetière, né en 1685 à Saint-Florent-le-Vieil, décédé en 1730, fut admis en 1701 parmi les pages de la Grande Ecurie. Cette famille de la Brunetière paraît avoir eu pour dernier représentant Joseph de la Brunetière qui était en 1776 prieur-curé de Saint-Cyr-des-Gats, en Bas-Poitou. Elle avait fourni un évêque de Saintes au XVII^e siècle, deux chevaliers de Malte, un chevalier de l'Ordre du Roi, etc.

BRUNIER d'ADHÉMAR de MONTEIL de LARNAGE (de). Armes : *d'azur à la bande et au chef d'or*. — Couronne : *de Marquis*.

Jacques BRUNIER, né en Dauphiné dans les dernières années du XIII^e siècle, fut un des plus savants jurisconsultes de son temps, fut chancelier du dauphin Humbert II, auquel il rendit les plus importants services, et mourut en 1348 sans laisser de postérité. On n'a absolument aucun renseignement sur les ascendants de ce personnage qui peut s'être élevé de lui-même à la noblesse avec sa famille à la faveur des charges et des honneurs dont il fut comblé.

On admet généralement avec Chorier et avec Guy Allard que Jacques Brunier eut un frère, Guillaume Brunier, docteur en droit, qui combattit à la bataille de Crécy en 1346, et que ce frère fut l'auteur de la famille de Brunier de Larnage qui a occupé un rang distingué

dans la noblesse du Dauphiné. Toutefois cette famille ne peut remonter par filiation suivie au delà des premières années du xv^e siècle. Elle sollicita sous Louis XVI la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour et Chérin, chargé dans cette circonstance d'établir ses preuves de noblesse, envoya un rapport conçu dans les termes suivants :

« Chorier et Guy Allard, généalogistes du Dauphiné, donnent pour
 « tige aux seigneurs de Larnage du nom de Brunier un frère de
 « Jacques Brunier, chancelier du dauphin Humbert II, lequel signa
 « en 1343 l'acte de cession de cette province au roi Philippe de
 « Valois; mais leur filiation n'est littéralement prouvée que depuis
 « Etienne Brunier, Sgr de Larnage, terre située au diocèse de Vienne,
 « qualifié noble et puissant homme dans des reconnaissances qui
 « lui furent données les 5 et 17 octobre 1413 par plusieurs de ses
 « hommes taillables, qui mourut avant le 25 août 1446 laissant d'une
 « femme dont le nom est ignoré Didier Brunier, Sgr de Larnage,
 « qualifié aussi noble et puissant homme, lequel fut compris au
 « nombre des nobles du Viennois dans une revision des feux de
 « l'année 1448 et testa le 10 avril 1481. Il eut d'Isabelle de Theys,
 « d'une ancienne noblesse du Dauphiné, entre autres enfants,
 « Jacques, qui suit, et Gabrielle mariée à Bernardin du Peloux.
 « Jacques Brunier, Sgr de Larnage, titré haut et puissant seigneur
 « ainsi que son père et son aïeul, forma en 1508 une alliance dis-
 « tinguée. Il épousa Catherine d'Adhémar, fille de Bertrand, baron
 « d'Apt et Sgr de Marsanne, et nièce à la mode de Bretagne de Louis
 « Adhémar, comte de Grignan, chambellan du roi François I^{er}. Ce
 « baron d'Apt, n'ayant qu'un fils, lui substitua dans ses biens ceux
 « de sa fille, à la charge de porter le nom et les armes d'Adhémar, par
 « son testament de l'année 1518 et cette substitution a eu son effet
 « comme il sera dit ci-après. Leurs enfants furent, entre autres, Jean,
 « qui suit, et Louise, femme de Sébastien de Vaese, Sgr de Comps.
 « Jean Brunier, premier du nom, Sgr de Larnage, épousa avant 1540
 « Anne de la Chapelle, testa en 1569 et mourut avant le 26 fé-
 « vrier 1573... »

Jean Brunier, Sgr de Larnage, eut d'Anne de la Chapelle deux fils, Jean II et Geoffroy Brunier, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Jean II Brunier, Sgr de Larnage, auteur de la branche aînée, mari d'Antoinette d'Arzac, eut son château de Larnage incendié en 1567 par une troupe de huguenots commandée par le vicomte de Bruniquel. Son fils, Jean III Brunier, Sgr de Larnage, recueillit la baronnie d'Apt et la terre de Marsanne en vertu de la substitution établie par le testament de son trisaïeul, Bertrand d'Adhémar, dont la descen-

dance masculine venait de s'éteindre. Il joignit dès lors à son nom celui d'Adhémar de Monteil, fut maintenu le 15 mai 1597 par arrêt du Parlement de Toulouse dans la possession de la baronnie d'Apt et de la terre de Marsanne et fit son testament en 1637. Il laissa un fils, Henri Brunier d'Adhémar de Monteil, baron d'Apt, Sgr de Marsanne, qui épousa en 1642 Madeleine Richard et qui fut maintenu dans sa noblesse le 23 juillet 1666, sur preuves remontant à 1446, par jugement de Dugué, intendant du Dauphiné. Le petit-fils de celui-ci, connu sous le titre de comte de Marsanne, vint se fixer en Lorraine après le mariage qu'il contracta en 1710 avec Charlotte Sublet d'Heudicourt, chanoinesse d'Epinal, tut chambellan, puis premier maître d'hôtel du duc Léopold et conserva ces dernières fonctions auprès du roi Stanislas. Il fut père d'Alexandre, comte de Marsanne, premier gentilhomme de la chambre du roi Stanislas, qui épousa en 1747 Jeanne de Bouzey, et grand-père de Jean-Alexandre de Brunier, connu sous le titre de marquis d'Adhémar, qui épousa en 1777 M^{lle} de Mac-Mahon, chanoinesse d'Alix, qui fut admis en 1782 aux honneurs de la Cour, qui vendit en 1784 la terre de Marsanne et ses autres biens du Dauphiné et qui prit part en 1789, à cause de son tief d'Heudicourt, aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Mihiel.

Geoffroy de Brunier, auteur de la seconde branche, épousa en 1581 Anne de Bernard. Sa descendance était représentée sous Louis XV par deux frères, Pierre de Brunier, connu sous le titre de marquis de Larnage, mort sans alliance en 1757, qui fut nommé en 1748 lieutenant général des armées du Roi, et Charles de Brunier, connu après la mort de son frère sous le titre de marquis de Larnage, qui fut lieutenant général des îles françaises d'Amérique et qui eut plusieurs fils de son mariage en 1714 avec Marie Louvel. La terre de Larnage dont cette branche avait conservé le nom n'en avait pas moins été aliénée ; après diverses vicissitudes cette terre fut acquise en 1767 par une famille Mure qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de MURE DE LARNAGE. Anne-Louis de Brunier d'Adhémar de Larnage-Monteil, né à Orange en 1761, fit en 1785 les preuves de noblesse prescrites pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Le chevalier de Brunier de Larnage prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Vienne. M. de Brunier de Larnage, domicilié à Tours, avait épousé en 1836 M^{lle} de Landrières. Cette branche comptait encore des représentants il y a peu d'années.

Principales alliances : d'Adhémar de Monteil, de Buffévent 1614, Sublet d'Heudicourt 1710, de Muzino 1650, de Bouzey 1747, Mac-Mahon 1777, d'Angerès 1678, de Beaumont d'Autichamp 1672, de

Clermont-Chaste 1567, Alleman, de Beaujeu, de Flotte-Montauban, etc.

Le marquis de Brunier de Larnage, lieutenant général des îles d'Amérique, avait fondé à Saint-Domingue un domaine auquel il donna le nom de Larnage. Ce domaine devint dans la suite la propriété d'une famille Rossignol des Dunes de Poincy qui en prit le nom. C'est à cette dernière famille qu'appartenait un marquis Arthur de Larnage qui mourut à la Nouvelle-Orléans le 19 mars 1892.

BRUNIER de VILLESABLON (de). Armes : d'or à une croix patriarcale de gueules. — Devise : *Qui stat videat ne cadat.*

La famille DE BRUNIER, fixée en Vendômois au xvii^e siècle, habitait au xvi^e siècle le Comtat Venaissin. Elle revendique une origine commune avec la famille précédente et croit descendre directement de Jacques Brunier, chancelier du Dauphin, décédé en 1348, alors que la famille de Brunier de Larnage ne descendrait que d'un frère de ce personnage.

Elle ne peut toutefois remonter par filiation suivie au delà d'un Claude Brunier qui résidait à Avignon dans le dernier quart du xvi^e siècle. Autre Claude Brunier, fils du précédent, embrassa la religion protestante et dut venir se réfugier à Uzès ; il épousa Eve de Trouillet et fut père d'Abel Brunier qui naquit à Uzès le 22 décembre 1573. Ce dernier, étant resté orphelin très jeune, revint à Avignon où il fut élevé par son grand-père. Il devint dans la suite un des médecins les plus réputés de son temps, fut nommé en 1615 médecin ordinaire du jeune roi Louis XIII, puis en 1631 premier médecin du duc d'Orléans et enfin conseiller du Roi en ses Conseils, fut anobli à l'âge de 89 ans en avril 1663 par lettres patentes qui sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier* et mourut le 14 juillet 1665. Il avait épousé à Charenton en 1618 Elisabeth des Champs et en avait eu trois fils, Abel, Charles et Gédéon. Un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, les fils d'Abel Brunier se firent accorder le 21 décembre 1665 de nouvelles lettres patentes qui les maintenaient dans leur noblesse et qui exceptaient de cette révocation les lettres d'anoblissement accordées à leur père en 1663. L'aîné d'entre eux, Abel de Brunier, sieur du Tilloy, fixé en Blésois, épousa le 19 mars 1656 Marguerite le Conte, fille d'un procureur au Parlement de Paris, et continua la descendance. Il laissa plusieurs fils qui lors de la révocation de l'édit de Nantes passèrent en Angleterre et dont deux, officiers au service du roi Guillaume, furent tués à la bataille de la Boyne en 1690. L'aîné de ces fils, Abel, mort en Angleterre en 1715, avait épousé en 1684

Françoise Laugier. Il en eut un fils, Abel Brunier, qui fut élevé en France dans la religion catholique par les soins de sa tante paternelle, Marguerite Brunier, qui fut maintenu dans sa noblesse le 15 mars 1698 par jugement de M. Jubert de Bouville, intendant d'Orléans, qui épousa en 1720 Françoise Réméon et qui continua la descendance. Le fils aîné de celui-ci, Abel-Philippe de Brunier, chevalier, Sgr de Chicherey, chevalier de Saint-Louis, marié en 1752 à Jeanne Bruzeau, fille d'un échevin de Tours, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Blois et celles tenues à Vendôme. Le puîné, Joseph de Brunier, chevalier, Sgr de Villesablon, épousa Anne Baudouin de Bertigny. La famille de Brunier s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours. Elle n'est pas titrée. Un de ses représentants, Louis de Brunier, marié en 1866 à M^{lle} de Ligniville, a été maire de Vendôme; un autre, Henri, frère du précédent, marié en 1874 à M^{lle} Maroschal, a servi avec distinction dans le corps des zouaves pontificaux.

Abel Brunier, écuyer sieur de Villesablon, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Blois).

Abel Brunier, le médecin anobli en 1663, avait un cousin, Pierre Brunier, né en 1634, ministre protestant, qui quitta la France lors de la révocation de l'édit de Nantes et qui mourut à Tournay en 1721. Ce Pierre Brunier fut père de Daniel Brunier, ministre protestant à la Haye, qui mourut en 1713, grand-père de Jacques-Abel Brunier, né à la Haye en 1708, qui exerça le ministère à Leyde, et bisaïeul de François Brunier qui alla se fixer à Cadix.

Principales alliances : de Ligniville 1866, de Roucy 1873, Bonin de la Bonninière de Beaumont, Sampayo 1858, etc.

BRUNIÈRE (Nivelbon de la). Voyez : NIVELBON DE LA BRUNIÈRE.

BRUNIÈRE (Brulley de la). Voyez : BRULLEY DE LA BRUNIÈRE.

BRUNIQUEL (d'Ouvrier de). Voyez : OUVRIER DE BRUNIQUEL ET DE VILLEGLY (d').

BRUNNIN-GUYARD de SAINT-CHÉRON. Armes de la famille Guyard de Saint-Chéron : *de gueules à un gui de chêne d'or; au chef cousu d'azur chargé de trois roses d'argent, boutonnées de sable.*

Famille de haute bourgeoisie.

M. René Brunnin, publiciste distingué, marié à Paris le 17 août 1899 à M^{lle} Blondin-Neigre et décédé en 1907, fut connu sous le nom de BRUNNIN DE SAINT-CHÉRON. La famille Guyard de Saint-Chéron, aujourd'hui éteinte dans les mâles, à laquelle appartenait sa mère et

dont il releva le nom, était anciennement connue en Touraine. Il lui sera consacré une notice spéciale.

BRUNO (de), en Dauphiné. Armes : *d'azur à une tête de lièvre coupée d'argent*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*.

La famille DE BRUNO, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de robe du Dauphiné. Son auteur, Claude Bruno, originaire du Viennois, était en 1670 lieutenant en l'élection de Grenoble. Antoine Bruno, fils du précédent, reçu en 1695 conseiller correcteur en la Chambre des comptes du Dauphiné, épousa en 1697 Catherine Émery ; il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut lui-même père de Claude de Bruno, né en 1699, conseiller correcteur en la Chambre des comptes du Dauphiné, qui épousa en 1735 Charlotte Rousset et qui mourut en 1781 laissant cinq fils. Un de ceux-ci, François-Xavier de Bruno, né à Grenoble en 1755, mort à Aouste (Drôme) en 1829 sans laisser de postérité, fut nommé général de brigade en 1803 et fut appelé en 1814 au commandement de la place de Cherbourg. Un autre, Joseph de Bruno de Saint-Sévenou, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'élection de Grenoble ; il mourut dans cette ville en 1830 laissant plusieurs enfants de son mariage en 1785 avec Isabelle-Nicole Pouchot. Un fils de celui-ci, Éloi-Laurent de Bruno, né à Grenoble en 1790, colonel, commandeur de la Légion d'honneur, épousa en 1838 M^{lle} Clémenson. Il en eut une fille, M^{me} du Seutre de Vignemont, née en 1844, et un fils, Félix de Bruno, né en 1841, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut en 1890 sans avoir contracté d'alliance.

Cette famille de Bruno n'était pas titrée.

Principales alliances : Bonnot de Mably, Blanc-Montbrun de la Rollière 1808, du Seutre de Vignemont, etc.

BRUNO (de). Armes (d'après l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* du 20 mai 1902) : *d'or et d'azur écartelé en sautoir, au lion rampant de l'un en l'autre*. — Aliàs : *d'argent à un griffon de gueules, la queue passée entre ses jambes, supportant de ses pattes de devant une fontaine jaillissante en forme de coupe d'or, sommée d'une girouette de gueules*.

Cette seconde famille DE BRUNO paraît être bien distincte de la précédente. Son auteur, Louis Bruno, domicilié à Pondichéry, épousa vers 1770 Marie-Josèphe Law, ou Law de Lauriston, née en 1752, issu d'une famille qui a été illustrée par le financier Law et par le maréchal de France marquis de Lauriston. Leur fils, Adrien-François Bruno, né à Pondichéry en 1771, s'engagea comme volontaire en 1790, passa successivement par tous les grades, fut lieutenant-général au service

de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et commandeur de la Légion d'honneur et mourut en 1861, doyen des généraux français. Il était connu sous le titre de baron qui lui fut vraisemblablement accordé par le roi Louis. De son mariage avec Jacinthe-Agnès de Folard il laissa plusieurs fils. Un de ceux-ci, Ferdinand-Louis, baron de Bruno, épousa d'abord M^{lle} de Malaret, puis en mars 1860 la baronne de Bonnault-Villemenard, née Guillaume ; un autre, Edouard-Hubert-Joseph, baron Bruno, né en 1802, fut promu en 1859 au grade de général de brigade, fut créé baron par lettres patentes de Napoléon III et fut en même temps autorisé à faire précéder son nom de la particule DE. Le premier général de Bruno eut aussi une fille qui épousa M. Lemoigne, ministre plénipotentiaire, et qui fut elle-même la mère de M. Hyacinthe-Adrien Lemoigne marié en 1873 à la duchesse de Persigny, née la Moskowa.

Principales alliances : Law de Lauriston, de Folard, Lefebvre de Villequetout 1869, etc.

BRUNOT de ROUVRE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1819) : *parti au 1 de sable à trois chevrons entrelacés d'or sommés d'une tête de dragon du même, lampassée de gueules ; au 2 d'or à une tête de carnation, coiffée d'argent, surmontée d'une bombe éclatante de sable, enflammée de gueules.* — Armes anciennes (généralement portées par la famille) : *d'or à une salamandre de sable, la tête contournée, placée sur un feu de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* — L'écu timbré d'un heaume de profil orné de ses lambrequins. — Devise : *Patrie, famille, amis et liberté.*

La famille BRUNOT DE ROUVRE est originaire de l'Auvergne. Son auteur, François Brunot, Sgr de Beyre et de Rouvre, décédé en 1825, fut pourvu le 9 octobre 1786 de la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des aides de Clermont et la conserva jusqu'à sa suppression, lors de la Révolution ; il obtint de d'Hozier en 1787 le règlement de ses armoiries. François Brunot de Beyre de Rouvre, fils du précédent, né à Paris en 1774, chef de bataillon, puis entreposeur des tabacs, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, marié à Anna Ewbank, décédé à Saint-Germain-en-Laye en 1851, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 20 février 1812, fut confirmé dans la possession héréditaire du titre de chevalier par lettres du 28 mai 1819 et se fit alors accorder un nouveau règlement d'armoiries. Il fut père de Philippe Brunot de Rouvre, né à Valenciennes en 1812, général de brigade, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1886, qui a eu lui-même deux fils de son mariage avec M^{lle} de Milleville.

Principales alliances : Baillet de Vaulgrenant, Grout de Saint-Paer, de Milleville, etc.

BRUNVILLE (de). Armes : *d'argent à trois rateaux de gueules; au chef d'azur chargé d'un soleil (aliàs d'un croissant) d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE BRUNVILLE est anciennement connue en Basse-Normandie. Un de ses auteurs, Olivier de Brunville, Sgr de Manneville, lieutenant-général au bailliage de Caen, fut chargé de haranguer le roi Charles IX lors de son passage à Caen et de lui présenter les clés de la ville.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, Pierre de Brunville, de la paroisse de Soliers, dans l'élection de Caen, demeurant à Caen, son fils, autre Pierre de Brunville, et leur cousin, Louis de Brunville, de la paroisse du Petit-Truttemer, dans l'élection de Mortain, tous trois descendants du précédent, furent condamnés comme usurpateurs de noblesse, le 24 septembre 1666, par jugement de l'intendant Chamillart, les deux premiers à 1 200 livres d'amende et le troisième à 1 600 livres. D'après ce jugement, MM. de Brunville avaient prouvé leur descendance de Jacques, leur bisaïeul, par cinq extraits prétendus collationnés en 1639 dont ils n'avaient pu représenter les minutes; d'après ce même jugement, Olivier de Brunville, mentionné plus haut, d'abord procureur du Roi à Caen, aurait commencé le premier à usurper. La famille de Brunville interjeta appel de cette condamnation devant le Conseil d'État; elle en obtint le 24 mai 1667 un arrêt qui reconnaissait sa descendance d'Enguerrand de Brunville, écuyer, lequel fit une acquisition le 24 novembre 1471, et qui, en conséquence, la maintenait dans sa noblesse.

Olivier de Brunville, écuyer, sieur de Monneville, Jacques de Brunville, écuyer, et Pierre de Brunville, écuyer, sieur de Soliers, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Caen).

Jacques de Brunville, sieur de Saint-Rémy, fils de Pierre et de Jeanne Bonnel, baptisé en 1659 au temple protestant de Caen, épousa le 19 février 1688 Françoise Bénard, héritière de la seigneurie de Poussy. On trouvera dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nouveau d'Hostier* les preuves de noblesse que son petit-fils, René-Henri de Brunville, Sgr de Poussy, chevalier de Saint-Louis, marié en 1771 à Catherine de Bourguignon, fille de Jacques, Sgr du Mesnil-Richard, conseiller procureur du Roi honoraire au bureau des finances de Caen, fit en 1784 pour obtenir l'admission à l'École militaire de ses fils, Frédéric, né à Caen en 1773, et Henri, né en 1779.

MM. de Brunville et de Brunville de Poussy prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Caen.

La famille de Brunville n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers dont cinq chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Guerpel, Burnet de Saint-Aignan, de Gouvello 1899, etc.

BRUNY. Armes concédées sous le Premier Empire au général baron Bruny : *coupé au 1 parti d'azur à un croissant d'argent, les pointes tournées à dextre, et des barons militaires ; au 2 d'argent à une barre d'azur chargée de trois étoiles du champ, accostée à dextre d'une branche d'olivier de sinople et en pointe d'un coq contourné de sable, sénestré d'une lance haute en pal du même mouvant de la pointe.*

Jean-Baptiste BRUNY, né à Lyon en 1769, fils de Joseph-Elisabeth Bruny, maître fabricant, et de Renée Miraillet, général de brigade en 1811, grand-croix de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis, décédé en 1846, fut créé baron de l'Empire par lettres du 31 décembre 1809. Le général Bruny ne laissa que deux filles. M^{mes} Boério et Laselve. Sa famille était représentée de nos jours par M. Jean-Bruny, né en 1829, ancien capitaine commandant au 12^e chasseurs.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin beaucoup de renseignements sur une famille de Bruny qui, sous Louis XVI, appartenait à la noblesse de la Bresse. Les représentants de cette famille, Claude-Antoine, Jean et André-Noël-Jean Bruny, frères, tous trois nés à Lyon, furent simultanément anoblis par lettres patentes de mars 1765 et obtinrent en même temps le règlement de leurs armoiries : *d'argent à une croix de sable chargée au milieu d'un écu d'argent.* Lesdits frères Bruny, Sgrs de la Moutonnaire, firent enregistrer ces lettres par sentence des élus de Bourg du 24 novembre 1770. Quelques années plus tard, ils prétendirent appartenir à une famille qui appartenait à la noblesse dès le XII^e siècle et qui avait eu à subir les vicissitudes de la fortune ; en 1784 ils demandèrent à être rétablis dans leur ancienne noblesse. Le plus jeune d'entre eux, André-Noël-Jean de Bruny, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, sollicita en 1786 l'admission de ses deux fils à l'École militaire. Claude-Antoine, baron de Bruny, Sgr des Berruyères, et Jean-Marie, comte de Bruny, Cosgr des Berruyères, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bourg-en-Bresse.

BRUNY de CHATEAUBRUN et d'ENTRECASTEAUX (de). Armes : d'azur à un cerf courant d'or, au chef d'or.

Cette famille DE BRUNY, distincte de celles dont il a été parlé dans la notice précédente, était originaire de Gènes. Elle vint au xvii^e siècle se fixer à Nice, puis à Marseille où elle s'enrichit dans le commerce. Elle se partagea dès cette époque en deux grandes branches.

Le chef de la branche aînée, Jean-Baptiste BRUNY, négociant, était échevin de Marseille quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à un cerf courant de gueules, sur une terrasse de sinople, au chef d'azur; aux 2 et 3 d'azur à un rocher d'argent, sur des ondes de même, et sur le rocher une colombe perchée aussi d'argent, becquée et membrée de gueules.* Il acquit dans la suite la seigneurie de Chateaubrun, située près de Berre, dans la principauté de Martigues, et la baronnie de la Tour d'Aigues et fut pourvu le 26 avril 1711 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée en 1723. De son mariage avec Isabeau Chastaigner, il laissa une fille, qui fut la mère du célèbre bailli de Suffren, et deux fils : 1^o François de Bruny, baron de la Tour d'Aigues, qui lui succéda par provisions du 4 juin 1723 dans sa charge de secrétaire du Roi, qui épousa Marie de Souffin et dont le fils, Jean-Baptiste-Jérôme, naturaliste distingué, fut de 1777 à 1789 président au Parlement de Provence ; 2^o David de Bruny de Chateaubrun, né en 1697, qui vendit en 1729 la terre de Chateaubrun, qui alla se fixer aux Antilles, qui épousa Marie-Catherine Lecointre et dont le fils, David de Bruny de Chateaubrun, né à la Guadeloupe en 1737, fut maintenu dans sa noblesse le 6 août 1767 par arrêt du Conseil supérieur de l'Île. Cette branche paraît avoir eu pour dernier représentant M. Jean de Bruny de Chateaubrun qui mourut à Aix en 1858 à l'âge de 77 ans.

La seconde branche est éteinte depuis plus longtemps. Son auteur, Raymond de Bruny, anobli par l'acquisition d'une charge de trésorier de France, acheta en 1713 la baronnie d'Entrecasteaux et en obtint dès l'année suivante l'érection en marquisat. Il fut père de Jean-Baptiste, marquis d'Entrecasteaux, marié à M^{lle} de Lestang-Parade, qui fut président au Parlement de Provence. Le fils aîné de celui-ci, Jean-Paul de Bruny, marquis d'Entrecasteaux, reçu en 1755 président à mortier au Parlement de Provence, donna sa démission après un meurtre dont son fils se rendit coupable sur la personne de sa propre épouse, vint alors se fixer à Carpentras et périt sur l'échafaud révolutionnaire le 2 messidor an II. Cette branche a été illustrée par Jean-Baptiste-Joseph-Antoine de Bruny, chevalier d'Entrecasteaux, frère puîné du précédent, né à Aix en 1739, célèbre navigateur, com-

mandant des forces navales dans l'Inde en 1785, gouverneur de l'île de France en 1787, désigné par l'Assemblée nationale en 1791 pour aller à la recherche de la Pérouse, décédé en 1793 au cours de l'expédition.

Principales alliances : de Lestang-Parade, d'Arnaud de Rousset, de Pontevès d'Amirat vers 1750, etc.

BRUS de la BLUNIE.

Famille fixée en Périgord sur laquelle les renseignements font défaut.

Principale alliance : de Bosredon-Combrailles 1908.

BRUS (Maurin de). Voyez : MAURIN DE BRUS.

BRUSLART (Guérin de). Voyez : GUÉRIN DE BRUSLART.

BRUSLE (le Vaillant de). Voyez : LE VAILLANT DE BRUSLE.

BRUSLÉ et BRUSLÉ de VALSUZENAY. Armes : *d'azur à un phénix d'or (alias d'argent à un phénix de gueules), au vol déployé, posé sur son immortalité du même, quelquefois regardant un soleil du même posé au canton dextre de l'écu.* — Armes de la branche de Valsuzenay (d'après le règlement d'armoiries de 1814) : *de sinople à un phénix renaissant d'or, à la bordure d'argent.*

La famille Bruslé est originaire de Saint-Valery-sur-Somme, en Picardie, où, d'après la tradition, elle vint de Flandre se fixer au commencement du xvi^e siècle. On trouvera sur elle un article dans le *Bulletin de la Société héraldique* de septembre 1886.

Peut-être a-t-elle eu dans le passé une origine commune avec celle d'un Estienne Bruslé, qui était en 1598 secrétaire de la Chambre du Roi, et avec celle d'un Jean Bruslé qui était à la même époque contrôleur général de l'artillerie. Ce dernier avait épousé Catherine de Beauvais qui était veuve en 1607; il fut père de Charles Bruslé, contrôleur général provincial des rentes en Poitou.

La famille Bruslé aujourd'hui existante était représentée au xvii^e siècle par deux frères, Guillaume et Frédéric, qui furent les auteurs de deux branches. Il sera parlé plus bas de la branche aînée, la seule qui compte encore des représentants.

Borel d'Hauterive a donné une généalogie de la branche cadette dans son *Annuaire de la Noblesse* de 1851. Frédéric Bruslé, auteur de cette branche, avait épousé vers 1640 Marie de Montaigne. Il fut père d'Antoine Bruslé, né en 1648, qui fut maire de Saint-Valéry, et grand-père de Jacques Bruslé, né en 1687. La descendance de celui-ci

s'éteignit avec son arrière-petite-fille, Fanny, née à Saint-Valery en 1797, qui épousa Jean-Lambert d'Arras.

Guillaume Bruslé, auteur de la branche aînée, eut un fils, Antoine, qui vint faire souche à Paris. Son descendant, maître Louis-Sigismond Bruslé, marié à Marguerite Pench, était sous Louis XV procureur au Parlement de Paris. Claude-Louis Bruslé, né à Paris en 1766, fils du précédent, lui succéda très jeune dans sa charge de procureur. épousa pendant la période révolutionnaire Marie-Mélanie de Baussancourt, issue d'une famille noble de Champagne et héritière de la terre de Valsuzenay, près de Vendevre, dans le département de l'Aube, fut élu en germinal an VI député des Deux-Néthes au Conseil des Cinq-Cents, fut préfet sous l'Empire et sous la Restauration, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 2 juillet 1808, puis baron de Valsuzenay par nouvelles lettres du 13 juillet 1810, fut confirmé dans la possession héréditaire de ce dernier titre par lettres du roi Louis XVIII du 31 décembre 1814, obtint en même temps le règlement de ses armoiries, fut appelé au Conseil d'État en 1815 et mourut en 1825. Sa veuve lui survécut jusqu'en 1867. Leur fils Elisée Bruslé, baron de Valsuzenay, fut sous-préfet de Fontainebleau et mourut dans cette ville en 1841. Il laissait deux fils dont le plus jeune, Félix de Valsuzenay, décédé en 1884, fut conseiller général de la Haute-Marne.

La famille Bruslé a fourni un maire de Saint-Valery-sur-Somme, des magistrats, etc.

Deux de ses représentants, Antoine Bruslé, bourgeois de Paris, et Nicolas Bruslé, marchand de vins à Paris, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : d'Arras, de Baussancourt 1794, de Truchis de Lays, Henry de Conflans, de Planta de Wildenberg 1830, Jacobé, Hulot 1893, de la Houssaye 1885, de Cossé-Brissac, etc.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* des renseignements sur une famille Bruslé qui appartenait au xviii^e siècle à la noblesse de Normandie. Cette famille descendait d'honorable homme Toussaint Bruslé, demeurant à Chartres, marié à Jeanne des Jouis, dont le fils, Charles Bruslé, sieur de la Massière, marié en 1645 à Jeanne du Boulot, fut receveur des tailles et aides en l'élection de Mortagne. François Bruslay des Jouis, écuyer, gentilhomme de la chambre de Monsieur, en survivance, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Mortagne) : *d'azur à une fasce d'argent accompagnée en chef d'une étoile d'or et en pointe d'un lion passant du même*. François Bruslé des Jouis fut présenté en 1698 pour être page de la Grande Écurie, mais ne fut point admis, malgré

les longs services militaires de son père, Charles de Bruslé des Jouis, capitaine d'infanterie, parce qu'il n'était pas noble. Il servit plus tard dans les mousquetaires, devint écuyer de la Grande Ecurie, fut anobli en 1702 par lettres patentes, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, et fut confirmé dans sa noblesse par nouvelles lettres du 22 mars 1718. Il sollicita vainement en 1724 l'admission de son fils, Claude-Stanislas, parmi les pages de la Petite Ecurie.

BRUSLEY et BRUSLEY de TIER de BART. Armes concédées par le Saint-Siège à M. Emile Brusley décédé en 1902 : *d'azur à une gerbe d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois socs de charrue d'argent.* — Devise : *Lacte et aratro.* — Armes de la famille Tier de Bart adoptées par les représentants actuels : *écartelé aux 1 et 4 d'azur au chevron d'argent accompagné de trois croissants du même; aux 2 et 3 d'or à une croix ancrée de sable, cantonnée de quatre molettes du même.*

La famille BRUSLEY est originaire de Bourgogne où son auteur était au commencement du XVIII^e siècle grénetier du Roi à Mussy-l'Evêque. Jacques Brusley, avocat au Parlement, fils de celui-ci, fut intendant de Charles de Lorraine, prince d'Épinoy; il suivit ce prince à Montguyon, sur les confins de la Saintonge et de l'Angoumois, quand il vint y épouser en 1736 Marie de Rohan-Soubise, dame de Montguyon, et il y demeura fixé. Peu de temps après il épousa lui-même la fille du juge sénéchal de Montguyon et succéda à son beau-père dans sa judicature. Son descendant, Guillaume-Alexandre-Emile Brusley, agronome distingué, marié à M^{lle} de Vialar, décédé en 1902, fut anobli par le Souverain Pontife à titre personnel. Il laissa deux fils, Etienne et Emmanuel Brusley. Le second de ceux-ci a adopté le nom et les armes d'une famille Tier de Bart, originaire de Provence, honorablement connue depuis le milieu du XVII^e siècle à Boulogne-sur-Gesse, en Gascogne, et aujourd'hui éteinte, à laquelle appartenait sa grand'mère paternelle.

BRUSSET (de), en Franche-Comté. Armes : *bandé contrebandé d'or et d'azur de huit pièces.*

Il a existé de nos jours deux familles nobles du nom de BRUSSET appartenant l'une à la Franche-Comté, l'autre au Comtat-Venaissin. Celle de ces familles qui donne lieu à cette notice est une des plus anciennement connues de la ville de Gray, en Franche-Comté. Un de ses membres, Claude Brusset, fut nommé échevin de cette ville en 1627 : un autre, Jean-Baptiste Brusset, en fut nommé vicomte mayeur en 1722.

Claude-Lambert Brusset, né à Gray en 1774, officier à l'armée des Princes, maire de Gray et député de la Haute-Saône en 1815, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1832, fut anobli le 22 juin 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il laissa deux fils dont l'aîné, Jean-Hilaire, mourut en 1853 sans avoir été marié. Le puîné, Antoine-Eugène de Brusset, né à Gray en 1809, décédé en 1871, avait épousé à Versailles en 1838 M^{lle} Brewer. Il en laissa deux filles, dernières représentantes de leur famille, dont l'aînée épousa en 1861 le baron de Lagny et dont la seconde, Mathilde de Brusset, née en 1848, est demeurée célibataire.

Principales alliances : de Pierre de Vellefrey, Regnard de Lagny.

BRUSSET ou **BRUCE-BRUSSET** (de), au Comtat-Venaissin. Armes : écartelé aux 1 et 4 de gueules à une bande d'or accompagnée de deux ruches (en patois provençal brussettes) de même; aux 2 et 3 d'argent à un lion d'azur, armé et lampassé de gueules. — Supports : deux lions. — Devise : *Nunquam*. — Cri de guerre : *Diex aye à Bruce-Brusset!*

La famille DE BRUSSET, OU DE BRUCE-BRUSSET, très anciennement connue à Malaucène, au Comtat-Venaissin, est plus distinguée par son antiquité que par son illustration. On n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements. On trouvera cependant sur elle une courte notice dans le *Bulletin de la Société héraldique* de 1884-1885. On pourra aussi consulter sur elle l'*Histoire de la ville de Malaucène*, par M. Saurel.

Henri Bruce vint se fixer au Comtat-Venaissin dans les premières années du xv^e siècle et y acquit vers 1415 la seigneurie de Sivergues. On croit qu'il était fils d'un Henri Bruce, officier dans les armées du roi Richard II, qui vint dans les dernières années du xiv^e siècle fixer sa résidence en Bretagne. D'après une tradition, qui ne s'appuie malheureusement sur aucune preuve, ce dernier aurait appartenu à une famille Bruce, très illustre en Ecosse, qui a donné deux rois à ce pays et à laquelle il a été plus haut consacré une notice. Cette tradition est, en tout cas, fort ancienne dans la famille de Brusset. On trouve, en effet, qu'Henri Bruce, décédé à Malaucène le 21 février 1614 est qualifié dans son acte de décès conservé aux archives de cette ville : Henri de Bruce, Écossais, gentilhomme d'illustre maison, proche parent du roi d'Angleterre, décédé chez ses parents de Malaucène, comtes de Bruce-Brusset. Il est à remarquer cependant que les armoiries de la famille contadine de Brusset sont parlantes et n'ont aucun rapport avec celles des Bruce d'Ecosse.

La famille de Brusset s'est très honorablement perpétuée à Malaucène jusqu'à nos jours. Un de ses membres a été gouverneur de cette ville au xv^e siècle. Elle a fourni de nombreux officiers.

Son chef est connu depuis le xv^e siècle sous le titre de comte de Brusset ou de Bruce-Brusset.

Principales alliances : de Pracomtal, de Lespine, de Baculard 1629, etc.

BRUTÉ de RÉMUR. Armes adoptées par l'évêque de Vincennes : *d'azur à un dauphin d'argent étreignant une croix haute du même.*

La famille BRUTÉ DE RÉMUR appartenait au commencement du xviii^e siècle à la haute bourgeoisie parisienne. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler. Jean Bruté, né à Paris le 9 avril 1699, docteur en Sorbonne, fut curé de l'église Saint-Benoît, à Paris. Son frère, l'abbé Bruté de Loirelle, fut censeur royal pour les Belles-Lettres et écrivit plusieurs ouvrages sous le pseudonyme de Guyot de Merville. Simon-Gabriel Bruté de Rémur, frère des précédents, fut nommé directeur des domaines du Roi à Rennes, receveur général des domaines et bois de la province de Bretagne et l'un des fermiers généraux des devoirs. Il compromit sa fortune dans des spéculations malheureuses et mourut à Rennes complètement ruiné en 1786. Il avait épousé d'abord Marie Le Chat, puis en 1778 Renée-Jeanne le Saulnier du Vauhello, née à Saint-Brieuc en 1736, veuve de Pierre Vatar de Jouannet, imprimeur du Parlement, décédée en 1823. Un de ses fils, Simon-Gabriel Bruté de Rémur, né à Rennes en 1779, reçu docteur en médecine en 1803, devint plus tard missionnaire, fut nommé en 1834 évêque de Vincennes, dans l'Illinois, aux États-Unis, et y mourut en 1839. Un autre, Augustin-Marc Bruté de Rémur, né à Rennes en 1784, docteur en médecine, décédé en 1865, épousa en 1809 M^{lle} Bourgeoys. Augustin-Gabriel Bruté de Rémur, fils de celui-ci, né à Rennes en 1815, marié en 1841 à M^{lle} Carron, fut jusqu'en 1886 médecin de la maison d'arrêt de Rennes. Il a lui-même laissé trois fils dont l'aîné, Camille, professeur à l'École de médecine de Rennes, n'a pas eu d'enfants de son mariage en 1871 avec M^{lle} de Trégomain, dont le second, Augustin, né en 1852, officier, a épousé en 1887 M^{lle} O'Delan et dont le troisième, Charles-Gabriel, né en 1853, est entré dans les ordres.

BRUTELETTE (Blondin de). VOYEZ : BLONDIN DE BRUTELETTE, D'ABANCOURT ET DE SAINT-HILAIRE.

BRUYÈRE. Armes concédées sous le Premier Empire : *de sinople à*

une barre de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires, accompagnée en chef d'une équerre d'or et en pointe d'un lévrier assis et contourné d'argent. — Armes adoptées par M^{me} Bruyère, abbesse de Sainte-Cécile de Solesmes : de sinople à une bande composée d'argent et de gueules de quatre pièces, les compons d'argent chargés d'une rose de gueules, ceux de gueules d'un lis d'argent, accompagnée en chef d'une équerre d'argent et en pointe d'un lévrier assis et contourné du même.

Louis BRUYÈRE, né à Lyon le 19 mars 1758, directeur des travaux de la ville de Paris, inspecteur général des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1831, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 2 mai 1811. Il laissa deux fils dont le plus jeune, Charles, colonel d'artillerie, mourut sans postérité. L'aîné, Eugène-Léopold Bruyère, architecte, décédé en 1872, a laissé deux filles. L'aînée de celle-ci, Cécile, née en 1845, fut nommée en 1871 abbesse des Bénédictines de Sainte-Cécile de Solesmes. La puînée, décédée en 1879, avait épousé en 1870 M. Romain-Léopold Eynaud, inspecteur général du génie maritime, commandeur de la Légion d'honneur¹.

BRUYÈRE. Armes : *écartelé au 1 des comtes militaires; aux 2 et 3 fuscé d'argent et de sinople de quatre pièces; au 3 d'or à trois molettes de gueules.*

Jean-Joseph BRUYÈRE, né en 1772 à Sommières, au diocèse de Nîmes, général de division en 1809, commandeur de la Légion d'honneur, tué à l'ennemi en juin 1813, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 2 août 1808, puis comte par décret impérial du 25 août 1812 qui ne fut pas suivi de lettres patentes. Il avait épousé en 1810 Thérèse-Virginie Berthier, nièce du maréchal prince de Wagram, qui se remaria au baron Graves de Gravesend. Il laissa un fils posthume, Jean-Alexandre, comte Bruyère, né en 1813, major de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1879, qui a lui-même laissé un fils de son mariage en 1839 avec M^{lle} Filippi. Ce fils, Henri-Paul, comte Bruyère, né en 1840, sous-intendant militaire, officier de la Légion d'honneur, a épousé en 1872 M^{lle} Dauvin et en a eu plusieurs fils.

BRUYÈRE (Chopin de la). Voyez : CHOPIN DE LA BRUYÈRE.

BRUYÈRE (de la). Armes : *d'azur à un lion d'or, accompagné de trois mouchetures d'argent.*

¹ Cette notice a été faite en grande partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. H. de la Perrière.

La famille DE LA BRUYÈRE, dont une branche est venue se fixer à Montélimart dans les dernières années du XVIII^e siècle, est originaire de la Champagne. Elle est distincte de celle du grand écrivain Jean de La Bruyère. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et particulièrement dans les *Généalogies des fermiers généraux*. Son premier auteur connu, François de la Bruyère, demeurant à Rancourt, près de Sedan, était en 1475 homme d'armes de la compagnie du duc de Bouillon.

Le jugement de maintenue de noblesse rendu en 1667 par Caumartin en faveur des descendants de celui-ci fait remonter la filiation suivie au 17 mars 1534, date à laquelle Guillaume de la Bruyère, écuyer, demeurant à Rancourt, fils de François de la Bruyère, écuyer, épousa Gilette de Cuguisse, d'une famille de la Fère-en-Tardenois. Ce Guillaume de la Bruyère fut pourvu le 21 septembre 1559 par lettres de la duchesse de Bouillon de l'office de gruyer en la souveraineté de Rancourt. Il fut père de Nicolas de la Bruyère, écuyer, qui était capitaine de Rancourt en 1578 et qui épousa Guillemette du Bois. Etienne de la Bruyère, fils de celui-ci, fut maintenu dans sa noblesse le 3 février 1599 par jugement des commissaires départis par le Roi pour le réglemeut des tailles et réformation des abus en la généralité de Soissons. Christophe de la Bruyère, Sgr de Caumont, domicilié à Belleval, dans l'élection d'Épernay, marié en 1637 à Elisabeth l'Empereur, fut maintenu dans sa noblesse le 29 juin 1669, sur preuves remontant à 1534, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, avec ses quatre fils, François, marié le 26 août 1664 à Jacqueline de Bruneteau ; Alexandre, marié dans la suite le 21 décembre 1672 à Marie-Liesse d'Avennes ; Robert et Jean. La famille de la Bruyère, qui possédait le seigneurie d'Arocourt, dans l'élection de Château-Thierry, fut encore maintenue dans sa noblesse à la même époque, sur preuves remontant à 1558, par jugement de l'intendant de Soissons. Robert de la Bruyère, écuyer, sgr de Beine, d'Aguilcourt et d'Arsilly, troisième fils de Christophe, et sa femme, N... du Cossan, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Reims). Jacques de la Bruyère, Sgr d'Autancourt et de Romain, fils d'Alexandre et de Marie d'Avennes, était lieutenant de cavalerie au régiment de Barentin quand il épousa Thérèse de Navailles par contrat du 28 juin 1698 ; on trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il fit en 1714 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Josèphe, née en 1703 à Romain, au diocèse de Reims. Ce même Jacques de la Bruyère eut aussi trois fils : 1^o Antoine-Lucien, qui fut page de la duchesse de Bourbon ; 2^o Louis-Claude de la Bruyère, né à Romain en 1704, lieutenant de cavalerie

au régiment de la Reine, en garnison à Montluçon, marié le 18 février 1730 à Louise Raby, fille d'un élu contrôleur en l'élection de cette ville, dont un fils, Pierre, né à Montluçon en 1735, capitaine de cavalerie, épousa en 1767 Marguerite de Bron et dont un autre fils, Henri-Joseph, né au diocèse de Bourges en 1746, fit en 1754 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire : 3^e Adrien-Joseph de la Bruyère, Sgr de Romain, chevalier de Saint-Louis, qui épousa successivement en 1750 et en 1767 deux sœurs, Elisabeth et Marie-Anne Bourgoin. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que deux fils de ce dernier, Henri-Louis, né dans l'élection de Rethel en 1755, et André-Adrien, né en 1768, firent l'un en 1769, l'autre en 1779, pour être admis à l'École militaire. L'aîné de ces deux frères, Henri-Louis, capitaine au régiment de Vexin, épousa vers 1785 Marie-Yolande de Petity de Saint-Vincent, dernière représentante d'une vieille famille noble du Dauphiné, et vint à la suite de son mariage se fixer à Montélimart où sa descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Pierre de la Bruyère avait été admis en 1750 parmi les pages de la Grande Ecurie du Roi.

La famille de la Bruyère n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Bruneteau (de Sainte-Suzanne) 1664, de Petity de Saint-Vincent, de Luzy-Pelissac, d'Avennes 1672, du Pac de Marsolies de Badens, etc.

Il a existé au diocèse de Die, en Dauphiné, dans une région par conséquent très proche de celle où Henri-Louis de la Bruyère vint faire souche à la fin du xviii^e siècle, une famille de Bruyères ou de la Bruyère de Saint-Michel qui a occupé un rang fort distingué. On trouvera sur cette famille dans les *Dossiers bleus* des renseignements abondants, mais confus et contradictoires ; on en trouvera aussi une généalogie dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois. Elle portait primitivement les armoiries suivantes : d'azur à un lion grimpant sur une bruyère, le tout d'or. Elle les abandonna pour adopter celles de la maison de Bruyères de Chalabre, famille considérable du diocèse de Mirepoix à laquelle on chercha à la rattacher et dont le nom a été relevé de nos jours par la maison de Mauléon-Narbonne : d'or au lion de sable, la queue fourchée et passée en sautoir. Elle adopta enfin les armes de la Bruyère de Champagne auquel on chercha aussi à la rattacher. Elle avait pour auteur Pons Bruyère, citoyen de Crest, qui épousa le 10 décembre 1584 Françoise de Vogüé de Roche-Colombe, qui fut anobli par

lettres patentes de janvier 1609 et qui fit son testament à Grenoble le 9 avril 1617. D'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, ce Pons Bruyère aurait été le fils de Jean de Bruyère, marié en 1554 à Anne de Coste, de la ville de Romans, et petit-fils de Pons de Bruyère, capitaine de cinquante hommes d'armes, qui serait venu de Picardie se fixer en Dauphiné en 1482 et qui aurait épousé en 1490 Jeanne de Guérin de Tencin. Le travail de la Chesnaye des Bois paraît être une œuvre de haute imagination. D'après cet historien, Pons Bruyère, marié en 1584 à Françoise de Vogüé, aurait eu un frère puîné, Robert, qui serait allé s'établir dans la Haute-Picardie et qui aurait été l'auteur de la famille de la Bruyère de Caumont, en Champagne. D'après ce même historien ces deux frères auraient été fils de Jean de Bruyère, capitaine d'infanterie, marié en 1548 à Ennemonde de Forest, fille du seigneur de Blacons, petits-fils de Jeume de Bruyères, marié le 15 août 1500 à Louise d'Artis, de la ville de Nyons, et arrière-petits-fils de Jean de Bruyères, marié à Nyons le 4 janvier 1470 à Honorade de Vesc, qui aurait été lui-même un fils puîné de Jean de Bruyères, baron de Chalabre, marié en 1434 à Béatrix de Mauléon. Les descendants de Pons de Bruyère ou Bruyères et de Françoise de Vogüé furent maintenus dans leur noblesse le 15 février 1699 par jugement de l'intendant Bouchu. François-Louis de Bruyères, qualifié baron de Saint-Michel, fut nommé maréchal de camp en 1780. Il laissa un fils, Denis-Auguste, né en 1769, qui fut également maréchal de camp et qui mourut sans postérité, et une fille qui épousa en 1789 le marquis de Bonfils.

BRUYÈRES-CHALABRE (de Mauléon-Narbonne de). Voyez : MAULÉON-NARBONNE DE BRUYÈRES-CHALABRE (DE).

BRUYS et **BRUYS** de **CHARLY**, des **GARDES** et d'**OUILLY**. Armes : d'argent à une barre palée d'azur et d'or, accompagnée de trois quintefeilles de sinople, deux en chef et une en pointe.

La famille Bruys était dès le xviii^e siècle honorablement connue dans la bourgeoisie de Bourgogne. Elle était représentée à cette époque par deux frères, Emilian et Etienne Bruys, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Emilian Bruys, fut fermier général de l'abbaye de Cluny et épousa vers 1740 Suzanne Dejoux. Un de ses fils, Gilbert Bruys de Charly, né en 1744 à Mazille, président du Conseil général de Saône-et-Loire sous le Premier Empire, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1827 sans laisser de postérité masculine, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du

11 août 1813, puis anobli par nouvelles lettres du roi Louis XVIII du 16 décembre 1815. Un autre, Philibert Bruys des Gardes, né en 1750, secrétaire ordinaire du comte d'Artois avant la Révolution, marié vers 1792 à sa nièce, Antoinette Bruys de Charly, fille unique de Gilbert, et décédé en 1832, fut anobli en même temps que son frère par lettres du 16 décembre 1815. Il fut père d'Emilien-Philibert Bruys des Gardes, né à Charly en 1793, conseiller à la Cour de Douai, puis à celle de Dijon, gendre du comte Abrial en 1828, décédé au château de Charly en 1865, et grand-père d'Henri Bruys des Gardes, né à Dijon en 1833, qui n'a eu que deux filles, les comtesses de la Guibourgère et de la Moussaye.

L'auteur de la seconde branche, Etienne Bruys, marchand à Cluny, épousa Marie-Antoinette Garnier. Son fils aîné, Philibert Bruys, fut l'auteur d'un rameau demeuré non noble qui a fourni un député de Saône-et-Loire en 1848, Antoine-Amédée Bruys, né à Cluny en 1817, exilé après le 2 décembre, décédé en 1878. Le puîné, Emilian Bruys d'Ouilly, né à Cluny en 1768, sous-préfet sous la Restauration, fut anobli par lettres patentes du 25 novembre 1815. Il fut père de Léon de Bruys, né à Mâcon en 1804, qui fut secrétaire particulier de M. de Lamartine.

Principales alliances : Abrial 1828, Paillard de Saint-Aiglon 1867, Camus de la Guibourgère 1888, de la Moussaye 1892, etc.

BRUYSET et BRUYSET de SURE et de MANNEVIEUX. Armes : *parti emmanché d'or et d'azur de trois pièces, à trois besants d'or en pointe; au chef d'argent (aliàs d'or) chargé de trois bouleterolles de gueules.* — Devise : *Fideli obsequio.*

La famille BRUYSET, originaire de Morestel, en Dauphiné, vint vers le milieu du XVII^e siècle se fixer à Lyon et y fonda une maison de librairie-imprimerie qui ne tarda pas à devenir réputée. M. H. de Jouvencel en a donné une généalogie très complète dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789*.

Nicolas Bruyset, de Morestel, bourgeois de Lyon, marié dans cette ville en 1643 à Marguerite Thiollaz, en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean et Jean-Baptiste, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée demeura non noble. Son auteur, Jean Bruyset, maître imprimeur à Lyon, marié en 1675 à Jeanne Burlat, laissa à son tour deux fils, Louis et Jacques, tous deux maîtres imprimeurs à Lyon, qui furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné de ces deux frères, Louis Bruyset, fut père de Pierre Bruyset-Ponthus, maître imprimeur à Lyon, qui épousa le 13 mai 1755 Pierrette Verdat de Sure, fille d'un bourgeois de Lyon; la descendance de celui-ci s'étei-

gnit avec son petit-fils, Paul Bruyset de Sure, qui épousa en 1820 M^{lle} Aynard et qui mourut dans un âge avancé laissant une fille unique, M^{me} Lempereur. Le second rameau s'éteignit avec deux frères : 1^o Jean Bruyset, né à Lyon en 1749, célèbre imprimeur, décédé en 1817, qui n'eut qu'une fille, M^{me} Buynard des Echelles; 2^o Pierre Bruyset de Sainte-Marie, maître imprimeur, fusillé à Lyon en 1793, qui n'eut également qu'une fille, M^{me} de Nolhac, décédée en 1869.

Jean-Baptiste Bruyset, auteur de la seconde branche, épousa en 1682 Gervaise Hodicu. Leur fils, Etienne Bruyset, né en 1697, anobli en 1760 par l'aquisition d'une charge de secrétaire du Roi, fut père de Louis-Claude Bruyset, Sgr de Mannevioux, né à Lyon en 1738, reçu en 1764 président-trésorier de France au bureau des finances de cette ville, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon et qui fut fusillé le 13 décembre 1793. Ce dernier ne laissa que deux filles qui furent les dernières représentantes de leur branche. L'aînée d'entre elles épousa Pierre Sain de la Couz, maire de Lyon, qui fut autorisé par ordonnance royale du 11 octobre 1818 à joindre à son nom celui de : DE MANNEVIEUX.

BRY d'ARCY (de). Armes : d'azur à trois trèfles d'or, 2 et 1. — Couronne : de Comte.

La famille DE BRY D'ARCY est originaire du Perche. Elle vint dans la suite se fixer en Picardie, puis en Lorraine. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*. Elle paraît s'être agrégée à la noblesse dans la seconde moitié du xvr^e siècle. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur par M. de Bernage en 1716 en fait remonter la filiation à Noël de Bry, écuyer, qui avait épousé Marie de Fleury et dont les enfants partagèrent la succession par acte du 17 septembre 1575. Marie-Nicolas de Bry, écuyer, Sgr de la Coudeberdière, ayant été inquiété dans sa noblesse, produisit le 16 octobre 1599 sa généalogie devant le lieutenant-général du Perche. Son frère, François de Bry, écuyer, sieur de la Clergerie, lieutenant au bailliage du Perche, fut père de Gabriel de Bry, écuyer, Sgr d'Arcy, lieutenant-général civil et criminel au bailliage et gouvernement d'Etampes. Ce dernier, ayant à son tour été inquiété dans sa noblesse et même soumis à la taxe, adressa une requête aux trésoriers de France de la généralité de Paris, du contentement des marguilliers de sa paroisse et avec les pièces justificatives de sa noblesse, et obtint d'eux le 28 août 1640 un jugement qui le déchargeait de la taxe. Ayant été de nouveau inquiété dans sa noblesse, il prit le parti de se faire accorder en septembre 1651 des

lettres patentes d'anoblissement qu'il fit enregistrer à la Cour des aides et dont on trouvera le texte tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il fut père d'autre Gabriel de Bry, écuyer, Sgr d'Arcy, né en 1639, lieutenant-général au bailliage et gouverneur du duché d'Etampes, qui fut inhumé le 12 janvier 1693 en l'église Saint-Basile d'Etampes. Le fils de celui-ci, Charles-Joseph de Bry, conseiller du Roi, vint se fixer en Picardie, fut receveur au grenier à sel de Doullens, épousa le 22 juin 1712 Charlotte Guérin, fille de maître Martin Guérin, inspecteur des vivres à Doullens, et fut maintenu dans sa noblesse le 23 janvier 1716, sur preuves remontant à 1575, par jugement de M. de Bernage, intendant d'Amiens. Louis-César de Bry, Sgr d'Arcy, cousin des précédents, marié à Charlotte de Mahuet, vint se fixer en Lorraine, fut gouverneur des ville et château d'Eurebourg et du fort de Motier et mourut à Metz le 4 novembre 1719. Il fut père de Charles-César de Bry d'Arcy, chevalier de Saint-Louis, commandant de Longwy, gouverneur de Thionville, qui épousa à Metz en 1736 Barbe d'Auburtin, et grand-père de Nicolas-César de Bry d'Arcy, chevalier de Saint-Louis, qui épousa à Metz en 1784 Catherine Mangin, veuve de Louis le Noble de la Passe, chevalier de Saint-Louis, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville et qui fut l'aïeul des représentants actuels.

La famille de Bry d'Arcy a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Son chef est connu sous le titre de vicomte depuis les dernières années du XIX^e siècle.

Principales alliances : le Harivel, de Falaiseau, de Beaumont 1896, du Prel d'Elpeldange, etc.

La famille de Bry d'Arcy n'a aucun rapport avec celle du célèbre révolutionnaire Jean de Bry. Celui-ci, né à Vervins en 1760, était fils d'un marchand de cette ville ; il se signala dès le début de la Révolution par ses opinions avancées, fut député de l'Aisne à la Législative, puis à la Convention, vota la mort du Roi, fit plus tard partie du Conseil des Cinq-Cents et fut un des ministres plénipotentiaires de la République au Congrès de Rastadt, fut préfet sous l'Empire, fut exilé comme régicide en 1815 et mourut en 1834. Jean de Bry avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 27 juillet 1808, puis baron par nouvelles lettres du 3 mai 1809 et avait reçu les armoiries suivantes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à une rose de pourpre, tigée et feuillée de sinople ; au 2 de gueules à la muraille crénelée d'argent, surmontée d'une branche de chêne du même, qui est des barons préfets ; au 3 de gueules à la croix d'honneur*. Il laissa un fils, Fleurus-Scévola, baron de Bry, né en 1794.

BRYAS (de). Armes : d'or à une fasce de gueules accompagnée en chef de trois cormorans du même, becqués de gueules. — Couronne ducal. — Supports : deux licornes. — L'écu environné d'un manteau de gueules, fourré d'hermines et frangé d'or.

La maison DE BRYAS est à tous égards une des plus considérables de la noblesse du nord de la France. Elle a eu pour berceau la terre de son nom, située à peu de distance de Saint-Pol, en Artois, qu'elle a conservée jusqu'à nos jours. Lainé en a donné une généalogie très complète dans le tome IX de ses *Archives de la Noblesse de France*.

Son premier auteur connu, Hugues, chevalier, était seigneur de Bryas en 1120. Une tradition, qui ne s'appuie, du reste, sur aucune preuve, fait descendre ce gentilhomme des comtes de Saint-Pol, eux-mêmes issus de Guillaume, comte de Ponthieu, vivant en 880. C'est à cet Hugues que Lainé fait remonter la filiation suivie de la maison de Bryas bien que les premiers degrés de sa généalogie ne paraissent pas très rigoureusement établis. Adam de Bryas, chevalier, Sgr dudit lieu, est mentionné comme fils d'Hugues dans des chartes des années 1151 et 1175. On pense qu'il fut père d'Henri, qui était seigneur de Bryas en 1195 et 1199, et grand-père de Baudouin, chevalier, Sgr de Bryas et en partie d'Esquire, qui était en 1227 un des barons de Gui II de Châtillon, comte de Saint-Pol. Baudouin de Bryas, chevalier, Sgr dudit lieu, petit-fils présumé de celui-ci, épousa dans les dernières années du XIII^e siècle Emeline de Bristel, dernière représentante d'une vieille famille dont il s'engagea par contrat de mariage à relever le nom et les armes. Il chargea en effet ses armoiries des *trois cormorans de gueules* que les seigneurs de Bristel portaient dans leur blason et que ses descendants ont conservés jusqu'à nos jours. Baudouin de Bryas laissa plusieurs fils de son union avec l'héritière de Bristel. L'un des puînés, abandonnant complètement le nom de Bryas, fonda une nouvelle maison de Bristel qui se perpétua avec distinction jusque dans les dernières années du XVI^e siècle. Hugues de Bryas, dit de Bristel, fils aîné de Baudouin et d'Emeline de Bristel, épousa vers 1340 une Longueval et continua la ligne directe dont les représentants furent indistinctement connus jusque vers l'an 1500 sous le nom de Bryas et sous celui de Bristel. Henri de Bryas, dit de Bristel, Sgr de Bryas et de Bristel, à partir duquel seulement la filiation paraît être rigoureusement établie, avait épousé Anne de Fiennes et fut un des 121 gentilshommes présents en 1414 aux États d'Artois. Son fils, Jean de Bryas, dit de Bristel, chevalier, Sgr de Bryas, de Bristel, d'Hennicourt, etc., fournit le 12 novembre 1446 l'aveu et le dénombre-

ment d'un fief qu'il tenait du comte de Saint-Pol, épousa en 1448 Jeanne de Créqui, héritière des seigneuries de Royon et de Waubercourt, et fut tué en 1465 à la bataille de Montlhéry. Il eut plusieurs filles, dont trois furent chanoinesses du chapitre noble de Maubeuge, et plusieurs fils dont les deux aînés, Jacques et Louis, furent les auteurs des deux grandes branches actuellement existantes de la maison de Bryas. Les chefs de ces deux branches furent admis en 1747 en la Chambre de la noblesse des États d'Artois.

Jacques de Bryas, dit de Bristel, chevalier, auteur de la branche aînée, fut seigneur de Bryas, de Bristel, d'Hericourt, de Gri-court, etc. Il était déjà âgé quand il épousa en troisième noces vers 1510 Jeanne du Plessis. Il eut de cette union un fils, Jacques de Bryas, chevalier, Sgr dudit lieu, de Bristel, etc., qui fut gouverneur de diverses places fortes pour le compte de l'empereur Charles-Quint, qui fut nommé le 25 septembre 1558 colonel d'un régiment de dix enseignes d'infanterie wallonne et qui épousa Jeanne de la Cressonnière par contrat passé le 20 mai 1536 devant notaires à Ardres. L'un des petits-fils de celui-ci, Ghislain de Bryas, décédé sans postérité légitime vers 1650, eut une brillante carrière militaire, fut capitaine général de l'artillerie de l'armée espagnole opposée aux Portugais et gouverneur de l'Estramadure, obtint par lettres du roi Philippe IV, données à Saragosse le 20 juin 1645, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Molinghem et fut enfin créé grand bailli héréditaire des bois du Hainaut. Charles de Bryas, frère aîné de Ghislain, recueillit après la mort de celui-ci le titre de marquis de Molinghem et la charge de grand bailli des bois du Hainaut. Il eut lui aussi une brillante carrière militaire, fut commandant d'un corps d'armée au service d'Espagne, avec lequel il reprit sur les Français la ville de Chimay, se signala particulièrement par sa bravoure à la bataille de Rocroi et obtint du roi Philippe IV par lettres données à Madrid le 31 mai 1649 l'érection de ses seigneuries de Bryas, Bristel, etc., en comté sous le nom de Bryas avec transmissibilité du titre de comte à ses descendants des deux sexes. Il avait épousé en 1626 Anne d'Immerséle et en avait eu plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Englebert, comte de Bryas, marquis de Molinghem, premier pair de Liège, grand bailli héréditaire des bois et forêts du Hainaut, épousa en 1664 la comtesse Isabelle d'Argenteau et continua la descendance. Un autre, Jacques-Théodore, décédé en 1694, fut nommé en 1671 évêque de Saint-Omer, puis en 1675 archevêque duc de Cambrai, prince du Saint-Empire. Englebert, comte de Bryas, marquis de Molinghem, etc., fils d'Englebert, colonel propriétaire d'un régiment de treize compagnies wallonnes au service du roi d'Espagne, n'avait que vingt-six ans quand il

fut tué à la tête de ce régiment au combat d'Eckeren, le 6 février 1702 ; il avait épousé en 1695 Wilhelmine, comtesse de Mérode, héritière du comté de Groesbecque, et en laissa un fils, Englebert, comte de Bryas, de Groesbecque et du Saint-Empire, marquis de Molinghem, premier pair de Liège, qui épousa en 1749 la comtesse Marie-Ghislaine de Hamal et qui continua la descendance. Le chef de cette branche est connu depuis la Révolution sous le titre de comte de Bryas, les titres de marquis de Molinghem et de comte de Groesbecq étant tombés en désuétude. Maximilien de Bryas, frère puîné de l'archevêque de Cambrai, mestre de camp d'un régiment d'infanterie wallonne, gouverneur de Douai, fut l'auteur d'un rameau cadet qui alla se fixer en Espagne et qui comptait encore des représentants dans ce pays au milieu du xix^e siècle.

Louis de Bryas, auteur de la seconde branche, eut en partage la seigneurie de Royon et épousa Françoise d'Humières par contrat passé le 2 novembre 1497 devant auditeurs du Roi à Amiens. Son descendant, Louis-Joseph de Bryas, député général et ordinaire pour le corps de la noblesse des États d'Artois, obtint en avril 1692, par lettres patentes du roi Louis XIV, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Royon. Charles, marquis de Bryas de Royon, né à Hesdin en 1785, décédé à Paris en 1866, vint se fixer en Bordelais après le mariage qu'il contracta avec M^{lle} de Lavie, petite-fille du comte Dillon, et fut député de la Gironde de 1831 à 1837. Son fils, Eugène, marquis de Bryas de Royon, alla à son tour se fixer en Berry après son mariage avec M^{lle} Robin de la Cotardièrre et fut député de l'Indre sous Napoléon III ; il a été le grand-père du chef actuel de cette branche.

La maison de Bryas a fourni un grand nombre d'officiers de mérite, des gouverneurs de places fortes, des députés de la noblesse des États d'Artois, des chevaliers de Malte, des chanoines et des chanoinesses de chapitres nobles, etc.

Principales alliances : de Bristel, de Wavrin, de Longueval, de Fiennes, de Créquy 1448, de Cuinchy, de la Vieffville, de Wissocq 1558, de Nédonchel 1584, Bernard de Taintegnies, Osorio, d'Argenteau 1664, de Gavre 1687, d'Anneux 1694, de Mérode 1695, de Hamal 1749, de Croix d'Heuchin 1780, d'Hunolstein 1816, d'Hinnisdal 1839, d'Oultremont, de Vogüé, le Sellier de Chézelles 1870, de Gramont, de Brossin de Méré, d'Humières 1497, de Lannoy, de Dion 1634, 1587, 1722, de Lens, d'Ongnies, de Croy, d'Esclaibes, de Bérenger, Brugièrre de Barante 1813, de Lavie, de la Croix de Castries 1867, etc.

BRYE (de). Armes : d'azur à une étoile en abîme accompagnée en chef

de deux fleurs de lys d'or et en pointe de trois roses rangées en fasce, le tout d'argent

La famille DE BRYE est originaire de Picardie. Elle ne doit être confondue ni avec la famille de Brye de Vertamy, qui sera rapportée à la suite, ni avec la famille de Bry d'Arcy, qui, comme elle, habitait Metz au xviii^e siècle, ni avec l'illustre maison lorraine de Brier, dont le nom se prononce Brie, ni avec un certain nombre de familles de Brie dont il a été parlé au mot Brie. Son auteur, Nicolas de Brye, vint dans la seconde moitié du xvii^e siècle se fixer à Verdun, en Lorraine, fut notaire et procureur au bailliage de cette ville et épousa vers 1675 Françoise Pernet qui, étant devenue veuve, se remaria au secrétaire du Roi Montmerqué. Son fils, Jean de Brye, vint établir sa résidence à Metz, épousa le 18 octobre 1706 Marguerite Charpentier, fille d'un marchand bourgeois de cette ville, fut nommé contrôleur et directeur de la Monnaie, fut enfin pourvu en 1712 de la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi en l'Hôtel de Ville de Metz et mourut en 1742 à l'âge de 66 ans. Il fut père de Claude de Brye, Sgr de Sainte-Agathe, né en 1713, secrétaire du Roi, greffier de l'Hôtel de ville de Metz, qui épousa le 4 février 1744 Barbe Vernier, et grand-père de Jean-Philippe-Nicolas de Brye, Sgr de Sainte-Agathe, né en 1746, conseiller au bailliage de Metz, qui épousa le 11 février 1772 Marguerite-Charlotte de Beccary et qui continua la descendance. Ferréol-Clément de Brye, né en 1804, petit-fils de celui-ci, employé supérieur des Douanes, décédé en 1878, avait épousé M^{lle} Charuel ; il en laissa une fille, M^{me} Lefort, et deux fils dont le plus jeune, Anatole, n'a eu que deux filles et dont l'aîné, Arthur de Brye, né en 1836, général de division en 1895, commandeur de la Légion d'honneur, a été connu le premier sous le titre de comte. Le comte Pierre de Brye, officier de dragons, fils du général, a épousé en 1898 M^{lle} Payen.

Principales alliances : de Beccary 1772, Caignart de Saulcy, de Rohan-Chabot 1901, de Boursault du Tronçay 1789, etc.

BRYE (de) et BRYE de VERTAMY (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un coq de même.*

Cette seconde famille DE BRYE, distincte de la précédente, est anciennement connue à Lyon et en Velay. Elle remonte par filiation à Pierre de Brye dont le fils, Antoine de Brye, bailli de Jullianges, épousa le 1^{er} août 1629 Claudia d'Incyres. Antoine de Brye eut de cette alliance plusieurs fils dont l'aîné, Henri, continua la descendance et dont un cadet, Gaspard de Brye, assista en 1691 aux États

du Velay en qualité de consul de Craponne. Emmanuel de Bryce, probablement issu de cette famille, était procureur ès cours de Lyon quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à un chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent et accompagné de trois trèfles d'or, deux en chef et un en pointe.*

On ne connaît pas à la famille de Bryce de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Elle a fourni des médecins distingués dont plusieurs, domiciliés au Puy, furent au XVIII^e siècle médecins ordinaires du Roi dans cette ville. Un de ses représentants actuels est professeur à la Faculté de médecine de Toulouse.

Un membre de cette famille, M. Noël-Henri de Bryce, président au tribunal civil de Bourg-en-Bresse, marié en 1860 à M^{lle} Meudre de Sugny, fut adopté par une tante de sa mère, M^{me} Paul de Lachaise, née Jeanne-Catherine de Vertamy, et se trouva ainsi en droit de joindre régulièrement à son nom celui de la famille de Vertamy ; il a eu plusieurs enfants.

Principales alliances : de Brun du Boisnoir 1840, Meudre de Sugny 1860, de Valence de Minardièrre 1895, etc.

La famille de Vertamy, qui compte encore des représentants et à laquelle il sera consacré une notice spéciale, porte pour armes : *d'azur à un chevron d'argent entravé dans trois fasces de même.* Elle appartient à la très ancienne noblesse de l'Auvergne et a eu pour berceau un château de son nom situé près de Viverols. Elle est connue depuis le XIV^e siècle et a été maintenue dans sa noblesse le 19 novembre 1668 par jugement de M. de Fortia, intendant, après avoir justifié sa filiation depuis le 26 juin 1504.

BUAT (du), dans le Perche. Armes : *d'azur à une escarboucle de huit rais d'or (alias d'argent), pommetés et fleurdelysés de même.* — Ces armes ont souvent été écartelées des suivantes : *d'azur à trois bandes d'or.*

La famille DU BUAT est une des plus anciennes de la noblesse du Perche. Elle paraît avoir eu pour berceau la terre du Grand-Buat, située sur le territoire de la paroisse de Lignerolles, tout près de l'abbaye de la Trappe et dans l'arrondissement actuel de Mortagne. Elle possédait cette terre de toute ancienneté quand ses représentants la vendirent par acte passé le 6 avril 1565 devant notaire à Mortagne. Elle a toujours été considérée, sans preuves bien certaines, du reste, comme la souche d'un certain nombre de familles du Buat, ou des Buats, qui ont existé ou existent encore dans le Perche, dans les

environs de Mortain, en Bretagne, en Anjou et en Lorraine et qui en seraient des branches détachées à une époque inconnue. On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du cabinet des titres et dans l'ouvrage suivant : *Généalogie de toutes les branches de la maison du Buat, seigneurs, barons, comtes et marquis du Buat (Perche, Normandie, Bretagne, Anjou, Beauce et Lorraine) dressée sur documents authentiques*, publié à Lisieux en 1886 par M. Henri Le Court.

La famille du Buat a pour premiers auteurs connus Payen et Hugues du Buat, père et fils, qui firent simultanément en 1189 une donation à l'abbaye cistercienne de la Trappe, près de Mortagne, alors tout récemment fondée par la maison de Rotrou. Ces deux gentilshommes se seraient croisés peu de temps après, d'après un titre de la collection Courtois, et, se trouvant à Acre, auraient contracté en 1191 un emprunt à des marchands génois sous la caution de Guillaume de Prunelé, mandataire de Renaud, évêque de Chartres. Leur nom et leurs armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Le nom de la famille du Buat, du Perche, figure, du reste, dans un très grand nombre de chartes des ^{xiii}^e et ^{xiv}^e siècles.

Un représentant de cette famille sollicita au ^{xviii}^e siècle la faveur d'être admis aux honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner ses preuves de noblesse, écrivait au comte du Muy à la date du 21 octobre 1774 : « J'ai l'honneur de vous envoyer, en exécution de « vos ordres, un mémoire que je viens de faire sur la maison du « Buat, au Perche. J'y représente au naturel et dans le plus grand « détail le tableau de ses diverses branches. Quand même on lui « refuserait les anciens sujets du nom de du Buat qu'elle s'attribue « peut-être sans fondement et quoi qu'elle n'établisse sa filiation que « depuis un peu plus de trois cents ans, on ne peut lui refuser une « sorte d'ancienneté puisqu'elle existait environ un siècle aupara- « vant. Mais la plupart de ses alliances sont de la plus simple noblesse « et ses services sont peu considérables. M. du Buat a enflé un peu « trop les faits énoncés dans son mémoire. On y remarquera seule- « ment un défaut d'exactitude, c'est que des deux premiers sujets, « Robert et Raoul du Buat, qu'il y représente au nombre des princi- « paux seigneurs de Normandie qui firent serment de fidélité au roi « Philippe-Auguste, l'un est absolument inconnu et l'autre était du « comté de Mortain, en Basse-Normandie, où il y a une terre et une « autre maison du Buat... » En même temps que cette lettre le « célèbre généalogiste envoya le rapport suivant : « Le nom de du « Buat est commun à trois terres situées au Perche, dans le voisi-

« nage de l'abbaye de la Trappe et aux frontières de Normandie.
 « Deux de ces terres paraissent l'avoir donné à deux maisons. Ce
 « nom est encore commun à une autre terre située dans la même
 « province de Normandie, dans l'élection de Mortain, et elle l'a aussi
 « donné à une autre maison qui existait en 1667. Cette diversité de
 « races de même nom, domiciliées dans un même canton et dans
 « des provinces limitrophes, ne permet pas d'attribuer avec certitude
 « à chacune d'elles les sujets qui lui appartiennent pour les temps anté-
 « rieurs aux époques où elles établissent leur filiation. Celle qui fait
 « l'objet de ce mémoire ne remonte la sienne qu'à un Robert du Buat,
 « Sgr du Buat, qui vivait en 1466. Ainsi, pour ne rien hasarder, on croit
 « devoir se borner à rapporter ici, par ordre chronologique, les sujets
 « du nom de du Buat connus par les titres qu'elle a produits en dif-
 « férents temps et qui ont vécu avant 1460 sans assurer s'ils sont
 « aïeux ou collatéraux de ce Robert ou s'ils lui sont étrangers. On
 « doit même observer que trois d'entre ces sujets ont des armes ou
 « symboles différentes de celles qu'elle porte aujourd'hui. Le plus
 « ancien de ces sujets est Payen du Buat qui fit avec Hugues, son
 « fils, une donation à l'abbaye de la Trappe en 1189. On trouve ensuite
 « Gervais et Hugues du Buat, père et fils, qui, peu de temps après,
 « donnèrent à ce monastère une pièce de terre..., et Philippot du
 « Buat qui prit des rentes à bail en 1408 et 1409. Après ces sujets,
 « qui n'ont aucune liaison prouvée avec ceux qui suivent, paraissent
 « Geoffroy et Guillaume du Buat, frères, ce dernier seigneur du
 « Buat, rappelés comme morts dans un acte de l'abbaye de la Trappe
 « du 22 juillet 1466 qui apprend que le premier avait vendu à ce
 « monastère, très vraisemblablement en 1378, une rente de 12 livres
 « et qu'il eut pour héritier Robert qui suit, mais sans marquer le
 « degré de parenté qui était entre eux. Robert du Buat, écuyer, Sgr
 « du Buat et du manoir de Bellegarde, est celui par lequel la filia-
 « tion de cette maison commence par titres originaux. Il peut être
 « le même que noble homme Robinet du Buat qui passa un bail
 « sous le scel de Mortagne, au Perche, le 1^{er} décembre 1454, dans
 « lequel il est qualifié écuyer, sans expression de seigneurie. Mais,
 « pour ne rien avancer que de certain, on ne doit commencer son
 « article que par l'acte du 22 juillet 1466 cité ci-devant par lequel
 « on apprend qu'il rendit à l'abbaye de la Trappe une rente que
 « Geoffroy du Buat avait vendue à ce monastère et dont il s'était
 « emparé comme son héritier. Il mourut vers l'an 1471... »

Un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier* fait remonter la filiation suivie à Philippot qui était en 1408 et 1409 seigneur du Buat, près de la Trappe. Ce gentilhomme représente le

degré XI de la généalogie donnée par M. le Court qui en fait le fils de Robert, Sgr du Buat, rappelé comme défunt dans un acte de 1399, et de Colette des Prés, dame de Montcollin. Il aurait laissé d'une alliance inconnue un fils, Robert ou Robinet, seigneur du Buat en 1450, celui-là même auquel le rapport de Chérin fait remonter la filiation suivie. Robert laissa à son tour de Catherine de Martigny quatre enfants : 1° Guillaume, qui continua la descendance ; 2° Jean, seigneur de Bellegarde en 1487 et 1479, qui eut des enfants dont la destinée est inconnue ; 3° Mathurin ; 4° Marguerite, qui était en 1493 femme de Guillaume de Laurière, archer de la compagnie du seigneur de Torsi. Guillaume, fils aîné de Robert, fut seigneur du Buat, près de la Trappe, et de Montcollin, en la paroisse de Saint-Hilaire, dans la châtellenie de Mortagne ; il est mentionné dans des actes de 1487, 1493 et 1499 et est rappelé comme défunt dans un acte du 17 mai 1534. Il épousa Madeleine du Chesnay et en eut quatre fils dont l'aîné, Jean, fut prêtre, et dont les trois autres, Jean le cadet, Jacques et François, furent les auteurs de trois grandes branches.

Jean le cadet du Buat, auteur de la branche aînée, devint seigneur du Buat par le transport que lui en fit en 1534 son frère aîné, autre Jean. Il épousa avant 1534 Barbe d'Ennery ou de Méry, fille du seigneur de l'Escaudé et héritière de la seigneurie de Garnetot, au diocèse de Sées, et en eut cinq enfants. Son fils aîné, Marquis, Sgr du Buat, épousa Olive-Anne de Ruppierre par contrat du 24 avril 1558 qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il eut à son tour quatre fils dont deux, Josias du Buat, Sgr de Garnetot, marié le 21 février 1587 à Françoise le Conte de Nonant, et Gilles du Buat, marié le 18 juillet 1620 à Marguerite de Fourgnerie, ou de Fouscaires, héritière de la seigneurie de Flacourt, dans la paroisse de Mentilly, près de Dreux, furent les auteurs de deux rameaux.

Josias, auteur du premier rameau de la branche aînée, laissa deux fils : 1° François du Buat, Sgr de Garnetot, gentilhomme du duc d'Orléans et lieutenant de sa vénerie, marié à Jacqueline de Moray, héritière de la seigneurie de Réville, dans l'élection de Bernay, dont le fils, Jacques du Buat, Sgr de Réville et de Garnetot, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Orléans, marié en 1637 à Françoise de la Haye, et le petit-fils, Pomponne du Buat, Sgr de Réville et de Garnetot, marié en 1637 à Marie le Prévost, fille d'un receveur des tailles de l'élection de Bernay, furent maintenus dans leur noblesse le 1^{er} octobre 1668 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, et continuèrent la descendance ; 2° Gilles du Buat, sieur de Clairefontaine, marié en 1627 à Marie des Champs, dont le fils aîné, Félix, sieur de Bois-le-Comte, fut le gendre du grand Corneille et dont la

descendance s'éteignit avec le fils de celui-ci, Gilles, religieux théatin. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que Catherine du Buat de Garnetot, née en 1695 au château de Garnetot, au diocèse de Séz. fit en 1706 pour être admise à la maison royale de Saint-Cyr. Ce rameau s'éteignit avec Eustache-Félix du Buat de Garnetot, né en 1718, lieutenant-colonel d'artillerie, qui mourut à Verneuil en 1810 sans avoir été marié.

Gilles du Buat, auteur du second rameau de la branche aînée, laissa également deux fils : 1^o Gilles du Buat, Sgr de Flacourt, qui fut maintenu dans sa noblesse le 1^{er} septembre 1667 par arrêt du Conseil d'État et dont le fils François, maintenu en même temps que lui, mourut sans postérité; 2^o Pierre du Buat, sieur de Vauheuri, qui épousa en 1657 Jeanne Philippe et qui fut maintenu dans sa noblesse avec ses trois fils le 16 décembre 1667 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. L'un de ces fils, Louis-François, épousa en 1701 Marie-Anne Gaultier de Saint-Basile. Il fut le grand-père de Louis-Gabriel, connu sous le titre de comte du Buat, né en 1732, écrivain distingué, ministre de France auprès de plusieurs Cours allemandes, qui mourut en 1787 sans laisser de postérité de deux alliances successives. Pierre-Louis du Buat, né en 1739, frère de ce diplomate, se fit connaître par d'intéressantes découvertes hydrauliques et mourut en 1809 à Condé-sur-l'Escaut. Il avait eu trois fils dont l'aîné, Louis-Joseph, mourut en 1839 ne laissant que deux filles, dont le second, Louis-Jacques-Joseph, mourut en 1834 sans avoir été marié et dont le plus jeune, André-Augustin, fut un des martyrs de Quiberon en 1795.

Jacques du Buat, Sgr de Montcollin, auteur de la seconde branche, épousa avant 1541 Marie de la Tour, veuve de Jean du Mesnil-Gergon. Il fut père de François du Buat, Sgr de Montcollin, qui épousa Lucrèce d'Aubray, fille du baron de l'Aigle, et grand-père de noble seigneur Nicolas du Buat, chevalier, Sgr de Migergon, de Méday, de Bazoches, baron du Lac, gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de Saint-Michel, qui épousa le 28 octobre 1604 noble demoiselle Renée de Grognaux et qui mourut en 1628. Les petits-fils de celui-ci, Nicolas du Buat, Sgr de Bazoches, marié vers 1680 à Marie Moulin, Jacques du Buat, Sgr de Tréhéru, marié à Marie du Chesnay, et Pierre du Buat, marié à Marie Guey, frères, furent maintenus dans leur noblesse le 4^{er} août 1668 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. L'aîné de ces trois frères, Nicolas, fut père de Jacques du Buat, Sgr de Bazoches, né en 1685, marié à Gironne de Malart, qui fit en 1731 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission parmi les pages de la Grande Ecurie de son fils, Jacques du Buat de Bazoches,

né en 1713 ; celui-ci épousa dans la suite, en 1744, Marie-Geneviève des Chapelles et en eut un fils unique, Eustache, né en 1746, qui fut connu sous le titre de marquis du Buat et qui mourut sans postérité. Jacques du Buat, Sgr de Tréhéru, le second des trois frères maintenus en août 1668, fut l'auteur du seul rameau qui se soit perpétué jusqu'à nos jours. Son descendant, Nicolas-Claude du Buat, Sgr de Tréhéru, marié en 1773 à M^{me} de Gastel, en eut deux fils, Robert-Félix, né en 1775, page du duc de Penthièvre, marié très jeune à M^{me} de Saint-Denis, décédé à Evreux en 1801, et Louis-Théodore, né en 1776, qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine.

François du Buat, auteur de la troisième branche, épousa en 1572 Catherine le Charpentier. Son fils, Gilles, fut père d'autre Gilles du Buat, né en 1610, qui continua la lignée, et de Toussaint du Buat dont la descendance subsistait lors de la Révolution et paraît s'être éteinte peu de temps après. Jean du Buat, né en 1695, petit-fils de Gilles, vint très jeune se fixer à Saint-Malo, et épousa à Rennes en 1736 M^{me} Courgeon de la Barre. Il fut père de Jean-Georges du Buat, né en 1742, armateur à Saint-Malo, et grand-père de Jean-Georges, né en 1779, lieutenant-colonel de la garde, connu sous le titre de comte du Buat, qui mourut en 1845 sans postérité.

Madeleine du Buat, dame de Bazoches, veuve de M. Labbey, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Perche. M. du Buat prit part cette même année aux assemblées de la noblesse du bailliage de Breteuil, en Normandie.

La famille du Buat a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, des gentilshommes de la chambre du Roi, un page du Roi, etc.

Le seul de ses rameaux qui se soit perpétué jusqu'à nos jours n'est pas titré.

Principales alliances : Le Conte de Nonant 1587, d'Aubray de l'Aigle, de Cherville 1692, Corneille, de Gaultier 1701, de Labbey, de Malart, de Brossard 1842, Gaultier de Saint-Basile 1701, etc.

Il a existé en Lorraine une famille DE BUAT, ou DUBUAT, qui, bien qu'originnaire de Chartres, paraît avoir été tout à fait distincte de la vieille famille féodale du Perche dont il vient d'être parlé. Cette famille portait pour armes : *d'or à un vol de sable en pal*. Elle descendait de noble homme Etienne Dubuat qui avait épousé Marie de Vaux et qui était sous Louis XIV greffier en chef au présidial de Chartres. Le fils de celui-ci, Etienne du Buat, Sgr de Jeandelainville, né en 1645, chevalier des Ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, vint se fixer à Metz, y épousa le 10 avril 1701 Madeleine Andry, fut pourvu de la charge de conseiller

au Parlement et mourut le 15 septembre 1732. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Charles-Augustin et Christophe-Etienne. L'aîné de ces deux frères succéda à son père dans sa charge de conseiller au Parlement de Metz, épousa en 1735 Marie-Françoise Willemin, dame de Coin, et mourut en 1768 ; son fils, François du Buat, chevalier de Saint-Louis, fut le dernier représentant mâle de sa famille et laissa de son mariage avec M^{lle} de Fabert une fille unique, née en 1779, qui épousa en 1820 le marquis de Marguerie, maréchal de camp. Christophe-Étienne, second fils d'Étienne, fut capitaine d'infanterie et chevalier de Saint-Louis et épousa Marie de Renard de Fuchsambert ; il en eut un fils, Christophe Nicolas, officier au régiment de Penthièvre, et une fille, Catherine-Etiennette, née à Charleville en 1745, qui fit en 1755 ses preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr.

BUAT de la SUBRARDIÈRE (du), en Anjou. Armes : *d'azur à trois quintefeilles d'or, 2 et 1.* — Couronne : *de Comte.*

Il a existé en Bretagne dans la seconde moitié du xiv^e siècle et pendant toute la durée du xv^e une famille DU BUAT qui possédait d'importants domaines dans les diocèses de Saint-Malo, de Dol et de Rennes et particulièrement une terre de son nom, située dans la paroisse de Bonnemain. Cette famille était très vraisemblablement une branche détachée à une époque inconnue de la vieille race percheronne à laquelle a été consacrée la précédente notice. Elle figura de 1445 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse de sa région et s'éteignit avec Mahaut du Buat, héritière des terres du Buat et de la Chalopinai, qui épousa Guillaume de la Bouéxière dans les premières années du xvi^e siècle. On ne connaît pas bien les armoiries de cette famille bretonne du Buat et on ne sait pour quelle raison Potier de Courcy lui a attribué celles d'une famille Labbé : *d'argent à quatre fusées de gueules.* On pourra consulter sur cette question des armoiries de la famille du Buat un intéressant article du *Répertoire de bibliographie bretonne* de Kerviler.

C'est à ces du Buat bretons que l'on rattache d'ordinaire une famille DU BUAT DE LA SUBRARDIÈRE qui a occupé depuis la fin du xiv^e siècle jusqu'à nos jours un rang distingué dans la noblesse de l'Anjou. On trouvera sur cette famille d'intéressants détails dans un ouvrage publié au Mans en 1886 par M. Charles sous le titre suivant : *La maison du Buat, comtes du Buat, Sgrs de la Subrardièrre, etc., au Maine et en Anjou.* On trouvera aussi des généalogies de la famille du Buat de la Subrardièrre dans les manuscrits de Chérin et dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois. Jean du Buat,

à partir duquel la filiation est à peu près régulièrement établie, épousa vers 1380 Colette de Saint-Aignan, fille d'un gentilhomme du Craonnais. Il prouva sa noblesse devant les commissaires sur le fait des francs-tiefs pour la Touraine et l'Anjou et reçut le 12 avril 1395 une reconnaissance de noblesse des élus d'Angers. Il est mentionné dans un acte de 1407 avec son fils aîné, Guillaume, et fit une donation à son fils puîné, Jean, par acte passé en la Cour de Laval le 2 février 1408. Ce personnage pourrait bien avoir été le même qu'un Jean du Buat mentionné par Audouys sur une liste des avocats inscrits à la Cour d'Angers en 1360. La Chesnaye des Bois et après lui M. Charles en font cependant, malgré l'éloignement des dates, le fils d'un Jean du Buat, gentilhomme des environs de Dol, qui avait épousé Guillemette du Vergier et qui fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt. Guillaume du Buat, fils aîné de Jean, mourut avant son père ne laissant qu'une fille mariée en 1422 à Jacques Deré. Son frère, Jean, marié d'abord vers 1408 à Jeanne de Lamboul, puis à Louise de la Touchardière, fit avec celle-ci une acquisition par acte du 2 janvier 1435 et se fit accorder le 13 février 1440 par le roi Charles VII des lettres de confirmation de noblesse qui sont conservées dans les archives du château de la Subrardière; il est rappelé comme défunt dans un aveu rendu par sa veuve le 28 avril 1461. Il laissa deux fils, Guillaume, marié en 1434 à Marguerite de Barillé, héritière de la seigneurie de son nom, et Jehan, qui furent les auteurs de deux branches. La branche aînée s'éteignit avec Claude du Buat, Sgr de Barillé et de Chantelou, qui mourut très jeune en 1581. L'auteur de la seconde branche, noble personne Jehan du Buat, Sgr de Brassé, épousa Jeanne de Charnacé par contrat du 8 août 1442. Ayant été assigné à la requête du procureur du Roi pour le droit de franc-tief, il fut maintenu dans sa noblesse par sentence des commissaires du Roi rendue à Angers le 5 septembre 1465 sur le vu d'une sentence des élus de la ville d'Angers rendue en juin 1440 en faveur de son père Jehan II et de la sentence rendue le 13 avril 1395 en faveur de son grand-père Jean I^{er}. Il fut père de Gilles du Buat, Sgr de Brassé, en la paroisse de Beaulieu, et de la Subrardière, qui épousa en 1475 Catherine Pinçon de Boutigné, et grand-père de Georges du Buat, Sgr de Brassé et de la Subrardière, qui épousa le 20 avril 1507 Perrine de Boisjoulain. Ce dernier laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o Guillaume du Buat, Sgr de la Subrardière et de Brassé, marié le 19 juin 1533 à Jeanne de Mauvielle, qui, ayant été inquiété dans sa noblesse par les habitants de la paroisse de Méral, dut se faire maintenir noble le 20 septembre 1533 par sentence de l'élection d'Angers et qui continua la descendance; 2^o François du Buat, Sgr

de Cramailé, marié en 1544 à Jeanne de Tessé, qui fut l'auteur de la branche des seigneurs du Teillay-Saint-Gauld, dans le Maine, éteinte au xviii^e siècle dans la maison d'Andigné.

Charles du Buat, écuyer, Sgr de la Subrardière, demeurant en la paroisse de Méral, dans l'élection de Château-Gontier, marié le 12 février 1646 à Elisabeth de la Corbière, et sa cousine, Anne Eveillard, veuve d'Anselme du Buat, écuyer, Sgr du Teillay, en l'élection de Château-Gontier, et ayant la garde noble de ses enfants, furent maintenus dans leur noblesse en août 1668, sur preuves remontant au 8 août 1442, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours.

Louis du Buat, chevalier, Sgr de la Subrardière, marié successivement en 1758 à Marie Berset d'Hauterive, en 1763 à Thérèse du Bouétiez de Kerlan et enfin à Étienne Barré, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers. Il avait fait en 1778 des preuves de noblesse remontant au 2 janvier 1435 pour obtenir l'admission parmi les pages du prince de Condé de son fils aîné, Louis-Charles, né au château de la Subrardière en 1765. Celui-ci fit plus tard avec distinction les campagnes de l'armée des Princes, épousa en 1803 M^{lle} de Valleaux et mourut à Laval en 1808. Il laissait un fils unique, Charles, né en 1804, connu sous le titre de comte du Buat, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut dans un âge avancé laissant de son mariage en 1833 avec M^{lle} d'Anthenaïse deux filles, la vicomtesse de la Blotais et la comtesse Auguste de Chabot.

La famille du Buat de la Subrardière a fourni de nombreux officiers, deux chevaliers de Malte en 1757 et 1775, etc.

Principales alliances : de Romillé, de Charnacé 1442, de la Touche 1478, de Champagné 1584, de Birague 1609, de la Corbière 1646, de la Fontaine 1682, du Bouétiez de Kerlan 1763, de Jousselin 1820, de l'Esperonnière de Vritz, Dupont de Compiègne 1802, de Valleaux 1804, d'Anthenaïse 1833, de Perrien, de la Charlonnie de la Blotais, de Chabot 1825, de Tessé 1545, d'Andigné de Mayneuf 1770, etc.

BUAT (du), en Basse-Normandie. Armes : *d'argent à une bande denticulée de gueules, accompagnée de six merlettes de même mises en orle.*

La famille DE BUAT, anciennement connue dans la noblesse de Basse-Normandie, paraît être une branche qui se serait détachée au moyen âge de la famille des seigneurs du Grand-Buat, dans le Perche, et qui serait venue fonder, entre Avranches et Mortain, un château et une paroisse auxquels elle donna son nom. Julien Pitard, auteur d'un

Nobiliaire du comté de Mortain, composé dans les premières années du xviii^e siècle et conservé manuscrit à la bibliothèque de Mortain, prétend qu'elle était de son temps l'unique famille noble du comté de Mortain qui eût conservé de père en fils la terre dont elle portait originairement le nom. Robert du Buat figure au nombre des gentilshommes du Cotentin qui rendirent hommage en 1212 au roi Philippe-Auguste. M. Le Court croit qu'il fut le fondateur du château du Buat, au diocèse d'Avranches, et qu'il était fils puîné d'un seigneur du Grand-Buat. Le nom des seigneurs du Buat, en Basse-Normandie, figure dans un certain nombre de chartes des xiii^e et xiv^e siècles. Robert, écuyer, Sgr et patron du Buat, à partir duquel seulement la filiation paraît être établie, épousa en 1432 Marie de Bailleul. Ce gentilhomme représente le neuvième degré de la généalogie donnée par M. Le Court. Son fils, Robert du Buat, de la paroisse du Buat, dans la sergenterie de Corbelin, en l'élection d'Avranches, marié à Marguerite du Homme, fut maintenu dans sa noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463.

Jean du Buat, fils d'Enguerrand, demeurant à Bourguenolle, dans l'élection d'Avranches, Gilles, Jean et Noël du Buat, tous trois fils de Gilles du Buat marié en 1562 à Jeanne Abot, demeurant au Buat, dans la sergenterie de Corbelin, François du Buat, oncle des trois précédents et fils d'Alain marié en 1516 à Catherine de Grimouville, et Étienne du Buat, marié en 1584 à Jeanne du Mesnil, furent maintenus dans leur noblesse le 4 février 1599 par jugement rendu à Vire de M. de Mesmes de Roissy. Isaac du Buat, sieur et patron de la paroisse du Buat, fils d'Étienne et de Jeanne du Mesnil et marié en 1625 à Marie le Trésor, fut maintenu dans sa noblesse avec les autres représentants de sa famille le 18 avril 1635 par jugement rendu à Mortain de M. d'Aligre, intendant, après avoir justifié qu'il descendait de Robert du Buat maintenu par Montfaut. Son fils, Étienne du Buat, seigneur et patron dudit lieu, marié en 1652 à Marie Guichard, et les autres représentants de la famille, tous domiciliés au Buat, dans la sergenterie de Corbelin, furent encore maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issus d'une vieille race maintenue par Montfaut en 1463.

Pierre du Buat, écuyer, fils d'Étienne et de Marie Guichard, ayant négligé de faire enregistrer son blason à l'Armorial général de 1636, reçut d'office du commis de d'Hozier les armoiries de ses homonymes du Perche.

M. du Buat, sieur de Saint-Jean-du-Coraül, absent, fut convoqué en 1780 aux assemblées de la noblesse tenues à Avranches. Noble dame Louise Tesson, veuve de messire Charles du Buat, et son fils,

messire René du Buat, né en 1770, Sgr de la paroisse du Buat, absents, furent convoqués cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Mortain. René mourut en 1801 sans avoir été marié et sa mère, qui lui survécut, recueillit la terre du Buat. Son oncle, Philippe du Buat, Sgr de Doujéru, décédé en l'an XIII, avait épousé Julie d'Argennes ; il fut père de François-Raoul du Buat qui fut fusillé par les bleus pendant les guerres de la chouannerie ; celui-ci fut le bisaïeul de M. Victor-Théodore du Buat, né à Paris en 1852.

Alain du Buat, Sgr de Bailleul, marié en 1516 à Jeanne de Grimouville, fut l'auteur de la branche des seigneurs de la Guéronnière et de Fourcé dont le dernier représentant mâle, Aymard-Jacques, né en 1807, demeura célibataire.

Cette famille du Buat, plus ancienne qu'illustre, a produit peu de personnages marquants.

Elle n'a jamais été titrée.

Principales alliances : de Bailleul 1432, du Homme, du Mesnil-Guillaume, de Brecey 1485, de Vauborel 1589, 1720, de la Houssaye 1638, de la Gonnivière 1640, de Tesson 1669 et vers 1765, de Romilly, Payen 1768, de Brossard, d'Argennes 1768, de Grimouville 1516, du Chatel, le Trésor, etc.

Il a existé en Normandie plusieurs autres familles du Buat ou des Buats qui paraissent être des branches détachées à une époque inconnue de la vieille famille des seigneurs du Grand-Buat, au Perche. L'une de ces familles possédait la seigneurie de Prethon, près de Vire, et portait pour armes : *d'argent à trois fasces de gueules*. Elle fut maintenue dans sa noblesse lors de la recherche de 1666.

BUC de MARCUSSY (du). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1701) : *d'azur à un sauvage d'or ; au chef cousu de gueules chargé de trois dards d'argent posés en fasces*. — La famille du Buc adopta plus tard les armes suivantes : *parti au 1 d'argent à une fasce d'azur, qui est du Buc-Richard ; au 2 d'azur à un sauvage d'argent portant sur son épaule droite une massue de même, au chef cousu de gueules chargé de trois stèches empennées d'argent, posées l'une sur l'autre en fasces*.

On trouvera sur la famille de Buc beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. On en trouvera particulièrement une généalogie dans les manuscrits de Chérin. Jean du Buc, auquel ce travail fait remonter la filiation suivie, résidait à Guiville, au diocèse d'Evreux, et avait épousé Jeanne Lhuillier dans la première moitié du xvi^e siècle. Son fils,

Pierre Dubuc, né à Guiville, alla se fixer à la Martinique. Il résidait dans cette île depuis quarante-quatre ans et y était capitaine d'une compagnie de milices quand il obtint en mai 1701 des lettres patentes d'anoblissement qui sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il fit enregistrer ces lettres le 8 juillet suivant au Parlement de Paris, le 23 août à la Chambre des comptes, le 29 août à la Cour des aides et le 6 mars 1702 au Conseil supérieur de la Martinique. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé d'abord Renée Blondeau, dont il eut un fils nommé Jean, puis en 1687 Thérèse Gombaud dont il eut un autre fils nommé Pierre. Jean du Buc, né à la Martinique en 1672, lieutenant-colonel des milices de Pile, épousa le 17 juillet 1691 Elisabeth Jarday, puis en 1719 Marthe le Boucher; il eut de ces deux unions plusieurs fils dont l'aîné, Jean-Pierre du Buc de Ferrey, né en 1692, épousa en juillet 1713 Marie-Anne Courtois et en eut lui-même plusieurs fils.

Pendant les lettres d'anoblissement obtenues en 1701 par Pierre Dubuc rentraient dans la catégorie de celles qui avaient été révoquées par un édit de 1715. Les divers représentants de la famille du Buc régularisèrent leur situation nobiliaire en se faisant accorder en novembre 1769 de nouvelles lettres patentes, rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, qui exceptaient de cette révocation l'anoblissement accordé en 1701 à leur aïeul et qui les maintenaient dans leur noblesse.

MM. du Buc cherchèrent alors à se rattacher à une famille du Buc-Richard qui était anciennement connue en Normandie et au comté de Montfort-l'Amaury. Le chef de cette famille, M. du Buc-Richard, chevalier, Sgr de Lommoye et de Flexanville, les reconnut comme parents par acte passé devant notaire le 21 mai 1781. Forts de cette reconnaissance, MM. du Buc demandèrent à être maintenus dans leur ancienne noblesse et à être autorisés à porter les armes de la famille du Buc-Richard. Chérin, chargé d'examiner leur demande, écrivait le 10 septembre 1781 au maréchal de Castries la lettre suivante, conservée dans ses manuscrits : « Monseigneur, la tradition
« de MM. du Buc de la Martinique sur leur extraction d'une famille
« de même nom établie en Normandie n'est pas dénuée de tout fonde-
« ment. Pierre du Buc, leur bisaïeul, ... se dit natif de Guiville, au
« diocèse d'Evreux, dans le contrat de son second mariage de l'année
« 1687 et il est certain qu'il a existé et il existe peut-être encore dans
« cette partie de la Normandie une famille noble du même nom qui
« y a possédé depuis trois cents ans la terre de Saint-Germain-de-
« Frenay, à quelques lieues d'Evreux... Mais ce même Pierre se dit

« fils d'un Jean du Buc et d'une Jeanne Lhuilier et on ne trouve pas
 « ces deux sujets dans la généalogie de la famille du Buc de Nor-
 « mandie. C'est une maxime en matière de généalogie. Monseigneur,
 « que les reconnaissances de parenté n'ont d'effet qu'autant que
 « cette parenté est prouvée par titres. Ainsi celle de M. de Flexan-
 « ville ne peut être d'aucune utilité à MM. du Buc, ni servir de base
 « à la permission qu'ils demandent au Roi de prendre ses armes... »
 Malgré cet avis défavorable des lettres patentes du 31 mai 1782 auto-
 risèrent MM. Dubuc, intendant général des colonies, Dubuc de Ferret,
 député de la Martinique, Dubuc de Saint-Prix, lieutenant de vaisseau,
 etc., à prendre les armes de la famille Dubuc de Normandie comme
 descendants de Pierre Dubuc, leur bisaïeul, qui était gentilhomme
 de Normandie.

Antoine du Buc de Ferret avait obtenu en 1778 de M. d'Hozier de
 Sérigny un certificat de noblesse. Son cousin, Joseph du Buc de Mar-
 cussy, né à la Martinique en 1764, fils de Jacob du Buc de Mar-
 cussy, né en 1720, et petit-fils de Jean du Buc, né en 1672, et de sa
 seconde femme, Marthe le Boucher, fit en 1771 ses preuves de
 noblesse pour être admis à l'École militaire ; il épousa dans la suite
 Adélaïde de la Croix et se fixa en Périgord où sa descendance se
 perpétua jusque dans les dernières années du XIX^e siècle.

Jean-Philippe du Buc de Marnière prit part en 1789 aux assemblées
 de la noblesse tenues à la Rochelle.

On raconte que la sultane Validé, mère du sultan Mahmoud, né
 en 1785, était une demoiselle du Buc qui aurait été capturée par des
 corsaires algériens pendant une traversée de France à la Martinique
 et vendue au harem de Constantinople.

Principales alliances : de Montozon, Chapiteau de Remondias 1860,
 de Quemper de Lanascot 1824, Cillart de la Villeneuve 1773, de
 Mirandol, de Beauroyre, etc.

La famille DU BUC-RICHARD, à laquelle on avait voulu rattacher la
 famille du Buc de la Martinique, s'éteignit en la personne de Jean-
 Robert du Buc-Richard, Sgr de Flexanville et autres lieux, qui mourut
 en 1788 à Lommoy âgé de 89 ans.

BUCAILLE de LITTINIÈRE.

Famille de haute bourgeoisie. M. Narcisse BUCAILLE, né à Saint-Lo
 en 1806, demanda le 17 juin 1861 et obtint par décret du 16 mai 1862
 l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE LITTINIÈRE, qui appar-
 tenait à M. Brohier de Littinière, son beau-père adoptif. Une de ses
 petites-filles a épousé en 1899 M. Aubin de Blanpré.

On trouve que Louis Bucaille, conseiller du Roi, élu en l'élection

de Verneuil, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à un croissant d'argent*.

BUCAMPS de Contes de. Voyez : **CONTES DE BUCAMPS (de).**

BUCELLY d'ESTRÉES (Philippy de. Voyez : **PHILIPPY DE BUCELLY D'ESTRÉES.**

BUCHÉPOT (de. La famille DE BUCHÉPOT porta pendant longtemps les armoiries de la famille de Chassy à laquelle elle s'était alliée en 1557 : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois étoiles de même*. — Au XVIII^e siècle elle abandonna ces armoiries pour adopter les suivantes qui sont celles des anciens Buchepot : *d'azur à un pot d'argent, à la fasce de gueules brochante sur le pot ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*. — Couronne : *de Marquis*. — Cimier : *une Mélusine*. — Cri de guerre : *Buchepot !*

La famille DE BUCHÉPOT, aujourd'hui fixée à Orléans, appartient à la noblesse du centre de la France. Elle paraît être originaire des confins du Berry et du Bourbonnais. Il a existé dans cette dernière province deux terres de Buchepot auxquelles elle donna vraisemblablement son nom à une époque très reculée.

La Thaumassière a donné au XVII^e siècle une généalogie de la famille de Buchepot dans le second volume de son *Histoire de Berry*. Il dit qu'elle est une des plus nobles et des plus anciennes du Berry et mentionne un acte du 27 juillet 1212 dans lequel sont cités Raymond Buchepot et son fils Guillaume.

Dom Bétencourt mentionne Stéphanin Buchepot, damoiseau, qui rendit hommage en 1350 de l'hôtel de Tylai, en Bourbonnais, comme tuteur de ses cousins germains, Simon et Jean, fils de Philippe ; Pierre Buchepot, damoiseau, qui possédait en 1350 l'hôtel de Boisbuchepot, dans la paroisse de Couleuvre, en Bourbonnais ; Guillaume Buchepot, fils du précédent, qui était en 1368 seigneur en partie du même hôtel ; Antoine de Buchepot, écuyer, qui possédait en 1450 ce même hôtel de Boisbuchepot ; enfin Jean de Buchepot, écuyer, qui était en 1499 seigneur de Villecheureux, dans la châtellenie de Bruyères.

La communauté d'origine de ces divers personnages avec la famille de Buchepot, actuellement existante, n'a pu être rigoureusement démontrée. Cette famille ne peut, en effet, faire remonter sa filiation au delà du milieu du XVI^e siècle. Elle était représentée à cette époque par deux frères. L'aîné de ceux-ci, René de Buchepot, gentilhomme ordinaire de la maison du duc de Nivernais, gouverneur et capitaine

de Château-Meillant, acquit le 28 mars 1556 pour la somme de 9500 livres les terres de Fougerolles et de Fromenteau que la famille de Buchepot a conservées en Berry jusqu'à nos jours. Il avait épousé en 1562 Jeanne de Mauvoisin et mourut sans postérité dès l'année suivante, laissant tous ses biens à son frère Claude. Ce dernier était un des cent gentilshommes de la maison du Roi, gouverneur, capitaine et maître des eaux et forêts de plusieurs seigneuries importantes du Berry : il épousa par contrat du 10 janvier 1557 (aliàs du 19 janvier 1558) Marguerite de Chassy, issue d'une vieille famille noble dont il adopta les armoiries, fit son testament le 23 décembre 1572 et fut père de Philippe de Buchepot, Sgr de Fromenteau et de Fougerolles, qui épousa le 27 août 1587 Madeleine de Fougères, dame des Clous, veuve de Jacques Richard, et qui continua la descendance. Un des petits-fils de celui-ci, Jean de Buchepot, chevalier, Sgr d'Ormoy et de Fougerolles, marié à Nicole de Renty, dont il n'eut pas d'enfants, fut nommé en 1652 maréchal de camp et en 1657 gentilhomme ordinaire de la maison du Roi. Il fut lui-même l'oncle d'Hugues de Buchepot, Sgr de Fromenteau, qui épousa le 3 novembre 1670 Marie Bonnet, fille d'un conseiller du Roi au présidial de Bourges, et qui continua la descendance, et de Charles Buchepot, Sgr de Fromenteau et de Fougerolles, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de la Châtre) le blason suivant : *d'argent à une tête et à un col de cerf d'azur, sommés de gueules, accompagnés de trois croissants d'azur rangés en fasce.*

M. de Buchepot, Sgr de Fromenteau, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châteauroux.

La famille de Buchepot a fourni des officiers distingués, des chevaliers de Saint Louis, des gentilshommes de la Chambre du Roi, etc.

Son chef, qui était connu sous le titre de marquis depuis les dernières années du xvii^e siècle, a été confirmé dans la possession de ce titre le 29 août 1863 par un décret de Napoléon III.

Principales alliances : de Chassy, de Fougères 1587, de Bertrand-Beuvron 1609, 1631, de Renty, de Massol, de Maillé, Mingre de Noras 1850, Espivent de la Villeboisnet 1885, de Sailly, etc.

BUCHER de CHAUVIGNÉ. Armes : *d'or à un bucher au naturel, enflammé de gueules, au chef du même chargé d'une étoile d'argent.* — Devise : *Assiduis consiliis.*

La famille Bucher est anciennement connue en Anjou. M. Gontard de Launay en a donné une généalogie dans ses *Recherches historiques et généalogiques sur les familles des maires d'Angers.* Elle paraît

n'avoir aucun rapport avec celle d'un Léger Bucher, qui fut maire d'Angers en 1498, ni avec celle d'un Germain-Colin Bucher qui fut l'ami du roi René.

Raphaël Bucher, auquel le travail de M. de Launay fait remonter la filiation, avait épousé Marguerite Lefebvre vers le milieu du xiv^e siècle. Il fut père de Jacques Bucher, sergent royal, qui épousa par contrat du 23 août 1587 honnête fille Jeanne Touchalleaume, grand-père d'Anselme Bucher, sieur du Lattay et du Cerisier, notaire à Saint-Laurent-des-Mortiers, qui épousa à Chemillé vers 1630 Renée Janvier, et bis-aïeul d'Anselme Bucher, sieur de Chauvigné et de Lattay, qui naquit le 5 mars 1635. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Anselme Bucher, sieur de Chauvigné et de la Violette, conseiller du Roi, maître particulier des eaux et forêts d'Anjou, à Angers, fut maire de cette ville de 1781 à 1785 et fut anobli par ses fonctions; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'Anjou et se fit représenter à celles du Maine à cause de sa seigneurie de Saint-Brice. Il avait épousé à Azé, par contrat du 13 février 1759, Anne-Françoise Sizé, héritière des terres de Linzière et de Saint-Brice. Il en laissa deux fils. La descendance de l'aîné de ceux-ci, Anselme-François, s'est éteinte avec ses deux petites-filles, la comtesse Armand de Cintré et M^{me} le Mercier des Alleux. Le puîné, Auguste-François Bucher de Chauvigné, dit Lowinski, émigra en 1791, se réfugia en Pologne où il prit le nom de Lowinski, revint en France pour prendre part sous ce nom à l'insurrection vendéenne, épousa en messidor an IX Marie Verdier de la Millière, fille d'un conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Nantes, et mourut en 1803 des suites d'une blessure qu'il avait reçue en allant rejoindre en Normandie l'armée de Puisaye. Son fils, Gustave Bucher de Chauvigné, né en 1802, marié en 1831 à M^{me} de la Motte-Baracé, décédé en 1865, fut conseiller général du canton du Lion d'Angers en 1842 et député de Maine-et-Loire de 1849 à 1863. Il laissa une fille, M^{me} Vexiau, et deux fils, Anselme et Maurice de Chauvigné, ce dernier né en 1841 et mort célibataire à Paris en 1888.

Principales alliances : Papiou, Trochon des Places et de la Davière 1735, 1822, Pasqueraye du Rouzay 1723, Huchet de Cintré 1844, Le Mercier des Alleux 1851, Esnault de la Girardière, Bernard du Port, de la Motte-Baracé de Sénennes 1831, etc.

BUCHÈRE de l'ESPINOIS de et **BUCHÈRE** de. Armes : d'argent à un chevron d'azur accompagné en chef d'une étoile d'azur à dextre, d'un croissant aussi d'azur à sénestre et en pointe d'un mouton de sable. — L'écu timbré d'un casque de trois quarts orné de ses lam-

brequins d'azur, d'argent et de sable. — Couronne : *de Comte* — Devise : *Fidelis ad mortem.*

La famille DE BUCHÈRE est, d'après la tradition, originaire de Berne, en Suisse, d'où elle serait venue se fixer en France dans les dernières années du xv^e siècle. Elle revendique une origine commune avec une famille de Bacher, connue dès le xiii^e siècle, qui a occupé un rang brillant à Berne. Elle fit reconnaître cette communauté d'origine par un représentant de cette famille, Jacques Bucher, qui avait été envoyé en France en 1663 comme ambassadeur des Cantons Suisses.

Borel d'Hauterive a consacré des articles aux Buchère, de France, dans ses *Annaires de la Noblesse* de 1859 et de 1860, il fait remonter leur filiation à un Clément Bucher, ou Buchère, qui serait venu de Suisse vers 1490 se fixer dans les environs de Montlhéry. Ce Clément Bucher, ou Buchère, laissa deux fils, Pierre, décédé en 1586, et Clément, qui furent les auteurs de deux branches.

Pierre Bucher, chef de la branche aînée, reconnu comme parent en 1663 par l'ambassadeur des Cantons Suisses, épousa le 3 juillet 1668 Louise Gosset, fille d'un garde du corps de la compagnie écossaise. Il laissa deux fils, Jean de Buchère, né en 1676, qui épousa Françoise Charlet et qui continua la descendance, et Pierre de Buchère, né en 1680, qui fut anobli par une charge de trésorier de France et qui mourut sans postérité en 1753. Jean de Buchère fut pourvu de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Châlons et mourut en 1740. Son fils, Jean-François de Buchère, baptisé en janvier 1712, marié en septembre 1746 à Amélie Labbé de Monigival, fut seigneur de Lespinois, en Picardie, fut autorisé à succéder à son père dans sa charge de trésorier de France par lettres données à Paris en avril 1740, obtint des lettres d'honneur le 26 avril 1769 et fit régler le 20 juin suivant ses armoiries par d'Hozier. Il fut lui-même père d'Ernest de Buchère, dit le chevalier de l'Espinois, né en 1751, officier aux dragons de la Reine, porte-arquebuse du comte d'Artois, qui épousa Alexandrine Aubilliard et qui périt en 1794 sur l'échafaud révolutionnaire, et grand-père d'Ernest de Buchère, chevalier de l'Espinois, maire de Provins, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1848, qui a laissé deux fils de son mariage avec M^{lle} de Bierac de Chevilly. Le chef de cette branche, Henri de l'Espinois, ancien zouave pontifical, archiviste paléographe, marié en 1864 à M^{lle} d'Exca, fut honoré en 1881 du titre de comte romain par bref de S. S. Léon XIII.

Un représentant de la branche cadette, Hélie Buchère, fut nommé en 1638 conseiller de la ville de Paris. Jean-Baptiste de Buchère, issu de cette même branche, fut échanson de la reine Marie Lec-

zinska. Un de ses fils, Jean-Baptiste-Clément de Buchère, fut nommé en 1781 gentilhomme servant de la reine Marie-Antoinette. Clément-Sylvain de Buchère, neveu de celui-ci, avocat au Parlement, fut père de Clément-Samson de Buchère, né en 1778, conseiller à la Cour des comptes, marié à M^{lle} Rabaille, et de Clément-Jean-Furey de Buchère, né en 1779, chevalier de la Légion d'honneur, marié à M^{lle} Langlois, qui ont l'un et l'autre laissé postérité.

La famille de Buchère a fourni dans ses deux branches des officiers distingués, des magistrats, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : Millon de Montherlant 1825, de Bierne de Chevilly, d'Exéa 1864, Clouet 1891, de Fleuriau 1897, Petiton-Saint-Mard, Brière de Mondétour 1777, etc.

BUCHERIE (de).

Famille d'ancienne bourgeoisie originaire de Coutras (Gironde). Jean Bucherie, avocat, était en 1683 lieutenant du sénéchal de cette ville. Pierre-Benjamin de Bucherie, né en 1831, était étudiant en médecine quand il épousa à Bordeaux en 1854 Marie Gayette.

Principale alliance : de Sèze.

BUCHET. Armes : *de gueules à deux haches d'armes d'or, posées en sautoir, au chef d'argent chargé de deux étoiles d'azur.*

La famille BUCHET est originaire de la petite ville d'Ernée (Mayenne) où son auteur, François Buchet, exerçait sous Louis XVI les fonctions de notaire royal. François-Julien Buchet, fils de celui-ci, né à Ernée en 1777, engagé comme volontaire en 1796, passa successivement par tous les grades, fut nommé colonel en 1812, maréchal de camp en 1823, lieutenant-général des armées du Roi en 1835, pair de France en 1843, chevalier de Saint-Louis et grand-officier de la Légion d'honneur et mourut à Toulon en 1868. Il avait reçu le titre personnel de baron par lettres patentes du 8 mai 1829. Il s'était marié à Toulon en 1816 avec M^{lle} Favier de laquelle il laissa deux fils.

Principales alliances : Colle, de Rocca-Serra.

BUCHET (de). Armes : *d'azur à un chevron alaisé d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une épée du même, montée d'or.*

Cette seconde famille BUCHET, distincte de la précédente, est originaire de la petite ville de Gy, en Franche-Comté, où elle est fort anciennement connue. Un de ses représentants, Pierre Buchet, prêtre et familier à Gy, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armo-

rial général de 1696 : *d'azur à la croix d'argent frettée de gueules.*

La souche se partagea en plusieurs branches. Le représentant d'une de ces branches, Claude Buchet, était secrétaire du Roi au présidial de Mâcon quand il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 des armoiries à peu près semblables à celles que porte la branche actuellement existante. Cette dernière branche descend de Claude-Antoine Buchet, avocat au Parlement de Besançon, qui épousa vers 1710 Charlotte Avenne et dont le fils, autre Claude-Antoine Buchet, avocat au Parlement, lieutenant du bailliage de Gy, épousa vers 1740 Marie-Josèphe du Ban. Ce dernier laissa quatre fils dont l'aîné, Jacques-Bonnaventure, continua la descendance et dont le second, capitaine d'artillerie et chevalier de Saint-Louis, fut une des victimes de Quiberon en 1795. Jacques-Bonnaventure Buchet, né en 1746 à Gy (Haute-Saône), était officier d'artillerie lors des événements de 1789 ; il n'émigra pas, fit dans l'armée républicaine les campagnes de la Révolution, fut nommé général de brigade en 1805, puis officier de la Légion d'honneur, fut mis à la retraite en 1809, devint dans la suite conseiller général de la Haute-Saône, fut anobli le 16 avril 1825 par lettres patentes du roi Charles X, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut à Gy en 1831. Le général Buchet avait épousé en 1797 M^{lle} Clerc ; il fut père d'Emmanuel de Buchet, né à Gy en 1802, qui épousa M^{lle} Courlet de Vrégille, et grand-père d'Edouard de Buchet, né à Gy en 1848, qui a eu quatre enfants de son mariage en 1874 avec M^{lle} Ebaudy de Rochetaillée.

La famille de Buchet n'est pas titrée.

Principales alliances : Courlet de Vrégille, Ebaudy de Rochetaillée, Guyot de Saint-Michel 1907, etc.

On ignore si la famille dont il vient d'être parlé a quelque rapport avec une famille BUCHET DE FORGES qui existe en Nivernais ou avec une famille BUCHET DE NEUILLY qui s'est alliée en 1902 à la famille de Beurmann, ou avec une famille BUCHET DE CHATEAUVILLE qui s'allia en 1795 à la maison de Villeneuve-Bargemont et dont un représentant, Armand, capitaine de vaisseau, mourut à Marseille en 1861 à l'âge de 85 ans. On n'a pu se procurer sur ces familles aucun renseignement précis.

Un Julien Buchet de la Buzelais fut pourvu en 1786 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne. Il portait les armoiries suivantes : *d'or à un phénix essorant d'azur sur un bucher enflammé de gueules ; au franc canton de sable chargé d'un soleil d'or.*

BUCY (de). Armes : *d'or à dix billettes de gueules, 4, 3, 2, 1.* (La

branche des seigneurs d'Hénonville ne portait que *neuf billetes*, 4, 3, 2. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions d'or*.

La famille DE BUCY est originaire de Paris. Son auteur, Simon de Bucy, procureur général, puis premier président au Parlement, maître des requêtes en 1339, puis membre du Conseil secret, fut anobli par lettres patentes de mai 1335. Cet anoblissement de 1335 est considéré comme un des plus anciens qui ait été accordé par les rois de France. Simon de Bucy laissa un fils, Gérard, qui fut à son tour anobli par lettres de 1366.

La filiation suivie ne remonte qu'à Antoine de Bucy, Sgr de Gournay, qui avait épousé vers 1490 Perrette de Volteur, dame de la Morlaie, et dont le fils, René de Bucy, épousa par contrat du 12 mai 1527 Jacqueline de Chantelou, veuve de Jean des Courtils, Sgr de Fourly. D'après un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier*, cet Antoine de Bucy aurait été fils de Jean de Bucy, Sgr de Saint-Georges, et arrière-petit-fils d'autre Jean de Bucy, également seigneur de Saint-Georges.

René de Bucy, chevalier, fut connu sous le nom de capitaine Piquet ; il posséda les seigneuries de Gournay, de Hénonville, de Berville, dans les élections de Gisors et de Pontoise ; il était en 1544 maître d'hôtel ordinaire du Roi et gouverneur de Péronne. Il est mentionné avec sa femme, Jacqueline de Chantelou, dans un acte du 27 juillet 1549 ; c'est à cet acte de 1549 que les jugements de maintenue de noblesse du xvii^e siècle font remonter la filiation. René de Bucy laissa trois fils, Charles, Marc et Claude, qui furent les auteurs de trois branches.

La branche aînée est aujourd'hui éteinte. Son auteur, Charles de Bucy, Sgr d'Hénonville, avait épousé Marie du Val qui est rappelée comme veuve dans un acte de 1572. Il fut l'aïeul de François de Bucy, Sgr d'Hénonville, qui épousa le 10 janvier 1634 Marie de Saint-Simon, et le bisaïeul de Louis-Claude de Bucy, écuyer, Sgr d'Hénonville et de Gerville, demeurant à Paris, qui fut maintenu dans sa noblesse le 20 mars 1669, sur preuves remontant à 1549, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

L'auteur de la seconde branche, Marc de Bucy, Sgr de Berville et de Montaut, fut chevalier de l'Ordre du Roi et épousa en 1574 Isabelle de Saint-Délis. Il fut père de messire Marc de Bucy, chevalier, Sgr de Berville, de Montaut, de Sélonne, d'Estrées, etc., chevalier de l'Ordre du Roi, qui épousa le 6 avril 1618 Anne de Berghes, et grand-père de Charles de Bucy, Sgr de Sélonne, en Vendômois, qui épousa le 8 février 1652 Françoise de Baynast. Cette dame était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants

mineurs le 28 août 1666 par jugement rendu à Amiens de l'intendant Colbert. Son fils aîné, Charles de Bucy, chevalier, Sgr de Sélonne, marié à Isabelle de Carmin par contrat passé le 16 septembre 1677 devant notaire à Hesdin, fut encore maintenu dans sa noblesse le 26 février 1697, sur preuves remontant à 1549, par jugement de Bignon, intendant d'Amiens, avec son fils François, alors âgé de vingt ans, ses sept filles et son frère François. On trouvera dans le *Cabinet d'Horzier* les preuves de noblesse qu'une de ses filles, Isabelle, née en 1691 à Estrées, au diocèse d'Amiens, fit en 1700 pour être admise à Saint-Cyr. Cette branche, dont plusieurs représentants prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Picardie, s'est perpétuée avec distinction jusqu'à nos jours. Son chef est connu sous le titre de comte.

Claude de Bucy, auteur de la troisième branche, fut seigneur de Gournay, dans l'Ile-de-France, et épousa le 1^{er} mai 1675 Nicole de l'Hermite. Il fut père de Louis de Bucy, chevalier, Sgr de Merval, Saint-Aubin, Belleville, Grattemont, Gournay, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, qui épousa le 29 janvier 1618 Isabelle Violle, fille d'un maître d'hôtel ordinaire du Roi, aïeul de Jean de Bucy, Sgr de Merval, connu sous le titre de marquis de Merval, qui épousa en 1656 Charlotte Hallé, fille d'un conseiller au Parlement de Paris, et qui fut maintenu dans sa noblesse le 1^{er} février 1656 par jugement rendu à Rouen des commissaires établis pour la recherche des droits de franc-fief, puis le 7 février 1674 par arrêt du Conseil d'Etat, et bisaïeul de Louis de Bucy, chevalier, marquis de Merval, Sgr de Gournay, qui épousa le 27 août 1705 Marie-Anne de Mouy. Cette branche est aujourd'hui éteinte.

Alexandre-François de Bucy fut admis en 1784 dans l'Ordre de Malte.

La famille de Bucy a fourni, en dehors des personnages mentionnés plus haut, un grand nombre d'officiers de mérite.

Principales alliances : des Essarts (xiv^e siècle), de Pardieu, d'O 1625, de Berghes 1618, de Baynast 1653, de Cacqueray, de Carmin 1677, de Mesgrigny, de Landas 1768, de Nougé 1766, de Navailles, de Fautereau, de Montarby, de Tricornot, de Martel de Saint-Germain, de Metz-Noblat 1889, de Rouvroy de Saint-Simon, etc.

BUDAN, et **BUDAN de BOISLAURENT**, du **VIVIER** et de **RUSSÉ**. Armes : *d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef d'une bourse, sorte de vase, d'or à dextre, d'une dent arrachée d'argent à sénestre et en pointe d'un dauphin d'or s'élevant sur une mer de sinople.* — La branche des Budan de Russé a adopté, en y apportant quelques

modifications, les armoiries de la famille de Bonchamps dont elle descend en ligne féminine : *de gueules à deux triangles d'argent entrelacés en forme d'étoile et accompagnés en pointe d'un croissant du même ; au chef d'argent chargé de deux glands renversés, feuillés et tigés de sinople, les tiges passées en sautoir.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux levrettes.*

La famille Budan appartenait dès la première moitié du xvii^e siècle à la haute bourgeoisie de Saumur. D'après une tradition elle serait originaire de la Sicile et serait venue se fixer en France à la suite des comtes d'Anjou. Il en a été publié en 1907 une *Histoire généalogique*. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1873. Yves Budan, auquel remonte la filiation suivie, habitait sous Louis XIII la paroisse de Nantilly, à Saumur. Il avait épousé Renée Caillard et en eut plusieurs fils dont trois, Jean, François et Michel, furent les auteurs de trois branches.

Jean Budan, auteur de la branche aînée, alla se fixer à la Guadeloupe, puis revint à Nantes où il mourut en 1725. Il laissait deux fils, François Budan et Jean Budan, sieur de Boislaurent, dans l'île de Saint-Domingue, qui firent souche aux Antilles. La descendance de l'aîné de ces deux frères subsistait à la Guadeloupe dans les dernières années du xix^e siècle. Celle du puîné, connue sous le nom de BUDAN DE BOISLAURENT, paraît être aujourd'hui éteinte. On trouve qu'un M. Jules-Alexandre Legrand, employé des douanes au Havre, demanda en juin 1862 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de sa femme, née Budan de Boislaurent. Paul Budan de Boislaurent mourut à la Guadeloupe en 1866.

L'auteur de la seconde branche, François Budan, était marchand en gros à Nantes quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut père de René Budan, sieur du Vivier, juge consul de Nantes, qui fut pourvu le 19 janvier 1757 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne et qui obtint des lettres d'honneur le 10 février 1780. Celui-ci laissa deux fils : 1^o René Budan du Vivier, avocat général près la Chambre des comptes de Bretagne en 1756, qui n'eut pas d'enfants ; 2^o François Budan du Vivier, qui n'eut qu'une fille, M^{me} de Kersabiec, décédée en 1831.

Michel Budan, auteur de la troisième branche, naquit en 1642 et épousa d'abord en 1678 Marguerite Esnault, puis vers 1689 Marie Diboisne. Son fils, Louis-César Budan, né en 1691, conseiller du Roi au siège de Saumur, maire de cette ville, subdélégué de l'intendant, épousa par contrat du 15 octobre 1731 Julienne de Bonchamps, héritière des seigneuries de Lignières et de Russé et dernière repré-

sentante d'une des branches d'une illustre famille noble d'Anjou, encore existante. Claude-César Budan, Sgr de Russé, né de cette union à Allonnes en 1732, marié en 1759 à Françoise Sestier, fille d'un receveur des tailles de l'élection de Montreuil-Bellay, fut pourvu par lettres du 22 avril 1760 de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Poitiers, obtint des lettres d'honneur le 17 décembre 1788 et mourut en 1794 dans la prison de Beaugency. Il laissait une fille, M^{me} de Gargillesse, et deux fils, Julien-Mathurin Budan de Russé, né en 1760, maire de Saumur en 1821, marié dans cette ville en 1785 à Marie-Henriette Drouin, dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et Antoine Budan de Russé, né à Saumur en 1762, dont la descendance s'est éteinte avec sa petite-fille, M^{me} Deshorties de Beaulieu. César Budan de Russé né à Saumur en 1787, un des fils de Julien-Mathurin, décédé à Tours en 1853, a été général de brigade en 1844, commandant de l'École de cavalerie de Saumur en 1845 et commandeur de la Légion d'honneur. Un de ses frères, Guillaume-Charles Budan de Russé, né en 1795, décédé en 1856, fut longtemps conseiller général de Maine-et-Loire.

La famille Budan n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers de mérite.

Principales alliances : Esnault (de la Devansaye) 1678, de Bonchamps 1731, du Breuil du Bost de Gargillesse, de Quinemont 1821, Colas des Francs 1851, Thibault de la Carte de la Ferté-Senectère 1864, Frotier de la Messelière 1884, Goudon de la Lande de l'Héraudière 1901, Jochaux du Plessis 1904, Deshorties de Beaulieu, Moissant 1829, de Maillé de la Tour-Landry 1864, Lafont 1889, de la Rue du Can de Champchevrier 1899, de Gaigneron de Marolles, Butel de Sainte-Ville, de Ferré de Péroux 1816, de Siochan de Kersabiec 1787, etc.

BUDÉ (de). Armes : *d'argent à un chevron d'or accompagné de trois grappes de raisin d'azur (aliàs de pourpre), tigées et feuillées de sinople.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux sauvages au naturel ceints d'un tablier de gueules, rayé de sable, couronnés de pampres de sinople et armés de massues de sable.* — Cimier : *Un sauvage de même portant sa massue sur l'épaule.*

La famille DE BUDÉ, illustrée par un des plus grands savants du xvi^e siècle, a occupé un rang brillant dans la noblesse de robe parisienne. On en trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Chérin. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans les autres recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans

L'*Armorial de Savoie* du comte de Foras, dans la *France protestante* de Haag, etc. Elle était représentée à la fin du xiv^e siècle par deux frères, Guillaume Budé, clerc et notaire du Roi, institué en cette qualité par lettres du 10 juillet 1388, maître des garnisons de vins du Roi, de la Reine et du duc de Touraine, et Jean Budé, notaire et secrétaire du Roi, qui furent simultanément anoblis par lettres patentes données en septembre 1399 à Montbrisson, près de Pontoise. Le second de ces deux frères, Jean, était en 1422 payeur des gages du Parlement de Bordeaux. De son mariage avec Marie le Gode il laissa un fils, Dreux Budé, Sgr d'Yerre, de Marly, de Villiers-sur-Marne, dans les environs de Paris, notaire et secrétaire du Roi, qui épousa le 29 juin 1422 Jeanne Peschart et qui fut nommé le 6 août 1452 prévôt des marchands de la ville de Paris. Jean Budé, fils de Dreux, fut à son tour notaire et secrétaire du Roi ; il obtint en 1481 l'établissement d'un marché hebdomadaire et d'une foire annuelle dans sa seigneurie d'Yerre, près de Paris. Il avait épousé en 1454 Catherine le Picart, fille d'un secrétaire du Roi, et en eut dix-huit enfants. Deux de ses fils, Dreux et Guillaume Budé, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Dreux Budé, né en 1457, secrétaire du Roi, fut seigneur d'Yerre et de Villiers, fut nommé en 1489 trésorier et garde des chartes du Roi et épousa Guillemette de Thumery par contrat du 19 décembre 1493. Ses deux petits-fils, Dreux Budé, nommé en 1563 secrétaire du Roi, marié en 1571 à Marie Allegrin, et Pierre Budé, Sgr de Villiers-sur-Marne, maître des eaux et forêts de la vicomté de Paris en 1568, marié en 1569 à Anne Brachet, furent les auteurs de deux rameaux qui furent maintenus dans leur noblesse le 13 août 1668 par arrêt du Conseil d'État. Le premier de ces rameaux, éteint au xviii^e siècle, fut encore maintenu le 23 mai 1702 par arrêt des commissaires du Conseil. Le rameau cadet eut pour dernier représentant Jean Budé, page du duc d'Orléans, nommé en 1647 gentilhomme de ce prince.

Guillaume Budé, Sgr de Marly-la-Ville et de Villeneuve, auteur de la branche cadette, naquit en 1467, fut d'abord notaire secrétaire du Roi et fut nommé en 1522 maître des requêtes de l'hôtel du Roi et prévôt des marchands de Paris ; travailleur infatigable, helléniste particulièrement distingué, Guillaume Budé fut surnommé par Erasme le *prodige de la France* ; il jouit d'un grand crédit auprès du roi François I^{er} qui en 1515 le chargea d'une ambassade auprès du Pape et que ses conseils déterminèrent à fonder le Collège de France. Il mourut en 1540 laissant une nombreuse postérité du mariage qu'il avait contracté en 1503 avec Roberte le Lieur. L'aîné de ses fils, Dreux Budé,

Sgr de Marly, secrétaire du Roi en 1536, n'eut que deux fils morts jeunes : un autre, Mathieu Budé, mort sans avoir été marié, marcha sur les traces de son père et fut un savant helléniste ; un troisième, Louis, sieur de la Motte, alla se fixer à Genève après avoir embrassé le protestantisme, y occupa la chaire de professeur des langues orientales, y épousa en 1550 Barbe le Bouc et mourut sans enfants. Deux autres fils de Guillaume Budé, Jean et Antoine, furent les auteurs de deux rameaux.

Jean Budé, Sgr de Vérace, né en 1515, auteur du premier rameau de la branche cadette, littérateur et diplomate distingué, embrassa le protestantisme, alla se fixer à Genève en même temps que son frère Louis, se fit recevoir en 1555 bourgeois de cette ville, fut nommé membre du Grand Conseil et mourut en 1587. Ce fut lui qui fit construire le collège de Genève ; il publia dans cette ville en 1552 une traduction des *Lerons de Jean Calvin sur Daniel* et fut envoyé en 1558 auprès des princes allemands pour traiter des affaires des calvinistes de France. Il avait épousé en 1549 Marie de Jouan. Leur fils, Jean Budé, né en 1558, marié en 1602 à Esther d'Alinges, fut d'abord gentilhomme ordinaire du roi Henri IV, fut nommé en 1599 conseiller d'État de Genève, puis en 1603 syndic de la République, et mourut en 1610. Sa descendance s'est perpétuée à Genève jusqu'à nos jours avec une très grande distinction. Un de ses petits-fils, Bernard Budé, passé en Angleterre, y devint grand-maître de la maison de la Reine et mourut sans avoir été marié. Un autre, Guillaume Budé, né en 1643, Sgr de Ferney, près de Genève, continua la lignée. Un des fils de celui-ci, Jacob Budé, né en 1693, mort sans enfants en 1776, fut général-major au service de Hollande ; un autre, Guillaume, né en 1698, connu sous le titre de comte de Montfort, décédé sans enfants en 1778, fut lieutenant-général des armées du roi de Sardaigne. Isaac Budé, Sgr de Vérace, né en 1691, frère aîné des précédents, épousa Marie du Pan et en eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jacob, né en 1737, fut officier général au service du roi d'Angleterre ; un autre, Jean-Louis Budé, Sgr de Ferney, né en 1729, fut l'aïeul des divers représentants actuels. La famille de Budé possédait depuis plusieurs générations la seigneurie de Ferney, près de Genève ; après la mort de Voltaire elle en acheta le château qu'elle conserva jusque dans la seconde moitié du xix^e siècle. Henri-Maximilien, comte de Budé, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1862 à l'âge de 78 ans au château de Ferney, fut longtemps conseiller général de l'Orne. Le chef de ce rameau est connu sous le titre de comte depuis le milieu du xviii^e siècle.

Antoine Budé, auteur du second rameau de la branche cadette fut

receveur des aides de l'élection de Paris et épousa en 1556 Marie le Blanc. Son petit-fils, Etienne Budé, Sgr de la Motte-Saint-Loup, dans l'élection de Troyes, fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants en 1672 par jugement de Caumartin, intendant de Champagne. Ce rameau s'éteignit au xviii^e siècle.

En dehors des personnages mentionnés plus haut la famille de Budé a fourni des conseillers maîtres en la Chambre des comptes de Paris, un échanson du roi Charles IX, un chevalier de Saint-Michel en 1618, des conseillers au Grand Conseil de Genève, de nombreux officiers au service de diverses puissances, etc.

Principales alliances : de Thumery, Courtin 1583, de Machault, d'Anjorant, de Saussure, d'Alinges 1602, de Thélusson 1791, Brاندouin de Balaguier de Beaufort 1802, de Lullin 1807, de Traz, Brochet, de la Bruyère, d'Argouges 1589, de Brachet (en Orléanais) 1569, de Gyvès, de Bons, Pictet, Favre 1689, de Portes, Saladin 1671, etc.

BUDES de GUÉBRIANT (de). Armes : *d'argent à un pin de sinople accosté de deux fleurs de lys de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Superis victoria faustis.* — L'écu enveloppé d'un manteau de pair de France.

La maison DE BUDES DE GUÉBRIANT, originaire du diocèse de Saint-Brieuc, est à la fois une des plus anciennes et une des plus illustres de la noblesse de Bretagne. Elle ne doit pas être confondue avec la maison de Goesbriand, encore existante, qui appartient à la noblesse chevaleresque de la même province. On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans ceux de Chérin. Il en existe aussi des généalogies imprimées dans les ouvrages du Père Anselme et de la Chesnaye des Bois. On ne s'explique pas comment ce dernier auteur a pu avancer qu'elle s'était éteinte au xvii^e siècle puisqu'elle occupait un rang brillant à la Cour de France à l'époque même où il fit paraître son *Dictionnaire de la Noblesse*, c'est-à-dire sous Louis XVI.

D'après un titre de la collection Courtois Hervé Budes aurait accompagné saint Louis en Egypte et, se trouvant en 1248 à Limisso, dans l'île de Chypre, aurait donné une procuration à un armateur de Nantes pour traiter de son passage à Damiette. C'est en vertu de ce titre, dont l'authenticité est contestée comme, du reste, celle de tous les titres de la collection Courtois, que le nom et les armes de la maison de Budes de Guébriant ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Le généalogiste Beaujon envoya le 3 octobre 1766 au duc d'Aumont,

premier gentilhomme de la Chambre, un rapport détaillé sur la maison de Budes de Guébriant, alors en instance pour obtenir les honneurs de la Cour. Ce rapport, conservé dans les manuscrits de Chérin, commence en ces termes : « Un auteur qui écrivait il y a
 « quatre cents ans met cette maison au nombre des plus considé-
 « rables de Bretagne. A un témoignage aussi ancien se joignent les
 « monuments de l'histoire de cette province et ses titres domestiques
 « qui la représentent constamment dévouée au service des armes et
 « formant de grandes alliances. Le premier sujet qui en soit connu
 « et dont le nom de baptême est ignoré fut du nombre des seigneurs
 « de Bretagne qui scellèrent de leur sceau un règlement fait en 1276
 « sur le partage des puînés des nobles parmi lesquels on voit le sien
 « chargé de trois fleurs de lys. On trouve ensuite Geoffroy Budes,
 « chevalier, vivant en 1280 et 12... Mais la filiation n'est établie que
 « depuis Guillaume Budes, chevalier, Sgr d'Uzel et du Plessis-Budes,
 « vivant en 1300, lequel épousa Jeanne du Guesclin, tante de Ber-
 « trand, connétable de France, et en eut : 1° Sylvain Budes, qui
 « suivit le connétable du Guesclin, son cousin, à son expédition
 « d'Espagne et porta sa bannière à la bataille de Navarrette, fut
 « depuis général en Italie des troupes du pape Grégoire XI et de l'anti-
 « pape Clément VII et mérita par ses services le titre de *Défenseur de*
 « *l'Eglise*; mais ce dernier, l'ayant soupçonné de favoriser Urbain VI,
 « son compétiteur, le fit décapiter en 1379; il avait épousé Renée
 « Goyon, fille d'Etienne, Sgr de Matignon, et en avait eu une fille
 « mariée dans la maison de la Châtaigneraie; 2° Geoffroy, qui suivit
 « aussi le connétable du Guesclin en Espagne, dont le fils se trouva
 « au siège de Gournay en 1373 et fut père de Geoffroy Budes qui
 « servait avec deux écuyers dans l'armée de Bourbourg en 1383;
 « 3° Jean Budes, chevalier, Sgr du Hirel, qui fut tué à la bataille de
 « Rosebecque, gagnée par le roi Charles VI sur les Flamands en 1382,
 « laissant deux fils, savoir Guillaume, qui suit, et Tristan, auteur
 « d'une branche actuellement éteinte et connue sous le titre de sei-
 « gneurs du Tertre-Jouan dont les premiers sujets se sont distingués
 « par les armes et les derniers ont pris le parti de la robe. Guillaume
 « Budes, Sgr du Hirel, dont les services sont constatés par le grade
 « de chevalier auquel il parvint, laissa de Clémence Madeuc, fille de
 « Roland, Sgr de Guémadeuc, et de Marie de Goyon-Matignon, Jean
 « Budes, Sgr du Hirel, qui servit en 1416 en qualité de chevalier
 « bachelier et mourut avant l'année 1449, père, entre autre enfants,
 « de Henri, Sgr du Hirel... » Plus tard Beaujon, pris de scrupules,
 joignit à ce rapport la note suivante, également conservée dans les manuscrits de Chérin : « Ce mémoire fut composé d'après les manus-

« crits de l'Ordre du Saint-Esprit et une généalogie de cette maison
« composée et rapportée par l'abbé Le Laboureur à la suite des
« mémoires du maréchal de Guébriant, parce que M^{me} de Guébriant
« venait d'être nommée dame d'honneur de la future princesse de
« Lamballe qu'elle devait aller chercher et qu'elle n'avait pas le
« temps de rassembler les titres de sa maison dont l'ancienneté est
« si connue que j'ai cru pouvoir faire usage des monuments que je
« viens de citer. J'ai eu tort. Je devais exiger le rapport des titres
« originaux depuis l'an 1400 inclusivement ; aussi n'ai-je plus voulu
« faire usage de ce mémoire qu'on n'ait produit ses titres. »

La filiation peut être considérée comme établie depuis Guillaume Budes, chevalier, Sgr d'Uzel et du Plessis-Budes, vivant en 1300, qui avait épousé Jeanne, tante du connétable du Guesclin. Ce gentilhomme eut trois fils dont l'aîné, Sylvestre, après avoir pris part glorieusement à plusieurs expéditions et avoir mérité le beau surnom de *Défenseur de l'Eglise*, fut décapité à Mâcon en 1379 sur l'ordre du pape Clément VII. Jean Budes, troisième fils de Guillaume, tué en 1382 à la bataille de Rosbecq, continua la lignée. Il avait épousé Françoise, héritière de la seigneurie du Hirel, dans la paroisse de Plédran, et en eut deux fils, Guillaume et Tristan, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche cadette, aujourd'hui éteinte, posséda, entre autres biens, la seigneurie du Tertre-Jouan, dans la paroisse de Ploufragan. Son auteur, Tristan Budes, Sgr du Tertre-Jouan, laissa d'une alliance inconnue un fils, Yves, qui était en 1420 seigneur du Tertre-Jouan et qui avait épousé Anne du Ruslay. Normand Budes, Sgr du Tertre-Jouan, fils d'Yves, épousa Catherine Dolo par contrat du 22 décembre 1442. Christophe Budes, Sgr du Tertre-Jouan, conseiller au Parlement de Bretagne, descendant des précédents, épousa en 1625 Renée Bouilly et en eut quatre fils qui furent les derniers représentants de leur branche. Les deux plus jeunes d'entre eux, Renaud et François, furent chevaliers de Malte. L'aîné, Jean, conseiller au Parlement de Bretagne, mort avant son père en 1655, laissa une fille en bas âge qui dans la suite fonda à Rennes la communauté religieuse dite des Dames Budes.

Guillaume Budes, chevalier, Sgr du Hirel, auteur de la branche aînée, épousa Clémence Madeuc. Son descendant, Jacques Budes, Sgr du Hirel, du Gareth et du Coédic, procureur général au Parlement de Bretagne, épousa le 29 décembre 1561 Béatrix de Romillé. Il en eut plusieurs fils dont deux, Charles et Julien, furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Charles Budes, Sgr du Hirel, marié

le 7 octobre 1591 à sa cousine Anne Budes de Quatrevaux et décédé en 1619, obtint en justice la terre seigneuriale de Guébriant, en la paroisse de Pluduno, pour les droits qu'il avait contre les héritiers de cette seigneurie. Son fils puîné, Jean-Baptiste de Budes, né en 1602 au château du Plessis-Budes, connu sous le titre de comte de Guébriant, fut un des plus brillants généraux de son temps. Envoyé en 1639 au secours de Bernard de Saxe-Weimar, il se couvrit de gloire en exécutant le passage du Rhin, remporta les victoires de Wolfenbittel et de Lumböi (1642), reçut en récompense de ces exploits le bâton de maréchal de France et mourut en 1643 des suites des blessures qu'il avait reçues au siège de Rothweil, en Souabe. Le maréchal de Guébriant avait épousé Renée du Bec de Vardes de laquelle il n'eut pas d'enfants. La maréchale de Guébriant ne cessa jusqu'à sa mort arrivée en 1659 de jouir à la Cour de France d'un crédit considérable. En 1643 elle fut envoyée comme ambassadrice auprès du roi de Pologne; elle est la seule femme française qui ait été personnellement ambassadrice. Le frère aîné du maréchal, Yves de Budes de Guébriant, Sgr du Hirel et du Plessis-Budes, baron de Sacé, en Normandie, décédé en 1631, laissa deux fils, qui moururent sans avoir été mariés, et deux filles; l'une de celles-ci, Renée, héritière de la terre de Guébriant, épousa en 1655 Sébastien de Rosmadec qui par contrat de mariage fut substitué au nom et aux armes de la famille de Budes de Guébriant.

Julien de Budes, Sgr de Blanchelande, oncle du maréchal de Guébriant et auteur du rameau qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, épousa Françoise de Rosmar, héritière de la terre de Kerdaniel, dans la paroisse de Plouagat. Ses descendants furent maintenus dans leur noblesse le 28 juillet 1670 par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles. Jean-Baptiste de Budes, Sgr de Blanchelande, né en 1696, connu sous le titre de comte de Guébriant, marié à Françoise Acton de Marsay, était capitaine au régiment du Roi-Infanterie quand il fut tué en 1734 à la bataille de Guastalla. Son fils, Louis-Spiridion de Budes, comte de Guébriant, maréchal de camp en 1781, premier gentilhomme du duc de Penthièvre, admis aux honneurs de la Cour le 16 avril 1774, épousa cette même année Anne Chabenat de Bonneuil. Sylvestre-Spiridion, comte de Guébriant, né en 1779, fils du précédent, marié en 1807 à Olympe de Poulpiquet, décédé en 1845, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 5 novembre 1827. Il fut père d'Ernest, comte de Guébriant, qui épousa en 1839 Cécile, fille du duc de Mortemart, et grand-père d'Alain, comte de Guébriant, chef actuel de la famille, conseiller général du Finistère, qui a eu plusieurs enfants

de son mariage avec Léonie de Durfort, sœur du duc de Lorges.

En dehors des personnages mentionnés plus haut la maison de Budes de Guébriant a fourni des commandeurs et des chevaliers de Malte, des officiers de mérite dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un chef d'escadre en 1757. Elle est peut-être la famille de la noblesse française qui depuis la Révolution s'est le plus distinguée par le choix de ses alliances.

Principales alliances : Goyon de Matignon, du Guesclin, de Romillé 1561, du Pontavice, du Bec de Vardes 1632, du Chatel 1639, de Carnavalet, de Kergariou 1751, du Halgouet, de Visdelou, de la Villéon, de Boisgelin, Jegou, le Borgne, de Kersaint-Gilly, de Rosmadec, de Poulpiquet 1807, de Rochechouart-Mortemart 1839, de Durfort-Civrac de Lorges 1844, 1879, Mortier de Trévisé 1904, de Montrichard 1906, Frotier de Bagneux 1862, 1870, Costa de Beauregard 1864, de Las Cases 1771, 1869, de Romance 1816, de Rougé 1839, etc.

BUEIL de SIGY (de Roux de). Voyez : ROUX DE BUEIL DE SIGY (DE).

BUFFARDS (Frontin des). Voyez : FRONTIN DES BUFFARDS.

BUFFET.

La famille BUFFET est originaire de la petite ville de Mirecourt, dans les Vosges. Elle a été illustrée de nos jours par Louis-Joseph Buffet, né dans cette ville en 1818, successivement député des Vosges à la Constituante en 1848, ministre du commerce et des travaux publics en 1849, puis en 1851, ministre des finances en janvier 1870, président de l'Assemblée Nationale en 1873, ministre de l'intérieur en 1875, sénateur inamovible en 1876, décédé en 1898, qui fut un des hommes d'État les plus éminents et les plus justement considérés de son temps. M. André Buffet, un des fils du précédent, a été une des personnalités les plus marquantes du parti royaliste, ce qui lui a valu d'être condamné à l'exil par la Haute-Cour.

BUFFET del MAS (ou DELMAS) et du CAYLA. Armes : d'or à un pin de sinople terrassé du même, au taureau passant de sable, la jambe dextre de devant levée, la queue relevée sur le dos.

Famille d'ancienne bourgeoisie, originaire du Rouergue.

Gervais BEFFET, sieur del Mas de Roquefort, au diocèse de Vabres, rendit hommage au Roi le 14 avril 1735 devant les trésoriers généraux de France à Montauban et dénombra son fief noble del Mas le 2 avril 1769. Il acquit de la famille de Solages par acte du 2 août 1750 le fief noble de Bages, situé près de Saint-Affrique.

BUFFIÈRE de LAIR. Armes (d'après l'*État présent de la noblesse française* de Bachelin-Deflorenne) : d'azur à un taureau furieux de gueules surmonté d'un lambel de trois pendants d'azur.

La famille BUFFIÈRE, d'honorable bourgeoisie, est originaire de l'Auvergne d'où ses branches se sont répandues dans le Gévaudan.

Elle a fourni des magistrats, des officiers, des médecins, des membres de la Légion d'honneur, etc.

BUFFIÈRES (Lombard de). VOYEZ LOMBARD DE BUFFIÈRES ET DE BUFFIÈRES DE RAMBUTEAU,

BUFFIN. Armes : d'or à une épée d'azur, mise en bande, accompagnée de deux aigles, becquées et membrées d'azur, posées en bande, une en chef, l'autre en pointe ; au chef d'azur chargé de trois tours d'argent, sans portes ni fenêtres, sommées de trois tourelles du même (ces armes sont celles de la famille de Hulsts). — Couronne : de baron. — Supports : deux lévriers contournés de sable. — Devise : *Fideliter*.

La famille BUFFIN, originaire d'Artois, appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie de cette province. Borel d'Hauterive lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1878. Son auteur, Ulysse-Salomon Buffin, né à Saint-Omer en 1798, vint se fixer à Tournay après le mariage qu'il contracta en 1831 avec Aglaé-Marie, fille du baron de Hulsts, bourgmestre de cette ville. Il fut président des hospices de Tournay et chevalier de l'Ordre de Léopold et obtint du roi des Belges le 30 décembre 1840 des lettres patentes de naturalisation. Son fils, Léopold-Edmond Buffin, né à Tournay en 1839, fut autorisé par disposition royale du 15 janvier 1844 à relever le titre de baron de son aïeul maternel avec transmissibilité de ce titre à tous ses descendants. Il fut dans la suite capitaine d'état-major. Il a eu deux fils de son mariage avec Victorine Lefebvre, fille du baron Lefebvre et petite-fille du duc Decazes, ministre de Louis XVIII.

BUFFON (Nadaud de). VOYEZ : NADAUD DE BUFFON.

BUGEAUD de la PICONNERIE, d'ISLY, de la BASTIDE, de REDON, de JUVÉNIÉ. Armes : d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'une étoile du même ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles aussi d'or. — Armes concédées en 1844 à la branche des ducs d'Isly : parti au 1 de Bugeaud ancien ; au 2 coupé d'or à l'épée haute de sable et de sable à un soc de charrue d'or posé en bande. — Couronne : ducal. — Devise : *Ense et aratro*.

La famille dont le nom a été illustré au XIX^e siècle par le maréchal BUGEAUD est originaire du Limousin. Elle était représentée au commencement du siècle précédent par plusieurs branches qui occupaient un rang honorable dans la haute bourgeoisie de leur région.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie de celle de ces branches qui arriva à la noblesse et à laquelle appartenait le maréchal. Ce travail donna la filiation à partir de 1693, date à laquelle Louis Bugeaud, sieur de la Ribeyroulie, veuf de Catherine de Texières, se remaria par contrat passé à Peyrac, en Limousin, avec demoiselle Marie Eycuriaud, fille de monsieur Simon Eycuriaud, bourgeois. Maître Louis Bugeaud, sieur de la Ribeyroulie, aïeul du nouveau marié, lui confirma à cette occasion les diverses donations qu'il lui avait faites lors de son premier mariage. Louis Bugeaud devint dans la suite seigneur de la Piconnerie. Il fut pourvu le 24 mars 1729 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des aides de Montauban et conserva cet office jusqu'à sa mort arrivée le 6 mai 1733. Ses fils, Simon et Pierre Bugeaud, sieurs de la Piconnerie, payèrent le 19 mai 1772, conformément à l'édit de 1771, la somme de 6 000 livres pour être confirmés dans la noblesse acquise par leur père. L'aîné de ces deux frères, Simon, avait épousé Marie d'Alesme. Leur fils, Jean-Baptiste-Ambroise Bugeaud, marié le 8 avril 1771 à Françoise Sutton de Clouard, figure dans plusieurs actes avec le titre de marquis de la Ribeyroulie ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux. Il laissa lui-même deux fils. L'aîné de ceux-ci, Patrice, baptisé au diocèse de Périgueux en 1774, fit en 1789 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; il épousa en 1812 Cécile Durand d'Auberoche et en eut une fille unique, Cécile, qui épousa son cousin, Patrice Bugeaud de la Piconnerie, et qui en eut elle-même deux fils. Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie, né à Limoges en 1784, second fils de Jean-Baptiste-Ambroise, fut un des plus brillants officiers généraux de son temps. Engagé en 1804 dans les vélites de la garde impériale, Bugeaud avait le grade de colonel lors des événements de 1815. Mis en disponibilité par le gouvernement de la Restauration, il rentra dans l'armée après la révolution de 1830 avec le grade de maréchal de camp, montra un dévouement sans bornes à la nouvelle monarchie, accepta même la triste mission de garder la duchesse de Berry prisonnière dans la citadelle de Blaye et réprima rigoureusement en 1834 l'insurrection dite de la rue Transnonain. Envoyé peu de temps après en Algérie, le général Bugeaud s'y couvrit de gloire, en fut nommé gouverneur en 1840, fit les plus louables efforts pour la colonisation et la pacification du pays, obtint en 1843 le bâton de maréchal de France et fut

enfin créé duc d'Isly le 16 septembre 1844 par lettres patentes du roi Louis-Philippe en récompense du brillant succès qu'il avait remporté à Isly le 14 juillet précédent sur les Marocains. Après la révolution de février il fut nommé député de la Charente-Inférieure à la Législative, soutint la politique du Prince-Président et mourut du choléra en 1849. Le maréchal Bugeaud laissa un fils, Jean Bugeaud de la Piconnerie, duc d'Isly, né en 1833, qui mourut en 1868 sans avoir eu d'enfants de son mariage en 1867 avec M^{lle} Calley de Saint-Paul. Il eut aussi deux filles, M^{mes} Gasson et Féray. Un décret du 10 juillet 1873 a autorisé les trois fils de M^{me} Gasson et les deux fils de M^{me} Féray à joindre à leur nom celui de BUGEAUD D'ISLY.

Le représentant d'une des branches demeurées non nobles de la famille Bugeaud épousa vers 1810 M^{lle} de Brachet de la Bastide, dernière représentante d'une branche de l'illustre famille de Brachet et héritière de la terre de la Bastide dont il joignit le nom à celui de Bugeaud. Leur fils, M. Bugeaud de la Bastide, décédé en 1873, a été maire de Coussac-Bonneval et conseiller général de la Haute-Vienne.

D'autres branches de la famille Bugeaud se sont distinguées par les surnoms terriens de Redon et de Juvénie ; ces branches, du reste non nobles, comptaient encore des représentants dans les dernières années du xix^e siècle.

Principales alliances : de Parouty, Malet de la Jorie, d'Alesme, Sutton de Clouard, de Bonneval, de Brachet de la Bastide, Calley de Saint-Paul, etc.

BUGEAUD d'ISLY (FÉRAY-). Voyez : FÉRAY-BUGEAUD D'ISLY.

BUGEAUD d'ISLY (GASSON-). Voyez : GASSON-BUGEAUD D'ISLY.

BUGHAS (Bellaigue de). Voyez : BELLAIGUE DE BUGHAS.

BUHAN et BUHAN (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1785) : *d'azur à un lion d'or, au chef d'argent chargé de trois pommes de pin de sinople.*

La famille BUHAN appartenait dès le xvii^e siècle à la haute bourgeoisie bordelaise.

Jehan Buhan était sous Louis XV commissaire d'artillerie. Son fils, Jean-Laurent Buhan, né à Bordeaux en 1714, ancien avocat, procureur syndic de sa ville natale, se fit accorder en mai 1785 par le roi Louis XVI des lettres patentes d'anoblissement qui sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier* et qu'il fit enregistrer au Parlement de Bordeaux le 16 mai 1786. Il obtint, en outre, de d'Hozier le 7 juin 1785 le règlement de ses armoiries. Jean-Laurent Buhan laissa.

entre autres enfants, deux fils, Joseph-André Buhan, né en 1755, procureur général près la Cour de Bordeaux sous le Premier Empire, décédé en 1830, et Jean-Pascal Buhan, né à Bordeaux en 1770, littérateur distingué, décédé en 1822, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le rameau aîné fait seul précéder son nom de la particule **DE**. Il était représenté de nos jours par M. Georges de Buhan, né à Bordeaux en 1842.

Le rameau cadet s'est également perpétué à Bordeaux. Un de ses représentants, M. Pascal Buhan, né à Bordeaux en 1847, a été président du tribunal de commerce de cette ville.

Principales alliances : Prom, Audinet de Pieuchon, Denois de Saint-Marc, etc.

BUHARAYE (Blanchard de la). Voyez : **BLANCHARD DE LA BUHARAYE, DU VAL ET DE CHANGY**.

BUHOT de KERSERS et LAUNAY. Armes (d'après l'*État présent de la noblesse française* de Bachelin-Deflorenne) : d'azur à trois ancholies d'argent.

La famille **BUHOT**, d'ancienne bourgeoisie, est originaire des environs de Guingamp, en Bretagne. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Répertoire de bibliographie bretonne* de Kerviler. Elle était représentée de nos jours par deux branches.

Une de ces branches, connue sous le nom de **BUHOT-LAUNAY**, est demeurée bretonne ; un de ses représentants fut maire de Guingamp en 1857.

L'autre branche est connue sous le nom de **BUHOT DE KERSERS**. François Buhot de Kersers, né à Plougran en 1764, prêtre, embrassa les idées révolutionnaires et fut déporté en l'an VII comme ancien jacobin. Alphonse Buhot de Kersers, né à Guingamp en 1802, élève de l'École Polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées, décédé en 1880, vint se fixer à Bourges. Il avait demandé le 16 mai 1860 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : **DE KERSERS** sous lequel il était connu et que portait son aïeul paternel. Son fils, Alphonse Buhot de Kersers, né à Bourges en 1835, archéologue distingué, a été président de la Société des Antiquaires du Centre.

Principales alliances : le Pelletier de Glatigny 1882, van den Hecke 1902.

BUIGNY (Tillette de). Voyez : **TILLETTE DE MAUTORT, DE MAUTORT DE CLERMONT-TONNERRE, D'ACHEUX ET DE BUIGNY**¹.

¹ La famille Tillette, dont une branche est aujourd'hui à peu près exclusive-

BUIRETTE de VERRIÈRES. Armes : *d'azur à trois têtes de levrette d'argent ; au chef de gueules chargé d'une épée d'or posée en fasce.*
— Devise : *Sit virtus mixta fide.*

La famille BUIRETTE est originaire de Soissons où elle occupait dès le règne de Louis XIV un rang distingué dans la bourgeoisie. Elle peut être la même que celle d'un Pierre Buirette qui était dès 1535 procureur au Châtelet de Paris.

Plusieurs de ses représentants, Charles Buirette, conseiller du Roi, lieutenant criminel au bailliage et siège présidial de Soissons ; N... Buirette, femme de M. de Monpreux, ci-devant receveur des tailles à Soissons ; Elisabeth Buirette, femme de Pierre Prévost, président trésorier de France à Soissons ; Geneviève Buirette, femme de Pierre de Hastrel, Sgr de Nouveron ; Marie-Marguerite Buirette, femme de Jean Charles, président trésorier de France au bureau des finances de Soissons ; et Claude-Jean Buirette, procureur au Parlement de Paris, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Un sieur Buirette, marié à Anne-Geneviève Guillebon et décédé en 1719, fut conseiller du Roi notaire au Châtelet de Paris.

François-Bernard Buirette des Aubrays, né à Soissons en 1677, fils d'un lieutenant-criminel au présidial de cette ville, décédé en 1751, fut pourvu le 21 juin 1723 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège.

La branche de la famille Buirette qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de BUIRETTE DE VERRIÈRES était fixée au XVIII^e siècle dans la petite ville de Verrières, près de Sainte-Menehould, en Cham-

ment connue sous le surnom terrien de Buigny, est tout à fait distincte d'une famille de Buigny qui a occupé un rang distingué dans la noblesse du Ponthieu. M. de la Gorgue-Rosny mentionne un Jacques de Buigny qui possédait en 1309 un tènement à Abbeville : un Jean de Buigny, sieffé de la prévôte de Saint-Ricquier, qui fut convoqué pour la guerre en 1337 : un Jean de Buigny, qui était sergent du Roi au bailliage d'Amiens : un Jean de Buigny, tanneur à Abbeville en 1405, qui fut nommé sergent de cette ville en 1413 : il fait remonter la filiation à un Frémin de Buigny dont le fils, Guillaume, écuyer, était seigneur de Beauvaloir en 1488 et dont le petit-fils, Obigny de Buigny, fut maieur d'Abbeville en 1496. La famille de Buigny fut maintenue dans sa noblesse le 26 février 1697 par jugement de l'intendant Bignon après avoir prouvé sa filiation depuis le 26 mars 1542, date du contrat de mariage de Jean de Buigny, écuyer, fils unique d'Antoine, écuyer, sieur dudit lieu et du Boscrasoir, lieutenant de M. le gouverneur de la senéchaussée et comte de Ponthieu, lieutenant général de Mgr l'amiral de France, maître dudit comte et pays de Vimeu, ports et havres. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que François de Buigny, né en 1703, et son frère Jean-Baptiste, né en 1705, firent en 1720 et en 1722 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. La famille de Buigny s'est éteinte peu de temps après la Révolution : une de ses dernières représentantes avait épousé en 1770 Antoine-Joseph du Maisniel de Saint-Léger. Elle portait pour armes : *d'or à une bande de gueules chargée de trois lionceaux d'argent et accompagnée de deux bus de sinople.*

pagne. Claude Buirette était sous Louis XV lieutenant en la justice de Verrières. Son fils, Maximilien-Nicolas Buirette de Verrières, né à Verrières en 1765, lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, marié à Marie-Caroline Rigger et décédé à Pontoise en 1846, fut anobli le 9 novembre 1819 par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa trois fils dont les deux aînés, Raoul-Maximilien Buirette de Verrières, colonel de gendarmerie, commandeur de la Légion d'honneur, et Gustave-Antoine Buirette de Verrières, né à Boulogne en 1804, chef d'escadron, officier de la Légion d'honneur, marié à M^{lle} de Réals-Mornac, ont continué la descendance.

Principales alliances : Boscal de Réals-Mornac 1854, de Guillebon 1894, Gonse 1863, Champanhet de Farjas, Devay de la Fleuriaie 1890, de Cramezel de Kerhué 1907, etc.

BUISSAISON (Picot de). Voyez : PICOT DE BAZUS, DE LA PEYROUSE ET DE BUISSAISON.

BUIS (Benoist du). Voyez : BENOIST DU BUIS ET DE LOSTENDE.

BUISSERET (Charliers de). Voyez : CHARLIERS DE BUISSERET.

BUISSERET (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles à cinq rais du même.* — La famille de Buisseret a souvent écartelé ces armes des suivantes : *d'or à un chevron d'azur accompagné de trois têtes de maures de sable tortillées d'argent.* — Depuis son alliance avec la maison de Sainte-Aldegonde, en 1786, elle a aussi souvent porté les armes suivantes : *écartelé aux 1 et 4 d'hermines à la croix de gueules chargée de cinq roses d'or, qui est de Sainte-Aldegonde; aux 2 et 3 contre écartelé de gueules à un cavalier de carnation, habillé d'azur, monté sur un cheval d'argent au galop et brandissant une épée nue du même, et d'argent à la barre flamboyante de gueules, bordée de pourpre, qui est de Basta; sur le tout d'or à l'aigle à deux têtes de sable, qui est du Saint-Empire, portant sur la poitrine un écusson d'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même.* — L'écu posé sur un manteau de comte du Saint-Empire en velours écarlate, fourré d'hermines. — Couronne : *de Marquis, aliàs de Comte.* — Supports : *deux griffons.* — Devise : *Non secundum faciem.* — Cri de guerre : *Attente nuit.*

La famille DE BUISSERET est une des plus distinguées de la Flandre et du Hainaut. La Chesnaye des Bois et Saint-Allais en ont donné des généalogies complètes; on trouvera dans le *Nouveau d'Hozier*, dans

le *Cabinet d'Hoziar* et dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que plusieurs de ses membres firent au xviii^e siècle pour être admis parmi les pages du Roi ; enfin on trouvera sur elle un intéressant article dans le *Bulletin de la Société héraldique et généalogique de France* de juin 1886.

La Chesnaye des Bois et Saint-Allais, et après eux les divers généalogistes qui les ont copiés, ont avancé, mais sans aucune preuve à l'appui, que la famille de Buisseret était originaire de Champagne. Ces auteurs lui attribuent un Hugon de Buisseret qui, d'après une charte de l'abbaye de Saint-Aubert de l'année 1202, serait croisé en 1201 à la suite de Baudouin, comte de Flandre ; ils font remonter la filiation à un Robert de Buisseret qui vint se fixer en Champagne en 1291, qui fut un des cent hommes d'armes entretenus des ordonnances des rois Louis le Hutin, Philippe le Bel et Philippe de Valois, qui mourut en 1348 et qui fut inhumé en l'église du Bourg-de-Crécy auprès de sa femme, Béatrix Cauchon, décédée en 1330.

Dans la réalité la famille de Buisseret paraît être originaire soit de la Flandre, soit du Hainaut, et tirer son nom d'une des diverses terres de Buisseret qui existent dans cette région. Lors de l'admission, en 1718, de Jean-Albert de Buisseret parmi les pages de la Grande Écurie, elle prouva sa filiation depuis noble homme Étienne Buisseret, sire de Jumeignies, en Hainaut, dont la veuve, Jeanne de Noyelles, donna en 1403 à Eustache Vincent, bourgeois de Mons, quittance du rachat d'un fief mouvant de la tour de Jumeignies. On trouve d'autre part que ce même Étienne Buisseret reçut en 1373 de son père, Hugues de Buisseret, donation de la terre de Jumeignies. On peut donc considérer la filiation comme établie à partir de 1373. C'est sans preuves que la Chesnaye des Bois et Saint-Allais ont fait d'Hugues de Buisseret le fils d'un Guy, Sgr de Buisseret, en Champagne, qui aurait été tué en 1356 à la bataille de Poitiers et qui aurait été lui-même fils de Robert de Buisseret, décédé en 1348, dont il a été parlé plus haut. Jean de Buisseret, sire de Jumeignies, fils d'Étienne et de Jeanne de Noyelles, épousa Magne de Florent et mourut en 1462. Son fils, Colart, homme d'armes de l'empereur Charles-Quint, marié successivement à Jeanne de Guesquières et à Jacqueline de Saulx, laissa deux fils dont l'aîné, Quentin, né du premier lit, continua la descendance et dont le plus jeune, Georges, né du second lit, fut père de François de Buisseret, archevêque de Cambrai, décédé à Valenciennes en 1615. Jean de Buisseret, fils de Quentin, laissa à son tour deux fils, Jean et Nicolas, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean Buisseret, Sgr du fief de Hantes.

épousa demoiselle Marie d'Espiennes par contrat passé le 20 janvier 1579 devant les hommes de fief de la comté de Hainaut. Son fils, Louis Buisseret, Sgr de Hantes, rendit hommage le 20 avril 1598 pour un fief situé en la paroisse d'Ugies ; il vint dans la suite se fixer à Lille et y épousa Catherine Alatruye ; mais il perdit sa noblesse par dérogeance en exerçant la profession de négociant. Cette dérogeance de la branche aînée de la famille de Buisseret fut de très courte durée. Michel de Buisseret, fils du précédent, obtint, en effet, dès le 11 mai 1659 des lettres patentes qui le maintenaient dans son ancienne noblesse malgré la dérogeance de son père. Ce même Michel de Buisseret, écuyer, sieur d'Hante, en Hainaut, conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Lille) avec sa femme, Catherine Fasse, et avec leur fils, Jean-François de Buisseret, conseiller du Roi, commissaire des guerres. Celui-ci épousa le 2 février 1701 Marie-Cornélie des Buissons, fit des preuves de noblesse en 1718 pour obtenir l'admission de son fils Jean-Albert parmi les pages de la Grande Écurie et obtint par lettres patentes d'avril 1745 la réunion en un seul domaine des terres de Thiennes, de Steenbecque et de Blarenghien, dont il s'était rendu acquéreur, et leur érection en comté. Jean-Albert de Buisseret épousa en 1728 Marie-Agnès Talbot. Il fut père de Jean-Joseph de Buisseret, comte de Thiennes, de Steenbecque et de Blarenghien, né en 1729, qui fut admis en 1745 parmi les pages de la Grande Écurie, et grand-père de Louis-Joseph de Buisseret, comte de Thiennes, de Steenbecque et de Blarenghien, qui fut page de la Grande Écurie du roi Louis XVI, qui épousa en 1786 Marie-Eugénie de Sainte-Aldegonde et qui fut l'aïeul des divers représentants actuels de la famille de Buisseret. Ceux-ci portent tous le titre de comte du Saint-Empire comme issus en ligne féminine par les Sainte-Aldegonde de Georges Basta que l'empereur Rodolphe créa en 1605 comte d'Hulst et du Saint-Empire avec transmissibilité du titre à tous ses descendants des deux sexes. On a déjà eu l'occasion au cours de cet ouvrage de déplorer l'interprétation tout à fait erronée qui a été donnée à ces lettres de 1605. Cette branche de la famille de Buisseret est représentée de nos jours par plusieurs rameaux dont l'aîné est fixé en Belgique.

Nicolas de Buisseret, auteur de la seconde branche, fut seigneur d'Hugnies, en Hainaut. Sa descendance se perpétua dans ce pays avec distinction et s'éteignit avec Eugène, connu sous le titre de comte de Buisseret, né en 1788, colonel de chasseurs, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} du Teil.

Jean-Albert-Joseph de Buisseret-Blarenghien, comte de Thiennes-

Steenbecque, Sgr d'Hérignies, et son fils Louis-Joseph, Sgr du Grand et du Petit-Bertangle, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lille.

Balthazar-Gustave et Albert-Alphonse de Buisseret, tous deux fils de Louis-Joseph, furent admis dans l'Ordre de Malte le premier en 1789, le second en 1792.

La famille de Buisseret a fourni un grand fauconnier de Hainaut, un archevêque de Cambrai, des pages des rois de France, des officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur.

Principales alliances : d'Espiennes 1579, des Buissons 1701, de Podenas 1783, de Sainte-Aldegonde 1786, de Man d'Hobrugge 1830, le Sergeant de Bayenghem 1816, de la Pallu 1822, de Carondelet, du Teil, de Bernard de Montbrison 1881, de Chasseloup-Laubat 1863, de la Forest d'Armaillé 1866, de Terrier-Santans 1855, de Lespinasse-Langeac, de Chappuis de Maubou 1878, Pantin de la Guère 1861, O'Kelly 1862, de Terves 1889, du Chastel de la Howardries, de Brondeau d'Urtières 1899, etc.

BUISSON (Burin du). Voyez : BURIN DU BUISSON, D'AYSSARD ET DES ROZIERES.

BUISSON (du Mesnil du). Voyez : MESNIL DU BUISSON (DU).

BUISSON (du).

Famille d'ancienne bourgeoisie parisienne.

Jean du Buisson, médecin à Paris, avait épousé vers 1800 Marie Sibire, fille d'un huissier priseur. Son fils unique, Jean du Buisson, marié successivement à Virginie Desboutins et à Pauline Passy, a laissé plusieurs enfants de chaque lit.

Principale alliance : de Partouneaux.

BUISSON de la BOULAYE (Georgette du). Voyez : GEORGETTE DU BUISSON DE LA BOULAYE.

BUISSON des LESZES.

Famille de haute bourgeoisie qui joint à son nom celui de sa terre des Leszes, en Limousin.

M. Jules Buisson des Leszes, maire de Nantiat, fait partie du Conseil général de la Haute-Vienne,

BUISSON d'ARMANDY. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à une fasce d'azur chargée d'une étoile d'argent ; aux 2 et 3 d'or à un chêne arraché de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

La famille BUISSON d'ARMANDY appartient à la noblesse du Comtat-

Venaissin. Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1907. Elle peut être la même que celle d'un Guillaume Buisson qui fut reçu en 1656 docteur en droit civil de l'Université d'Avignon. Elle remonte par filiation à Pierre Buisson qui vivait à Avignon vers le milieu du xvii^e siècle. Pierre Buisson, petit-fils de celui-ci, obtint en 1696 des consuls d'Avignon un certificat de noblesse qu'il fit enregistrer au greffe de Pernes le 14 avril 1722. Son petit-fils, Antoine-Joseph Buisson, marié en 1741 à Anne-Henriette de Sibour, succéda aux biens de Marie d'Armandy à charge pour lui de relever le nom et les armes de la famille d'Armandy. Il fut père de Xavier-Antoine Buisson d'Armandy, viguier et juge de la Cour temporelle de Pernes, marié en 1771 à Charlotte de Mourre de Saint-Martin, qui obtint du pape Pie VI le 15 octobre 1780 un bref de noblesse, grand-père d'Aimé-Nicéphore Buisson d'Armandy, né à Pernes en 1794, général de division en 1854, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Carpentras en 1873, et bisaïeul d'Eugène-Sylvestre Buisson d'Armandy, né à Toulouse en 1848, qui a été nommé général de brigade en 1906.

Principales alliances : de Mourre de Saint-Martin, de Benoit de la Paillonne, etc.

BUISSON (de Roquette-). Voyez : ROQUETTE-BUISSON (DE).

BUISSON d'AUSSONNE, de BEAUTEVILLE et de BOURNAZEL (de).

Armes : d'or à un buisson de sinople, au chef cousu d'argent chargé d'un lion de sable, lampassé de gueules, issant du buisson. — La famille de Buisson a souvent écartelé ses armes de celles de la famille de Mancip de Bournazel dont on a voulu la faire descendre : d'azur à trois coquilles d'or (aliàs d'argent), 2 et 1. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lions. — Devise : *Semper virens*.

La famille DE BUISSON, aujourd'hui complètement éteinte, a occupé un rang brillant dans la noblesse du Languedoc et dans celle du Rouergue. On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. On trouvera des fragments de sa généalogie dans le *Dictionnaire de la Noblesse de la Chesnaye des Bois*, dans les *Documents historiques sur les familles du Rouergue* de M. de Barrau, dans l'*Armorial de Languedoc (généralité de Toulouse)* de M. de la Roque, etc.

La famille de Buisson avait eu pour berceau le Rouergue, d'après la tradition. Les généalogistes ont cherché à lui attribuer une origine très reculée. N'ayant pu découvrir qu'il ait existé en Rouergue au moyen âge de famille noble du nom de Buisson, les uns ont voulu la

rattacher à une famille du Buisson qui appartenait à cette époque à la noblesse de l'Auvergne, d'autres ont voulu la rattacher à une famille de Mancip de Bournazel qui appartenait, toujours à la même époque, à la noblesse du Rouergue et dont un membre, Beringhier, figure avec la qualification de seigneur de Buisson dans plusieurs hommages rendus de 1384 à 1392.

Dans la réalité la famille de Buisson paraît avoir eu pour nom primitif celui de Boisson et tirer sa noblesse du capitoulat de Toulouse que plusieurs de ses membres exercèrent aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* la note suivante de d'Hozier jointe aux preuves de noblesse faites en 1700 pour Saint-Cyr par M^{lle} de Buisson de Beauteville : « Cette famille, confondue sous le nom de « Buisson, s'appelle originairement Boisson et n'a de noblesse que celle « que lui attribua le capitoulat de Toulouse en 1570. » On trouve que Hugues Buisson ou Boisson, capitoul de Toulouse en 1444 et 1448, portait les armoiries décrites en tête de cet article. La souche était partagée dès la fin du ^{xv}^e siècle en deux grandes branches qui se sont perpétuées jusque dans la moitié du ^{xix}^e siècle et dont on n'a pu déterminer d'une façon certaine le point de jonction.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* des tableaux généalogiques de la branche des seigneurs d'Aussonne, de Beauteville et de Beauvoir, considérée comme l'aînée. Ces tableaux donnent la filiation depuis noble Pierre de Boisson, Sgr de Beauteville, au diocèse de Mirepoix, qui fit le 4 février 1447 une fondation de messe dans la chapelle des Augustins de Toulouse. D'après les généalogistes ce Pierre de Boisson aurait été le frère aîné de Hugues Boisson, capitoul en 1444 et 1488, qui est considéré comme l'auteur de la branche des seigneurs de Bournazel, en Rouergue, et le fils d'un Jean de Buisson, ou de Boisson, qui reçut une reconnaissance féodale le 29 mars 1441. Il laissa deux fils dont l'aîné, Pierre, décédé sans postérité, fit des donations aux Augustins de Toulouse par actes du 4 février 1477 et du 20 mai 1506 et dont le puîné, Jean, marié à Catherine Reste, fit son testament le 28 septembre 1515 et continua la descendance. Jean Boisson eut lui-même de Catherine Reste deux fils, Jean et Hugues, qui furent les auteurs de deux rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse le 12 décembre 1669 et le 15 janvier 1671 par jugements de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

L'auteur du premier rameau, noble Jean Boisson, Sgr de Beauteville, marié à Claire de Puimisson, fut capitoul de Toulouse en 1515, 1519, 1537, et 1542. Son fils, noble Martin Boisson, sieur de Beauteville et d'Aussonne, marié à demoiselle Marthe de Bermui par contrat

du 21 avril 1538, fut à son tour capitoul en 1571 et fit son testament le 3 mai 1577. Il laissa lui-même deux fils, Jean, Sgr baron de Beauteville, et Jean-Jacques, Sgr d'Aussonne, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux. Le premier de ces sous-rameaux, dit des barons de Beauteville, dont deux représentantes firent en 1700 des preuves de noblesse pour être admises à Saint-Cyr, s'éteignit au xviii^e siècle avec Jean Joseph de Buisson, connu sous le titre de marquis de Beauteville, et avec ses deux frères, Pierre, chevalier de Beauteville, lieutenant-général des armées du Roi en 1762, grand-croix de Saint-Louis, ambassadeur en Suisse, qui fut admis en cette dernière qualité aux honneurs de la Cour en 1762, et Jean-Louis, sacré évêque d'Alais en 1736. L'auteur du second sous-rameau, Jean-Jacques Boisson ou Buisson, Sgr d'Aussonne, au diocèse de Toulouse, marié en 1589 à Catherine de Benoit, fut président à la Chambre des requêtes du Parlement de Toulouse. Son fils, Jacques de Buisson, premier président à la Cour des aides de Montauban, marié en 1634 à Marie de Talamandier, obtint par lettres patentes d'août 1676 l'érection en marquisat de sa seigneurie d'Aussonne. Il fut lui-même père de Jacques de Buisson d'Aussonne, mort avant lui en 1670, qui épousa en 1657 Catherine de Raynaldi et qui continua la descendance, et de Mathieu-François de Buisson d'Aussonne, qui entra dans les ordres et qui fut après lui président à la Cour des aides de Montauban. Manuel-François de Buisson, marquis d'Aussonne, reçu en 1783 conseiller au Parlement de Toulouse, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville et périt à Paris en 1794 sur l'échafaud révolutionnaire. Ce sous-rameau s'est éteint avec Henri de Buisson, marquis d'Aussonne, neveu du précédent, qui est décédé en 1887 sans avoir eu d'enfants de son mariage en 1840 avec Charlotte de Buisson de Bournazel, dernière représentante de la seconde branche.

Hugues de Buisson, auteur du second rameau, fut seigneur de Montmaur, Cailhavel, etc., épousa Anne de Lauret et en eut plusieurs fils qui partagèrent sa succession par acte du 2 avril 1547. La descendance de son fils aîné, Jean, s'éteignit au xvii^e siècle dans la famille de Roquette qui depuis cette époque a été connue sous le nom de ROQUETTE-BUISSON. Etienne de Buisson, fils puîné d'Hugues et d'Anne de Lauret, épousa en 1553 Catherine de Laminssens d'Arros, héritière de la seigneurie de la Bastide de Beauvoir. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse le 12 septembre 1699 par jugement de M. le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, sur preuves remontant à 1547, et s'éteignit au xviii^e siècle.

La seconde branche, dite des seigneurs de Bournazel, remonte par

filiation à Hugues Buisson, Sgr de Mirabel, marié à Esclarmonde de Croze, qui fut capitoul de Toulouse en 1444 et 1448. Noble Hugues Buisson, Sgr de Mirabel, fils de celui-ci, fut à son tour capitoul en 1482 et 1510. Il fut lui-même père de Jean de Buisson, Sgr de Mirabel, qui en récompense de sa belle conduite fut créé chevalier de l'Ordre du Roi sur le champ de bataille de Cerisoles en 1544 et qui épousa vers 1525 Charlotte de Mancip. Cette dame lui apporta l'importante terre seigneuriale de Bournazel, en Rouergue, dont il fit magnifiquement reconstruire le château. Leur petit-fils, François de Buisson, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié le 25 janvier 1592 à Florette de Morlhon, fut député de la noblesse du Rouergue aux États généraux de 1614 et obtint par lettres patentes du 1^{er} août 1624 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Bournazel. Il fut père de Jean de Buisson, marquis de Bournazel, sénéchal et gouverneur du Rouergue, qui épousa en 1623 Jeanne de Beauclair, grand-père de François de Buisson, marquis de Bournazel, sénéchal et gouverneur du Rouergue en 1656, qui épousa en 1643 Madeleine de Cassagne de Miramon, et bisaïeul de Raymond de Buisson, marquis de Bournazel, d'abord prêtre, qui, après la mort de ses frères, fut autorisé par le Souverain Pontife à abandonner les Ordres pour épouser en 1699 Marie-Anne de Loubens de Verdalle. Trois petits-fils de celui-ci, Pierre-Xavier de Buisson de Bournazel, né en 1769, Claude-Xavier, né en 1770, et Jean-Xavier, né en 1772, furent admis en 1783, 1785 et 1787 parmi les pages de la Grande Écurie du roi Louis XVI après avoir prouvé leur filiation depuis messire Jean Boysson, chevalier, Sgr de Bournazel, de Mirabel, etc., ainsi qualifié dans un acte d'achat passé par lui le 15 janvier 1545. Jean de Buisson, marquis de Bournazel, né en 1736, demi-frère des précédents, fut député de la noblesse de la sénéchaussée de Villefranche-de-Rouergue aux États généraux de 1789. Cette branche s'est éteinte avec Claude-Edme, marquis de Bournazel, décédé à Toulouse en 1864, et avec sa sœur, la marquise de Buisson d'Aussonne.

La famille de Buisson a fourni dans ses diverses branches quatre sénéchaux du Rouergue, des députés de la noblesse aux États généraux de 1614 et de 1789, un lieutenant-général des armées du Roi, grand-croix de Saint-Louis et ambassadeur en Suisse, un maréchal de camp, des présidents au Parlement de Toulouse et en la Cour des aides de Montauban, etc.

Sept de ses membres ont été admis dans l'Ordre de Malte depuis Gaston de Buisson de Beuteville reçu en 1631.

Principales alliances : de Percin, de Rabaudy, de Rigaud, de la Tour de Saint-Paulet, de Bellissen, de Vendômois, d'Aimar de

Palaminy, de Blanquet de Rouville, de Noé, de Roquette 1623, de Vernon, de Raymond de Lasbordes, d'Astorg 1598, d'Hautpoul, de Villeneuve, de Saint-Félix de Mauremont 1659, de Montratier-Parazols 1740, de Mancip de Bournazel, Parisot de la Valette 1560, de Morlhon 1592, de Touchebœuf-Beaumont 1608, de Roquefeuil 1618, de Saunhac 1623, de Peyronnenc de Saint-Chamaran 1766, de Montesquiou de Sainte-Colombe, de Cassagne de Miramon 1643, de Belsunce-Castelmoron 1700, de Durfort-Boissière 1703, de Gain de Montaignac, de Loubens de Verdalle 1699, de Mostuéjols 1719, d'Altier de Borne 1728, de Corneillan 1765, de Pouy 1843, Riquet de Bonrepos 1760, de Comminges 1781, etc.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec d'autres familles de Buisson ou du Buisson qui ont appartenu à la noblesse de la même région et particulièrement avec une famille du **BUISSON DE RESSOUCHES ET D'OMBRET** qui occupa au XVIII^e siècle un rang brillant en Languedoc et qui s'allia aux plus illustres maisons de la province. L'auteur de cette famille, Louis du Buisson, sieur de Ressouches, était receveur des décimes du diocèse de Mende quand il se fit accorder en juin 1698 une des 500 lettres de noblesse créées par l'édit de mars 1696, il obtint en même temps de d'Hoziar le règlement de ses armoiries : *d'or à une rose de gueules, feuillée et tigée de sinople, accompagnée de trois molettes de sable, deux en chef et une en pointe*. Il laissa deux fils, Jean-Antoine du Buisson, Sgr de Ressouches, conseiller en la Cour des comptes de Montpellier, marié en 1680 à Jacqueline de Roquefeuil, et Sylvestre du Buisson, Sgr d'Ombret, en l'élection de Riom, marié en 1680 à Françoise de Molette de Morangiés, qui furent les auteurs de deux branches. L'aîné de ces deux frères fit son testament à Mende en 1733; il fut père de Louis du Buisson de Ressouches, conseiller en la Cour des comptes de Montpellier en 1709, qui épousa en 1708 M^{lle} de Sarret, et grand-père de Philippe du Buisson de Ressouches, conseiller en la Cour des comptes de Montpellier en 1737, qui eut plusieurs enfants de son mariage en 1747 avec sa cousine M^{lle} de Sarret, et de la marquise de Comminges de Lastronques qui eut elle-même deux filles mariées en 1770 et en 1781 au vicomte de Fumel et au marquis de Bournazel. Le chef de la branche cadette, Michel-Annet du Buisson d'Ombret, chevalier de Saint-Louis, sollicitait en 1789 la confirmation des lettres de noblesse accordées en 1698 à son aïeul, lettres qui s'étaient trouvées révoquées par un édit d'août 1715: il avait deux fils dont l'aîné, Antoine, né au diocèse de Mende en 1764, avait fait en 1781 ses preuves de noblesse pour entrer dans la marine.

BUISSON de COURSON-CRISTOT du). — Armes : écartelé aux 1 et 4 d'argent à un canton de gueules posé à sénestre ; aux 2 et 3 d'azur à trois roses de buisson d'or, 2 et 1. — Couronne : de Comte. — Supports et cimier : trois lévriers d'argent, colletés de gueules, la tête contournée. — Devise : *La rose vient du buisson.*

La famille DE BUISSON DE COURSON appartient à la noblesse de l'ancienne généralité de Caen, en Normandie. Un de ses représentants en a publié en 1876 une histoire généalogique sous le titre suivant : *Recherches nobiliaires en Normandie par un gentilhomme normand.* Ce travail fait remonter la filiation à un Richard du Buisson (*Ricardus de Dumo*) qui prit part à la troisième croisade et qui est mentionné dans un acte passé à Saint-Jean-d'Acre en 1191. Il a existé en France, et spécialement en Normandie, un certain nombre de familles, nobles ou non, du nom de Buisson et rien ne prouve que le chevalier croisé de 1191 ait appartenu à celle de ces familles qui donne lieu à cette notice. C'est cependant avec les armes de cette famille que son nom a été tout récemment inscrit aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Dans la réalité la famille du Buisson fut longtemps dans une situation nobiliaire très douteuse. Elle ne figure pas au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors de la célèbre recherche de Montfaut, en 1463. On trouve au contraire que lors de cette recherche un Jean du Buisson, du lieu du Homme, en l'élection de Falaise, fut déclaré usurpateur de noblesse et soumis à la taille. Ce Jean du Buisson fut vraisemblablement le même personnage que noble personne Jean du Buisson, écuyer, homme d'armes, qui épousa d'abord Charlotte de Vauquelin, d'une famille de l'élection de Falaise, puis vers 1460 Etiennette du Faveril, héritière de la seigneurie d'Iquelon-sur-Fourmetot, dans l'élection de Pontaudemer, et qui, d'après la généalogie mentionnée plus haut, représenterait le dixième degré de la filiation. On trouve qu'à la même époque un Pierre du Buisson, de la vicomté de Falaise, fut anobli en 1470 en vertu de la charte des francs-fiefs et nouveaux acquêts et taxé à dix livres ; mais ce personnage, sans doute étranger à la famille du Buisson de Courson, ne figure pas dans le travail publié en 1876. Ce travail attribue à Jean du Buisson deux fils, Jacques, né du premier lit, qui continua la ligne directe, et Robert, né du second lit, qui fut l'auteur du rameau des seigneurs d'Iquelon éteint dans la première moitié du xvii^e siècle. On ne sait à peu près rien sur Jacques du Buisson, fils présumé de Jean et de Charlotte de Vauquelin, et c'est sans preuves certaines qu'on lui attribue pour fils un Jean du Buisson à partir duquel seulement la filiation doit être considérée comme rigou-

reusement établie. Celui-ci ne porte dans les actes antérieurs à 1522 d'autre qualification que celle de noble homme et scientifique personne monsieur maître Jean du Buisson ; il fut reçu le 10 avril 1522 docteur en médecine par la Faculté de l'Université de Caen et obtint cette même année une chaire de professeur régent dans la même Faculté ; il figure dans les actes postérieurs à cette date avec la qualification de noble homme et même quelquefois avec celle d'écuyer. Mais il faut tenir compte que les professeurs des Facultés de droit jouissaient de la noblesse personnelle et qu'en fait on attribuait souvent ce privilège aux professeurs des autres Facultés. Jean du Buisson possédait un domaine de Courson qui était situé, croit-on, dans la paroisse de Cristot, en l'élection de Caen, et dont ses descendants conservèrent le nom. Il mourut à Caen le 18 octobre 1531. Son fils, noble homme et savante personne monsieur maître Claude du Buisson, écuyer, sieur de Courson, embrassa la carrière de la jurisprudence et fut professeur régent en la Faculté de droit de l'Université de Caen. Il épousa successivement en août 1551 Catherine le Maistre d'Eschauffou, puis Marie le Sueur, et mourut à Caen en 1589. Il laissait trois fils dont l'aîné, Tanneguy, né du premier lit, professeur en droit civil de l'Université de Caen, n'eut pas de postérité, dont le second, Pierre, né du second lit, continua la descendance et dont le plus jeune, Anne, grand archidiacre du Vexin, fut nommé en 1595 conseiller clerc au Parlement de Normandie. Aucun de ces trois frères ne fit reconnaître sa noblesse lors de la grande recherche des faux nobles entreprise par M. de Mesmes de Roissy au cours des années 1597, 1598 et 1599. Noble homme messire Pierre du Buisson, écuyer, sieur de Courson, marié à Chartres en 1592 à Isabelle Baudouyn, fille d'un valet de chambre du Roi, fut nommé en 1584 contrôleur ordinaire de la maison du cardinal de Vendôme, archevêque de Rouen, devint en 1612 premier conseiller et gouverneur échevin de la ville de Caen et mourut en 1631 dans sa terre de Gavrus, près d'Étrecy. Son fils, Claude du Buisson, sieur de Courson, patron de la paroisse de Cristot, né à Caen en 1595, marié en 1624 à Anne Lamendey, fille d'un riche bourgeois de Caen, décédé à Cristot en 1679, fut nommé par lettres du 17 mars 1629 conseiller du Roi et son procureur en l'élection et grenier à sel de Caen. Il parait avoir été à diverses reprises inquiet dans sa noblesse et dut se faire maintenir noble, d'abord le 11 décembre 1637 par jugement des commissaires royaux, puis le 3 octobre 1643 par jugement de M. le Roy de la Potterie, intendant de Caen, et enfin le 2 septembre 1656 par jugement de la Chambre souveraine établie pour la recherche des francs-fiefs en Normandie. Par contre, il négligea de

faire reconnaître sa noblesse lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666. Il eut un fils, Pierre, qui mourut prématurément en 1686 au château de Cristot. Celui-ci laissait un fils en bas-âge, Pierre-Nicolas du Buisson, sieur de Courson, Sgr et patron de Cristot, né en 1684, qui continua la descendance. La recherche des faux nobles ayant été reprise dans les dernières années du xvii^e siècle, Pierre-Nicolas fut invité à produire les titres justificatifs de sa noblesse et, n'ayant pu en produire de suffisants, fut condamné comme usurpateur à 2 000 livres d'amende par jugement du 29 juillet 1697 de Foucault, intendant de Caen. La famille du Buisson de Courson interjeta appel de cette condamnation devant les commissaires généraux du Grand Conseil et obtint enfin de ceux-ci, le 12 juin 1704, un nouveau jugement, rapporté tout au long dans les *Dossiers bleus*, qui la maintenait définitivement dans sa noblesse. Pierre-Nicolas mourut en 1764. Il laissait un fils, Guillaume-Nicolas du Buisson, chevalier, sieur de Courson, Sgr et patron de Cristot, né en 1717, qui continua la lignée. Dominique du Buisson de Courson, fils de celui-ci, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Caen. Un de ses descendants, Roger du Buisson de Courson, né à Bayeux en 1850, a été honoré du titre de comte romain par bref de S. S. Pie IX du 30 janvier 1877.

Principales alliances : Bourdon du Lys, de Melun 1627, de Poilvillain 1640, Couespel 1658, des Rotours de Chaulieu 1801, de Scelles de Prévallon 1781, Patry 1801, de Billeheust d'Argenton 1808, du Merle 1836, de Villiers de Hiesloup 1867, Hennet de Bernoville 1876, d'Orsanne de Thizay, etc.

La famille du Buisson de Courson est distincte d'une famille de Buisson de Longprey qui a appartenu à la noblesse de la même région. Cette famille avait pour auteurs Philippe du Buisson, Sgr de Longprey, et son neveu, Jacques du Buisson, sieur des Troisminettes, qui furent simultanément anoblis par lettres patentes de mars 1597 et qui furent maintenus dans leur noblesse le 7 juin 1599 par jugement rendu à Bayeux de M. de Mesmes de Roissy. La famille du Buisson de Longprey fut encore maintenue dans sa noblesse le 19 août 1697 par jugement de M. de la Bourdonnaye, intendant de Rouen. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Jacques-Pierre du Buisson de Longprey, né à Falaise en 1728, fit en 1758 pour être nommé écuyer de main du Roi. M. du Buisson de Longprey prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Falaise. Cette famille portait pour armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sinople*.

Il a existé au bailliage d'Évreux une famille de Buisson d'Amfres-

VILLE ET DE ROQUEVILLE qui portait pour armes : *de gueules à trois bandes d'or, au chef cousu d'azur chargé d'un lion léopardé d'argent*. Cette famille fut maintenue dans sa noblesse le 6 mars 1669 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, comme issue de Jacques du Buisson, de la paroisse d'Amfreville-les-Champs, en la vicomté d'Orbec, qui fut anobli en tant que besoin par lettres de mai 1584.

La famille DU BUISSON DE LA LIZONDIÈRE, dans l'élection de Verneuil, portait pour armes : *de sable à trois quintefeuilles d'or*. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 15 janvier 1668 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. On croit que c'est à cette dernière famille qu'appartenait un M. du Buisson de Saussay qui était sous Napoléon III président du tribunal civil de Mortagne.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* des renseignements sur une famille DU BUISSON DE MONDONVILLE ET DE BLAINVILLE qui appartenait à la noblesse des environs de Chartres. Cette famille portait pour armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux fleurs de lys et en pointe d'un lion, le tout de même*. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 18 novembre 1667 et le 27 mai 1700 par jugements de MM. Daubray et de Bouville, intendants d'Orléans. Un de ses représentants, Nicolas-Charles du Buisson de Blainville, né en 1742 au château de Blainville, en la paroisse de Saint-Hilaire-des-Noyers, au diocèse de Chartres, fut admis en 1756 parmi les pages de la Grande Écurie après avoir prouvé sa filiation depuis Claude du Buisson, écuyer, dont le fils, autre Claude, épousa Charlotte Hébert par contrat du 6 décembre 1551.

BUISSON (aujourd'hui **BUYSSON**) des AIX (de). Armes : *d'azur à une épée haute d'argent, garnie d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon à cinq pointes du même*. — La famille du Buysson porte aujourd'hui les armes suivantes : *écartelé au 1 d'or à un buisson de sinople, qui est du Buisson, en l'élection de Saint-Flour ; aux 2 et 3 d'azur à une épée haute d'argent, garnie d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon à cinq pointes du même ; au 4 d'or à trois arbres de sinople, qui est du Buisson, en l'élection de Clermont-Ferrand*. — Couronne : *de Marquis*. — Devise : *Qui s'y frotte s'y pique*. — Autre devise : *Semper vivens*.

La terre du Buisson, située dans la paroisse d'Alleuze, près de Saint-Flour, en Haute-Auvergne, a été le berceau d'une famille à laquelle elle donna son nom et qui occupa au moyen âge un rang brillant dans la noblesse de sa région. Le seigneur du Buisson accompagnait l'évêque de Saint-Flour lors de sa première entrée dans sa ville épis-

copale en tenant par la bride le cheval du prélat, cheval qui devenait ensuite sa propriété. Cette famille portait pour armes : *d'or à un buisson de sinople*. Elle avait pour premiers auteurs connus Chatard du Buisson, donateur d'une dime en 1201, que l'on croit être mort en Terre-Sainte, et Gérard du Buisson, frère du précédent, qui était templier en 1234. Raymond et Pierre du Buisson, chevaliers du Temple, transigèrent en 1262 et 1263 avec le grand-prieur de la Selve sur quelques différends survenus au sujet de leur terre de la Durenque. Cette terre appartenait au xviii^e siècle à Marie-Anne de Loubens de Verdalle qui la porta par mariage en 1710 à Raymond de Buisson, marquis de Bournazel, issu d'une famille à laquelle il a été consacré plus haut une notice et que l'on a voulu greffer sur celle des seigneurs du Buisson d'Alleuze. Cette dernière famille paraît s'être éteinte, au moins dans sa ligne directe, avec Dauphine du Buisson, héritière de la terre du Buisson, qui épousa vers 1390 Guillaume Saisset, de Saint-Flour.

Il existait au xv^e siècle en Auvergne une famille du Buisson qui possédait un fief de son nom dans les environs de Clermont-Ferrand. Cette famille paraît avoir eu dans le passé une origine commune avec la précédente dont elle portait primitivement les armoiries. Elle adopta plus tard les armes suivantes : *d'or à trois arbres de sinople*. Son premier auteur connu, Chatard du Buisson, ou del Boysson, est mentionné dans un acte de partage passé en 1430. Chatard du Buisson, écuyer, Sgr du Buisson, qui peut avoir été le même que le précédent, épousa Marie Vertolaie par contrat du 11 février 1445. Il eut deux fils dont l'aîné, Pierre, continua la lignée et dont le second, Jacques, fut chevalier de Saint-Jean de Jérusalem. La descendance de Pierre du Buisson acquit par mariage en 1560 la seigneurie de Saint-Pulgent, en Forez, fut maintenue dans sa noblesse en 1634 et produisit en 1635 un chevalier de Malte (Jacques du Buisson). Elle paraît s'être éteinte avec Christophe du Buisson, Sgr de Saint-Pulgent, qui épousa en 1634 Bénigne de Damas de Rausset et dont la fille unique, héritière de la terre de Saint-Pulgent, la porta par mariage dans la maison de Damas.

Il existe de nos jours en Bourbonnais une famille de Buisson, ou de Buysson, que les généalogistes ont voulu greffer sur la famille du Buisson de Saint-Pulgent et par celle-ci sur la famille des seigneurs du Buisson d'Alleuze, près de Saint-Flour. Le marquis de Magny a publié en 1845 dans son *Livre d'Or* une généalogie de cette famille dans laquelle il la fait descendre, ainsi que celle des Buisson d'Aussomme, de Beauteville et de Bournazel, de la vieille race des seigneurs du Buisson de la Haute-Auvergne. On trouvera sur les du Buysson

du Bourbonnais des renseignements plus sérieux dans le *Bulletin de la Société héraldique de France* de juin 1886 et dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*. On en trouvera aussi une généalogie dans le *Nobiliaire Universel* de Saint-Allais.

François-Amable du Buysson des Aix, admis en 1754 parmi les pages de la Petite Écurie du Roi, prouva dans cette circonstance sa filiation depuis Antoine du Buisson qui épousa par contrat du 29 février 1496 Louise de Moriac de la Balancière, héritière de la seigneurie de la Cave, en Bourbonnais. D'après un tableau généalogique conservé dans les *Carrés d'Hozier*, tableau qui ne s'appuie, du reste, sur aucune preuve, cet Antoine du Buisson aurait été un fils puiné de Chatard, Sgr du Buisson, près de Clermont, et de Marie Vertolaie, mentionnés plus haut, et un petit-fils de Chatard du Buisson, écuyer, qui épousa Alix de la Faye le lundi après la Saint-Martin d'hiver de 1369. Des généalogistes modernes ont avancé, mais naturellement sans pouvoir en fournir aucune preuve, que cet Antoine du Buisson aurait été autorisé, en récompense de sa belle conduite à la bataille de Pavie, à abandonner les armoiries de sa famille pour adopter celles que sa descendance a conservées jusqu'à nos jours. Antoine du Buisson laissa trois fils, noble Pierre du Buisson, écuyer, demeurant à Moulins ; Jean du Buisson, écuyer, sieur de la Cave, demeurant à Moulins, et Antoine du Buisson, écuyer, demeurant à Chantelles, qui passèrent une transaction le 2 mai 1542 et qui furent les auteurs de trois branches.

L'auteur de la branche aînée est simplement appelé dans un acte passé à Moulins en juillet 1541 honorable homme maître Pierre du Buisson, licencié ès lois, avocat en la sénéchaussée de Moulins. Sa descendance posséda, entre autres biens, les seigneuries de Sazeret, de Courcelles et du Mesnil, produisit un lieutenant-général des armées du Roi et un conseiller en la Chambre des Comptes de Paris et s'éteignit dans les dernières années du xvii^e siècle.

La troisième branche, dite des seigneurs de Montor et de Fontviolant, s'éteignit également dans la seconde moitié du xvii^e siècle. Elle avait fait constater sa noblesse par enquête en 1625, ce qui semble indiquer qu'elle ne pouvait la prouver par titres originaux.

La seconde branche s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. Son auteur, noble homme maître Jehan du Buisson, écuyer, sieur de la Cave, demeurant à Moulins, avocat en la sénéchaussée et siège présidial dudit lieu, épousa en secondes noces, par contrat du 1^{er} novembre 1553, demoiselle Antoinette, fille de noble homme André Duval, habitant d'Écurolles. Une note de d'Hozier apprend que l'au-

thenticité de ce contrat de 1553 est douteuse. Jean du Buisson fut dans la suite capitaine au régiment de Bellenave. On est en droit de se demander, en présence de ces deux mariages et de ces deux professions si différentes, s'il n'a pas existé à la même époque deux Jean du Buisson dont plus tard les généalogistes n'ont fait qu'une seule personne. Jean du Buisson laissa un fils, noble maître André du Buysson, écuyer, avocat, qui, en présence de sa mère, honnête femme Antoinette Duval, épousa par contrat du 11 septembre 1577 demoiselle Louise de Lingendes, fille d'un lieutenant criminel du Bourbonnais. André du Buisson laissa quatre fils, noble Philibert du Buisson, écuyer, sieur de la Cave et de Mons, lieutenant particulier en la sénéchaussée du Bourbonnais et présidial de Moulins, Jean du Buisson, écuyer, sieur de Beauregard, conseiller du Roi, trésorier général de France en la généralité de Moulins, Nicolas du Buysson, trésorier de France, puis conseiller d'État et maître d'hôtel du Roi, et François du Buisson, conseiller et élu pour le Roi à Moulins, qui furent les auteurs de quatre rameaux. Ces quatre frères furent maintenus dans leur noblesse le 29 janvier 1635 par jugement de M. de Caumartin, intendant. Ils furent encore maintenus le 14 novembre suivant par sentence du président, des lieutenants et des élus contrôleurs conseillers du Roi en l'élection de Gannat sur le vu de titres dont le plus ancien était un contrat de partage passé en 1319 entre Chatard et Étienne du Buisson, frères, écuyers. Le second de ces rameaux, dit des seigneurs de Beauregard, produisit deux trésoriers de France et s'éteignit au XVIII^e siècle dans la famille de Charry. Le troisième rameau s'éteignit en 1782. Le quatrième rameau, dit des seigneurs de Mirebeau, fut encore maintenu dans sa noblesse le 15 mars 1664 par arrêt de la Cour des aides de Paris et s'éteignit au commencement du XVIII^e siècle. Philibert, auteur du rameau aîné, seul subsistant, adopta définitivement l'orthographe du Buysson qui a été conservée par ses descendants. Il épousa à Paris en avril 1615 Charlotte Millet, fille d'un conseiller au Grand Conseil. Il laissa lui-même deux fils, Charles du Buysson, Sgr de la Cave, président en la sénéchaussée du Bourbonnais, marié en 1656 à Elisabeth le Roy, et Philibert du Buysson, sieur des Aix et de Moncelet, capitaine des vaisseaux du Roi, marié à Toulon le 29 juillet 1661 à Eléonore de Burgues, qui furent maintenus dans leur noblesse le 1^{er} avril 1698 par jugement de Jacques le Vayer, commissaire départi pour la recherche des faux nobles, et qui furent les auteurs de deux sous-rameaux. Le premier de ces sous-rameaux s'est éteint en la personne de Denis-Philibert du Buysson, comte de Douzon, né en 1729, colonel de dragons, député de la noblesse du Bourbonnais aux États généraux de 1789,

fusillé à Lyon le 11 nivose an II. Philibert auteur du second sous-rameau, fut père d'Antoine du Buysson, écuyer, Sgr des Aix, capitaine au régiment de Villepion, qui épousa le 15 février 1694 Françoise Lebègue, fille d'un secrétaire des finances du duc d'Orléans, grand-père de Pierre du Buisson, chevalier, Sgr des Aix, qui épousa le 8 mars 1740, Anne-Charlotte de Monestay, et bisaïeul de François-Amable, connu le premier sous le titre de comte du Buysson des Aix, et de François du Buysson qui furent admis en 1754 et en 1759 parmi les pages de la Petite-Écurie. Ce sous-rameau compte encore des représentants. Son chef, Henri-Charles du Buysson des Aix, marié à Toulouse en 1886 à M^{lle} Joly, est connu sous le titre de marquis depuis la mort, survenue en 1887, du marquis de Buisson de Bournazel qui l'avait reconnu comme parent.

Principales alliances : de Burgues (de Missiessy) 1661, de Charry, du Crozet 1781, de la Ferté-Meun 1789, de Montaignac de Chauvance 1855, de Bonneval 1824, de Monestay de Chazeron 1640, d'Esclaiibes d'Hust 1872, de Bégon de la Rouzière, de Lapelin, de Dormy, de Cordebœuf de Montgon, etc.

BUISSY (de). Armes : *d'argent à une fasce de gueules chargée de trois boucles d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *un dogue ailé.* — Supports : *deux levrauts d'argent avec un collier de gueules bouclé d'or.* — Devise : *Attente nuit, Buissy.*

La terre de Buissy-Baralle (ou Barrastres), située à trois lieues de Cambrai, a donné son nom à une puissante race féodale. La Chesnaye des Bois, qui a donné une généalogie de la famille DE BUISSY, en fait remonter la filiation à Hugues, chevalier, Sgr de Buissy-Barrastres, ainsi qualifié dans un acte de 1102. Hugues, chevalier, Sgr de Buissy-Barrastres, fit une donation par acte de 1178 dans lequel il cite son père, autre Hugues, et ses trois fils, Thibaud, Wulfran et Wion. Jean de Buissy, écuyer, Sgr de Villers-Broulin, Villerotte, Noulettes, etc., qui représente le septième degré de la filiation, épousa Catherine de Mailly par contrat du 7 novembre 1414. Son fils, noble personne Antoine de Buissy, Sgr des mêmes domaines, épousa Marie de Honnault par contrat sans filiation passé à Théroienne le 7 août 1459. Ce même Antoine de Bussy, écuyer, Sgr de Villers-Broulin, demeurant à Béthune, fit le 18 mai 1479 une donation à son fils, Jean de Bussy, à l'occasion de son mariage avec Jeanne de la Rivière. Jehan de Buissy, écuyer, Sgr de Villers-Broulin, fit son testament le 16 septembre 1508 ; il cite dans cet acte ses trois fils, Jacques, Philippe et Pierre. Ces trois frères furent les auteurs de trois rameaux. Jacques de Buissy, Sgr de Villers-Broulin et de Noulettes, auteur du premier rameau,

épousa en 1515 Françoise d'Estrées ; sa descendance s'éteignit avec ses petits-enfants. Philippe de Buissy, Sgr de Noulettes, auteur du second rameau, épousa en 1516 Catherine de Poix ; sa descendance s'éteignit avec ses deux petites-filles mariées en 1575 et 1582 dans les familles de Bryas et de Bonnières-Souastres.

On trouvera des renseignements sur le troisième rameau, le seul qui se soit perpétué jusqu'à nos jours, dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et particulièrement dans les *Carrés d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin. Ce rameau eut à subir les vicissitudes de la fortune et perdit sa noblesse par dérogeance pendant plusieurs générations. Son auteur, noble personne Pierre de Buissy, écuyer, Sgr de Villers-Broulin, épousa par contrat du 18 septembre 1509, dans lequel sont nommés ses père et mère, demoiselle Agnette Caulin, veuve de Pierre Genldre, domiciliée à Yvrench. Il est appelé noble homme Pierre de Buissy, écuyer, homme d'armes de monseigneur le gouverneur de Doullens, demeurant à Yvrench, dans le contrat de mariage, passé à Abbeville le 27 avril 1529, de son fils, Philippe de Buissy, écuyer, et d'Antoinette Genldre, veuve de noble homme Pierre Foucart. Philippe de Buissy vint à la suite de ce mariage établir sa résidence à Abbeville. Son fils, Jacques de Buissy, sieur du Mesnil, fut nommé maître de cette ville en 1569 ; il fit le 9 septembre 1571 son testament dans lequel il cite sa femme, Marie Mannessier, qu'il avait épousée à une date demeurée inconnue, et leur fils unique Claude. Celui-ci était en 1594 lieutenant de la jeunesse d'Abbeville. Il est appelé Claude de Buissy, Sgr du Maisnil, fils de défunt noble homme Jacques de Buissy, demeurant à Abbeville, dans le contrat de son mariage avec Jeanne Belle passé le 27 juillet 1597. Il fut père de Jacques de Buissy, échevin d'Abbeville en 1631, qui épousa le 17 septembre 1622 Catherine Gallet, et grand-père de Claude de Buissy, écuyer, Sgr du Maisnil, conseiller du Roi, président au siège présidial d'Abbeville, qui épousa le 16 mai 1656 Marguerite Lherminier et qui continua la descendance. La famille de Buissy ne figure pas au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Mais les trois fils de Claude de Buissy et de Marguerite Lherminier, Pierre de Buissy, conseiller du Roi, président au présidial d'Abbeville, Honoré de Buissy, conseiller du Roi, lieutenant particulier en la sénéchaussée de Ponthieu, et Claude-Joseph de Buissy, sieur de Moremesnil, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 ; on remarquera qu'aucun d'eux ne porte de qualifications nobiliaires. Au XVIII^e siècle la famille de Buissy reprit définitivement rang dans la noblesse de sa province. En 1758 elle demanda à être main-

tenue dans sa noblesse et envoya au Cabinet des Ordres du Roi, à l'appui de sa requête, une série de titres qui faisaient remonter sa filiation à l'année 1414. Chérin, chargé d'examiner ces titres, fit un rapport qui commence en ces termes : « Les cinq premiers degrés de « la généalogie de Buissy sont en règle tant pour la filiation que pour « les qualifications nobles depuis 1414. Mais Jacques, qui commence « le sixième, n'a qu'un seul titre, qui est son testament de 1571, où « il soit qualifié écuyer. Claude, son fils, ne prend de qualités nobles « que dans un acte d'acquisition de 1598 qui paraît suspect. Jacques, « fils de Claude, ne prend point la qualité dans son contrat de mariage « de 1622 et ne commence à en reprendre que dans celui de son fils « Claude de l'an 1656. Depuis ce temps ses descendants ont pris des « qualifications nobles. » Sur le vu de ce rapport, la famille de Buissy fut maintenue dans sa noblesse au cours de cette même année 1758 par un arrêt du Conseil d'État qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau Hozier*. Encouragé par ce succès, Pierre de Buissy, né en 1737, admis en 1758 parmi les cheval-légers, sollicita en 1785 la faveur d'être admis aux honneurs de la Cour ; mais sa demande fut rejetée.

Claude-Antoine de Buissy, Sgr de Fontaine-le-Sec, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens.

La famille de Buissy compte encore des représentants.

Elle n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers, des maîtres et des échevins d'Abbeville, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

On en trouvera une généalogie complète dans le *Dictionnaire de la Noblesse de la Chesnaye des Bois*.

Principales alliances : de Mailly 1414, de Wignacourt 1515, de Poix 1516, de Boufflers, de Bryas 1575, de Bonnières de Souastres 1582, le Blond 1688, de Carpentin 1752, de France, du Passage, Vincent d'Hantecourt, de Riencourt, etc.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille MALBAUX dont le chef, Albert-Maximilien Malboux, lieutenant particulier de la gouvernance de Lille, fut autorisé en janvier 1694, par lettres du roi Louis XIV, à substituer à son nom, qui pouvait prêter au ridicule, celui de sa seigneurie de Buissy. Lamoral-François de Buissy, fils puiné du précédent, décédé sans postérité en 1748, fut maréchal de camp. Son frère, Louis-Philippe de Buissy, né à Lille en 1654, acquit en 1689 la charge anoblissante de conseiller au Parlement de Flandre, devint en 1705 président à mortier au même Parlement et mourut à Douai en 1721. Il fut père de Pierre-Joseph de Buissy, président au Parlement de Flandre, décédé en 1730, grand-père de Maximilien-Louis de Buissy, président à mortier

au Parlement de Flandre en 1755, et bisaïeul de Louis-Lamoral de Buissy, président à mortier au Parlement de Flandre, qui fut le dernier représentant de sa famille et qui mourut à Douai en 1810 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Hamal. Cette seconde famille de Buissy portait pour armes : *gironné d'hermines et de sinople de huit pièces, l'écu chargé en abîme d'un écusson d'or, à la fasce ondée de gueules accompagnée de trois molettes de sable*. On trouvera son histoire dans les *Généalogies tournaisiennes* du comte du Chastel de la Howardries.

BUIT (du).

Famille de haute bourgeoisie qui a donné de nos jours un bâtonnier de l'ordre des avocats, à Paris.

Principales alliances : Gouin, Ango de la Motte de Flers 1908, Quesnel, Camescasse, etc.

BULACH (Zorn de). Voyez : ZORN DE BULACH.

BULLEMONT (Routtier de). Voyez : ROUTTIER DE BULLEMONT.

BULLET (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois besants d'argent*. — Couronne : *de Comte*. — Tenants : *deux sauvages*. — Devise : *Virtutem a stirpe traho*.

La famille DE BULLET est originaire de Franche-Comté. M. de Lurion, qui a donné un Nobiliaire très consciencieux de cette province, dit qu'elle est de très modeste extraction et que ses représentants exerçaient encore le commerce vers le milieu du XVII^e siècle. Elle était représentée à la fin de ce même siècle par deux frères, Richard et Jean-Baptiste, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Richard Bullet de Bougnon, né en 1649, fut anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi et fut nommé le 22 mai 1712 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Dôle. Il fut père de Claude-Joseph Bullet de Bougnon, qui lui succéda dans cette dernière charge le 28 juin 1726 et qui mourut en 1760, et grand-père de Claude de Bullet, chevalier de Saint-Louis, qui fut le dernier représentant de sa branche et qui mourut en 1816.

La branche cadette, seule subsistante, a été passée sous silence dans le Nobiliaire de M. de Lurion. Mais on en trouvera une généalogie dans le tome XI du *Nobiliaire Universel* de M. de Magny. Son auteur, Jean-Baptiste Bullet, laissa d'une alliance demeurée inconnue un fils, autre Jean-Baptiste Bullet, né en 1679, qui épousa en 1706 Anne Forestier. Autre Jean-Baptiste Bullet, né à Besançon en 1708, fils des précédents, receveur des aides et finances en 1749, fut,

d'après M. de Magny, pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Il fut lui-même père de Guillaume de Bullet, né en 1747, qui fut trésorier au Cap-Français, à Saint-Domingue, et qui se maria dans cette colonie en 1781, et grand-père d'Abel-Ferdinand de Bullet, percepteur à Péronne, qui mourut en 1866. Le chef de cette branche est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : de Belenet, de Penalver d'Arcos 1857, etc.

BULLION (de). Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois fasces ondées d'argent, surmontées d'un lion issant d'or, qui est de Bullion ; aux 2 et 3 d'argent à une bande de gueules accompagnée de six coquilles du même, qui est de Vincent.*

La famille DE BULLION a occupé un rang considérable dans la noblesse de robe française. On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1893. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. Elle est originaire de Mâcon et remonte par filiation à un Claude Bullion, ou Bulyon, qui était bourgeois de cette ville dans les premières années du xvi^e siècle et que plusieurs historiens disent avoir exercé la profession de voiturier par eau et par terre. D'après un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier*, ce Claude Bullion aurait été le fils de Jean de Bullion, demeurant à Mâcon, et de Barbe Chaponost. Il eut un fils, appelé Claude par les uns, Jean par d'autres, qui fut seigneur de Layer, qui épousa vers 1540 Claudine Vincent, fille d'un très riche bourgeois de Lyon, et qui fut, paraît-il, pourvu en 1567 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie. Celui-ci laissa lui-même deux fils : 1^o Jean, qui continua la descendance ; 2^o Claude, dont le fils Pierre fut conseiller au Parlement de Paris et dont la petite-fille épousa en 1640 Jean de Rochechouart, marquis de Montpipeau. Jean Bullion, Sgr d'Argny, fut conseiller au Parlement de Paris et maître des requêtes ; il épousa en 1567 Charlotte de Lamoignon et en laissa trois fils dont deux, Claude et Henri, furent les auteurs de deux grandes branches et dont un troisième, Jean, fut président à la Cour des aides de Grenoble.

La branche aînée fut particulièrement puissante. Son auteur, Claude Bullion, président à mortier au Parlement de Paris, surintendant des finances en 1632, garde des sceaux de France en 1633, fut un des personnages les plus puissants de son temps. Il possédait, entre autres grands biens, les beaux châteaux de Bonnelles et d'Esclimont qui appartiennent encore aujourd'hui aux ducs d'Uzès et de la

Rochefoucauld-Doudeauville, ses descendants en ligne féminine. Il avait épousé en 1612 Angèle Faure et en laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Noël de Bullion, Sgr de Bonnelles, président au Parlement de Paris, créé marquis de Gallardon par lettres patentes de février 1655, qui épousa en 1639 Charlotte de Prie et qui continua la lignée ; 2° François, connu sous le titre de marquis de Montlouet, premier écuyer de la Grande Écurie du Roi, décédé en 1671, dont la descendance s'éteignit au xviii^e siècle ; 3° Claude, connu sous le titre de marquis d'Attilly, décédé en 1677, dont le dernier descendant mâle fut une des victimes du désastre de Quiberon en 1795. La descendance de Noël de Bullion s'éteignit avec son petit-fils, Anne-Jacques de Bullion, marquis de Gallardon, de Fervacques et de Bonnelles, gouverneur du Maine, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier de ses Ordres en 1724, qui épousa en 1708 M^{lle} de Bellefonds et qui n'en eut que trois filles, les duchesses d'Olonne, de Laval et de Beauvilliers.

Henri de Bullion, auteur de la seconde branche, seule subsistante, fut conseiller d'État, épousa Marie Eustache et mourut en 1658. Son fils, Henri de Bullion, conseiller au Parlement de Paris en 1647, marié à Madeleine de Vassan, décédé en 1689, obtint par lettres patentes d'août 1681 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Courcy. Il fut père de Jean-Louis de Bullion, marquis de Courcy, conseiller au Parlement de Paris, décédé en 1736, qui continua la descendance. Cette branche, moins brillante que la précédente et fixée à l'étranger depuis la Révolution, a été passée sous silence par la plupart des généalogistes qui paraissent considérer la maison de Bullion comme éteinte. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que deux de ses représentants, Claude-Henri de Bullion, né à Marcoussis en 1772, et Jacques-Charles de Bullion, né au même lieu en 1775, firent sous Louis XVI pour être admis à l'École militaire. L'aîné de ces deux gentilshommes, connu sous le titre de marquis de Bullion, se fixa en Allemagne à l'époque de la Révolution et y épousa en 1824 Juliana Blumenstetter. Il en eut un fils, Guy-Henri-Maximilien de Bullion, né en 1826, qui fut incorporé dans la noblesse bavaroise avec le titre de comte par lettres du 25 avril 1880 et qui a laissé de son mariage en 1851 avec Marie-Caroline de Pay quatre fils, officiers dans l'armée bavaroise.

La maison de Bullion a fourni, entre autres illustrations, un surintendant des finances, garde des sceaux de France, des présidents et des conseillers au Parlement de Paris, des officiers généraux, des gouverneurs de provinces, des prévôts de Paris, des ambassadeurs, etc.

Elle a été admise aux honneurs de la Cour au xviii^e siècle avec dispense de preuves.

Principales alliances : de Lamoignon, de Brosses, Anjorant, Rouillé de Meslay 1677, de Crussol d'Uzès 1706, de la Trémoille 1707, Gigault de Bellefonds 1708, de Montmorency 1734, 1740, de Beauvilliers 1745, de la Ferté-Sénéctère, de la Tour-Saint-Vidal, de Beauvau du Rivau 1680, de Rosnyvinen, de Vassau, de Gourgues, de Rochechouart 1640, etc.

BULLY (de). Armes : *d'azur à deux bars adossés d'or, surmontés d'une fleur de lys de même.* — Couronne : *de Comte.*

Il existait au moyen âge dans la Haute-Normandie une famille de BULLY, fort puissante, dont un membre, Roger de Bully, suivit en 1066 Guillaume-le-Conquérant à la conquête de l'Angleterre. Cette famille de Bully est éteinte depuis plusieurs siècles. La terre de Bully qui lui avait donné son nom est située près de Neufchâtel-en-Bray. L'héritière de cette terre, Jeanne Filleul, dame d'honneur de la Reine, épousa Pierre de l'Étendart, chevalier, Sgr de Hanches, décédé vers 1460. Jean de l'Étendart, descendant des précédents, maréchal de camp, obtint par lettres patentes d'octobre 1677 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Bully. Il fut le grand-père de Thérèse-Suzanne de l'Étendart, marquise de Roncherolles, dont la petite-fille, Anne-Thérèse de Roncherolles, héritière du marquisat de Bully, le porta par mariage en 1744 dans la maison de Maupeou.

Le nom de Bully est porté de nos jours par une famille qui paraît être originaire des environs de Falaise, dans la même province. M. Noulens, qui a publié en 1874 une généalogie détaillée de cette famille, a essayé de la rattacher à la vieille race des seigneurs de Bully, au pays de Bray, dont il vient d'être parlé. Mais son travail n'est accompagné d'aucune preuve sérieuse. La famille de Bully, actuellement existante, aurait, en tout cas, pendant de longs siècles perdu sa noblesse par suite de dérogeance, car elle ne figure à aucune des recherches de la noblesse de Normandie, même à celles, cependant si complètes, qui furent ordonnées par Louis XIV. M. Noulens mentionne, il est vrai, des lettres patentes du 22 mai 1667 par lesquelles le roi Louis XIV aurait maintenu dans sa noblesse Jacques de Bully, Sgr de Queromé, en la généralité d'Alençon, attendu que ses père, aïeul, bisaïeul, trisaïeul et quadrisaïeul avaient toujours été qualifiés nobles et nonobstant la dérogeance de son aïeul Jacques de Bully qui fut pendant quelques années procureur en l'Échiquier de Normandie aux bailliage et juridiction d'Alençon. Ce Jacques de Bully, Sgr de Queromé, laissa un fils unique, Thomas de Bully,

décédé sans postérité, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armoiries suivantes : d'azur à deux besants d'or et qui ne figure dans ce recueil avec d'autre qualification que celle d'avocat au Parlement de Rouen. Jacques de Bully, Sgr de Quéramé, qui, d'après M. Noulens, aurait été maintenu dans sa noblesse par lettres de 1667, eut, d'après ce même auteur, une sœur mariée au sieur Henry, procureur au Parlement de Paris, et un frère, Pierre de Bully, né à Avraïnes en 1607, décédé en 1679, qui continua la lignée. Ce Pierre de Bully ne put, en tout cas, profiter des lettres de maintenue de noblesse de 1667 dans lesquelles il n'est même pas mentionné. On ne voit pas que ses descendants aient jamais fait régulariser leur situation nobiliaire et son arrière-petit-fils, Joseph-Nicolas de Bully, ne prend d'autre qualification que celle de bourgeois de Paris dans son contrat de mariage passé le 29 juillet 1766. La famille de Bully ne figure pas au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Joseph-Nicolas de Bully mourut en 1790. Son fils, Charles, reçu en 1788 avocat en la Cour du Parlement de Paris, fut autorisé le 5 février 1815 par jugement du tribunal civil de la Seine à faire précéder son nom de Bully de la particule DE portée par sa famille avant la Révolution. Il fut nommé député du Nord en 1822 et laissa de son mariage avec Marie Bienaymé un fils unique, Esprit, qui épousa successivement M^{lle} Bulteau et M^{lle} Louy et qui continua la descendance.

Le chef de la famille de Bully est aujourd'hui connu sous le titre de baron.

Principales alliances : de Foresta, de Pardieu, de Jessé, Richard de Vesvrotte, de Soubiran de Campaigno, etc.

BUNAUT de MONTBRUN. Armes : d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux aiglettes du même et en pointe d'un lion aussi d'or. — Couronne : de Marquis.

La famille BUNAUT de MONTBRUN, originaire du Roussillon d'après une tradition, habitait au xvii^e siècle la Champagne où elle possédait la seigneurie de Frémont. On trouvera sur elle des renseignements dans les *Dossiers bleus* et dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres, et Beauchet-Filleau a donné sa généalogie depuis le début du xviii^e siècle dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. Elle remonte par filiation à Jean Bunault, Sgr de Frémont, marié vers 1650 à Elisabeth Joysel, qui mourut en possession de la charge anoblissante de secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances. Jean-François Bunault, écuyer, Sgr de Frémont, fils des précédents, fut conseiller auditeur en la

Chambre des comptes de Paris ; il épousa Marie-Anne Lhuilier, fille d'un secrétaire du Roi, par contrat de septembre 1691 qui est rapporté tout au long dans les *Carrés d'Hozier*. Il mourut en 1718 laissant un fils unique, François Bunault, écuyer, Sgr de Frémont, conseiller au Grand-Conseil en 1731, qui épousa Marie-Charlotte Aubineau, héritière de la seigneurie de Rigny-Montbrun et d'autres domaines importants en Poitou. Celui-ci fut père de Charles-François Bunault, Sgr de Rigny-Montbrun, conseiller au Grand-Conseil, grand-père de Charles-Louis Bunault, connu le premier sous le titre de marquis de Montbrun, né en 1752 au château de Rigny, près de Thouars, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers, qui fit avec distinction les campagnes de l'armée des Princes et qui fut nommé en 1816 grand-prévôt à Angers, et bisaïeul d'Alexandre-Nicolas Bunault, connu sous le titre de comte de Montbrun, qui épousa en 1816 M^{me} de Contades et qui mourut en 1863. La famille Bunault de Montbrun a eu pour derniers représentants les deux enfants de ce dernier, M^{me} de Saint-Hénys, née en 1821, et Charles-Amédée, marquis de Montbrun, né en 1823, demeuré célibataire.

Principales alliances : Aubineau, de Marconnay 1781, de Laistre, Audren de Kerdrel, Bouezo de Keraradec, de Contades, Lechat de Saint-Hénys 1843, Musnier de Mauroy, etc.

BUNLE (anciennement **BULLE**) de **BARSAC**¹.

La famille **BUNLE** appartient à l'ancienne bourgeoisie du Périgord. Elle possède depuis le xvii^e siècle dans la commune de la Boissière d'Ons la terre de Barsac dont elle a conservé le nom. Elle portait primitivement le nom de Bulle qu'elle n'a remplacé par celui de Bunle qu'au cours du xix^e siècle. François Bulle, marié à Marie Chassarel, était sous Louis XIV seigneur de Barsac. Son fils, Yrieix Bulle, Sgr de Barsac, baptisé en 1702, marié à Marie Mallet, décédé en 1740, fut lieutenant au régiment de Champagne.

BUNODIÈRE de la). Armes : d'azur à une bande d'or chargée de trois têtes de lion arrachées et lampassées de gueules. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux levrettes. — Devise : *Sic tres unus pro patriâ debellat*.

La famille de LA **BUNODIÈRE** appartient à la noblesse parlementaire de Normandie. On en trouvera un tableau généalogique dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1907. Elle a eu pour auteur Laurent de la Bunodière, ou de la Bunaudière, habitant de Rouen, qui fut anobli

¹ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le vicomte de Gérard du Barry.

par lettres de septembre 1654. Laurent de la Bunodière laissa deux fils, Laurent de la Bunodière, sieur de Quivremont, ancien conseiller échevin de Rouen, et Guillaume de la Bunodière, sieur de Bellevue, qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 avec leur parent, M. Delabunodière, conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Rouen. Un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, Laurent et Guillaume de la Bunodière durent se faire anoblir à nouveau le premier en octobre 1697, le second en 1698, par lettres patentes qui sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hostier*. Ces deux frères obtinrent en même temps le règlement de leurs armoiries.

De nos jours on a voulu attribuer à la famille de la Bunodière une origine beaucoup plus reculée. Bachelin-Deflorenne raconte dans son *État présent de la noblesse* qu'à la bataille de Saint-Omer, en 1303, Jean de la Bunodière, un des hommes d'armes du roi Philippe-le-Bel, provoqua en combat singulier et tua trois chevaliers flamands et qu'en récompense de ce haut fait il fut anobli et créé baron de Creully, au pays de Caux.

Pierre-Auguste de la Bunodière, Sgr de Quiévremont et de Bellevue, fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 12 septembre 1710. Laurent-Antoine de la Bunodière, seigneur des mêmes domaines, fut reçu en 1723 conseiller au Parlement de Normandie. Son fils, Nicolas-Antoine, fut nommé en 1781 président aux requêtes du même Parlement. M. de la Bunodière de Saint-Georges prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Rouen. La famille de la Bunodière est représentée de nos jours par deux frères, qui en sont les derniers rejetons mâles. L'aîné d'entre eux, Laurent, né en 1841, connu sous le titre de marquis de la Bunodière d'Esmalleville, inspecteur adjoint des forêts, n'a eu que deux filles de son mariage en 1877 avec M^{lle} Diguet; le puîné, Henri-Maximilien, né en 1853, conseiller général de la Seine-Inférieure, n'a également eu que des filles de son mariage en 1885 avec M^{lle} de Saint-Didier.

La famille de la Bunodière a fourni un maire de Rouen en 1758, des conseillers et deux présidents aux requêtes au Parlement de Normandie, etc.

Principales alliances : de Berruyer, de Brévedent, Rouen de Bermonville 1782, Caudron de Coqueréaumont, Brossin de Saint-Didier, de Bray 1899, etc.

BUNOT de CHOISY. Armes : d'argent à un lion de gueules accompagné de trois étoiles de même.

Borel d'Hauterive a consacré à la famille **BUNOT DE CHOISY** une

courte notice dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1883 ; on en trouvera aussi une généalogie dans un ouvrage publié de nos jours par la maison Firmin-Didot sous le titre d'*Armorial général de d'Hozier*. Cette famille revendique pour un de ses membres Simon Bunot qui était en 1485 receveur de la seigneurie de Pierrefitte, dans l'Isle de France. On a dit aussi qu'elle était une branche détachée à une époque inconnue de la famille Bunault de Montbrun.

Pierre-Edme Bunot, né en 1708, marié en 1743 à Marie Decamp, fille d'un juge-consul de Paris, décédé en 1768, avait été pourvu l'année précédente de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Chambre des comptes de Provence. D'après la notice de Borel d'Hauterive il avait été maître-queux attaché à la personne du Roi. Son fils, Pierre-François Bunot, épousa en 1777 Emilie de Boissière, fille d'un trésorier de France et héritière du domaine de Choisy-sur-Sève, près de Nantes, dont sa descendance conserva le nom ; il fut plus tard conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Paris et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Alexis Bunot, fils de celui-ci, né en 1779 à Champigny-sur-Marne, décédé en 1838, fut autorisé le 16 septembre 1818 par ordonnance du roi Louis XVIII à joindre régulièrement à son nom celui de : DE CHOISY. Il laissa deux fils, Alexis-Isidore, né en 1814, et Louis-Ernest-Camille, né en 1817, qui furent les derniers représentants mâles de leur famille. Le second d'entre eux avait eu un fils, Gaston-Alexis, né en 1848, qui mourut avant lui en 1879.

Principales alliances : de Miette de Laubrie 1758, de Mastin 1845, Richard de la Faverie 1867, Sommervogel 1845, Dieudonné, Regnaud, etc.

BUOR (de). Armes : d'argent à trois coquilles de gueules, 2 et 1. — Les branches actuellement existantes chargent ces armes d'un franc canton d'azur.

La famille DE BUOR est une des plus anciennes de la noblesse du Bas-Poitou. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie très complète dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. On trouvera particulièrement dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Louis-François de Buor, né en 1749, fit pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie.

Beauchet-Filleau mentionne Guillaume Buor, qui devait un service en armes au château de Chizé vers 1250, et Pierre et Constantin Buor,

qui sont nommés vers la même époque dans un censif de Chizé. Il donne la filiation comme à peu près établie depuis Guillaume Buor, varlet, Sgr de la Lande, qui, d'après des notes généalogiques, aurait en 1270 suivi saint Louis en Afrique et qui signa le mercredi avant la fête de Saint-Jean-Évangéliste 1311 le contrat de mariage de son fils, Maurice Buor, varlet, et de Létice des Floreus (?). Maurice Buor laissa trois fils, Guillaume, Maurice et Amaury Buor, varlets, qui firent un accord en 1345. Le second de ces trois frères, Maurice, fut l'auteur d'une branche qui posséda, entre autres biens, les seigneuries des Pascouinays, de la Godelière et de la Bouarchère, qui fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de l'intendant Barentin et qui paraît avoir eu pour dernier représentant René Buor, écuyer, Sgr de la Godelière, marié en 1701 à Renée du Butay. Guillaume Buor, fils aîné de Maurice et de Létice des Floreus, était marié en 1356 avec Marie Ancelon, dame de la Motte-Freslon, en la paroisse du Champ-Saint-Père. Leur fils, Jean Buor, écuyer, Sgr de la Londe et de la Mothe-Freslon, marié vers 1400 à Marguerite de Bellosac, fut nommé le 12 septembre 1404 par l'évêque de Luçon capitaine garde de la forteresse de cette ville, fut ensuite nommé le 27 novembre 1407 capitaine de la ville et du château de Civray par lettres du duc de Berry, dont il était chambellan, et fit une montre à Paris le 9 mai 1414 en qualité de chevalier banneret. C'est à ce gentilhomme que remontent les preuves de noblesse faites sous Louis XV pour obtenir l'admission de Louis-François de Buor parmi les pages de la Grande Écurie. Jean Buor, écuyer, Sgr de la Lande-Buor, petit-fils du précédent, épousa Jeanne Fresneau par contrat du 9 décembre 1443. Il en eut deux fils, Louis et Joachim, qui furent les auteurs de deux grandes branches. Ces deux branches se sont subdivisées en une infinité de rameaux qui ont rendu la fécondité de la famille de Buor légendaire en Bas-Poitou. Leurs représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1667, en 1702, en 1715 et en 1716 par divers jugements de MM. de Barentin, de Maupeou et Quentin de Richebourg, intendants de Poitiers. Deux de ces jugements, datés l'un du 27 juin 1667, l'autre du 15 janvier 1716, sont rapportés tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*.

La branche aînée était représentée à l'époque de la Révolution par quatre rameaux : 1^o celui des seigneurs de la Lande, dont le dernier rejeton mâle laissa ses biens à sa sœur Gabrielle, mariée en 1776 à Charles de Lespinay du Clouzeau ; 2^o celui des seigneurs de la Jousselinière, qui est sur le point de s'éteindre ; 3^o celui des seigneurs de Reerédy et de Puissec, dont le chef, Auguste-Armand de Buor de Puissec, a laissé deux fils de son mariage en 1820 avec M^{lle} de Sapi-

naud ; 4^e celui des seigneurs de Villeneuve qui subsiste. Un des représentants du rameau de la Jousselinère, César-Auguste de Buor, avait relevé le nom de la famille de Cuissard pour se conformer aux désirs testamentaires de sa tante, M^{me} de Cuissard, née Buor ; il est décédé en 1866 ne laissant que trois filles de son mariage en 1850 avec M^{lle} Monnet de Lorbeau.

La seconde branche était représentée à l'époque de la Révolution par deux rameaux, celui des seigneurs de la Chanollière, dont le dernier rejeton mourut pendant l'émigration, et celui des seigneurs de Lavoy, qui subsiste.

La famille de Buor n'est pas titrée.

Elle a fourni un page du roi Louis XV, de nombreux officiers de terre et de mer, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, deux brigadiers des armées navales, un député suppléant du clergé des Marches du Poitou et de la Bretagne aux États généraux de 1789, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Un grand nombre de ses membres prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Poitou.

Principales alliances : Foucher 1416, d'Escoubleau de Sourdis 1698, de Granges, de Bessay 1523, des Nos 1597, de Goulaine 1637, de Lespinay 1582, 1776, 1788, de Rorthays 1679 et vers 1680, de Béchillon 1618, 1631, d'Arcemalle 1648, de Baudry d'Asson vers 1780, de la Selle 1881, des Nouhes 1857, de Suzannet 1779, de Tinguay 1804, 1827, de Sapinaud 1721, de la Poeze, de Cairon de Merville 1783, de la Roche-Saint-André, de Prépétil, Morisson, de Bernon 1802, de Mesnard, Jousseau, du Chaffault 1557, etc.

BUOT de l'ÉPINE.

La famille BUOT DE L'ÉPINE est anciennement et honorablement connue dans la haute bourgeoisie de Normandie.

On trouve que Jean Buot, maître chirurgien, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre d'Alençon). Pierre Buot, marchand à Dreux, fit enregistrer au même Armorial les armoiries suivantes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'argent.*

Principale alliance : Bégouen.

BUQUET. Armes de la branche aînée : *tiercé en fasce d'hermines, de sable à l'étoile d'or et d'azur à un cygne d'argent nageant sur une rivière du même ; au franc quartier des barons militaires.* — Armes de la seconde branche : *d'argent à une bande de sable chargée de trois annelets d'or et accompagnée en chef et en pointe d'un lion*

rampant de sable, armé et lampassé de gueules; au franc-quartier brochant des barons militaires.

La famille **BUQUET**, originaire, paraît-il, d'Écosse, résidait au XVIII^e siècle dans la petite ville de Charmes, en Lorraine, et y occupait un rang distingué. Léopold Buquet, habitant de Charmes, marié vers 1765 à Elisabeth-Françoise Perrin, en eut deux fils qui furent des officiers généraux de grand mérite. L'aîné de ces deux frères, Louis-Léopold, né à Charmes en 1768, nommé général de brigade le 28 vendémiaire an XIII, député des Vosges à la Chambre des Cent-Jours, député du même département en 1820 et en 1827, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Nancy en 1835, fut créé baron de l'Empire par lettres du 4 janvier 1810; son fils, Henri-Léopold, baron Buquet, né en 1810, député de la Meurthe de 1852 à 1870, maire de Nancy, président du Conseil général de la Meurthe, est décédé en 1889 laissant de son mariage avec M^{lle} de Bacourt une fille unique mariée en 1857 à M. Pierson de Brabois. Charles-Joseph Buquet, né en 1776, fils puîné de Léopold, général de brigade en 1812, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1838, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 11 août 1808; il laissa deux filles, M^{mes} Bruneau et Robert, et un fils, Charles-Nicolas, baron Buquet, né en 1806, qui mourut sans avoir été marié.

Principales alliances : Guerrier de Dumast 1836, Fourier de Bacourt 1836, Pierson de Brabois 1857, Billecard de Wall 1804, etc.

BURC (Bardet de). Voyez : **BARDET DE BURC.**

BURE de LABENNE et d'ORX.

Cette famille a eu pour auteurs MM. BURE, frères de lait de Napoléon III, qui, par décret impérial de ce prince du 11 juin 1870, reçurent l'un le titre de comte de Labenne, l'autre le titre de comte d'Orx.

BURE (de) ou DEBURE.

La famille **DE BURE**, ou **DEBURE**, est, paraît-il, originaire des Flandres. Elle appartenait, en tout cas, dès la seconde moitié du XVII^e siècle à la bourgeoisie parisienne.

Guillaume-François de Bure, ou Debure, né à Paris en 1731, libraire dans cette ville comme l'avaient été son père et son grand-père, décédé en 1782, fut un bibliophile célèbre; il publia de 1763 à 1768 un ouvrage en sept volumes justement estimé : *Bibliographie instructive ou traité de la connaissance des livres rares et singuliers*. Son frère, Jean de Bure de Saint-Fauxbin, décédé en 1825, et son cousin, Guillaume Debure, né à Paris en 1734, membre de la commis-

sion des monuments pendant la Révolution, décédé en 1820, ont été à la tête d'une importante maison de librairie. Ce dernier avait épousé M^{lle} Didot; il en eut deux fils, Jean-Jacques de Bure, décédé en 1853, et Jacques de Bure, décédé en 1847, qui vendirent en 1834 la librairie fondée par leurs ancêtres.

Principales alliances : Didot, Cauchy vers 1818, de Champeaux, etc.

Il a existé dans la noblesse de Normandie plusieurs familles de Bure ou de Bures qui n'avaient aucun rapport avec la famille dont il vient d'être parlé.

La principale de ces familles, fixée sur les confins de la Normandie et de la Picardie, portait pour armes : *d'azur à une bande fretlée d'or, accompagnée de trois molettes du même (aliàs d'une merlette en chef et de deux molettes d'éperon en pointe)*. Elle avait pour auteur Nicolas de Bure, de Dieppe, qui fut anobli en 1470 par la charte des francs-fiefs et nouveaux acquets et qui fut taxé à 30 livres. Ses divers représentants, Jean de Bures, sieur de Brusly, en l'élection d'Arques, François, sous-diacre, demeurant à Eu, Pierre, demeurant à Dieppe, Charles, sieur de Béthencourt, capitaine pour le Roi dans la marine, demeurant à la Trinité-du-Mont, dans l'élection de Caudebec, Michel, sieur de Sailly, au service du Roi dans l'armée navale, et Jacques, demeurant à Guiberville, dans l'élection d'Arques, furent maintenus dans leur noblesse en octobre 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Louis de Bures, Sgr de Warginval, en Picardie, issu de la même famille, fut maintenu dans sa noblesse le 7 décembre 1716 par jugement de M. de Bernage, intendant d'Amiens, après avoir prouvé sa filiation depuis noble homme Charles de Bures, sieur du Doigt, lieutenant-général en la vicomté d'Eu, dont le fils Richard épousa, le 2 mai 1576, Michelle Godard, fille du bailli de la comté d'Eu.

Une famille de Bures, fixée dans les environs de Caen, portait pour armes : *de gueules à deux jumelles d'argent*. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse lors de la recherche de 1666 par jugement de l'intendant Chamillart sur preuves de quatre degrés sans anoblissement antérieur connu.

BUREAU du COLOMBIER.

Famille de haute bourgeoisie.

M. BUREAU DE COLOMBIER était en 1789 avocat au Parlement de Paris.

Principale alliance : de Sampigny d'Issoncourt 1865.

BUREAU et BUREAU de la GAUDINIÈRE. Armes : *d'azur à un chevron*

potencé et contrepotencé d'or, rempli de sable, quelquefois accompagné de trois burettes d'or, deux en chef et une en pointe.

La famille BUREAU est anciennement connue à Nantes. Kerviler lui a consacré un long article dans son *Répertoire de Bibliographie bretonne*. Cet auteur donne la filiation depuis Guillaume Bureau dont un fils, Guillaume II Bureau, marié à Olive des Marais, était en 1599 maître à la Monnaie de Nantes. Guillaume II laissa deux fils, tous deux appelés Jean, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean Bureau des Nouelles, d'abord procureur au présidial de Nantes, fut échevin de cette ville en 1648 et 1649, puis sous-maire en 1650. Il fut père d'Étienne Bureau, sieur de la Morinière, riche négociant, un des directeurs de la Compagnie des Indes, qui fut premier consul et échevin de Nantes, et grand-père de Jacques Bureau, sieur du Tertre, qui fut maintenu dans sa noblesse le 14 février 1705, en vertu des privilèges de l'échevinage de Nantes, par jugement de l'intendant de la province. Cette branche paraît avoir eu pour dernier représentant M. Bureau de la Batardière, décédé en 1808, qui était sous Louis XVI conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Nantes et qui fut plus tard président du Conseil général de la Loire-Inférieure.

L'auteur de la seconde branche, Jean Bureau du Jaunay, fut maître à la Monnaie de Nantes. Son petit-fils, Julien Bureau, décédé en 1780, fut recteur doyen de la Faculté de Nantes. Cette branche, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, a produit au XIX^e siècle plusieurs médecins de grand mérite.

Gilles (*alias* Georges) Bureau, issu de la même famille, fut pourvu en 1660 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne. Ses trois fils, André-Claude, sieur d'Espargès, Claude, sieur de la Haslerie, et François, sieur de la Noe, furent déchargés de l'amende et maintenus dans leur noblesse le 6 avril 1699 par jugement de l'intendant en vertu de la charge exercée par leur père. On croit que c'est de l'un de ces trois frères que descendait M. Théophile-Louis Bureau de la Gaudinière décédé à Nantes en 1891.

Principale alliance : Babin-Chevaye 1888.

A la même souche se rattachait peut-être une famille Bureau de la Blanchardière, de la même région, dont le chef, Victor, avocat à Nantes, se désista de ses prétentions nobiliaires par acte du 10 décembre 1670.

Il a existé en Bourgogne une famille Bureau qui, par règlement d'armoiries d'avril 1733, fut autorisée à porter des armes à peu près semblables à celles de la famille dont il vient d'être parlé :

d'azur à un chevron potencé et contrepotencé d'or, accompagné de trois burettes aussi d'or. Cette famille, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier*, avait pour auteur Claude Bureau, avocat en la Cour, demeurant à Chalon, marié en 1686 à Françoise Agron, qui fut pourvu le 8 juin 1693 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi près le Parlement de Besançon et qui mourut dès l'année suivante. Vivant Bureau, fils du précédent, épousa Pierrette Burignot et en eut deux fils, nés à Chalon en 1714 et 1715.

Les armoiries adoptées par les Bureau de Nantes et par ceux de Bourgogne sont celles que portaient deux frères Bureau qui jouirent d'un grand crédit auprès du roi Louis XI. Ces deux frères, qui furent anoblis par lettres de 1447, étaient fils de Simon Bureau, bourgeois de Paris, natif de Semoine, en Champagne. L'aîné d'entre eux, Jean, chambellan du Roi, décédé en 1471, fut commis par le Roi en 1439 au gouvernement de l'artillerie de France pour le siège de la ville et marchés de Meaux. Le puîné, Gaspard, fut capitaine du château du Louvre et grand-maitre de l'artillerie de France.

BUREAUX de PUSY-DUMOTTIER de la FAYETTE. Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux étoiles de sable et en pointe d'un croissant de gueules.* — L'illustre maison de Motier de Champetières de la Fayette, dont la famille Bureaux de Pusy a été autorisée à relever le nom, portait : *de gueules à une bande d'or, à la bordure de vair.*

La famille BUREAUX DE PUSY appartient à la noblesse de Franche-Comté. Elle a eu pour auteur Jean-Baptiste Bureaux, né à Port-sur-Saône, qui, après avoir acquis dans le commerce une fortune considérable, se fit accorder l'autorisation de posséder fief, fut pourvu le 30 octobre 1737 de l'office anoblissant de conseiller-maitre en la Chambre des comptes de Dôle et acquit en 1740 la seigneurie de Pusy dont sa descendance a conservé le nom. Ce premier seigneur de Pusy épousa successivement M^{lle} Gaillard, M^{lle} Noyrot et Marie-Renée Choulas. Son fils aîné, Claude-Donat Bureaux de Pusy, né du second lit, marié à Marguerite Ferrand, fut lieutenant-général civil et criminel au bailliage de Vesoul. Le puîné, Jean-Xavier, né du troisième lit à Port-sur-Saône en 1750, était capitaine du génie quand, malgré le peu d'ancienneté de sa famille, il fut nommé député de la noblesse du bailliage d'Amont aux États généraux de 1789; il fut plusieurs fois président de la Constituante. Après la chute de la royauté, M. Bureaux de Pusy voulut passer à l'étranger avec son ami, le général de la Fayette, mais il fut fait prisonnier par les Autrichiens

et subit une longue captivité dans la forteresse d'Olmutz ; il mourut en 1805. Joachim-Iréné Bureau de Pusy, né à Vesoul en 1772, fils de Claude-Donat, colonel de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1822, fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 19 janvier 1812 ; il laissa une fille, M^{me} Oscar de la Fayette, et un fils qui mourut sans postérité en 1872. Son cousin germain, Maurice Bureaux de Pusy, né en 1799, fils du député à la Constituante, député de l'Allier sous Louis-Philippe, préfet des Hautes-Pyrénées et de Vaucluse, décédé en 1861, avait épousé M^{lle} de la Fayette, petite-fille du général. Il fut père d'Octave-Gilbert Bureaux de Pusy, colonel du génie, qui a laissé trois fils de son mariage avec M^{lle} de Plinval. L'un de ceux-ci, Maurice Bureaux de Pusy, né en 1872, élève de l'École d'artillerie, décédé prématurément le 28 janvier 1899, avait été autorisé par décret du 15 février 1892 à joindre à son nom celui de DUMOTTIER DE LAFAYETTE (*sic*).

Principales alliances : de Motier de la Fayette, Lefebvre de Plinval, Charpentier de Cossigny, etc.

Il sera consacré une notice spéciale à la famille de Motier de Champetières de la Fayette.

BUREL de VILLAPRÉ

Famille bourgeoise.

M. Louis-Charles BUREL, né en 1839 à Andelot (Haute-Marne), sous-lieutenant au régiment de tirailleurs algériens, demanda le 27 juillet 1864 et obtint par décret du 2 février 1865 l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE VILLAPRÉ qui appartenait à la famille de sa bisaïeule. M^{mes} Burel, directrices des postes, nées à Chaumont en 1829 et 1832, obtinrent la même autorisation par décret du 6 juillet 1866.

BURELIÈRE (Robineau de la). VOYEZ : ROBINEAU DE LA BURELIÈRE.

BURET de SAINTE-ANNE.

Famille de haute bourgeoisie.

Joachim-Adolphe BURET, né à Paris le 27 frimaire an VII, inspecteur des finances, fut autorisé le 5 juillet 1859, par décret de Napoléon III, à joindre à son nom celui de : DE SAINTE-ANNE.

Principale alliance : Boula de Coulombiers.

Cette famille paraît être distincte de celle d'un Joseph Buret, sieur de la Massaye, au diocèse de Rennes, qui fut pourvu en 1764 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne. Ce magistrat portait pour armes : *d'argent au murex de pourpre, coquillé de sinople en fasces*. Son fils, Joseph-

François Buret, né en 1758, nommé en 1785 greffier en chef au Parlement de Bretagne, décédé à Rennes en 1833, eut lui-même un fils, Jean-Baptiste Buret, né à Rennes en 1785.

BURÈTE (de Pelleport-). Voyez : PELLEPORT-BURÈTE (DE).

BURETEL de CHASSEY (de). Armes : *de sinople à trois besants d'or mis en fasce et accostés de deux jumelles d'argent*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lionnes*.

La famille DE BURETEL DE CHASSEY appartient à la noblesse de Franche-Comté. Elle a eu pour premier auteur connu Jacques Buretel qui était en 1569 notaire à Vesoul. La filiation suivie remonte au 19 février 1607, date à laquelle noble Jean Buretel, docteur ès droits, demeurant à Vesoul, fils de feu Jean Buretel et de demoiselle Bonne Rousselet, épousa Béatrix Grégoire, fille de noble maître Jacques Grégoire, docteur en médecine à Vesoul. Béatrix Grégoire appartenait à une vieille famille de Vesoul qui avait été anoblie en 1531 par lettres de Charles-Quint et dont les filles jouissaient du rare privilège d'anoblir leur maris. La famille Buretel fut vraisemblablement anoblie par son alliance avec la famille Grégoire. On a voulu cependant, mais sans preuves à l'appui, lui attribuer une origine plus reculée et la faire descendre d'un Nicolas Beurtel, valet de chambre du duc de Lorraine, que l'on trouve avoir été anobli le 10 mars 1530 par lettres patentes de ce prince. Demoiselle Béatrix Grégoire, veuve de noble Jean Buretel, docteur ès droits, demeurant à Vesoul, fit le 20 avril 1634 un partage de biens avec ses fils, Pierre et Guillaume. L'aîné de ceux-ci, noble Pierre Buretel, docteur ès-droits, conseiller et grand juge pour Sa Majesté en la cité royale de Besançon et son avocat fiscal au bailliage d'Amont, épousa Jeanne Mairot de Mutigney qui fit son testament le 11 février 1673. Il fut père de noble Pierre-Gaspard Buretel, avocat du Roi au siège de Vesoul, qui épousa demoiselle Claude-Françoise Symonet de Contréglise par contrat du 27 novembre 1685. Pierre-Gaspard Buretel devint dans la suite conseiller au Parlement de Besançon. Il était lieutenant criminel à Vesoul quand il demanda et obtint en 1686 l'autorisation de posséder en tîef la seigneurie de Vaivres. On sait, en effet, qu'en Franche-Comté les membres de la noblesse avaient seuls le droit de posséder des tîefs sans autorisation spéciale. Jean-Pierre Buretel, frère de Pierre-Gaspard, craignant que cette autorisation ne fit mettre en doute la noblesse de sa famille, s'adressa à la Chambre des comptes de Dôle et en obtint en 1695 un arrêt qui reconnaissait que la famille Buretel avait été anoblie en 1607 par son alliance avec la famille Grégoire. Pierre-Gaspard laissa trois fils dont l'aîné, Jean-Baptiste

Buretel, écuyer, Sgr de Vaivres, épousa le 16 septembre 1720 Ursule Noirot et continua la descendance.

Pierre-Gaspard Buretel. Sgr de Vaivre et de Montoille, conseiller du Roi, lieutenant-général criminel au bailliage et siège présidial de Vesoul ; Jean-Pierre Buretel, Sgr de Provençière et de Belmont, et N. Buretel, assesseur au magistrat de Vesoul, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

M. Buretel de Chassey prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dôle.

La famille de Buretel de Chassey n'est pas titrée.

Elle a fourni trois conseillers au Parlement de Besançon de 1702 à 1732, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Carrés d'Hozier*.

Principales alliances : Aymonet de Contréglise, Vincent d'Equivilley, de Balathier-Lantage, du Boys de Mérignac, Bouchelet de Vendegies 1898, etc.

BUREY (Avril de). Voyez : AVRIL DE BUREY.

BURGADE de BELMONT (de la). Armes : d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles du même et surmonté d'un croissant d'argent. — Au XIX^e siècle la famille de la Burgade a adopté les armes suivantes : écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois coquilles d'argent croisetées de sable ; aux 2 et 3 d'azur à un lion couronné d'or ; au chef cousu de gueules chargé de cinq losanges d'argent. — Couronne : de Marquis. — Devise : *Pro Deo, pro Rege et pro familiâ*.

La famille DE LA BURGADE appartient à la noblesse du Quercy. On trouvera sur elle des renseignements dans les *Dossiers bleus*. Elle est plus distinguée par son ancienneté que par son illustration et a eu pour premier auteur connu Laurent jeune de la Burgade pour lequel son frère, Guillaume-Laurent de l'Albenque, reçut des reconnaissances féodales en 1296 et 1297. Raymond de la Burgade, cosgr de l'Albenque, auquel les jugements de maintenue du XVIII^e siècle font remonter la filiation suivie, fit son testament le 9 novembre 1510 : il fut père d'Aymar de la Burgade, Sgr d'Albenque, marié à Marguerite de Parazols, qui fit son testament le 24 janvier 1560, et grand-père d'Antoine de la Burgade, écuyer, Sgr du lieu, qui épousa en 1561 Galiotte de la Roquebouillac. Le petit-fils de celui-ci, Antoine de la Burgade, Sgr de Belmont, marié le 3 février 1645 à Paule de Carit, fut maintenu dans sa noblesse le 24 décembre 1647 par arrêt de la Cour des aides de Cahors, puis le 27 mai 1667 par jugement de

M. de Lartigue, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Il fut lui-même père de Jean de la Burgade, Sgr de Gardamon, marié le 17 février 1681 à Marguerite de Marsa, qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 26 février 1698 par jugement de Samson, intendant de Montauban.

M. de la Burgade de Belmon prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors.

La famille de la Burgade de Belmont subsiste en Quercy ; son chef est connu de nos jours sous le titre de baron.

BURGAT (de). Armes : *d'azur à un château à deux tours d'argent, girouetté de même, maçonné et crénelé de sable ; au chef d'or quelquefois chargé d'une couronne de sinople.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *Virtute et labore stant Burgat.*

La famille DE BURGAT, originaire de Chalon-sur-Saône, appartient à la noblesse de robe bourguignonne. On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans l'*Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon* de M. d'Arbaumont. On a dit, mais sans preuves à l'appui, qu'elle était originaire d'Italie. Le travail conservé dans les manuscrits de Chérin fait remonter la filiation au 21 janvier 1579, date à laquelle noble et sage maître Philibert Burgat, avocat au Parlement de Bourgogne, épousa Philiberte Perrault. M. d'Arbaumont donne un degré de plus et fait remonter la filiation à Jean Burgat, citoyen de Chalon, père de Philibert, qui épousa Françoise de Pontoux, fille d'un conseiller en la Chambre des comptes de Dijon. Guillaume Burgat, un des petits-fils de Philibert, marié à Louise Chapotot par contrat passé à Verdun le 11 avril 1640, fut trésorier général des États de Bourgogne, receveur des deniers royaux à Chalon, fut pourvu le 7 février 1686 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bourgogne et fit son testament dans sa maison de Chalon le 2 avril 1696. Il fut père de Claude Burgat, né le 6 juin 1645, marié le 17 octobre 1676 à Philiberte Tapin, qui fut pourvu le 27 mars 1677 de la charge, également anoblissante, de conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon, et grand-père de Guillaume Burgat, chevalier, Sgr de Taisé, Cortelin, etc., marié en 1711 à Suzanne Duverne, fille d'un conseiller au présidial de Chalon, qui fut nommé le 28 décembre 1705 président en la Chambre des comptes de Dijon et qui continua la descendance. Un des fils de ce dernier, Bernard de Burgat, chevalier de Saint-Louis, major du régiment de Brie, fut tué au combat de Saint-Cast.

Philiberte Tapin, veuve de Claude Burgat, maître des comptes à

Dijon, Guillaume Burgat, conseiller du Roi au Parlement de Dijon, et Louise Chapotot, femme de Guillaume Burgat, conseiller secrétaire du Roi au Parlement de Dijon, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Le chef de la famille de Burgat est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : Beuverand de la Loyère, Baillet, Bouillet 1725, Poullétier de Suzenet, Perrault, Bignon, Junet d'Aigle-pierre 1861, etc.

BURGAULT (de).

La famille DE BURGAULT est honorablement connue en Normandie. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Bulletin de la Société historique de l'Orne* (année 1896). Son auteur, Antoine Burgault, maître d'hôtel de Mgr de Lisieux, acquit vers 1685 le domaine de la Germanière, dans la paroisse de Neuville-sur-Touques. Il fut père de Jean-Antoine Burgault, sieur de la Germanière, avocat au Conseil, officier de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans, qui épousa en 1714 Anne Sauvalle. On ne connaît pas à la famille de Burgault de principe d'anoblissement et elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa province. Un de ses représentants se signala dans les guerres de la Chouannerie.

Principale alliance : des Champs de Boishébert.

Un Pierre Burgault, sieur de la Hanrière, au ressort de Saint-Malo, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement de 1669 ; il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armoiries suivantes : *parti au 1 de gueules au lion d'or surmonté d'une tour de même et adextré de trois autres tours l'une sur l'autre aussi d'or ; au 2 d'argent à l'arbre de sinople terrassé de même, coupé d'azur à trois fontaines d'argent*. Charles-Pierre Burgault, fils du précédent, marié en 1708 à Marie-Anne l'Hostelier, fut nommé en 1714 grand-maitre alternatif des eaux et forêts de Bretagne.

On trouve qu'André Burgault, procureur en la Cour, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris) les armoiries suivantes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné en pointe d'un buisson de sinople sur une terrasse d'argent*.

BURGRAFF (de). Armes : *coupé au 1 d'azur à l'aigle éployée d'argent, armée et lampassée de gueules, accostée de deux grenades d'or ; au 2 échiqueté d'argent et de gueules à une épée de sable brochant posée en pal*.

L'auteur de la famille DE BURGRAFF, Jean Burgraff, naquit en 1778 à

Strasbourg où son père était négociant. Il s'engagea en 1799 comme simple cavalier, passa successivement par tous les grades, fut nommé colonel en 1823, maréchal de camp honoraire en 1830, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et mourut en 1855. Il avait été anobli le 6 janvier 1815 par une ordonnance du roi Louis XVIII qui fut confirmée par lettres patentes du 27 janvier 1816. Il laissa une fille, M^{me} Hellouin de Ménibus, et un fils, Louis-Frédéric de Burgraff, né à Auch en 1817, consul général de France, officier de la Légion d'honneur, qui a lui-même laissé plusieurs enfants de son mariage en 1854 avec M^{me} de Maupas.

BURGUES de MISSIESSY (de). Armes : *de gueules à un château à trois tours d'or, celle du milieu surmontée d'une grue avec sa vigilance au naturel.* — Supports : *deux renards au naturel.*

Saint-Allais et après lui un certain nombre de généalogistes modernes ont cherché à attribuer à la famille DE BURGUES DE MISSIESSY une noblesse très ancienne et l'ont fait descendre d'un Jean de Burguès, décédé en 1357, qui fut conseiller à la Cour des aides de Montpellier et qui aurait lui-même appartenu à une puissante maison d'Espagne. Les Burgues de Missiessy ont eu leur nom illustré depuis plus de deux siècles par un assez grand nombre de vaillants serviteurs de la France pour pouvoir se passer d'ancêtres imaginaires. Leur auteur, Jean Burguès, était simplement dans la première moitié du xvii^e siècle un des plus riches armateurs de Toulon ; il fut nommé consul de cette ville en 1612, 1633 et 1639. Antoine Burguès, neveu de Jean, consul de Toulon en 1656, 1676, 1690 et 1695, acquit dans les environs de cette ville la terre de Missiessy dans laquelle il eut l'honneur de recevoir le roi Louis XIV en 1660 et qu'il fit ériger en fief en 1666. Il fut père de Gabriel Burguès, Sgr de Missiessy, consul de Toulon en 1704, qui continua la descendance. La famille de Burguès de Missiessy ne figure pas au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV et son chef, Gabriel, ne figure à l'Armorial général de 1696 avec d'autre qualification que celle de bourgeois de Toulon. Ce même Gabriel de Burguès, ayant été invité par le procureur général le 12 juin 1706 à produire les titres justificatifs de sa noblesse, se fit décharger par jugement rendu à Aix le 29 avril 1707 de cette assignation qu'il n'avait point méritée, ce qui indique bien qu'il n'avait aucune prétention nobiliaire¹. Ce n'est que vers le milieu du

¹ Consulter les *Recherches de noblesse faites en Provence par Cardin le Bret* (1696-1748), publiées en 1901 par le baron du Roure.

xviii^e siècle que la famille de Burguès s'agrégea définitivement à la noblesse. Son chef, Jacques-Gabriel de Burguès de Missiessy, officier de marine de la plus grande valeur, fut nommé en 1762 chef d'escadre des armées navales. Jean-Claude de Burguès, un des fils du précédent, était enseigne de vaisseau du Roi quand il fut tué au bombardement de Souza, en Afrique. Jacques-Gabriel eut trois autres fils qui eurent eux-mêmes une brillante carrière navale. L'aîné de ces fils, Claude-Laurent, chevalier de Missiessy, marié à Marie-Anne de Suffret de Villeneuve, fut capitaine de vaisseau, chef de division des armées navales et chevalier de Saint-Louis; il eut un fils, Joseph de Missiessy, capitaine de frégate, qui mourut à bord de l'*Oïse* en 1827 au retour d'un voyage en Guyane et dont la descendance subsiste. Le second, Joseph de Missiessy, mort contre-amiral honoraire, épousa sa nièce, M^{lle} de Gineste, et en eut quatre enfants. Le plus jeune, enfin, Thomas-Edouard de Missiessy, né en 1756, vice-amiral en 1809, grand-croix de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis, chevalier du Saint-Esprit en 1826, préfet maritime de Toulon, décédé en 1837, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 28 février 1811 et fut confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 26 août 1816; il ne laissa que deux filles, M^{lle} de Mérona et la marquise de la Rivoire de la Tourette. Après la mort de l'amiral de Missiessy, le titre de comte de Missiessy fut relevé par son petit-neveu, chef de la famille.

Principales alliances : du Buysson des Aix 1666, de Leusse, de Nicolay, de Maussion, de la Rivoire de la Tourette, Tissot de Mérona, etc.

BURGUET (du), en Périgord. Armes : *d'azur à une maison sommée d'une flèche empennée, la pointe en haut, accostée de six étoiles mises en pal, trois de chaque côté, le tout d'argent.*

La famille du **BURGUET**, éteinte dans les mâles en 1884, appartenait à la noblesse du Périgord. Ses représentants étaient de père en fils aux xvii^e et xviii^e siècles maîtres de poste et *chevaucheurs pour le Roi* au bourg de Chaslard, près de Ribérac. La famille du Burguet ne figure pas au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Mais François du Burguet, sieur de Gandillac et du Fraise, ancien secrétaire en la chancellerie de Guienne, ayant justifié sa descendance d'Arnaud du Burguet, sieur de la Boussière, qui rendit un hommage le 20 septembre 1566, et de François du Burguet, fils du précédent, qualifié écuyer dans un acte de 1581, obtint le 7 octobre 1716 des lettres patentes de maintenue de noblesse qui furent enregistrées à la Cour des aides

de Bordeaux. Jean du Burguet, Sgr de Nadailac, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

Principales alliances : Grant de Luxolière 1741, de Jaubert, de Jambes, etc.

La famille périgourdine dont il vient d'être parlé est distincte d'une famille DU BURGNET DE CHAUFAILLE qui a appartenu à la noblesse du Limousin. L'auteur de cette dernière famille, François du Burgnet de Chaufaille, fils de Jean du Burgnet, greffier en chef au bureau des finances de la ville de Coussac, et de Jeanne Breton, marié en 1762 à Marie Touzac, fut anobli par lettres patentes vers 1772. M. du Burgnet, chevalier, Sgr de Chaufaille, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel de cavalerie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. Lucie-Louise du Burgnet de Chaufaille, dernière du nom, épousa, le 14 septembre 1830 M. Théodore-Auguste de Chérade de Montbron.

BURIGNOT de VARENNE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1828) : *d'azur à un chevron d'or chargé au sommet d'une divise brochante de gueules, accompagné en chef à dextre d'un soleil d'or mouvant de l'angle de l'écu et à sénestre de trois besants d'or, 2 et 1, et en pointe d'un autre besant, aussi d'or.*

La famille BURIGNOT DE VARENNE, anoblie par les charges que ses membres ont exercées au XVIII^e siècle, est originaire de Chalon-sur-Saône, en Bourgogne. Deux de ses représentants, Claude Burignot et son fils Jean, furent, l'un en 1603, l'autre en 1644, grenetiers au grenier à sel de Chalon. Deux autres, Jacques Burignot, trésorier de la cathédrale Saint-Vincent, à Chalon, et Claude Burignot, conseiller du Roi, contrôleur des garnisons et morte-payes de Bourgogne et de Bresse, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Le second de ceux-ci, Claude, devint dans la suite seigneur de Varenne, fut pourvu en 1706 de l'office de conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Dôle et obtint des lettres d'honneur le 9 février 1730. Un de ses petits-fils, Claude-Marie Burignot, fut pourvu le 26 octobre 1747 de l'office de trésorier général de France au bureau des finances de Dijon qu'il résigna en 1760. Un autre, Étienne Burignot, né en 1723, lieutenant-général au bailliage de Chalon, marié à Jeanne de la Follye, fut père de Jacques-Philibert Burignot, sieur de Varenne, né à Chalon en 1751, marié en 1786 à Marguerite Bourbon, qui, malgré le peu d'ancienneté de sa famille, fut nommé député de la noblesse du bailliage de Chalon aux États généraux de 1789. M. de Varenne joua dans cette assemblée un rôle assez effacé, fut sous la Restauration conseiller général de Saône-et-Loire et mourut à Chalon

en 1842. Il laissa deux fils, Jacques-René, né en 1791, et Jacques-Édouard, né en 1795, qui ont été les auteurs de deux rameaux. L'aîné de ces deux frères fut connu sous le titre de comte de Varenne qui a été conservé par ses descendants. Le puîné, Jacques-Édouard Burignot de Varenne, ambassadeur de France, sénateur du Second Empire, grand officier de la Légion d'honneur, décédé en 1873, reçut le titre personnel de baron, avec règlement d'armoiries, par lettres patentes du 21 août 1828. Il avait épousé en 1836 M^{lle} Régnier, fille du duc de Massa, de laquelle il laissa deux fils.

Principales alliances : de la Follye, de Valence de Minardière 1864, de Jouffroy d'Abbans, Benoist de Lostende 1832, Régnier de Massa 1836, Esmangart de Bournonville 1908, etc.

BURIN du BUISSON, d'AYSSARD, des ROZIERS. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois étoiles d'or mises en fasce; aux 2 et 3 de gueules à la tour crénelée de trois créneaux d'argent, maçonnée et ajourée de deux pièces de sable, au loup d'argent battant à la porte, qui est de la Tour d'Aubièrre. — Couronne : de Comte. — Supports : deux lions, la tête contournée.*

La famille BURIN appartient à l'ancienne bourgeoisie de l'Auvergne. On en trouvera une généalogie très détaillée dans le quatrième volume du *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* d'Ogilvy, continué par M. de Bourrousse de Laffore. La souche s'est partagée en un certain nombre de branches qui reconnaissent pour auteur commun Louis Burin, sieur du Buisson, né en 1657, décédé en 1693. Aucune de ces branches n'a jamais été anoblie, ni par lettres, ni par charges.

Une de ces branches, actuellement existante, est connue sous le nom de BURIN DU BUISSON. Un de ses représentants, Jean-Joseph-Baptiste Burin, né en 1823 à la Tour, officier aux tirailleurs algériens, demanda le 18 avril 1860 et obtint par décret du 27 février 1861 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DU BUISSON. Un autre, Michel-Antoine Burin, né au même lieu en 1814, pharmacien de première classe, obtint la même autorisation par décret du 13 février 1867.

Une seconde branche, également existante, est connue sous le nom de BURIN DES ROZIERS (*aliàs* DESROZIERS). Un de ses représentants, Laurent Burin-Desrozières, né à Issoire en 1812, fut élu en 1869 député du Puy-de-Dôme.

Une troisième branche, connue sous le nom de BURIN d'AYSSARD, s'est éteinte au cours du XIX^e siècle.

La famille Burin a fourni des officiers, des conseillers généraux du

Puy-de-Dôme et du Cantal, un préfet, des magistrats, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Un de ses représentants, Jean Burin, sieur du Clos de la Tour, avait eu ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Clermont-Ferrand).

Principales alliances : de Douhet, Breton du Charmeil, de Monamy de Mirambel, Colonieu, de Graffenried 1900, etc.

On a cherché à rattacher la famille Burin du Buisson et des Roziers à une famille Burin de la Neuville et de Ricquebourg qui a occupé un rang brillant au xviii^e siècle. Cette famille portait pour armes : *d'azur à une bande d'or accompagnée de deux fleurs de souci du même, une en chef et une en pointe*. Elle avait pour auteur Rolin Burin, Sgr de Lagrange, à Yerre, près de Paris, qui fut pourvu le 3 novembre 1657 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi audienier de France et qui fut dans la suite conseiller au Grand Conseil. Le fils de celui-ci, François Burin, Sgr de la Neuville et de Ricquebourg, receveur général des consignations du Parlement de Paris, fut maintenu dans sa noblesse le 8 août 1699 par arrêt du Conseil d'État. Il fut père de François Burin, Sgr de Ricquebourg, commandant pour le Roi des villes et châteaux de Port-Louis et de Lorient en 1741, dont le fils unique fut jésuite, et de Jacques-Alexandre Burin de la Neuville, conseiller du Roi en ses Conseils supérieurs. Le fils de ce dernier Dominique-Jean Burin, Sgr de Ricquebourg et de la Neuville, né en 1724, fut écuyer de main des reines Marie Leczynska et Marie-Antoinette.

BURINE de TOURNAIS (de). Armes : *d'azur à une montagne d'argent surmontée de deux grues affrontées de même, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*.

La famille DE BURINE appartient à la noblesse du Vivarais où elle a possédé la seigneurie de Tournais, dans le mandement de Gluyras. On trouvera sur elle des renseignements dans les *Carrés d'Hozier* et M. de Gigord en a donné une généalogie dans la *Noblesse de la Sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg* en 1789. Elle est fort ancienne, bien qu'elle ait toujours été très obscure. Elle a pour premier auteur connu Jean de Burine de Tornays, notaire, qui fit un dénombrement de ses biens en 1383 et qui est mentionné dans plusieurs actes de la fin du xiv^e siècle. Jean de Burine, Sgr de Tournais, notaire, petit-fils présumé du précédent, reçut en 1441 des lettres d'anoblissement qui furent vidimées et dépêchées en 1476 par le bailli du Haut-Vivarais au siège royal de Boucieu. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Philibert, Sgr de Pras, fut l'auteur d'une branche éteinte à la fin du

xv^e siècle, dont le second, Louis, Sgr de Tournay, dénombra ses biens en 1539 devant le sénéchal de Nîmes et Beaucaire et continua la descendance et dont le troisième, Guiot, fut notaire. Pons de Burine de Tournay, habitant à Mariac, arrière-petit-fils de Louis, obtint le 30 novembre 1637 une attestation de noblesse. On ne voit pas, du reste, que la famille de Burine ait été maintenue noble lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Pons-Louis de Burine de Tournay, marié en 1687 à Marie Ferratier, en eut trois fils dont l'un, Claude, fut notaire au Cheylard et dont les deux autres, Jacques, né en 1688, et Just-Henri, né en 1695, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée était représentée de nos jours par deux frères, nés en 1832 et 1833, dont l'un fut directeur des contributions indirectes à Mende. Un représentant de cette branche, Jacques-Louis de Burine de Tournais, Sgr de Trapensac, avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villeneuve-de-Berg.

Just-Henri, auteur de la seconde branche, dut embrasser la profession de marchand. Il laissa un très grand nombre d'enfants dans une situation modeste dont plusieurs se marièrent et eurent eux-mêmes postérité. Cette branche déchu compte vraisemblablement encore des représentants.

Principales alliances : Blanc de Molines 1641, 1647, de Banne.

BURLET (de). Armes : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois croissants montant d'or et d'une rose de gueules, tigée et feuillée de sinople.*

La famille DE BURLET appartient à la noblesse de Belgique. Son auteur, Lambert de Burlet, né à Namur en 1685, fils d'Antoine de Burlet, receveur de la baronnie de Perwez pour la comtesse douairière d'Egmont, était avocat au Grand Conseil de Malines quand il fut anobli par lettres du 15 août 1763. Gérard de Burlet, petit-fils de Lambert, fit reconnaître sa noblesse le 2 juillet 1852 par lettres patentes du roi des Belges.

Principale alliance : de Bernard de Fauconval 1764.

BURNET de SAINT-AIGNAN. Armes : *d'argent à trois feuilles de vigne de sinople, 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux sauvages.*

La famille qui donne lieu à cette notice appartient à la noblesse de l'ancien diocèse de Séez, en Normandie. Son nom primitif était celui de BURNET ; elle le laissa tomber en désuétude au xv^e siècle pour ne conserver que celui de sa seigneurie de Saint-Aignan-sur-Sarthe et

ne le reprit que sous la Restauration. On trouvera sur elle de nombreux renseignements dans les *Carrés d'Hozier* au mot : AIGNAN (DE SAINT-); on en trouvera aussi une généalogie dans le *Dictionnaire de la Noblesse de la Chesnaye des Bois*.

Des jugements de maintenue de noblesse rendus en 1640 et 1641, dont il sera parlé plus bas, font remonter la filiation au 16 août 1480, date à laquelle Jean Burnet ou Busnet, écuyer, dit de Saint-Aignan, fils de Huet Burnet, écuyer, Sgr de Saint-Aignan, épousa Anne Érard. Quand au XVIII^e siècle la famille de Saint-Aignan produisit ses titres de noblesse devant d'Hozier, elle justifia que ce même Huet, ou Hugues, Burnet, partagea avec ses frères par acte du 16 mai 1455 la succession de son père Guillaume et reçut en partage la seigneurie de Saint-Aignan-sur-Sarthe. On suppose, mais sans preuves bien certaines, que ce Guillaume était fils de Robert Busnet, ou Burnet, écuyer, qui fit un accord le 17 novembre 1401, et que ce dernier était fils de Robert Burnet qui fit un bail à fief le 27 mars 1380. Jean Burnet, dit de Saint-Aignan, marié en 1480 à Anne Erard, rendit un aveu au duc d'Alençon le 22 avril 1486. Il fut le dernier à porter le nom de Burnet que ses fils laissèrent tomber en désuétude. L'ainé de ceux-ci, Philippe de Saint-Aignan, écuyer du diocèse de Séez, étudiant en l'Université d'Angers, fut reçu bachelier ès droits par lettres du 27 mai 1525. Il était seigneur de Saint-Aignan quand il épousa Mathurine Labbé par contrat du 28 juin 1532. Il laissa de cette union, entre autres enfants, deux fils : 1^o Philippe, tué à la bataille de Jarnac, qui épousa en 1561 Jeanne de l'Aigle et dont la petite-fille, héritière de la terre de Saint-Aignan, épousa en 1609 Alexandre de Lombelou, baron des Essarts ; 2^o noble homme Jean de Saint-Aignan, sieur de la Bretesche, qui épousa le 1^{er} septembre 1581 Anne du Plessis, dame de la Grimonnière, et qui continua la descendance. Ce dernier laissa un très grand nombre d'enfants qui furent maintenus dans leur noblesse le 13 avril 1641, sur preuves remontant à 1480, par jugement rendu à Rouen de Claude de Paris, intendant. Quatre de ses fils, Nicolas, sieur de la Grimonnière, marié le 27 septembre 1608 à Françoise de Lieuray, André, Sgr et patron de Beausay, Jean, Sgr d'Auguaize, marié à Catherine de Catinat, et Pierre, Sgr de Boisrevert, marié le 4 septembre 1632 à Marguerite Drouet, fille d'un conseiller du Roi élu en l'élection de Verneuil, et inscrit le 28 janvier 1640 au rôle des nobles de la généralité d'Alençon par jugement des commissaires du Roi pour le réglemeut des tailles en ladite généralité, furent les auteurs de quatre branches. Les représentants de ces quatre branches furent maintenus dans leur noblesse le 4 avril 1666 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Le chef de la quatrième

branche, messire Louis de Saint-Aignan, chevalier. Sgr de Boisrevert, domicilié en la paroisse de Saint-Aignan-sur-Sarthe, marié le 5 avril 1732 à Marie de Pevrel, dame de Bémecourt, en eut trois fils, nés à Saint-Aignan en 1733, 1736 et 1741, qui obtinrent de d'Hozier le 22 décembre 1762 un certificat justificatif de leur noblesse.

Félix de Saint-Aignan de la Bourdonnière prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon; Jacques-Gilles de Saint-Aignan, Sgr de Chavigny, et M. de Saint-Aignan d'Auguaize prirent part cette même année à celles tenues à Verneuil; M. de Saint-Aignan, baron de Bémecourt, prit enfin part à celles tenues à Conches.

Principales alliances : du Merle de Blanchuisson 1777, de Tascher vers 1780, de Brunville, du Hays des Touches vers 1815, Agis, du Bouillonney 1781, de Foulogne 1669, 1694, de Beauvais de Saint-Paul 1784, de Chaumont du Mesnil-Froger, des Moutis de Boisgautier, de Nollent, de Moucheron 1779, de Strada 1784, Achard de la Haye, de Raveton, de Bailleul, d'Aureville 1654, etc.

BURNOUF.

La famille BURNOUF, qui a fourni de nos jours plusieurs savants distingués, est originaire du bourg d'Urville, en Basse-Normandie. Jean-Louis Burnouf, né dans cette localité en 1775, célèbre philologue, professeur d'éloquence latine au Collège de France en 1817, inspecteur général des Études en 1820, bibliothécaire de l'Université en 1840, décédé en 1844, fut membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Son fils, Eugène Burnouf, né à Paris en 1801, orientaliste du plus grand mérite, décédé en 1852, fut également membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Émile-Louis Burnouf, cousin-germain du précédent, né à Valognes en 1821, directeur de l'École française d'Athènes, a été également un brillant orientaliste.

BURON (Hersart du). Voyez : HERSART DU BURON ET DE LA VILLEMARQUÉ.

BURONS (Gaschet des). Voyez : GASCHET DES BURONS.

BUROS (Brossier de). Voyez BRASSIER anciennement BROSSIER DE SAINT-SIMON ET BROSSIER DE BUROS.

BUROT de CARCOUET et de l'ISLE-CHALLAN. Armes : d'azur à trois étoiles mal ordonnées d'or. — Aliàs (d'après l'Armorial général de 1696) : d'argent à trois têtes de loup arrachées de sable. — Devise : *Pro Deo, pro Rege moriamur.*

La famille BUROT est anciennement connue à Nantes. Elle avait déjà des prétentions à la noblesse sous Louis XIV, mais elle ne put

les faire reconnaître lors de la grande recherche commencée en 1666. On trouve que deux de ses membres, MM. Burot de la Bistière et Burot de la Parise, se désistèrent à cette époque de leur noblesse le premier par acte du 10 septembre 1668, le second par acte du 10 septembre 1670. Un autre, M. Burot de la Rosière, fut condamné par jugement du 6 septembre 1669 à payer comme usurpateur une amende de 400 livres.

La souche était partagée dès cette époque en un certain nombre de branches dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction. Deux de ces branches, celle des sieurs de Carcouet et celle des sieurs de l'Isle-Challan, se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

On trouvera sur la première de ces branches beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin. Son chef, Jean Burot, sieur du Pré, négociant à Nantes, premier consul de cette ville en 1637, en fut élu échevin en 1659, mais mourut en mai 1660 sans avoir pu prêter serment, ni siéger et ne put donc acquérir la noblesse héréditaire attachée à ses fonctions. Jean Burot laissa un fils, Pierre Burot, sieur de Carcouet, baptisé en janvier 1645, juge consul des marchands de la ville de Nantes, échevin de cette ville en 1704, sous-maire en 1705, qui épousa par contrat passé à Nantes le 10 août 1676 Catherine Michel, fille d'un contrôleur des décimes du diocèse de Cornouailles, et qui rendit hommage le 15 novembre 1686 des trois quarts de l'étang de Carcouet. Jean Burot, sieur de Carcouet, né en 1727, petit-fils de Pierre et aïeul des représentants actuels, fut nommé en 1748 conseiller et en 1758 président en la Chambre des comptes de Nantes et fut définitivement anobli par ces charges. Il demanda vainement sous Louis XVI à faire reconnaître sa noblesse d'extraction. Chérin fils, chargé d'examiner sa demande, écrivait le 28 février 1787 à M. Laurent de Villedeuil la lettre suivante : « Monsieur, j'ai l'honneur de
« vous repasser les titres et la requête de M. Jean Burot de Carcouet,
« président de la Chambre des Comptes à Nantes et commissaire aux
« États de Bretagne, qui demande à être relevé des omissions de qua-
« lifications nobles commises par Pierre et Jean Burot, ses aïeul et
« père, et à être admis au paiement des taxes ordonnées par l'édit
« de 1691 et l'arrêt de 1730. J'ai vérifié avec le plus grand soin les
« titres de cette production. Le sieur Burot de Carcouet prouve
« par titres en bonne forme qu'il descend au 4^e degré de Jean Burot
« qui fut échevin de la ville de Nantes le 24 février 1659. Les offices
« municipaux de cette ville sont du nombre de ceux de ce genre
« auxquels nos Rois ont attaché le privilège d'anoblir ceux qui en
« sont revêtus, mais il a été ordonné à différentes époques des taxes

« sur ces officiers et sur leurs descendants pour droit de confirmation
 « de leur noblesse. Les édits qui les ont exigés contiennent
 « expressément la clause de déchéance des privilèges lorsqu'on n'y
 « a point satisfait. Or la famille du sieur Burot n'a payé aucune de
 « ces taxes. Ce n'est pas la seule objection qu'on puisse faire contre
 « sa demande. Pierre Burot, son aïeul, juge consul des marchands de
 « la ville de Nantes, n'a pris aucune qualification noble. Jean Burot,
 « son père, pourvu du même office, n'a pris également aucune quali-
 « fication noble. On ne voit pas que l'échevin même en ait pris.
 « Ainsi, nulle possession ; le principe de noblesse s'est éteint à sa
 « source. Je ne crois pas qu'on puisse appliquer à l'espèce la maxime
 « qui fait que la noblesse ne se perd pas en Bretagne par omission ou
 « par dérogeance par la raison qu'il n'est pas ici question d'une
 « noblesse de race et qu'en supposant que cette même maxime eût
 « lieu à l'égard de la noblesse de concession, il faudrait en consi-
 « tater l'acquisition d'une manière plus authentique et moins incer-
 « taine. D'après ces considérations nous estimons que le sieur Burot
 « de Carcouet n'est pas susceptible de la grâce qu'il demande. » On
 attribue parfois de nos jours au chef de cette branche le titre de
 comte de Carcouet.

L'autre branche de la famille Burot est demeurée non noble. Un de
 ses représentants, Michel Burot de l'Isle-Challant, était au XVIII^e siècle
 procureur au présidial de Nantes. M. Julien-Jules Burot, né à Laval
 en 1814, chef de bureau au ministère des Finances, chevalier de la
 Légion d'honneur, demanda le 31 août 1869 et obtint par décret du
 22 juin 1870 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui
 de : DE L'ISLE-CHALLANT.

La famille Burot a fourni dans ses diverses branches des officiers
 de mérite, un député de la Loire-Inférieure, etc.

Principales alliances : Carré de Luzançay, de Cargouet de Ranléon,
 Aupépin de la Motte-Dreuzy, Majence de Camiran, Marraud
 des Grottes 1873, Gouyon de Matignon 1836, de Becdelièvre 1906, etc.

BURTHER (Cardot de la). VOYEZ : CARDOT DE LA BURTHE.

BURTHER d'ANNELET. Armes : *écartelé au 1 d'azur à un sauvage d'or portant son carquois et appuyé sur un arc du même ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires ; au 3 de gueules à six drapeaux d'or posés en sautoir ; au 4 parti d'argent à une tête de cheval coupée de sable et surmontée d'une étoile d'azur et d'azur à une harpe d'or.*

L'auteur de cette famille, André BURTHE, ou BURTHE d'ANNELET, né à

Metz le 8 décembre 1772, était fils de Nicolas Burthe et de Françoise d'Annelet. A l'époque de la Révolution il s'engagea dans l'armée comme simple cavalier, passa successivement par tous les grades et était colonel du 8^e régiment de hussards quand il se signala par son courage à la bataille d'Austerlitz. Il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 5 octobre 1808. Il devint dans la suite général de brigade en 1810, puis général de division et mourut en 1830 laissant plusieurs fils de son mariage en 1803 avec Marguerite Delord-Sarpy, décédée en 1863.

Principales alliances : Rozat de Mandres, de Valois de Saint-Rémy 1865, etc.

BURY (Blaze de). Voyez : BLAZE DE BURY.

BURY (Tirant de). Voyez : TIRANT DE BURY.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I

ALBIAT (d').

Pierre d'ALBIAT, Sgr de Pontcharra, fut maintenu dans sa noblesse le 13 juin 1667 par jugement de M. de Fortia, intendant, après avoir justifié qu'il était petit-fils de Joseph d'Albiat, conseiller du Roi et son procureur général en la Cour des aides de Clermont, et arrière petit-fils de François d'Albiat pourvu de la même charge par lettres du 31 décembre 1585. Ayant été de nouveau assigné le 4 janvier 1678, il fut renvoyé le 13 février suivant sur le vu du jugement rendu en 1667 par M. de Fortia.

ALEXANDRE DE ROUZAT.

Ce fut le 4 janvier 1667 que cette famille fut maintenue dans sa noblesse par jugement de M. de Fortia. Elle fut encore maintenue le 11 juillet 1706 par jugement de M. d'Ormesson, un des successeurs de M. de Fortia.

ANGOSSE (d').

M. Paul Labrousse vient de faire paraître une très intéressante étude sur la famille d'Angosse. Il résulte de son travail que l'on doit considérer comme fausses, au moins pour la partie antérieure au milieu du xvi^e siècle, toutes les généalogies connues de cette famille, même celle qui fut produite en 1789 pour les honneurs de la Cour. La famille d'Angosse, anciennement d'Estornes, ou des Tornés d'Angosse, paraît avoir eu pour auteur maître Jean des Tornes qui est mentionné avec la simple qualification de notaire à Saint-Pé dans de nombreux actes de la première moitié du xv^e siècle. Dominique des Tornes, vraisemblablement fils ou petit-fils du précédent, est appelé abbé lai d'Angosse dans un acte du trésor de Pau du 22 juin 1486. Il paraît avoir été père d'honorable personne le sieur Bernard deus

Tornés, abbé d'Angosse, jurat de Saint-Pé, ainsi désigné dans un acte du 25 février 1517. La filiation est régulièrement établie depuis noble Guillaume des Tornés, abbé lai d'Angosse, qui se distingua en avril 1569 au sac de la ville de Nay et qui fit le 1^{er} juillet suivant devant Ribenx, notaire à Oloron, un testament dans lequel il nomme sa femme, Jeanne d'Antras, et son fils Bernard. Celui-ci devint abbé lai d'Angosse après la mort de son père et épousa par contrat du 26 mars 1525 Françoise de Rivière-Lengros.

ANGOT des ROTOURS et ANGOT du MESNILTERRE.

La famille ANGOT DU MESNILTERRE, des environs d'Avranches, dont il a été dit quelques mots à la suite de la notice consacrée à la famille Angot des Rotours, paraît avoir eu dans le passé une origine commune avec cette famille. Elle ne s'est éteinte dans les mâles que dans la seconde moitié du xix^e siècle et est encore représentée par deux sœurs, la marquise de Montgon et la comtesse de Marsay, nées d'Angot.

ANTERROCHES (d').

Claude et François d'ANTERROCHES furent maintenus dans leur noblesse le 11 juillet 1786 par jugement de M. d'Ormesson, intendant d'Auvergne.

ARBONNEAU (d').

La famille d'ARBONNEAU est anciennement et honorablement connue en Limousin. Deux de ses représentants, Michel Arbonnaud, contrôleur en la maréchaussée, et N... Arbonnaud, curé de Maleden, eurent leurs armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Limoges). Michel Arbonneau, décédé en 1772, était doyen du collège des médecins de Limoges. Il laissa plusieurs fils qui servirent dans les gardes du corps du roi Louis XVI. L'aîné de ces fils, Mathieu-Joseph d'Arbonneau, né à Limoges en 1750, fut nommé général de brigade en 1796, mais fut suspendu en brumaire an II.

ARNAL du CUREL. Armes : *d'argent à trois fasces de gueules, au chef du même chargé d'une étoile d'argent entre deux flanchis du même.* — Couronne : *de baron.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire des environs d'Uzès, en Languedoc.

Jean-Charles ARNAL DU CUREL, né au Vigan en 1858, a été nommé en 1903 évêque de Monaco.

ARQUIER (d').

Les deux familles d'ARQUIER étaient deux branches détachées d'une

même souche. Leurs auteurs, Pierre et Étienne Arquier, frères, étaient fils de Jacques Arquier et de Madeleine Bertrand, de Marseille. Ils épousèrent le même jour, par contrat passé le 18 mars 1565 devant notaire à Lambesc, deux sœurs, Catherine et Antoinette, filles d'Antoine Cadenet, sieur de Tamarlet, médecin ¹.

ASNIÈRES DE LA CHATAIGNERAIE (d').

La branche aînée de la famille d'ASNIÈRES subsiste. Elle était représentée de nos jours par Robert-Henri, marquis d'Asnières, qui mourut âgé de cinquante-deux ans le 10 décembre 1886 au château de Labarde (Charente), laissant un fils de son mariage avec M^{lle} Guille, et par son demi-frère, Eugène, comte d'Asnières, qui est décédé en 1889, laissant deux fils de son mariage contracté à Angoulême en 1876 avec M^{lle} Despéroux ².

¹ Communication de M. le baron du Roure.

Communication de M. le comte de Saint-Saud.

AUDIBERT de LUSSAN (d').

La famille d'AUDIBERT DE LUSSAN a eu pour auteur Jean Audibert, bourgeois d'Arles, qui est mentionné dans un acte du 9 août 1401 avec sa femme, Garsinde de Someyre. Celle-ci fit son testament le 10 novembre 1435 en faveur de son fils, Jacques Audibert. Ce dernier épousa Bourguette de Foysseran, héritière de la terre de Lussan, au diocèse d'Uzès. Il en eut deux fils, Jacques Audibert, Sgr de Lussan, auquel les généalogistes font remonter la filiation suivie de la famille d'Audibert de Lussan, et Fouquet, qui alla se fixer à Grange. Ces deux frères vendirent une maison située à Arles par acte du 28 avril 1464¹.

AVENEAU de la GRANCIÈRE.

La famille AVENEAU paraît avoir eu pour berceau le bourg de Saulges (Mayenne). On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire historique de la Mayenne* de l'abbé Angot. Antoine Aveneau, sieur de la Grancière, était en 1713 médecin à Evron.

AVIGNEAU (Marie d'). Voyez : MARIE D'AVIGNEAU.**AYMAR d'ALBI de CHATEAURENARD (d').**

On trouvera sur l'origine de cette famille de curieux détails dans l'intéressant ouvrage du baron du Roure : *Notes et Documents pour servir à la généalogie des familles provençales*, page 68. Guillaume Aymar, de la ville de Pertuis, mari d'Antoinette d'Estienne, conseiller au Parlement de Provence en 1553, décédé en 1607, auquel Artefeuil et la Chesnaye des Bois font remonter la filiation, était fils d'Antoine Aymar, originaire d'Hyères, notaire à Pertuis, qui fit son testament le 4 mai 1533, et de Marguerite de Milan, d'une famille de néophytes de Salon, et petit-fils de Michel Aymar qui figure sur une liste des néophytes taxés. On trouve qu'Honorat Aymar, docteur en médecine, autrefois appelé Dieulorat de Roquemartine quand il était juif à Hyères, fit quittance par acte passé à Tarascon le 2 avril 1498 d'une dette contractée le 6 novembre 1476.

¹ Communication de M. le baron du Roure.

BARÈRE.

La famille du conventionnel BARÈRE DE VIEUZAC s'est éteinte avec sa nièce à la mode de Bretagne, Denise-Élisabeth Barère, morte à Tarbes le 18 mai 1882.

Il n'y a aucune parenté connue entre cette famille et celle, originaire de la même région, à laquelle appartient M. Barère aujourd'hui ambassadeur près du Quirinal¹.

BARRÈME-MONTRAVAIL (de).

Le baron du Roure a donné une très intéressante généalogie de la famille de BARRÈME dans le savant ouvrage qu'il a intitulé : *Les Meyran et leurs alliances*. Il en fait remonter la filiation à maître Salomon de la Rabissa, ancien juif, médecin, habitant de Tarascon, maintenant néophyte et appelé Jean de Barrème, qui est ainsi désigné dans un acte passé le 18 août 1503 devant notaire à Tarascon. Jean de Barrème obtint en 1541 des lettres de naturalité dans lesquelles il est dit originaire de Navarre. Il laissa d'une alliance inconnue plusieurs fils dont l'aîné, Thomas, continua la descendance. Thomas Barrème fut mis en apprentissage par son père le 13 septembre 1510, s'établit plus tard marchand à Tarascon et épousa Douce Labian. Leur fils, René Barrème, docteur ès droits, se fit délivrer par le sieur Mene des lettres de comte palatin, fut nommé juge à Tarascon par provisions du 3 août 1555, puis lieutenant particulier au siège d'Arles et enfin procureur au même siège en 1574, épousa Claire de Cadenet par contrat passé à Avignon le 15 février 1558, fit un premier testament à Arles le 25 mai 1586, en

un second à Tarascon le 12 novembre 1602 et mourut peu de temps après.

BARTHE de MANDEGOURY.

La famille BARTHE DE MANDEGOURY n'a aucun rapport avec la famille de la Barthe de Malard anoblie en 1823. Elle est d'honorable bourgeoisie, originaire du lieu de Murasson, près de Belmont, en Rouergue, et ne joint à son nom celui de la terre de Mandegoury que depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. Elle s'est alliée aux familles de Sambucy et de Curières de Castelnau.

¹ Communication de M. le vicomte de Bonald.

BAUME-PLUVINEL (de la).

L'auteur de cette famille, Antoine, figure dans un certain nombre d'actes du commencement du xvii^e siècle avec la qualification de bourgeois de Crest¹.

BAUNY de RÉCY. Armes (d'après un cachet) : d'azur à un chevron d'or accompagné de trois besants d'argent et surmonté d'un lambel à trois pendants du même².

BAYLIN de MONBEL. Armes : d'azur à un chevron haussé d'argent, accompagné en pointe d'un lion rampant d'or.

La famille BAYLIN, originaire de la petite ville d'Eauze, en Armagnac, appartenait au xviii^e siècle à la très haute bourgeoisie de sa région. Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1908. Joseph Baylin, né le 10 juin 1771 à Soubère (Gers), fils d'un avocat en Parlement, chef d'escadron, épousa le 17 septembre 1810 Anne-Marie d'Abadie, héritière du domaine de Monbel dont sa descendance a conservé le nom. Il laissa une fille, M^{me} Dupuy d'Uby, et un fils, Pierre Baylin de Montbel, né en 1816, préfet, qui épousa en 1845 M^{lle} Deguingand et qui continua la lignée.

BEGIGNARD de la PLANTE.

Le nom de cette famille est BESONGNARD et non pas BÉGIGNARD.

BENET de MONTCARVILLE.

Cette famille est d'ancienne bourgeoisie. Robert Benet de Montcarville, censeur royal pour les mathématiques, fut membre de l'Académie des Sciences. Son fils, Jacques-Robert Benet de Montcarville, né à Paris en 1734, décédé à Caen en l'an III, fut commissaire ordonnateur de la 14^e division militaire.

¹ Communication de M. le baron du Roure.

² Communication de M. le vicomte de Hennezel d'Ormois.

BERLIER de VAUPLANE.

La famille BERLIER DE VAUPLANE est une branche de la famille Berlier de Tourtour. Son auteur, Joseph Berlier, marié en 1652 à Marguerite Caratery, était fils de César Berlier, marchand à Draguignan, et frère aîné de Blaise Berlier, marié en 1661 à Isabeau Taxil, qui fut l'auteur des Berlier de Tourtour. Il fut père de César Berlier, qui épousa en 1675 Hélène de Chieusse, grand-père de Joseph Berlier, qui épousa en 1707 Anne de Muraire, et bisaïeul de Marc-Antoine Berlier, qui épousa en 1759 Marguerite d'Arnoux de Vauplane¹.

BESONGNARD de la PLANTE.

La famille BESONGNARD DE LA PLANTE appartient à la haute bourgeoisie du Maine. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire historique de la Mayenne* de l'abbé Angot. Elle a eu pour berceau la petite ville d'Évron où elle est connue depuis 1599. François-Pierre Besongnard fut nommé en 1766 procureur du Roi au siège des traites de Laval. François Besongnard de la Plante fut nommé en 1791 juge de paix à Laval.

Principales alliances : Aubin de la Messuzière, de Baudry d'Asson 1884.

BIDAULT de GLATIGNÉ.

On trouvera des renseignements sur cette famille dans le *Dictionnaire historique de la Mayenne* de l'abbé Angot. Jacques Bidault, bourgeois de Laval, échevin de cette ville, marié à Anne Verger, décédé en 1696 à l'âge de 76 ans, était en 1556 médecin à Château-Gontier. Son petit-fils, Jean-Louis Bidault de Carnesse, décédé en 1760, exerça la charge anoblissante de conseiller en la Cour des monnaies de Paris. Mathurin-Louis Bidault de Glatigné, fils aîné du précédent, décédé en 1777, avait épousé en 1761 Renée

¹ Cette rectification a été faite à l'aide d'une communication due à l'obligeance de M. le baron du Roure.

Richard de la Minterie. Il fut père de Louis-Jacques Bidault de Glaigné qui se signala dans les guerres de la chouannerie et qui épousa en 1807 M^{lle} d'Héliand.

BLANC de SALÈTES (de) et BLANC de L'UVEAUNE.

La famille de BLANC de L'UVEAUNE, dont il a été dit quelques mots à la suite de la notice consacrée à la famille de Blanc de Salètes, comptait encore des représentants dans la première moitié du XIX^e siècle. Son chef, Louis-Joseph le Blanc-Luveaune, né à Arles en 1768, petit-fils de Louis et d'Ursule de Saint-Michel, épousa à Avignon le 29 juillet 1813 Claire Barthélemy et légitima par ce mariage son fils, Louis-Polydor, né à Avignon le 3 novembre 1810¹.

BLOIS (de).

Il existe une généalogie de la famille DE BLOIS dans les manuscrits du chanoine Dagneau de Richecour datant du milieu du XVIII^e siècle. Ce travail fait remonter la filiation à Adam de Blois, Sgr de Colonfay, Crécy, etc., receveur des tailles à Laon, qui fut anobli par lettres de 1404. Ce personnage laissa un fils, Colart, qui continua la descendance, et une fille, Blanche, héritière de la seigneurie de Colonfay, qui épousa Charles de Fay d'Athies. Colart de Blois laissa tomber en désuétude la noblesse acquise par son père ; il fut receveur des tailles à Laon et acquit en 1439 une maison située dans cette ville rue du Blocq. Il laissa d'une alliance inconnue un fils, Philippe de Blois, décédé en 1495, qui fut procureur du Roi à Laon et qui épousa Marie de Bressy. Celui-ci eut lui-même deux fils : 1^o Hector de Blois, sergent royal à Laon, qui épousa Agnès, fille de Gobault de Vignois, marchand, puis Antoinette Cordier, et qui fut l'auteur de la branche anoblie en 1740 ; 2^o Lancelot de Blois, élu à Laon en 1536, marié d'abord à Anne Cauchon, puis en 1530 à Françoise Moet, qui, ayant été inquiété dans sa noblesse par les habitants de Laon, se fit accorder en 1532 des lettres de confirmation de noblesse et auquel le jugement de maintenue rendu par Caumartin en 1668 fait remonter la filiation de la branche des seigneurs de la Calande. D'après ce jugement de maintenue, qui est en désaccord avec le travail de l'abbé Dagneau de Richecour, Lancelot aurait été fils de Pierre de Blois, écuyer, et de Guillemette de Renty².

¹ Communication de M. le baron du Roure.

² Cette rectification a été faite à l'aide d'une communication due à l'obligeance de M. le vicomte de Hennezel d'Ormois.

BLOUIN du BOUCHET. Armes : *d'azur à un lion d'or couronné de gueules et adextré d'une colonne d'argent. — Supports : deux lions. — L'écu timbré d'un casque orné de ses lambrequins.*

BOISSONADE de FONTARABIE. Armes : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à deux béliers passant d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or; au 2 de gueules à la tour d'or; au 3 d'or à deux corneilles de sable.*

La famille BOISSONADE est anciennement et honorablement connue en Agenais.

Monsieur maître Gérard de Boissonade, marié à Marguerite de Salères, était docteur en médecine dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Son fils, monsieur maître Antoine de Boissonade, était avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux quand il épousa Françoise Jorty par contrat passé le 17 avril 1605 ; il fut plus tard président juge mage d'Agenais, fut appelé en 1628 au Conseil d'État et fut anobli par ces fonctions. Il laissa plusieurs fils auxquels Dupuy, subdélégué de l'intendant Pellot, donna le 21 août 1667 acte de la représentation de leurs titres de noblesse. Un de ces fils, Antoine de Boissonade d'Orty, marié en 1659 à Madeleine de Beaumanoir de Lavardin, fut nommé maréchal de camp en 1677. Un autre, noble François de Boissonade, écuyer, avocat, épousa le 28 juillet 1648 Marguerite de Mailhot et en eut un fils, Jean de Boissonade, écuyer, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Agen).

Une branche collatérale, qui paraît être demeurée non noble, subsiste sous le nom de BOISSONADE DE FONTARABIE. Jean-François Boissonade de Fontarabie, né en 1733, décédé en 1780, fut gouverneur de Casteljalous. Son fils, Jean-François Boissonade de Fontarabie, né en 1774, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1813, professeur de littérature grecque au Collège de France en 1828, décédé en 1857, fut un des plus savants hellénistes de son temps.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin de curieux renseigne-

ments sur une famille qui chercha au XVIII^e siècle à se greffer sur celle dont il vient d'être parlé. L'auteur de cette famille, Jean Boissonade, écuyer, marié à Agen en 1709 à Suzanne de Beaujon, s'appelait dans la réalité Bouchonade et était fils d'un simple procureur. À l'aide de titres faux il s'identifia avec Jean de Boissonade, mentionné plus haut, qui était fils de noble François de Boissonade, marié en 1648 à Marguerite de Mailhot, et profita de cette confusion pour faire nommer son fils Étienne major de la ville d'Agen. La supercherie ayant été découverte, Étienne de Boissonade dut se démettre de ses fonctions. Il eut un fils, Jean-Baptiste Boissonade, né en 1765.

BONADONA (de).

On trouvera sur cette famille de curieux renseignements dans les *Notes et Documents pour servir à la généalogie des familles provençales* publiés en 1899 par le baron du Roure. Les premiers degrés de la généalogie donnés par Pithon-Curt et copiée plus tard par Saint-Allais et par Lainé sont faux et la famille de Bonadona actuellement existante, encore non noble au XVI^e siècle, paraît être bien distincte de la famille du même nom qui appartenait au moyen âge à la noblesse du Piémont. Antoine Bonadona, dont on fait l'auteur de la branche aînée, dite des seigneurs de la Buyre et aujourd'hui éteinte, laissa au moins quatre fils : Pierre, marchand drapier à Pertuis en 1583 ; Honoré, docteur en médecine au même lieu en 1576, 1583, 1595 ; François, marchand à Marseille, dont Anne de Bovis était veuve en 1595, et Joseph, notaire et greffier de Carpentras en 1595, 1597 et 1617, dont le fils Jérôme, notaire à Malemort, continua la descendance de cette branche. Gabriel de Bonadona, dont on fait l'auteur de la seconde branche, aujourd'hui seule existante, était greffier et notaire à Malemort ; son fils, Joseph, dit Denys, qui exerça les mêmes fonctions, eut lui-même deux fils, Joseph, dont la descendance est aujourd'hui éteinte, et Louis, marchand mercier à Carpentras, qui continua la lignée.

BONNIER de LAYENS et BONNIER.

M. Denis du Péage a donné une généalogie complète de cette famille dans son excellent *Recueil de généalogies lilloises*. Il en fait remonter la filiation à Jean Bonnier qui acheta en 1527 la bourgeoisie de Lille.

Le chef de la seconde branche, Louis-Joseph Bonnier, sieur de Layens, baptisé en 1722, décédé en 1793, fut pourvu en 1748 de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances

de Lille. Il laissa plusieurs fils dont le plus jeune, Benjamin-Joseph, né en 1766, marié à M^{lle} de Faucompret, fut l'auteur d'un rameau qui subsiste sous le simple nom de BONNIER. Édouard-Joseph Bonnier de Layens, né en 1761, autre fils de Louis-Joseph, fut négociant à Lille, épousa en 1790 une demoiselle de Faucompret, sœur de sa belle-sœur, et mourut en 1839. Il laissa lui-même trois fils : 1^o Isidore-Joseph Bonnier, né en 1792, qui fut autorisé, par décret du 19 janvier 1859, à joindre régulièrement à son nom celui de DE LAYENS et dont les deux fils sont demeurés célibataires ; 2^o Édouard-Joseph Bonnier, né en 1808, professeur de droit, dont la descendance subsiste sous le simple nom de BONNIER ; 3^o Émile-Joseph Bonnier, dont la descendance subsiste également sous le simple nom de BONNIER.

Principales alliances : Taverne de Renescure 1785, Macquart de Terline 1745, Becquet 1776, de Hau 1784, de Remiremont, etc.

BONNIOL du TRÉMONT (de).

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 Jacques-Prudent de Bonniol, sieur de Binezac et du Pin, demeurant en la paroisse de Saint-Germain-Lherm, fut renvoyé le 17 septembre 1666 par jugement de M. de Fortia devant le Conseil d'État qui le condamna comme usurpateur à 2 000 livres d'amende. Antoine de Bonniol, sieur du Trémont, demeurant à Pécape, près de Manglieu, fut à la même époque condamné comme usurpateur pour emploi de faux titres.

BOUGY (de).

La famille orléanaise de ce nom s'est éteinte dans la seconde moitié du xviii^e siècle.

BOUQUET des CHAUX, de LINIÈRES, de la GRYE, d'ESPAGNY.

Toutes les branches de cette famille portent aujourd'hui les mêmes armoiries : d'azur à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent. Ces diverses branches ont pour auteur commun Claude Bouquet, Sgr de Chazeuil, à Varennes-sur-Allier, marié à Catherine Circaud, qui fut nommé en 1756 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Dôle. Claude Bouquet de Chazeuil, né à Ambierle en 1757, un des fils du précédent, lieutenant des grenadiers du Roi, acquit en 1788 la terre et seigneurie des Chaux dont sa descendance a conservé le nom¹.

BOURG de BOZAS (du).

Ce fut Emmanuel du Bourg, page du Roi en 1699, qui fut créé marquis de Bozas par lettres de 1703 et non pas son père, également appelé Emmanuel, puisque celui-ci était décédé en 1694.

BOURSETTY (de).

La famille de BOURSETTY, fixée en France au cours du XIX^e siècle, est originaire des environs de Coni en Piémont. On ne voit pas qu'elle ait jamais appartenu à la noblesse de cette région.

BOUTEVILAIN de GRANDPRÉ.

On trouvera sur cette famille des renseignements dans le *Dictionnaire historique de la Mayenne*, de l'abbé Angot. Clément Boutevilain, originaire du diocèse de Séez, était sous Louis XV simple cabaretier à Laval. Il fut père de Jean Boutevilain, sieur de Grandpré, maître chirurgien, marié en 1780 à Joséphe Colibet, et de François Boutevilain Grandpré, né à Laval en 1765, imprimeur, décédé à Laval en 1825.

BOUTINY (de).

C'est à la famille Barny de Romanet et non à la famille de Romanet que la famille de BOUTINY s'est alliée en 1904.

¹ Communication de M. Philippe Tieronnier

TOME VII

BROSSARD de CORBIGNY.

Charles Brossard fut, en effet, créé baron en 1830 par le roi Charles X ; mais, par suite des événements politiques, les lettres patentes ne furent envoyées que par le roi Louis-Philippe, après la révolution de Juillet.

Table des Familles dont les notices ont été ajoutées et de celles dont les notices primitives ont été augmentées ou modifiées dans les Additions et Corrections des sept premiers volumes :

	Tomes.
Abadie de Gobertière (d')	II et V
Abadie de Nodrest (d')	II et III
Abbadie de Barrau (d')	III
Abraham du Bois ou du Boisgobbey	II
Adam de Montclar et de la Soujeolle	II
Adeler (d')	V
Aguerre (d')	IV
Alarose de la Charnay	III
Albert des Essarts (d')	IV
Albiat (d')	VII
Alexandre de Rouzat	VII
Allard de Gaillon	V
Allotte de la Fuye	V
Alziari de Malausséna et de Roquefort	II
Amat de Montagnac	VI
Amarzit de Sahuguet d'Espagnac (d')	II
Amelin de Rochemorin	III
Amerval (d')	VI
André du Homme de Sainte-Croix	VI
Anglade (d')	II
Angosse (d')	VII
Angot des Rotours	VII
Anneix de Souvenel	III
Ansan d'Egremont (d')	II et III
Anterroches (d')	VII
Antin (d')	II
Aon de Hontaux (d')	II
Apat (d')	V
Apvrieux de la Balme (d')	V
Arbonneau (d')	VII
Arcambal-Piscatory	IV
Arhets (d')	IV
Arjuzon (d')	VI
Arlanges (d')	V
Arnaud de Chateaufieux (d')	I
Armendaritz d'Arberatz (d')	VI
Arnal du Curel	VII
Arnaud de Saint-Sauveur	I et II
Arnault	III
Arnoux de Corgeat	V
Arquier (d'), au Pays Basque	IV
Arquier (d'), en Provence	VII
Arrac de Gan (d')	IV

Arraing (d')	IV
Arroquin (d')	III
Arthenay (d')	III et IV
Ary de Sénarpont	II
Asnières de la Chataigneraie (d')	VII
Assier (d')	VI
Astruc de Saint-Germain	V
Aubelin de Villers	III
Aubert d'Hénouville d'Aunay	II
Aubert de la Faige	IV
Aubin de Jaurias	II
Auboyneau	III
Aubryot de la Palme	V
Aubusson de la Feuillade (d')	IV
Audibert de Lussan (d')	VII
Audinet de Pieuchon	II
Auger (d')	III
Auzanet	V
Aveneau de la Grancière	VII
Avril ou Apvril (d')	III
Ayettes de Clerval (des)	V
Aymar d'Albi de Chateaurenard (d')	VII
Baconnière de Salverte	VI
Badin de Montjoie et d'Hurtebise	III
Baillencourt-Courcol (de)	III
Banizette (de)	VI
Bar (de)	III
Baragne de Gardoudh de Bélesta (de)	II
Barail (du)	II
Barbey d'Aurevilly	III
Bard de Coutances	V
Barère	VII
Baret de Limédu	III
Barolet de Puligny (de)	II
Barrême-Montravail (de)	III et VII
Barret de Nazaris	III
Barrin de la Gallissonnière (de)	III
Barthe de Mandegoury	VII
Bartouilh de Taillac	III
Basset de Chateaubourg et de la Pape	VI
Bassompierre (de)	III
Bastard de Bœcklin de Bœcklinsau	IV
Bastide (de la)	III
Baudon de Mony	VI
Baume-Pluvinel (de la)	VII
Bauny de Récy	VII
Bauve d'Arifat (de la)	IV
Baylin de Monbel	VII
Bazin de Gribeauval	V
Beauclair de la Grillière (de)	IV
Beaucorps de	IV
Beaufort d'Epothémont (de)	VI
Beaulaincourt-Marles (de)	V
Beaulieu (de)	V
Beaune	V
Beupoil de Saint-Aulaire (de)	IV
Bêcheau	III
Bequet de Mégille	IV

Begnard de la Plante	VII
Bellet de Tavernost et de Saint-Trivier	VI
Benet de Montearville	VII
Berlier de Vauplane	VII
Bermon ou Bermond (de)	VI
Bermont de Moustier (de)	V
Bernard d'Attanoux	V
Bernard de Calonne	V
Bernard de la Fortelle	V
Bernard de Montessus de Rully	IV
Bertaud de Chazaux	V
Bertaud d'Hanaches	V
Berthou (de)	VI
Bertin de Saint-Martin et de Chalup (de)	V
Besognard de la Plante	VII
Besser	V
Beynac (de)	VI
Bidault de Glatigné	VII
Bigne de Villeneuve (de la)	V
Bigot de Preameneu	V
Billaut (de)	VI
Bigot de Göldlin	V
Binsse de Saint-Victor	VI
Bisquey d'Arraing	IV
Blanc de Salètes (de) et Blanc de l'Uveaune	VII
Blanchet de la Sablière	VI
Blais (de)	VII
Blouin du Bouchet	VII
Bobierre de Vallière	VI
Boersch de Malroy	VI
Boessière-Chambors (de la)	V
Boinvilliers (Forestier)	V
Boisberthelot (du)	VI
Boissonade de Fontarabic	VII
Boivin-Champeaux	VI
Bonadona (de)	VII
Bonfils (de)	VI
Bonnard de Brosse de la Barge	VI
Bonnard du Hanlay	VI
Bonnier de Layens et Bonnier	VII
Bonniol du Trémont (de)	VII
Bonniot des Essarts	V
Bontemps-Dubarry	VI
Boucher de Gironcourt	VI
Boucherie (de la)	VI
Bougy (de)	VII
Bouquet des Chaux, de Linières, de la Grye, d'Espagne	VII
Bourdon de Vatry et du Saussay	VI
Bourg de Bozas (du)	VII
Boursetty (de)	VII
Boutevilain de Grandpre	VII
Boutiny (de)	VII
Braquilanges (de)	VI
Brossard de Corbigny	VII

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

APR 04 '82



APR 02 '82



27 MAI '85



27 MAI '85



a39003 002778859b

CS 598 • CS 1903 V7
CHAIX D. EST-ANGE.
DICTIONNAIRE DES FAMIL

